NDO PIZZOFALCONE

BIBLIOTECA PROVINCIA

Armadio XX

Palchetto B

Num.° d' ordine 10-3-31

B. Gov.
II
1918

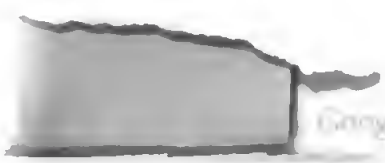

Google

GÉOGRAPHIE

MATHÉMATIQUE, PHYSIQUE ET POLITIQUE

DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE.

C10751

GÉOGRAPHIE

MATHÉMATIQUE, PHYSIQUE ET POLITIQUE

DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE,

Rédigée d'après ce qui a été publié d'exact et de nouveau par les Géographes, les Naturalistes, les Voyageurs et les Auteurs de Statistique des nations les plus éclairées,

Destinée principalement aux Maisons d'Éducation, aux Professeurs de Géographie, aux Négocians et aux Bibliothèques des Hommes d'État,

Publiée par { EDME MENTELLE, de l'Institut national,
MALTE BRUN, Géographe Danois.

Les détails sur la France, par HERBIN, Employé au ministère du Grand-Juge, et Membre de la Société de Statistique de Paris.

Dédiée au Consul CAMBACÉRÈS.

TROISIÈME VOLUME,

Contenant le Royaume Uni de la *Grande-Bretagne* et de l'*Irlande*, avec la *République Batave* ou les ci-devant *Provinces-Unies*.

BIBLIOTECA MEDICINALE
DI
NAPOLI

A PARIS,

Chez { H. TARDIEU', Impr.-Libraire, rue des Mathurins.
LAPORTE, Libr., rue de Savoie St.-André-des-Arcs.

AN XII (1803).

Digitized by Google

AVIS AU LECTEUR.

L'ÉDITEUR prévient le public que la description des *îles Britanniques*, qui commence ce volume, est principalement tirée des auteurs *anglais*. On ne peut pas bien faire la description d'un pays sans se laisser guider principalement par les auteurs nationaux. Enconséquence on a d'abord dû comparer les articles fort détaillés de la géographie de *Guthrie* et de celle de *Pinkerton*; il était impossible de ne pas répéter beaucoup de détails d'après ces deux auteurs, ainsi que d'après le *Historical atlas* d'*Andrews*; les lecteurs savent qu'il n'est pas permis, en géographie, d'*inventer*, et si l'on a pas toujours combattu l'opinion trop favorable que ces auteurs nationaux avaient de leur propre pays, c'est qu'on n'aurait pas pu le faire sans nuire aux détails de la description. Mais pour donner à cette traductiou combinée de trois géographies anglaises un mérite d'originalité qui la rendit digne d'une place dans notre ouvrage, on y a ajouté d'amples d'étails sur la constitution politique et civile, tirés de l'ouvrage intitulé, *Constitution of the united kingdoms*, par *F. Plowden*, célèbre jurisconsulte; des descriptions agréables, puisées dans les voyages de *Banks*, de *Pennant*, d'*O'connor*, etc., etc.; enfin, beaucoup de notices intéressantes sur la population, la consommation, les

manufactures, le commerce et les finances, extraites soit des papiers officiels, soit des *ouvrages de Statistique* et *d'Économie politique* les plus estimés, tels que ceux d'*Arthur Young*, *Sinclair*, *Beaufort*, *Templemann* et autres.

La *République Batave* offre aujourd'hui peu de matière à une description détaillée ; on a souvent rappelé ce qu'elle fut, en attendant qu'on sache ce qu'elle va devenir. Cependant, outre les détails géographiques connus, on trouvera dans ce volume des tableaux nouveaux des divisions et de la population, ainsi que diverses autres observations tirées de la *Statistique de la Batavie*, par M. *Estienne*, comparées avec le voyage d'*Anne Radcliff*, en anglais.

Les articles *Angleterre*, *Ecosse et Irlande* sont de M. *Christophe* ; quant à la traduction, M. *P. F. Henry* a décrit la République Batave. M. *Mentelle* a donné les tableaux de divisions et plusieurs autres additions et corrections. M. *Malte-Brun* a fourni l'article sur la population des Isles britanniques, les tableaux de statistique et un article supplémentaire à la République Batave.

ANGLETERRE.

BIBLIOTECA PROVINCIALE
DI

SITUATION ET ÉTENDUE.

Longueur. 227 lieues } entre { 50 et 56 degrés de latitude Septentrionale.
Largeur. . 100 lieues } { 1 et 7 de longitude Occidentale de Paris.

L'Angleterre contient environ 8,856 lieues carrées, à raison de 1,071 habitans par lieue.

Climat et Limites.—Le jour le plus long, dans les parties septentrionales, est de 17 heures 30 minutes; et le plus court, dans les parties méridionales, est d'environ 8 heures. L'Angleterre est bornée au Nord par l'Écosse, à l'Est par la mer d'Allemagne, à l'Ouest par le détroit de Saint-Georges, au Midi par le détroit de la Manche qui la sépare de la France.

L'Angleterre, baignée de trois côtés par la mer, éprouve, dans sa température, de grandes variations qui occasionnent souvent des fièvres dangereuses pour les habitans des côtes, mais aussi qui préviennent les excès de chaleur et de froid auxquels sont exposés les pays situés sous la même latitude. C'est à la mobilité perpétuelle de l'atmosphère qu'il faut attribuer et la longue vie des habitans de l'île, principalement de ceux qui vivent sur un terrain sec, et cette verdure perpétuelle qui est produite en Angleterre par des pluies rafraîchissantes et par les vapeurs chaudes qui s'élèvent perpétuellement de la mer.

Noms et Divisions anciennes et modernes. — Les antiquaires sont partagés sur l'étymologie du mot *Angleterre*. Quelques-uns le font dériver d'un mot celtique qui signifie *pays plat*; mais je préfère l'opinion générale qui le fait dériver d'*Anglen*, province du royaume de Danemarck, d'où sont sortis la plupart des aventuriers saxons qui se sont établis dans cette île.

Du tems des Romains, l'île entière portait le nom de *Bretagne* (*Britannia*). Selon M. Camden, le mot *britt* signifiait

peint ou *tacheté*, et vient de l'habitude qu'avaient les anciens habitans de se peindre le corps. D'autres antiquaires rejettent cette étymologie. La partie occidentale de l'Angleterre, qui est presque séparée du reste par les rivières de Severn et de Dée, s'appelle *Wales* ou *la terre des étrangers*, parce qu'elle devint la demeure des Belges que les Romains avaient chassés de leur pays, et qui étaient étrangers aux anciens habitans.

Lorsque les Romains se furent emparés de l'Angleterre, ils divisèrent leur conquête :

1°. En *Britannia prima*, qui contenait les parties méridionales de l'île.

2°. En *Britannia secunda*, qui contenait le pays de Galles et les parties occidentales.

3°. En *Maxima Cæsariensis*, qui s'étendait du Sud au Nord, depuis le Trent jusqu'à la muraille de Sevère, entre Newcastle et Carlisle, et même jusqu'à celle d'Adrien en Écosse, entre le détroit et la Clyde.

Quelques auteurs ajoutent à ces divisions une quatrième province dite *Flavia Cæsariensis*, dans laquelle étaient comprises les contrées du milieu.

Lorsque les Saxons envahirent l'Angleterre, vers l'année 450, et lorsqu'ils s'y furent établis en 582, leurs principaux chefs s'approprièrent, à l'exemple des autres conquérans du Nord, les contrées à la conquête desquelles ils avaient plus particulièrement contribué ; et le tout forma une heptarchie ou une association politique, composée de sept royaumes. En tems de guerre, le commandement était déféré à un seul chef choisi dans l'heptarchie ; c'est pourquoi je l'appelle une association politique, nom qui lui convenait d'autant mieux, que sa constitution ressemblait, à beaucoup d'égards, à celle de l'ancienne Grèce.

Royaumes fondés par les Saxons, connus sous le nom d'Heptarchie-Saxonne.

Royaumes.	Comtés.	Capitales.
1. Kent, fondé par Hengist, en 475, et fini en 823.	Kent	Cantorbery.
2. Saxons Méridion., fondé par Ella, en 491, et fini en 600.	Sussex	Chichester.
	Surry	Southwark.
3. Angles Orientaux, fondé par Uffa en 575, et fini en 793.	Norfolk	Norwich.
	Suffolk	Bury-S.-Edmont.
	Cambridge	Cambridge.
	Avec l'île d'Ely	Ely.
4. Saxons Occ., fondé par Cerdic, en 512, et fini en 1060.	Cornouaille	Launceston.
	Devon	Exeter.
	Dorset	Dorchester.
	Somerset	Bath.
	Wilts	Salisbury.
	Hants	Winchester.
	Berks	Reading.
5. Northumberland, fondé par Ida, en 574, et fini en 792.	Lancastre	Lancastre.
	York	York.
	Durham	Durham.
	Cumberland	Carlisle.
	Westmoreland	Appleby.
	Northumberland, ainsi que l'Ecosse, jusqu'au Détroit d'Edimbourg	Newcastle.
6. Saxons Ori. fondé par Erchewin, en 527, et fini en 746.	Essex	Londres.
	Middlesex et partie de Hertford	
7. Mercie, fondé par Cridda, en 582, et fini en 874.	L'autre partie d'Hertford	Hertford.
	Glocester	Glocester.
	Hereford	Hereford.
	Worcester	Worcester.
	Warwick	Warwick.
	Leicester	Leicester.
	Rutland	Oakham.
	Northampton	Northampton.
	Lincoln	Lincoln.
	Huntingdon	Huntingdon.
	Bedford	Bedford.
	Buckingham	Aylesbury.
	Oxford	Oxford.
	Stafford	Stafford.
	Derby	Derby.
	Salop	Shrewsbury.
	Nottingham	Nottingham.
	Chester	Chester.

J'ai conservé ces divisions avec d'autant plus de soin qu'elles rendent raison de différens usages locaux et de plusieurs coutumes touchant les héritages, qui subsistent encore en Angleterre, et qui remontent aux institutions Saxonnes. Depuis l'invasion des Normands, l'Angleterre est divisée en un certain nombre de comtés qui, à l'exception de Middlesex et Cheshire, sont compris dans six arrondissemens, qui forment autant de départemens où les juges vont tous les ans rendre la justice aux habitans trop éloignés de la capitale.

Arrondissemens.	Comtés.	Villes principales.
I. Arrondissem. intérieur.	Essex.	Chelmsford, Colchester, Harwich, Malden, Saffron-Walden, Bocking, Braintree et Stratford.
	Hertford.	Hertford, St. Albans, Royston, Ware, Hitchin, Baldock, Stortford, Berkhamstead, Hemsted et Barnet.
	Kent.	Maidstone, Cantorbery, Chatam, Rochester, Greenwich, Woolwich, Douvres, Deal, Deptford, Feversham, Dartford, Romney, Sandwich, Sheerness, Tunbridge, Margate, Gravesend et Milton.
	Surry.	Southwark, Kingston, Guildford, Croydon, Epsom, Richmond, Wandsworth, Battersea, Putney, Farnham, Godalmin, Bagshot, Egham et Darking.
	Sussex.	Chichester, Lewes, Rye, East-Grinstead, Hastings, Horsham, Midhurst, Shoreham, Arundel, Winchelsea, Battel, Brightelmstone et Petworth.
II. Arrondissem. de Norfolk.	Bucks	Aylesbury, Buckingam, High-Wickham, Great-Marlow, Stony-Stratford et Newport Pagnel.
	Bedford	Bedford, Ampthill, Wooburn, Dunstable, Luton et Biggleswade.
	Huntingdon	Huntingdon, St. Yves, Kimbolton, Godmanchester, St. Neot, Ramsey et Yaxley.
	Cambridge.	Cambridge, Ely, Newmarket, Royston et Wisbich.
	Suffolk	Bury, Ipswich, Sudbury, Leostoff, partie de Newmarket, Aldborough, Bungay, Southwold, Brandon, Halesworth, Mildenhall, Becclès, Framlingham,

Arrondissemens.	Comtés.	Villes principales.
Suite de l'Arrondis. de Norfolk.		Stowmarket, Woodbridge, Lavenham, Hadley, Long-Melford, Stratford et Easterbergholt.
	Norfolk	Norwich, Thetford, Lynn et Yarmouth.
III. Arrondissem. d'Oxford.	Oxford	Oxford, Banbury, Chippinnorton, Henley, Burford, Whitney, Dorchester, Woodstock et Thame.
	Berks	Abingdon, Windsor, Reading, Wallingford, Newbury, Hungerford, Maidenhead, Farrington, Wantage et Oakingham.
	Glocester	Glocester, Tewskbury, Cirencester, partie de Bristol, Campden, Stow, Berkley, Dursley, Letchlade, Tetbury, Sudbury, Wotton et Marshfield.
	Worcester	Worcester, Evesham, Droitwich, Bewdley, Stourbridge, Kidderminster et Pershore.
	Monmouth	Monmouth, Chepstow, Abergavenny, Caerleou et Newport.
	Hereford.	Hereford, Leomenster, Weobley, Ledbury, Kyneton et Ross.
	Shrop	Shreswbury, Ludlow, Bridgnorth, Wenlock, Bishop's-Castle, Witchurch, ou l'Eglise-Blanche, Oswestry, Wem, et Newport.
	Stafford	Stafford, Litchfield, Newcastle, Woolverhampton, Rugeley, Burton, Utoxeter et Stone.
IV. Arrondissem. du milieu.	Warwick	Warwick, Coventry, Birmingham, Stratford sur l'Avon, Tamworth, Aulcester, Nuneaton et Atherton.
	Leicester	Leicester, Melton-Molwray, Ashby-de-la-Zouch, Bosworth et Harboroug.
	Derby	Derby, Chesterfield, Worksworth, Ashbourne, Bakewell, Balsover et Buxton.
	Nottingham	Nottingham, Southwel, Newark, E. et O. Retford, Mansfield, Tuxford, Worksop et Blithe.
	Lincoln	Lincoln, Stamford, Boston, Grantham, Croyland, Spalding, New Sleaford, Great Grimsby, Gainsborough, Louth et Horncastle.
	Rutland	Oakham et Uppinham.

Arrondissemens.	Comtés.	Villes principales.
Suite de l'Arrondis. du milieu.	Northampton	Northampton, Peterborough, Daventry, Higham-Ferrers, Brackley, Oundle, Wellingborough, Thorpston, Towcester, Rockingham, Kettering et Rothwell.
V. Arrondissem. Occidental.	Hants	Winchester, Southampton, Portsmouth, Andever, Basingstoke, Christchurch, Petersfield, Lymington, Ringwood, Rumsey, Alresford et Newport, Yarmouth et Cowes, dans l'île de Wight.
	Wilts	Salisbury, Devizes, Marlborough, Malmsbury, Wilton, Chippenham, Calne, Cricklade, Trowbridge, Bradford et Warminster.
	Dorset	Dorchester, Lyme, Sherborne. Shaftesbury, Poole, Blandford, Bridport, Weymouth, Melcombe, Wareham et Winburn.
	Sommerset.	Bath, Wells, Bristol en partie, Taunton, Bridgewater, Ilchester, Minehead, Milbourn-Port, Glastonbury, Wellington, Dulverton, Duster, Watchet, Ycovil, Somerton, Axbridge, Chard, Bruton, Shepton-Mallet, Crescomb et Froome.
	Devon	Exeter, Plymouth, Barnstable, Biddeford, Tiverton, Honiton, Darmouth, Tavistock, Topsham, Okehampton, Ashburton, Crediton, Moulton, Torrington, Totness, Axminster, Plympton, et Ilfracomb.
	Cornouaille.	Launceston, Falmouth, Truro, Saltash, Bodmin, St. Yves, Padstow, Tregony, Fowey, Penryn, Kallington, Leskeard, Lestwithiel, Helston, Penzance et Redruth.
VI. Arrondissem. Septent. (1).	York	York, Leeds, Wakefield, Halifax, Rippon, Pontefract, Hull, Richmond, Scarborough, Boroughbridge, Malton, Sheffield, Doncaster, Whitby, Beverley, Northallerton, Burlington, Knaresborough, Barnesley, Sherborne, Bradford, Tadcaster, Skipton, Wetherby, Ripley, Heydou,

(1) Dans les assises du printems, les arrondissemens septentrionaux ne s'étendent que jusqu'à York et Lancastre. Les assises, à Durham, Newcastle, Appleby et Carlisle, ne se tiennent qu'en automne, et ont le titre de *long arrondissement*.

Arrondissemens.	Comtés.	Villes principales.
Suite de l'Arrondis. Septent.		Howden, Thirske, Gisborough, Pickering et Yarum.
	Durham	Durham, Stockton, Sunderland, Stanhope, Barnard-Castle, Darlington, Hartlepool et Awkland.
	Northumberland	Newcastle, Tinmouth, North Shields, Morpeth, Alnwick et Hexham.
	Lancaster	Lancaster, Manchester, Preston, Liverpool, Wigan, Rochdale, Warrington, Bury, Ormskirk, Hawkshead et Newton.
	Wetmoreland	Appleby, Kandal, Lonsdale, Kirby-Stephen, Orton, Ambleside, Burton et Milthorpe.
	Cumberland	Carlisle, Penrith, Cockermouth, Whitheaven, Ravenglass, Egremont, Keswick, Workington et Jerby.

(Middlesex et Cheshire ne sont pas compris dans ces arrondissemens, parce que ce dernier a ses lois municipales et ses privilèges particuliers. Il en est de même de la principauté de Galles, qui se divise en 4 arrondissemens).

Comtés exclusifs desarrondissemens.	Middlesex	Londres, lat. N. 51 d. 30 min. long. O. 2 d 25 m. Westminster, Uxbridge, Brentford, Chelsea, Highgate, Hampstead, Kensington, Hackney et Hampton Court.
	Cheshire	Chester, Nantwich, Macclesfield, Malpas, Northwich, Middlewich, Sandbach, Congleton, Knotsford, Frodisham et Haulton.

Arrondissemens du pays de Galles.

Arrondissem. N. E.	Flint	Flint, St. Asaph et Holywell.
	Denbigh	Denbigh, Wrexham et Ruthen.
	Montgomery	Montgomery, Llanvylin et Welchpool.
Arrondissem. N. O.	Anglesey	Beaumaris, Holyhead et Newburgh.
	Caernarvorn	Bangor, Conway, Caernarvon et Pullhilly.
	Merioneth	Dolgelly, Bala et Harlegh.
Arrondissem. S. E.	Radnor	Radnor, Prestean et Knighton.
	Brecon	Brecknock, Built et Hay.
	Glamorgan	Llandaff, Cardiff, Cowbridge, Neath et Swansey.
Arrondissem. S. O.	Pembroke	St. David, Haverfordwest, Pembroke, Tenby, Fiscard et Milfordhaven.
	Cardigan	Cardigan, Aberistwith et Llanbadaren-vawr.
	Caermarth	Caermarthen, Kidwelly, Lanimdovery, Landilovawr, Langharn et Lanelthy.

EN ANGLETERRE.

40	Comtés qui envoient au parlement.	80 chevaliers.
25	Cités (Ely, point; Londres 4).	50 citoyens.
167	Bourgs, chacun 2.	334 députés.
5	Bourgs (Abingdoo, Banbury, Bewdley, Higham Ferrars et Monmouth) chacun 1.	5
2	Universités.	4 représentans.
8	Cinq ports (Hastings, Douvres, Sandwich, Romney, Hythe, et leurs 3 dépendances, Rye, Winchelsea et Seaford) 2 chacuo.	16 barons.

DANS LA PRINCIPAUTÉ DE GALLES.

12	Comtés.	12 chevaliers.
12	Bourgs (Pembroke 2, Merioneth, point) 1 chacun.	15 députés.

EN ÉCOSSE.

53	Comtés.	30 chevaliers.
37	Cités et bourgs.	15 députés.
	TOTAL.	558

Outre les 52 comtés qui entrent dans la division de l'Angleterre, et de la principauté de Galles, il y a encore plusieurs corporations ou districts, auxquels des chartes royales ont accordé le droit et les privilèges de comtés. Ainsi, Londres est un comté distinct de celui de Middlesex; ainsi, les cités d'York, de Chester, de Bristol, d'Exeter, de Norwich, de Worcester, et les villes de Kingston, sur le Hull, et de Newcastle, sur le Tyne, forment autant de comtés séparés de ceux dans le territoire desquels elles sont situées. Il en est de même de Berwick, ville d'Écosse sur le Tweed, qui forme un comté particulier, qui a, sous sa juridiction, un petit territoire de 2 milles, sur le bord septentrional de la rivière.

On comprend les bourgs et les cités sous le nom général de ville; car un bourg ou une cité est une ville, quoiqu'une ville ne soit pas toujours bourg ou cité. La différence qu'il y a entre un bourg et une ville, c'est que le premier envoie des députés au parlement. Il y a des bourgs qui forment des corporations, et d'autres qui n'en forment pas; et quoiqu'ils soient ruinés,

comme l'est Old-Sarum, ils conservent cependant le droit de représentation au parlement. Une cité est un bourg, formant corporation, qui a eu ou qui a encore un évêque ; car la corporation survit à la suppression de l'évêché. Les faubourgs sont un des attributs de la cité. Il y a aussi des cités qui jouissent, comme nous l'avons déjà dit, du privilège des comtés.

Sol, Air, Saisons, Eau. — Le sol de l'Angleterre et du pays de Galles varie dans chaque comté ; mais cette différence est bien moins encore l'effet de la nature du terrain, qui doit cependant y contribuer pour quelque chose, que du progrès que les habitans de chaque comté ont fait dans la culture des terres et des jardins, dans le desséchement des marais, ainsi que dans plusieurs autres améliorations, qui y ont été poussées à un plus grand degré de perfection que dans aucune autre partie du monde, excepté en Chine. J'épuiserais des volumes, si je voulais entrer dans le détail de ces améliorations : il suffira de dire, en général, que dans une bonne saison, l'Angleterre tire des profits immenses du superflu de ses grains qu'elle vend aux étrangers.

Le sol de l'Angleterre paraît singulièrement propre à produire du bois de charpente. Les plantations d'arbres qui environnent les maisons des nobles, des riches particuliers, et même des simples paysans, présentent une perspective tout à-la-fois agréable et imposante. Quelques personnes croient avoir remarqué que le bois de chêne, qui entrait jadis dans la construction des immenses flottes de l'Angleterre, n'est plus aujourd'hui aussi abondant ; mais comme le public et le gouvernement n'ont fait éclater, à cet égard, ni plaintes, ni appréhensions, il faut croire qu'il y a de grandes provisions en réserve ; ou, peut-être, que les chantiers ont été naguères approvisionnés par des bois venant de l'Amérique, ou des bords de la Baltique.

Quant à l'air, j'ajouterai peu de chose à ce que j'ai dit touchant le climat. (1) A la vérité, il est chargé en plusieurs

(1) Le climat d'Angleterre réunit plus d'avantages qu'on ne lui en accorde communément, si l'on admet sur ce sujet l'opinion de Charles II et celle de William-Temple, qui, tous deux, avaient beaucoup voyagé. « Je dois ajouter (dit le chevalier Temple,

endroits des vapeurs que les vents d'Ouest chassent de l'Océan Atlantique ; mais ces vapeurs sont dissipées par les vents et les tempêtes ; en sorte, qu'à cet égard, l'Angleterre est un séjour plus désagréable que nuisible aux étrangers et aux personnes délicates. Il faut cependant convenir que la température de l'Angleterre est si changeante, et en conséquence si défavorable à certaines constitutions, que l'on voit un grand nombre d'habitans aller chercher la santé dans les pays étrangers.

Après les observations que nous avons faites sur l'air de l'Angleterre, le lecteur peut se former une idée du retour des saisons dans cette île. Elles y sont si incertaines, qu'il est impossible de les décrire. Le printems, l'été, l'automne et l'hiver se succèdent à la vérité ; mais l'époque où chacune d'elles commence et finit, n'est pas déterminée. Le printems commence tantôt en février, et tantôt en avril. En mai, la campagne est souvent couverte de gelée ; au lieu de fleurs et de verdure. Quelquefois il fait aussi froid le premier jour de juillet, qu'au milieu de décembre ; et d'autrefois, le thermomètre est, à la même époque, aussi haut qu'en Italie. Le mois d'août a aussi des vicissitudes et de chaleur et de froid ; septembre et octobre sont les mois les plus agréables de l'année. On y éprouve quelquefois les quatre saisons en un jour ; le froid, le tempéré, le chaud et le tems doux. Il est inutile, d'après cela, d'essayer de peindre les quatre saisons. Cependant leur inconstance n'a pas les effets qu'on doit naturellement appréhender. L'espace de quinze jours ou de trois

---

» dans ses Œuvres mêlées, partie II, pag. 11, édition in-8. 1690),
» en faveur de notre climat, ce que j'ai entendu dire au roi,
» comme il convenait à un roi d'Angleterre qui aimait et estimait
» son pays. Plusieurs personnes se plaignaient devant lui de notre
» climat, et vantaient ceux de l'Italie, de l'Espagne, et même de
» la France. Le meilleur, répondit-il, avec raison, est celui où
» l'on peut rester à l'air avec plaisir, ou au moins sans danger, un
» plus grand nombre de jours dans l'année, et d'heures dans le
» jour. Ce qui était, à son avis, plus praticable en Angleterre
» qu'en aucun autre pays de l'Europe : et je crois, ajoute sir Wil-
» liam, que cela est vrai, même en France et dans les Pays-Bas,
» où la chaleur, le froid et le changement des saisons est bien plus
» sensible que chez nous. (*Note de l'Auteur*).

semaines au plus, suffit pour faire mûrir les fruits, et les habitans se plaignent rarement de la chaleur. La plus grande irrégularité des saisons ne produit pas, comme dans les autres pays, la famine et la disette. Cela est dû à l'état florissant de l'agriculture; car la disette dont on s'est plaint quelquefois, a presque toujours été l'effet des exportations de grains qui n'étaient pas en proportion avec les retours.

Sous le nom d'*eaux*, je ne veux pas parler des ruisseaux, des rivières et des lacs, mais seulement des eaux minérales et de celles qui servent aux usages de la vie. Les plaines de l'Angleterre ont, en général, des sources et des fontaines excellentes, mais elles ont presque toutes une saveur minérale. Sur les hauteurs, les habitans suppléent à la disette d'eau par des puits profonds. Le tempérament des Anglais, et les maladies auxquelles ils sont sujets, ont fait donner beaucoup de soin à la recherche des eaux salutaires : aussi n'y a-t-il aucun pays au monde, aussi riche que l'Angleterre en eaux minérales. Les plus célèbres sont les bains chauds de Bath et de Bristol dans le comté de Sommerset; ceux de Buxton et de Matlock dans la province de Derby, et les eaux minérales de Tunbridge, d'Epsom, d'Harrowgate et de Scarborough. On fait aussi usage de l'eau de mer dans la médecine; et les Anglais ont les fibres si délicates, que les malades, soit en buvant, soit en se baignant, peuvent distinguer l'eau d'une côte de celle d'une autre.

Montagnes, Aspect du Pays.— Les Anglais ont poussé l'industrie si loin, qu'ils suppléent aux faveurs que la nature accorde si libéralement à d'autres pays, et qu'ils la surpassent même à quelques égards. Rien au monde n'égale la beauté des champs cultivés de l'Angleterre. La variété des plaines et des montagnes, les prairies et les champs de blé, les terrains enclos et les plantations, les palais des grands et les maisons commodes, les villages rians et les fermes opulentes, les villes et les cités décorées des plus vives couleurs de la nature, tout cela est d'une beauté inexprimable. Les terrains les plus stériles ont aussi leur verdure, mais ce qui donne sur-tout une idée de l'industrie des Anglais, c'est de voir que les cantons du royaume que la nature avait rendu stériles, présentent l'aspect le plus agréable, depuis qu'ils ont été fertilisés par la main de l'homme. En un mot, on peut dire

avec assurance qu'il n'y a point de pays en Europe qui surpasse celui-ci en beauté et en opulence.

Quoique l'Angleterre soit couverte d'agréables collines et de sites élevés, cependant elle a peu de montagnes; les plus connues sont le Peak dans la province de Derby, le Endle dans le duché de Lancastre, le Wolds dans le duché d'York, le mont Chéviot sur les frontières d'Ecosse, le Chiltern dans le comté de Bucks, le Malvern dans la province de Worcester, le Cotswold dans celle de Glocester, le Wrekin dans le comté de Shrop, enfin celle de Plinlimmon et Snowdon dans la principauté de Galles: cependant cette dernière province et les parties septentrionales de l'Angleterre sont, en général, des contrées montagneuses.

Rivières et Lacs. — Les rivières ajoutent beaucoup à la beauté et à l'opulence de l'Angleterre. La Tamise, l'une des plus belles du monde, prend sa source dans les confins de la province de Glocester, un peu au Sud-Ouest de Cirencester; et après avoir reçu le tribut de plusieurs rivières, elle passe à Oxford, traverse Abingdon, Wallingford, Marlow et Windsor; elle baigne ensuite Kingston, où elle rencontrait autrefois la marée qui, depuis la construction du pont de Westminster, ne remonte pas, dit-on, au-delà de Richemond; elle coule ensuite à Londres, et après avoir partagé les comtés d'Essex et de Kent, en s'élargissant dans son cours, elle se jette dans la mer à Nore, d'où elle est navigable pour les gros vaisseaux jusqu'au pont de Londres. En consultant la carte, le lecteur aura une idée plus juste de son cours. Les étrangers ont long-tems blâmé les Anglais, de n'avoir élevé qu'un petit nombre de ponts sur cette importante rivière; car, pendant plusieurs siècles, elle n'eut que ceux de Londres et de Kingston, depuis le Nore jusqu'à cette dernière ville. Ce défaut provenait de la cherté des matériaux nécessaires pour construire des ponts de pierre, et peut-être plus encore du goût que les Anglais avaient pour les transports par eau, et du dessein d'encourager la navigation. Depuis que le commerce, les richesses et le trafic intérieur ont fait de si grands progrès, on a multiplié les ponts; et rien n'égale la beauté et la commodité de ceux de Westminster et de Black-Friards (des moines noirs), qu'on a construits depuis quelque tems. Les villes de Battersea, de Putney, de

Kew, de Richemond, de Walton et d'Hampton-court, situées sur la Tamise, ont pareillement de beaux ponts, et chaque jour, le zèle des particuliers en fait construire de nouveaux.

Le Medway prend sa source aux environs de Tunbridge, et se jette dans la Tamise à Sheerness; les plus gros vaisseaux remontent cette rivière jusqu'à Chatam. La Severn, la seconde rivière de l'Angleterre, et la plus rapide, naît à Plinlimmon-hill dans le Nord de la pricipauté de Galles, commence à être navigable à Welch-Pool, court à l'Est jusqu'à Shrewsbury, d'où elle dirige sa course au Midi, passe à Bridgnorth, à Worcester et à Tewkesbury où elle reçoit le bras supérieur de l'Avon; à Glocester, elle coupe au Sud-Ouest, reçoit, près de son embouchure, l'Uske et la Wye, et se jette dans le canal de Bristol, auprès de King-road, où s'arrêtent les gros vaisseaux qui ne peuvent remonter jusqu'à Bristol. Le Trent sort des marais du comté de Stafford, et courant au Sud-Est, traverse le bourg de Newcastle-sur-Line, et partage cette province en deux parties; de-là tournant au Nord-Est, sur les confins du comté de Derby, il passe à Nottingham, traverse cette province dans toute sa longueur; lorsqu'il a reçu dans son sein l'Ouse et plusieurs autres rivières, il prend le nom de Humber, et se jette dans la mer au Sud-Est de Hull.

Les autres rivières principales de l'Angleterre, sont l'Ouse, (mot celtique qui signifie eau); elle se jette dans l'Humber, après s'être grossie du tribut de plusieurs rivières. Il y a une rivière du même nom, qui prend sa source dans le comté de Bucks, et se jette dans la mer, à Lynn, dans la province de Norfolk. Le Tine traverse le Northumberland de l'Ouest à l'Est, et se jette dans la mer d'Allemagne à Tinmouth, au-dessous de Newcastle. Le Tees va aussi de l'Ouest à l'Est, sépare le comté de Durham de la province d'York, et se jette dans la mer d'Allemagne au-dessous de Stockton. Le Twéed, sur les confins de l'Écosse, suit la même direction, et se jette dans la mer à Berwick. L'Eden traverse du Sud au Nord le Westmoreland, le Cumberland, passe à Carlisle, et se jette dans le golfe de Solway au-dessous de cette ville. Le bras inférieur de l'Avon coule à l'Ouest, traverse le comté de Wilts jusqu'à Bath, ensuite sépare la province de Sommerset de

celle de Glocester, passe à Bristol, mêle ses eaux à celles de la Severn, peu au-dessous de cette ville. Le Derwent va de l'Est à l'Ouest, traverse le Cumberland, et se jette dans la mer d'Irlande peu au-dessous de Cockermouth. Le Ribble roule de l'Est à l'Ouest, à travers le duché de Lancastre, et se jette dans la mer d'Irlande, après avoir baigné les murs de Preston. Le Mersey sépare le comté de Chess du duché de Lancastre, passe par Liverpool, et se jette dans la mer d'Irlande, peu au-dessous de cette ville. Le Dée prend sa source dans le pays de Galles, sépare le comté de Flints de celui de Chess, et a son embouchure dans le détroit de Saint-Georges au-dessous de Chester.

Les lacs sont peu nombreux. Cependant le témoignage de l'histoire, et l'aspect même du sol, nous apprennent que les marais et les étangs étaient très-nombreux avant qu'on les eût desséchés et convertis en terres labourables. Les principaux lacs de l'Angleterre sont ceux de Soham, de Wittlesea et celui de Ramsay, dans l'île d'Ely, au comté de Cambridge. Ces lacs, dans les lieux marécageux, forment, dans la saison pluvieuse, des volumes d'eau de 15 ou 20 lieues de circonférence On connaît le marais de Winander, dans le Westmoreland, et quelques autres petits lacs dans le pays de Lancastre, auxquels on a donné le nom d'eaux de Derwent.

Forêts. — Les premiers rois normands, soit par des vues politiques, afin de mettre plus efficacement leurs nouveaux sujets sous le joug, soit par abus du pouvoir, convertirent une vaste étendue de terrain en bois, pour y jouir du plaisir de la chasse. Ces bois furent gouvernés par des lois particulières ; de manière qu'à l'époque de la grand'chartre on fut obligé de faire un code de lois pour les forêts, et les *juges-en-eyre*, ainsi nommés, parce qu'ils donnaient audience en plein air, furent établis pour les faire observer. Mais ces immenses forêts, au nombre de 69, disparurent avec le tems ; il n'en reste plus qu'un petit nombre, dont les principales sont celles de Windsor, de New-Forest, de Dean, et de Sherwood. Ces forêts produisaient autrefois une grande quantité d'excellens chênes, d'ormes, de frênes, de bouleaux, de noyers, de peupliers, d'érables et d'autres espèces de bois. Autrefois on voyait en Angleterre, sinon des forêts,

du moins des bois considérables de châtaigniers, qui surpassaient en bonté les autres bois de construction, comme on peut s'en convaincre en examinant de grands édifices encore subsistans, dans lesquels les lambris et les toits de châtaigniers sont frais et bien conservés, quoiqu'il y en ait plusieurs qui aient plus de 600 ans.

MÉTAUX ET MINÉRAUX. — Les mines d'étain de la province de Cornouaille tiennent, à juste titre, le premier rang parmi les métaux de l'Angleterre; elles furent connues des Grecs, et sur-tout des Phéniciens, plusieurs siècles avant l'ère chrétienne; et depuis que les Anglais ont trouvé l'art de faire, avec de l'étain, de la vaisselle de fer-blanc, ces mines sont une source de richesses pour la nation. On trouve, dans les veines de l'étain, le mondic, espèce de minerai, qui était autrefois de peu de valeur; mais il y a environ 70 ans que sir Gilbert Clark découvrit l'art de le travailler, et l'on dit qu'il rapporte aujourd'hui 3,500,000 fr.; il égale en bonté le meilleur cuivre d'Espagne, et fournit une quantité proportionnée de pierre de calamine qui entre dans la composition de l'airain; on a fait pour ces mines des lois particulières, que l'on appelle lois sur l'étain; et les mineurs ont des privilèges et des coutumes qui sont encore en vigueur. Le nombre de tous les mineurs de Cornouaille est, dit-on, de 100,000. Cet étain a quelque peu d'or, et le plomb anglais est impregné d'argent. L'argent monnoyé d'Angleterre est connu sous le nom de *rose*, et celui du pays de Galles, sous le nom de *panache du prince*. Le Devonshire et d'autres comtés produisent du marbre de la meilleure espèce, qui a l'apparence et la dureté du granit d'Égypte. On trouve, en plusieurs endroits, des carrières de pierre. Le Northumberland et le comté de Chess possèdent du sel et de l'alun. La terre de foulon est d'une si grande importance pour les manufactures de drap, qu'on en a défendu l'exportation sous les peines les plus sévères. On trouve le charbon de terre dans plusieurs comtés; mais la ville de Londres, pour entretenir un commerce qui est la pépinière des matelots, tire principalement le sien des carrières du Northumberland et de l'évêché de Durham. Les cargaisons sont embarquées à Newcastle et à Sunderland, d'où l'on en exporte dans différens pays pour des sommes considérables.

VÉGÉTAUX, ANIMAUX DE TERRE ET DE MER. — Cet article est si considérable, et l'on a fait tant d'améliorations dans l'agriculture et le jardinage, même depuis les excellens tableaux qu'on a dressé de leurs progrès, que nous sommes forcés de renvoyer le lecteur à ses observations et à sa propre expérience. En parlant du sol, j'ai déjà dit quelque chose du commerce de blé que fait l'Angleterre ; mais on ne peut rien statuer de certain sur la quantité de froment, de seigle, d'orge, de pois, de féves, d'avoine, vesce, et des grains propres à la nourriture des chevaux que produit ce royaume. On a multiplié d'excellentes institutions pour perfectionner l'agriculture, et ceux qui les dirigent, animés de l'esprit public, font connaître par l'impression le résultat de leurs expériences et de leurs découvertes ; ce qui prouve que l'agriculture et le jardinage peuvent encore parvenir à un plus haut degré de perfection. Le miel et le safran sont naturalisés en Angleterre. Il est presque inutile d'informer le lecteur le moins instruit en quelle abondance croissent les meilleurs fruits, tels que les pommes, les poires, les prunes, les cerises, les pêches, les abricots, les pavies, les groseilles, les framboises, et autres productions de jardins, et quelle grande quantité de cidre, de poiré, d'hidromel, et d'autres liqueurs semblables on fait dans différens comtés. Le cidre gardé quelque tems, fait d'une certaine manière et avec de bonnes pommes, est quelquefois préférable aux vins blancs de France. Les Anglais ont poussé, en agriculture, jusqu'à naturaliser chez eux les fruits de différentes contrées, tantôt par une simple culture, mais le plus souvent par le moyen des serres chaudes. Les ananas (pine-apples) sont délicieux, et très-abondans en Angleterre. Il en est de même de plusieurs fruits des Deux-Indes, de la Perse et de la Turquie. Les raisins sont d'un goût très-agréable, mais ils n'ont pas assez de force pour qu'on en puisse faire du vin ; et il faut convenir aussi que l'humidité de l'air nuit singulièrement à la culture des fruits délicats. Les jardins potagers produisent en abondance toutes sortes de légumes, de racines et de salades excellentes, tels que des artichaux, des asperges, des choux-fleurs, des choux, des brocolis, des pois, des féves, des haricots, des épinards, des cardes-poirées, des laitues, des céleris, des chicorées, des raves, des carottes, des pommes-de-terre,

terre, des champignons, des poireaux, des oignons, des échalottes.

On cultive dans le duché et dans le comté de Bedford le pastel, dont on fait usage dans la peinture ; on cultive dans d'autres comtés le chanvre et le lin. Mais la culture qui a réussi le mieux en Angleterre est celle de la luzerne, de la quinte-feuille, du trèfle, du sainfoin, et d'autres fourrages dont on tire le plus grand parti. C'est aux botanistes qu'il appartient de faire l'énumération des différentes espèces d'herbes, de racines et d'arbrisseaux utiles et salutaires qui croissent dans différentes parties de l'Angleterre. Le sol des provinces de Kent, d'Essex, de Surry et de Hampshire est très-favorable à la culture tendre et délicate du houblon, qui forme aujourd'hui une branche de commerce très-importante.

Quant aux animaux, nous parlerons d'abord des quadrupèdes. Les bœufs anglais sont très-gros et très-gras ; mais quelques personnes préfèrent, pour l'usage de la table, les bœufs beaucoup moins gros de l'Écosse ou du pays de Galles, lorsqu'ils ont été engraissés dans les pâturages d'Angleterre. Les chevaux anglais sont incomparables pour le feu, la vigueur, la légèreté et la docilité. Les citoyens de toutes les classes, depuis le monarque jusqu'au paysan, ont fait d'incroyables efforts pour perfectionner la race de ce noble animal ; ils ont vu leurs peines couronnées par le plus grand succès, puisque les chevaux anglais réunissent aujourd'hui les qualités et la beauté qu'on admire dans ceux de l'Inde, de la Perse, de l'Arabie, de l'Espagne et des autres pays. Il n'est pas rare de voir un cheval anglais parcourir sept lieues dans une heure. Aussi rien n'égale l'excellence de la cavalerie ; et un chasseur fait en ce pays des choses incroyables à la chasse du cerf et du renard. Ceux qui sont attelés aux équipages des riches particuliers, sont d'une beauté remarquable, et coûtent quelquefois 20,000 francs. Les plus forts et les plus lourds sont destinés aux charrois et aux travaux de l'agriculture. L'exportation des chevaux est aujourd'hui un objet de commerce très-considérable. Mais pour empêcher les autres pays de se servir des chevaux anglais pour perfectionner les races chez eux, on n'exporte que ceux de ces animaux qui ont été coupés. On commence également à perfectionner en Angleterre la race des ânes et des mulets.

Les moutons anglais sont de deux sortes; les uns sont destinés à l'usage de la table; les autres ne sont estimés que pour leur toison. Ceux-ci sont très-gros, et leurs toisons forment la principale source de la richesse de l'Angleterre. On dit qu'il y a des comtés où les habitans perfectionnent la race des moutons avec autant de soins que celles des chevaux et des chiens, et que particulièrement dans la province de Lincoln, il n'est pas rare de voir vendre un de ces animaux la somme de 1,200 fr. Il faut cependant convenir que ces gros moutons sont un bien mauvais manger. On évalue à 12 millions le nombre des toisons recueillies dans une année, qui, au prix moyen de 47 sous, font 28,800,000f.; mais cette somme est beaucoup moindre aujourd'hui, que le prix des toisons est diminué d'un quart. L'autre espèce de moutons, qui s'engraissent sur les dunes de Banstead, de Bagshot-Heath et dans le Devonshire, où croît une herbe extrêmement courte, que les fermiers appellent la *petite-morsure*, ne le cède presque point au gibier en saveur et en délicatesse.

Les mâtins et les boule-dogues anglais passent pour les chiens les plus forts et les plus courageux du monde; mais le changement de sol ou de nourriture les fait dégénérer dans les pays étrangers. Le roi Jacques Ier lança, par curiosité, deux boule-dogues anglais contre le lion le plus terrible de sa ménagerie; cet animal succomba sous leurs efforts. Le mâtin a le courage du boule-dogue, sans en avoir la férocité; il est connu sur-tout pour sa fidélité et la docilité de son naturel. On trouve en Angleterre des chiens de toutes espèces, soit pour la chasse, soit pour les usages domestiques.

Ce que j'ai dit de l'abâtardissement des chiens anglais dans les pays étrangers est applicable aux coqs, qui procurent des plaisirs si cruels, par leurs combats sanglans. Le courage de ces oiseaux a quelque chose d'étonnant. Un coq de bonne race périt sur le champ de bataille, ou n'en sort que victorieux. Les possesseurs de ces généreux animaux sont très-curieux de leur généalogie.

L'Angleterre a une grande quantité d'oiseaux domestiques, tels que dindons, paons, coqs, poulets, chapons, oies, cignes, canards et pigeons. Elle a aussi des oiseaux sauvages, tels que des sarcelles, des pluviers, des buses, des oies et canards sauvages, des faisans, des perdrix, des coqs

des bruyère, des grues, des cailles, des bécasses, des ramiers, des faucons de toute espèce, des milans, des chathuans, des hérons, des corneilles, des corbeaux, des pies, des sansonnets, des geais, des merles, des grives, des rossignols, des chardonnerets, des linottes, des alouettes, et une infinité de petits oiseaux. On y élève aussi le joli serin des Canaries. Le *wheat-ear*, qui est un oiseau particulier à l'Angleterre, dispute et emporte souvent sur l'ortolan même le prix de la délicatesse et de la saveur.

Peu de pays sont aussi bien pourvus que l'Angleterre en poissons de mer et de rivières. Les étangs et les rivières sont remplis de saumons, de truites, d'anguilles; de brochets, de perches, d'éperlans, de carpes, de tanches, de barbots, de goujeons, de rougets, de vandoises, de mulets, de brêmes, de plies, de carrelets, d'écrevisses, sans compter un poisson très-délicat, nommé *chaw*, que l'on ne trouve, dit-on, que dans les lacs du pays de Galles et du Cumberland. Les poissons de mer sont la morue, le maquereau, le merlan, le hareng, la pelamide et la sole. Le john-dory, que l'on pêche sur les côtes occidentales, est regardé comme un mets très-délicat, ainsi que le mulet rouge. On pêche plusieurs autres poissons sur les mêmes côtes. Les huîtres sont les coquillages les plus abondans. On les trouve par couche sur des bans; mais la multiplication de l'espèce exige des soins particuliers. Les écrevisses de mer, les crabes, les chevrettes et les escalopes, un des plus délicieux coquillages, les moules et les peloncles, ainsi que beaucoup d'autres, abondent dans les mers d'Angleterre. Les baleines fréquentent les côtes septentrionales; les marsouins et les veaux marins sont très-nombreux dans la Manche.

Quant aux reptiles, tels que les couleuvres, les vipères, les serpens et les vers; et aux insectes, tels que les fourmis, les moucherons, les frêlons et les mouches, l'Angleterre en est infestée autant que les autres contrées de l'Europe; et la différence, s'il y en a, est plutôt du ressort de l'histoire naturelle que de la géographie.

(L'article suivant, avec le tableau y relatif, n'est point tiré de *Guthrie* ni de *Pinkerton*, mais des papiers officiels et des autres sources immédiates et authentiques. L'auteur de cet article n'a point eu de part à la rédaction générale de

ce volume ; mais nous pouvons assurer qu'il ne se trouvera, entre les détails qu'on donne ici et les indications ou descriptions générales, aucune autre *contradiction* que celles qui pourraient résulter de la *date* plus ou moins moderne des documens dont on s'est servi.)

Recherches sur les accroissemens de la population dans la Grande-Bretagne et dans l'Irlande

(*Nota.* Le premier tableau de statistique correspond à cet article et à cette page).

On n'avait jusqu'ici que des calculs hypothétiques *ou de vieilles traditions*, pour fixer une opinion sur l'état de la population dans les îles britanniques.

Les Anglais, persuadés avec raison qu'il y avait eu un accroissement de population très-considérable, évaluaient, d'après des hypothèses statistiques, la population de l'Angleterre, avec la principauté de Galles, à *onze* millions. En traitant l'Irlande et l'Ecosse avec un peu moins de faveur, ils trouvaient un total de *dix-sept* millions d'habitans, pour tout l'empire britannique en Europe. Quelques-uns rabaissaient modestement cette somme d'un million ou même de deux.

En France, on opposait à cette opinion des raisonnemens encore plus faibles et plus vagues. On prétendait d'abord que la population de l'Angleterre propre était resté stationnaire depuis un siècle, et qu'elle était en 1800 comme elle avait été en 1700, savoir, de sept à huit millions. Ensuite on se récriait sur les *émigrations* en Amérique, et de déclamation en déclamation, on parvint à s'imaginer que dans toutes les îles britanniques il n'y avait que *dix à onze* millions d'habitans.

Les *papiers officiels*, mis sous les yeux du parlement britannique, le 2 juillet 1801, ont terminés toutes ces discussions. On sait à présent qu'il se trouvait,

En Angleterre, avec la principauté de Galles.	8,923,165 habit.
L'Ecosse avec ses îles était estimée (le recensement n'était pas terminé).	1,600,000
	10,523,165 habit.

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" NAPOLI

E

G GRANNE.

ugmentation des bestiaux
e ces deux sortes de ter

grandes demandes des
es dilapidations dans la

gmentation énorme des
re avait, en 1588, dit-o
voudrais pas garantir l'e
ns; aujourd'hui à 28.

progrès du luxe; on con
eurre et les fromages;
o livres de fromage.

paysans, pouvant gagner
mier puissent les payer
ux exige moins de gens

nbrées.

consommation des farine
oigne le pain de seigle, q
que le climat d'Anglet
de la farine de fromen
soient mûrs; la farine

lture,
elle de
ement
etc.;
nt les

grandes fermes, que l'
isibles au bien public,
foule dans les cités; le
c.

se est
nclot beaucoup de terre
Pair a exposé avec beau
20 mai 1793.

es terres arables. La dispro-
uses :

ne royale et marchande, et

transport des marchandises;
, en 1794 plus de 2 millions;
nombre de moutons à 14 ou

rchées; la même chose a lieu
0,000 livres de beurre, et

ent des gages trop hauts, pour
pâturages, parce que le soin

depuis vingt ans. Le peuple
rès-peu patriotique, puisqu'il
. Il y a plus; on ne se con-
ers coupent leurs blés avant
ais la quantité est diminuée

s par plusieurs économistes,
de leurs villages, vont aug-
fermes ne compensent pas ce

de chasse.

re, dans un discours au par-

Digitized by Google

Ci-contre.	10,523,165 habit.
L'Irlande, en 1788.	3,197,920
L'armée, la marine, les matelots inscrits et autres classes non comprises dans le recensement, ainsi que les îles de Man, de Guernesey, Jersey et autres.	582,000
Total de l'empire britann. en Europe.	14,303,085 habit.

Les détails se trouvent dans le tableau ci-joint, en autant qu'on pû les donner, n'ayant eu sous les yeux qu'un *extrait* de l'ouvrage complet de M. Sinclair sur l'Ecosse.

Pour prendre une juste idée des forces respectives de la France et de l'Angleterre, il ne suffit pas de comparer leur territoire et leur population *en Europe*; il faut se rappeler que l'Angleterre possède des colonies vastes et très-peuplées. Les habitans de ces colonies sont au nombre de 24 à 25 millions, dont 23 millions seulement aux Indes-Orientales. De ce nombre il y a peut-être 1 million et demi d'Anglais.

Il en résulte que l'Angleterre n'est pas un antagoniste aussi faible que certains orateurs l'assurent. Le système militaire et commercial de ce pays est sans doute exagéré, mais il ne l'est pas dans un degré aussi extrême qu'on affecte de le dire. L'accroissement de la population serait prodigieux aujourd'hui, si les nombreuses émigrations en Amérique ne l'avaient constamment contre-balancé. Elles ont enlevé à la Grande-Bretagne et à l'Irlande au moins 8 millions d'individus.

Maintenant, examinons quelle est la *progression successive* de cette augmentation, qui, sans avoir rien d'extraordinaire, est cependant assez considérable pour un pays qui a fourni tant d'émigrans à des colonies si vastes et si nombreuses?

La réponse à cette question se trouve également dans les papiers officiels, que nous venons de citer, mais seulement pour *l'Angleterre* propre.

Etat des Baptêmes et des Décès.

En 1700. . . .	138,979	baptisés.	121,299	enterrés.
1720. . . .	140,986	———	148,406	———
1750. . . .	163,523	———	143,072	———
1780. . . .	201,310	———	177,299	———
1798. . . .	240,243	———	167,749	———
1800. . . .	227,093	———	185,970	———

Etat des Mariages contractés.

En 1754.	35,610.
1780.	56,320.
1798.	72,113.
1800.	63,429.

Quoique ces résultats, fondés sur *les registres d'église*, ne soient nullement complets, attendu qu'ils ne regardent que les membres de *l'église épiscopale* ou *anglicane*, ils peuvent cependant servir de baromètre politique pour indiquer les *variations* dans l'accroissement de la population. Il résulte de la comparaison des deux derniers termes, que cet accroissement a *diminué* depuis 1798, c'est-à-dire, depuis l'époque où les effets cumulés de la guerre et de la disette, long-tems suspendus et balancés par des circonstances favorables, se sont enfin faits sentir dans cette île.

En 1798 il y avait eu un accroissement de 72,494 individus; en 1800 il n'y en eut que 42,023.

En 1800 il y eut 8,684 mariages de moins qu'en 1798.

Les effets de *l'émigration pour les colonies* paraissent surtout avoir été considérables dans la première moitié du siècle qui vient de s'écouler. La *petite vérole* exerçait dans les années de 1720 à 1740, d'affreux ravages. L'inoculation n'était pas encore connue, elle n'a pas été généralement répandue avant 1760, et dans quelques contrées, avant 1780. Il mourait généralement 1 sur 2 de ceux qui étaient attaqués de cette maladie, aujourd'hui il n'en meurt que 1 sur 40.

Une autre source des maladies se trouvait anciennement dans la *malpropreté* qui régnait dans les rues et places publiques. L'Angleterre, à cet égard, a fait des progrès étonnans, elle a laissé tous les pays, nommément la France, loin derrière elle. Aussi *les fièvres putrides* sont elles devenues extrêmement rares ; et, en général, les exemples de *longévité* sont beaucoup plus fréquens en Angleterre, et surtout en Ecosse, que dans la plupart des pays continentaux.

Cependant, lorsque certains auteurs anglais prétendent établir *la proportion* entre le nombre des naissances et de décès d'un côté, et celui des vivans de l'autre, ils ne devraient pas s'appuyer sur ces registres de paroisses, qu'ils regardent eux-mêmes comme *incomplets*. C'est en se fondant sur cette base très-fausse, que l'on a dit qu'il ne mourait que 1 sur 59 ou 60, dans beaucoup de provinces d'Angleterre, proportion évidemment trop favorable.

Les accroissemens de la population sont sur-tout sensibles dans les villes commerçantes. Cependant ceux qui donnaient à Londres *un million* d'habitans se sont trompés. Voici quelle est, selon le recensement, la population de cette capitale.

La *cité de Londres*, en dedans et en dehors des remparts.	122,733 habit.
La *cité de Westminster*, avec les franchises.	159,708
Le *bourg de Southwark*.	67,448
La *division d'Holborn*.	175,820
Celle du *Tower*.	189,293
	715,002 habit.

Le nombre des maisons de Londres fut porté à 152,109 selon *Mazzinghi*, dans son ouvrage intitulé : *History of the antiquity and present state of London*, 1793. En 1795 M. *Colqhoun*, magistrat de Londres, le porte à 162,000.

L'accroissement successif de la population, à *Liverpool*, se trouve détaillé dans l'ouvrage intitulé « *Essais medical philossphical and expérimental by* M. *Percival*, 1789.

Il y avait,	en 1700.	5,714 habitans.
	en 1710.	8,161
	en 1728.	10,446
	en 1730.	12,074
	en 1740.	18,086 habitans.
	en 1750.	22,099
	en 1760.	25,787
	en 1770.	34,004
	en 1789.	55,000

C'est au commerce et à la navigation que cette augmentation d'habitans est due; comme les données suivantes le prouvent,

En 1751.	Droits de bassin	1,776 l. st.	Vaisseaux entrés.		543.
En 1787.	———	11,645 —	———		4,045.

Dans le même ouvrage, on trouve sur la ville de *Manchester* les détails suivans.

Il y avait,	en 1717.	8,000 habitans.
	en 1757.	19,939
	en 1773.	27,246
	en 1773.	55,354

(1) *Birmingham* n'est, juridiquement parlant, qu'un *village*; la terre dans laquelle ce superbe village est situé contient 30,000 acres. Birmingham n'en occupe que 1,100; le seigneur territorial en tire annuellement 70,000 livres sterling de cens et rentes. Les 279,000 acres restans ne lui rapportent que 5,000 liv. sterl. Voici les accroissemens successifs de cette ville;

En 1700.	2,500 maisons.	. .	15,032 habit.
En 1780.	7,000 ———	. .	60,000
En 1800.	11,000 ———	. .	73,670

(1) *Voyage en Allemagne, France et Angleterre*, par *Frédéric Snédorf*, 1797, en danois.

Le canal pour amener les charbons de terre à Birmingham a coûté 70,000 liv. sterl. Les actions de souscripteurs étaient de 140 liv. sterl. Elles valent aujourd'hui 370 liv. sterl. Un tonneau de charbon coûtait auparavant 13 schelling, il n'en coûte maintenant que 7. Cet ouvrage patriotique a beaucoup contribué à l'agrandissement de la ville.

A Birmingham, y compris son territoire, il se fabrique annuellement des marchandises pour une valeur de 3 millions 840,000 liv. sterl.

Leeds, dans la province d'York, s'est tellement enrichi par des fournitures faites dans la dernière guerre, qu'au lieu de 16,380 habitans qu'on comptait il y a vingt ans, elle en renferme à présent 33,162 (1).

Edimbourg, en 1780, avait 60,800 habitans; en 1791 le nombre en était augmenté à 85,444. A Leith, qui est le port d'Edimbourg, la douane avait, en 1763, rapporté 580 liv. sterl.; en 1783 on en retira 4,000 liv. sterl. (*Arcot*, history of Edimbourgh, 1789).

Paisley, voyez ci-après page 319, avait en 1737 trois ou quatre milliers d'habitans; aujourd'hui elle en a 19,900. On y fabrique pour 4 millions de France de fil blanc seulement.

Les accroissemens de *Dublin* sont très-remarquables; en voici quelques détails.

En 1644.	8,159	habit.	
En 1681.	40,000	——	
En 1741.	121,400	——	
En 1760.	131,000	——	
En 1788.	199,800	——	13,685 maisons.
En 1795.	210,329	——	14,320 ———

Entr'autres causes de cet accroissement, on doit compter l'état amélioré des manufactures en coton et toile; on y employait,

(1) Dans l'ouvrage, intitulé *Statistical account*, par *Benjamin Pitts-Caper*, d'où nous tirons ce fait, il se trouve 53,162; mais c'est certainement une faute d'impression.

en 1773..	2,550 quintaux de coton.	2,220 quint. de fil.
en 1787..	7,153 ——————	22,710 ————

Il n'y a aucun doute que la population, depuis un siècle, ne se soit portée vers les grandes villes, au désavantage des villages; mais il ne faut pas faire de cette circonstance un terme pour déclamer contre l'utilité politique des manufactures et du commerce. Si dans quelques contrées le nombre des cultivateurs est trop petit, en proportion de la masse totale de la population, il ne s'en suit pas de-là qu'il y a trop de fabriques dans le pays; la cause la plus réelle de la dépopulation des campagnes, d'après M. *Sainclair*, se trouve dans *le système des grandes fermes*. Partout on réuni les petites fermes pour en faire des grandes; les moyens de subsister diminuent, et avec eux la population décroît. Au contraire, par la quantité de fermes, le nombre d'habitans s'accroît. Dans la paroisse de *Madaïs*, en Ecosse, on comptait 189 habitans en 1755; les fermes furent partagées, et en 1791 il y avait 300 individus; dans la paroisse de *Tongue*, la même opération fit augmenter le nombre des habitans de 1,093 à 1,439.

Mœurs, usages et amusemens. — Les Anglais ont généralement la taille belle, les traits réguliers, et le teint frais. Cependant il est probable que le grand nombre d'étrangers, qui, depuis 150 ans, s'est mêlé et uni aux naturels par des mariages, a altéré ces belles formes que les Anglais tenaient de leurs ancêtres. Tels sont les traits, la taille, le teint et la grace des Anglaises, que l'on peut dire, avec raison, que l'Angleterre est le pays natal de la beauté. Mais ce n'est-là que leur moindre merite; elles ont de plus en partage la prudence, la sagesse, la propreté, l'affection la plus tendre pour leurs époux et leurs enfans, et toutes les vertus de la vie domestique.

L'Anglais est, de tous les peuples du monde, celui qui aime le plus la propreté; il a les nerfs si délicats, que l'imagination affecte quelquefois mortellement les personnes des deux sexes. C'est au point qu'avant la methode de l'inoculation, il eût été impoli de prononcer en bonne compagnie, le

nom d'une maladie aussi affreuse que la petite-vérole. Cet excès de sensibilité est regardé comme une des causes des singularités qui composent le caractère de la nation anglaise. Quelquefois elle donne de la réalité aux plus simples apparences, et voit, dans le présent, des dangers qui sont bien éloignés; mais, lorsque le péril est réel, il n'est aucun peuple qui déploie plus de résolution et de courage. Les Anglais aiment les clubs et les festins, qui, lorsqu'ils se renferment dans les bornes de la tempérance et de la modération, sont pour eux le remède le plus efficace pour ces maladies de l'ame, qui leur sont particulières, et dont les étrangers croient que la nation entière est plus ou moins attaquée.

Ces observations conviennent également aux personnes du plus haut rang, qui ont néanmoins changé singulièrement leur manière de vivre, depuis l'avènement de la maison de Hanovre, et sur-tout depuis quelques années. La noblesse et les gens riches ont pris les mœurs polies des étrangers avec lesquels ils entretiennent plus de liaisons que leurs ancêtres. Aujourd'hui ils ne voyagent plus dans la première jeunesse, sous la conduite d'un gouverneur ou d'un domestique; pour rapporter dans leur patrie les vices des pays étrangers, mais ils voyagent par goût pour la société, et dans un âge plus mûr, lorsque les passions ont perdu de leur force, et que la raison a acquis toute la sienne. La société y a beaucoup gagné en Angleterre; on y voit maintenant autant d'étrangers que l'on voit d'Anglais ailleurs. Ce commerce influe de plus en plus sur l'esprit de la société, surtout depuis que les deux sexes se livrent à ses agrémens.

Les nobles et les gens riches qui ne prennent pas un si grand essor, recherchent moins l'éclat que le bonheur. Ils étudient et entendent mieux qu'aucun peuple du monde l'art de se procurer les commodités de la vie dans leurs maisons, dans leurs jardins, dans leurs équipages, dans leurs terres, et ils n'épargnent rien pour atteindre un but si louable. On a cependant observé que ce tour d'esprit les rendait moins communicatifs qu'ils ne devraient l'être; mais aussi le peu de liaisons qu'ils forment sont sincères, cordiales et indissolubles. Ces habitudes se retrouvent dans la classe inférieure, et même parmi les commerçans. Cet amour du bien-

être et des commodités de la vie peut être appelé la passion dominante des Anglais ; elle vit toujours en eux ; et, pour la satisfaire, ils se donnent des peines et des soins incroyables. Un marchand économe et rangé, qui fait un commerce soutenu, est en état de se retirer des affaires à cinquante ans, et d'acheter une terre, ou de placer sa fortune dans les fonds publics : alors il fixe sa résidence dans une maison commode, à la campagne, et souvent dans le comté où il a reçu le jour, et prétend même aux égards qui ne sont dus qu'aux gentilshommes. Mais sa manière de vivre est toujours convenable à sa fortune.

Les Anglais font sur-tout connaître leur extrême sensibilité dans les souscriptions considérables que les deux sexes consacrent au soulagement des malheureux. L'Anglais compatit vivement à l'infortune de ses semblables, et pousse quelquefois la générosité envers les pauvres à un point qui peut nuire à l'industrie, en étouffant, dans la dernière classe du peuple, le desir de mettre quelque chose en réserve pour la vieillesse et pour les maladies, qui sont les motifs qui excitent le plus puissamment les hommes au travail. Ceux qui contribuent à ces souscriptions sont encore taxés à proportion de leur fortune, pour les pauvres de leurs paroisses qui ont un droit légal à leurs bienfaits, et la somme que l'on prélève de cette manière s'élève à plus de 70 millions par an. Cependant, les institutions de charité, telles que des infirmeries, des hôpitaux, qui ne rentrent point dans celles des paroisses, sont peut-être susceptibles d'inconvénient. Les sommes considérables destinées à la construction des édifices de charité, les engagemens contractés par les directeurs, et le choix des médecins qui acquièrent souvent par-là une réputation peu méritée, et qui les conduit à la fortune, deviennent quelquefois la source d'une infinité de cabales qui n'ont rien de commun avec l'esprit d'une charité désintéressée, et qui sont le fruit des préventions et de l'amitié, et même de l'intérêt particulier.

Malgré tant d'institutions bienfaisantes, qui suffiraient dans tout autre pays pour bannir la pauvreté, les rues de Londres et les grands chemins de l'Angleterre, sont couverts de malheureux qui mendient, qui bravent la sévérité des lois. Il faut

attribuer cela à la manière de vivre de la basse classe du peuple qui, en Angleterre, dédaigne des mets qui, dans d'autres pays, seraient regardés comme des objets de luxe et de sensualité.

Les Anglais se montrent sensibles au malheur réel ou prétendu, accidentel ou mérité d'un commerçant, le soulagent généreusement, et quelquefois le mettent dans une situation meilleure qu'auparavant. Les dernières classes sont capables de ces actions de générosité; mais l'ostentation et la vanité diminuent souvent le prix de leurs bienfaits. Le défaut général des Anglais de tous les rangs, est de donner à la fortune une injuste préférence sur toute autre considération; chez eux, la richesse soit en public, soit en particulier, tient souvent lieu de toutes les vertus. Cette funeste erreur prend sa source dans l'esprit d'industrie et de commerce, qui n'a pas d'autre motif que le gain, et dans la partie démocratique de la constitution, qui fait de la propriété le seul titre qui conduise à la législature, aux honneurs, aux places et aux distinctions.

Un anglais instruit et bien élevé est le plus accompli de tous les hommes; il a cependant de la réserve et de la retenue; il est peu communicatif; cette froideur peu aimable, n'est point affectée, mais naturelle. Les grands seigneurs n'accordent pas toujours aux savans et aux hommes de génie, la considération qu'ils méritent; quelquefois même ils dédaignent les meilleures productions littéraires, lorsqu'ils n'en connaissent pas les auteurs. Tant qu'a subsisté la division politique des Whigs, et des Torys, les chefs de chaque parti affectaient de protéger les talens littéraires; mais les encouragemens pécuniaires qu'ils leur donnèrent étaient très-modiques, et le petit nombre de gens de lettres qui furent nommés aux places du gouvernement, le durent à une connaissance profonde des affaires, ou à cette souplesse qui est le partage ordinaire des subalternes. Le règne brillant de la reine Anne et celui de ses prédécesseurs qui eurent tant d'obligations aux gens de lettres, fournissent à peine un exemple d'un homme de génie qui, comme tel, se soit enrichi. Adisson reçut un traitement d'environ 7,000 f. par an, pour ses voyages. Pope, qui était catholique romain, refusa la pension qu'avait eu Craggs, secrétaire-d'état du parti des Whigs; et l'on a remarqué que son ami, le comte d'Oxford, qui était Tory, devenu premier ministre, ne fit rien pour lui,

et se contenta de le plaindre de son attachement pour l'église romaine. Depuis quelque tems, il est vrai, des hommes d'un talent distingué, et même des littérateurs médiocres, ont été pensionnés par la couronne; mais la conduite de quelques-uns d'eux, fait juger que le gouvernement a mis un prix et des conditions à ses bienfaits.

La conversation des Anglais est très-inégale; tantôt elle est fine, spirituelle, enjouée; tantôt solide, grave et pleine de sens; d'autrefois sèche, froide, rebutante; elle est tout cela dans la même personne. Les festins sont très-bruyans; pour y être applaudi, il suffit de crier bien haut et d'assaisonner son discours du sel le plus piquant: c'est ce qui arrive toujours dans les compagnies nombreuses; mais dans les cercles choisis, on aime, au plus haut degré, les plaisirs de l'esprit et d'une conversation raisonnable.

Le courage est une qualité qui semble naturelle aux Anglais. Avant de pouvoir parler, les enfans montrent déjà qu'ils savent se mettre en garde pour boxer, espèce d'exercice particulier aux Anglais, et qui demande une force de poignet dont peu de peuples sont capables; c'est ce qui donne aux soldats anglais une si grande supériorité dans les batailles qui doivent être décidées à la baïonnette. Sous de bons commandans, les Anglais réunissent le courage de la patience à celui de l'action. Les soldats essuient, sans tirer, le feu de l'ennemi; mais à leur tour, ils font le plus grand ravage dans les rangs ennemis (1); dans les combats de mer, ils n'ont point d'égaux. Les Anglais inventent peu, mais perfectionnent les inventions qu'ils reçoivent d'ailleurs. Dans les arts mécaniques, ils l'emportent sur toutes les nations connues. L'application profonde qu'ils donnent à leur étude favorite, est telle qu'elle absorbe toutes leurs idées; elle produit ces distractions et ces fréquentes absences d'esprit qu'on leur reproche.

Tout ce que je viens de dire, doit s'entendre des Anglais d'aujourd'hui; car on ne peut douter qu'il ne se fasse cha-

(1) On sent combien ces éloges sont exagérés, et éloignés même de la vérité: mais c'est un Anglais qui parle; et un Anglais se croit le premier de sa nation, et met sa nation au-dessus de toutes les autres.

que jour de grands changemens dans leurs mœurs et leurs habitudes. Les grandes fortunes faites dans les dernières guerres, l'immense territoire acquis par le traité de 1763, et sur-tout l'augmentation prodigieuse du commerce et des propriétés anglaises dans les Grandes-Indes, ont introduit en Angleterre une race d'hommes qui se sont enrichis sans industrie, et ont créé un nouveau système de finances en diminuant la valeur de l'or et de l'argent. Le tems seul nous éclairera sur les suites de cette révolution; mais jusqu'à présent elle ne paraît pas très-favorable, puisqu'elle a donné à la classe commerçante, le goût désordonné du luxe et du jeu, et leurs effets funestes; et qu'elle inspire à tous les particuliers le désir d'égaler et de surpasser en magnificence la noblesse et les seigneurs de la cour. Les mœurs simples et frugales qui existaient chez les commerçans avant l'avènement de la maison régnante, ont fait place à une extravagance sans goût dans les habits et dans les équipages, et aux plaisirs les plus ruineux, non-seulement dans la capitale, mais encore dans toutes les villes commerçantes du royaume.

Depuis le commencement de ce siècle, les usages des Anglais ont également éprouvé les plus grands changemens. L'antique hospitalité de ce peuple est exilée parmi les paysans, ou ne se manifeste que pendant les élections. Des amusemens, pour lesquels la nation se passionnait autrefois, sont maintenant tombés en désuétude. L'opéra, les spectacles, les redoutes, les mascarades, sont aujourd'hui le seul plaisir à la mode dans la capitale. La musique, le jeu, la danse, règnent aussi dans toute l'étendue du royaume. J'ai déjà parlé de la chasse du cerf et du renard, et des courses de chevaux pour lesquelles les Anglais sont passionnés jusqu'à la folie.

Il n'est pas impossible de justifier le goût que les Anglais ont pour des amusemens de ce genre. L'application sérieuse avec laquelle ils se livrent aux affaires, la vie sédentaire et la bonne chère les obligent de prendre de l'exercice; et quelques personnes pensent que ces amusemens ont beaucoup contribué à perfectionner chez eux les races de chevaux. Les Anglais témoignent la plus grande indifférence au milieu des révolutions du jeu; mais la perte est souvent suivie du suicide: un anglais se tuera plutôt que d'appeler la vengeance des lois sur un fripon qui l'a volé. A la honte de la nation, le combat

de coqs est, après la chasse et les courses de chevaux, l'amusement favori des grands et des petits. Le théâtre de ces combats est toujours environné d'une foule de spectateurs qui se repaissent du spectacle des souffrances et de la mort de cet oiseau généreux; et chaque spectateur est intéressé dans des paris, souvent pour une somme considérable. Le jeu de mail qui demande la force et l'adresse d'une athlète, est encore en vigueur dans les provinces du Sud et de l'Orient, où quelquefois les personnes du plus haut rang se livrent à cet exercice. On se livre encore à d'autres exercices, parmi lesquels il s'en trouve de très-violens, tels sont le bâton, la lutte, le jeu de boule, les quilles, le palet, les barres, auxquels il faut joindre la chasse aux canards, la course à pied, les courses d'ânes, la danse, les marionnettes, l'arbre du mois de mai, et sur-tout la sonnerie des cloches, espèce de musique dont les Anglais prétendent avoir fait un art.

Le spectacle barbare des boxeurs, naguères aussi nombreux en Angleterre que l'étaient autrefois à Rome les gladiateurs, est défendu; mais ce dernier penchant triomphe encore souvent du frein des lois. Tous les lieux d'amusemens publics, excepté les théâtres du roi, sont soumis, par acte du parlement, à une police régulière. Les autres passe-tems pratiqués dans les autres contrées, tels que la paume, le siam, le billard, le jeu de cartes, l'exercice des nageurs, la pêche à la ligne, la chasse au gibier et à la petite bête, sont également familiers aux Anglais. Ils ont deux amusemens particuliers, et qui ont un but d'utilité extrêmement louable, et qui consistent à diriger sur l'eau une chaloupe à la rame et à la voile. Ce dernier passe-tems a été, sinon introduit, du moins encouragé par le père du roi régnant, le dernier prince de Galles, et peut être regardé comme une amélioration nationale. Les Anglais aiment extrêmement à patiner; et quoiqu'ils ne soient que médiocrement habiles à cet exercice, ils s'y livrent quelquefois même au péril de leur vie. Les lois sur la chasse ont privé la classe du peuple d'un grand divertissement, sans répondre pourtant aux vues des riches; car les fermiers et les habitans de la campagne détruisent dans les nids, le gibier qu'ils n'osent pas tuer à coups de fusil. Ce monopole établi sur la chasse, chez un peuple qui jouit d'un aussi grand degré de liberté, a été considéré sous des aspects bien différens.

HABILLEMENS.

Habillemens.—Avant le règne de Georges III, les deux sexes suivaient les modes de France; mais les militaires, pour plaire au dernier roi, avaient adopté une partie du costume allemand. Aujourd'hui les Anglais dictent la mode aux Français eux-mêmes, au moins pour ce qui regarde l'élégance, la propreté et la richesse des atours. Les gens de qualité de l'un et de l'autre sexe portent, dans les grandes occasions, des habits d'or et d'argent, des brocards les plus riches, des satins, des soieries, des velours simples ou façonnés; mais ce qui fait un grand honneur à la cour, c'est qu'elle ne fait aucun usage de marchandises étrangères de ce genre. Quelques-unes de ces riches étoffes ont été, dit-on, portées à un aussi haut degré de perfection en Angleterre, qu'elles le sont en France ou dans d'autres contrées. La quantité de bijoux qu'on étale dans les grandes maisons, surpasse toute idée, sur-tout depuis que les Anglais ont fait de si grandes acquisitions dans les Indes. Dans les maisons ordinaires, les gens de qualité sont vêtus à l'instar des citoyens honnêtes, c'est-à-dire, avec propreté et simplicité, et sans autre élégance que celle du drap et du linge le plus beau. L'habillement complet des ecclésiastiques consiste en une robe, une soutane, un manteau, un chapeau de castor, et le tout noir; et l'habillement négligé est un frac gris, et du linge tout uni. Les médecins dont l'accoutrement, la perruque immense et la longue épée étaient au moins ridicules, commencent à s'habiller comme tout le monde. Les Anglais, de quelqu'état qu'ils soient, commerçans, propriétaires ou gens de loi, ont tous du goût pour les plaisirs de la campagne; alors un frac léger, un chapeau rond font toute leur parure. Les Anglais préfèrent la propreté à la recherche dans leurs habillemens; mais depuis le commencement du règne actuel, les habits de cour sont d'une magnificence que rien n'égale. Il est peu de petits marchands qui, les jours de fête, ne portent sur eux pour la valeur de 2400 liv. en chapeau, perruque, linge, bas et souliers; et même les mendians paraissent alors dans les rues avec une mise décente; en un mot, il n'y a que les gens perdus de l'un et l'autre sexe, qui soient autrement. La parure d'un artisan ou d'un manufacturier est, dans les jours de fête, la mesure de son industrie et de ses mœurs.

Religion. — Eusèbe et les anciens écrivains ecclésiastiques disent positivement que le christianisme fut prêché,

pour la première fois, par les apôtres mêmes et leurs disciples, dans les provinces méridionales de l'Angleterre. Il est raisonnable de croire que les succès des Romains ouvrirent une libre carrière aux progrès de l'évangile. Il est également certain que les armées romaines étaient remplies d'officiers et de soldats chrétiens. Les légions qui vinrent si souvent en Angleterre pour étendre et assurer les conquêtes de l'empire, apportèrent le christianisme avec elles, et le répandirent parmi les naturels. Si quelqu'un des apôtres visita cette contrée payenne, ce ne peut être que Saint-Paul, qui était doué d'un zèle, d'un courage et d'une activité sans bornes. Mais l'histoire ne nous a point conservé le nom du saint personnage qui prêcha le premier l'évangile en cette île, ni l'époque précise de cette révolution. La tradition, qui nous présente Joseph d'Arimathie et Saint-Pierre, comme les premiers prédicateurs, et Simon Zelotès, comme le premier martyr de l'Angleterre, sont des fables forgées par les moines. On est suffisamment autorisé à dire que vers l'an 150, un grand nombre de Bretons avait embrassé la foi chrétienne, et que vers l'an 182, il y avait, suivant le témoignage de l'archevêque Usher, une école où les ministres de l'évangile se formaient à la prédication. C'est à cette époque que le christianisme commença à prendre quelque consistance, et à exercer l'influence la plus salutaire sur les habitans de plusieurs districts de l'Angleterre. Il n'est pas nécessaire de répéter ici ce que nous avons dit dans l'introduction touchant les causes de la grandeur et de la décadence de l'autorité papale en Europe. J'observerai seulement ici que Jean Wicklef, anglais de naissance, qui fit ses études à Oxford, sous le règne d'Edouard III, eut la gloire de mettre publiquement en question, et de combattre avec hardiesse une doctrine qui passait pour évidente depuis tant d'années.

L'église anglicane est épiscopale; elle est gouvernée par des évêques, dont les bénéfices furent convertis en baronies, par Guillaume-le-Conquérant. Leurs titulaires ont acquis par-là le droit de s'asseoir et de voter dans la chambre des pairs. Les bénéficiers d'un rang inférieur, sont aujourd'hui francs-tenanciers; mais en plusieurs cantons, les laïcs se sont appropriés leurs dîmes. L'inégalité des revenus est une source de censures, dirigées contre la constitution de

l'église anglicane. Il y a des bénéfices qui s'élèvent depuis 7,000 jusqu'à 36,000 francs de rente annuelle, tandis qu'il y en a beaucoup, sur-tout dans le pays de Galles, qui peuvent à peine fournir un honnête nécessaire à un ministre, qui est quelquefois père de famille. Mais il n'est pas aisé de remédier à cet abus, à moins que le haut-clergé ne se prête lui-même à la réforme. Le prince et les particuliers ont fait les plus grands efforts pour augmenter les revenus des pauvres ecclésiastiques.

Les dignitaires de l'église d'Angleterre, tels que les doyens, les prébendiers et autres, jouissent généralement de très-bons revenus, dont quelques-uns surpassent même ceux des évêques; c'est pourquoi il arrive souvent qu'on réunit un riche doyenné, ou quelqu'autre bénéfice à un évêché, dont le revenu est trop modique. Aujourd'hui le clergé de l'église anglicane est, quant au temporel, dans une situation très-florissante, parce que les dîmes augmentent dans la même proportion que les produits des terres qui, depuis quelque tems, sont cultivées en Angleterre avec un soin et des succès vraiment étonnans. Depuis Henri VIII, les rois d'Angleterre prennent le nom de chef suprême de l'église; mais ce titre ne donne aucun droit spirituel; seulement il confère au roi le pouvoir de s'opposer à toute innovation dans le culte; et le monarque a pris la place que le pontife de Rome avait avant la réforme, quant au temporel et à l'économie intérieure de l'église. Mais la seule part qu'il prend aux disputes religieuses, consiste à empêcher qu'il ne se forme des assemblées dogmatiques, et à donner la sanction aux droits que les lois accordent au clergé.

L'église anglicane est gouvernée, sous l'autorité du roi, par deux archevêques et vingt-quatre évêques, outre ceux de Sodon et de Man qui, ne possédant point de baronie, ne siègent pas au parlement. Les deux archevêques sont ceux de Cantorbery et d'York, à qui l'on donne le titre de *votre grace*. Celui de Cantorbery est premier pair du royaume, et métropolitain de l'église anglicane. Dans les cérémonies publiques, il a le pas immédiatement après la famille royale; et précède tous les ducs et les officiers de l'état. Il a le droit de tenir des cours ecclésiastiques sur toutes les affaires qui ressortissaient autrefois de la cour de Rome, autant cepen-

dant qu'elles ne sont contraires ni à la loi de Dieu, ni à l'autorité royale. En conséquence, il jouit du privilège d'accorder des licences et des dispenses en certains cas, et d'approuver les testamens des personnes dont la fortune n'excède pas 120 francs. Il a pour suffragans les évêques de Londres, de Winchester, d'Ely, de Lincoln, de Rochester, de Litchfield et Coventry, de Norwich, de Glocester, d'Hereford, de Worcester, de Bath et Wells, de Salisbury, d'Exeter, de Chichester, d'Oxford, de Peterborough, de Bristol, et ceux de Saint-David, de Landaff, de Saint-Asaph, et de Bangor, dans le pays de Galles.

L'archevêque de Cantorbery tient, de la constitution et des lois d'Angleterre, un pouvoir si étendu, que depuis la mort du fameux archevêque Laud, dont nous tracerons ci-après le caractère, le gouvernement a toujours eu la prudence de n'élever à cette importante dignité que des hommes d'une modération reconnue, qui tous réunissaient, à cette qualité précieuse, les vertus les plus éminentes, et les connaissances les plus profondes. Cette conduite a produit les effets les plus heureux pour la tranquillité de l'église, et par conséquent pour celle de l'État.

L'archevêque d'York a le pas sur tous les ducs qui ne sont pas du sang royal, sur tous les officiers de l'État, à l'exception du lord chancelier. Il a pour suffragans les évêques de Durham, de Carlisle, de Chester, de Sodon et de Man. Il exerce dans le Northumberland le pouvoir palatin ; et sa juridiction s'étend sur toutes les causes criminelles.

On salue les évêques du nom de *votre seigneurie ;* ils ont le titre de *très-révérends pères en Dieu*, (hight reverend fathers in God), et ont le pas sur tous les barons laïcs. Ils jouissent de tous les privilèges de la pairie. Ceux de Londres, de Winchester, de Durham, de Salisbury, d'Ely et de Lincoln, ont des revenus suffisans pour soutenir la dignité de leur rang. Les fonctions des évêques consistent dans l'examen des prêtres et des diacres, dans les consécrations des églises et des lieux destinés aux sépultures, et dans l'administration du sacrement de confirmation. Leur juridiction a pour objet d'approuver les testamens, de conférer la direction des biens des personnes mortes *ab intestat*, de prendre soin des biens périssables qui n'ont point d'administrateur,

de nommer aux bénéfices, de fonder de nouvelles cures, de défendre les libertés de l'église, et de faire tous les trois ans la visite de leur diocèse.

Revenus des archevêchés et évêchés.

Cantorbery.	2,682	liv. ster.
York.	1,610	
Londres.	2,000	
Durham.	1,821	
Winchester.	3,124	
Ely.	2,134	
Bath et Wells.	533	
Hereford.	768	
Rochester.	358	
Litchfield et Coventry.	559	
Chester.	420	
Worcester.	929	
Chichester.	677	
St. Asaph.	187	
Salisbury.	1,385	
Bangor.	131	
Norwich.	834	
Glocester.	315	
Lincoln.	894	
Landaff.	154	
Bristol	294	
Carlisle.	531	
Exeter.	500	
Péterborough.	414	
Oxford.	381	
St.-David.	426	

Les évêques de Londres, de Durham et de Winchester, ont le pas sur tous les évêques, qui prennent, après eux, leur rang par ancienneté. J'ai déjà parlé des doyens et des prébendiers des cathédrales. Mais il est difficile de leur assigner un autre degré d'utilité, que celui d'ajouter à la pompe du culte, et d'offrir des places à des ecclésiastiques distingués par leurs talens et leurs vertus; mais dans ce choix, l'intrigue

l'emporte souvent sur le mérite. L'Angleterre compte environ 60 archidiacres, dont les fonctions consistent à visiter les églises deux ou trois fois l'année ; mais leurs places sont moins lucratives qu'honorables. Au-dessous d'eux sont les doyens ruraux, autrefois appelés archiprêtres, qui sont chargés de transmettre les volontés de l'évêque au clergé inférieur, qui est composé des simples prêtres, et des diacres.

Le gouvernement de l'église anglicane réside, à proprement parler, dans une assemblée représentative, ou synode national, qui répond exactement à l'idée que nous avons d'un parlement. Cette assemblée est convoquée à la même époque que le parlement. Elle est chargée d'examiner l'état de l'église, de citer devant elle ceux qui soutiennent des opinions nouvelles, contraires à la doctrine de l'église anglicane. Sous le règne de la reine Anne, et au commencement de celui de Georges Ier., quelques ecclésiastiques ambitieux élevèrent les synodes nationaux à un degré de puissance contraire aux principes de la tolérance religieuse et de la liberté civile ; de manière que la couronne fut obligée de déployer la prérogative qu'elle a de convoquer et de dissoudre cette assemblée ; et depuis cette époque, on ne leur a jamais permis de siéger assez long-tems, pour qu'ils pussent traiter des affaires importantes.

La cour des *arches*, (of arches), est le plus ancien consistoire de la province de Cantorbery, et tous les jugemens prononcés en matière ecclésiastique par une cour inférieure, ressortissent devant elle. Les procédures se font au nom d'un juge que l'on appelle le doyen des arches. Il n'est permis qu'aux docteurs en droit de plaider devant ce tribunal. La cour d'audience à laquelle la chancellerie de l'archevêque était autrefois réunie, possède la même autorité. La cour des prérogatives, (the prerogatives court), est celle qui met le sceau aux testamens, et nomme les curateurs. Les cours privilégiées ont, quant à l'approbation du testament, une juridiction spéciale sur quelques paroisses, et sont indépendantes de l'évêque. On n'en compte pas moins de quinze dans l'étendue du diocèse de Cantorbery. La cour des délégués est ainsi nommée, parce qu'elle est composée des commissaires délégués par une commission royale ; mais elle n'est pas permanente. Chaque évêque a une cour qu'on

appelle le consistoire. Chaque archidiacre a aussi la sienne, ainsi que le doyen et le chapitre des églises cathédrales.

La tolérance et la modération sont aujourd'hui l'ame de l'église d'Angleterre. Elle laisse toutes les sectes rendre librement à Dieu le culte qu'il leur plaît. Naguères on a fait, il est vrai, des lois sévères contre les dissidens qui n'adhèrent point à la doctrine anglicane; mais ces lois sont restées sans exécution; et la liberté religieuse est maintenant plus assurée que jamais, par l'acte passé en 1779, qui accorde une tolérance légale aux ministres et aux maîtres d'école dissidens, et les dispense de souscrire à la doctrine de l'église anglicane.

Sans examiner ici les causes qui amenèrent la réformation sous Henri VIII, il est certain, qu'excepté le tems des troubles civils sous Charles Ier., le gouvernement épiscopal a toujours prévalu en Angleterre. L'acte si plein de sagesse, qui a reconnu le roi pour le chef suprême de l'église, a étouffé l'intolérance et l'esprit de persécution; et si les sectaires se sont multipliés en Angleterre, c'est par suite de ce principe qui a amené des désordres civils, je veux dire un je ne sais quoi qui rend les anglais très-délicats sur tout ce qui regarde la conscience et la liberté.

Le penchant que le clergé avait pour la religion romaine, sous les règnes de Henri VIII, d'Édouard VI et même d'Elisabeth, força l'autorité civile de porter la réformation au-delà des bornes prescrites. De-là naquirent les Puritains, ainsi nommés à cause de la pureté de leurs mœurs. C'étaient, pour la plupart, des hommes doués de piété et de religion; d'eux, sont descendus les Presbytériens modernes, qui ont hérité des mêmes qualités, et professent les meilleurs principes sur la liberté civile et religieuse: mais ils ont fait de grandes innovations dans le dogme de la foi. Ils ont adopté, ainsi que l'église d'Écosse, la doctrine de Calvin, qui tendait à l'abolition de l'épiscopat, et à donner le gouvernement de l'église à des prêtres égaux en autorité. Mais aujourd'hui les Presbytériens anglais, en matière de gouvernement, diffèrent peu des indépendans, ou congrégationalistes, ainsi nommés, parce qu'ils soutiennent l'indépendance de toutes congrégations religieuses, quelle que soit leur croyance; et dans ce sens, presque tous les dissidens de l'Angleterre sont devenus indépendans. Pour ce qui est de la doctrine, les Presbytériens

sont généralement Arminiens. Plusieurs de leurs ministres se sont très-distingués par leurs talens et leurs lumières ; et quelques-uns de leurs ouvrages sont estimés et goûtés par les membres de l'église anglicane. On peut dire la même chose de quelques ministres Anabaptistes et indépendans. Ceux-ci, en général, sont Calvinistes. Les Anabaptistes soutiennent que les enfans ne doivent point recevoir le baptême, et baptisent les adultes par immersion. Ils forment deux classes sous le nom d'Anabaptistes généraux et Anabaptistes particuliers. Les premiers sont Arminiens, et les seconds Calvinistes.

Le clergé d'Angleterre, animé d'un esprit de modération, traite les dissidens avec affection et amitié ; et quoique la hiérarchie de l'église, et l'institution de l'épiscopat soient à ses yeux des dogmes capitaux, il croit que la doctrine contraire, soutenue par les Presbytériens et les Anabaptistes, n'intéresse pas le salut. Et à la vérité, plusieurs membres de l'église établie pensent qu'ils ne sont pas obligés en conscience de croire à la doctrine renfermée dans les trente-neuf articles qu'on leur fait souscrire, avant de leur conférer les ordres sacrés. Naguères même, plusieurs ont soutenu dans leurs écrits que la méthode de souscrire des formules de système religieux, était contraire à l'esprit du christianisme et de la réformation. Des points de doctrine regardés autrefois comme trop sacrés pour être approfondis et combattus, sont aujourd'hui mis en controverse, et particulièrement le dogme de la Trinité. On a établi des églises dans lesquelles on a ouvertement renoncé à ce point de foi ; et l'on a vu des ministres abandonner de riches bénéfices, en assignant pour motif de leur conduite, qu'ils ne pouvaient admettre cette doctrine.

Les méthodistes sont une secte moderne qui a eu, dit-on, pour fondateur M. George Whitefield, théologien de l'église d'Angleterre. Cette secte est très-nombreuse, et il est difficile de développer les dogmes qu'elle professe. Les adeptes ont une grande prétention à la ferveur et à la dévotion. Leur fondateur croyant qu'il était indifférent de prier d'abondance, ou de puiser dans un livre la forme du culte et des prières, fit usage de ces deux méthodes. Ses disciples sont observateurs rigides des articles fondamentaux de l'église anglicane, et font profession du Calvinisme. Mais les méthodistes forment déjà plusieurs sectes : les uns reconnaissent M. Whitefield

pour fondateur, et les autres, M. Wesley: sans compter une foule de sectes subordonnées, (dont quelques-unes ont pris naissance en Écosse, comme celle des *Sandemaniens*), qui ont leurs partisans séparés, mais en bien petit nombre, soit à Londres, soit dans les autres villes du royaume. M. Whitefield est mort depuis quelques années; mais les églises qu'il a fondées près de Londres, sont toujours fréquentées par des personnes qui ont adopté ses principes, et qui conservent beaucoup de vénération pour sa mémoire. M. Wesley combattait quelques dogmes calvinistes, et particulièrement celui de la prédestination; mais il en conservait quelques-uns que ses sectateurs professent encore en apparence. Il fit bâtir une grande église près de Moorfield; il avait sous lui un grand nombre de prédicateurs subalternes qui lui obéissaient aveuglément, propageaient sa doctrine, et faisaient des prosélites dans tout le royaume. Après une longue vie, toute entière occupée à faire le bien, et après avoir eu la satisfaction de ramener à la vertu une multitude de personnes des dernières classes de la société, il est mort en 1791.

Les Quakers sont une secte religieuse qui prit naissance vers le milieu du dix-septième siècle. Voici un extrait de leur doctrine publié par eux-mêmes.

« Ils croient en un dieu éternel, créateur et conservateur » du monde; et en Jésus-Christ, son fils, le Messie et le » médiateur de la nouvelle alliance.

» Lorsqu'ils parlent de la conception miraculeuse de notre » sauveur, de sa naissance, de sa vie, de ses miracles, de » sa mort, de sa résurrection et de son ascension, ils se » servent toujours des termes de l'écriture, dont ils reconnaissent l'inspiration.

» Ils donnent à Jésus-Christ seul le nom de parole de » dieu, et non pas à l'écriture, quoiqu'ils aient la plus grande » vénération pour les livres sacrés, à cause du Saint-Esprit » qui les a dictés.

» Ils croient (et c'est-là leur dogme distinctif) que tout » homme reçoit, en naissant, une certaine mesure de lumière, de grâce, ou de l'esprit de Jésus-Christ, qui le » rend capable de distinguer le bien du mal, et de corriger » le penchant désordonné de la nature, que la seule force » de la raison ne saurait vaincre.

» Ils pensent que l'influence de l'esprit est nécessaire à » l'exercice du culte, et voient un obstacle à la pureté de » ce culte, dans les formes extérieures qui détournent l'at- » tention de l'ame de la secrète influence de l'esprit-saint. » Ils pensent qu'il est du devoir des chrétiens de se réunir, » et d'attendre en silence le moment de la céleste vision; et » croient qu'un simple soupir qui s'échappe pendant cette » extase, est plus agréable à Dieu que les cérémonies les » plus pompeuses.

» Comme ils n'encouragent d'autre ministère que celui » qu'ils croient naître de l'influence de l'esprit-saint, et qu'ils » ne restreignent pas le don de l'inspiration à la condition, » ni au sexe, et que l'homme et la femme ne sont qu'un en » Jésus-Christ, ils permettent aux personnes du sexe qui » ont les qualités nécessaires pour le ministère, de manifes- » ter les dons célestes pour l'édification de l'église.

» Ils pensent que les cérémonies du culte sont insuffi- » santes pour entretenir l'union de Jésus-Christ avec son » église; mais que la foi seule l'entretient par la participation » de la nature divine.

» Ils se déclarent contre la guerre et les sermens; ils se » renferment littéralement dans ce précepte positif de Jésus- » Christ : « *Ne jurez jamais* ». Ils soutiennent, d'après les » principes de la foi, l'exemple du seigneur, et l'influence » de son esprit sur les cœurs, que la guerre et les combats » répugnent à l'évangile.

» Ils rejettent les noms des Héros et des Dieux du paga- » nisme que, d'après l'antiquité, nous donnons aux jours » et aux mois, ainsi que l'usage de parler au pluriel à une » seule personne, usage né de la flatterie et de l'adulation. » Les complimens, le luxe dans les meubles et dans les habits, » les démonstrations extérieures de plaisir et de deuil, l'ob- » servation des jours et des tems, sont à leurs yeux des » choses incompatibles avec la simplicité et la sincérité de » la vie chrétienne. Ils condamnent les divertissemens pu- » blics, les jeux et les vains amusemens du monde, comme » entraînant une perte de tems, et dissipant l'attention que » l'on doit aux devoirs de la vie.

» Cette société a mis, au nombre de ses premiers devoirs, » le soulagement des pauvres, le maintien du bon ordre,

» l'obligation d'édifier le monde, et de tendre une main se-
» courable à ceux qui sont tombés en faute.

» Ils sont fermement convaincus que les procès sont con-
» traires à l'esprit de l'évangile. Ils enjoignent à leurs frères
» de terminer leurs différends par un prompt arbitrage, selon
» les règles d'impartialité qu'ils se sont tracées. Si quelqu'un
» d'eux refuse d'adopter ce mode de jugement, ou de s'y
» soumettre après l'avoir adopté, la règle de la société veut
» qu'il soit désavoué ».

Tout le monde sait que Guillaume Penn, l'un des prin-paux Quakers, jeta les fondemens de la Pensylvanie, à laquelle il donna un plan de liberté religieuse et civile, qui n'avait point d'exemple dans le monde. Pendant plusieurs années les Quakers furent à la tête de cette colonie; mais comme le grand nombre de citoyens de différentes sectes, avec lesquels ils partageaient le souverain pouvoir, lassé du gouvernement pacifique des Quakers, parvint à établir un mode de défense qui ne s'accordait point avec les principes de ces derniers, ceux-ci renoncèrent peu-à-peu au maniement des affaires publiques. Peu de tems avant la dernière révolution, la plupart d'entr'eux étaient confondus dans le rang des simples citoyens; et le refus qu'ils firent, à cette époque, de prendre les armes, les exposa à beaucoup de vexations par les contributions qu'on les obligeait de payer pour les frais de la guerre.

Un grand nombre de familles professent encore en Angleterre la religion romaine. L'exercice de leur culte est soumis à des restrictions très-douces. Les lois contre les catholiques sont très-sévères en apparence; mais ou on ne les exécute pas, ou on le fait avec tant de modération, que le catholique romain ne s'en plaint jamais. La loi leur fournit elle-même le moyen de se soustraire à la double taxe mise sur leurs propriétés territoriales: et comme ils sont affranchis des dépenses attachées à la poursuite des fonctions publiques, aux élections du parlement, et à d'autres charges semblables, ils sont en général dans une position assez aisée par rapport à la fortune. Quelques-unes des lois pénales, qui pesaient sur eux, viennent d'être abrogées, au grand contentement de tous les bons esprits, et malgré les clameurs que l'ignorance et la bigotterie ont élevées contre la sagesse

de cette disposition. Aujourd'hui les catholiques paraissent convaincus qu'ils ne pourraient que perdre à un changement dans le gouvernement, parce qu'ils inspireraient alors plus de jalousie au parlement, qui les accablerait chaque jour de charges plus pesantes et de peines plus sévères. Ces considérations ont fait, des catholiques romains, des sujets aussi soumis à la maison régnante que les autres citoyens. Très-peu de catholiques anglais, à l'exception de ceux qui avaient été élevés et qui avaient servi dans l'étranger, prirent part à la révolte de 1745. Et quoiqu'on eût les yeux toujours ouverts sur eux on n'en trouva qu'un bien petit nombre dont la conduite fût jugée coupable.

Les esprits forts de l'Angleterre ont également fait beaucoup de bruit dans le monde. Ce mot a reçu différentes acceptions. D'abord on a qualifié de ce nom les athées et les déïstes; ensuite on l'a donné à ceux qui, sans rejeter le christianisme, combattent certaines doctrines des formulaires, qu'ils croient opposées à la pureté originelle de la religion. Quant aux déïstes et aux incrédules, il y a de fortes raisons de croire qu'ils sont moins nombreux en Angleterre que dans les pays catholiques. La religion dans ces contrées est tellement défigurée par la superstition, que les gens raisonnables sont naturellement prévenus contr'elle, quand ils la voient à travers des formes si bizarres. Mais en Angleterre, où elle se montre sous les dehors les plus avantageux, l'on a moins de préjugés contr'elle; et l'on est par conséquent plus disposé à examiner les preuves évidentes de sa céleste origine. Il paraît même que les écrits des déïstes ont servi la religion bien loin de lui nuire, puisque la nécessité de leur répondre a fait éclore, pour la défendre, une foule d'argumens victorieux, que les adroits sophismes de l'incrédulité ne pourront jamais détruire.

Langage. — La Langue anglaise est un mélange de presque toutes les autres langues de l'Europe, sur-tout du saxon, du français et du celtique. Le saxon y domine. Les mots empruntés du français étant originairement latins, sont communs à d'autres langues, sur-tout à l'espagnole et à l'italienne. Sans entrer ici dans des détails approfondis, je me contenterai de dire qu'elle a toutes les propriétés des autres langues, sans avoir aucun de leurs défauts. Infiniment su-

périeure à l'italien, sous le rapport de la force, de l'énergie et de la précision, elle est plus riche que l'espagnol, et plus éloquente que l'allemand et que les langues du Nord. Comme la prononciation varie dans chaque province, on dirait qu'il y a plusieurs idiomes en Angleterre. Mais il y a très-peu de différence dans la prononciation des personnes bien élevées, de l'un et de l'autre sexe, qui communément entendent et parlent le français, et même l'espagnol et l'italien. On a observé que les étrangers entendaient difficilement les anglais qui parlent latin; et c'est peut-être la raison qui a fait négliger, même des savans, l'étude de cette langue.

Sciences et savans. — L'Angleterre peut être regardée comme le séjour des sciences et des muses. Alfred-le-Grand les cultiva aux tems des Saxons, c'est-à-dire, lorsque la barbarie et l'ignorance dominaient en Europe; et depuis cette époque l'Angleterre a toujours eu, dans son sein, des savans distingués par leurs talens et leurs lumières. Ils sont si nombreux, que la liste seule de leurs noms formerait un assez gros volume. Il faut avouer cependant que le bon goût des tems modernes laisse croupir, dans la poussière des bibliothèques, cette foule d'écrits, fruits des préjugés et des erreurs du moyen âge.

Les établissemens pour les progrès des bonnes études sont solides, et pourvoient au bien-être, à la paix et à toutes les commodités que peuvent desirer les professeurs. On ne voit nulle part rien qui puisse être comparé aux universités d'Oxford et de Cambridge. Tel est le respect qu'on a en Angleterre pour les sciences et ceux qui les cultivent, que ces deux établissemens n'ont point souffert au milieu de la fureur des guerres civiles. Le laborieux Leland, qui était lui-même une bibliothèque vivante, a publié le premier un abrégé des vies et des caractères des savans qui ont précédé Henri VIII, sous le règne duquel il vivait. Il a inséré, dans son ouvrage, la vie de plusieurs personnages du sang royal, et particulièrement du fils et de la fille d'Alfred-le-Grand, d'Editha, femme d'Edouard-le-Confesseur, et de plusieurs princes saxons, qui cultivèrent et protégèrent les muses.

En parlant des siècles d'ignorance, je serais inexcusable de passer sous silence Royer Bacon, ce prodige de science

et de philosophie, qui fut l'avant-coureur de l'illustre Bacon, baron de Verulam, qui le fut à son tour du grand Newton. Parmi les écrits qu'il nous a laissés, on trouve des traités sur la grammaire, les mathématiques, la physique, sur le flux et le reflux de la mer, sur l'optique, la géographie, l'astronomie, la chronologie, la chymie, la logique, la métaphysique, la morale, la médecine, la théologie, la philologie, et sur les obstacles qui s'opposaient aux progrès des sciences. Il vivait sous le règne de Henri III, et mourut à Oxford, vers l'an 1294. M. Walpole a fait un ouvrage pour conserver la mémoire de quelques auteurs anglais, qui ont fait le plus d'honneur aux lettres et à leur patrie. Nous renvoyons le lecteur à cet écrit.

Depuis la réformation, l'Angleterre est devenue une pépinière de gens de lettres. C'est rendre justice à la mémoire du cardinal Wolsey, que de dire que ce ministre, tant dangereux et perfide qu'il était, jeta, par son exemple, les premiers fondemens du goût, et contribua, en Angleterre, à la renaissance des lettres. Comme au tems de la réforme, les membres du clergé étaient divisés d'opinions religieuses, le ministre appela, dans le royaume, des savans étrangers. Édouard VI, pendant la courte durée de son règne, ne cessa de les encourager, et montra les meilleures dispositions pour les sciences utiles, qu'il aurait sans doute cultivées, s'il avait joui d'une plus longue vie. Les lettres et la liberté s'éclipsèrent presque entièrement sous le règne cruel et intolérant de Marie. Sa sœur Élisabeth, princesse très-éclairée, fit asseoir les lettres sur le trône; elle donna les places les plus importantes de l'Église et de l'État à des hommes distingués par leurs talens. Mais elle semble n'avoir considéré leur mérite littéraire, que dans ses rapports avec le gouvernement de l'État. C'était, sans doute, agir en grand politique; mais elle aurait été bien plus aimable, si elle avait tiré le génie de l'obscurité. Car, quoique la muse de Spenser ne lui fût pas étrangère, elle s'en laissa imposer par un ministre sans goût; et le poëte languit et mourut dans l'obscurité. Quoiqu'elle sût apprécier les mâles beautés de Shakespeare, nous ne voyons pas qu'elle ait étendu ses bienfaits sur ce grand homme. Mais le comte d'Essex, le seigneur le plus poli de

son siècle, et son ami, le comte de Soutampton, furent les protecteurs du génie, et réparèrent noblement l'oubli de la reine.

Jacques Ier. encouragea les savans étrangers qui voulaient s'établirent en Angleterre. Ce prince se montra magnifique envers Casaubon et envers d'autres auteurs distingués, quels que fussent leurs principes. Jacques n'avait pas un grand mérite comme écrivain ; mais son exemple produisit les meilleurs effets parmi ses sujets ; car c'est sous son règne que se formèrent ces théologiens polémiques, dont les écrits sont une source inépuisable de connaissances. On ne doit pas non plus oublier qu'il créa baron de Verulam, et donna l'importante charge de chancelier du royaume au second des Bacon. Il fut également le protecteur de Cambden et d'autres historiens, aussi bien que de quelques antiquaires, dont les ouvrages sont encore aujourd'hui des modèles en leur genre : en un mot, on ne peut nier que les lettres n'aient la plus grande obligation à Jacques Ier., malgré ce goût pédantesque que son exemple rendit contagieux.

Charles Ier., son fils, aimait les beaux-arts, et particulièrement la sculpture, la peinture et l'architecture. Il fut le protecteur des Rubens, des Vandick, d'Inigo Jones et de plusieurs autres artistes. Sans les troubles civils, il aurait fait renaître la gloire d'Athènes dans la capitale et à sa cour ; les collections qu'il fit dans ce dessein sont prodigieuses, lorsqu'on songe à la faiblesse de ses moyens pécuniaires. Le duc de Buckingham, son favori, suivit son exemple à cet égard, et dépensa plus de 10 millions pour un cabinet de peinture et de raretés.

Cependant, le comte d'Arundel eut la gloire d'être le Mécène de cet âge. L'immense collection d'antiquités qu'il forma, et sur-tout l'acquisition qu'il fit de ces fameuses inscriptions de marbre qui ont conservé le nom de *Tables d'Arundel*, le place à côté des princes de la maison de Médicis, qui ont le plus encouragé les lettres et les arts. Charles et sa cour n'eurent que peu ou point de goût pour la poésie ; mais ce prince était si libéral envers tous les hommes de mérite, qu'il fixa à 2,400 francs, et à une tierce de vin d'Espagne, la pension annuelle de son poète lauréat, le célèbre Ben-Jonhson ; et ce traitement subsiste encore aujourd'hui.

Les encouragemens publics donnés aux sciences et aux lettres disparurent, il est vrai, devant les troubles civils, et pendant l'interrègne qui les suivit. Cependant un grand nombre de savans, malgré leurs principes politiques, jouirent, sous Cromwel, de tant d'aisance et de tranquillité, qu'ils suivirent le cours de leurs études au grand avantage des lettres. Plusieurs ouvrages excellens parurent dans cet âge malheureux : Usserius, Walton, Willes, Harrington, Wilkins et un grand nombre d'écrivains illustres furent respectés et favorisés par l'usurpateur, qui aurait probablement rempli les universités de gens de mérite, s'il avait cru pouvoir le faire sans compromettre son autorité.

Le règne de Charles II est célèbre par les grands progrès que firent les sciences naturelles, et sur-tout par l'établissement de la société royale. Ce prince était bon juge en ces matières ; et, quoiqu'il fût peu religieux, son siècle fut celui des plus grands théologiens de l'Angleterre. Il aimait la poésie et la peinture ; mais cette dernière seule eut part à ses bienfaits. C'est sous son règne que fut imprimé *le Paradis Perdu de Milton*, qui ne fut pas apprécié comme il méritait de l'être, quoiqu'il ne fût pas non plus aussi mal accueilli qu'on l'a prétendu. Malgré le mauvais goût qui dominait dans les beaux-arts à la Cour de Charles II, son règne est pour l'Angleterre, ce que fut pour Rome le siècle d'Auguste. Cet âge est illustré par Boyle, Halley, Hook, Sidenham, Harvay, Temple, Tillotson, Barrow, Butler, Couley, Waller, Milton, Dryden, Wickerley et Otway. La chaire parla un langage plus pur, plus vrai, plus majestueux. La littérature reparut avec plus de grace ; et quoique l'Angleterre ne pût pas se vanter d'avoir produit un Vandick et un Jones, cependant sir Christopher Wren introduisit, dans l'architecture, une régularité peu connue avant lui. Cet habile architecte réunit plusieurs genres de talens ; il avait des connaissances très-étendues, et ses découvertes en philosophie et en mécanique ont beaucoup contribué à la réputation naissante de la société royale. Quelques bons peintres anglais, avec lesquels il ne faut pas confondre Soly et Kneller, qui étaient étrangers, fleurirent aussi sous ce règne.

Les beaux-arts brillèrent aussi sous Jacques II ; mais cet âge se distingua principalement par des ouvrages de controverse

verse contre l'église romaine, qui, pour la force du raisonnement et la profondeur de l'érudition, surpassent tout ce qu'on a écrit dans tous les tems.

Les noms de Locke et de Newton embellissent le règne de Guillaume III. Ce prince avait une estime particulière pour le premier de ces grands hommes, ainsi que pour Tillotson et Burnet. Il ne se montra jamais libéral envers le génie ; mais les lettres n'en fleurirent pas moins sous son règne, sans doute à cause de la bonté du sol où on les cultivait.

Le lecteur le moins instruit n'ignore pas les progrès que les sciences, les lettres et les beaux-arts ont faits sous les auspices de la reine Anne. Plusieurs des grands hommes qui avaient figuré sous le règne des Stuart et de Guillaume, vivaient encore et jouissaient de toute leur gloire, lorsqu'une nouvelle génération s'éleva dans la république des lettres et des arts : Addisson, Prior, Pope, Swift, Bolingbrocke, Shaftersbury, Arbuthnot, Congrewe, Steele, Rowe et plusieurs autres écrivains supérieurs, soit en vers, soit en prose, n'ont besoin que d'être nommés pour exciter l'admiration ; et l'Angleterre, à cette époque, brillait également dans la littérature et dans la guerre. La philosophie et la morale allaient de pair avec les beaux-arts, et même les disputes religieuses et politiques contribuèrent aux progrès des lumières, par la liberté sans bornes que les lois d'Angleterre accordent dans les matières spéculatives, et qui a produit les plus heureux effets pour l'avancement des connaissances utiles.

Les ministres de Georges Ier. furent les protecteurs des sciences, et quelques-uns même les cultivèrent avec succès. Georges II n'était point un Mécène ; cependant son règne ne le cède point aux précédens, pour le nombre des littérateurs et des savans qu'il vit éclore. Jamais on n'avait vu dans l'épiscopat, tant de prélats illustres, que dans les premières années de son règne ; ce qui prouve que la noblesse et les ministres étaient de bons juges du mérite littéraire. Dans les autres branches d'érudition, la faveur du public suppléa en général à la froideur de la cour. Après la rebellion de 1745, dans le tems que M. Pelham était à la tête du ministère, la barrière que l'on avait élevée entre le gouverne-

ment et les lettres, disparut presqu'entièrement, et les hommes de génie commencèrent à éprouver les bontés du monarque. Depuis cette époque, les beaux-arts ont fait beaucoup de progrès en Angleterre. On a fondé l'académie royale; de bons artistes se sont formés, et l'usage d'exposer chaque année en public, les productions des sculpteurs et des peintres a été très-favorable aux progrès des arts, en excitant l'émulation, et en rendant le public plus attentif aux productions du génie. Mais malgré tant d'utiles institutions, les beaux-arts sont encore bien éloignés de trouver, dans le public, l'accueil qu'ils méritent. Peu de nos édifices publics sont ornés de statues et de tableaux. Les sculpteurs ont peu d'occupation, et les peintres d'histoire ne sont pas encouragés; et cependant les artistes anglais ont fait, de nos jours, preuve des plus grands talens.

Les Anglais, déjà si supérieurs dans les sciences et les arts, excellent encore dans ce qu'on appelle les professions savantes. Leurs cours de justice brillent peut-être de plus de lumières et de vertus que celles d'aucune autre contrée. Ce qui prouve évidemment ce que je viens de dire, c'est que tous les partis avouent que, depuis 200 ans, les lords chanceliers qui exercent la plus haute et la plus indépendante magistrature du royaume, n'ont jamais été accusés de corruption ou de partialité; le peu d'exemples du contraire n'attachent à ce tribunal suprême aucune imputation de faute volontaire. Le grand Bacon fut, il est vrai, accusé de corruption; mais ses ennemis mêmes furent forcés de convenir qu'il ne fut coupable que d'un excès de complaisance envers ses domestiques. Un de ses successeurs fut encore moins malheureux, puisque l'accusation intentée contre lui est retombée sur ses ennemis, et qu'il a été pleinement justifié dans l'esprit de tous les hommes droits et éclairés. Jefferi lui-même, toute infernale qu'était sa politique, ne fut jamais accusé de partialité dans les causes qu'il jugea comme chancelier.

Il faut cependant convenir que les Anglais n'ont pas fait jusqu'à présent de grands progrès dans l'éloquence de la chaire et du barreau; mais cela tient au génie du peuple et au caractère de ses lois. Les sermons de leurs théologiens sont, pour l'ordinaire, très-savans et très-solides

quant à la doctrine ; cela est d'autant plus nécessaire, que c'est plus par la force du raisonnement que par l'éloquence, que le clergé peut espérer de combattre les nombreuses sectes de l'Angleterre. Mais une erreur singulière paraît avoir prévalu chez les membres les plus accrédités de l'église, c'est que l'éloquence est incompatible avec la vérité ; comme si les raisonnemens de Démosthènes et de Cicéron étaient affaiblis par le charme du sentiment, du langage et de l'imagination. Le tems détruira bientôt ce préjugé, et convaincra le clergé et les laïcs, que l'éloquence est la première et la plus belle compagne du raisonnement. Je suis bien loin de prétendre que les prédicateurs anglais sont dépourvus des grâces de l'élocution ; je pense, au contraire, qu'il n'est aucun clergé qui les égale pour la pureté et la clarté du langage, mais leurs discours produiraient un plus grand effet, s'ils déployaient tout le pouvoir de la parole. Si, comme nous le voyons tous les jours, l'ombre de l'éloquence est si puissante dans la bouche d'aveugles enthousiastes, quelle force n'aurait-elle pas si elle se montrait soutenue du zèle et du savoir?

Telle est la nature des lois anglaises, que l'on ne peut que bien rarement développer au barreau les fleurs de l'éloquence, et je suis persuadé qu'un discours dans le goût de Cicéron serait trouvé ridicule au palais de Westminster. Mais les avocats anglais cultivent peu l'art oratoire, ils excellent néanmoins dans la rhétorique et le raisonnement.

Les harangues du parlement ne sont pas renfermées dans des bornes aussi étroites que celles du barreau : aussi aucune nation moderne n'a produit autant de modèles de la véritable éloquence, que les deux chambres du sénat anglais. J'en appelle en preuve les discours prononcés au parlement, sous le règne de Charles Ier., et ceux que l'on a imprimés depuis l'avénement de la dynastie régnante.

La médecine et la chirurgie, la botanique, l'anatomie, la chimie, et tous les arts conservateurs de la vie ont été portés, en Angleterre, à un grand degré de perfection : on en peut dire autant de la musique et de la déclamation. L'agriculture et la mécanique se sont élevées au rang des sciences, et cela sans autre encouragement public, que celui de quelques particuliers illustres qui s'associent dans

ce dessein. Dans la construction des vaisseaux, l'horlogerie et différentes branches de la coutellerie, les Anglais n'ont point de rivaux.

Universités. — J'ai déjà parlé des universités d'Oxford et de Cambridge, qui sont peut-être les deux pépinières de savans les plus fécondes qu'il y ait en Europe. Il est certain que la magnificence de leurs bâtimens, (dont l'architecture rivalise les palais des plus grands rois,) les riches fondations, l'aisance et la tranquillité de ceux qui les habitent, surpassent toutes les idées que peuvent se former des sociétés littéraires, les étrangers qui les visitent. Ils tiennent un rang si respectable dans l'Etat, que chaque université envoie deux membres au parlement; et que pour mieux assurer l'indépendance de ces corps savans, leurs chanceliers exercent une juridictition civile sur les étudians.

Oxford a 25 collèges, parmi lesquels 20 sont très-richement dotés; au lieu que, dans les autres, les étudians s'entretiennent à leurs frais. Cette université est d'une grande antiquité. On croit que la ville était considérable, même du tems des Romains; et Cambden dit que : « la sage antiquité la consacra aux Muses dès les premiers siècles ». Elle portait le titre d'Université avant le règne d'Alfred, qui, au rapport des meilleurs historiens, ne fut pas le fondateur, mais le restaurateur des lettres dans cette ville. Ce grand prince fit construire trois collèges à Oxford; le premier, pour la théologie, le second, pour la philosophie, et le troisième pour la grammaire.

L'université de Cambridge est composée de seize collèges, qui jouissent tous des mêmes privilèges.

Le palais du sénat, à Cambridge, est un élégant édifice, de l'ordre Corinthien, qui a coûté, dit-on, 1,400,000 fr. La bibliothèque du collège de la Trinité est aussi d'une très-belle architecture. Celle du collège *Corpus Christi* possède une riche collection d'anciens manuscrits, qui furent sauvés de la destruction des monastères, et donnés à ce collège par l'archevêque Parker.

Antiquités et curiosités de la nature et des arts. — Les antiquités d'Angleterre sont bretonnes, romaines, saxones, danoises ou anglo-normandes; mais les antiquités romaines sont les seules qui jettent quelque lumière sur l'his-

toire ancienne. Les principales antiquités bretonnes sont ces cercles de pierre que l'on voit dans le Wiltshire, et sur-tout ces monumens appelés *stonhenge*, qui, du tems des Druides, étaient probablement consacrés au culte des Dieux. Inigo-Jones, le docteur Stukely, et les autres auteurs qui ont décrit le stonhenge, lui donnent une forme régulière et circulaire; le corps de l'ouvrage est composé de deux cercles ovales dans cet ordre. Les pierres droites sont placées à trois pieds et demi de distance les unes des autres, et jointes au sommet par des pierres transversales, avec des chevilles adaptées aux mortaises, pour les retenir dans la position convenable. Quelques-unes de ces pierres sont très-grandes, et n'ont pas moins de 20 pieds de longueur, 6 de largeur, et 3 d'épaisseur : les autres sont plus petites; celles qui sont dans une position perpendiculaire, sont un peu travaillées au ciseau, et même de forme pyramidale; mais les pierres transversales sont absolument planes; le cercle extérieur a près de 180 pieds de diamètre; entre celui-ci et le cercle voisin, se trouve une promenade de 300 pieds de circonférence, qui présente aux spectateurs un aspect imposant.

On trouve des monumens semblables au stonhenge, dans les provinces de Cumberland, d'Oxford, de Cornouailles, de Devonshire, et dans plusieurs endroits de l'Angleterre, aussi bien qu'en Écosse, et dans les îles dont nous avons déjà donné la description.

Les antiquités romaines consistent principalement en autels et en inscriptions, qui nous apprennent les stations des légions dans la Grande-Bretagne, et les noms de leurs commandans. Les voies militaires des romains nous donnent la plus haute idée de la police civile et militaire de ces conquérans : les vestiges en sont très-nombreux. Leland parle des ruines d'un chemin qui commençait à Douvres, traversait le comté de Kent pour arriver à Londres, d'où il passait à Saint-Alban, à Dunstable, Stratford, Towcester, Littleburn, le mont Saint-Gilbert, près de Shrewsburg, ensuite à Stratton, et qui, coupant alors le pays de Galles, venait aboutir à Cardigan. La grande voie militaire, appelée *Herman-Street*, partait de Londres, traversait Lincoln ou une de ses branches; tournant à l'Ouest, allait de Pontefract à Doucaster, passait au milieu de Tadcaster, ensuite à York et à Alby, où

elle se rejoignait à Hermen-Street. On ne finirait pas si l'on voulait suivre les traces des voies romaines en Angleterre, dont plusieurs sont encore aujourd'hui le fondemens des grands chemins. Le célèbre antiquaire, comte d'Arundel, avait formé le noble projet de décrire les traces de ceux qui traversent les comtés de Sussex et de Surry, vers Londres; mais les guerres civiles le forcèrent de renoncer à cette belle entreprise. On voit, dans toute l'Angleterre, les ruines des camps romains; il y en a un très-bien conservé auprès de Dorchester, dans le comté de Dorset, où se trouve aussi un amphithéatre romain. Ils sont, en général, si avantageusement situés, et si bien fortifiés, qu'on a lieu de présumer que les soldats romains y fesaient constamment leur séjour, quoique, d'après les bains et les pavés en mosaïque, que l'on a trouvés en plusieurs endroits, il soit certain que leurs généraux leurs principaux officiers, et leurs magistrats, habitaient dans des villes ou dans des maisons de campagne. On a également trouvé en Angleterre des murailles romaines; mais les ruines des forts et des châteaux que ces conquérans avaient élevés sur les frontières du pays de Galles, paraissent mêlées avec des monumens d'une date plus récente; et il est bien difficile, à l'architecte le plus habile, de dire si telle cour ou telle salle est ou n'est pas l'ouvrage des Romains.

Les cabinets des riches particuliers, ainsi que les dépôts publics, sont remplis d'un nombre prodigieux d'armes, de médailles, de monnaies, d'agraffes, de bijoux romains, et d'autres objets semblables qui ont été trouvés en Angleterre. Mais le monument le plus étonnant de la puissance romaine, en cette contrée, est la muraille de Sévère, vulgairement appelée la muraille des Pictes, qui commençait à Tinmouth, traversait le Cumberland et le Northumberland, venait aboutir au golfe de Solway, et avait ainsi environ 26 lieues de longueur. Ce mur n'était d'abord que des pieux réunis avec de la terre, et défendu par un fossé; mais Sévère le fit construire en pierre avec des forts et des tours de distance en distance, de manière qu'ils communiquaient rapidement les uns avec les autres. Il le fit fortifier, dans toute sa longueur, par un fossé profond, ou retranchement au Nord, et une chaussée militaire au Midi.

Les antiquités saxones sont, pour la plupart, des édifices

de piété et des places fortes. On voit à Winchester la table ronde du roi Arthur et de ses chevaliers. Cambden et d'autres écrivains mettent en doute l'antiquité de cette table, et ce n'est peut-être pas sans raison ; mais si elle n'est pas bretonne, elle est incontestablement l'ouvrage des Saxons. Dans la cathédrale de Winchester, étaient les tombeaux de plusieurs rois de cette nation, dont les ossemens ont été recueillis par les soins de l'évêque Fox, qui les a fait déposer dans six grands coffres de bois. On voit, dans toute l'étendue du royaume, beaucoup d'autres monumens saxons, que l'on confond souvent avec les antiquités normandes. Le Musée Britannique contient plusieurs échantillons originaux du savoir des Saxons. Il existe également un grand nombre de leurs chartes, avec les signatures du roi et des nobles, qui consistent en une simple croix. L'écriture, qui est nette et lisible, était l'ouvrage de quelque ecclésiastique, qui écrivait le nom et la qualité du donateur et des témoins, à côté de leurs croix respectives. Quant aux monumens danois, il est bien difficile de les distinguer de ceux des Saxons. Leurs camps sont ronds, et, pour l'ordinaire, placés sur des éminences ; leurs citadelles sont carrées.

Toute l'Angleterre est remplie d'antiquités normandes. York-Minster, et la salle, ainsi que l'abbaye de West-Minster, sont peut-être en Europe les plus beaux monumens du style gothique qui régnait dans l'architecture avant qu'on eût retrouvé le bon goût des Grecs et des Romains. Toutes les cathédrales et les anciennes églises du royaume sont plus ou moins dans le même goût, à l'exception de Saint-Paul : en un mot, ces édifices sont si nombreux, qu'on ne peut les regarder comme des raretés. On trouve en Angleterre quelques excavations artificielles qu'on ne sait auxquels attribuer, des Bretons, des Saxons ou des Normands. La plus remarquable est celle qui est sous le château de Rycgate, dans le comté de Surry ; on conjecture qu'elle était destinée à mettre en sûreté les bestiaux et les propriétés des habitans, dans les tems de guerre et d'invasion. On y voit une grande salle de la forme d'un carré long, autour de laquelle est un banc également taillé dans le roc, et destiné à servir de siège. La chronique rapporte que c'est dans cette salle que les barons tenaient leurs assemblées lorsqu'ils fesaient la guerre au roi

Jean. Le rocher est tendre et facile à travailler ; cette excavation conduit à un passage carré, haut de six pieds et large de quatre ; mais, comme le lieu est obstrué par des ruines, il est impossible de dire où cette excavation allait aboutir.

Les curiosités naturelles de l'Angleterre sont si variées, que je me contenterai de les indiquer en général ; car je ne finirais pas si je voulais rendre compte de toutes les eaux minérales que l on y trouve presque à chaque pas.

Les eaux de Bath sont renommées par-tout pour le bien qu'elles font à ceux qui les boivent ou qui s'y baignent. On trouve des eaux semblables à Scarboroug, et dans d'autres endroits de la province d'Yorck ; on en trouve à Tunbridge, dans le comté de Kent, à Epsom, à Dulwich, dans le comté de Surry, à Acton et à Islington, dans le Middlesex. Il y a encore plusieurs sources remarquables, dont quelques-unes sont imprégnées de sel, comme les eaux de Droitwith, dans le comté de Worcester ; quelques autres de soufre, comme le fameux puits de Wigan, dans la province de Lancastre, et d'autres enfin d'une matière bitumineuse, comme les eaux de Pitchford dans le Shropshire. Près de Lutterworth, dans la province de Leicester, est une source qui pétrifie tout ce qu'on y jette ; et l'on voit dans le duché d'Yorck, un puits qui a la même qualité. Enfin il est des sources qui ont un flux et reflux, comme celles de Peak dans le Desbyshire, et de Laywalle, près de Norbray, dont les eaux croissent et décroissent plusieurs fois dans une heure. Nous pouvons citer encore la fontaine remarquable qui coule près du château Richard, dans le comté d'Hereford ; malgré le soin qu'on a de nettoyer cette fontaine, elle est toujours remplie de petits os semblables à ceux des grenouilles et des poissons, ce qui lui a fait donner le nom du puits des os (Bonewell). A Ambiss, dans le duché de Lancastre, on voit une source nommée le puits brûlant, à cause d'un phénomène singulier qui s'y opérait autrefois. Ses eaux étaient froides et sans odeur ; cependant il sortait, avec le courant, une si forte vapeur de soufre, qu'à l'approche d'une lumière, la surface des eaux se couvrait d'une flamme pareille à celle des liqueurs spiritueuses, qui durait plusieurs heures, et produisait une chaleur capable de faire cuire les alimens. Pour l'eau, elle ne brûlait pas lorsqu'elle était hors du puits. On a découvert, depuis peu, que

cette chaleur extraordinaire provenait d'une veine de charbon qui était placée sous le puits même; lorsqu'on l'a exploitée, le phénomène a cessé.

La province de Derby possède plusieurs curiosités naturelles. La Main-tor, ou la Tour-Mère, s'éboule, dit-on, continuellement, sans jamais diminuer de hauteur. Le Vieux-Trou (Elden-Hole), environ à une lieue et demie du même endroit, est un abîme formé par la nature, dans le sein d'une montagne qui a près de quatorze toises de longueur et sept de largeur. On ignore quelle est sa profondeur. On y jeta, un jour, sans trouver le fond, un plomb attaché à une corde de 442 toises de longueur, et dont les 40 dernières se trouvèrent mouillées quand on les retira. L'entrée de la caverne du Poole, dans le voisinage de Baston, est extrêmement basse et resserrée; mais elle s'élargit bientôt et s'élève en une voûte spacieuse, semblable à l'intérieur d'une cathédrale gothique. Sa hauteur est très-considérable, mais cependant beaucoup moindre que ne l'ont cru quelques personnes, qui la disaient d'un quart de mille, quoique sa longueur surpasse cette mesure. Un courant d'eau qui coule dans le milieu, ajoute encore, par son murmure répété de tous côtés par les échos, à l'étonnement de ceux qui visitent cette immense concavité. Les gouttes d'eau supendues au sommet et sur les côtés de la voûte, produisent un effet surprenant; elles réfléchissent non-seulement de mille manières les rayons des torches que portent les guides, mais comme elles sont mêlées de sucs pierreux, elles prennent, en se pétrifiant, des formes bizarres, dans lesquelles l'imagination peut voir des lions, des fontaines, des vignes, et tout ce qu'elle voudra. L'entrée de la caverne merveilleuse de Casleton, que sa forme hideuse a fait nommer le derrière du Diable (Devil's arse) est d'abord très-large, et a plus de 30 pieds perpendiculaires de hauteur; elle est habitée par de pauvres paysans qui gagnent leur vie en servant de guides aux voyageurs que la curiosité attire dans la caverne, qui est traversée par quatre ruisseaux qui en font juger le passage impraticable. En plusieurs endroits, la voûte a la plus noble apparence; elle doit principalement sa beauté à des pierres de différentes couleurs qui paraissent rangées par compartimens.

On prétend qu'il y a en Angleterre quelques terrains qui

ont la qualité de pétrifier. On dit que près de Whiltes, dans le duché d'Yorck, on trouve certaines pierres qui ont la forme et les replis d'un serpent, ainsi que d'autres pierres de différentes grandeurs, qui ont la forme d'un globe si parfait, qu'on les prendrait pour des boulets de canon, faits de main d'homme. Lorsqu'on les brise, elles présentent la forme d'un serpent entortillé en cercles, mais presque toujours sans tête. Il y a dans la province de Glocester des pierres qui ressemblent à des limaçons, à des huîtres et à d'autres testacées. Mais l'ignorance et la crédulité exagèrent souvent le merveilleux de ces curiosités naturelles.

Commerce et Manufactures. — Cet article a été traité avec l'étendue qu'il mérite dans plusieurs ouvrages, qui sont autant de chef-d'œuvres. C'est à ses manufactures et à son commerce que l'Angleterre doit la prépondérance qu'elle a acquise en Europe. On peut voir dans l'histoire la preuve de cette vérité. Ce ne fut que sous le règne d'Élisabeth que l'Angleterre commença à connaître de quel poids elle pouvait être dans la balance du commerce. Cette princesse projeta quelques établissemens en Amérique, et particulièrement en Virginie; mais elle en laissa l'exécution à ses sujets; car son excessive parcimonie l'empêcha d'en faire elle-même les frais, et de réaliser ses idées sur cet objet. Jacques Ier., son successeur, forma les projets de commerce les plus favorables à l'Angleterre, et s'occupa toute sa vie du soin de les faire réussir. La compagnie des Indes-Orientales lui doit son existence et ses succès; c'est également sous les auspices de Jacques et des princes de sa maison, que l'Amérique vit s'élever dans son sein les colonies les plus florissantes. L'esprit de commerce alla de pair avec celui de la liberté; et quoique les Stuarts ne fussent pas favorables à cette dernière, le commerce fit néanmoins les plus grands progrès sous leur gouvernement. Il n'entre pas dans notre plan de suivre le commerce dans ses variations perpétuelles : cette entreprise exigerait plusieurs volumes. La nature d'un ouvrage géographique ne demande que le tableau de l'état actuel du commerce dans chaque pays; et, sous ce rapport, je me flatte de traiter ce sujet avec autant de justesse et de précision que les écrivains qui m'ont précédé.

On peut dire, avec raison, que le système politique de l'Angleterre a pris naissance sous le règne d'Élisabeth. La religion

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III NAPOLI

X

G É GRANDE E.

retranc ttrons
a même
erre, à
mens du *uartier*
troits,
dispropor
r ces 19
e ce tota

ENCE.

liv. st.

liv. st.

pendan

liv. st.

TION

sterl.

300
000
000
500
300
ks,

(*History of the public* [illegible] *nclair, part. II, p. 90*).

La dette nationale de l'A[illegible] la révolution. . . . . 664,000 liv. sterl.

[illegible] terminé [illegible] elle 21,515,742

lorsqu'elle sort victor[illegible] elle a vu toutes les nations continentales soumise[illegible], ce sont des extravagances de quelques économistes [illegible] ute prochaine de l'Angleterre; mais on peut leur ap[illegible]

« Le [illegible] bien ».

C'est avec plus de [illegible] dent comme nuisible au bien-être de leurs pays, cett[illegible] ins des agioteurs, parce qu'elle soutire ces mêmes ca[illegible] in. Les spéculations hasardées, dans lesquelles souven[illegible] négocians se laissent entrainer, les progrès d'un luxe [illegible] s de nécessité, l'émigration de la population des cam[illegible] els qui minent la puissance de l'Angleterre, sont att[illegible] merce de change, et à la trop grande quantité d'effet[illegible]

Il est impossible de [illegible] es dépenses ordinaires de l'Empire britannique, dans [illegible] sieurs parties de l'établissement de guerre restent sur p[illegible] ncore à quel degré on pourrait augmenter les revenus [illegible] es dépenses ordinaires en tems de paix, à 31 ou 32 mi[illegible] s sterlings, ou 576 millions de francs, sont consacrés [illegible]

Le roi d'Angleterre [illegible] 00,000 liv. sterl. de la nation; le Cornouaille lui rap[illegible] 000; la principauté de Galles 10,000; le Lancaster 20[illegible] s anciennes dettes actives, rapportent 150,000 liv. ster[illegible] faut encore ajouter 500,000 écus que la régence d'Hanov[illegible]; de sorte que le roi d'Angleterre peut avoir un rev[illegible] francs. Comme la cour vit avec beaucoup d'économie, i[illegible] se un trésor, tandis que la *couronne* tous les ans fait [illegible]

[illegible] *ctuelle eut éclaté*).

protestante qui venait de s'établir sur les fondemens les plus solides, nous fit voir des alliés naturels dans les Etats réformés, et des ennemis dans les Etats catholiques.

L'intérêt de notre commerce, qui commença à faire quelques progrès sous le même règne, nous obligea de surveiller aussi le commerce de nos voisins, afin de l'obstruer et de le détruire, ou tout au moins de l'empêcher d'égaler le nôtre.

Nous fondâmes, vers le même-tems, des colonies en Amérique, qui était devenue le grand théâtre de l'ambition des Européens; car, à la vue des trésors que l'Espagne retirait tous les ans du Mexique et du Pérou, les autres nations s'imaginèrent qu'il leur suffisait de s'établir ou de faire des conquêtes en Amérique pour voir rouler chez elles l'or et l'argent.

Les nouvelles découvertes qui se succédèrent avec rapidité, les profits immenses d'un commerce dans les pays lointains, et la nécessité de faire des voyages de long cours, donnèrent en peu d'années de grands accroissemens à la marine. On établit des chantiers par-tout; les vaisseaux se multiplièrent, la mer fut regardée comme la source des richesses; enfin, on vit se former peu-à-peu un nouvel empire qu'on nomma la souveraineté des mers.

L'Espagne et le Portugal qui, à l'insu des autres puissances, s'étaient partagé les contrées nouvellement découvertes, furent d'abord les maîtres de la mer et du commerce. Bientôt après, Philippe II s'étant emparé de la couronne de Portugal, réunit la marine des deux nations, et s'en servit pour jeter des alarmes sur toutes les côtes de l'Europe; mais l'*Invincible*, destinée à conquérir l'Angleterre, fut ruinée par la tempête. Ce désastre fut le terme de la puissance navale des Espagnols.

Les Hollandais, opprimés à cette époque par l'Espagne, voyant que la soumission leur préparait les plus grands maux pour l'avenir, résolurent de ne pas souffrir plus long-tems l'insolence de leurs maîtres : ils se révoltèrent; et après une lutte difficile, dans laquelle ils furent soutenus de l'argent et des forces de Henri IV et d'Elisabeth, ils affermirent leur indépendance et fondèrent une puissante république.

Lorsque les habitans des provinces-unies eurent formé leur système de gouvernement, et qu'ils eurent le loisir de songer à leur prospérité future, ils virent qu'avec un si petit

nombre d'habitans, répandus sur un territoire très-borné, ils ne pouvaient se soutenir que par la puissance que donne la richesse; et qu'un peuple, dont les campagnes ne produisaient que les choses nécessaires à la vie, ne pouvait tirer ses richesses que des pays étrangers, en transportant les productions d'une contrée dans une autre.

De cette nécessité sagement calculée, naquit un plan de commerce qui fut suivi pendant plusieurs années avec une intelligence et un succès jusqu'alors inconnus. L'on vit alors les habitans de quelques villages défendus par des murs de terre et des marais impraticables, s'élever à un degré de prospérité qui donna de l'ombrage aux plus grands monarques; les nations les plus fières recherchèrent leur alliance et redoutèrent leur puissance. Le succès de leur établissement donna à l'Angleterre un nouvel allié et un nouveau rival.

Lorsque la reine Élisabeth monta sur le trône, les douanes produisaient 164,000 fr. par année. A l'époque de la restauration, elles furent affermées à 9,600,000 fr. Elles rendaient plus du double de cette somme avant la révolution. Avant l'établissement des colonies et dans l'enfance du commerce de l'Angleterre, Londres ne contenait que 100,000 ames. Mais à la mort d'Elisabeth, elle en avait déjà 150,000; aujourd'hui sa population est six fois plus nombreuse. L'Angleterre n'avait alors ni chantier, ni provisions pour la marine; elle allait chercher des vaisseaux chez ses voisins. L'Allemagne lui fournissait tous les ouvrages de fer, même les clous; et la France, le vin, le papier, les toiles, et mille autres denrées. Elle tirait le sucre du Portugal; et de l'Espagne, toutes les productions de l'Amérique. Enfin les Vénitiens et les Génois lui vendaient les marchandises de l'Orient au prix qu'ils voulaient. En un mot, l'intérêt légal de l'argent était de 12 pour 100, et le capital des terres ne s'élevait pas au-delà de dix ou douze fois leur revenu. Ajoutez encore que l'Angleterre avait peu de manufactures, parmi lesquelles il ne s'en trouvait point qui fussent de quelqu'importance. Les marchands anglais étaient peu nombreux, et la marine anglaise était bien inférieure à celle que possédaient naguère les colonies américaines.

L'Angleterre est le pays du monde le plus propre au commerce. Elle doit cet avantage à sa situation au milieu

de la mer, à la liberté et à l'excellence de sa constitution ; à la bonté de son sol et à ses manufactures, dont les produits sont également considérables. Elle exporte de son sein une grande quantité de denrées nécessaires à la vie, telles que du beurre, du fromage, du bled, des bestiaux, de la laine, du fer, du plomb, de l'étain, du cuivre, du cuir, de la couperose, du charbon, de l'alun, du safran, etc. Ses bleds préservent quelquefois de la famine, des contrées entières. Ses chevaux, les meilleurs que l'on connaisse, sont sur-tout renommés pour le feu, la beauté et la force. Avec ses bœufs, ses moutons, ses porcs, sa volaille et son biscuit, elle approvisionne, non-seulement ses flottes, mais elle alimente encore la foule des vaisseaux étrangers qui fréquentent ses ports. Elle exporte ses fers manufacturés, en canons, en carcasses, en bombes, etc. Elle exporte encore une quantité presque incroyable d'autres denrées, telles que du houblon, du lin, du chanvre, des chapeaux, des souliers, des meubles, de la bierre, des harengs, des pelamides, du saumon, des huîtres, des gâteaux, des montres, des rubans, des joujoux, etc.

Il n'y a peut-être pas une manufacture en Europe que les Anglais n'aient établie et perfectionnée chez eux. Il est par conséquent inutile d'en donner le détail. Leurs manufactures de draps sont les plus considérables ; et leurs draps et leurs flanelles surpassent en finesse tout ce qu'on peut faire en ce genre. La quincaillerie est aussi pour eux un article de commerce très-important : les serrures, les instrumens tranchans, les fusils, les épées, et d'autres sortes d'armes, sont de la meilleure qualité. Les ustensiles de ménage, en airain, en fer et en étain, forment aussi un article considérable ; et les pendules et les montres anglaises sont très-estimées. Les manufactures dans lesquelles l'Angleterre n'excèle pas, sont bien peu nombreuses. Celles de dentelles et de papiers, par exemple, malgré leurs progrès, sont encore loin de la perfection ; et l'importation du papier étranger est plus considérable qu'elle ne le serait, si les droits sur les papiers anglais étaient supprimés. Au reste, les manufactures de laine sont la base principale du commerce, que l'Angleterre fait avec les autres peuples.

Les colonies américaines sont le premier objet qui se serait

présenté, sans le malheureux démêlé qui s'est élevé entr'elles et la métropole. Mais aujourd'hui la séparation est consommée, l'Angleterre est forcée de partager avec la France les bénéfices d'un si grand commerce.

Les principales îles que l'Angleterre possède aux Indes-Occidentales, sont la Jamaïque, les Barbades, Saint-Christophe, la Grenade, Antigoa, Saint-Vincent, la Dominique, Anguilla, Nevis, Montferrat, les Bermudes, les îles de Bahama dans l'Océan-Atlantique. On ne comprend point, dans cette énumération quelques autres îles qu'elle a enlevées à la France et à l'Espagne dans le cours de la guerre actuelle, parce qu'on peut les regarder comme un simple dépôt, qu'elle sera forcée de rendre à la conclusion de la paix.

Le commerce que les Anglais font avec ces îles, consiste principalement en sucre, rhum, coton, bois de campêche, cacao, café, piment, gingembre, indigo, plantes de teinture, bois d'acajou, drogues et fruits secs. Ils y exportent en échange de la toile grossière à l'usage des esclaves, des toiles de toute sorte, de gros draps larges pour les planteurs, les commis et leurs familles, des étoffes de soie pour leurs femmes et leurs servantes, des chapeaux, des bonnets rouges pour les esclaves des deux sexes, des bas et des souliers de toute espèce, des gants, des modes, des perruques, des rubans de fil de laine et de soie, de la bierre forte, de la petite bierre, des poissons secs, des chandelles, du beurre et des fromages; des outils de fer, tels que des scies, des limes, haches, coutelas, ciseaux, faucilles, houes, bêches, gouges, herses, rabots, tarières, clous, plombs, poudre, balles de fusils; des vases d'airain et de cuivre, des joujoux, du charbon, des tuiles, des meubles, du tabac, et en général de tout ce qu'on fabrique en Angleterre. Ils y transportent aussi des nègres d'Afrique, et toutes sortes de marchandises de l'Orient.

Le commerce de l'Angleterre avec les Grandes-Indes est la plus étonnante institution politique commerciale dont il soit parlé dans l'histoire. Ce commerce est exclusif et appartient à une compagnie qui en a le privilège pour un tems déterminé, en reconnaissance des avances qu'elle a faites au gouvernement. Sans entrer dans le détail de ce com

merce et des bénéfices des intéressés, il suffira de dire qu'outre les établissemens que la compagnie possède aux Indes sous certaines restrictions du parlement, elle a encore acquis, par les différentes révolutions arrivées dans l'Indostan, et par l'avarice et l'ambition de ses officiers; elle a acquis, dis-je, une si grande étendue de territoire, qu'elle est devenue une république commerçante, (nom qu'elle mérite en effet par sa situation présente) la plus formidable qui ait existé depuis la ruine de Carthage. Ses revenus ne sont connus, et encore d'une manière très-imparfaite, que des directeurs qui sont nommés par les actionnaires; mais on a avoué publiquement qu'ils se montaient à plus de 84 millions de livres tournois par année. Il en coûte, sans doute, des sommes immenses à la compagnie pour la construction et l'entretien des forts, des esclaves et des armées nécessaires au maintien de sa puissance. Mais tous frais faits, elle a non-seulement réalisé un capital considérable, mais elle a encore été en état de payer au gouvernement, pendant un certain tems, 9,600,000 francs par année, soit comme un dédommagement des dépenses qu'il fait pour protéger la compagnie, soit comme un tribut qu'il prélève tacitement sur celles de ses possessions, qui sont moins commerciales encore que territoriales. Ainsi cette république n'est rien moins qu'indépendante; et il est difficile de dire quelle forme elle prendra, lorsque le terme de son privilège arrivera. Depuis plusieurs années, ses agens se sont plus occupés de leurs propres intérêts que de ceux de cette république de marchands.

Elle exporte aux Grandes-Indes des étoffes de laine et de la quincaillerie de toute espèce, des lingots d'or et d'argent, du plomb et du mercure. Elle prend en échange de l'or, des diamans, des soies écrues, des drogues, du thé, du poivre, de l'arrac, des porcelaines de Chine, du salpêtre pour la consommation de la métropole, des ouvrages de soie et de coton, des mousselines et des callicos, et toutes sortes d'étoffes de l'Inde, qu'elle revend aux pays étrangers. Je vais maintenant présenter un tableau abrégé du commerce que les Anglais fesaient avant la guerre actuelle dans les différens États de l'Europe.

Ils envoient en Turquie des draps, de l'étain, du plomb, du fer, des quincailleries, des ustensiles de fer, des pen-

dules, des montres, du verd-de-gris, des épiceries, de la cochenille et du bois de teinture. Ils en rapportent des soies écrues, des tapis, des peaux, des drogues pour la teinture, du cotou, des fruits, des drogues médecinales, du café et d'autres articles. La balance de ce commerce fut d'abord de 12,000,000 de fr. en faveur de l'Angleterre. Mais quelques années avant la révolution, la France ayant multiplié ses rapports avec la Turquie, enleva à sa rivale une grande partie de ce commerce; elle aurait même réussi à chasser les Anglais des Echelles, si elle n'avait été forcée de déclarer la guerre à la Porte-Ottomane. L'Angleterre a profité de cet évènement pour renouer ses relations avec les Turcs, et l'on peut dire que le commerce presqu'exclusif qu'elle fait chez eux, est arrivé à son plus haut degré de prospérité. La paix doit nécessairement l'en faire descendre.

Elle envoyait autrefois en Italie des étoffes de laine de différens genres, des pelleteries, des cuirs, du plomb, de l'étain, du poisson, et des marchandises des Indes; elle en rapportait des soies écrues et travaillées, du vin, de l'huile, du savon, des olives, des oranges, des citrons, des grenades, des fruits secs, des couleurs, des anchois, et d'autres objets de luxe. La balance de ce commerce était en faveur de l'Angleterre de 4,800,000 francs.

Elle exportait en Espagne des draps, des cuirs, de l'étain, du plomb, du poisson, du bled, du fer, du cuivre manufacturé, des bonneteries, des toiles d'Allemagne et d'autres pays, à l'usage des colonies d'Amérique; elle en importait des vins, de l'huile, des fruits secs, des oranges, des citrons, des olives, des laines, de l'indigo, de la cochenille, des couleurs, des drogues pour la teinture, de l'or et de l'argent monnoyé.

L'Angleterre traitait le Portugal sur le pied d'une colonie; elle lui fesait payer cher le despotisme et les soins de sa protection. Elle y envoyait à-peu-près les mêmes denrées qu'en Espagne, et elle en retirait une immense quantité de vins, d'huile, des confitures, des fruits secs, des drogues pour la teinture, et tout l'or, l'argent et les diamans de Goa et du Brésil.

Avant la guerre, les Anglais fesaient avec la France un commerce

commerce aussi avantageux pour eux qu'il était nuisible à cette puissance.

Ils envoyaient en Flandre des serges, des flanelles, de l'étain, du plomb, du sucre, du tabac; ils importaient en échange, des dentelles, des toiles, des batistes, et d'autres objets de luxe. La balance du commerce n'était point ici en leur faveur; les importations surpassaient les exportations de 6,000,000 de francs.

L'Angleterre fesait encore un très-grand commerce avec la Hollande. Elle y envoyait une immense quantité de marchandises de toutes espèces, telles que des draps, des peaux, du blé, du charbon, les productions des Indes et de la Turquie, du tabac, du goudron, du sucre, du riz, du gingembre et d'autres objets de l'Amérique. Elle prenait en échange de belles toiles, des dentelles, des batistes, des fils, des cierges, des rubans de fil, de la garance, des planches, des drogues, des os de baleine, de l'huile de poisson, des joujoux et beaucoup d'autres objets. La balance de ce commerce était toute en sa faveur.

Elle expédie en Allemagne des draps, des étoffes, de l'étain, du sucre, du tabac et les productions des Indes-Orientales. Elle en rapporte une grande quantité de toiles, de fils, de peaux de chèvre, de la vaisselle d'étain, du bois de charpente, du vin et plusieurs autres denrées. Ce commerce était autrefois défavorable à l'Angleterre; mais, depuis vingt ans, la balance est en sa faveur, parce que plusieurs princes d'Allemagne ont trouvé quelqu'avantage à habiller leurs troupes avec des draps anglais. J'ai déjà parlé du commerce que cette contrée fait avec le Danemarck, la Norwège, la Suède et la Russie, dont la balance était autrefois au désavantage de l'Angleterre; mais cette perte est considérablement diminuée, aujourd'hui qu'elle a perfectionné dans ses colonies la culture du chanvre et du lin, les manufactures de potasse, de fer, de suif, objets qu'elle tirait autrefois des pays du Nord. Les marchandises exportées pour la Pologne, par la voie de Dantzick, sont très-nombreuses; et les droits auxquels elles sont soumises, sont très-légers. L'Angleterre y envoie beaucoup d'articles dont elle ne pourrait se défaire ailleurs. La Pologne emploie encore des draps et étoffes de laine, de la quincaillerie, du plomb, de l'étain, du sel, du

charbon, etc. Le tabac seul que l'Angleterre lui fournit, est un article très-considérable : aussi la balance de ce commerce est-elle toute en sa faveur.

Telle est la brillante perspective que présentait, avant la guerre, le commerce de la Grande-Bretagne ; mais aujourd'hui il est bien déchu de cette grandeur. Réduite à la Turquie, à l'Allemagne et aux États du Nord, l'Angleterre n'a plus aucune relation avec le reste de l'Europe. L'ascendant de la France lui a fait fermer les ports de l'Espagne, de la Hollande, de Flandre et du Portugal, avec lesquels elle ne fait plus qu'un commerce d'importation très-désavantageux pour elle. Quoiqu'on ne puisse former des conjectures sur l'avenir, cependant il est certain que la paix établira un nouveau système commercial : la France voudra profiter de sa position géographique, et de l'ascendant que lui donnent ses victoires. Elle partagera le commerce de l'Europe avec l'Angleterre qui verra, par-conséquent, diminuer ses richesses et sa puissance.

Les possessions que les Anglais ont sur la côte de Guinée, et sur-tout leur établissement du Sénégal, leur ont ouvert de nouvelles sources de richesses. Ils envoient à la côte de Guinée, des draps, des toiles grossières, du fer, de l'étain, du cuivre, des quincailleries, du plomb, des balles de fusil, des épées, des couteaux, des armes à feu, de la poudre et des verreries. Ce commerce est si avantageux, que sans fournir aucun fonds en argent, ils fesaient naguères passer 100,000 esclaves par an dans leurs colonies d'Amérique. Les autres retours se font en poudre d'or, en gomme, en couleur, en drogues, en bois rouge, en graine de Guinée et en ivoire.

En Arabie, en Perse et en Chine, l'Angleterre envoie beaucoup d'argent, soit en monnaie, soit en lingots ; du plomb, du fer et du cuivre, et les articles les moins précieux de ses manufactures. Elle rapporte de ces régions éloignées, des mousselines, des toiles de coton de toute espèce, des callicos, des soies écrues et travaillées, des indiennes, du thé, de la porcelaine, de la poudre d'or, du café, du salpêtre et plusieurs autres drogues. Les Anglais exportent à leur tour dans l'étranger une si grande quantité de ces denrées, qu'ils recouvrent bien facilement l'or et l'argent qui sortent de chez eux.

Dans la naissance du commerce étranger, l'Angleterre avait jugé convenable d'accorder des privilèges exclusifs à des corporations particulières. De-là, les compagnies des Indes, de la mer du Sud, de la baie d'Hudson, de la Turquie, de la Russie et de l'Afrique. Mais aujourd'hui le commerce avec ces trois derniers pays est libre, sans autre obligation de la part des négocians qui le font, que de s'incorporer parmi les membres de la compagnie, et de se conformer à ses règlemens et à ses lois, et de payer, pour leur réception, une petite somme qui sert à l'entretien des consuls, des forteresses, etc.

Dans l'état général de la balance du commerce avec l'étranger, dressé d'après les registres d'entrée et de sortie, on a évalué que les exportations de l'Angleterre se montaient, avant l'année 1798, à la somme annuelle de 31 millions sterling, c'est-à-dire, à 744,000,000 de francs, et les importations à 23 millions sterling, c'est-à-dire, à 552,000,000 de francs. Ainsi, l'Angleterre gagne 8 millions sterling ou 192,000,000 de francs, et dans cette somme n'est point encore compris le bénéfice qu'elle fait dans le commerce des Indes-Orientales : mais il faut croire que ce calcul est exagéré. Des personnes parfaitement instruites du commerce, ne font monter cette somme qu'à 72,000,000, ce qui est déjà très-considérable.

Cependant, s'il faut en croire les Anglais, leur commerce étranger n'est pas la sixième partie de leur commerce intérieur. Le produit annuel des productions naturelles et des manufactures de l'Angleterre, se monte à plus de 42 millions sterling, par année, c'est-à-dire, à plus d'un milliard de livres tournois. Cette contrée tire du Portugal, de l'Espagne, de la Jamaïque, des colonies d'Amérique et d'Afrique, l'or et l'argent qui circulent dans son sein ; mais elle en exporte une grande partie en Hollande et aux Grandes-Indes. On croit que les deux tiers du commerce étranger se font dans le port de Londres.

Les bornes que je me suis prescrites, ne me permettent pas de donner un long détail des villes d'Angleterre, où se fabriquent les objets dont il a été question dans le tableau précédent. Cependant quelques légères indications ne seront pas sans utilité.

La province de Cornouailles et de Devonshire fournissent le plomb et l'étain ; et presque tous les comtés de l'Ouest, fa-

briquent des draps et des étoffes de laine. Le comté de Dorset fait des cordages pour la marine, nourrit un nombre prodigieux de moutons, et a de grandes manufactures de dentelles. La province de Sommerset possède du plomb, du cuivre, de la calamine; elle a encore des fabriques considérables de dentelles, de bas et de bonnets. On prétend que la seule ville de Bristol emploie 2,000 vaisseaux de toute grandeur, dans le commerce et dans le cabotage. Elle a des manufactures importantes; elle a des verreries dont une seule occupe quinze grandes maisons; son fil d'archal est aussi un objet de commerce très-considérable. A Londres et dans le voisinage de cette ville, se trouvent d'immenses ateliers de tout genre; la verrerie, la bijouterie, l'horlogerie, la coutellerie, sont les principaux. Les manufactures d'or et d'argent, doivent aux encouragemens de la cour et de la noblesse, leurs plus grands succès; elles égalent, si toutefois elles ne surpassent ce que l'on fait ailleurs en ce genre. Colchester est célèbre pour ses flanelles et ses serges; Exeter, pour ses serges et ses draps de toute largeur, et Norwick, pour la bonté de ses étoffes, pour ses droguets, ses camelots et ses bas. Birmingham, qui n'a pas encore le titre et les droits de commune, est cependant une des villes les plus grandes et les plus peuplées de l'Angleterre; elle fait un commerce prodigieux d'objets de quincaillerie, et sur-tout en tabatières, en boutons, en boucles de soulier, en éperons et beaucoup d'autres ouvrages en airain et en acier, très-bien travaillés. C'est dans cette ville, ainsi qu'à Sheffield, renommée pour ses coutelleries, qu'on peut voir le génie de l'industrie humaine. Les Anglais ont dans ces deux villes, des mécaniques si ingénieuses, qu'ils peuvent donner les objets les mieux fabriqués, à un quart de ce que coûtent dans les autres contrées, les qualités inférieures de ces mêmes objets. L'abondance du charbon et de toutes les choses nécessaires, ainsi que la situation de ces deux villes, contribuent aussi à leur donner cet avantage.

Les comtés septentrionaux font un commerce considérable en draps fins et grossiers: tels que ceux d'Hallifax, de Leds, de Wakefield, de Richemond, et par-dessus tout, ceux de Manchester, qui, par la variété et la beauté de ses cotons, basins, toiles à carreaux, coutils et autres étoffes de ce genre, est devenue, de simple village, une ville grande et bien peu-

plée, qui n'a qu'un Constable pour premier magistrat. Je pourrais parler ici de plusieurs autres villes manufacturières et commerçantes de l'Angleterre, qui ont toutes quelqu'avantage particulier, mais le détail en serait trop long. Je ne peux me résoudre à terminer cet article, sans dire un mot de la faïence et de la belle porcelaine que l'on fabrique en plusieurs villes de ce royaume, et particulièrement dans les comtés de Worcester et de Stafford. Les tapis anglais, surtout ceux d'Axminster, de Ridderminster et de Wilton, dont les manufactures ne sont montées que depuis fort peu de tems, surpassent en beauté ceux de Turquie, et sont bien plus durables, et, par-conséquent, conservent et attirent même beaucoup d'argent dans le pays. Le papier, dont on importait naguères une immense quantité de France et de Hollande, se fabrique maintenant dans toute l'Angleterre. Le parlement a encouragé dernièrement les manufactures de salpêtre, que sir Walter-Raleigh avait apportées en Angleterre, mais qu'on avait ensuite abandonnées en faveur de la compagnie des Indes. Le succès de cette entreprise serait, pour la nation anglaise, la source d'un grand bénéfice, et un puissant motif de sécurité.

Il résulte de ce qu'on vient de dire, que les manufactures et par-conséquent, le commerce, ne sont point fixes et invariables. Ils tendent toujours vers les lieux où les vivres sont à bon marché, et les taxes légères. Aussi, dans ces derniers temps, se sont-ils réfugiés dans les comtés septentrionaux, où les denrées sont abondantes, et l'impôt territorial très-bas. Ajoutez encore que la navigation intérieure qui se perfectionne de plus en plus en Angleterre, doit causer de grands changemens dans cette contrée.

Coup-d'œil sur les fonds publics de l'Angleterre, avec un Précis de l'histoire des Compagnies des Indes-Orientales, de la Banque et de la mer du Sud.

Pour donner une idée claire des opérations pécuniaires de ces différentes compagnies, il est nécessaire de dire un mot de la monnaie en général, et du papier-monnaie en particulier, ainsi que de la différence qui existe entre ces deux moyens d'échange.

La monnaie est le signe de la valeur des choses nécessaires à la vie, et le papier-monnaie n'est que la représentation de ce signe ; il en tient lieu de telle manière, qu'il sert au même usage que la monnaie d'or et d'argent. Pour que le papier-monnaie ait réellement cette qualité représentative de l'argent, il faut nécessairement que la compagnie qui le répand dans le commerce, ait ce qu'on appelle du crédit, qui n'est autre chose que la faculté de pouvoir échanger ce papier contre de l'argent, à la première réquisition : c'est-là précisément ce que fait la banque d'Angleterre. Les billets de cette compagnie ont une valeur égale à celle du numéraire, puisque le prêteur est maître de la convertir en argent aussi-tôt qu'il en a la fantaisie. Il suit de-là que ces billets étant une espèce de monnaie, on ne peut les contrefaire sans se rendre coupable de fausse monnaie, et sans encourir par-conséquent la peine que la loi inflige à ce crime.

L'usage de déposer du numéraire à la banque, et de l'échanger, quoique sans intérêt, contre des billets, produit plusieurs avantages. D'abord ces billets sont plus en sûreté dans la main du porteur, que ne le serait son argent ; ensuite ils sont plus portatifs et d'un usage extrêmement commode, par la facilité qu'on a d'envoyer une forte somme par la poste, en un seul billet de banque qu'on peut, sans s'exposer à aucune perte, couper en deux parties, et de peur des voleurs, envoyer chacune d'elles à différentes époques. On peut encore demander à la banque des billets qu'on appelle *banck-past-bills*, qui sont particulièrement destinés à prévenir les tentatives des voleurs. Ces billets sont payables à l'ordre de la personne qui les prend, et à une époque déterminée. Par-là, on peut en arrêter le paiement à la banque, dans le cas où ils auraient été perdus ou enlevés, et empêcher qu'on ne les négocie chez les étrangers avec autant de facilité que des billets de banque ordinaires. Pour peu que l'on considère les hasards, les frais et les embarras que cause l'envoi de fortes sommes d'argent dans des pays éloignés, on sera bientôt frappé de l'utilité générale et particulière qui résulte d'un établissement de cette nature. La banque offre encore un autre avantage, c'est que si les billets sont détruits par le tems, ou par quelqu'autre accident, elle en

paie la valeur au propriétaire, en l'obligeant d'affirmer par serment, la vérité de la destruction des billets, et en prenant des sûretés.

Les billets de banque ont trois particularités qui les distinguent des actions de banque (*stock*). 1°. Ils ont toujours la même valeur ; 2°. ils sont payés sans délai à la première présentation ; 3°. ils ne portent point d'intérêt. Les actions font, au contraire, partie des fonds d'une compagnie, et sont achetées sans aucune condition qui assure le remboursement du capital. C'est une erreur de prendre, comme font quelques personnes, les obligations de la compagnie des Indes pour des actions, puisqu'elles sont payables à six mois de date, soit par la compagnie, soit par les propriétaires.

On entendait autrefois par actions, une somme d'argent fournie par la contribution de plusieurs personnes, et destinée à servir de fonds à une compagnie de commerce ; au moyen de quoi on devenait associé dans ce trafic, et on participait au bénéfice, en proportion des avances qu'on avait faites. Mais, dans la suite, on a donné à ce mot un sens plus étendu ; il a signifié, quoiqu'improprement, une somme d'argent prêtée au gouvernement, à condition de recevoir un certain intérêt jusqu'au paiement du principal, qui fait partie de la dette publique. Comme le gouvernement et les grandes compagnies présentent plus de sûreté que les simples particuliers, comme ces actions peuvent être négociées et vendues à volonté, et comme l'intérêt est payé avec exactitude, on aime mieux prêter au gouvernement à un intérêt très-modéré, que de prêter, à un plus haut prix, à des particuliers qui peuvent souvent faire perdre l'intérêt et le capital.

Mais comme une compagnie ne se forme et n'amasse des fonds que pour une entreprise quelconque, il suit nécessairement que lorsque les fonds, dont la quantité est toujours fixée par le gouvernement, sont complets, on ne peut plus acheter d'actions auprès de cette compagnie ; alors il est permis aux actionnaires de vendre leurs actions à qui bon leur semble ; et, en ce cas, il y a souvent une grande disproportion entre la valeur originelle et nominale des actions, et le prix auquel on les revend : car, s'il y a plus d'acheteurs que de vendeurs, l'actionnaire qui n'est pas pressé

de vendre, ne consentira à céder son action qu'avec un bénéfice considérable ; s'il y a, au contraire, plus de vendeurs que d'acheteurs, les actions diminueront de valeur, en proportion du desir qu'ont leurs possesseurs de les convertir en espèces.

Ces observations serviront à donner au lecteur quelque idée de l'agiotage, manœuvre astucieuse, vile, condamnée aux yeux de la raison et de l'équité. Voici la révélation de cet odieux mystère. Les personnes qui se livrent à ce métier, et qu'on appelle agioteurs, s'engagent à acheter ou à vendre, dans un tems déterminé, une certaine quantité d'actions : alors ils font tous leurs efforts pour en faire hausser ou baisser la valeur ; ils y parviennent en semant des bruits, et en forgeant des histoires dénuées de vérité, qui engagent le public trop crédule, à vendre précipitamment, et par-conséquent à un prix très-bas, ou qui le refroidissent sur la vente, et tiennent par-conséquent les fonds très-hauts. Dans le premier cas, les agioteurs s'empressent d'acheter, et de vendre dans le second.

Souvent les personnes qui font ces engagemens n'ont pas les fonds nécessaires pour les remplir ; et lorsque vient le tems de recevoir ou de donner la quantité d'actions pour laquelle elles se sont engagées, elles ne paient que la différence qui se trouve entre le prix des actions au moment du contrat, et celui qu'elles ont au moment de le remplir : aussi voit-on souvent des personnes qui n'ont pas mille écus de bien, souscrire pour 2 ou 3 millions d'actions. Dans ce cas, l'acheteur, dans le langage de la bourse, est appelé *bœuf*, et le vendeur *ours :* l'un pour avoir fait hausser les fonds, et l'autre pour les avoir fait baisser.

Il y a encore d'autres agioteurs qui, quoique d'un rang plus élevé, peuvent néanmoins être compris dans la même classe. Ce sont les riches capitalistes qui spéculent éternellement sur les fonds publics, et contractent avec le gouvernement chaque fois qu'il emprunte. Ceux-ci ne sont pas, il est vrai, des acheteurs et des vendeurs imaginaires ; mais, en inspirant de fausses espérances, ou des terreurs chimériques, en feignant de vouloir acheter ou vendre tout-à-la-fois une grande quantité d'actions, et sur-tout en employant, comme des instrumens, l'espèce d'hommes dont il a été

question ci-dessus, et d'autres manœuvres de cette nature, ils viennent à bout de baisser ou de hausser, à leur gré, les fonds publics d'un ou de deux pour cent.

Cependant la valeur réelle qu'une action a au-dessus d'une autre, soit parce qu'elle est plus avantageuse au propriétaire, soit pour tout autre motif qui affectera fictivement ou réellement le crédit d'une compagnie, ou même compromettra la sûreté du gouvernement, sur lequel le crédit repose, doit produire naturellement un grand effet sur les actions et les fonds publics. Ainsi, à considérer l'avantage des propriétaires, une action dans les fonds d'une compagnie de commerce, qui produit 5 ou 6 pour cent par année, doit être plus profitable qu'une annuité sanctionnée par le gouvernement, qui ne rend que 3 ou 4 pour cent par année, et dont les actions doivent se vendre bien plus chèrement qu'une annuité. Il faut cependant observer qu'une action dans les fonds d'une compagnie de commerce, qui rend annuellement 5 ou 6 pour cent, ne trouve pas autant d'argent sur la place qu'une annuité qui produit la même somme, parce que la compagnie présente moins de sûreté que le gouvernement, et que la durée d'un si haut intérêt devient d'autant plus précaire, que le dividende est ou doit toujours être proportionné au bénéfice du commerce.

Comme les actions de la compagnie des Indes-Orientales, de la Banque et de la mer du Sud portent différens noms, et sont d'une nature bien différente, nous allons donner un précis historique de chacune d'elles, avec un état de leurs fonds; je commencerai par la compagnie des Indes, parce qu'elle a précédé l'établissement des deux autres.

Compagnie des Indes-Orientales. — Il a déjà été question de cette compagnie qui tient dans ses mains le principal commerce de l'Angleterre. La première idée en fut conçue sous le règne d'Élisabeth; mais elle a éprouvé depuis de grands changemens. Ses actions ou souscriptions n'étaient, dans l'origine, que de 50 livres sterling, c'est-à-dire, de 1200 francs, et son capital de 369,891 livres sterling, ou de 7,877,334 livres tournois. Mais, en 1676, les directeurs ayant un dividende considérable à faire, trouvèrent à propos de réunir leurs bénéfices au capital, de

manière que les actions augmentèrent de moitié, et furent portées à 100 livres sterling, c'est-à-dire, 2,400 francs, et le capital à 739,782 livres sterling, c'est-à-dire, à 15,754,768 livres tournois. Si on ajoute à cette somme les bénéfices que la compagnie fit en 1685, qui se montaient à 963,639 livres sterling, ou à 22,018,336 livres tournois, on aura un capital de 1,703,102 livres sterling, ou de 37,773,104 livres tournois. Quoique sir Joseph Child, et plusieurs avocats célèbres eussent démontré, de la manière la plus claire, l'utilité de cette compagnie, cependant les pertes qu'elle éprouva dans les guerres de la Hollande, les révolutions arrivées dans l'Indostan, et la partialité du duc d'Yorck, depuis Jacques II, pour la compagnie d'Afrique, refroidirent singulièrement l'ardeur du peuple; de manière qu'au commencement de la révolution de 1688, et de la guerre avec la France, la compagnie des Indes se trouva dans une position critique. Ce malheur venait aussi, en grande partie, de ce que son établissement n'avait point été sanctionné par le parlement; de sorte que ses actions se vendaient souvent la moitié de leur valeur réelle. On résolut alors de créer une nouvelle compagnie, sous l'autorité du parlement.

Les obstacles qu'une faction puissante opposa sans cesse aux projets les plus utiles de Guillaume III, rendirent ce dessein d'une exécution très-difficile. Mais, après beaucoup de débats parlementaires, la nouvelle souscription triompha, et les souscripteurs obtinrent un bill du parlement, à la faveur de 48,000,000 francs qu'ils prêtèrent au gouvernement, à 8 pour 100 d'intérêt annuel. L'ancienne compagnie, cependant, avait un grand nombre de partisans dans le parlement et dans la nation; un défaut qui se trouva dans l'acte de création de la nouvelle, excita une contestation si violente entre ces deux compagnies rivales, qu'on fut obligé de les réunir en 1702. Six ans après, en 1708, l'intérêt annuel de 8 pour 100, pour les 48,000,000 prêtés au gouvernement, fut réduit à 5; et la compagnie prêta encore, au même taux, la somme de 28,000,000 livres tournois; elle obtint, en récompense, la prolongation de son privilège exclusif. On lui accorda une nouvelle charte, « sous le titre de *compagnie-unie*

des négocians commerçant aux Indes-Orientales ». Ce droit exclusif de faire le commerce, ayant été prolongé, la compagnie prêta une nouvelle somme au gouvernement, en 1730. Elle eut, d'un côté, l'avantage de voir son privilège renouvelé pour trente-trois ans ; mais, de l'autre, elle vit réduire à 3 pour 100 l'intérêt des sommes prêtées, qui se montaient alors à 76,560,000 fr. ; et c'est là ce qu'on appelle les annuités à 3 pour 100 de la compagnie des Indes.

Ces annuités diffèrent des fonds que la compagnie fait prospérer dans son commerce. Les propriétaires de ces fonds, au lieu de recevoir des annuités régulières, ont, à raison de leur action, un dividende des profits que la compagnie fait dans le commerce ; et ce dividende augmente ou diminue selon les circonstances vraies, et trop souvent controuvées, dont il est impossible de contester la réalité. Autrefois, quiconque possédait pour 12,000 francs d'actions, homme ou femme, Anglais ou étranger, pouvait être employé dans la compagnie, et voter au conseil général ; mais, aujourd'hui, il faut avoir pour 24,000 francs d'actions, afin de jouir de ce droit ; et pour être directeur, il faut en avoir pour 48,000 francs. Les directeurs sont au nombre de 24, y compris le président et le vice-président. Le quart de ce nombre est renouvelé chaque année, de manière qu'ils ne sont que quatre ans en place ; mais ils peuvent être réélus. Le président a 4,800 liv. de traitement, et les directeurs seulement 3,600. Ils sont tenus de s'assembler au moins une fois par semaine ; mais, pour l'ordinaire, ils s'assemblent bien plus souvent, et chaque fois que les circonstances l'exigent. Outre le conseil des directeurs, il y a encore plusieurs comités qui ont l'inspection particulière de certaines branches des affaires de la compagnie, tels que les comités de la correspondance, de la trésorerie, des affaires intérieures, des magasins, de la marine, des affaires contentieuses, et un autre comité dont l'occupation est d'empêcher les accroissemens du commerce particulier : chaque comité a un secrétaire, un caissier, des commis et des garde-magasins.

Les prodigieuses acquisitions territoriales de la compagnie, qui contiennent 31,889 lieues carrées, et 30 millions d'habitans, ont dû nécessairement augmenter son commerce dans

la même proportion (1). Une prospérité si étonnante, jointe aux dissensions des agens de la compagnie, soit au dedans, soit au dehors, attirèrent singulièrement l'attention du parlement, qui mit, pour un tems, une restriction sur le dividende. D'après le rapport du comité que le parlement chargea, en 1773, d'examiner les affaires de l'Inde, il paraît que, depuis 1708 jusqu'en 1756, c'est-à-dire dans l'espace de 47 ans et demi, la compagnie a eu un dividende de 288,000,000 francs, ou plus de 6,063,157 francs par année; ce qui, sur un capital de 3,900,000 livres sterling, c'est-à-dire de 76,560,000 francs, fesait un bénéfice de 8 et demi pour 100. Il paraît aussi, d'après le même rapport, qu'outre le dividende dont je viens de parler, la compagnie avait augmenté son capital de 4,320,000 francs.

Le parlement passa, en 1773, un bill sous le titre « d'acte » pour établir certaines dispositions et réglemens relatifs à la » direction de la compagnie des Indes, tant dans les Indes qu'en Europe ». Cette loi apporta de grands changemens dans les affaires et la constitution de cette société commerçante. Il fut statué qu'à l'avenir le conseil des directeurs serait nommé tous les quatre ans, et que le quart des membres serait renouvelé chaque année, sans pouvoir être, comme auparavant, continués et réélus dans la même place; que personne ne pourrait donner sa voix pour l'élection des directeurs, s'il n'était propriétaire d'actions depuis un an; que la somme des actions qui donnent ce droit, serait désormais de 24,000 francs, au lieu de 12,000; que le tribunal du maire de Calcuta ne connaîtrait à l'avenir que des causes commerciales les moins importantes, qui rentraient dans le cercle de sa juridiction, dans le tems que la compagnie ne possédait pas un si grand territoire; qu'à la place de ce tribunal, on établirait une haute-cour de justice, composée d'un président et de trois juges,

---

(1) Selon le compte mis sous les yeux de la chambre des communes, la compagnie employait. 110 vaiss. et 8170 hommes.

Pour le transport des cargaisons de l'Europe dans les Indes, et des Indes en Europe. . . . . 70 vaiss. et 7130 hommes.

Dans le commerce intérieur de l'Inde et de la Chine. . . . . { 6 paq. et 320 / 34 crabs et 720 } homm.

qui seraient à la nomination de la couronne ; que la haute-cour du Bengale aurait la préséance sur les autres cours érigées aux Indes ; que la couronne aurait le droit de nommer le gouvernement et le conseil du Bengale ; que le traitement du président serait de 190,000 francs, et celui de chacun des juges de 144,000 francs par année ; qu'on donnerait 600,000 francs au gouverneur général, et 24,000 à chacun des quatre membres qui devaient composer son conseil. Cette loi extraordinaire augmenta prodigieusement l'influence et le pouvoir de la couronne ; mais, jusqu'à présent, il n'en est résulté aucun avantage pour la compagnie. Au contraire, la nouvelle cour de justice a eu si peu d'égards pour les mœurs et les usages des habitans de l'Inde, qu'elle a mécontenté tout à la fois les naturels et les agens de la compagnie, jnsqu'au point d'inspirer de vives alarmes.

Au mois de Novembre 1783, M. Fox, alors secrétaire d'Etat, sous prétexte de l'insolvabilité de la compagnie, et de l'incompétence du gouvernement général, proposa au parlement de soumettre cette compagnie à de nouveaux réglemens.

Le bill passa à la chambre des communes ; mais l'influence secrette de la cour ménagea, dans la chambre haute, une forte opposition contre ce projet, qui ne tendait à rien moins qu'à revêtir des particuliers d'un pouvoir capable de gêner celui de la couronne. Après de longs débats, le bill fut rejeté à la majorité de 19 voix. Cet évènement entraîna la chûte du ministère, et causa une révolution totale dans le cabinet.

A la fin de 1784, on passa un nouveau bill qui se proposait trois objets principaux.

1°. D'établir dans le royaume un pouvoir de révision (*of controul*), pour lier le gouvernement de l'Inde avec le gouvernement du reste de l'empire.

2°. De régler la conduite des agens de la compagnie, et de remédier aux abus qui s'étaient multipliés dans les Indes.

3°. De poursuivre la punition de quiconque se rendra coupable des délits qui ont fait le malheur de cette contrée.

En conséquence, le roi a le droit de nomnier six commissaires pour les affaires de l'Inde, parmi lesquels sont toujours un secrétaire d'Etat et le chancelier de l'échiquier. Dans le partage des opinions, le président a voix prépondérante. Le roi peut renouveler ces commissaires à son gré. Ce conseil est

chargé de surveiller, de rédiger et de contrôler tous les actes, opérations et intérêts qui concernent le gouvernement civil et militaire, ainsi que les revenus des possessions territoriales de la Grande-Bretagne dans les Indes-Orientales. Il prête serment d'exercer le pouvoir qui lui est confié, sans partialité et sans acception de personne. Les bureaux des directeurs de la compagnie sont tenus de délivrer à ce conseil, pour y être examinées, revues et approuvées, toutes les minutes de leurs ordres et de leurs résolutions particulières, ainsi que celles des assemblées des actionnaires, avec la copie des lettres, ordonnances et instructions qu'ils se proposent de faire passer aux Indes. Sous aucun prétexte quelconque, ils ne peuvent envoyer au dehors aucune lettre, qu'après l'avoir préalablement communiquée. Les directeurs ont conservé le droit de nommer les agens de la compagnie; mais, par l'organe du secrétaire d'Etat, le roi peut rappeler à son gré le gouverneur, les membres du conseil, et toute personne employée par la compagnie, et les priver de leurs places. Ce bill a donné au gouvernement et au conseil du Bengale, le droit de surveillance sur toutes les autres présidences, pour ce qui concerne les traités avec les puissances du pays, la paix et la guerre, et la disposition des forces et des revenus. Mais le conseil du Bengale est soumis, à son tour, à la direction de la compagnie; et, à moins d'un danger imminent, il est obligé d'attendre toujours les ordres de la métropole.

Banque d'Angleterre. — L'établissement de la banque fut reconnu par le parlement dans la cinquième ou sixième année du règne de Guillaume et de Marie, sous le titre de gouverneur, et compagnie de la banque d'Angleterre. Elle obtint cette faveur en prêtant 28,803,000 fr. au gouvernement, moyennant un intérêt d'environ 8 pour cent par an. Par cette charte, la compagnie ne peut emprunter sous sa garantie, sans l'autorisation du parlement; elle ne peut faire le commerce par elle-même, ni sous un prête-nom; mais elle peut négocier des billets et des lettres-de-change, acheter et vendre des lingots d'or et d'argent, et des monnaies étrangères, etc.

Dans la huitième et neuvième année du règne de Guillaume III la banque obtint du parlement un bill qui lui permit de porter son capital à 52,808,000 francs. Il fut statué

que les fonds de la banque étaient des biens personnels, et non pas réels; que tout engagement écrit ou verbal pour vendre ou acheter de ces fonds n'aurait point de force légale s'il n'était enregistré sur les livres de la banque à l'expiration du septième jour, et si les fonds n'étaient délivrés à la fin du quatorzième, et que quiconque imiterait le sceau de la banque, contreferait, altérerait ou gratterait ses billets, serait coupable d'un crime capital, et exclu du bénéfice du clergé.

Par une loi faite dans la septième année du règne de la reine Anne, la compagnie obtint la permission de porter son capital à la somme de 105,956,232 fr. A cette occasion, elle prêta 9,600,000 fr. au gouvernement. En 1714 elle lui fit encore une avance de 36,000,000 fr.

La troisième année du règne de Georges Ier. l'intérêt du capital fut réduit à 5 pour cent par année. A cette époque, la banque consentit à délivrer pour 48,000,000 fr. de billets de l'échiquier, et à accepter une annuité de 2,400,000 fr. Il lui fut légalement permis d'exiger de ses membres, en proportion du nombre de leurs actions, telle somme d'argent que l'assemblée générale jugerait nécessaire. En cas qu'un membre négligeât d'acquitter sa cote-part, au terme indiqué dans la *Gazette de Londres*, et affiché à la bourse, la banque était autorisée, non-seulement à appliquer au paiement de cette somme le dividende dû à ce membre, mais encore à empêcher le délinquant de négocier ses actions et son dividende, et à prélever sur lui un intérêt de 5 pour cent par an, pour la somme qu'il aurait négligée de payer; et s'il avait différé pendant trois mois le paiement du capital et des intérêts, la banque avait le droit de vendre une partie des fonds de cet associé pour liquider cette somme.

Après cette opération, la banque réduisit de 5 à 4 pour cent par an l'intérêt de 48,000,000 fr. prêtés au gouvernement, et acheta plusieurs autres annuités, qui furent ensuite liquidées par l'État, et le capital dû à la banque par la nation se trouva réduit à 38,400,000 fr.; mais en 1742, la compagnie prêta de nouveau au gouvernement 38,400,000 fr. à 3 pour cent d'intérêt annuel; c'est ce qu'on appelle aujourd'hui les annuités de 3 pour cent. Ainsi le gouvernement devait alors à la compagnie 76,800,000 fr. La moitié de cette somme rapportait un intérêt de 4, et le reste 3 pour cent par année.

En 1746 la compagnie consentit à biffer pour 23,683,300 fr. de billets de l'échiquier, qui n'avaient point été acquittés, et à recevoir en place une annuité de 926,608 fr. à 4 pour cent d'intérêt. Elle consentit aussi à avancer 24,000,000 fr. à l'échiquier, qui en assura le recouvrement sur l'impôt territorial et sur celui de la drèche à raison d'un intérêt de 4 pour cent, en vertu des billets de l'échiquier émis à cet effet. En considération de ces avances, il fut permis à la compagnie d'augmenter son capital de 23,683,900 fr.; l'intérêt de cette somme ainsi que celui des autres annuités, fut de 3 et demi pour cent jusqu'au 25 décembre 1757, et réduit depuis cette époque à 3 pour cent.

Pour faire circuler dans le public les billets de l'échiquier, la compagnie établit ce qu'on appelle aujourd'hui la *circulation de banque*. Comme la nature de cette institution n'est pas bien connue, je prendrai la liberté de m'étendre davantage sur cet objet, que je ne l'ai fait lorsqu'il a été question des autres fonds.

La compagnie est obligée d'avoir toujours en caisse les fonds nécessaires, non-seulement pour le courant, mais encore pour les demandes extraordinaires. L'excédant de la somme nécessaire pour remplir ce but, est employé à ce qu'on appelle le commerce de la compagnie, qui consiste à escompter des lettres-de-change, à acheter de l'or et de l'argent, etc. Lorsque la banque contracta l'engagement dont il vient d'être question, comme elle n'était en usage de garder dans l'inaction une somme plus forte que celle qui était nécessaire pour les besoins ordinaires et extraordinaires, elle ne put retirer de sa caisse les 24,000,000 fr. qu'elle prêtait au gouvernement, sans avoir recours à l'alternative, ou de diminuer de la même quantité les fonds qu'elle employait au commerce d'escompte, et à celui de l'or et de l'argent, ce qui devait lui causer un grand préjudice, ou d'avoir recours à quelque ressource qui suppléât aux 24,000,000 fr. qu'elle avait de moins dans sa caisse. Voici la méthode qu'elle imagina et qui répondit parfaitement à son but.

Elle ouvrit une souscription de 24,000,000 fr. en numéraire, qu'elle renouvela tous les ans. Les souscripteurs payent 10 pour cent d'avance, et s'engagent de payer une

partie

partie ou la totalité de leur souscription à la première demande de la banque, sous peine de perdre les 10 pour cent déjà payés. En considération de cette avance, la banque paye aux souscripteurs 4 pour cent d'intérêt pour les fonds qu'ils ont fournis, et un quart pour cent pour le surplus de la somme qu'ils se sont engagés à payer, et dans le cas où la banque leur demande une partie et même la totalité de cette somme, alors elle leur donne un intérêt de 5 pour cent jusqu'au moment où elle rembourse le capital, ce qu'elle s'oblige de faire dans le terme d'une année. De cette manière, la banque jouit des mêmes avantages que si elle avait réellement 24,000,000 en caisse; et quoique les soumissionnaires, (s'il n'y a aucune réquisition et il est rare qu'il y en ait), reçoivent six et demi pour cent par an de leurs avances, cependant la compagnie fait, sur cette opération, un bénéfice annuel de 564,000 francs, comme on peut le voir dans le tableau suivant:

La banque reçoit du gouvernement, pour les avances de 24,000,000 francs.	720,000 fr.
La banque paie aux soumissionnaires qui avancent 2,400,000 fr., et qui s'engagent à fournir 21,600,000 fr. à la première réquisition, ...	156,000
Le bénéfice de la banque est donc de	564,000 fr.

Telle sera toujours la situation de la banque, pourvu qu'elle ne somme jamais les soumissionnaires de payer la totalité de leur contingent : au reste, elle est bien éloignée d'avoir recours à cette démarche, qui diminuerait non-seulement les bénéfices, mais porterait encore une atteinte funeste au crédit public.

Les fonds de la banque peuvent être regardés, avec raison, comme des fonds de commerce, puisqu'elle trafique sur les matières d'or et d'argent, et qu'elle escompte les lettres-de-change (1); et, outre cela, elle reçoit tous les ans des

(1) Elle escompta à 4 pour 100 jusqu'en 1772 : à cette époque, l'escompte fut fixé à 5 pour 100.

sommes considérables du gouvernement, pour la direction des annuités qu'elle paie dans ses bureaux. Ces avantages donnent beaucoup de prix aux actions de la banque qui, cependant, n'égalent pas en valeur celles de la compagnie des Indes. La banque partage les dividendes deux fois par an, et en donne avis dans les papiers publics. Ceux qui ont besoin de leur argent le reçoivent à l'instant, mais les particuliers, pour peu qu'ils le desirent, ont l'avantage de laisser leurs fonds et de réunir les intérêts au capital (1).

La banque est sous la direction d'un gouverneur, d'un vice-gouverneur et de vingt-quatre directeurs qui sont élus tous les ans par l'assemblée générale, de la même manière que ceux des chefs de la compagnie des Indes. Il faut au moins treize directeurs pour former le conseil qui a l'inspection des affaires de la banque.

Les officiers et les agens subalternes sont en très-grand nombre.

Compagnie de la mer du Sud. — Pendant la guerre de la succession d'Espagne, sous le règne de la reine Anne, les matelots de la marine royale furent payés avec négligence; au lieu de numéraire, on leur donnait des papiers qu'ils étaient souvent obligés de vendre à des particuliers avides, avec une perte de 40 et même de 50 pour 100. Ce désordre, réuni à d'autres causes, fit tomber, entre les mains de ces usuriers, la dette publique que la négligence du parlement avait laissé monter à la somme de 227,311,784 francs. M. Harley, depuis comte d'Oxford, alors chancelier de l'échiquier, proposa d'allouer 6 pour cent par année aux propriétaires de ces créances, et d'en former une compagnie qui aurait le droit de faire le commerce exclusif dans la mer du Sud, On les réunit en effet en une corporation qui prit le titre de « Gouverneur et compagnie des marchands de la Grande-» Bretagne, fesant le commerce dans la mer du Sud et les » autres parties de l'Amérique, etc. ».

Quoique cette compagnie parût avoir le commerce pour but, néanmoins le ministère ne songea point, pendant toute la guerre, à faire des établissemens sur les côtes de l'Amé-

(1) On croit que la banque a aujourd'hui pour 288,000,000 de papiers en circulation.

rique-Méridionale, ce qui était l'objet des desirs de toute la nation. Cet espoir ne fut jamais réalisé ; et le commerce que fit la compagnie, fut celui de l'*Assiento*, qui consistait à fournir des nègres aux colonies espagnoles, conformément à un article de la pacification d'Utreck ; mais elle fut bientôt forcée de renoncer à ce privilège, pour la somme de 24,000,000 fr. Selon une stipulation qui fut arrêtée entre les cours de Londres et de Madrid, en 1748, peu de tems après le traité d'Aix-la-Chapelle.

D'autres sommes furent prêtées au gouvernement, à six pour cent, sous le règne de la reine Anne. Dans la troisième année du règne de Georges Ier., l'intérêt de toutes les sommes prêtées fut réduit à cinq pour cent ; et la compagnie prêta encore au gouvernement 48,000,000 aux mêmes conditions. Par un statut fait dans la sixième année du règne de Georges Ier., il fut déclaré que cette compagnie pouvait racheter une partie ou la totalité de la dette publique, qui serait dans le cas de l'être ; en considération de quoi elle obtint le droit d'augmenter son capital en proportion des sommes qu'elle pourrait acquitter ; et pour la mettre en état de se procurer de l'argent, afin qu'elle pût en acheter des annuités, échanger de nouveaux billets de l'échiquier contre du numéraire, et continuer son commerce, etc., on permit à l'assemblée générale de la compagnie de prendre tous les moyens qu'elle jugerait les plus propres pour arriver à ce but ; elle eut aussi le droit d'emprunter sur des contrats, des billets et obligations revêtus de son sceau, et sur les fonds qui lui étaient dûs par l'Etat. « Mais si le gouverneur ou le vice-gouverneur, ou bien » un autre membre de la compagnie achetent des terres ou des » revenus de la couronne pour le compte de la société, ou prê- » tant de l'argent, par anticipation, sur quelque branche de son » revenu, différente de celle sur laquelle le parlement accor- » de un crédit ; en ce cas, le gouverneur, le vice-gouverneur » ou les autres membres de la compagnie seront condamnés à » payer le triple de la valeur de l'argent qu'ils auront prêté ».

Le fatal système du commerce de la mer du Sud fut réalisé et exécuté en 1720, d'après le statut qu'on vient de lire. La compagnie eut d'abord les succès les plus heureux ; pendant les cinq premières années, ses actions eurent beaucoup plus de valeur que celles des autres compagnies ; et le roi, après en

avoir acquis pour 240,000 francs, consentit à en être le gouverneur. Les choses étaient en cet état, lorsque les directeurs profitèrent du statut exposé ci-dessus, pour former le projet fallacieux de la mer du Sud. Ils avaient, en apparence, le dessein d'emprunter de l'argent pour faire le commerce de la mer du Sud, et acheter des annuités payées aux autres compagnies. Ils firent imprimer et distribuer des prospectus dans lesquels ils détaillaient les avantages de l'entreprise, et invitaient le public à y prendre part. La somme nécessaire pour l'exécuter fut répartie, ainsi que les bénéfices qui devaient en résulter, en un certain nombre d'actions ou de souscriptions, pour la commodité de ceux qui étaient disposés à tenter cette aventure; et pour leurrer le public encore plus complettement, les directeurs promettaient de distribuer de gros dividendes, et annonçaient même qu'une action de 2,400 fr. rendrait 1,200 francs par année. Ce manège donna une si grande faveur à leurs actions, qu'elles se vendaient jusqu'à 19,200 francs. Cela se passait au mois de juillet; mais, avant le mois de septembre, elles descendirent à 3,600 francs. Un nombre infini de personnes furent ruinées, et il est difficile de se former une idée des malheurs qui en furent la suite; mais le résultat de cet affreux système n'est que trop bien connu. La plupart des directeurs furent condamnés à une amende considérable; pour l'acquitter, ils furent forcés de se dépouiller de presque tous leurs biens. Quelques-uns d'eux n'avaient pris aucune part à cet artifice, et n'y avaient rien gagné; mais ils furent punis pour ne s'y être pas opposés.

Par un statut passé dans la sixième année du règne de Georges II, il fut arrêté qu'à dater du 24 juin 1733, le capital de cette compagnie, qui était de 351,626,481 francs, et les actions des différens propriétaires seraient divisés en quatre portions égales, dont les trois quarts seraient convertis en annuités à 4 pour 100 jusqu'à ce que le parlement les eût remboursées (elles devaient être appelées les nouvelles annuités de la mer du Sud); que l'autre quart resterait entre les mains de la compagnie pour lui servir de fonds de commerce, accompagné du reste des annuités, ou des fonds payables par l'échiquier à la compagnie pour tout son capital jusqu'à parfait paiement, et qu'on y joindrait également les mêmes sommes déjà allouées pour les frais de régie, avec tous les

effets, les bénéfices communaux, les dettes, les privilèges et les avantages qui appartenaient à la compagnie de la mer du Sud; que le régisseur de la compagnie serait tenu de dresser, deux fois par an, c'est-à-dire à Noël et au milieu de l'été, ou un mois après, un état des affaires de la compagnie, qui serait mis sous les yeux de l'assemblée générale, afin qu'elle pût connaître la somme du dividende; que tous ces dividendes devaient être le fruit d'un bénéfice net, et ne seraient jamais plus considérables que la somme que la compagnie ne peut, sans faire de nouvelles dettes, mettre en dividende; qu'en aucun tems ce dividende ne surpasserait pas 4 pour 100 par an, jusqu'à l'entier acquittement des dettes; que la compagnie, ainsi que ses capitaux (à l'exception cependant des fonds convertis en annuités), répondraient de toutes les dettes et obligations qu'elle aurait contractées; que la compagnie tiendrait à Londres un bureau et des livres, dans lesquels tous les transports des nouvelles annuités seraient enregistrés, et signés par la personne qui fait le transport, ou par son notaire; et que la personne, en faveur de qui ces transports seraient faits, ou son fondé de pouvoir, signerait son acceptation; et que ce mode de transport serait le seul reconnu valable aux yeux de la loi.

Les annuités de cette compagnie sont aujourd'hui réduites comme les autres, à 3 pour 100.

Cette compagnie est sous la direction d'un gouverneur, d'un sous-gouverneur, d'un député-gouverneur (deputy-governor), et de 21 directeurs; mais personne, excepté le roi, ne peut en être gouverneur, à moins d'avoir, en son propre nom, 120,000 fr. dans le fonds de commerce. Il faut en avoir 96,000 pour être sous-gouverneur, 72,000 pour être député-gouverneur, et 48,000 pour être directeur. Tout membre qui possède, en son propre nom, dans la compagnie, un fonds de 12,000 fr., a une voix dans l'assemblée générale; celui qui a 48,000 fr. a deux voix; celui qui a 72,000 fr. a trois voix, et quatre voix s'il a 120,000 fr.

La compagnie des Indes-Orientales, la banque d'Angleterre, et la compagnie de la mer du Sud, sont les seuls corps d'une existence légale avec lesquels le gouvernement ait contracté des dettes, à l'exception cependant de la banque mil-

lionnaire, dont le capital n'est que d'un million, et dont l'institution a pour objet d'acheter la réversion des billets de l'échiquier.

L'intérêt de toutes les sommes dues par le gouvernement, a été réduit à 3 pour 100, à l'exception des annuités de 1758, des annuités viagères, et des billets de l'échiquier; mais la compagnie de la mer du Sud continue de donner un dividende de 4 pour 100, sur le capital actuel, ce qu'elle peut faire à cause des bénéfices qu'elle a sur les sommes qui lui sont allouées pour l'administration des annuités payées dans ses bureaux, et à cause de l'intérêt des annuités qui ne sont pas réclamées par leurs propriétaires.

Comme les prix des différens fonds et actions flottent sans cesse au-dessus et au-dessous du pair, lorsqu'une personne, à qui les opérations de ce genre ne sont pas familières, lit dans les papiers publics que les actions de la banque sont, par exemple, à 127 fr. celles de la compagnie des Indes à 134 fr., à 134 fr. et demi, etc., celles de la compagnie de la mer du Sud à 97 fr. et demi, etc., elle doit entendre que ces différentes sommes sont le prix que se vendent alors les actions de ces compagnies.

En comparant les prix des différentes actions, les uns avec les autres, il ne faut pas oublier que l'intérêt qui est dû sur chacune d'elle, depuis l'époque du dernier paiement, entre dans le prix courant, et que le vendeur ne reçoit jamais rien pour cet intérêt, si ce n'est pour les actions de la compagnie des Indes, dont l'intérêt est payé par l'acquéreur, jusqu'au jour de la vente, et en sus du prix convenu. Mais l'intérêt de ces différentes actions se paie à différentes époques. Si l'on n'est pas bien instruit à cet égard, on peut faire des erreurs considérables dans le calcul de leur valeur, parce que quelques-unes de ces actions ont toujours un quart d'intérêt qui leur est dû de plus qu'aux autres; ce qui fait, en apparence, une grande différence dans leur valeur, quoiqu'il n'y en ait réellement aucune : par exemple, les anciennes annuités de la compagnie de la mer du Sud se vendent 85 fr. et demie, ou 85 fr. 50 c., tandis que les nouvelles ne sont qu'à 84 fr. trois quarts, ou 84 fr. 75 c., quoique les unes et les autres rapportent également un intérêt annuel de 3

pour 100 ; mais cela vient de ce qu'il est dû aux anciennes annuités un quart d'intérêt qui établit entr'elles et les nouvelles cette différence de valeur qui est de 75 centimes.

Plusieurs causes contribuent cependant à donner à certaines annuités un prix inférieur à celui des autres, quoiqu'elles aient réellement toutes la même valeur. Une de ces causes est que la classe des annuités, qui ne font qu'un petit capital, n'a pas autant d'acheteurs que les autres annuités qui forment une somme plus considérable, parce que l'on craint que si le gouvernement paie jamais la dette nationale, il ne commence précisément par les annuités, dont le capital est peu considérable.

Tant que les annuités et les intérêts des sommes prêtées seront payés avec exactitude, tant que le principal sera assuré par le prince et par le peuple (c'est une sécurité qu'on ne trouve pas chez les autres nations), les étrangers placeront leur fortune chez les Anglais, et l'Europe s'intéressera à leur prospérité ; les compagnies convertiront leurs papiers en marchandises et en argent, et la Grande-Bretagne aura toujours du numéraire pour suivre l'exécution de ses projets. Dans les monarchies, le crédit national est fondé sur la parole du prince ; dans les républiques, sur celle du peuple ; mais en Angleterre, il repose également sur l'intérêt du prince et du peuple ; c'est là le fondement le plus solide et le plus inébranlable qu'il puisse avoir ; car lorsqu'il s'agit d'argent, on suit bien plus son intérêt que la voix douce et engageante de l'honneur, et l'homme est un être trop faible pour immoler l'intérêt personnel à la vertu.

Constitution, Lois. — Tacite, en présentant le tableau d'une constitution semblable à celle de l'Angleterre, semble la regarder comme une belle théorie, dont l'exécution est impossible. L'expérience a prouvé qu'il s'est trompé. Par des conceptions inconnues de l'antiquité, la constitution anglaise subsiste depuis plus de 500 ans. Il est vrai que pendant un si grand espace de tems, elle a éprouvé bien des changemens, et qu'elle a même été mise quelquefois à l'écart. Mais ses principes sont parfaitement semblables à ceux que l'historien latin attribue aux Germains, aux anciens habitans du Nord, pères de la nation anglaise, que l'on a tort de confondre avec les Goths. Lorsque les Saxons en-

vahirent, pour la première fois, l'Angleterre, ces peuples, issus de la Germanie ou des contrées voisines, avaient des mœurs, et établirent des lois assez semblables à celles dont parle Tacite. La nation eut un chef en tems de guerre. Les terres conquises furent partagées entre tous les guerriers, à proportion de leurs exploits et de leur talent militaire; et le tout fut considéré comme une propriété commune, qu'ils promirent de défendre contre toute aggression. De nouveaux aventuriers, qui vinrent sous différens chefs, chassèrent les anciens habitans jusques dans le pays de Galles; et ces chefs prirent enfin le titre de rois, et regnèrent sur les provinces qu'ils avaient conquises. Cette dénomination nouvelle les rendit plus respectables aux yeux des Bretons, ainsi qu'aux Pictes et aux Écossais leurs voisins, sans rien ajouter à leur pouvoir, qui se renferma toujours dans les bornes des opérations militaires.

Toutes les affaires civiles étaient traitées dans l'assemblée générale, composée des principaux officiers et du peuple, jusqu'à ce qu'on créât par degré les shérifs et les autres officiers civils. C'est à Alfred que nous devons ce chef-d'œuvre de la police judiciaire, la division de l'Angleterre en cantons ou centuries, et celle des centuries en décuries, noms qui subsistent encore aujourd'hui, ainsi que l'institution des surveillans, qui furent chargés de les diriger pour le bien général. Le shérif était le juge de toutes les matières civiles et criminelles dans l'étendue du comté, et après l'établissement du christianisme, on associa l'évêque au pouvoir de ce magistrat. Dans la suite des tems, et à mesure que les affaires se multiplièrent, on créa des tribunaux ambulans et d'autres juges; mais d'après les anciennes chroniques, il paraît que toutes les affaires civiles étaient jugées par 12 ou 16 hommes, vivant dans le voisinage du lieu où se fesait le procès; telle est l'origine du jury. Il est certain que cette manière de rendre la justice était en usage chez les colonies saxonnes les plus anciennes; puisque l'évêque Nicholson attribue cette constitution à Odin lui-même, le plus grand capitaine et le plus grand législateur de ces peuples. Aussi trouvons-nous des traces du jury en France, en Allemagne, en Italie, chez les nations où le système féodal fut en vigueur, et qui toutes avaient un tribunal composé de 12 hommes

probes et véridiques, choisis parmi les égaux ou les pairs des parties. On le trouve établi en Angleterre dès le tems du roi Ethelred, qui dans ses lois, n'en parle pas comme d'une institution nouvelle.

Nous ne savons pas si le jury, en matière criminelle, était en usage chez les Saxons avant l'établissement du christianisme. Mais il est certain qu'il n'y avait pas de crime si grand, qu'on ne pût l'effacer pour de l'argent (1); le coupable, fût-il le meurtrier du roi, achetait sa grace par une amende proportionnée à la grandeur de son crime. Il paraît que l'établissement du christianisme abolit, chez les Saxons, cet usage barbare; car, à cette époque, les accusations de félonie et de meurtres furent soumises au jugement d'un jury, même dans la cour du roi.

La royauté n'était point, à proprement parler, héréditaire chez les Saxons; mais elle le devint, avec le tems, à cause de l'affection que le peuple nourrissait pour le sang de ses rois, et du desir qu'il avait de conserver de la stabilité dans le gouvernement. Les terres et les dignités ne devinrent elles-mêmes héréditaires que sous le règne de Guillaume-le-Conquérant.

Les premiers princes de la dynastie normande firent tous leurs efforts pour effacer de l'esprit du peuple le souvenir de la constitution saxonne. Mais ils ne purent y réussir. La noblesse et le peuple résistèrent à la couronne, et après une longue et sanglante guerre, ils forcèrent enfin le roi Jean de leur accorder ce fameux palladium de la liberté anglaise, connu sous le nom de *magna charta*, qui fut confirmé par Henri III, lorsqu'il succéda à son père en 1216. Il ne paraît pas qu'avant cette époque, et malgré tout le sang versé, les communes fussent représentées au parlement et dans le grand conseil de la nation, tant les barons s'étaient arrogé le droit de disposer des propriétés.

On ne connaît pas l'époque précise de l'établissement de la chambre des communes; mais il est certain qu'il y en avait une sous le règne de Henri III, quoique nous ne puissions

(1) L'argent était appelé *guelt* en langue saxonne; de ce mot sont venus les adjectifs guilty, et no guilty (coupable et non coupable) dont on se sert dans les jugemens criminels.

pas dire quelles étaient ses attributions et son pouvoir. Nous allons donc présenter le tableau de la constitution anglaise, telle qu'elle est aujourd'hui.

Dans tous les États, il y a un pouvoir suprême et absolu qui a le droit de faire des lois. Dans la constitution particulière à ce royaume, ce droit appartient au roi, aux pairs et aux communes.

Du Roi. — Le pouvoir exécutif suprême de la Grande-Bretagne et de l'Irlande est attribué, par la constitution, à une seule personne, roi ou reine, sans distinction de sexe; par le seul droit de sa naissance, cet individu est investi des marques, droits et prérogatives du souverain pouvoir.

La grande maxime fondamentale sur laquelle reposent les droits de succession au trône, c'est « qu'en vertu de la loi » commune et des coutumes constitutionnelles, la couronne » est héréditaire, et cela d'une manière qui lui est particu- » lière. Mais ce droit d'héritage peut être changé et limité, » de tems en tems, par un acte du parlement; ce qui » n'empêche pas que la couronne ne soit héréditaire ».

Pour faire concevoir plus clairement au lecteur comment la couronne passa de la maison de Tudor dans celle de Stuart par droit de succession, il est à propos de lui rappeler qu'à la mort de la reine Elisabeth, qui ne laissa point d'héritier, on fut obligé d'avoir recours à une autre branche, issue de Henri VII, son aïeul. Marguerite, fille aînée de ce monarque, avait été mariée à Jacques IV, roi d'Écosse; or, le roi Jacques VI, qui prit en Angleterre le nom de Jacques Ier., descendait en ligne droite de cette alliance. Ainsi tous les droits des différens compétiteurs, depuis l'invasion des Normands, se réunissaient en la personne de ce prince aussi clairement qu'ils l'étaient dans celle de Henri VIII, puisque Jacques VI était incontestablement, et en ligne directe, l'héritier de Guillaume Ier., et ce qui est encore plus remarquable, c'est qu'il réunissait, dans sa personne, les droits des rois saxons, qui avaient été suspendus depuis l'invasion des Normands. Car Marguerite, sœur d'Edgard Atheling, fille d'Édouard-le-Proscrit (out-cast), et petite-fille du roi Édouard-cœur-de-fer, avait hérité des droits des rois saxons, si toutefois ils n'avaient pas été abolis par la conquête. Marguerite épousa Malcolm III, roi d'Écosse; et

Henri II, qui descendait de leur fille Matilde, est généralement appelé le restaurateur de la ligne saxonne. Mais il ne faut pas oublier que Malcolm eut de la princesse saxonne, sa femme, des fils, ainsi que des filles; et que la famille royale d'Écosse était la postérité de Malcolm et de Marguerite. Or, comme Jacques Ier. descendait en ligne droite de cette maison, il est démontré qu'il réunissait, en sa personne, tous les droits possibles de succéder au trône d'Angleterre et à celui d'Écosse, puisqu'il était héritier d'Egbert et de Guillaume-le-Conquérant.

A la révolution de 1688, la convention ou l'assemblée des représentans de la nation déclara que la mauvaise conduite du roi Jacques II équivalait à une abdication, et que le trône était vacant.

En conséquence de cette déclaration, et par égard pour une tige aussi ancienne, la convention désigna pour héritiers du trône, suivant l'ancien ordre de succession, les descendans de Charles Ier., qui étaient de la religion protestante; mais elle dérogea, pour un tems, à la loi de la succession en faveur de Guillaume III.

Lorsqu'on vit que la postérité de Charles Ier. dans la ligne protestante était prête à s'éteindre, et menaçait le trône d'une vacance, le roi et le parlement étendirent le droit de succession à la ligne protestante, issue de Charles Ier., c'est-à-dire, à la princesse Sophie d'Hanovre, et à ses héritiers protestans. Voilà le tronc d'où doivent naître tous les héritiers du trône d'Angleterre (1).

---

(1) On verra, par le tableau suivant de la chronologie des rois d'Angleterre, que les droits des rois saxons et des rois normands se trouvent réunis dans la maison régnante.

Epoques où les rois d'Angleterre montèrent sur le trône.

Egbert	800	Rois Saxons.
Ethewolf	818	
Ethelbad	857	
Ethelbert	860	
Ethelred	866	
Alfred-le-Grand	871	
Edouard l'ancien	901	
Athelstan	925	
Edmond	941	
Edred	946	
Edwy	955	

L'abdication d'un roi vivant et la vacance d'un trône, qui furent la base de la révolution, étaient deux principes nouveaux dans la politique et inconnus dans notre histoire. Ce n'était pas l'anéantissement du droit de succession, ni une atteinte portée aux droits de la couronne pour le roi et les

---

Edgar	959	Rois Saxons.
Edouard-le-Martyr	975	
Ethelred II	978	
Edmond II, surnommé Cœur-de-Lion	1016	
Canute, roi de Danemarck	1017	
Harold	1035	
Hardicanute	1039	
Edouard-le-Confesseur	1041	
Harold	1065	
Guillaume-le-Conquérant	1066	Fils du Conquérant.
Guillaume II.	1087	
Henri I	1100	
Stephen, fils d'Adela, fille de Guillaume-le-Conquérant	1135	
Henri II, fils de Plantagenet et de l'impératrice Maud, fille de Henri Ier	1154	
Richard I	1189	
Jean.	1199	
Henri III, fils de Jean.	1216	
Edouard I., fils de Henri III.	1272	
Edouard II, fils du précédent	1307	
Edouard III, fils du précédent	1327	
Richard II, fils du prince Noir, fils d'Edouard III.	1377	
Henri IV, fils de Jean de Gaunt, 4. fils d'Edouard III.	1399	Maison de Lancastre.
Heuri V, fils du précédent	1413	
Henri VI, fils du précédent	1422	
Edouard IV, issu d'Edouard III, par Lionel, son troisième fils	1461	Mais. d'York.
Edouard V, fils du précédent	1483	
Richard III, frère d'Edouard IV	1483	
Henri VII (Tudor), fils de la comtesse de Richemont, de la maison de Lancastre.	1485	Maison de Tudor.
Henri VIII, fils du précédent.	1509	
Edouard VI, fils du précédent.	1547	
Marie. } Filles de Henri VIII.	1553	
Elizabeth. }	1558	
Jacques Ier. petit-fils de Jacques IV, roi d'Écosse, par Marguerite, fille de Henri VII, et le premier roi d'Angleterre de la maison de Stuart.	1603	
Charles I er, fils du précédent.	1625	
Protectorat de Cromwell.		
Charles II.	1649	
Jacques II.	1685	
Guillaume III, gendre de Jacques II, et la reine Marie, fille de ce prince.	1688	
Anne.	1702	
Georges Ier.	1714	Maison d'Hanovre.
Georges II.	1727	
Georges III, petit-fils du précédent.	1760	

deux chambres du parlement. Mais c'était un acte fait par la nation seule, d'après la conviction qu'il n'y avait point de roi existant. Car dans une assemblée des pairs et des communes, qui se formaient en convention sur la supposition de la vacance, les deux chambres décrétèrent : « que le roi » Jacques II, ayant tenté de détruire la constitution du » royaume, en brisant le contrat originel qui existe entre » le roi et le peuple ; et qu'ayant, par le conseil perfide » des Jésuites et d'autres personnes, violé les lois fonda- » mentales, et étant sorti du royaume, il avait abdiqué, et » que le trône était vacant ». Cette révolution soudaine et inattendue rompit en un instant l'ancienne ligne de succession, qui avait duré 600 ans depuis l'invasion des Normands, et près de 900 ans depuis l'époque où le roi Egbert avait réuni sur sa tête l'heptarchie saxonne.

Quoique la révolution n'eût pas, à certains égards, toute la perfection qu'on pouvait desirer, elle fut cependant le commencement d'une ère nouvelle, dans laquelle les bornes de l'autorité royale et de la liberté ont été mieux posées, les principes du gouvernement mieux approfondis et plus connus, et les droits des sujets plus clairement protégés par la loi, que dans aucune autre époque de la monarchie. Ce qui mérite sur-tout d'être remarqué, c'est que la convention, en prononçant dans une cause si solennelle, évita sagement les extrêmes où les théories visionnaires de quelques républicains aveugles auraient pu l'entraîner. Elle soutint que la mauvaise conduite du roi tendait à renverser la constitution ; mais qu'il n'avait pu atteindre ce but ; que la constitution subsistait dans toute sa vigueur, et que l'État n'était pas dissous. En conséquence elle se borna à voter seulement l'abdication et la vacance du trône. Par-là le gouvernement restait le même, quoique le magistrat, chargé du pouvoir exécutif, en eût été retranché ; la dignité royale était maintenue, quoique Jacques ne fût plus roi. La constitution était intacte. Il est évident, d'après les principes de la saine politique, que cet édifice se serait écroulé, si l'on avait aboli ou seulement suspendu l'autorité royale, qui lui sert de fondement et d'appui.

De-là, il est aisé de conclure que le droit à la couronne, est toujours héréditaire, mais non pas d'une manière aussi

absolue qu'il l'était autrefois ; et que la tige à laquelle l'hérédité est attachée, a été changée. La source des rois a d'abord été Egbert, ensuite Guillaume-le-Conquérant. Ces deux souches se réunirent dans la personne de Jacques Ier., et subsistèrent ainsi jusqu'à la vacance du trône, en 1688. Alors, le nouveau roi et le parlement décrétèrent que la princesse Sophie était la tige d'où devaient descendre les rois d'Angleterre. Autrefois le droit de succession était absolu, et la couronne passait au plus proche héritier, sans aucune restriction. Mais aujourd'hui ce droit est restreint et limité aux seuls descendans de la princesse Sophie, qui sont membres de l'église anglicane, et mariés à des protestans.

C'est dans ce juste milieu que consiste la véritable action du droit de succession à la couronne impériale des royaumes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande. Les deux extrêmes dont elle s'éloigne également, ont été regardés comme des principes destructifs de la fin pour laquelle les sociétés se forment et se conservent. Qu'un magistrat suprême soit élu par le peuple, à chaque succession, et qu'il puisse être, suivant le texte de la loi, déposé, sinon puni, par ses sujets, un pareil ordre de choses peut être regardé comme la perfection de la liberté; il peut paraître beau en théorie, et sur le papier; mais certainement il est inadmissible dans la pratique. D'un autre côté, un droit héréditaire, divin, indestructible, réuni à la doctrine de l'obéissance passive et illimitée, est la plus redoutable et la plus despotique constitution que je connaisse. Mais, lorsque la succession héréditaire à la couronne, se lie, comme en Angleterre, à la liberté qui est également l'héritage de tous les sujets, il résulte de cette union un gouvernement tout-à-la-fois beau en théorie, excellent dans la pratique, et pour ainsi dire, éternel par sa durée. Telle est la constitution que les Anglais font vœu d'étudier, de révérer et de défendre.

Les principaux devoirs du roi, sont exprimés dans le serment qu'il a coutume de prêter le jour de son couronnement. Ce serment est reçu par un archevêque ou un évêque du royaume, et en présence du peuple qui, de son côté, jure fidélité à la couronne. Le serment du roi est conçu en ces termes :

L'archevêque. « Promettez-vous et jurez-vous solennel-

» lement de gouverner le peuple de ce royaume d'Angleterre, » et des domaines qui en dépendent, selon les statuts décrétés » par le parlement, et selon les lois et la constitution »?

Le roi ou la reine répondent: « Oui, je le promets solen- » nellement ».

L'archevêque. « Ferez-vous triompher, autant que vous le » pourrez, les lois et la justice dans vos jugemens »?

Le roi ou la reine. « Je le ferai ».

L'archevêque. « Promettez-vous de maintenir de tout votre » pouvoir les lois de Dieu, la véritable doctrine de l'évangile, » et la religion réformée, établie par la loi? Conserverez-vous » les évêques, le clergé de ce royaume, et les églises confiées » à leurs soins, dans tous les droits et prérogatives que la » loi leur accorde et leur accordera à l'avenir »?

Le roi ou la reine. « Je le promets ».

Ensuite le roi ou la reine pose la main sur l'évangile, et prononce ces paroles: « Tout ce que je viens de promettre, » je le tiendrai: ainsi, dieu me soit en aide ». Alors il baise le livre.

Tel est le serment du couronnement, dont la formule est prescrite par les lois. On peut observer que ce contrat renferme tous les devoirs qu'un roi est tenu de remplir envers son peuple, savoir: de gouverner selon les lois, de rendre la justice, et de maintenir la religion établie. A l'égard de ce dernier article, on doit remarquer que l'acte d'union rapporte et confirme deux statuts, faits l'un par le parlement d'Écosse, et l'autre par celui d'Angleterre. Le premier porte, qu'en montant sur le trône, le roi fera serment de conserver et de maintenir, en Écosse, la religion protestante, et le gouvernement de l'église presbytérienne; et le second, qu'il doit également jurer de maintenir l'église anglicane en Angleterre, en Irlande, dans le pays de Galles et de Berwick, et dans les territoires qui en dépendent.

Malgré les bornes qui restreignent son autorité, le roi de la Grande-Bretagne est encore le monarque le plus puissant qui règne sur un peuple libre. Sa personne est sacrée aux yeux de la loi; c'est un crime de haute trahison, de concevoir ou de méditer seulement sa mort; il ne peut se rendre coupable de crime, et la loi ne s'en prend de ses actions qu'à ses

ministres, toutes les fois qu'ils enfreignent les lois du pays. Quoiqu'il ne puisse dépasser les bornes dans lesquelles la constitution renferme ses prérogatives, il jouit d'un pouvoir très-étendu ; il ne peut, à la vérité, faire de nouvelles lois, lever de nouvelles taxes, ni agir d'une manière contraire aux lois établies, mais il a le droit de faire la paix et la guerre ; d'envoyer et de recevoir des ambassadeurs ; de faire des traités d'alliance et de commerce ; de lever des armées, et d'équiper des escadres pour défendre son royaume, combattre ses ennemis, et étouffer la révolte ; de nommer et de révoquer à son gré les officiers de terre et de mer ; de disposer des magasins, des châteaux et forteresses, etc. ; de convoquer, ajourner, proroger et dissoudre le parlement, quand et comme il lui plaît ; de refuser sa sanction aux bills, même après qu'ils ont été admis par les deux chambres, de manière que, par ce refus, ils sont comme non avenus. Mais le roi d'Angleterre se hasarde rarement à exercer cette prérogative. Il a le droit de choisir son conseil, de nommer à toutes les grandes places de l'église, de l'état et de sa maison ; enfin, il est la source d'où découlent tous les honneurs de la noblesse et de la chevalerie. Telle est la dignité et le pouvoir des rois de la Grande-Bretagne.

Du Parlement. — Les parlemens ou conseils-généraux sont, à certains égards, comme je l'ai observé plus haut, d'une antiquité aussi reculée dans l'île que le gouvernement des Saxons, et datent même de l'établissement du royaume. Blackstone parle ainsi dans ses excellens commentaires : « On » convient généralement que la constitution du parlement, » telle qu'elle existe aujourd'hui, est formellement désignée » dans la grande charte que le roi Jean accorda à la nation en » 1215 ; et par laquelle il s'engagea à convoquer les archevêques, les évêques, les abbés, les pairs, les grands barons » en personne, et les autres vassaux de la couronne, par le » canal des shérifs et des baillis, à l'effet de les réunir dans » un lieu désigné, quarante jours après cet avis, et de régler » avec eux les taxes et les impôts nécessaires. Cette constitution est réellement en vigueur depuis la quarante-neuvième année du règne de Henri III, c'est-à-dire, depuis » 1266 ; puisqu'il existe encore des actes de convocation pour les

» les chevaliers, les citoyens et les bourgeois, qui portent » cette date ».

Le parlement s'assemble d'après la demande du roi; il ne peut pas y avoir plus de trois ans d'intervalle d'une session à l'autre. Il est composé du roi qui y siège en sa qualité de chef suprême de l'État, et des trois ordres du royaume, qui sont les pairs spirituels, les pairs temporels qui siègent avec le roi dans la chambre-haute, et les communes qui s'assemblent dans une autre chambre, nommée la chambre-basse. La réunion du roi et des trois ordres, forme le corps politique du royaume, dont le roi est appelé *caput, principium et finis.* Car, dès qu'ils sont rassemblés, le roi se réunit à eux, soit en personne, soit par un représentant; et sans cette démarche, il n'y aurait point de parlement. Le roi a seul le pouvoir de le dissoudre.

Pour conserver l'équilibre de la constitution, il est nécessaire que le pouvoir exécutif soit partie intégrante de la législature, et cependant, qu'il ne coopère pas seul à la législation. C'est pour cette raison que la couronne n'a point l'initiative des lois; mais elle peut approuver ou rejeter celles qui sont consenties par les deux chambres. De son côté, la législature ne peut dépouiller le pouvoir exécutif de ses droits, sans son consentement, puisque la loi est invariable, tant que tous les pouvoirs ne s'accordent pas pour la changer ou l'altérer. Ainsi, toutes les parties se balancent; et c'est en cela que consiste véritablement l'excellence de la constitution anglaise. Dans une législature si sagement combinée, la noblesse et le peuple se servent mutuellement de contre-poids et de frein, par le privilége dont jouit chacun de ces deux ordres, de pouvoir rejeter les résolutions de l'autre. Le roi, de son côté, sert de barrière à tous les deux, en les empêchant d'empiéter sur le pouvoir exécutif.

L'ordre des pairs spirituels est composé de 2 archevêques et de 24 évêques; les pairs temporels, de tous les pairs du royaume, car les pairs spirituels ne sont, à proprement parler, que lords du parlement. Il y a des pairs qui siègent par droit de naissance: ce sont les descendans des anciens pairs; d'autres, qui siègent en vertu de leur création, comme les

pairs de formation nouvelle; d'autres enfin, par droit d'élection: tels sont, depuis l'union, les 16 pairs d'Écosse qui représentent le corps de la noblesse écossaise. Le nombre des pairs n'est pas limité; la couronne peut l'augmenter à son gré.

Une constitution mixte, telle que celle dont nous parlons, exige qu'il y ait un ordre de noblesse, pour défendre les prérogatives du roi et les droits du peuple, en opposant une barrière aux entreprises de l'un et de l'autre. Cet ordre forme et maintient l'échelle de dignité qui s'élève graduellement, depuis le paysan jusqu'au monarque; le tout est semblable à une pyramide qui repose sur une large surface, mais qui diminue en s'élevant, et se termine en pointe. Le peuple est la base, les colonnes et les piliers représentent la noblesse, et le roi est le faîte qui couronne l'édifice. Il ne peut être renversé, sans entraîner dans sa chûte les colonnes qui lui servent d'appui. C'est ce qui arriva dans l'avant-dernier siècle; lorsque les communes abolirent la royauté, elles anéantirent aussi la chambre des pairs, comme une institution dangereuse et inutile.

Les communes sont composées de tous les propriétaires du royaume, qui n'entrent pas dans la chambre haute; ils ont voix dans le parlement, soit en personne, soit par leurs représentans (1). Dans un état libre, tout homme qui jouit de sa liberté doit suivre, en quelque sorte, les inspirations de sa volonté; par conséquent il est nécessaire que la généralité du peuple participe, au moins en quelque chose, à la

(1) Ceci doit s'entendre avec restriction; les terres qui ne rapportent que 48 fr., donnent à leurs propriétaires le droit de voter pour l'élection des membres du parlement, ainsi que la plupart des membres des corporations, bourgs, etc. Mais il y a des villes très-peuplées et très-commerçantes, qui, néanmoins, n'envoient pas de membres au parlement; et dans les villes mêmes qui jouissent de ce privilége, un grand nombre de particuliers ne votent pas. Il y a donc des milliers de riches propriétaires qui ne sont pas représentés; aussi cette inégalité, dans la représentation, est regardée comme un des grands vices de la constitution d'Angleterre. Un autre défaut est la durée septénaire du parlement.

confection des lois. Dans un état aussi grand que l'Angleterre, on a sagement réglé que le peuple ferait, par ses représentans, ce qu'il ne peut faire en personne; que ces représentans seraient nommés par un certain nombre de districts, séparés et peu considérables, dans lesquels tous les votans peuvent être aisément connus : en conséquence, les comtés sont représentés par des chevaliers élus par les propriétaires des terres; et les villes et les bourgs par des citoyens et des bourgeois choisis par la partie commerçante de la nation (1). Le nombre des représentans est de 513 pour l'Angleterre, de 45 pour l'Ecosse, et de 558 pour ces deux royaumes. Un membre, une fois qu'il est élu, n'est pas le représentant de tel ou tel district, mais il est le représentant du royaume. Sa nomination a pour but, non pas l'intérêt particulier, mais le général; il est envoyé au parlement non-seulement pour l'utilité de ses commettans, mais encore pour servir la république entière, et pour donner au prince des avis salutaires, comme il paraît par la teneur des lettres de convocation.

Les élémens qui entrent dans la composition du parlement sont donc le roi, les pairs ecclésiastiques et laïcs et les communes; ces élémens sont si nécessaires que, sans le concours des trois, on ne peut faire de loi qui commande l'obéissance. Les arrêtés pris par l'un ou par l'autre ne sont pas des lois, et l'on n'y a égard qu'autant qu'ils sont renfermés dans les bornes de leurs priviléges particuliers.

Le pouvoir et la juridiction du parlement, dit Edouard-Coxe, sont si grands et si absolus qu'ils ne peuvent être

---

(1) Voici la formule du serment que les votans prononcent avant l'élection :

« Je..... jure (ou comme quaker, j'affirme solennellement) » n'avoir jamais, par moi-même ou par toute autre personne dans » ma dépendance, ou pour mon usage et bénéfice, directement » ni indirectement, reçu aucune somme d'argent, office, place, » emploi, don ou récompense, ni promesse, ni gage d'argent, » d'office ou d'emploi, ou de don pour déterminer mon vote; » et que c'est pour la première fois que je suis convoqué pour cette » élection : ainsi, Dieu me soit en aide ».

renfermés dans aucunes bornes, soit par rapport aux clauses, soit par rapport aux personnes. Il a une autorité souveraine et sans contrôle, pour faire, confirmer, étendre, restreindre, abroger, expliquer, et faire revivre les lois sur toutes les matières ecclésiastiques, temporelles, civiles, militaires, maritimes et criminelles. C'est-là que la constitution du royaume a déposé ce pouvoir despotique qui, dans tous les gouvernemens, réside quelque part. Toutes les opérations qui sortent du cours ordinaire des lois, rentrent dans le ressort de ce tribunal extraordinaire. Il peut changer les bases de la succession au trône, comme il l'a fait sous le règne de Henri VIII et de Guillaume III. Il peut établir et altérer la religion du pays, ce qu'il a fait aussi de plusieurs manières, sous le règne de Henri VIII et de ses trois enfans, Edouard VI, Marie et Elisabeth. Il peut changer la constitution du royaume et du parlement, et en créer même une nouvelle; ce qu'il a fait encore par l'acte d'union et par les statuts sur les élections triennales et septénaires: en un mot, son pouvoir ne reconnaît d'autres bornes que celles du possible; c'est ce que l'on a exprimé par la *toute-puissance du parlement*, expression qui est sans doute trop hardie. Mais ce pouvoir, quelque grand qu'il soit, est un dépôt sacré, dont il ne doit faire usage que suivant les règles de la justice, et pour le bien-être général de la nation. Aussi l'intérêt de la liberté publique demande qu'on ne choisisse pour représentans, que des hommes qui réunissent le courage, les lumières et la probité. On connaît la maxime favorite du célèbre trésorier Burleigh: « L'Angle-» terre ne peut être ruinée que par le parlement ». On peut y ajouter cette réflexion de sir Mathew Hale: « Comme le parlement est une cour suprême, qui ne reconnaît aucune juridiction au-dessus d'elle, si elle venait à s'égarer ou à se corrompre, le peuple n'aurait aucune force légale à opposer à l'oppression ».

Afin qu'une autorité si redoutable ne fût jamais confiée à des mains inhabiles, on a statué qu'il fallait avoir vingt et un ans accomplis, pour entrer au parlement. On a prévenu l'innovation dans le gouvernement et la religion, en ordonnant qu'aucun membre ne pourrait siéger qu'après

avoir prêté, en présence de la chambre, le serment de fidélité, de suprématie et d'abjuration, qu'après avoir souscrit et répété les déclarations contre la transsubstantiation, l'invocation des saints et le sacrifice de la messe. Enfin, pour prévenir les dangers qui pourraient naître des attachemens et des liaisons avec les pays étrangers, la loi veut qu'un homme né hors des domaines de la Grande-Bretagne, fût-il même naturalisé, ne puisse être nommé membre du parlement.

Les prérogatives les plus importantes, dont jouissent les membres des deux chambres, sont la liberté des opinions, la franchise de leur personne, de leurs domestiques, de leurs terres et de leurs biens. La liberté de la parole est indéfinie; elle est au nombre des priviléges du peuple. Il est dit, dans les statuts, que la liberté de parler dans les discussions et les débats parlementaires, ne peut être attaquée, ni poursuivie dans aucune autre cour. A l'ouverture de chaque parlement, l'orateur de la chambre des communes a coutume de la demander au roi d'une manière solennelle et particulière. Il en est de même des franchises de la personne, des domestiques et des propriétés de chaque membre; elles les mettent non-seulement à l'abri d'une violence illégale, mais aussi de toute accusation légale. Insulter un membre des deux chambres, ou ses domestiques, c'est insulter le parlement même; cette action de mépris est punie avec la plus grande sévérité. Aucun membre ne peut être arrêté, ni détenu en prison, non plus que ses gens. Autrefois on ne pouvait pas même saisir ou séquestrer ses biens pour dettes, sans violer les priviléges du parlement; mais, comme ce privilége était injuste, et pouvait devenir la source de mille maux, les deux chambres y renoncèrent généreusement en 1700: depuis ce tems, les membres du parlement peuvent être poursuivis pour dettes, comme les simples citoyens.

La chambre des pairs a, par l'importance de sa dignité, le droit de donner sa voix dans les matières de législation, et d'être consultée par les juges du banc du roi, et des plaids communs, par les barons de l'échiquier, qui sont

du degré de la *coeffe* (1) et sergens ès lois, ainsi que par les maîtres de la cour de la chancellerie.

L'orateur de la chambre des pairs est ordinairement le lord chancelier, ou le garde du grand sceau, dignités qui sont assez communément réunies dans la même personne.

Comme chaque pair est son propre représentant, il a le droit, lorsqu'il voit adopter une motion contraire à son avis, d'insérer, avec la permission de la chambre, son refus sur les registres ; cela s'appelle faire une protestation. Mais il est quelquefois arrivé que la chambre, blessée de la hardiesse et du ton peu mesuré de ces protestations, les a fait effacer des registres ; cette mesure a toujours été regardée comme une violence contraire au droit qu'a tout membre de consigner sa protestation.

La chambre des communes peut être appelée, avec raison, le tribunal inquisitorial de la Grande-Bretagne, chargé du soin de découvrir tous les griefs de la nation, et d'en obtenir le redressement.

Les lois et les usages particuliers à la chambre des communes ont principalement rapport à la levée des taxes, et à l'élection des membres du parlement.

Quant aux taxes, la chambre des communes a eu, de tout tems, le privilège et le droit incontestable, d'énoncer la première son vœu à cet égard ; c'est dans son sein que prennent naissance toutes les discussions sur les subsides, quoique ce qu'elle accorde, ne puisse avoir son effet que lorsqu'il est sanctionné par les deux autres chambres du pouvoir législatif. Comme le peuple est la source d'où découle l'impôt, le législateur a pensé qu'il avait le droit de se taxer lui-même, et voilà pourquoi la chambre des communes jouit d'un si grand privilége.

Les deux chambres suivent le même mode dans la confection des lois. Dans chacune, le vœu de la majorité est une loi obligatoire pour les membres. Les votes y sont re-

(1) C'est un grade qui répond à celui qu'avaient autrefois en France les docteurs en droits.

cueillis publiquement, et non point secrettement, et par la voie du scrutin fermé, comme autrefois à Venise et dans d'autres sénats. Cette dernière méthode peut servir à prévenir les intrigues et les machinations inconstitutionnelles ; mais elle est impraticable en Angleterre, au moins dans la chambre des communes, où chaque membre doit exposer sa conduite aux yeux de ses constituans, qui exercent sur lui un droit de censure.

Pour porter un bill dans la chambre des communes, il est nécessaire de présenter une pétition. Si le grief dont on demande le redressement est d'un intérêt privé, la pétition doit être présentée par un membre ; si elle est fondée sur des faits qui exigent d'être éclaircis, elle est renvoyée à un comité qui l'examine, et fait son rapport à la chambre, et alors le bill est présenté ; ce qui se fait aussi quelquefois sur la simple pétition. Mais, dans les matières d'intérêt public, le bill est proposé à la chambre, sans pétition préalable. Lorsqu'un bill prend naissance dans la chambre des pairs, s'il est d'un intérêt privé, il est soumis à l'examen de deux juges qui sont chargés de l'examiner, et de faire un rapport sur la vérité des faits allégués, afin de voir si les parties sont d'accord, et de régler tout ce qui regarde les droits de propriété. Après ces préliminaires, on lit une première fois le bill à la chambre, et, quelque tems après, on le lit une seconde. Après chaque lecture, l'orateur expose la nature du bill, et met en question si l'on doit le refuser ou l'accorder. On peut s'opposer à la présentation de ce bill, aussi bien qu'au bill lui-même, dès la première lecture ; si l'opposition triomphe, le bill est abandonné pour toute la session ; il succombe aussi dans les suivantes, s'il est toujours combattu avec succès.

Après la seconde lecture, il est renvoyé à un comité à qui la chambre confie le soin des affaires peu importantes ; ou bien si le bill est d'une importance majeure pour l'État, la chambre se forme elle-même en comité pour l'examiner. Ce comité général est composé de tous les membres de la chambre; pour le former, l'orateur cède le fauteuil à un autre membre nommé pour l'occuper ; il siège et discute, sans aucune distinction, et comme un membre ordinaire. Alors

toutes les clauses du bill sont examinées et débattues les unes après les autres; on y fait des amendemens, ou remplit les formes, de manière qu'il en résulte quelquefois un bill tout nouveau. Lorsque le comité a achevé son travail, le président présente le bill à la chambre, avec les amendemens qu'il a subis; la chambre l'examine de nouveau, et en discute successivement toutes les parties. Lorsqu'elle a admis ou rejeté les amendemens du comité, auxquels elle en ajoute souvent de nouveaux, l'ordre est donné de transcrire le bill en gros caractères, sur une ou plusieurs feuilles de parchemin cousues ensemble; après que cela est fait, le bill est lu une troisième fois, et reçoit quelquefois encore de nouveaux amendemens. Si cela arrive, on cout au bill une autre pièce de parchemin que l'on appelle le cavalier (rider). Alors l'orateur ouvre le rôle, et l'élevant dans ses mains, il met le bill aux voix: s'il est agréé, on en rédige le titre; il est ensuite porté à l'acceptation des pairs. Un membre de la chambre des communes, suivi de plusieurs autres, le présente à la barre de la chambre-haute, dont l'orateur se lève et va le recevoir. Il subit ici les mêmes formalités, à l'exception de la transcription qui est déjà faite; s'il est rejeté, il n'en est plus question; il demeure enseveli dans l'oubli, afin d'éviter des altercations inutiles ou dangereuses. Mais s'il est agréé, les lords envoient un message composé de deux maîtres de la chancellerie, et de deux juges, lorsque la chose est importante, qui annonce leur acceptation. Si le bill n'a pas reçu de nouveaux amendemens, il reste à la chambre des pairs; dans le cas contraire, le bill est renvoyé, avec ses amendemens, à la chambre des communes, pour recevoir son approbation. Si les communes rejettent les amendemens, alors chaque chambre députe un certain nombre de membres qui s'abouchent entre eux, et, pour l'ordinaire, font disparaître la différence des opinions. Si les deux chambres demeurent inflexibles, le bill est rayé et comme non-avenu; mais si les communes adoptent les amendemens, il est porté par un membre chargé d'en instruire la chambre des pairs. Les mêmes formalités ont lieu, *mutatis mutandis*, lorsque le bill a pris naissance dans la chambre des pairs.

Mais lorsqu'il s'agit d'une grace ou d'un pardon, l'acte en

est d'abord signé par le roi, ensuite il est lu, une fois seulement, dans chaque chambre, sans amendement. Après qu'un bill a passé dans les deux chambres, il attend sa sanction royale dans celle des pairs; mais si c'est un bill pour les subsides, il est renvoyé à la chambre des communes, dès qu'il a reçu l'approbation de la chambre-haute. Il n'est pas inutile d'avertir le lecteur que dans les deux chambres et dans les comités, l'expression la plus indifférente et la plus légère modification, ne passent qu'après que l'orateur ou le président les a mises aux voix. *Oui* ou *non* est la formule du suffrage dans la chambre des communes; dans la chambre-haute on s'exprime par ces mots, *content* ou *non content*.

La sanction royale est une cérémonie d'un grand appareil. Quand le roi veut la donner en personne, il paraît sur son trône dans la chambre des pairs, revêtu de ses habits royaux, la couronne sur la tête, et suivi des grands officiers de l'État et de ses hérauts d'armes. Le prince de Galles se place à la droite du trône, sur un siége qui était destiné autrefois aux princes d'Écosse, lorsqu'ils étaient pairs d'Angleterre. Les autres princes du sang se placent à la gauche du roi, et le lord chancelier, sur un banc qui est plus reculé. Les vicomtes et les barons séculiers sont vis-à-vis du trône, sur des bancs ou sur des sacs de laine couverts d'un drap rouge. Le siége des évêques est à la barre, sur la droite du trône, et celui des ducs et des comtes, à la gauche. Dans les jours ordinaires, le chancelier et les juges sont assis entre le trône et les barons, sur des sacs de laine qui sont, dit-on, le symbole de la richesse et de la prospérité de l'Angleterre. Dans les grandes occasions, la plupart des pairs se parent de la robe parlementaire. Les membres de la chambre des communes n'en portent point, si ce n'est l'orateur, qui paraît devant le roi, vêtu d'une robe de soie noire, bordée d'une frange d'or.

Le roi donne sa sanction de deux manières; 1°. en personne. Lorsqu'il fait avertir la chambre des communes de se rendre à celle des pairs, l'orateur porte à la main les bills sur les subsides, et en les remettant, il adresse au roi une harangue solennelle, dans laquelle il oublie rarement d'exalter la loyauté et la générosité des communes, et d'avertir sa majesté qu'elle doit être économe de l'argent de

ses sujets. C'est dans ces occasions que les communes de la Grande-Bretagne paraissent dans tout leur lustre. On fait la lecture de tous les bills qui ont été passés dans les deux chambres, et le clerc du parlement donne la réponse du roi, en vieux français, selon l'usage introduit par les princes normands. Si le bill roule sur les affaires publiques, le clerc rend le consentement du roi par ces paroles: « Le roi le veut ». S'il est d'un intérêt privé, la formule de la sanction est celle-ci : « Soit » fait comme il est désiré ». Si le roi refuse sa sanction, c'est toujours par ces paroles pleines de ménagement : « Le roi s'a- » visera ». Lorsqu'un bill de subsides est décrété, l'orateur de la chambre des communes le présente lui-même au roi; la sanction est alors ainsi qu'il suit : « Le roi remercie ses loyaux » sujets, accepte leur bénévolence, et aussi le veut ». S'il s'agit d'un acte de grace qui procède originairement de la couronne, et porte en conséquence sa sanction avec lui, le clerc du parlement exprime ainsi la gratitude du sujet : « Les pré- » lats, seigneurs et communes en ce présent parlement assem- » blés, au nom de tous, vous autres sujets, remercient très- » humblement votre majesté, et prient Dieu de vous donner » en santé bonne vie et longue ».

2°. Par le statut 33, gen. VIII, c. 21, le roi peut donner sa sanction par des lettres scellées du grand sceau, signées de sa main, et notifiées en son absence aux deux chambres assemblées dans celle des pairs, par une commission composée d'un certain nombre de pairs nommés dans les lettres. Ce n'est que lorsqu'un bill a reçu la sanction royale de l'une de ces deux manières, qu'il est réputé acte du parlement, et qu'il a force de loi.

Il est alors déposé dans les archives du royaume. Pour qu'il soit obligatoire, il n'est pas nécessaire de le promulguer formellement, comme l'étaient autrefois les édits des empereurs, parce qu'aux yeux de la loi, tout Anglais assistant au parlement par ses représentans, est censé concourir à la confection des lois. Cependant le nouveau statut est imprimé à l'imprimerie royale, et envoyé dans tout le royaume pour l'instruction des citoyens.

Le tableau général que nous venons de tracer, doit con-

vaincre le lecteur que la constitution anglaise a tous les moyens qui peuvent assurer sa durée. Si l'on objecte que le parlement peut se laisser corrompre au point d'abandonner ou de trahir la liberté du peuple, il est facile de répondre qu'il est de l'essence du parlement de veiller sur son existence politique, avec autant de soin qu'un individu veille sur son existence naturelle. Un parlement qui se conduirait autrement, serait traître à lui-même (*felo de se*), et c'est un malheur pour lequel la prudence n'a point de remède ; mais la liberté a de grandes ressources en Angleterre, et quoique la constitution ait été renversée et même blessée dangereusement, cependant elle s'est relevée et conservée jusqu'à ce jour par ses propres forces. Le célèbre Mézeray disait à un Anglais, vers la fin du dix-septième siècle : « Nous jouissions autrefois en » France des mêmes priviléges et du même bonheur que vous. » Nos lois étaient l'ouvrage de nos représentans ; et nous » donnions librement l'argent qu'on nous extorque aujour- » d'hui. Nos rois étaient soumis aux lois et à la raison. » Hélas ! tout est perdu aujourd'hui, et nous sommes plon- » gés dans l'abattement et le malheur. Monsieur, soutenez, à » quelque prix que ce soit, des avantages si précieux. Si ja- » mais l'occasion se présente, défendez-les au péril de votre » fortune et de votre vie, plutôt que de vous soumettre lâche- » ment à l'humiliation à laquelle vous nous voyez réduits ».

Outre la cour suprême du parlement, le roi a des officiers et des ministres qui l'assistent de leurs conseils, et qui sont responsables de leur conduite aux yeux de la loi. Ils sont nommés par le roi, sans lettres-patentes. Dès qu'ils ont prêté les sermens nécessaires, ils deviennent immédiatement conseillers privés durant la vie du roi, qui les choisit, et peut néanmoins les priver des emplois à son gré.

Les devoirs d'un conseiller privé sont renfermés dans la formule du serment qu'il prête, et qui consiste en 7 articles. Il jure 1°. de conseiller le roi selon ses lumières et sa prudence ; 2°. d'avoir en vue, dans ses conseils, l'honneur du roi et le bien public, sans aucune partialité causée par l'affection, l'amour, le besoin, le doute ou la crainte ; 3°. de ne jamais trahir le secret du conseil du roi ; 4°. de ne point se laisser corrompre ; 5°. d'aider de toute sa force l'exécution de ce qui aura été résolu ;

6°. de s'opposer à quiconque voudrait tenter le contraire ; 7°. enfin d'observer tous les devoirs qu'un bon conseiller est tenu de remplir envers son souverain.

Comme le gouvernement le plus parfait ne peut faire de lois pour les cas imprévus, le conseil privé a le droit de suppléer à leur silence, lorsque les circonstances l'exigent. Il est même reconnu que, dans les occasions pressantes, telles qu'une famine réelle ou prochaine, le ministère peut surseoir l'action de la loi, si le parlement n'est pas assemblé : mais cette entreprise est toujours illégale ; et ceux qui l'ont dirigée, demandent au parlement un acte de grace et de pardon.

L'office de secrétaire d'Etat est divisé en deux départemens, l'un pour le Nord, et l'autre pour le Midi. Ce dernier comprend la France, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Suisse, la Porte, en un mot, tous les Etats qui sont dans le Midi de l'Europe : le département du Nord comprend l'Allemagne, la Prusse, la Pologne, la Russie, la Suède, le Danemarck, la Hollande, et les villes anséatiques.

Les actes les plus importans du gouvernement, qui étaient autrefois confiés aux secrétaires d'Etat, sont aujourd'hui commis aux soins d'un comité du conseil privé, qui porte le nom de conseil du cabinet. Ce cabinet est composé d'un certain nombre de ministres et de seigneurs que le roi choisit d'après l'idée qu'il a de leurs talens, de leur probité et de leur attachement aux intérêts de la cour. Mais, quelque grand que soit le pouvoir du cabinet du conseil, cette institution n'est point essentielle à la constitution du royaume.

Ceci me conduit naturellement à parler de la personne revêtue du titre de *premier ministre*, termes inconnus dans la constitution anglaise, quoique cette place soit peut-être nécessaire. Le lord chancelier est celui que la constitution élève, en quelque sorte à cette fonction ; mais les affaires de sa cour lui donnent assez d'occupation. Lorsque l'office de premier lord de la trésorerie se trouve réuni à celui de chancelier de l'échiquier (je parlerai plus bas des attributions de ces emplois), la personne qui possède ces deux charges est regardée comme premier ministre. La vérité est que sa majesté peut élever qui bon lui semble à cette place éminente. Ainsi,

quoique ce ne soit point un emploi proprement dit, celui qui l'exerce est soumis, par son nom seul de premier ministre, à une responsabilité qui rend son poste difficile et dangereux. Je vais maintenant parler en peu de mots des neuf grands officiers de la couronne, qui, en vertu de leur dignité, prennent place immédiatement après les princes du sang et les deux primats.

Le premier est le grand-maître d'Angleterre. Cette charge, qui est très-ancienne, était autrefois héréditaire, ou du moins à vie; mais, depuis plusieurs siècles, elle n'est exercée que par occasions, c'est-à-dire dans la cérémonie du couronnement, et lorsqu'il s'agit de juger un pair ou la femme d'un pair pour un crime capital. Au couronnement, cette fonction est confiée, l'espace d'un jour seulement, à un grand seigneur; dans les jugemens, elle est ordinairement exercée par le chancelier ou par le garde-des-sceaux, qui ne jouissent du titre de grand-maître, qu'autant de tems que dure le procès; lorsqu'il est terminé, ils brisent la baguette rouge qui est la marque de cette dignité.

Le lord grand chancelier préside la cour de la chancellerie; il a le droit d'adoucir la sévérité des lois dans tout ce qui intéresse la propriété des sujets, et suit dans ses décisions les règles de la raison et de l'équité. Il jouit, par son emploi, de plus de pouvoir que tous les autres officiers publics, et il a le pas sur les pairs laïcs; il est, de droit, membre du conseil privé, et même, selon quelques-uns, il a, par prescription, le droit d'énoncer le premier son avis dans la chambre des pairs; il a la nomination de tous les juges de paix; il a, au nom du roi l'inspection de tous les hôpitaux et collèges de fondation royale, et confère tous les bénéfices royaux dont les revenus n'excèdent pas 480 francs par année; il est le tuteur des orphelins, des lunatiques et des insensés; il a la surintendance de tous les établissemens de charité du royaume, outre la juridiction très-étendue qu'il exerce en sa qualité de juge suprême et de président de la chancellerie.

Le poste de grand trésorier a été, depuis peu, confié à une commission composée de cinq personnes qui sont appelées *lords de la trésorerie*; mais le président de cette commission est censé représenter le grand trésorier, et jouir du même

pouvoir. Il a la direction de tous les revenus de la couronne, qui sont dans la caisse de l'échiquier, ainsi que le soin d'affermer les terres de la couronne, et la nomination de toutes les places de la douane dans les différens ports du royaume.

Le lord président du conseil, avait autrefois une grande autorité, et prenait le pas immédiatement après le chancelier et le grand trésorier. Les devoirs de sa place sont de proposer toutes les affaires que l'on traite dans le conseil, et de rendre compte au roi, lorsqu'il est absent, des débats et de toutes les opérations. Cette place est d'une grande importance ; mais il est difficile de la bien remplir, à cause du nombre prodigieux des affaires de l'Amérique et des îles, des prises et des objets de cette nature qui sont chaque jour sur le bureau, et qui peuvent être abrégés au grand avantage des sujets par un habile président.

L'office de garde du sceau privé consiste à mettre le sceau royal sur toutes les chartes, commissions et autres papiers qui sont signés par le roi, dans le dessein de les faire passer au grand sceau: cet officier est responsable, s'il appose le sceau privé sur une chose contraire aux lois du pays.

La charge de grand chambellan d'Angleterre est héréditaire dans la famille du duc d'Ancaster. Le jour du couronnement, cet officier accompagne la personne du roi pour l'habiller ; il a aussi la garde de la chambre des pairs pendant les sessions du parlement, et le soin de faire préparer la salle de Westminster, lorsqu'il s'agit de couronner le prince ou de juger un pair.

La charge de grand connétable n'existe plus depuis le jugement et la fin tragique de Strafford, duc de Buckingham, en 1521 ; mais on la fait revivre pour la cérémonie du couronnement.

Le duc de Norfolk possède par droit d'héritage la place de comte maréchal d'Angleterre. Avant que le commerce eût fait les grands progrès qui ont rendu ce pays si florissant depuis un siècle, cette charge demandait dans celui qui en était revêtu, de grands talens et les connaissances les plus profondes dans l'histoire d'Angleterre. En tems de guerre, il jugeait tous les différends qui s'élevaient dans l'armée, et pro-

nonçait suivant les principes du droit civil. Si la cause ne paraissait pas susceptible d'une pareille décision, elle était abandonnée au hasard d'un combat singulier, qui était accompâgné d'une infinité de cérémonies dont la disposition, jusque dans les détails les plus minutieux, était du ressort du maréchal. Aujourd'hui, il règle par lui-même ou par ses délégués, tout ce qui regarde l'étiquette et les droits de préséance, d'après les archives que l'on conserve dans le bureau du héraut d'armes, et qui sont entièrement sous sa juridiction. Il a la direction de toutes les processions solennelles, du couronnement, des proclamations, des grands deuils et des objets de cette nature.

La charge de grand amiral d'Angleterre (1), est aujourd'hui confiée aux soins d'une commission ; elle est d'une aussi grande importance que toutes les charges dont j'ai déjà parlé, sur-tout depuis que la marine a pris de si grands accroissemens en Angleterre. L'amirauté réunit la direction et l'exécution des affaires, et dans ses opérations, elle est indépendante de la couronne elle-même. Tous les jugemens où il est question de la vie et de la mort, sont prononcés par une commission nommée par l'amirauté, dont les membres doivent même signer l'arrêt de mort pour qu'il ait son exécution. Mais, comme ils peuvent être révoqués à volonté, on sent qu'ils se gardent bien de heurter les prérogatives de la couronne, et qu'ils se conforment au contraire aux instructions qu'ils reçoivent du prince. Le bureau de l'amirauté dispose de toutes les forces navales du royaume, et nomme tous les officiers employés dans la marine, ou confirme leur nomination; ainsi, sa juridiction est très-étendue. Il nomme les vice-amiraux qui gouvernent sous lui ; mais on appelle de ses jugemens à la haute-cour de l'amirauté, qui est un tribunal civil. Londres est le lieu où elle réside. Les procès se poursuivent et les transactions se passent toujours au nom du grand amiral ou des commissaires, et jamais au nom du roi. Le juge de cette cour qui est ordinairement un docteur en droit civil, procède selon la méthode des lois civiles : mais les causes criminelles, telles

(1) Le prince Georges de Danemarck, mari de la reine Anne, a été le dernier grand amiral.

que la piraterie et les autres délits commis sur mer sont jugés d'après les lois d'Angleterre, sur témoins et par jurés, depuis le règne d'Henri VIII. Il me reste à parler des tribunaux d'Angleterre.

Cours judiciaires ou Tribunaux. — La cour de la chancellerie qui est un tribunal d'équité, est la première en dignité après la cour suprême du parlement. Elle est destinée à protéger tous les sujets du royaume contre la fraude, contre les abus de confiance, contre toutes sortes d'oppressions, et à adoucir la rigueur de la loi. Le grand chancelier en est le seul juge; en son absence, il est remplacé par le maître des rôles. Les procédures se font par bills, répliques et décrets; les témoins sont examinés en particulier. Cependant les arrêts de cette cour ne lient que la personne, sans affecter les terres et les biens: si quelqu'un refuse de se soumettre à ses jugemens, la seule punition qu'elle puisse lui infliger, c'est de l'envoyer en prison sur la flotte. Cette cour est toujours ouverte; et lorsqu'un particulier est envoyé en prison, le lord chancelier peut, pendant les vacances des autres tribunaux, lui accorder l'*habeas corpus* s'il le juge équitable.

Le clerc de la couronne appartient aussi à cette cour; il est obligé d'accompagner en personne, ou par son député, le lord chancelier, chaque fois qu'il siège pour l'expédition des affaires. Il signe toutes les convocations du parlement, l'élection des membres, les commissions des juges de paix, les lettres de grâce, etc.

Le banc du roi est ainsi nommé, parce que les rois d'Angleterre y siégeaient quelquefois en personne, ou parce qu'on y prononce sur toutes les causes qui rentrent dans le ressort des lois ordinaires, entre le prince et ses sujets, à l'exception de celles qui appartiennent particulièrement à la cour de l'échiquier. Cette cour est aussi destinée à redresser les torts des cours inférieures, de leurs juges et des juges de paix. Elle est composée de quatre juges, dont le premier prend un titre qui exprime toute l'étendue de sa juridiction, celui de lord-chef de la justice d'Angleterre. Car cette cour peut accorder des prohibitions dans les causes qui dépendent des tribunaux

bunaux laïcs ou ecclésiastiques ; et la chambre des pairs s'adresse souvent au lord-chef de la justice, pour qu'il lance des mandats d'arrêt contre les personnes suspectes de haute-trahison. Les trois autres magistrats s'appellent juges du banc du roi.

La cour des plaids-communs prend connaissance de tous les procès et de toutes les affaires civiles entre particuliers ; elle est aussi chargée des actions réelles, des amendes, des recouvremens ; elle lance aussi des prohibitions, comme le banc du roi. Le premier juge de cette cour a le titre de lord-chef de justice des plaids-communs ou du banc commun : outre ce président, il y a encore trois autres juges dans cette cour. Il faut avoir le grade de sergent ès-lois, pour pouvoir y plaider.

La cour de l'échiquier est chargée de la direction des revenus de la couronne ; elle a le pouvoir de juger suivant la loi et suivant l'équité. Lorsqu'elle prononce au terme de la loi, elle a pour président le lord-chef, baron de l'échiquier, et pour juges, trois autres barons. On les appelle barons, parce qu'autrefois les seuls barons du royaume pouvaient siéger comme juges dans cette cour. Outre ces quatre personnages, il y en a un cinquième qui porte le nom de baron-clerc (*cursitor*). Il est chargé de recevoir le serment des shérifs, des autres officiers publics, ainsi que de la plupart des employés de la douane. Mais, lorsque cette cour prononce suivant les règles de l'équité, elle est présidée par le lord-trésorier et le chancelier de l'échiquier, qui sont assistés des autres barons. Les affaires qui intéressent le trésor royal, telles que les revenus, les douanes, les amendes, y sont jugées. Outre les officiers de l'échiquier, dont je viens de parler, il y en a encore un, nommé le moniteur du roi, qui règle tous les comptes des revenus des douanes, des excises, des subsides accordés par le parlement, etc., à l'exception des comptes des shérifs et de leurs officiers ; enfin il y a encore un moniteur du lord-trésorier, chargé des procès contre les shérifs, les receveurs des revenus, et contre d'autres officiers publics.

Pour assurer l'exécution des lois, le roi nomme tous les ans, (1) un haut-shérif dans chaque comté, (excepté dans

(1) Autrefois les shérifs étaient nommés par les habitans de dif-

ceux de Westmoreland et de Middlesex). Les fonctions de cet officier sont tout-à-la-fois ministérielles et judiciaires. Il est chargé de faire exécuter les mandats du roi, et toutes les sentences émanées des cours de justice ; de nommer les jurés ; de poursuivre les procès et la punition des criminels ; de faire exécuter les sentences civiles et criminelles ; d'accompagner les juges dans les assises, et de les garder pendant tout le tems qu'ils sont dans son comté ; il est encore chargé du soin de décider l'élection des chevaliers du comté, des coroners et des verdiers ; de vérifier les qualités des votans, et de reconnaître s'ils ont été dûment élus ; il a aussi le droit de recueillir toutes les amendes publiques et les saisies, pour le compte de l'échiquier, ou pour toute caisse désignée par le roi ; et de faire, sur leurs produits, tous les paiemens que sa majesté jugera convenables.

Comme cet officier exerce le pouvoir judiciaire, il a une cour appelée la cour du comté, qui est présidée par le shérif en personne, ou par le sous-shérif, et qui prononce sur toutes les causes civiles du comté, au-dessous de 48 francs. Cette cour n'a point de greffe : cependant il y en avait un dans le tribunal qu'on appelait autrefois la tournée du shérif, (sheriff's turn), et qui était chargé de rechercher les délits contraires aux droits communs, et non réprimés par la loi : mais ce tribunal est aboli depuis long-tems. Le shérif, en sa qualité de garde de la paix du roi, est le premier personnage du comté, et il a le pas sur la noblesse pendant la durée de sa charge. Il peut se faire accompagner par tous les habitans du comté ; et c'est ce qu'on appelle *posse comitatus*, c'est-à-dire, les forces du comté.

Le shérif a plusieurs officiers qui lui sont subordonnés : tels que le sous-shérif, les clercs, les procureurs de la cour, les baillis, (qu'à Londres on appelle geoliers), les constables, les geoliers et les bedeaux.

L'officier qui vient immédiatement après le shérif est le juge

---

férens comtés : en quelques comtés, ces officiers étaient héréditaires, comme ils le sont encore dans le Westmoreland. La ville de Londres a aussi un shérif héréditaire pour le comté de Middlesex, en vertu de son acte de corporation.

de paix ; il y en a plusieurs dans chaque comté. Ils sont revêtus du pouvoir de faire exécuter, en grande partie, les lois relatives à la sûreté des grands chemins, aux pauvres, aux vagabonds, aux trahisons, aux félonies, aux émeutes, et à la conservation du gibier, etc., etc. En conséquence, ils envoient en prison tous ceux qui troublent la tranquillité publique. Pour punir les coupables, ces magistrats se réunissent quatre fois par an, dans le chef-lieu du comté, où l'on convoque un jury de douze personnes, appelé *la grande enquête* du comté. Après avoir prêté serment, ce jury examine les charges portées contre les accusés. Il déclare les uns coupables, et les autres non coupables : ceux-ci sont immédiatement rendus à la liberté. Les juges de paix envoient les premiers en prison, pour être jugés aux prochaines assises ; c'est-là ce qu'on appelle les quatre sessions du comté. Les juges de paix doivent avoir une grande droiture d'esprit et de cœur, beaucoup de sagacité, et quelques connaissances des lois : car, sans ces qualités, il leur serait difficile de résister à l'ivresse que cause naturellement le pouvoir ; ils tomberaient dans bien des méprises, et passeraient les bornes de leur autorité : abus pour lesquels on peut les citer devant le banc du roi.

Il y a, dans chaque comté, deux *coroners* qui sont des officiers chargés d'informer, par le moyen d'un jury pris dans le voisinage, comment et par qui a péri un particulier qu'on a trouvé mort par l'effet de quelque violence, et d'envoyer au greffe, ainsi qu'aux plaids de la couronne, le résultat de leurs recherches. Ils sont encore obligés d'informer sur les naufrages, de certifier s'il y a naufrage ou non, et à qui appartiennent les objets trouvés sur les vaisseaux. Sous le rapport ministériel, ils sont substituts du shérif.

Les cités forment, par leur gouvernement, de petits Etats, pour ainsi dire, indépendans ; car chaque cité a, par sa charte royale, le droit de prononcer dans toutes les affaires civiles et criminelles, à la réserve seulement qu'en matière civile, on peut appeler de leur jugement à la haute cour de Westminster, et que les délits qui entraînent une peine capitale, sont jugés aux assises. Comme les cités ont des chartes, des immunités et des constitutions différentes, elles

diffèrent aussi beaucoup dans leur mode de gouvernement. Elles ont un maire, des officiers de police et des bourgeois, qui forment ensemble le corps de la cité, et un tribunal que le maire préside en qualité de juge. Il y a des cités qui ont le droit de comté, et qui se choisissent leurs shérifs. Elles ont toutes le pouvoir de faire des lois pour leur gouvernement intérieur. Quelques personnes ont vu, dans le maire, les officiers de police, et les bourgeois qui composent le gouvernement des cités, l'image abrégée de la constitution anglaise, composée du roi, des pairs et des communes.

Le gouvernement des bourgs privilégiés (*incorporated boroughs*) se rapproche de ce modèle. Il y a un maire dans les uns, et deux baillis dans d'autres. Pendant la durée de leur charge, ces magistrats exercent les fonctions de juge de paix dans leur arrondissement, et sont par-conséquent écuyers.

Les cinq ports, que l'on regardait autrefois comme les plus importans de l'Angleterre, ont aussi leur gouvernement particulier. Ces ports situés sur les côtes orientales et vis-à-vis la France, sont Douvres, Sandwith, Ronmey, Hastings et Hythe, auxquels on a depuis ajouté ceux de Winchelsey et de Rye, qui, à beaucoup d'égards, jouissent des mêmes franchises. Ces cinq ports obtinrent, des anciens rois, des priviléges particuliers, à condition qu'ils équiperaient, à leurs frais, un certain nombre de vaisseaux qui, en tems de guerre, devaient croiser pendant quarante jours, aussi souvent que le cas l'exigerait.

Pour ce qui est des villages, les seigneurs de la terre, (qui prenaient autrefois le titre de barons), ont le droit de tenir des tribunaux, appelés cours foncières, ou cours des barons, où leurs vassaux sont obligés de se pourvoir pour obtenir justice. Les principales fonctions de la cour foncière se réduisent à la poursuite et à la punition des atteintes portées aux droits des propriétaires. C'est à la cour du baron que l'on tient le registre des cessions et des transports des fiefs. Elle est aussi chargée de mettre en possession des biens que l'on acquiert par héritage ou par achat.

Dans le gouvernement d'Angleterre, un constable est un

officier de paix très-ancien et très-respectable. Chaque centurie a un grand constable, et chaque paroisse de la centurie a aussi le sien, qui, dans certaines occasions, est obligé d'accompagner le grand constable. Ils sont assistés par un autre ancien officier appelé dizainier, qui surveilloit autrefois la dixième partie d'une centurie, ou dix bourgs libres, comme on les appelait du tems des Saxons, et chaque bourg libre était composé de dix familles. Les fonctions du constable sont de rétablir la tranquillité dans les querelles et les émeutes. Il a le droit de mettre en prison les délinquans jusqu'à ce qu'ils comparaissent devant le juge de paix. Il est tenu d'exécuter, dans son district, tous les ordres qu'il reçoit de ce magistrat, ou d'une coûr de justice. Plusieurs jurisconsultes distingués regrettent qu'on ait aboli les anciennes cours saxonnes destinées au maintien de la tranquillité, et au recouvrement des petites dettes. On a senti depuis peu la nécessité d'en rétablir quelques-unes et d'en créer d'autres à-peu près semblables.

Il y a encore des cours de conscience établies dans plusieurs endroits de l'Angleterre pour la défense des pauvres, qui peuvent y poursuivre le paiement des petites dettes qui n'excèdent pas la somme de 48 francs.

Il n'y a point eu et il n'y a point encore aujourd'hui de constitution qui ait environné de plus de barrières la liberté individuelle, que celle d'Angleterre. Tout homme qui est constitué prisonnier a le droit de présenter au juge du tribunal de Westminster une pétition pour réclamer l'*habeas corpus*. Si le juge, après avoir examiné les causes de l'emprisonnement, trouve que le délit est de nature à permettre la caution, l'accusé est aussitôt mis en liberté sous une caution qui répond de lui, jusqu'à ce qu'il soit acquitté ou condamné par une cour de justice.

On a un si grand respect pour les droits individuels, que tout particulier peut, sans le moindre danger, poursuivre en justice le prince, ses ministres, et les dépositaires de son autorité; il peut dresser sa plainte dans un tribunal public, et le roi peut y être condamné et obligé de lui payer un dédommagement. Le roi ne peut priver aucun individu de sa liberté, à moins qu'il n'ait perdu ses droits par un crime dont il est accusé ou soupçonné coupable par

serment, ou bien lorsque, dans un danger pressant, les représentans du peuple pensent que le salut public exige que le roi puisse faire arrêter les personnes simplement soupçonnées d'attenter aux lois de l'État. C'est ainsi que dans des tems de révolte la législature a cru plusieurs fois qu'il était à propos de suspendre la loi d'*habeas corpus*; mais cela est arrivé bien rarement, et seulement lorsque le salut de l'État a fait juger que cette mesure était d'une indispensable nécessité. Le roi a le droit de faire grace; mais il ne peut, et les juges à qui il délègue son autorité ne peuvent pas non plus condamner un homme comme criminel, que lorsqu'il a été déclaré coupable par 12 hommes, qui doivent être ses pairs ou ses égaux. Pour empêcher que les juges ne se laissent influencer par le prince ou ses ministres, et ne présentent l'affaire aux jurés sous un faux jour, ils ont un traitement à vie et indépendant du bon plaisir du souverain. Le roi ne peut pas non plus priver un citoyen de la vie ni l'exposer à la perdre, qu'après qu'il est condamné pour un crime capital, tel que la trahison, l'assassinat, la félonie, ou toute autre action nuisible à la société. Un particulier ne peut être privé de sa liberté, même pour le plus grand crime, avant qu'un commencement de preuve n'ait été porté par serment devant le magistrat; et, dans ce cas, le prévenu a le droit d'exiger qu'on le mette au plutôt en jugement, ou qu'on lui rende la liberté sous une caution qui s'oblige à le représenter. Un homme, chargé d'une accusation capitale, ne subit la honte d'un jugement qu'après que l'évidence de son crime a été reconnue par le grand jury de la ville ou du comté dans lequel on prétend que l'action est arrivée, et lorsque douze jurés ont consenti à porter contre lui l'acte d'accusation. Après cette première épreuve, il doit subir un jugement devant 12 autres jurés qui prononcent en définitif. Le vingt-huitième statut d'Edouard III ordonne que si l'une des parties est un étranger, la moitié du jury soit composée d'étrangers, et l'autre moitié de naturels, afin que le jugement soit plus impartial. Ce privilége, dont les étrangers ne jouissent dans aucun autre pays, remonte jusqu'au tems du roi Ethelred (1). Quelquefois le prévenu (que l'on suppose tou-

(1) Statuts *De monticolis Walliæ*.

jours innocent jusqu'à ce qu'on ait des preuves suffisantes de son crime) obtient la copie de l'acte d'accusation, afin de pouvoir repousser dans sa défense tous les chefs dirigés contre lui. On lui donne aussi le tableau des jurés qui sont ses véritables juges, afin qu'il puisse connaître leur caractère, et s'informer s'ils manquent de lumières, ou s'ils ont des préventions. Il peut d'abord en récuser vingt (1) en plein tribunal, sans donner aucun motif de cette exclusion ; ensuite il peut rejeter tous ceux contre lesquels il allègue des raisons suffisantes, jusqu'à ce qu'enfin on lui en présente douze qu'il ne peut plus rejeter, qui sont ses voisins, ou qui habitent au moins dans le lieu où l'on dit que le délit a été commis. Ces jurés prêtent serment *de juger avec vérité et loyauté, de prononcer entre le roi et le prisonnier soumis à leur examen d'après l'évidence et les lumières de leur conscience.* Le pouvoir de récuser certains jurés donne à l'accusé la facilité d'empêcher la corruption ou l'influence d'une autorité supérieure : d'un autre côté, des jurés choisis parmi les voisins du prévenu, sont censés connaître ses mœurs et la croyance que mérite l'accusation. Ce sont là les seuls juges de qui le prisonnier doit attendre la vie ou la mort, et c'est de leurs lumières et de leur probité que dépend le sort de tous ceux que des circonstances fâcheuses amènent devant eux : ils prononcent définitivement et sans appel ; aussi on exige d'eux un jugement unanime ; et lorsqu'ils ont entendu les dépositions, on les enferme sans boire ni manger, et sans lumière, jusqu'à ce qu'ils aient unanimement acquitté ou condamné le prévenu. Chaque juré a donc un pouvoir redoutable et terrible. S'il soumet sans examen son opinion à celle d'un autre juré, ou cède par complaisance à celle du juge ; s'il ne prête pas la plus scrupuleuse attention ; si, soupçonnant les témoins de perfidie et de méchanceté, il procède néanmoins au jugement ; enfin si, après avoir écouté avec la plus grande attention, il a quelque doute dans l'esprit, et concourt cependant à la condamnation de l'accusé, il agit contre le cri de sa conscience, et se rend coupable du double crime de parjure et d'assassinat.

Il n'est pas au pouvoir du juge de forcer le jury à déclarer

(1) Un homme accusé de haute trahison, peut récuser trente-cinq jurés.

coupable un homme qu'il croit innocent, et c'est en cela que consiste la liberté des Anglais; car, sans cet avantage précieux, le jury serait une institution inutile. Bien loin de juger par eux-mêmes, les jurés ne seraient que l'instrument du magistrat dont la fonction n'est pas de diriger, mais de sanctionner leur détermination. La tyrannie triompherait de la vie et de la liberté des particuliers, et le juge ne serait que le ministre des vengeances du prince.

L'institution du jury est d'une si grande importance, elle est un gage si certain de la liberté des citoyens, qu'on ne peut trop se plaindre de l'indifférence et du dégoût que des hommes riches et bien nés ont pour cette fonction. Aussi arrive-t-il que les jurys sont composés d'ignorans qui ne connaissent ni l'étendue de leurs droits, ni les priviléges des Anglais, et qui ont encore moins de courage de les soutenir. Aucun citoyen n'est au-dessus de cette fonction, lorsqu'il est appelé à la remplir; et ceux qui, par orgueil ou par indolence, refusent de s'acquittor de ce devoir envers leur patrie, ne méritent pas de jouir de la liberté et de la sûreté, qui dérivent de cette salutaire institution.

Le jury a toujours été regardé comme une forte barrière contre la tyrannie. Car dans un pays comme l'Angleterre, où le roi ne peut rien faire contre les lois, cette institution est un obstacle qui l'empêche de changer, par une mauvaise administration, la loi en un instrument de cruauté et d'oppression. Sans les jurés, l'Angleterre serait un théâtre où l'on verrait chaque jour se vérifier les conseils que Fra-Paolo donnait dans ses Maximes à la république de Venise. « Si un grand » seigneur, dit-il, offense un simple particulier, il faut le » justifier de quelque manière que ce soit. Si la chose est » impossible, il faut le punir avec plus de bruit que de » mal. Mais si un particulier offense un grand seigneur, » alors il faut punir le coupable avec la plus grande sévé» rité, afin que les plébéïens ne prennent pas l'habitude » d'insulter les patriciens ». En un mot, sans le jury, un grand seigneur pourrait tyranniser à son gré, si le juge avait le pouvoir que la constitution refuse à un roi d'Angleterre; mais la liberté et l'équité sont tellement l'âme de cette constitution, que le dernier des citoyens jouit d'autant d'indulgence que le plus grand. Lorsqu'un prisonnier paraît

devant le tribunal, il est dégagé de tous ses liens; et quoique les juges ne soient au fond que le conseil du prévenu, cependant on lui en donne un autre, parce qu'on le croit incapable de défendre lui seul ses intérêts. Il peut attaquer la validité de l'acte d'accusation, et peut le faire casser, pour peu qu'il soit contraire aux lois. On a pris toutes les précautions pour assurer le triomphe de l'innocence, et pour empêcher le prévenu de succomber sous le pouvoir d'un juge corrompu, ou sous l'oppression des grands. La question et la torture dont on se sert dans d'autres contrées de l'Europe, pour forcer un homme à s'accuser lui-même, sont inconnues en Angleterre, et jamais un accusé n'a été condamné sans preuves, à moins qu'il ne refuse lui-même de se défendre.

Comme la manière de juger les malfaiteurs diffère, en Angleterre, de celle des autres pays, l'exposé que je vais présenter, ne sera pas inutile aux étrangers et à ceux qui ne la connaissent pas.

La cour assemblée, et le prévenu amené à la barre, le clerc lui ordonne de lever la main, lit son acte d'accusation, et lui demande s'il est *coupable ou non.* Si le prisonnier se reconnaît coupable, l'instruction du procès est terminée. Mais s'il ne se reconnaît pas coupable, la cour instruit le procès, lors même que l'accusé aurait avoué son crime avant cette époque, car la loi ne reconnaît pas cet aveu. Si les témoins, qui sont obligés de prêter serment, ne prouvent pas qu'il est coupable, il est acquitté par le jury, qui est tenu de ne prononcer que d'après les preuves qui sont présentées au tribunal. Si le prisonnier refuse de se défendre, c'est-à-dire, s'il refuse de répondre s'il est coupable ou non, la loi permet de lui charger l'estomac d'un poids de fer capable de lui causer la mort.

Lorsque les témoins ont fait leurs déclarations, et que l'accusé les a contredites par lui-même ou par son conseil, le juge résume les débats, et commande aux jurés de prononcer suivant les lois de leur conscience. Dans les affaires simples et faciles, les jurés font leur déclaration sans sortir du tribunal, et leur chef prononce en son nom et en celui de ses collègues, que le prisonnier est *coupable ou non coupable.* Mais si les jurés ne sont pas d'accord, et si l'affaire donne lieu à quelques débats, ils se retirent dans une salle particulière,

avec une copie de l'acte d'accusation, et ils y sont renfermés jusqu'à ce qu'ils se rangent à une opinion unanime; si l'un d'eux venait à mourir dans l'intervalle, le prisonnier serait acquitté.

Quand ils sont d'accord, ils en informent le tribunal par un officier qui attend à la porte. Le prisonnier est ramené à la barre pour entendre leur déclaration. Cette méthode est invariable, excepté dans quelques cas douteux, où l'acte de déclaration est *spécial*, et doit être, par-conséquent, décidé par les douze juges d'Angleterre.

Si le prisonnier est déclaré coupable, on lui demande quelle raison il peut alléguer pour empêcher qu'on ne prononce contre lui la peine de mort. Le bénéfice du clergé est maintenant aboli; on l'a remplacé par la déportation, et la marque d'un fer chaud à la main. Après que l'accusé est reconnu coupable d'un crime capital, et après un résumé de l'affaire, le juge prononce la peine de mort en ces termes: « La loi veut » que tu retournes au lieu d'où tu viens, et que tu n'en » sortes que pour aller au lieu de l'exécution, où tu seras » pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'ensuive. Que le » seigneur ait pitié de ton âme ». Le shérif est chargé de l'exécution.

Les accusés que le jury ne trouve point *coupables*, sont aussi-tôt acquittés et déchargés de toute poursuite, et même ils obtiennent, en certain cas, une copie de l'acte d'accusation, afin de poursuivre en justice ceux qui l'ont intenté contre eux.

Chatimens. — Les lois d'Angleterre rangent tous les crimes capitaux sous les titres de haute trahison, de petite trahison et de félonie. Le premier de ces crimes consiste à comploter, à conspirer, à prendre les armes contre le souverain, ou à faire de la fausse monnaie. Le coupable est condamné à être conduit en traîneau au lieu du supplice, à être suspendu au gibet quelques minutes, à en être détaché vivant, pour avoir le cœur arraché, et exposé aux yeux du public, à avoir ensuite les entrailles brûlées, la tête tranchée, et le corps divisé en quatre quartiers; après quoi la tête reste ordinairement exposée dans la place publique. Les terres et les biens du traître sont confisqués; sa femme perd son douaire, et ses enfans la noblesse et leurs possessions.

Quoique la fausse monnaie soit rangée parmi les crimes de haute trahison, cependant la punition du coupable se réduit à être traîné dans un tombereau au lieu du supplice, pour y être pendu.

La formule de la sentence est la même pour tous les traîtres; cependant le châtiment des gens de qualité se borne à perdre la tête d'un coup de hache sur un échafaud dressé à cet effet.

Celui qui néglige de dénoncer une conspiration, est censé en être le complice; il est puni par la prison perpétuelle, la confiscation de ses biens et du revenu de ses terres.

La petite trahison a lieu, lorsqu'un enfant tue son père, une femme son mari, un ecclésiastique son évêque, un serviteur son maître ou sa maîtresse. La punition de ce crime consiste à être traîné au lieu du supplice dans un tombereau, et à être pendu. Les femmes qui sont coupables de haute et de petite trahison, sont condamnées à être brûlées vives; mais pour adoucir la rigueur de leur sort, elles sont étranglées au poteau, avant de ressentir les atteintes du feu.

Les crimes de félonie sont l'assassinat, le vol, les faux billets, les fausses obligations, les faux testamens, etc.; ils sont punis par le gibet. Seulement les assassins doivent être exécutés aussitôt après leur sentence, et leurs corps livrés ensuite aux chirurgiens pour être disséqués dans les cours d'anatomie. Les personnes coupables de vol, qui avaient en leur faveur quelques circonstances atténuantes, étaient autrefois déportées pour un certain nombre d'années dans les colonies anglaises, mais, depuis la scission de l'Amérique, elles sont employées aux travaux publics, sur la Tamise et ailleurs; et, dernièrement, on en a déporté un certain nombre en Afrique, à la Nouvelle-Ecosse et à Botany-Bay.

Les autres crimes punis par la loi, sont :

L'*homicide*, c'est-à-dire, un assassinat commis sans préméditation, mais avec l'intention actuelle de donner la mort; comme lorsque deux hommes qui ne se voulaient point de mal prennent querelle, et que l'un tue l'autre; dans ce cas, le coupable jouit du bénéfice du clergé, il a seulement, pour la première fois, la main marquée d'un fer chaud.

Le cas *fortuit* est le meurtre commis par accident et sans intention de donner la mort. Le meurtrier a la main marquée

d'un fer chaud ; mais si le meurtre est accompagné d'un acte illégitime, il subit la peine de mort.

La filouterie, ou l'action de recéler des effets qu'on sait avoir été volés, est punie par les travaux publics pendant un certain tems, et par la marque du fer chaud à la main.

Le parjure et ceux qui tiennent des maisons de débauche, sont punis par le pilori et la prison.

Les petits larcins au-dessous de la valeur de douze sous, sont punis par le fouet.

Les libelles, les faux-poids et mesures, l'accaparement d'une marchandise, sont ordinairement punis par l'exposition au pilori.

Celui qui blesse quelqu'un dans un tribunal, jusqu'à lui faire verser du sang, est puni par la perte de la main droite.

La punition de celui qui frappe quelqu'un dans la salle de Westminster, pendant la tenue du cours de justice, est la prison perpétuelle et la confiscation des biens.

Les vagabonds, les gens ivres, sans aveu, et qui troublent le repos public, sont mis aux fers ou paient une amende.

Du mari et de la femme. — La première relation privée qu'il y ait entre les personnes, est celle du mariage, qui comprend les droits et les devoirs réciproques de l'époux et de l'épouse, ou, comme disent les anciennes lois anglaises, du baron et de la femme. La sainteté de ce lien est entièrement du ressort des lois ecclésiastiques : aussi la punition et la nullité des mariages incestueux et contraires à l'écriture sont-elles confiées aux soins des tribunaux spirituels.

Il y a deux espèces de divorce, l'un est total et l'autre partiel. Le divorce total n'a lieu que pour quelques causes canoniques qui existaient avant le mariage, telles que la consanguinité, l'affinité et la faiblesse corporelle. Les enfans nés d'un mariage ainsi cassé, sont déclarés illégitimes.

L'autre espèce de divorce a lieu lorsqu'il s'agit de rompre un mariage légitime et valide. La loi ne se prête à cette mesure, que lorsqu'il survient une cause qui empêche les deux époux de vivre ensemble, comme dans le cas de sévices et d'adultère de la part d'une des parties. Alors, la loi alloue une pension alimentaire à la femme, excepté dans le cas où le parlement accorde un divorce total, comme il est arrivé fréquem-

ment dans ces derniers tems. Cette pension accordée à la femme est prise sur les biens du mari, et réglée par le juge ecclésiastique, d'après les circonstances qui ont nécessité le divorce, et selon l'état et le rang des personnes.

Dans la loi civile, le mari et la femme sont regardés comme deux personnes distinctes; en conséquence, la femme peut avoir des biens, des engagemens, des dettes et des intérêts séparés, et elle peut poursuivre et être poursuivie dans les tribunaux ecclésiastiques, sans son mari.

Quoique les lois considèrent en général les deux époux comme ne fesant qu'une seule personne, il y a pourtant des cas où la femme est envisagée séparément comme un être inférieur à l'époux, et agissant par son impulsion. De-là, les dispositions faites et les actes passés par elle, lorsqu'elle est en puissance de mari, sont sans effet, excepté lorsqu'il s'agit d'une amende; elle est alors examinée seule et dans le secret, afin de savoir si sa faute est volontaire. Elle ne peut léguer des terres à son mari, excepté dans quelques circonstances particulières, car elle est censée être loin de la puissance de celui en faveur de qui elle disposait ainsi de son bien. Si son mari l'a forcée de commettre quelque félonie, ou des crimes d'un ordre inférieur, la loi l'excuse; mais cette faveur ne s'étend pas jusqu'au meurtre et à la trahison.

Les lois, tant anciennes que modernes, permettent au mari de punir modérément une femme coupable; car il doit répondre de sa conduite. La loi a cru raisonnable de lui confier le pouvoir de la contenir par un châtiment domestique, avec la même modération qu'un homme peut châtier ses enfans et ses domestiques, puisqu'en qualité de père et de maître, il est tenu de répondre des uns et des autres en certains cas. Mais sous le règne poli de Charles II, on commença à élever des doutes sur ce pouvoir de correction; et maintenant une femme peut citer pour cela son mari en justice : mais les gens du peuple, qui retiennent plus constamment les anciens usages, s'arrogent encore cette antique prérogative, et les tribunaux permettent au mari de priver de la liberté une femme dont la conduite est déréglée.

Ce sont là les principaux effets du mariage, tant que la

femme est en puissance de mari. On voit, d'après cela, qu'en refusant aux femmes quelques facultés, la loi n'a eu d'autre but que leur avantage et leur bonheur. Car la loi, en Angleterre, les a toujours favorisées.

Revenus de la Grande-Bretagne. — Les revenus ecclésiastiques du roi consistent, 1°. dans les revenus des évêchés pendant la vacance, dont il retire peu ou point d'avantage. 2°. Les redevances que le roi percevait anciennement sur les abbayes et les monastères, et dont il gratifie aujourd'hui quelques-uns de ses domestiques; par exemple, il oblige quelquefois un évêque d'entretenir ou de payer une pension à un de ses chapelains, jusqu'à ce qu'il lui plaise de le nommer à quelque bénéfice. Autrefois ces taxes étaient de droit; mais aujourd'hui je crois qu'elles ne sont plus dues à la rigueur; 3°. en dîmes extraordinaires; 4°. dans les premiers fruits et dîmes des bénéfices; mais, aujourd'hui, la couronne traite le clergé avec tant de bonté, qu'elle ne perçoit presque rien de ces quatre branches de revenus.

Les revenus temporels et ordinaires du roi, consistent: 1°. dans les domaines de la couronne, qui ne sont pas aujourd'hui très-considérables; 2°. dans l'accise héréditaire mise sur toutes les denrées, en vertu du droit de pourvoyance et de préachat; 3°. en une somme annuelle provenant des permissions accordées aux marchands de vin; 4°. dans les forêts; 5°. dans les cours de justice.

Les impôts extraordinaires sont connus par les dénominations synonymes d'aides, de subsides et de supplémens, qui, comme je l'ai dit plus haut, sont accordés par les communes de la Grande-Bretagne assemblées en parlement. Lorsque la chambre a voté un subside en faveur de sa majesté, et lorsqu'elle en a fixé la somme, elle se forme en comité, afin d'examiner le mode de lever le subside décrété. Quoique ce soit l'office particulier du chancelier de l'échiquier, chaque membre peut proposer les moyens qui lui semblent les plus favorables à la chose publique. Les résolutions du comité ont presque force de loi, après qu'elles ont été approuvées par la chambre: car, quoiqu'on ne puisse lever le subside que lorsqu'il a été sanctionné par le parlement tout entier, cependant aucun capitaliste ne craindra d'avancer au gouverne-

ment les sommes demandées, si les conditions sont avantageuses, sur le seul vote des communes, et sans attendre la sanction de la chambre des pairs.

Les taxes annuelles sont : 1°. la taxe territoriale, ou l'ancien subside levé sur une nouvelle répartition ; 2°. l'impôt sur la drèche, la bierre et le cidre.

Les taxes perpétuelles sont : 1°. les droits que les douanes perçoivent sur toutes les marchandises qui entrent ou qui sortent du royaume ; 2°. l'accise ou l'imposition intérieure sur une grande variété de denrées ; 3°. l'impôt sur le sel ; 4°. la poste (1) ou le droit pour le port des lettres ; 5°. le timbre du papier, du parchemin ; 6°. la taxe sur les maisons et sur les fenêtres ; 7°. sur les carrosses et les cabriolets ; 8°. le droit sur les offices et les pensions, et plusieurs autres taxes imposées en 1784, et depuis le commencement de la guerre actuelle.

Le produit clair et net de ces différentes branches de revenus, composés des anciennes et des nouvelles taxes, se monte, tous frais payés, à 468,000,000 fr., auxquels il faut ajouter 54,000,000 fr., produit net de l'impôt sur les terres et sur la drèche. Voyons maintenant quel est l'emploi d'une somme aussi considérable. Le premier et le principal consiste à payer l'intérêt de la dette nationale.

Pour donner une idée claire et distincte de la dette nationale, il est nécessaire d'avertir le lecteur qu'après la révolution de 1688, les nouveaux rapports de l'Angleterre avec l'Europe introduisirent un nouveau système de politique dans la nation, et que les dépenses qu'elle fit non-seulement pour consolider son gouvernement, mais encore pour soutenir de longues guerres sur le continent, dans la vue d'assurer une barrière aux Hollandais, de réduire la monarchie française, de

(1) Depuis 1644, jusqu'en 1744, le montant annuel de ce revenu augmenta graduellement depuis 120,000 francs jusqu'à 4,757,424 francs ; mais on doit observer que le produit de la poste était, à cette dernière époque, de 5,651,808 francs ; en 1764 il s'éleva à 10,369,152 francs. Depuis l'acte passé en 1784, qui a augmenté les droits en proportion des distances, et a diminué les droits de franchises, le produit doit être considérablement augmenté.

fixer la succession d'Espagne, de soutenir la maison d'Autriche et de maintenir la liberté du corps germanique, augmentèrent si considérablement, qu'on ne crut pas qu'il fût prudent de lever, dans le cours de l'année, les grosses sommes nécessaires pour le service public, de peur qu'une imposition si forte n'excitât de violens murmures. On eut, en conséquence, la mauvaise politique d'anticiper sur les revenus des tems à venir, en empruntant des sommes immenses pour le service courant de l'Etat, et de ne mettre de taxes sur les sujets, que ce qui était nécessaire pour payer l'intérêt annuel des sommes empruntées ; on convertit, par ce moyen, le capital de la dette en une nouvelle espèce de propriété transmissible d'un particulier à un autre, en tout tems et en telle quantité que ce soit. Il paraît que ce système prit naissance à Florence, en 1344. Ce gouvernement avait contracté une dette de 1,440,000 francs, et ne pouvant la payer, il forma, du principal un fonds appelé métaphoriquement *mont* ou *banque*, dont les actions pouvaient se transmettre comme les actions du gouvernement anglais. C'est sur cette base qu'on éleva, en Angleterre l'édifice ruineux de la dette nationale : car, on ne peut pas donner ce nom à quelques annuités qui furent créées sous le règne de Charles II. Ce funeste exemple a été si bien suivi pendant les guerres qui eurent lieu sous le règne de la reine Anne, et sous les règnes suivans, que le capital de la dette, au milieu de l'été de 1775, se montait à 129,860,018 l. sterling, c'est-à-dire à 3,016,640,432 fr., dont l'intérêt annuel était de 4,219,244 l. st., c'est-à-dire 101,262,104 f. La désastreuse guerre d'Amérique, qui commença à cette époque, et la méthode monstrueuse d'aliéner les fonds d'amortissement, jointe aux folles dépenses de toutes les branches du gouvernement, et à la coutume ruineuse d'emprunter afin d'obtenir des subsides, ont considérablement augmenté le capital de cette dette (1).

(1) Dans le cours de la dernière guerre, depuis 1776 jusqu'en 1782, on ajouta 1,117,200,000 f. aux 3 pour 100, et 642,000,000 f. aux 4 pour 100. Ces deux sommes forment ensemble un capital de 1,759,200,000 f., pour lequel on n'a avancé réellement au gouvernement que la somme de 1,152,000,000 f.

Voici

Voici le tableau de la dette nationale en 1783, tiré du onzième rapport des commissaires des comptes publics.

fr.	s.	d.		fr.	s.
5,072,718,115	9	6	Dette constituée.		
			Intérêt de ladite dette.	190,846,321	4
452,556,997	13	0	Non-constituée, 1er. Octobre 1783.		
			Dont 360 millions portent intérêt.		
			Intérêt de la dette ci-dessus.	14,705,808	
5,525,275,113	2	6			
			Frais de régie de la banque	3,222,999	14
			Gages à l'office de. . .	476,979	4
			Autres gages.	16,718	16
				209,268,826	18
			Depuis ce rapport, la dette constituée s'est élevée à.	5,574,733,176	
			La dette non-constituée, y compris les dépenses, déficit, arrérages, dettes hors de ligne, pour payer le principal ou l'intérêt en remboursement duquel le parlement n'a pas pourvu, peut se calculer raisonnablement à	912,000,000	
			Le montant des billets de l'échiquier à. . . .	226,040,736	
				6,712,773,912	
			Ainsi, le total de la charge annuelle imposée à la nation par ses dettes constituées et non-constituées, paraît être d'environ.	228,000,000	
			La dépense moyenne des onze années qui ont précédé la guerre, était de.	94,800,000	
			Liste civile	21,600,000	
			TOTAL.	344,400,000	

Les subsides demandés en 1784 montaient à 340,349,760 f. Mais lord Staen, écrivain très-distingué, évalue, pour l'avenir, le pied de paix à 396,000,000 francs, y compris 12,000,000 fr. pour faire face aux dépenses extraordinaires. Un écrivain, d'une égale autorité, le porte seulement à 326,774,616 fr. par année, en y comprenant 32,796,000 f. par an pour l'intérêt de ce qui restait de la dette constituée après le dernier emprunt; et il évalue environ à 384,000,000 f. les revenus en tems de paix. Le tems ne fera qu'accroître les progrès futurs de la dette nationale; et l'Angleterre tombera infailliblement dans le gouffre si elle ne prend les mesures les plus efficaces et les plus promptes pour le combler.

Il est incontestable qu'aujourd'hui la pesanteur des charges supportées par les Anglais surpasse de beaucoup les bénéfices du commerce le plus étendu, et produit les inconvéniens les plus graves; car d'abord les droits énormes que l'on prélève sur les choses nécessaires à la vie, pour payer les intérêts de cette dette, nuisent infiniment au commerce et aux manufactures, en élevant le prix de la subsistance de l'ouvrier et des matières premières, et dans une proportion bien supérieure celui des matières fabriquées. En second lieu, les étrangers à qui l'on doit une partie de cette dette, enlèvent chaque année, du royaume, des sommes considérables pour l'acquit de leurs intérêts; et pour parer à cet inconvénient et les engager à se fixer dans le pays même, on leur accorde d'imprudens priviléges. En outre si l'on suppose que les sujets seuls sont les créanciers de l'Etat, alors on charge la classe active et industrieuse qui paie sa part des impôts, pour entretenir la paresse et l'indolence du riche capitaliste qui les reçoit. Enfin cette dette produit un mal irrémédiable, puisqu'elle diminue la force intérieure de l'Etat, en anticipant sur les ressources qui devraient être réservées pour le défendre au besoin. Les intérêts que les Anglais paient annuellement, suffiraient presque pour soutenir une guerre que le bien de l'Etat ferait entreprendre. et si les Anglais, contemporains de Guillaume III, avaient payé chaque année, et aussi long-tems que cela eût été nécessaire, une somme inférieure à celle qu'on lève aujourd'hui pour combler le gouffre qu'ils ont creusé, ils n'auraient pas porté, même en tems de guerre, d'aussi grands fardeaux que

ceux que leur postérité supporte à cause d'eux pendant la paix, et ils en auraient été eux-mêmes soulagés à la cessation des hostilités.

Le produit des diverses taxes dont j'ai parlé plus haut, formait, dans l'origine, des fonds distincts et séparés qui servaient de sureté pour les sommes avancées sur chaque taxe et pour elles seulement. Mais dans la suite, comme ces taxes se multipliaient tous les ans, on fut obligé, pour éviter la confusion, de réduire le nombre de ces fonds séparés, en les unissant les uns avec les autres, et en donnant la caution du parlement pour la sureté du tout; de sorte qu'aujourd'hui tous les fonds se trouvent réduits à trois, le fonds agrégé (the aggregate fund) dont le produit a été, pendant quelques années, de 62,400,000 fr.; le fonds général, ainsi nommé des réunions et additions qui, pendant plusieurs années, sont montées à plus de 24,000,000 fr.; et le fonds de la mer du Sud, qui est le produit des taxes destinées à payer l'intérêt de la portion de la dette nationale, avancée par cette compagnie et les propriétaires de ses annuités, dont naguères le produit s'est élevé à 12,000,000 par année. Par cette réunion, les fonds sont devenus les uns pour les autres une sécurité réciproque, et la totalité de leur produit sert à payer indistinctement les intérêts ou les annuités dont chaque fonds était chargé dans le principe. La législature s'est engagée à suppléer à tout déficit accidentel.

Les douanes, les accises et les autres taxes qui doivent servir à payer ces fonds, dépendant des exportations, des importations et des consommations, doivent être nécessairement d'un rapport incertain; mais tout variable qu'est ce rapport, il a toujours été beaucoup plus que suffisant pour soutenir le poids dont il était chargé. C'est pourquoi le surplus des trois grands fonds nationaux, l'agrégé, le général, et celui de la mer du Sud, après qu'on en a déduit l'intérêt et les annuités dont ils sont chargés, doit, en vertu du troisième statut de Georges I ., c. 7, être versé dans une caisse commune, en attendant que le parlement en dispose. Le surplus sert à former ce qu'on appelle ordinairement le fonds d'amortissement (sinking fund), qui, dans l'origine, était inviolablement consacré à éteindre la dette nationale. On y a ajouté plusieurs

autres droits qui furent accordés dans les années qui suivirent, et l'intérêt annuel des sommes empruntées sur ces droits, se paie du produit du fonds d'amortissement. Cependant le surplus et l'excédant s'élèvent annuellement à une somme considérable; car comme l'intérêt de la dette nationale a été diminué plusieurs fois par le consentement des propriétaires à qui on laissait le choix entre la diminution de l'intérêt ou le remboursement du capital, les bonifications doivent avoir été très-fortes. Ce fonds d'amortissement est la dernière ressource qui reste à l'Angleterre; c'est l'ancre d'espérance de qui elle peut encore attendre son salut. C'est pourquoi l'emploi des sommes qui résultent de ces fonds, est une opération de la plus haute importance qui mérite toute l'attention du parlement.

Pendant les cinq ans qui s'écoulèrent depuis 1727 jusqu'en 1732, on empiéta plusieurs fois sur le fonds d'amortissement, et en 1733, sir Robert Walpole, en enleva 12,000,000, sous le prétexte de diminuer l'impôt territorial. Cette funeste politique n'a été que trop fidèlement imitée; on a aliéné plusieurs fois le fonds d'amortissement. En 1736, il a même été anticipé et hypothéqué, et les administrations qui se sont succédées, l'ont morcelé tour-à-tour, de manière que la ressource qui devait rendre la vie à l'Etat, a servi d'aliment à l'extravagance et de support au despotisme.

Le fonds d'amortissement a produit quelquefois deux ou trois millions sterlings par an, c'est-à-dire, 48 ou 72 millions de francs. Si depuis 1733 on avait inviolablement consacré tous les ans 28,200,000 fr. à acquitter la dette publique, au lieu de 106 millions qui se trouvent payés, on aurait acquitté une dette de 3,840,000,000, et la nation serait maintenant hors de l'abîme. On a formé bien des projets pour éteindre la dette publique, mais il n'y a point de méthode plus expéditive et plus sûre, qu'un fonds d'amortissement inaliénable dont les intérêts s'accumulent et fructifient sans cesse, tandis que l'argent qu'on se procure par emprunt, ne porte qu'un intérêt simple. « En conséquence, une nation qui ap-
» plique les revenus d'un pareil fonds aux dépenses courantes
» plutôt qu'à l'extinction de sa dette, préfère donc l'intérêt
» simple à l'intérêt cumulé; et dans ce cas, la perte est égale

» à la différence qu'il y a entre la crue de l'argent placé à in-
» térêt cumulé, et celle de l'argent placé à simple intérêt ».(1)

Avant qu'aucune partie des fonds agrégés, dont l'excédant forme le principal du fonds d'amortissement, puisse être employée à diminuer le principal de la dette publique, il est engagé par le parlement pour la somme nécessaire à l'entretien de la maison du roi et de la liste civile. Sous les derniers règnes, le produit de certaines branches des douanes, la régie des postes, les droits pour la permission de vendre du vin, les revenus de ce qui restait des douanes, les bénéfices provenans des cours de justice (lesquels articles comprennent tous

---

(1) Le calcul du docteur Price montre quelle est cette différence. « Un sou, dit-il, placé à 5 pour 100 d'intérêt cumulé, aurait » produit, depuis la naissance de Jésus-Christ, jusqu'en 1781, » une somme d'or massif, plus grande que celle qui serait conte- » nue dans une étendue de terre de la valeur de 200,000,000 l. st.; » mais placé à intérêt simple, il n'aurait produit, dans le même » espace de tems, que 7 schellings et 6 sous. Tous les gouverne- » mens qui aliènent les fonds destinés au remboursement, pré- » fèrent donc, dans l'emploi de leur argent, le dernier mode au » premier. Le même auteur ajoute : un million emprunté an- » nuellement pour vingt ans, paierait, pendant ce tems, 55 mil- » lions, à 3 pour 100, s'il était amorti à 60 fr. en numéraire pour » chaque action de 100 francs; et en quarante ans de plus, sans » avoir recours à aucun autre emprunt, on paierait 333 millions, » c'est-à-dire, 388 millions en tout.

» En ajoutant dix-neuf années à cette période, on paierait 1000 » millions.

» Le surplus d'un demi-million par année, porté à un mil- » lion, en empruntant un demi-million chaque année, pendant » vingt ans, servirait à amortir la même somme dans le même es- » pace de tems.

» En un mot, il est à présent si nécessaire d'accélérer, par tous » les moyens possibles, l'extinction de nos dettes, que, quel que » soit le surplus qu'on obtienne par le moyen d'un fonds d'amortis- » sement, il serait à propos de l'augmenter par des emprunts an- » nuels, afin d'avoir des moyens plus efficaces, et des chances » plus sûres de sauver l'Etat. L'augmentation des impôts qu'une » telle mesure rendrait nécessaire, serait si légère et si bien gra- » duée, qu'elle serait presque imperceptible, et manifesterait en » même-tems, dans le ministère, une ferme résolution d'éteindre » nos dettes, ce qui ne manquerait pas de produire la plus heu- » reuse influence sur le crédit public ».

les revenus héréditaires de la couronne) et une annuité claire et nette de 2,880,000 fr. en numéraire, furent affectés, durant la vie du roi, à l'entretien de la maison royale, afin de maintenir l'honneur et la dignité de la couronne. Et comme le montant de ces différentes branches était incertain, (quoiqu'on ait calculé qu'il s'est quelquefois élevé à 24,000,000 sous le dernier règne) le parlement s'était engagé, s'il n'allait pas à 19,200,000 fr., à remplir ce déficit. Mais le roi actuel, ayant consenti en montant sur le trône, qu'on disposât de ses revenus héréditaires de la manière la plus conforme au bien public, et ayant accepté la somme de 19,200,000 fr. pour l'entretien de la liste civile, qui reste de plus chargée de trois annuités viagères pour la princesse de Galles, le duc de Cumberland, et la princesse Amélie, montant à la somme de 1,848,000 fr. ces revenus héréditaires, ainsi que les autres revenus de la couronne, font maintenant partie des fonds agrégés qui sont chargés d'acquitter l'annuité due à la couronne, ainsi que les sommes dues aux ducs de Glocester et de Cumberland, et aux héritiers d'Arthur-Onslow, et du comte de Chatham. Par cette mesure, ces revenus étant mis sous la même régie que les autres branches du patrimoine public, produiront davantage et seront mieux perçus que par le passé. La liste civile ainsi liquidée, les millions qui forment l'intérêt de la dette nationale, et les sommes résultantes du fonds d'amortissement, outre les sommes incertaines qui proviennent des taxes annuelles sur les terres et sur la drèche, et les impôts récents, forment le produit net des taxes, sans y comprendre les frais de perception qui sont un impôt séparé dont le total est de 14,000,000 sterl., c'est-à-dire, de 336,000,000 par année.

Les dépenses défrayées par la liste civile, sont celles qui ont quelque rapport au gouvernement civil, comme les salaires des officiers de l'Etat, des juges et des domestiques du roi, et les dépenses de la maison royale; les traitemens des ambassadeurs, l'entretien de la reine et de la famille royale, les dépenses particulières du roi, la cassette privée, les pensions secrettes et les bienfaits qui forment encore un article assez considérable. Ces dépenses ont quelquefois si fort surpassé les revenus destinés à les acquitter, qu'on a eu recours au parlement pour payer les dettes contractées sur la liste

civile, comme il arriva en 1724, qu'on accorda 24,000,000 f. pour cet objet. On a de même accordé plusieurs fois des sommes assez considérables pour payer la dette du roi aujourd'hui régnant ; et l'on a augmenté son revenu annuel de 2,400,000 fr. Lorsqu'on discuta au parlement le bill pour la suppression de certains offices, tels que le bureau du commerce, mesure qui devait produire une économie annuelle de 1,735,392 francs, il parut que les arrérages dûs sur la liste civile, au mois de juin 1782, montaient à 2,221,073 francs, quoiqu'on lui eût accordé naguères une somme considérable, et que les dettes du roi eussent été liquidées par le parlement ; le bill pourvut également au paiement de cette nouvelle dette.

La liste civile forme la totalité du revenu du prince, en sa qualité de roi. Le reste appartient plutôt au public ou à ses créanciers, quoiqu'il soit perçu et distribué en son nom et par les officiers de la couronne. La liste civile est aujourd'hui sur le pied où était autrefois le revenu héréditaire ; et, comme celui-ci a diminué graduellement, le parlement a augmenté ses concessions dans la même proportion.

Forces de Terre et de Mer. L'état militaire est composé de tout ce qui est soldat, c'est-à-dire, de tous ceux qui se dévouent d'une manière plus particulière au salut et à la défense de la patrie.

Dans un pays libre, il est entièrement dangereux de ranger la profession des armes dans un ordre distinctif et séparé. Personne n'y doit prendre les armes que pour défendre son pays, et les lois protectrices qui le gouvernent. Il ne cesse point d'être citoyen en entrant dans le camp. Mais c'est parce qu'il est citoyen, et qu'il veut toujours l'être, qu'il consent à servir pour un tems en qualité de soldat. Les lois et la constitution d'Angleterre ne connaissent pas d'état tel que celui d'un homme qui n'a d'autre profession que celle des armes ; et ce ne fut que sous le règne de Henri VII que les rois d'Angleterre commencèrent à s'environner d'une garde nombreuse.

Les historiens conviennent unanimement que le roi Alfreld fut le premier qui organisa en Angleterre une milice nationale, et par la sagesse de la discipline fit de ses sujets autant de soldats.

Cependant, il ne faut pas croire que le royaume n'eût aucune défense à opposer aux insurrections du dedans et aux invasions du dehors. Outre les possesseurs de fiefs qui étaient tenus de servir pendant quarante jours en campagne, tout particulier était obligé, par les statuts de Winchester, de se pourvoir d'une quantité d'armes proportionnée à sa fortune et à son rang, afin de contribuer au maintien de la tranquillité publique. Les constables avaient soin de faire l'inspection des armes dans leurs arrondissemens respectifs. Par les statuts 4e. et 5e. P. et M. c. 2, ces armures antiques furent converties en armes plus modernes. Mais toutes ces dispositions furent changées sous le règne de Jacques Ier. Tant qu'elles furent en vigueur, les rois donnaient de tems en tems des commissions, et envoyaient dans les comtés des officiers de confiance pour passer en revue, et mettre sur le pied militaire les habitans de chaque district. La formule de ces commissions fut décrétée par le parlement la cinquième année du règne de Henri IV. Mais il fut réglé en même-tems que le prince ne pourrait forcer aucun individu de servir hors du royaume sous quelque prétexte que ce fût, ni hors de son comté, sans la nécessité la plus pressante, et qu'il ne pourrait lever une armée sans la permission du parlement. Les lords-lieutenans furent établis sous le règne de Henri VIII, en qualité de représentans de la couronne, chargés du soin d'entretenir les comtés sur le pied militaire; car il est fait mention de ces officiers dans les statuts 4. et 5. Ph. et M. c. 3, quoiqu'ils ne fussent établis que depuis peu de tems. Camden en parle, sous le règne d'Elisabeth, et les représente comme des magistrats extraordinaires, établis seulement dans des tems difficiles et orageux.

Peu de tems après le rétablissement de Charles II, on abolit le service des fiefs militaires. Alors on jugea convenable de régler le pouvoir de la milice, de borner le droit de la couronne à la diriger et à la commander, et on la soumit à une discipline plus régulière. L'ordre légal que suit aujourd'hui la milice, est fondé sur les statuts qu'on fit à cette époque. Il est vrai que la plupart de ces statuts sont tombés aujourd'hui en désuétude. Mais on retrouve quelques-unes de leurs dispositions dans les nouveaux réglemens

que l'on a fait pour la milice. Ces lois ont pour but de discipliner un certain nombre d'habitans de chaque comté, choisis au sort tous les trois ans, et commandés par le lord-lieutenant, par les députés-lieutenans, et par les plus riches propriétaires, qui reçoivent leur commission de la couronne. On ne peut les forcer de marcher hors de leur comté, si ce n'est en cas d'invasion ou de révolte, et l'on ne peut les faire servir hors du royaume sous quelque prétexte que ce soit. On a déterminé les époques où ils sont tenus de s'exercer et de passer en revue. La discipline à laquelle ils sont soumis, est très-douce; mais lorsqu'ils sont en activité de service, ils sont soumis à toutes les rigueurs des lois militaires, qui sont nécessaires pour maintenir l'ordre dans l'armée. Tel est le fondement sur lequel la constitution fait reposer la paix publique contre toute violence étrangère ou domestique, et que les statuts déclarent être nécessaire au salut et à la prospérité du royaume. Cependant, les milices ne peuvent être convoquées et enrégimentées que par un acte du parlement, et aujourd'hui elles sont mises de côté.

Mais comme la coutume d'entretenir constamment des armées sur pied a prévalu dans toute l'Europe, tellement que plusieurs puissances qui se trouvent dans l'impossibilité d'en avoir, ont recours aux Etats les plus riches, dont elles reçoivent des subsides qui sont employés à cet usage, la législature a depuis long-tems jugé nécessaire de mettre un corps de troupes à la disposition de la couronne, afin d'assurer le salut du royaume, de défendre les possessions de l'empire britannique, et de maintenir l'équilibre entre les différens Etats de l'Europe. Mais ces troupes sont licenciées, *ipso facto*, à la fin de chaque année, à moins qu'il n'y ait un nouveau décret du parlement qui les retienne sous le drapeau. Les forces des trois royaumes se montent en tems de paix à 40,000 hommes, en y comprenant les garnisons de Gibraltar, de l'Amérique et des Indes-Orientales. Mais en tems de guerre, l'Angleterre a entretenu plus de 150,000 hommes, tant nationaux qu'étrangers; et dans la guerre d'Amérique elle avait 135,000 hommes, sans compter 42,000 hommes de milice. Afin de maintenir le bon ordre et la discipline parmi ces troupes, le parlement passe tous les ans un acte pour punir la mutinerie et la désertion, et pour

fixer la paie et les quartiers de l'armée. Cet acte règle la manière dont les soldats doivent être dispersés dans les auberges et les étapes du royaume, et établit une loi martiale pour les tenir dans le devoir.

Les forces de mer se rapprochent de celles de terre, avec cette différence qu'elles sont bien plus conformes aux principes d'une constitution libre. C'est toujours dans sa marine que l'Angleterre a fait consister son plus bel ornement, et ses meilleurs moyens de défense. Ses vaisseaux font sa véritable force; l'île n'a pas de rempart plus assuré. Quelle que soit la force de ses escadres, elle n'en a rien à craindre pour sa liberté. Aussi la marine a-t-elle presque toujours été l'objet des soins du gouvernement. Dès le douzième siècle la navigation était tellement devenue l'exercice favori des Anglais, que Richard Ier. fut obligé de rédiger le code maritime connu sous le nom de code d'Oléron, île située sur les côtes de France, qui appartenait alors à l'Angleterre: et telle est la bonté de ces lois, qu'elles sont la base sur laquelle toutes les nations de l'Europe ont fondé leurs institutions maritimes; cependant la marine anglaise était si loin de ce qu'elle est devenue depuis, que, sous le règne d'Elisabeth qui la favorisa constamment, sir Edouard Coxe, semble tirer vanité de ce que l'Angleterre possédait 33 vaisseaux. L'état florissant où est aujourd'hui parvenue sa marine, est, en grande partie, l'effet des dispositions salutaires de l'acte de navigation, qui non-seulement a pris soin d'encourager l'accroissement de la marine et des matelots, mais qui l'a encore rendu nécessaire.

Ces lois, si utiles au commerce et à la navigation, furent conçues en 1650, en partie dans des vues étroites. Les colonies détestaient le parlement, et avaient embrassé la cause de Charles II; on voulut les mortifier en mettant des entraves au commerce lucratif qu'elles fesaient avec les Hollandais, et en coupant en même tems les ailes aux négocians d'Amsterdam, dont la puissance commençait déjà à donner de l'ombrage à l'Angleterre. Pour y réussir, on défendit aux vaisseaux étrangers de faire le commerce avec les colonies anglaises sans une permission expresse du conseil d'Etat. En 1651, la défense fut aussi étendue à la métropole, et il ne fut plus permis de rien importer en Angleterre, ni dans

aucun lieu de sa dépendance, que dans des vaisseaux anglais ou dans des vaisseaux chargés de marchandises anglaises. A la restauration, ces dispositions furent conservées et confirmées par le statut 12, car. 11, c. 18; on y ajouta seulement cette clause très-importante : que le capitaine et les trois quarts de l'équipage seraient anglais.

Le nombre des matelots était ordinairement de 12 ou 15000 en tems de paix. Le vote du parlement éleva ce nombre à 26,000 pour le service de l'année 1784. En tems de guerre, il montait autrefois à 80,000 hommes; pendant les guerres d'Amérique, il s'éleva à plus de 100,000, en y comprenant les régimens de la marine; et aujourd'hui il est au moins de 120,000 hommes.

La marine anglaise est ordinairement divisée en trois escadres, nommées la *Rouge*, la *Blanche* et la *Bleue*, à cause de la différence de leurs pavillons. Chacune a son amiral; mais celui de l'escadre rouge a le commandement de toutes ces forces, et a le titre de vice-amiral de la Grande-Bretagne. Chaque amiral a sous ses ordres un vice-amiral et un amiral de l'arrière-garde; mais le suprême commandement des forces navales, réside, après le roi, dans les lords de l'amirauté. Quoique l'Angleterre fût, de tout tems, appelée par sa situation, à dominer sur les mers, ce ne fut cependant que lorsque l'Espagne arma une flotte si puissante pour la détruire, c'est-à-dire en 1588, que cette nation commença à connaître que toute sa force était dans la marine, et s'occupa sérieusement des moyens de la perfectionner.

Nous ne craignons pas de dire que dans la guerre de 1756, la marine anglaise était en état de lutter contre les flottes réunies de toute l'Europe. Elle ruina les escadres des Français, réduisit celles de l'Espagne à l'inaction, et contint la Hollande et les autres puissances par la crainte. Elle divisa si bien ses escadres, qu'elles paraissaient en même-tems sur tous les points du globe. Tandis que l'une humiliait l'orgueil de l'Espagne en Amérique et en Asie, les autres étaient employées à déjouer les entreprises de la France, et à escorter les richesses des deux Indes.

Mais la puissance navale de l'Angleterre n'a jamais paru avec plus d'avantage que dans la guerre présente. Elle a obtenu sur mer le mêmes triomphes que la France a remportés

sur terre. Ces deux nations semblent avoir partagé entr'elles tous les genres d'émulation et de gloire. L'on dirait que, semblables à Rome et à Carthage, elles sont les seules qui soient dignes de parvenir à l'empire, et de se disputer aux yeux de l'Europe étonnée.

Dans la guerre présente, l'Angleterre a porté ses forces navales à 775 bâtimens; parmi lesquels il se trouve près de 200 vaisseaux de ligne; le reste est composé des frégates et des vaisseaux qu'elle a enlevés à l'ennemi. S'il faut avoir confiance aux rapports des Anglais eux-mêmes, le nombre de ces derniers est de 200; mais l'orgueil national a sans doute exagéré ces avantages.

Je terminerai le tableau des forces de terre et de mer de l'Angleterre en observant que, quoique les officiers et les matelots soient soumis à un acte perpétuel du parlement, qui renferme les mêmes dispositions que l'acte annuel qui règle la tenue de l'armée de terre, cependant ces deux corps restent constamment soumis à la juridiction légale dans les causes civiles et criminelles, excepté pour quelques cas peu nombreux et de peu d'importance. Les soldats peuvent prêter main-forte au magistrat civil, lorsque celui-ci les en somme au nom de la loi et de la tranquillité publique. Dans ces occasions, l'officier qui est à la tête des soldats, prend les ordres du magistrat. Pourvu qu'ils procèdent d'une manière régulière, ils ne sont responsables de rien, quelles que soient les suites de cette démarche. Mais les magistrats civils qui connaissent les principes de la constitution, n'emploient de pareils moyens qu'avec la plus grande précaution; en cela ils agissent très-sagement, car le fréquent usage de la force militaire dans un gouvernement libre, est toujours dangereux.

Monnaie. Les Anglais comptent par livres, shellings, et pence. Douze pences font un schelling, et douze shellings une livre. La livre n'est qu'une monnaie imaginaire. Les pièces d'or sont les guinées, les demi-guinées; celles d'argent sont les couronnes, les demi-couronnes, les shellings, les six-pence, les groats et le penny. Les monnaies de cuivre sont le penny, le demi-pence, le farthing ou le denier. Dans un pays comme l'Angleterre, où la valeur intrinsèque de l'argent est presque égale, et quelquefois même supérieure à sa valeur nominale, il faut, avant de frapper des monnaies d'argent, long-tems

réfléchir à une opération si importante; et cependant l'état du numéraire, aujourd'hui en circulation, exige une nouvelle émission de shellings, et sur-tout de six-pence, dont la valeur intrinsèque est réduite, par le long usage, à la moitié de la valeur nominale. Mais on ne peut faire cette opération sans un acte du parlement, et sans que le public perde la différence qui se trouve entre l'ancienne et la nouvelle monnaie. Outre les différentes monnaies dont j'ai parlé, on frappe à la tour de Londres des pièces de cinq et de deux guinées; mais on en voit peu en circulation. Il n'y a pas non plus de monnaie d'argent au-dessous de six pences. Les coins de Simon, célèbre graveur du tems de Cromwel et de Charles II, sont remarquables par leur grande beauté.

TITRES ROYAUX, ARMES, ORDRE DE CHEVALERIE. On donnait autrefois aux rois d'Angleterre le nom de grâce et d'altesse. Henri VIII prit le premier celui de majesté, pour marcher de pair avec Charles-Quint; mais l'ancienne qualification subsista jusqu'à la fin du règne d'Elisabeth. Le titre que les rois d'Angleterre ont porté jusqu'à présent, est ainsi conçu : Par la grâce de Dieu, roi de la Grande-Bretagne, de *France*, d'Irlande, et défenseur de la foi. Mais l'acte d'union qui soumet l'Irlande aux lois du parlement de la Grande-Bretagne, vient de changer cet ancien titre en celui *de roi du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande*, qui a besoin d'être confirmé par le tems.

Depuis l'avènement de la dynastie régnante, les armes du roi sont un écusson écartelé; dans le premier quartier, on voit les trois léopards d'or des Anglais, et le lion rouge des Ecossais; dans le second, trois fleurs de lys d'or; dans le troisième, la harpe de David qui désigne l'Irlande; et dans le quatrième, les armes de l'électeur d'Hanovre.

Dieu et mon droit est la devise du roi d'Angleterre. Elle remonte jusqu'à Richard I, qui la prit dans le dessein de montrer qu'il ne dépendait d'aucune puissance terrestre. Edouard III la fit revivre pour appuyer ses prétentions à la couronne de France. Les rois d'Angleterre ont presque tous un symbole particulier : quelquefois c'est un cerf blanc, d'autrefois un fanon avec un faucon, emblême par lequel Edouard IV faisait allusion à l'infidélité d'une de ses maîtresses; tantôt c'était une herse qui désignait la maison de

Lancastre, dont la plupart des princes naquirent dans le château de Beaufort. La rose blanche était l'emblême de la maison d'York, ce qui porta, par esprit de contradiction, celle de Lancastre à prendre une rose rouge. Le chardon qui entre dans les armes du roi, appartenait à l'Ecosse et se joignait ordinairement à cette devise fière : *nemo me impunè lacesset. Personne ne m'attaque impunément.*

Le fils aîné du roi prend le titre de prince de Galles, duc de Cornouailles et de Rothsay, comte de Chester, prince électoral de Brunswick et de Lunebourg, comte de Carrick, baron de Renfrew, seigneur des îles, grand-maître d'Ecosse, et capitaine général de la compagnie d'artillerie.

L'ordre de la jarretière, qui est si connu dans le monde, fut institué par Édouard III, le 19 janvier 1344. Il est composé du roi ou de la reine régnante, et de vingt-cinq confrères appelés chevaliers de la jarretière, qui portent une médaille qui représente Saint-Georges, patron de l'Angleterre, tuant un dragon. Cette médaille est ordinairement émaillée en or, et suspendue à un ruban bleu que les chevaliers portaient autrefois au cou, mais que depuis Jacques Ier, ils portent en sautoir. La jarretière qui donna le nom à l'ordre, est de velours bleu, liseré d'or, et s'attache sous le genou gauche. Elle porte cette devise brodée en lettres d'or : *honni soit qui mal y pense.* On croit que cette jarretière est l'emblême de la concorde et de l'unité.

L'ordre du bain, ainsi nommé de l'usage où sont les chevaliers de se baigner le jour de leur réception, fut, dit-on, institué par Henri IV, environ vers l'an 1399; cependant cet ordre semble être d'une antiquité plus reculée. Sous plusieurs règnes, les chevaliers étaient nommés au couronnement du roi ou de la reine, ou dans d'autres occasions solennelles. Ils portaient sur l'épaule gauche un ruban écarlatte avec une médaille en émail, où était représenté comme l'emblême de l'ordre, un sceptre, des deux côtés duquel sortaient une rose et un chardon; au-dessus, étaient trois couronnes impériales entourées de cette devise : « *tria juncta in uno* », les trois n'en font qu'une. Cet ordre qui avait été aboli, fut rétabli par Georges Ier, le 18 mai 1724. Le mois suivant, dix-huit gentilhommes et autant de membres des communes des plus distingués, furent nommés chevaliers de cet ordre à Westmins-

ter, dans la chapelle de Henri VIII, lieu destiné à cette cérémonie. Le costume est magnifique, le nombre des chevaliers est indéterminé. L'évêque de Rochester est doyen perpétuel de l'ordre, qui a aussi des archives et d'autres officiers.

L'ordre du chardon appartient à l'Ecosse; il en sera question à l'article de ce royaume. En traitant de l'Irlande, je parlerai aussi de l'ordre de Saint-Patrick, qui est particulier à cette île.

J'ai déjà parlé de l'origine de la pairie et de la noblesse anglaise. Ce premier ordre de l'Etat est décoré des titres de duc, de marquis, de comte, de vicomte, de lords ou de barons.

Les baronets ne forment point proprement un ordre particulier, puisqu'ils n'ont d'autre marque distinctive que leurs armoiries qui sont une main sanglante, dans un champ d'argent: c'est le seul honneur héréditaire au-dessous de la pairie. Ceux qui en jouissent pourraient être chevaliers de la jarretière, si ceux-ci n'étaient pas toujours conseillers-privés; car il n'y a point de prérogative intermédiaire entre les barons du royaume et les baronnets. Ils furent créés par Jacques Ier, en 1615. Leur nombre était alors de deux cents, et chacun d'eux payait 24,000 fr., sous prétexte de peupler la province d'Ulster en Irlande; mais aujourd'hui leur nombre est de 700.

Le mot de chevalier (knight) est usité chez presque toutes les nations de l'Europe, et signifie, en général, un homme d'armes servant à cheval. Ce grade, autrefois très-estimé dans les armées, donnait le titre de *sir* à celui qui l'avait. L'Angleterre a eu d'autres chevaliers, tels que les bannerets, les bacheliers, les chevaliers du tapis; mais ces titres sont maintenant abolis. Cependant en 1773, le roi faisant à Portsmouth la revue générale de la marine, donna le titre de chevaliers bannerets à deux amiraux et à trois capitaines. Ils n'ont point de marque distinctive sur leurs habits, mais leurs armes sont peintes sur une bannière placée dans leur cotte d'armes.

Il est difficile de dire quelle est l'origine du mot *écuyer*, qui signifiait autrefois des hommes qui portaient les armes des nobles et des chevaliers, et qui par cette raison étaient appelés *armigeri*. Ce titre appartenait à tous

ceux qui, par leur naissance ou par leurs propriétés, avaient le droit de porter les armes. Mais aujourd'hui on le donne à ceux qui peuvent vivre de leurs rentes sans avoir recours à la ressource du commerce; un négociant, s'il est juge de paix, prend toujours ce titre. Sous le règne de Henri IV, c'était un ordre que le roi conférait en mettant un collier au cou du chevalier, et en lui donnant des éperons d'argent. D'après l'effigie que l'on voit à Southwark sur le tombeau de Gower, il paraît que ce poëte fut fait écuyer. Les sergens ès lois, les jurisconsultes de la maison du roi, les juges de paix, les docteurs en droit civil et canonique, les médecins sont écuyers; et il est à remarquer que les fils des ducs, des marquis, des comtes, des vicomtes et des barons ne sont que de simples écuyers aux yeux de la loi, quoiqu'ils portent ordinairement bien d'autres titres honorifiques. Le nom de *gentleman* que chaque particulier s'arroge en Angleterre est la souche de tous les titres d'honneur. Car tout noble est présumé être un *gentleman*, et tout *gentleman* n'est pas noble.

Comtés, Cités, Villes, Forts, *et autres édifices publics et particuliers.* — Ce sujet est si vaste, que je me contenterai d'effleurer les objets, afin de donner au lecteur une idée claire et précise de leur importance, de leur grandeur et de leur utilité.

Londres est située au 2 deg. 25 min. 15 s. de longitude, ouest de Paris et au 51 deg. 31 min. de latitude boréale; elle est la métropole de l'empire Britannique, et doit occuper la première place. Il paraît qu'elle a été fondée entre les règnes de Jules-César et de Néron; mais on ne connaît pas celui qui en fut le fondateur; on lit dans Tacite que cette ville était très-commerçante du tems de Néron, et que bientôt après elle devint la capitale de l'île. Constantin-le-Grand la fit environner d'un mur de brique, qui lui donnait la forme d'un carré long qui avait une lieue de circuit, avec sept principales portes. Le même empereur y fonda certainement un siége épiscopal; car il paraît que l'évêque de Londres, que celui d'York, et un autre prélat anglais, assistèrent au concile d'Arles, tenu en 314 : il y fit aussi frapper monnaie, comme on le voit par plusieurs de ses médailles.

Londres

Londres, pris dans sa plus grande étendue, y compris Westminster, Southwark et une partie du comté de Middlesex, est une ville d'une grandeur imposante, d'un commerce prodigieux, et d'une richesse immense. A l'exemple de Rome antique, elle est le siége de la liberté, la protectrice des arts et l'objet de l'admiration de l'Europe. Cette ville est le centre du commerce; elle a des rapports intimes avec tous les comtés du royaume; c'est le marché général de la nation; c'est-là qu'arrivent toutes les marchandises; c'est de-là qu'elles partent pour se répandre dans l'intérieur et dans le monde entier. Elle emploie sans cesse un nombre immense de voitures de terre et d'eau; elle est le cœur du corps politique; c'est d'elle qu'il reçoit la santé, la prospérité, la vie. Les marchands y égalent les nobles en richesses; témoins les sommes immenses qu'ils prêtent à l'Etat; et il n'y a point de ville au monde où les boutiques soient mieux assorties et plus élégantes.

Londres est situé sur les bords de la Tamise, rivière commerçante et riche, perpétuellement couverte de flottes qui arrivent ou qui partent pour les climats les plus éloignés. Depuis le pont de Londres jusqu'à Blackwall, ses rives ne sont qu'un magasin continu de munitions navales, qui contient trois grands bassins toujours pleins d'eau, 32 bassins secs. 33 chantiers pour la construction des vaisseaux marchands, outre ceux où l'on construit des chaloupes et de petits bâtimens; enfin, les chantiers de la marine royale. Comme Londres est éloigné de la mer, d'environ 20 lieues, elle jouit, par le moyen de cette rivière, de tous les bienfaits de la navigation, sans craindre d'être exposée aux surprises d'une flotte ennemie, ni aux vapeurs humides de la mer. Elle s'élève majestueusement du côté de l'eau, s'étend sur les deux rives, embrasse une vaste étendue de l'Est à l'Ouest, forme une espèce d'amphithéâtre vers le Nord, et, à 20 milles à la ronde, elle est environnée de magnifiques palais, de villages opulens, et des maisons de campagne des nobles et des commerçans, qui viennent de tous côtés y respirer un air pur, et oublier un moment le tourbillon des affaires. Le respect que l'on a pour le droit de propriété, a empêché, jusqu'à présent, le parlement de mettre des bornes à l'agrandissement de la ville.

Son irrégularité ne permet pas d'en déterminer l'étendue avec certitude ; cependant on croit généralement que sa longueur de l'Est à l'Ouest est de sept milles ou de deux lieues et demie, depuis Hydepark jusqu'au Peuplier ; sa largeur est encore plus irrégulière, étant tantôt d'une lieue, tantôt d'une demi-lieue, et quelquefois d'un quart de lieue ; ainsi, elle n'a pas plus de six lieues de circonférence ; et, suivant les dernières estimations, les édifices couvrent une étendue de 11 lieues, 2 stades et 39 acres. Mais c'est plutôt par le nombre de ses habitans, et par celui des édifices consacrés au culte, qu'on peut se former une juste idée de l'étendue d'une ville si irrégulière. La population est évaluée à près d'un million ; quant aux églises, outre la cathédrale de Saint-Paul, et l'église collégiale de Westminster, on y compte encore 102 paroisses, 69 oratoires consacrés à la religion dominante, 21 chapelles de protestans français, 11 à l'usage des Allemands, des Hollandais, des Danois, et 26 assemblées, composées d'indépendans, 34 de presbytériens, 20 d'anabaptistes, 19 chapelles catholiques, à l'usage des ambassadeurs, et 3 synagogues ; ainsi, il n'y a pas moins de 305 édifices destinés au culte, dans l'étendue de la ville, sans compter 21 paroisses *extrà muros*, et un grand nombre d'assemblées méthodistes.

Il y a aussi, tant dans l'intérieur que dans les environs de la ville, 100 maisons de charité, près de 20 hôpitaux, 3 colléges et 10 prisons. On consomme annuellement dans Londres 1,172,194 barriques de bière forte, 7,984,435 barriques de petite bière, 3044 tonneaux de vins étrangers, 44 millions de pintes de rhum, eau-de-vie, et autres liqueurs distillées.

Le pont de Londres fut construit en pierres, vers l'an 1163, sous le règne de Henri II, au moyen d'une taxe sur la laine ; ce qui accrédita le bruit populaire qu'il était bâti sur des sacs de laine. Depuis ce tems ce pont a éprouvé bien des changemens et des améliorations ; en 1765, on abattit les maisons dont il était couvert ; ce qui le rendit plus beau et plus commode. Le passage pour les voitures a 31 pieds de largeur, et les trottoirs pour les piétons en ont sept. La Tamise a 915 pieds de largeur dans l'endroit où il est cons-

truit ; il a 19 arches, qui ont environ 20 pieds d'ouverture ; mais celle du milieu est beaucoup plus grande.

Le pont de Westminster passe pour un chef-d'œuvre d'architecture ; il est construit en pierres, dans un endroit où la la rivière a 1,223 pieds de largeur; il est par-conséquent de 308 pieds plus long que le pont de Londres ; de chaque côté règne une belle balustrade de pierres, avec un abri commode contre la pluie. Il a 44 pieds de largeur ; les trottoirs pour les passagers sont très-beaux ; il est composé de 14 piles, 13 grandes arches et deux petites, ayant chacune la forme d'un demi-cercle, avec cette différence que celle du milieu a 76 pieds d'ouverture, et que les autres vont toutes en diminuant de quatre pieds, de manière que les deux dernières, c'est-à-dire, les plus voisines du rivage, n'ont chacune que 52 pieds de largeur. On évalue à 960,000 francs la valeur des matériaux qui sont cachés sous les eaux ; ce magnifique monument, commencé en 1738, achevé en 1750, a coûté 9,336,000 fr.

Le pont de Black-Friards (moines noirs), ne le cède guères à celui de Westminster en magnificence et en beauté ; mais la situation des deux rives a obligé l'architecte de donner aux arches la forme elliptique, qui produit cependant un très-bel effet ; plusieurs personnes le préfèrent à celui de Westminster. Il fut commencé en 1760, achevé en 1770 ; il a coûté 3,668,160 fr. : on a établi un péage pour le recouvrement de cette somme. Ce pont est entre ceux de Wesminster et de Londres, à une distance presqu'égale de l'un et de l'autre ; du milieu de ce pont on découvre la Tamise jusqu'à Whitehall, et l'on a la vue de la magnifique église de Saint-Paul.

Ce temple est le plus grand, le plus majestueux et le plus régulier qui soit consacré en Europe au culte protestant ; sa longueur est de 500 pieds, et sa hauteur, depuis le pavé de marbre jusqu'à la croix, qui s'élève sur le sommet de la coupole, est de 340 pieds. Il est bâti en pierres de Portland, dans le goût grec et romain, en forme de croix, et sur le modèle de Saint-Pierre de Rome. C'est le plus grand ouvrage de sir Christophe Wren, et sans contredit le seul de cette grandeur qui ait été tenté par un seul homme. Ce célèbre artiste parvint à une grande vieillesse, et mit 37 ans à cons-

truire cet édifice. Le temple couvre six acres de terre, quoique sa longueur ne soit précisément que la largeur de l'église de Saint-Pierre. Après l'incendie de 1666, on dépensa 24,000,000 pour le reconstruire. Un impôt sur le charbon servit à payer cette somme.

L'abbaye de Westminster est un bel édifice, dans le genre gothique. Cette église fut construite par Edouard-le-Confesseur; Henri III la fit reconstruire, et Henri VII y ajouta la chapelle de l'Est. C'est là qu'est le tombeau des rois de la Grande-Bretagne; là aussi sont les monumens élevés à la mémoire des généraux, des ministres, des poètes et des philosophes qui ont mérité l'admiration de leurs contemporains. Sous le règne de la reine Anne on assigna 16,000 f. à prendre chaque année sur l'impôt du charbon, pour servir à la réparation de cette église.

L'intérieur de l'église de Saint-Etienne de Walbrook est remarquable par l'élégance et la légèreté, et fait beaucoup d'honneur au talent de sir Christophe Wren. Il en est de même des clochers de Sainte-Marie-le-Bow, et de St.-Bride, qui passent pour des chefs-d'œuvre. Il y a peu d'église à Londres qui n'ait quelque beauté. La simplicité du portique de Covent-Garden, rappelle le goût le plus pur de l'architecture grecque. Celui de Saint-Martin-des-Champs serait admiré, si l'on pouvait le voir dans son vrai point de vue. La plupart des églises modernes sont d'un style élégant, et même les simples chapelles ont de la grâce et de la justesse dans leurs proportions. La salle des festins de Whitehall n'est que la plus petite partie du palais magnifique, dessiné par Inigo Jones; mais malgré ses défauts, on y remarque de grandes beautés.

La salle de Westminster n'a pas extérieurement une grande apparence; mais elle est d'une architecture gothique qui ne manque pas de noblesse; elle passe pour être la salle la plus large qu'il y ait au monde; le toit est supporté par des colonnes; elle a 230 pieds de longueur et 70 de largeur; le lambris est un des plus beaux qu'on puisse voir: c'est là qu'on donne les fêtes qui ont lieu au couronnement des rois et des reines; au-dessous se tiennent les cours de la chancellerie, du banc du roi et des plaids communs; au-dessus est le tribunal de l'échiquier.

La belle colonne, appelée le *Monument*, élevée aux dépens de la cité, pour perpétuer le souvenir de l'incendie de 1666, mérite une attention particulière. Cette colonne, qui est d'ordre dorique, surpasse tous les obélisques anciens, par sa hauteur, qui est de 202 pieds. Dans le milieu est un escalier qui conduit à un balcon situé à 130 pieds au-dessous de l'extrémité ; de ce balcon part un autre escalier qui conduit au sommet qui a la forme d'une urne, d'où s'échappe une flamme. A la base du monument sont des bas-reliefs, où sont représentés l'incendie de la ville, et les secours que Charles II et son frère donnèrent aux malheureux habitans. Aux faces du Nord et du Sud on voit deux inscriptions latines, dont l'une parle de la ruine de la ville, et l'autre de sa reconstruction. Il y a aussi une inscription sur la façade orientale où sont marqués les époques où l'on a commencé et achevé le monument. Sir Christophe Wren est l'auteur de cet obélisque ; il le commença en 1671, et le finit en 1677. Il a coûté plus de 312,000 fr.

La bourse est un bâtiment considérable, et d'une architecture noble, qui a coûté, dit-on, plus de 1,920,000 fr.

La terrasse des Adelphis est un très-beau morceau d'architecture, et forme une des plus belles perspectives du monde.

Je pourrais aussi décrire la tour, la banque, le nouveau trésor, l'amirauté, la caserne des gardes à cheval, l'hôtel du lord-maire, la douane, l'excise, la compagnie de l'Inde, et un grand nombre d'édifices publics. Il y a encore les superbes hôtels de la noblesse, tels que ceux de Spenser, de Marlborough, de Buckingham dans le parc de Saint-James; celui de Chesterfield, près d'Hydepark ; ceux de Devonshire et de Bath, dans la rue de Piccadilly, de Shelburne à la place Borkley, de Northumberland dans le Strand, de Bedford et de Montague dans le Bloombury, et quantité de maisons magnifiques ; mais leur description remplirait des volumes.

C'est à l'hôtel Montague qu'est déposé le Muséum britannique. Sir Hans Sloane (1), qui mourut en 1752, peut pas-

(1) La collection de Sloane consiste en un nombre prodigieux de raretés, parmi lesquelles sont la bibliothèque, qui contient en manuscrits, en imprimés et en gravures, 50,000 vol.; médailles et monnaies anciennes et modernes, 20,000; camées et pierres gra-

ser, à juste titre, pour le créateur de ce Musée, qui ne devint national, par un acte du parlement, que parce que ce savant légua à l'Etat sa belle collection d'histoire naturelle, son immense bibliothèque, et ses raretés qui lui avaient coûté 1,200,000 francs, à condition que le parlement donnerait 480,000 fr. à ses exécuteurs testamentaires. On a ajouté depuis, à cette collection, la bibliothèque Cottonienne, les manuscrits Harléiens, recueillis par la famille d'Oxford, et achetés également par le parlement, et une collection de livres donnés par feu le major Edouard. Georges II, en considération de l'utilité de cet établissement, l'a enrichi de tous les livres et des manuscrits recueillis par les rois d'Angleterre.

Cette grande et populeuse cité est abondamment pourvue d'eau fraîche, que lui fournissent la Tamise et la nouvelle rivière. Il en résulte deux avantages inappréciables; le premier, c'est que chaque famille est abondamment pourvue d'eau; le second, c'est que dans les incendies on a des secours extrêmement prompts, au moyen des pompes dispersées dans tous les quartiers, et dont les clefs sont confiées aux officiers des paroisses; dès qu'on ouvre les tuyaux, il en sort un volume d'eau considérable.

Cette abondance d'eau a un autre avantage; elle a donné naissance à plusieurs compagnies d'assurance, pour les maisons et pour les biens, avantage dont on ne jouit dans aucune autre capitale de l'Europe. Le sacrifice est léger, et en cas d'incendie, le recouvrement est facile et assuré; chaque

---

vées, environ 700; cachets, 268; vases d'agates, de jaspe, 542; antiquités, 1,125; pierres précieuses, agate, jaspe, etc., 2.156; métaux, minéraux, 2,725; cristaux et verres, 1,864; fossiles, cailloux, pierres, 1,275; terres, sables, sels, 1,035; bitumes, soufre, ambres, etc., 399; talc, mica, etc., 388; coraux, éponges, 2421; testacées, coquillages, etc., 5,843; hérissons de mer, oursins, etc., 659; crustacées, crabes, homars, etc., 363; étoiles marines, poissons étoilés, etc., 173; poissons et leurs différentes parties, etc., 1,555; oiseaux et leurs parties, œufs et nids des différentes espèces, 1,172; quadrupèdes, etc., 1,886; vipères, couleuvres, etc., 521; insectes, etc., 5,439; végétaux, 1,206; herbiers, 334; calculs et préparations anatomiques, 756; divers morceaux appartenant à l'histoire naturelle, 2,098; instrumens de mathématiques, 55.

bureau d'assurance a sur pied un certain nombre de pompiers prêts à voler à toute heure dans les lieux où le feu se manifeste, et qui manœuvrent avec une célérité et une adresse surprénantes ; mais lors même que leurs secours seraient infructueux, les personnes qui ont le malheur d'être incendiées, ont la consolation de recouvrer la valeur de leurs effets, qu'elles sont obligées de constater par serment.

Avant l'incendie de 1666, Londres, semblable à toutes les grandes villes qui ont pris des accroissemens lents et successifs, était incommode, mal-sain et sans élégance. Son insalubrité, dont l'histoire donne des preuves multipliées, était probablement occasionnée par le resserrement des rues, et la saillie des maisons, qui gênaient la circulation de l'air, et engendraient des maladies épidémiques. L'incendie qui dévora la plus grande partie de la ville, fut sans doute dans ce tems-là une grande calamité ; mais il a eu les suites les plus heureuses pour le public et pour les habitans. Une nouvelle ville s'éleva sur les ruines de l'ancienne ; mais quoiqu'elle soit plus salubre, plus commode, plus régulière et mieux percée que la première, elle manque, à beaucoup d'égards, d'élégance et de magnificence ; et les gens de goût regretteront toujours que le beau plan de sir Christophe Wren ait été sacrifié aux vues basses et rétrécies de l'intérêt privé, vues qui ont causé un tort irréparable aux citoyens en particulier, et à la nation en général ; car si l'on avait suivi le plan de ce grand architecte, Londres eût été incontestablement la plus belle ville du monde, et l'affluence des étrangers qui seraient venus la visiter, aurait été pour la nation une source inépuisable de richesses ; mais comme le déplorable aveuglement de ce tems-là a privé les Anglais d'une si grande ressource, il est absolument nécessaire de faire quelques efforts pour que le plan actuel réponde en quelque sorte au caractère, à la richesse et à la magnificence de la Grande-Bretagne.

Le plan actuel de Londres est celui qui convenait le moins à une ville de trafic et de commerce, située sur une grande et belle rivière ; les quais qui bordent la Tamise sont étroits et peu commodes ; l'irrégularité des rues, et les avenues mesquines de la ville, lui donnent un aspect désagréable. Des édifices publics et des églises sont confinés dans des coins, et, pour ainsi dire, à l'écart, de manière qu'on serait tenté

de croire qu'on avait le dessein de les tenir cachés. Cependant Londres a reçu depuis quelques années des améliorations considérables; et les nombreuses rues nouvellement percées sont spacieuses, et construites avec beaucoup d'élégance et de régularité.

Dans le centre de la ville, et sur les bords de la Tamise, s'élevaient de vieilles masures gothiques, connues sous le nom de Durham-Yard, de Savoy et d'hôtel de Sommerset. Le premier édifice, qui appartenait à un particulier, fixa l'attention de l'ingénieux Adams, qui conçut l'idée d'un point de vue enchanteur qui n'a pas de modèle en Europe. Il éleva sur l'emplacement de Durham-Yard l'élégant édifice des Adelphis, si connu par la beauté de sa perspective, la commodité de ses quais, et ses appartemens souterrains, tous consacrés à quelqu'objet d'utilité publique. A côté des Adelphis est la Savoy, propriété nationale, qui n'est d'aucune utilité. Tout près de-là est l'hôtel de Sommerset, qui appartient également à l'Etat, et où l'on a établi des bureaux pour le service public; c'est-là que, dans un édifice magnifique, sont les appartemens destinés à l'usage de la société royale, de l'académie de peinture et d'architecture, et de la société des antiquaires.

Quoique plusieurs circonstances aient, jusqu'à présent, mis des obstacles aux projets d'embellissemens que l'on avait imaginés pour la capitale, cependant il faut avouer que toutes les classes de la société semblent animées d'un esprit d'amélioration. Tout le monde est d'accord sur les avantages qui résultent de la méthode actuelle de paver et d'éclairer les rues; elles se prolongent maintenant fort loin sur le même modèle; les réverbères placés des deux côtés, à égale distance, et les gardes (watch-men) stationnés à la portée de la voix les uns des autres, contribuent encore à la sûreté des chemins. Ces lumières, vues de loin, présentent un coup-d'œil très-brillant, principalement dans les endroits où les routes se coupent; et même les principales rues, telles que Pall-Mall, Newbon-Street, Oxford-Street, etc., offrent une élégante et magnifique perspective.

On doit mettre au nombre des améliorations remarquables l'Office des six clercs, dans la rue de la chancellerie, et le Old-Bailey, bâtimens qui honorent un peuple célèbre par

son humanité et son goût pour la propreté. Là, le malheureux débiteur n'entend pas le bruit des chaînes, et les imprécations plus horribles encore des misérables qui bravent les lois divines et humaines. Là aussi, l'homme qui n'est pas coupable d'un crime capital, peut respirer un air libre et pur.

Le château de Windsor est le seul édifice d'Angleterre qui mérite de porter le nom de Palais Royal; encore le doit-il à la beauté de sa situation qui, avant l'invention de l'artillerie, en fesait une place imprenable. Hampton-Court était la résidence favorite du roi Guillaume; ce palais, bâti dans le goût hollandais, a quelques beaux appartemens, et il est, comme Windsor, situé sur les bords de la Tamise. Il y a dans ces deux palais d'excellens tableaux; mais ils n'approchent pas de ceux que Charles Ier. y avait rassemblés, et qui furent dispersés dans le tems des guerres civiles. Les cartons de Raphaël qui, pour le dessin et l'expression, sont regardés comme les chefs-d'œuvre de la peinture, ont été, par l'ordre du roi régnant, transportés de la galerie d'Hampton-Court au palais de la reine, ci-devant l'hôtel de Buckingham, dans le parc de Saint-James. Le palais de Saint-James est commode, mais il a l'air d'un couvent; celui de Kensington, que Guillaume III acheta de la famille Finch, n'a rien de beau que ses jardins. Le roi a encore plusieurs autres maisons; mais elles n'ont rien qui annonce l'élégance ou la grandeur.

Après ces palais viennent les châteaux, souvent plus magnifiques, de riches particuliers; ils sont en grand nombre aux environs de Londres, et dans toute l'étendue du royaume. C'est là que la richesse de la nation anglaise brille dans tout son jour; là, un goût exquis dirige la noblesse dans l'emploi de sa fortune; témoins les châteaux du marquis de Buckingham, et celui du comte de Pembroke, qui possède plus d'antiquités qu'aucun particulier de l'Europe.

Ce qui distingue les châteaux de la noblesse anglaise, de ceux des autres pays, c'est qu'on y trouve toutes les commodités possibles, et qu'il règne une parfaite symétrie dans toutes leurs parties, de manière que chacun d'eux forme un tout parfait et régulier. Les ameublemens correspondent à la magnificence des édifices, et sont bien entretenus. Il arrive souvent que la maison, quelqu'élégante et somptueuse qu'elle

soit, n'est pas le principal ornement, qui consiste dans les jardins. Les décorations champêtres, les vues, les paysages, les temples forment d'admirables perspectives, où l'art imite la nature, où la beauté est unie à la magnificence.

Nous allons maintenant donner la description des différens comtés de l'Angleterre, de leur commerce, de leurs productions et des autres principales villes.

Northumberland. — Ce comté tire son nom de sa situation au Nord de l'Humber. Cette province n'est pas aussi froide que sa latitude pourrait le faire croire. Resserrée entre deux mers, elle jouit d'une température adoucie par les vapeurs qui s'élèvent de la surface des eaux; aussi la neige n'y séjourne-t-elle pas long-tems, si ce n'est sur le sommet des montagnes; l'air y est sain. Les habitans, qui sont très-nombreux, vivent long-tems, et connaissent à peine les maladies. Mais cette province n'est pas par-tout également fertile; dans la partie orientale, on recueille d'excellent blé, et les bords des rivières produisent de bons pâturages; mais la partie occidentale est généralement inculte; elle abonde en gibier, mines de plomb et charbon de terre. Ce comté a 48 lieues de circuit, et envoie deux députés au parlement.

Newcastle, capitale de ce comté, est située sur la Tyne, autrefois *Tina*, qui se jette dans la mer à quelques lieues au-dessous de la ville. Les vaisseaux de 3 ou 400 tonneaux remontent jusqu'à Newcastle, où se trouve un port à l'abri de tous les vents. L'embouchure de la rivière est protégée par une bonne forteresse. Les rues de la ville sont extrêmement roides; et les maisons pour la plupart sont de briques et de bois. Cette ville a de très-bons retranchemens; on y remarque un château antique tombant en ruine; une église de Saint-Nicolas, située sur une colline, une école de chirurgie et un vaste hôpital. Elle fait un commerce prodigieux de charbon de terre; on y fabrique du verre, et dans le voisinage on trouve des salines. Sa population, qui est de 40,000 âmes, fait tous les jours de nouveaux progrès. Au Nord-Est de cette ville était située *Tinnocellum*, forteresse connue dans l'antiquité, et qui n'existe plus.

Cumberland. — L'air de ce comté est extrêmement froid; mais le sol est très-fertile; il produit en grande abondance du gibier, de la volaille et du poisson. Ses pâturages sont excel-

lens, et la chair de ses brebis a un goût très-agréable. On y trouve des mines de charbon, de cuivre ; et celles de plomb sont si nombreuses, qu'elles pourraient fournir toute l'Europe. On recueille aussi des perles dans cette province ; et les rivages de ses lacs sont si beaux, que les peintres se plaisent à les multiplier sur la toile : elle envoie deux députés au parlement.

Carlisle, autrefois *Luguvallum*, capitale de ce comté, est située dans une prairie, sur l'Eder, qui l'entoure de tous côtés, avec le Caud et le Pétérille. Cette ville fut rétablie par Guillaume-le-Roux. Henri VIII y fit construire une citadelle ; le prince Edouard la prit en 1745 ; le duc de Cumberland la reprit l'année suivante. Elle a des maisons bien bâties, une belle cathédrale, et une manufacture considérable de toiles peintes.

Westmorland. — L'air de ce comté est pur, vif et salubre ; les habitans vivent très-long-tems, et sont exempts des maladies qui affligent l'humanité. Le sol n'est pas également fertile ; une stérilité éternelle règne sur les montagnes ; les vallées produisent du blé ; et on recueille d'excellens pâturages sur le bord des rivières. On croit généralement qu'il y a beaucoup de mines de cuivre et des veines d'or sur les montagnes occidentales. On a exploité quelques mines de cuivre ; mais elles sont si profondes, que la dépense surpasse le revenu. On trouve dans ce comté de très-belles ardoises ; et on y fait d'excellens jambons. Il envoie un député au parlement.

Kendale, capitale de ce comté, est une grande et belle ville, située dans un vallon, et sur le Kent, d'où elle tire son nom. On traverse cette rivière sur deux ponts de pierres et un de bois ; ce dernier conduit au château, qui tombe de vétusté. Kendale a une église spacieuse, une école de charité, des fabriques de draps, de bas et de chapeaux, dont elle fait un grand commerce.

Durham. — Quoique vif, l'air de ce comté est très-salubre ; la rigueur du climat est tempérée par les vapeurs chaudes de la mer. La partie occidentale est couverte de montagnes stériles ; la partie orientale produit des pâturages, du bois et d'excellent blé ; le pays est abondant en charbon, en fer, en plomb. Il envoie deux députés au parlement.

Durham, capitale, est une ville très-ancienne, située près

de la Were (autrefois *Vedra*), sur laquelle on a construit deux grands ponts de pierres ; la ville est entourée de murs, et défendue par un bon château. La cathédrale est un édifice vaste et magnifique ; mais les maisons des particuliers sont vieilles et irrégulières. Elle a une population nombreuse, et des manufactures d'étoffes de laine très-renommées ; on recueille dans les environs d'excellente moutarde. C'est près de cette ville que la reine Philippa, femme d'Edouard III, battit David Bruce, roi d'Ecosse, et le fit prisonnier en 1346.

York. — Ce comté est le plus grand de l'Angleterre ; il a 107 lieues de tour ; on y jouit d'une température fort inégale ; l'air y est mal-sain dans le voisinage de la mer ; il est très-salubre vers les montagnes, qui sont très-stériles. En beaucoup d'endroits le sol est sec et sablonneux ; les montagnes et les rochers incultes sont entrecoupés de vallées qui produisent des pâturages suffisans pour la nourriture des plus nombreux troupeaux. Vers le Nord, on cultive d'excellent blé, des raves et des pommes-de-terre ; on y trouve aussi de bons pâturages. Cette province abonde en tout ce qui est nécessaire à la vie, et principalement en bétail, poissons, gibier, et beaux chevaux. On y exploite avec succès des mines de plomb, et l'on y fabrique des étoffes de laine. Le port de Hull est le grand entrepôt des marchandises de ce comté ; on les y amène de toutes parts pour y être embarquées et transportées au loin.

York, autrefois *Eboracum*, qui a aussi le droit de cité, est une ville d'une haute antiquité, située très-agréablement sur l'Ouse ; elle est très-peuplée, et environnée d'un bon mur ; on y entre par quatre portes et cinq poternes ; elle a 17 paroisses. L'église cathédrale, qui est le plus bel édifice gothique de l'Angleterre, a 525 pieds de longueur, et 110 de largeur. La nef qui est, après celle de Saint-Pierre de Rome, la plus grande que l'on connaisse, est de 11 pieds plus haute, et de 4 et demi plus large que celle de Saint-Paul de Londres. Vers la partie occidentale, sont deux tours jointes et soutenues par une arcade qui sert d'entrée du côté de l'Ouest, et qui passe pour la plus grande arcade gothique de l'Europe. Les vitraux sont décorés de belles peintures ; et la façade du chœur est ornée des statues des princes qui ont régné en Angleterre, depuis Guillaume-le-Conquérant jusqu'à

Henri VI. Les stalles, qui sont au nombre de 32, sont toutes d'un beau marbre, et ornées de piliers d'albâtre d'une seule pièce. La maison des chanoines est aussi un beau bâtiment gothique. Près de la cathédrale, est l'Hôtel-de-Ville, dont l'architecture est imposante, et qui a été construit d'après le plan du dernier comte de Burlington. Cette ville a sur l'Ouse un pont de pierres de cinq arches.

Hallifax, autrefois *Olicana*, est une ville riche, bien bâtie, très-peuplée, et située sur une hauteur d'où l'on jouit d'une perspective très-agréable; elle avait été ruinée dans le moyen âge; en 1443, elle n'avait que 30 feux; mais un siècle après elle comptait déjà 528 maisons. Depuis elle n'a fait que gagner en étendue et en population; elle doit sa prospérité au grand nombre de ses manufactures de laine.

Leeds, situé sur la rivière d'Aire, est le centre des manufactures de draps anglais. On les apporte tout fabriqués des bourgs et villages voisins dans la ville, dont les habitans font leur unique occupation de les teindre, de les lustrer et de les vendre. Cette vente se fesait d'abord sur le pont de la ville, ensuite dans la rue haute; aujourd'hui elle a lieu dans une belle salle, et ne dure pas plus d'une heure. Leeds a une manufacture de camelot qui a déchu; une autre de tapis, qui est dans l'état le plus florissant : on y prépare aussi le tabac. La population de Leeds est de 16,380 habitans.

Lancastre. — Le sol de ce comté est inégal; il produit du blé et de l'orge; on recueille de belle avoine aux pieds des montagnes, dont le sommet est stérile et pierreux, principalement du côté de l'Orient. Le plat-pays est marécageux, et produit des tourbes; cependant l'air est salubre, et les habitans parviennent en général à une grande vieillesse; mais la population n'est pas nombreuse. Les rivières abondent en saumons. Ce comté fait un commerce très-étendu; ses principales fabriques consistent en toiles, en étoffes de soie et de coton; les mines de charbon et les carrières de pierres y sont abondantes. Il envoie deux députés au parlement.

Lancastre, capitale de ce comté, est une ville ancienne, riche et bien bâtie, située sur le Low, qui y forme un port commode pour les petits bâtimens. Cette ville n'a qu'une seule église, construite sur une hauteur, où est aussi placé le châ-

teau, et d'où l'on découvre les montagnes du Cumberland, tout le cours de la Low, une vaste étendue de mer, et l'île de Man. L'Hôtel-de-Ville est d'une architecture élégante. C'est avec le Canada, la Nouvelle-Angleterre et les îles, que la ville de Lancastre entretient particulièrement des relations commerciales.

On trouve encore dans ce comté :

Manchester, situé sur les rivières d'Irk et d'Irwelle, est une ville belle, riche et bien peuplée ; elle a un très-beau collége, une belle place, une bibliothèque, une école de charité, un hôpital et une belle église collégiale. Elle emploie un nombre considérable d'ouvriers aux manufactures de velours de coton, connu sous le nom de velours de Manchester. On y fabrique aussi une quantité extraordinaire d'autres étoffes de laine, de soie et de poil de chèvre ; aussi cette ville est extrêmement riche. La noblesse et l'élégance règnent dans ses édifices ; l'abondance et le luxe dans les maisons des particuliers. Sa population s'élève à 55,000 âmes.

Liverpool. — Cette ville, aujourd'hui grande, riche, peuplée et le second port du royaume par l'étendue de son commerce, n'était qu'un méchant village au commencement de ce siècle. Les habitans ayant armé en course contre les Français et les Espagnols, en 1733 et en 1734, réussirent si bien, qu'ils ont rendu leur patrie florissante. Son commerce consiste principalement dans la traite des Nègres ; elle envoie pour cela sur la côte de Guinée et d'Angola, un grand nombre de vaisseaux qui vont ensuite dans les colonies anglaises avec les esclaves qu'ils ont achetés. Cette ville n'avait que 12 vaisseaux dans le seizième siècle ; au milieu du dix-huitième, elle en comptait 323. Sa population, qui n'était que 34,407 âmes, en 1773, se monte aujourd'hui à 70,000.

Chester. — L'air de ce comté est très-sain ; les habitans y vivent long-tems ; le pays produit beaucoup de blé et de pâturages. En plusieurs endroits, il est couvert de bruyères, où paissent de nombreux troupeaux de chevaux et de moutons. Il y a beaucoup de plaines dans ce comté ; le petit nombre de montagnes qui s'y trouvent est couvert d'une multitude de vaches, dont on tire ce fromage si connu sous le nom de Chester. On prétend que chaque année on en fait 22,000 tonnes, dont les deux tiers se consomment à

Londres, et le reste à York, à Bristol, en Écosse et en Irlande. Mais il faut cependant convenir qu'on fait passer sous le nom de Chester une grande quantité de fromages qui viennent des comtés de Shrop, de Stafford et de Lancastre. Ce comté envoie deux députés au parlement.

Chester, autrefois *Deva*, capitale, ville grande, riche, très-peuplée, et située sur la Dée, a un beau pont de 12 arches, et fermé par une porte à chaque extrémité. Elle a 11 paroisses, et 9 belles églises; les rues en général égales et spacieuses, se coupent à angle droit, et viennent aboutir au centre de la ville. Les murs qui environnent Chester furent élevés, en 908, par les soins d'une dame de Mercie, nommée Edelfleda; ils se prolongent vers le midi jusqu'au château, d'où part une charmante promenade sur les remparts, qui fait tout le tour de la ville, et n'est interrompue que par les tours et les ouvrages qui défendent les portes; de-là on découvre au loin le Flintshire, et les montagnes du pays de Galles. C'est dans cette ville qu'Edgard, roi Saxon, se fit mener dans un bateau, depuis l'église de Saint-Jean jusqu'à son palais, par 8 rois bretons et écossais, qui lui servaient de rameurs.

La seconde ville de ce comté est *Nantwick*, située sur la rivière de Veawer, qui la partage en deux parties. Elle est grande et bien bâtie; son église est belle; on y voit des fontaines d'eau salée, placées sur les bords d'un courant d'eau douce qui emporte les parties terreuses du sel, et lui donne une extrême blancheur. C'est dans les environs de cette ville que sont les principales laiteries du comté. Elle a aussi des forges de fer, qui sont perpétuellement en activité.

Derby. — La température de ce comté varie comme la situation du sol. A l'Orient, elle est agréable et douce; mais un froid très-vif règne sur les hauteurs. Vers le Nord, se trouve une chaîne de montagnes, autour desquelles s'accumulent les nuages, qui se résolvent en pluies, et rendent cette partie très-humide. On y trouve peu de bois de haute futaie, et même de bois taillis; et les champs sont pour la plupart environnés de murs, ce qui donne à la campagne un aspect triste. Au Midi, sont des plaines riches, qui produisent des grains de toutes espèces, et particulièrement de l'orge. A

l'Ouest, sont des montagnes où l'on trouve du plomb, du marbre, de l'albâtre, du fer, du charbon; les vallées produisent de bons pâturages. On y trouve en grande quantité la terre connue sous le nom de *terra ponderosa*, substance qui paraît tenir le milieu entre la terre et les métaux. La médecine emploie avec succès cette substance dans la guérison des maladies scrophuleuses.

Derby, capitale de ce comté, est une ville riche, commerçante, bien peuplée et bien bâtie, située sur la rivière de Derwent, sur laquelle on a construit un beau pont de pierres. Ses édifices publics sont magnifiques. En 1734 M. Lombe y apporta d'Italie une machine propre à dévider, à doubler, à retordre la soie, enfin à la mettre en état d'être convertie en étoffe. Ces machines sont aujourd'hui en très-grand nombre, et emploient beaucoup d'ouvriers. Derby a des manufactures considérables de soie, de bas et de coton; elle a aussi une fabrique de porcelaine, qui ne le cède pas à aucune autre de l'Angleterre. Les ouvrages de bijouterie sont très-estimés: on y travaille le marbre avec une dextérité surprenante. Cette ville jouit du droit de cité et envoie deux députés au parlement. Elle a donné le jour au célèbre astronome Jean Flamsteed.

Nottingham. Le climat de ce comté est tempéré, son sol est un des plus fertiles et des plus agréables de l'Angleterre; il est arrosé par le Trent et l'Idle. Ce pays était autrefois presque tout couvert de forêts, aujourd'hui il n'y a plus de bois que vers le milieu, encore sont-ils très-éclaircis et forts étroits. Le principal produit de cette province consiste en charbon de terre, qui s'y trouve en abondance, et en une pierre assez semblable à l'albâtre qui, lorsqu'elle est brûlée, forme un stuc très-dur. Le pays produit encore du malt, de la laine, du réglisse, du bois, du poisson et du gibier. Une foule d'ouvriers est sans cesse occupée dans les manufactures de verre et de vaisselle de terre.

Nottingham, capitale, est agréablement située sur le penchant d'un rocher. Elle domine le Trent qui coule au Sud, et parallèlement à la ville, l'espace d'un mille: on est parvenu à rendre cette rivière navigable. Nottingham est une des plus jolies villes d'Angleterre, et son commerce est très-étendu.

étendu. Elle est la patrie de Thomas Crammer, l'un des apôtres de la réformation. Elle jouit du droit de cité et envoie deux députés au parlement.

Newark, la seconde ville du comté, jouit pareillement de ce privilége ; elle est située sur le Trent, vis-à-vis d'une petite île réunie à la ville par un pont. Elle fait un commerce étendu ; le château qui lui sert de citadelle, menace ruine. On sait que les Écossais assiégeaient cette place lorsque l'infortuné Charles Ier. battu à Naseby, vint chercher un asyle dans leur camp. Les Écossais eurent la bassesse de le livrer pour de l'argent à ses plus cruels ennemis. Newark est la patrie du savant Warburton.

Lincoln.—Ce comté, habité autrefois par les *Coritani*, est un pays fertile et charmant, abondant en poisson, gibier, et en chevaux renommés. Il produit beaucoup de blé et de bons pâturages. Les troupeaux y sont plus féconds que dans les autres comtés, à l'exception cependant du Sommerset. Ses moutons sont couverts d'une épaisse toison, qui est le fondement du commerce de l'Angleterre. On y trouve des chiens courans et des lièvres connus pour leur vîtesse surprenante. On le divise en trois parties : Lindsey, au Nord ; Holland, au Sud-Est ; et Kasteven à l'Ouest. Ce comté a donné le jour au célèbre Newton.

Lincoln, autrefois *Lindum-colonia*, capitale, est dans une situation agréable, sur le sommet d'une colline, au pied de laquelle coule la Witham. Cette ville perd tous les jours de sa richesse, de sa population et de son étendue. Le voisinage de plusieurs grandes villes plus avantageusement situées pour le commerce, l'empêche de se relever. On y comptait autrefois 50 églises, aujourd'hui elle n'en a plus que 14. On admire l'intérieur de la cathédrale qui est dans le style gothique le plus riche ; quinze hommes peuvent à peine sonner la grosse cloche. Son commerce consiste en charbon, en avoine, en laine : elle a une petite manufacture de camelots. Elle envoie deux députés au parlement.

Shrop.—Le climat de ce comté est assez tempéré, excepté sur les montagnes où le froid est très-piquant. Le sol est très-fertile, sur-tout en blé et en orge. Les montagnes qui sont à l'Ouest et au Sud, produisent d'excellens pâturages. Cette province a des mines de plomb, de fer, de cuivre,

de pierre à chaux ; on y trouve encore une grande quantité de charbon qui a cela de particulier, que lorsqu'on l'a réduit en poudre, et qu'on le fait bouillir dans de l'eau, il en sort une matière bitumineuse, à laquelle l'évaporation donne la consistance de la poix. On s'en sert particulièrement pour calfater les vaisseaux ; elle n'est pas sujette à se détacher comme le goudron et la poix ordinaire. Les troupeaux de moutons sont très-nombreux dans ce comté, et leur laine est d'une beauté remarquable. Il envoie deux députés au parlement.

Shrewsbury, capitale du comté, est située dans une presqu'île formée par la Savern. Cette ville qui est grande et ancienne, a de beaux édifices, une population nombreuse et beaucoup de familles distinguées. Elle est le principal entrepôt des draps communs que l'on fabrique dans le comté de Montgomery, et dont on exporte une grande quantité en Amérique, en Flandre et en Allemagne. Cette ville fait encore un grand commerce en viande de porc salé, qui est le meilleur qu'on trouve dans le royaume. Elle envoie deux députés au parlement.

Stafford. — Les plaines de ce comté sont fertiles, quoiqu'elles soient en grande partie couvertes de bruyères et de marais ; les montagnes sont stériles. L'on y trouve des carrières de pierre, beaucoup d'albâtre et de pierre à chaux ; on y fabrique une grande quantité de poteries.

Stafford, ville capitale, située sur la Saw, a des rues spacieuses, plusieurs maisons construites avec élégance, de bonnes manufactures de drap, deux églises et une école de charité. Quand un particulier meurt sans testament, le plus jeune de ses fils hérite de tous ses biens situés dans l'étendue de la juridiction de la ville. Stafford envoie deux députés au parlement.

Litchfield est située au milieu d'une vallée, à une lieue du Trent : elle est divisée en deux parties par un ruisseau qui va se jeter dans cette rivière. La cathédrale, fondée en 1148, fut fort endommagée pendant les guerres civiles du 17e siècle ; mais elle a été si bien réparée depuis, qu'on la regarde comme un des plus beaux monumens gothiques de l'Angleterre. Litchfield est, après Chester, la ville la

plus considérable du Nord-Ouest de l'île. Elle jouit du droit de cité.

LEICESTER.—L'air de ce comté est sain ; mais son sol qui est composé de marne et d'argile, est ingrat et peu fertile ; il produit cependant de bons pâturages, et des haricots très-recherchés. Ses moutons qui parviennent à une grosseur prodigieuse, ont la laine extrêmement longue. Il possède des mines de charbon, des chevaux excellens et des manufactures de bas.

Leicester, jadis *Ratae*, capitale, située sur la Sture, n'est plus ce qu'elle était autrefois ; elle a beaucoup souffert pendant les guerres civiles du 17e siècle, où elle fut prise d'assaut par les troupes de Charles Ier. L'industrie de ses habitans se réduit à carder, à filer de la laine et en fabriquer des bas. On voit près de cette ville une abbaye ruinée, où le cardinal Wolsey termina sa vie et ses malheurs, sous le règne de Henri VIII. Leicester envoie deux députés au parlement.

RUTLAND.—Ce comté, le plus petit de l'Angleterre, jouit d'un air sain et d'un sol fertile. Il produit beaucoup de blé, et nourrit une grande quantité de moutons, dont la laine tire sur le rouge, qui est la couleur du terrain : on y trouve aussi beaucoup de bois. Il envoie deux députés au parlement.

Oakam, capitale, est un gros bourg bien bâti, avec une belle église, un château, un hôpital et une école de charité.

HEREFORD.—Ce comté était autrefois le séjour de *Cathieuchlani*. L'air en est excellent ; les habitans vivent long-tems ; il abonde en blé, bois, laine, cidre, qui sont les plus estimés de l'Angleterre. Le pain de Leicester, la bière de Wabbley, le cidre de Hereford sont extrêmement recherchés. Les moutons du pays ont une laine soyeuse qui ressemble à celle d'Espagne ; il abonde en poisson. C'est dans ce comté qu'on trouve la fameuse colline ambulante appelée *Marslez hill*, parce qu'en 1574 un tremblement de terre détacha 26 arpens de terrain, qui changèrent de place pendant trois jours consécutifs.

Hereford, autrefois *Areconium*, capitale du comté, est une ville ancienne, située sur la Wye, et sur deux autres rivières qui l'environnent de tous côtés. La cathédrale,

remarquable par son antiquité, était surmontée d'une tour de 125 pieds de haut, qui s'écroula en 1786 et entraîna une partie de l'église. Les habitans se sont empressés de la faire reconstruire. Cette ville jouit du droit de cité. Sa principale manufacture est celle de gants.

Worcester. — Ce comté était anciennement habité par les *Dobuni*. L'air en est sain, et le sol très-fertile; les prairies et les vallées produisent du blé et des pâturages en abondance. Le pays est arrosé d'une multitude de ruisseaux qui y répandent une fertilité charmante. Les montagnes sont toujours couvertes d'une multitude de troupeaux qui fournissent une grande quantité de beurre et de fromage. On y recueille aussi des fruits de toute espèce; les poires y croissent sur les haies des jardins. Les habitans exportent du blé, du charbon, du drap, du houblon, des fromages, du cidre, du poivre et du sel. Ce comté envoie deux députés au parlement.

Worcester, capitale, est une grande, belle et ancienne ville, sur le penchant d'une colline, au pied de laquelle coule la Savern. Elle a un beau pont, une cathédrale, neuf paroisses, sept hôpitaux et trois écoles latines. En 1651 Cromwell y remporta une victoire sur les Écossais qui fesaient des efforts pour rétablir Charles II sur le trône. Elle fabrique des étoffes de laine, et une grande quantité de gants, ainsi que de la porcelaine très-estimée. Sa population est de 25,000 ames. Elle envoie deux députés au parlement.

Warwick.— Ce comté était autrefois couvert d'immenses forêts, dont la plus grande partie a été abattue et convertie en terres labourables, et en prairies. Le pays produit du blé, du bois, du malt, de la laine, du fromage, du charbon et de la pierre à chaux.

Warwick, autrefois *Calunia*, capitale, est une ville très-ancienne, qui paraît avoir été considérable du tems des Romains. Elle est bâtie sur un rocher au pied duquel coule l'Avon. Les chemins qui y mènent sont taillés dans le roc, et sont dans la direction des quatre points cardinaux. Cette ville est bien peuplée, ses rues sont spacieuses, régulières, et aboutissent toutes à une grande place qui occupe le centre. Warwick a donné le jour au celèbre Shakespeare, et envoie deux députés au parlement.

Coventri, dans le même comté, est grande et bien peuplée; elle a douze portes, et un superbe hôtel-de-ville; on y voit aussi une grande place de marché, au milieu de laquelle est une croix de 60 pieds de haut. Cette place est décorée des statues de plusieurs rois d'Angleterre, de grandeur naturelle. Cette ville jouit du droit de cité.

Birmingham est la ville la plus considérable de ce comté. Ce n'était autrefois qu'un misérable bourg; aujourd'hui elle compte une population de 100,000 habitans. Elle doit une si grande population à ses ouvrages d'acier, de laiton et de cuivre, qui y ont acquis la plus grande perfection, et dont elle fait un commerce immense. C'est de cette ville que sont sorties les belles éditions de Baskerville. Birmingham est divisée en haute et basse ville. Cette dernière qui est remplie des magasins et des boutiques de fabricans, n'a guères que de vieux édifices. La ville neuve est bâtie à la moderne, a des rues spacieuses et belles, une église surmontée d'une tour dans laquelle est une sonnerie de dix cloches, et un carillon harmonieux qui chaque jour de la semaine fait entendre un air différent. Malgré son commerce, sa richesse et sa population, cette ville ne jouit pas du droit de cité.

NORTHAMPTON. — Ce comté est l'un des plus sains, des plus fertiles et des plus peuplés du royaume. Un nombre considérable de familles distinguées y viennent jouir tous les ans de la salubrité de l'air, le bois de chauffage y est extrêmement rare, parce que les forêts dont tout le pays était couvert, ont été défrichées; le charbon même y est fort cher. Ce comté est arrosé par le Nen et plusieurs autres rivières navigables. Il produit du pâturage, des bêtes à cornes et d'autres animaux qui parviennent à une grosseur étonnante: on y recueille la guède, pour la teinture; mais ce pays n'a pas de manufactures. Il envoie deux députés au parlement.

Northampton, autrefois *Camudolanum*, capitale, située sur la Nen, a de belles maisons, une place de marché spacieuse, quatre paroisses et une école de charité. On y fabrique des bottes et des souliers pour les pays étrangers. Henri IV fut battu et fait prisonnier par les partisans du duc d'Yorck, sous les murs de cette ville, en 1460. Elle a donné le jour à Thomas Woolston, et à Samuel Parker,

évêque d'Oxford, si connu par une foule d'ouvrages de controverse.

Hungtington.—Ce comté était autrefois couvert de forêts destinées à la chasse, et c'est de-là qu'il a tiré son nom. Aujourd'hui on ne trouve des bois que vers la partie occidentale, qui est aussi fertile en blé. Vers le Nord, le pays est marécageux. Quand on dessèche les marais, le terrain produit des pâturages et du blé : on y voit des étangs remplis d'excellens poissons. L'air est sain, excepté dans le voisinage des marais, où la fièvre règne presque continuellement. Ce comté est arrosé par l'Ouse : ses objets d'exportation sont le blé, le malt et le fromage.

Hungtington, capitale, est située sur le penchant d'une colline, et sur la rivière de l'Ouse, que l'on traverse sur un beau pont de pierres. C'était autrefois une ville considérable; on y comptait 15 églises, aujourd'hui elle n'en a plus que deux, ce qui annonce que sa population et sa grandeur ont disparues. Elle a vu naître Olivier Cromwell. A quelques milles de Hungtington est le village de Oldwinde qui a donné le jour au célèbre Dryden. Cette ville envoie deux députés au parlement.

Montmouth.—Ce comté, situé au-delà de la Wie, faisait autrefois partie du pays de Galles, auquel il ressemble par la nature de son sol, hérissé de montagnes et de rochers. Les paysans parlent la langue des Gallois, les noms même des villes et des villages sont galliques. Le climat est sain et la terre fertile; les montagnes nourrissent des moutons, des chèvres et du gros bétail. On recueille du blé et du pâturage dans les vallées. Ce comté est arrosé par l'Usk, où l'on pêche des truites et des saumons excellens. Le pays situé à l'Orient de cette rivière abonde en blé, bois, pâturâges et pierres à chaux : la partie située à l'Occident, et presque inculte, est consacrée à la nourriture des troupeaux. Ce comté a des manufactures de flanelle.

Montmouth, capitale, est située au confluent de la Wie et du Minnow. Elle avait autrefois des murs, un fossé et un château; mais aujourd'hui elle est ouverte de tous côtés, et son château n'offre plus que des ruines. Cette ville est grande, belle, fait un commerce avantageux avec Bristol

Elle a donné le jour à Henri V, qu'on appelait pour cette raison, Henri de Montmouth. Elle envoie un député au parlement.

Glocester. — Ce comté est coupé en deux parties par la Savern qui coule dans de riches vallées. L'air est doux dans la plaine, piquant sur les montagnes, mais également sain par-tout. Le mont Coteswold est renommé pour la bonté de ses pâturages, et par les laines des moutons qui s'en nourrissent. On trouve encore dans ce comté, des grains, du bois, du fer, de l'acier, et sur-tout du cidre en quantité.

Glocester, autrefois *Claudia Castra*, capitale, jouit du droit de cité; elle est située sur une colline agréable, dont le penchant est couvert de maisons de campagne. Elle est bien bâtie, et baignée d'un côté par la Savern, sur un bras de laquelle les vaisseaux remontent jusqu'à la ville. On y compte six paroisses; la cathédrale est remarquable par l'antique beauté de son architecture.

Circester, autre ville de ce comté, située sur le Churn, était autrefois plus considérable qu'à présent. Elle est bien peuplée, a des fabriques de draps, et fait un grand commerce de laine. On voit encore les ruines de ses anciennes fortifications. On y a découvert beaucoup d'antiquités romaines.

Oxford. — L'air de ce comté est doux, agréable et sain. Les qualités du sol varient comme les sites : au Midi, ce sont des bois, et des montagnes; au Nord, des rochers et des collines; le centre est fertilisé par de nombreux ruisseaux qui vont se perdre dans le Chefweld, le Windrul et l'Euvolde, et dans la Tamise. Cette partie produit du pâturage et des grains. Les montagnes donnent de l'ocre, de l'argile et des terres qu'on emploie à divers usages. Ce pays exporte du blé, du malt et d'excellens fromages. Il manque de bois de chauffage; on y supplée avec du charbon de terre, qu'on est obligé de faire venir de Londres par la Tamise.

Oxford, capitale, autrefois *Oxonium*. Voyez *Universités*.

Buckingham. — Ce pays est sain et fertile. Le sol renferme beaucoup de craie et de marne. L'orge croît sur les montagnes; les plaines produisent un excellent blé; les vallées sont consacrées aux pâturages. Le mont Chiltern est cou-

vert de hêtres dont on tire un grand profit pour le chauffage et la charpente. On fabrique dans ce comté beaucoup de dentelles et de papiers. Il envoie deux députés au parlement.

Buckingham, capitale, nomme aussi deux députés à la législature. Cette ville est divisée en deux parties par une montagne située sur l'Ouse, on la traverse sur par ponts. Elle a un ancien château; et l'on voit plusieurs papeteries dans les environs. Elle fait un grand commerce de dentelles.

Bedford.— Ce comté dont l'air est pur et sain, est arrosé par l'Ouse et l'Irvel. Il produit du blé, du beurre, de la terre à dégraisser; il fabrique des lacets, des chapeaux de paille, des paniers et des jouets d'enfans.

Bedford, capitale, est une ville grande, jolie, bien peuplée, bien bâtie, située sur l'Ouse, qui la divise en deux parties. On y voit deux hôpitaux, une école pieuse et deux écoles de charité. Elle a sept foires par an, et porte en Hollande une grande quantité de blé, et envoie deux députés au parlement.

Norfolk. — C'est le comté le mieux cultivé de l'Angleterre. Le territoire varie pour la qualité; tantôt gras, tantôt sablonneux. Sur les côtes, il est uni, et produit beaucoup de grains; dans l'intérieur, on trouve du bois; en quelques endroits il est stérile et couvert de bruyères. Outre les grains de toutes espèces, on y recueille beaucoup de laine et de safran, dont le meilleur croît près de Walsingham; il fait un commerce considérable de tous ces objets, ainsi que de beurre, qui passe à Londres pour du beurre de Cambridge. La chair des troupeaux est excellente; les bruyères sont couvertes de lapins et de gibier; les dindons y parviennent à une grosseur prodigieuse. Les harengs et les maquereaux abondent sur les côtes; ce comté possède des fabriques d'étoffes de laine et de soie.

Norwich, capitale, l'une des plus grandes, des plus riches villes d'Angleterre, est située au confluent du Windser et de la Yare, que l'on traverse sur un beau pont. La population n'est aujourd'hui que de 45,000 âmes; on prétend qu'elle était autrefois de 150,000. Sous le règne d'Edouard VI, cette ville fut ruinée par la révolte de Kett. Elisabeth la rétablit, et y attira des Flamands chassés de leur pays par les

persécutions du duc d'Albe. Ils y établirent des fabriques qui la font encore rivaliser avec les villes les plus riches de l'Angleterre. On y voit plusieurs beaux édifices, une cathédrale, 36 églises paroissiales, dont quelques-unes étaient autrefois couvertes de chaume, une chapelle catholique, des maisons destinées à différens cultes. Elle a un château, une bibliothèque publique, un hôpital, un théâtre, un vauxhall, une maison de correction, bâtie en pierres à feu, qui sont de forme carrée, et taillées avec tant de justesse, qu'il est impossible de dire si elles sont liées avec du ciment. Les murs de la ville sont de la même matière. C'est la patrie de Mathieu Parker, et du célèbre Samuel Clarke, qui a réfuté le système de Hobbes et de Spinosa.

Yarmouth, anciennement *Garienum*, dans le même comté, est située à l'embouchure de la Yare, comme l'indique son nom. Par sa position, cette ville est le canal d'exportation et d'importation de la ville de Norwich. Son port ne peut recevoir les grands vaisseaux, qui restent dans la rivière le long d'un quai très-commode. La pêche du hareng et du maquereau fait sa principale richesse ; elle y emploie 150 navires ; elle exporte le poisson salé à Gênes, à Livourne, Naples, Messine, et dans les contrées méridionales ; 40 ou 50 vaisseaux sont employés à ce commerce. Elle a aussi des relations commerciales avec la Baltique et la Hollande. Cette ville a 1500 maisons ; les bains de mer y attirent beaucoup de monde dans la saison ; elle a une église dont la flèche est si élevée qu'elle sert de marque aux vaisseaux qui sont en mer. Elle envoie deux députés au parlement.

Suffolk. — L'air de ce comté est salubre ; le sol fertile, malgré le sable et les bruyères dont il est couvert ; les environs de la mer produisent du seigle, des pois, des navets, des carottes, du chanvre et des pâturages, où l'on nourrit d'immenses troupeaux de moutons. Il produit beaucoup de beurre et sur-tout du fromage, qui n'est pas très-estimé. L'agriculture a fait de grands progrès dans ce comté ; la campagne y est vivante et animée, et présente par-tout l'image de l'industrie, de la richesse et du bonheur ; les chevaux de Suffolk sont très-estimés.

Ipswich, capitale, sur la rivière d'Orwel, est une ville fort ancienne ; elle avait autrefois des fortifications dont il ne

reste plus que les vestiges ; ses rues sont larges, et ses maisons belles. Elle a 12 églises paroissiales, 2 chapelles, une école de charité, une bibliothèque publique. Sa population est nombreuse, et son commerce, quoique déchu, est encore très-considérable. Ses principales fabriques consistent en draps et en grosses toiles. Les denrées de toutes espèces y sont abondantes et à bon marché. Cette ville a donné le jour au cardinal Wolsey, qui, de fils d'un boucher et de maître d'école, s'est élevé, sous Henri VIII, au rang de cardinal et de premier ministre ; fut en cette qualité l'arbitre de l'Europe, et mourut dans la disgrace en 1533.

Cambridge. — La partie méridionale de ce comté est agréable et saine. La partie septentrionale est basse, humide, et remplie de marais qui sont souvent couverts de brouillards, et engendrent des maladies. Pour les dessécher, on a fait des saignées considérables qui ont rendu beaucoup de terrain à l'agriculture. En hiver, les oiseaux sauvages s'y rendent en foule des contrées du Nord. On y prend une quantité prodigieuse de sarcelles et de canards ; les terrains secs produisent tout ce qui est nécessaire à la vie.

Cambridge, capitale, située sur la rivière Cam, dont elle tire son nom. *Voyez* Universités.

Hartford. — Ce comté jouit d'une température bienfesante et douce ; le sol est inégal. Au Nord, sont des montagnes qui tiennent à une chaîne qui s'étend autour du royaume. Il en sort une foule de ruisseaux dont les eaux annoncent, par leur limpidité, la mauvaise qualité du sol. Sur la surface, on trouve beaucoup de silex et de couches de craie. Cependant il produit, à force de culture, du blé et de l'orge, qui y viennent aussi bien que dans les autres comtés ; la partie occidentale est très-fertile ; le malt et le blé font sa principale richesse.

Hartford, capitale, sur la rivière de Lée, était une ville considérable sous l'heptarchie saxonne. Les Danois la fortifièrent en 879, pour la sûreté de leurs vaisseaux ; mais Alfred-le-Grand ayant détourné les eaux du Lée, les vaisseaux restèrent à sec. Edouard, fils, et successeur d'Alfred, y bâtit un château, où les rois firent long-tems leur résidence. Ce château subsiste encore, et appartient à une famille noble.

Cette ville avait autrefois 7 églises qui, aujourd'hui, sont réduites à deux.

Essex. — Ce comté a, au Sud-Est, des forêts considérables. Celle d'Epping est renommée à cause de la bonté de son beurre, qui se vend fort cher à Londres. Au Nord, sont des plaines où croît un safran particulier à cette contrée. Les districts du milieu, entremêlés de collines, de vallons et de bois, produisent beaucoup de blé. La partie située à l'embouchure de la Tamise, est un pays humide et fertile, mais fiévreux. Le soin qu'on a de faire des saignées, et d'éclaircir les bois, fera peu-à-peu disparaître ces inconvéniens. Ce comté est, pour ainsi dire, le grand magasin de Londres; il y envoie une quantité considérable de veaux, d'oiseaux sauvages, et des grains de toute espèce.

Colchester, capitale, est une ville très-ancienne, située sur une éminence au pied de laquelle coule la rivière de Coln qui est navigable jusqu'au milieu de la ville. Elle était autrefois entourée de murailles, et avait six portes qui n'existent plus. Cette ville défendit la cause de Charles Ier., et soutint, contre l'armée du parlement, un siége pendant lequel elle eut à souffrir tous les maux de la famine et de la guerre: elle fut prise et presque saccagée. Elle n'a plus aujourd'hui que douze paroisses, de seize qu'elle avait avant cet événement. Elle est renommée pour ses frises, ses serges, ses huîtres qui sont les meilleures du royaume, et dont on transporte à Londres une quantité prodigieuse. Elle envoie deux députés au parlement.

Chelmsford, seconde ville du comté, est agréablement située sur la rivière de Can, dont les bords sont couverts de maisons de campagne. Ce n'était autrefois qu'un village; mais en 1100, un évêque de Londres, frappé de la beauté du site, y fit bâtir un pont sur la rivière, et y appela de nombreux habitans. Cette ville a une belle église, de belles maisons, une école de charité, et une place de marché où se fait un débit considérable de blé et de bétail.

Harwich est une petite ville très-peuplée, située à l'embouchure de la Stoure, qui, avec la mer, l'environne de trois côtés. Le port est vaste et sûr; il est défendu par un fort, sous le canon duquel sont obligés de passer tous les vaisseaux qui veulent aborder. C'est de cette ville que partent, deux fois la

semaine, les paquebots destinés pour la Hollande : elle envoie deux députés au parlement.

Middlesex. — Ce comté, l'un des plus petits du royaume, est cependant le plus riche, et paie dix fois plus d'impôts que toute autre province. Le sol, qui n'est qu'un gravier aride, n'est pas fertile ; mais on l'a rendu productif à force de soins et de culture. Ce comté peut être regardé comme le parterre de la capitale, car il est couvert de jardins, de pâturages, d'enclos de toute espèce, qui sont destinés à ses plaisirs et à ses besoins.

Londres, capitale, autrefois *Londinium ;* voyez le commencement de cet article.

Chelsea est une fort jolie ville au Sud-Ouest de Londres, où l'on voit des maisons charmantes, un jardin botanique très-soigné, et un hôpital pour les invalides, moins remarquable par l'élégance que par l'étendue de ses bâtimens.

Kent, que les Romains nommaient *Cantium*, est un des plus agréables et des plus riches comtés du royaume. Il est situé entre la mer au Sud, et la Tamise au Nord : cette rivière y baigne des collines de marne, dont la blancheur a fait donner à l'Angleterre le nom d'*Albion*. On divise cette province en trois parties : les dunes dont l'air est sain, et le sol pauvre et stérile ; les endroits marécageux dont l'air est malsain et le sol très-riche ; enfin, la partie méditerranée où les habitans ont l'avantage de respirer un air pur et de cultiver des campagnes très-fertiles qui présentent l'aspect riant du bonheur. Ce dernier canton produit une grande quantité de veaux dont la chair est délicate, tendre, grasse et extrêmement blanche. On y entretient d'immenses vergers où croissent différens fruits, sur-tout des pommes et des cerises pour les marchés de Londres : enfin, le bois de charpente et le bouleau, forment aussi un article de commerce considérable. Ce pays porta long-tems le titre de royaume.

Cantorbery, autrefois *Durovernum*, est une ancienne ville située sur la petite rivière de Stoure : son église métropolitaine est belle et vaste ; elle avait un trésor considérable dont s'appropria Henri VIII lorsqu'il s'empara des biens de l'archevêché, qui montaient à 350,000 livres de rente. L'archevêque de Cantorbery est prince et premier paire du royaume ; il couronne les rois dont il est le premier aumônier ; il possède

à Londres une belle maison, nommée *Lambeth*, où il fait ordinairement sa résidence. Cantorbery a 14 églises paroissiales, un château, des fortifications et un fossé profond. On y découvre des traces de monumens antiques. Cette ville est médiocrement bâtie; elle perd tous les jours de son importance, malgré une manufacture de soie qu'y ont établie des Français réfugiés. Elle est renommée pour la bonté de ses jambons. Elle envoie deux députés au parlement.

Douvres, autrefois *Dubris*, est une ville très-ancienne, située dans une grande vallée sur la mer, vis-à-vis de Calais, dont elle n'est éloignée que de sept lieues: ses quatre principales rues se coupent à angle droit, et forment à leur jonction une place spacieuse. Elle est très-peuplée, et fait un commerce considérable de grains avec l'Amérique; elle envoie, toutes les semaines, deux paquebots à Calais. Le port ne peut recevoir les grands vaisseaux. Le château, placé sur un rocher élevé, passe pour être l'ouvrage des Romains. Douvres est une des cinq villes dont les députés au parlement sont appelés les *barons des Cinq-Ports*.

Rochester, que les anciens appelèrent *Durobrevis*, est située sur la rivière de Medway; elle est moins grande aujourd'hui qu'autrefois: elle avait un château qui la rendait très-importante; sa cathédrale est un édifice magnifique. Elle a trois églises paroissiales, une rue large et pavée, et de belles maisons; son pont, l'un des plus longs, des plus hauts et des plus forts qu'il y ait en Angleterre, a été bâti sous le règne de Henri IV, sur le plan du chevalier Robert Knoll.

Greenwich est célèbre à cause du magnifique hôpital fondé par Guillaume III pour les marins invalides, par le parc qui y est joint, et par un observatoire placé au sommet d'une montagne. Cet hôpital est le plus bel établissement qui existe en ce genre. C'était autrefois un palais royal où Henri VIII fit souvent sa résidence; Marie-Elisabeth y naquit, et Edouard VI y mourut. C'est de cet hôpital que les astronomes anglais comptent le premier méridien, qui est à cinq minutes est de celui de Londres.

Sussex. — L'air de ce comté varie comme le site; vers les dunes, il est bienfesant et doux; il engendre la fièvre dans le voisinage de la mer: les étrangers sont plus sujets à cette maladie que les naturels. Près des dunes, le sol produit beau-

coup de blé, et des pâturages qui nourrissent des moutons dont la laine est d'une beauté singulière. Au milieu, sont de vastes prairies et des terres labourables; au Nord, on trouve des forêts immenses, des mines, des forges de fer. Le Wheat-zar, que l'on estime autant que l'ortolan, est un oiseau naturel à ce pays; on en prend dans les dunes un nombre prodigieux, lorsque le blé touche à sa maturité. Il n'y a pas sur cette côte, un seul port qui puisse recevoir un bâtiment de 700 tonneaux. Ce comté formait, avec celui de Surrey, le royaume de Sussex ou des Saxons méridionaux.

Chichester, capitale de ce comté, est située sur les bords du Lavaut, et à quatre lieues de la mer. Cette ville, autrefois la résidence des rois de Sussex, est jolie, mais peu peuplée. Elle est renommée pour ses excellentes écrevisses; son commerce principal consiste en grains qu'elle exporte par mer. Elle envoie deux députés au parlement.

Arundell, située au pied d'une colline, sur la petite rivière d'Arund qui lui a donné son nom. On y voit le château des ducs de Norfolk. Les marbres d'Arundel, si célèbres parmi les savans, sont ainsi appelés, parce que le comte d'Arundel les y fit transporter de l'isle de Paros. Ils marquent les époques depuis le règne de Cécrops, fondateur d'Athènes, jusqu'à l'Archonte-Diognète, ce qui fait une suite de 1318 ans : ils font aujourd'hui partie des marbres d'Oxford.

Surrey. — La salubrité de l'air a attiré, dans ce comté, beaucoup de familles distinguées par leur naissance. Dans le voisinage de la Tamise, le sol produit du blé et des pâturages; mais, dans le centre du pays, il y a beaucoup de terres sablonneuses, de bruyères stériles, et des chaînes de montagnes remplies de lapins et de bêtes fauves. On y voit cependant quelques terrains excellens, qui font juger que l'intérieur de ce comté est susceptible d'amélioration. Il produit du blé, des noix, du houblon, des asperges et de la terre à foulon.

Guilford, qui passe pour en être la capitale, est une ville assez considérable et bien bâtie, située sur la petite rivière de Wey, par où elle fait un grand commerce de grains et de bois de charpente. Elle possède quelques fabriques de draps. C'est la patrie de Robert et de Georges Abbot. Elle envoie deux députés au parlement.

HANT, ou *Southampton*. — Ce comté est agréable, fertile, et l'un des plus peuplés du royaume. L'air est pur et serain dans les parties élevées; dans le voisinage de la mer, il est doux et chargé de vapeurs. Il produit du froment renommé pour sa bonté, du houblon, du gros bétail, des moutons, de la laine, d'excellens jambons, du miel, du fer et du bois de charpente. Ce comté a d'immenses forêts remplies de gibier.

Winchester, autrefois *Venta Belgarum*, capitale, est située entre deux collines sur l'Itching. C'était une place importante sous les rois saxons qui y avaient leurs tombeaux. La cathédrale est un grand et bel édifice. On y voit un château antique, un second château commencé par Charles II, qui est aujourd'hui le séjour ordinaire des prisonniers de guerre, et un beau collége où l'on entretient par charité 70 écoliers qui vont ensuite au nouveau collége d'Oxford. La ville a 500 maisons, des rues étroites, des édifices sans beauté et des fortifications en ruines. Elle envoie deux députés au parlement.

Portsmouth, port célèbre, et ville de commerce, forte et bien peuplée, située dans l'île de Portsey. L'entrée du port est étroite et commandée par une tour et des forts. On y voit un superbe chantier pour la construction des vaisseaux, et des magasins remplis de tout ce qui est nécessaire à la marine. En 1770, ils furent la proie d'un incendie. Près de cette ville est la rade de Sainte-Hélene, et celle de Spithead, qui est le rendez-vous des escadres en tems de guerre. Portsmouth envoie deux députés au parlement.

Southampton, grande ville, avec un port commode, est située sur la grande baie de son nom, entre les rivières de Test et d'Itching. Elle dispute à Winchester le titre de capitale du comté. Elle était autrefois plus florissante qu'à présent. Tout son commerce se réduit à l'importation des vins de France et de Portugal, qui sont mêlés et vendus sous le nom de vins de Southampton. Elle est peu peuplée, et défendue par un château que Richard II fit construire à l'entrée de la baie. Elle envoie deux députés au parlement.

BERKS ou BARKS. — L'air de ce comté est très-sain. La forêt de Windsor couvre toute la partie orientale de la contrée. C'est-là que Guillaume-le-conquérant venait se délasser des fatigues de la guerre et du gouvernement, dans les plaisirs

de la chasse. C'est dans cette forêt que naquit l'illustre Pope, auteur de *l'Essai sur l'homme*, et d'autres excellens ouvrages de poésie. La partie occidentale du comté est très-fertile en grains de toute espèce, dont il se fait une exportation considérable.

Reading, capitale, est agréablement située au confluent du Kermet et de la Tamise. On y voit encore les ruines d'une riche abbaye, fondée par Henri Ier. qui y fut inhumé en 1133. Il y a quelques années qu'en creusant les fondemens d'un nouvel édifice qu'on voulait élever en cet endroit, on trouva le cercueil de plomb qui renfermait le corps de ce prince. Reading fait avec la capitale de l'empire un grand commerce de malt et de grains. Le Kermet, qui coule sous ses murs, abonde en anguilles, en brochets et en excellentes truites. Cette ville a donné le jour au célèbre Guillaume Laud. Elle envoie deux députés au parlement.

Windsor, connue des anciens sous le nom de *Vindonis*, distante de 7 lieues de Londres, est une grande et belle ville, située sur une colline non loin de la Tamise : elle est bien bâtie, bien pavée et bien éclairée. L'hôtel-de-ville, édifice élégant, est en briques; il fut élevé en 1686. Cette ville est célèbre à cause du château de Windsor, qui est la maison de plaisance du roi d'Angleterre. Il fut fondé par Guillaume-le-conquérant, et agrandi par Henri Ier. Leurs successeurs y firent souvent leur résidence, jusqu'à Édouard III qui le fit abattre et reconstruire sur un nouveau plan, et l'environna d'une muraille de pierres qui servit de rempart. Édouard IV, Henri III, Henri VIII, et la reine Élisabeth y firent des augmentations considérables. Charles II, secondé de sir Christophe Wren, ajouta à sa magnificence en donnant à toutes ses parties de l'élégance et de la régularité. Il voulut que les ameublemens répondissent à la beauté de l'édifice; il l'orna d'une superbe galerie de peinture, et y forma un magasin d'armes. Le château est situé sur une éminence; l'on descend par une pente presqu'insensible qui forme une terrasse de 1312 toises de longueur. George III a fait placer dans ses appartemens les cartons du divin Raphaël. La chapelle de Saint-George qui est au centre du bâtiment, entre la cour inférieure et la cour supérieure, a été construite par les soins d'Édouard III; c'est le chef-d'œuvre

d'œuvre de l'architecture gothique. Le roi actuel l'a fait réparer et embellir avec le goût le plus recherché, en 1790. C'est dans cette chapelle que s'assemble l'ordre de la Jarretière, et que se font les promotions des chevaliers. On y voit les tombeaux de Henri VI, d'Édouard IV, d'Henri VIII, de Jeanne Seymour, son épouse, mère d'Édouard VI, ainsi que celui de l'infortuné Charles Ier. A l'Est de l'ancien château, s'élève un petit palais bâti à la moderne, et avec la plus grande élégance ; c'est-là que la reine fait son séjour lorsque la cour vient à Windsor. Au-dessous de l'appartement de la reine sont ceux des jeunes princes de la famille royale. A côté de ce palais est le petit parc, qui environne le château, et forme une étendue d'une lieue de circonférence, planté d'arbres magnifiques. Au Midi de la ville est situé le grand parc destiné au plaisir de la chasse : ce parc a quatorze lieues de circuit. La ville de Windsor envoie deux députés au parlement.

Wartinford, anciennement *Caleva Atirebatum*, dans le même comté, est une ville déchue de son ancienne grandeur. Elle est bien bâtie et assez peuplée. Son commerce consiste principalement en grains, qu'elle envoie dans la capitale. Elle a un député au parlement.

Wilts. — Le climat de ce comté est doux et salubre. En hiver, l'air est très-vif au sommet des montagnes, mais il est tempéré dans les vallées. Le sol varie infiniment : au Nord, ce sont des bois et des montagnes ; ces dernières sont couvertes d'une immense quantité de troupeaux ; au Midi, ce sont des plaines riches et fertiles divisées en prairies et en champs de blé. On exporte tous les ans, de ce comté, une grande quantité de pièces de bois de charpente, de grains, de laine et de gros et de menu bétail. On y fabrique aussi des étoffes de laine de différentes espèces.

Salisbury, capitale, est une ville grande, propre, bien bâtie, située dans une vallée, et baignée à l'Ouest et au Midi par le bras supérieur de l'Avon, et par le Bourne à l'Orient. Les rues en sont spacieuses et se coupent à angle droit. La cathédrale, qui fut achevée en 1358, et qui a coûté 624,000 fr., a beaucoup d'élégance et de régularité, quoiqu'elle soit dans le goût gothique ; elle a la forme d'une lanterne, avec un beau clocher en pierres de taille, qui a 110 pieds de haut, et qui est par-conséquent le plus élevé

qu'il y ait en Angleterre. L'église a 478 pieds de longueur, 76 de largeur et 80 de hauteur; à côté de l'église est un cloître qui a 150 pieds en carré, et qui est un chef-d'œuvre d'architecture. La maison du chapitre, qui est de forme octogone, a 150 pieds de circonférence; et cependant la voûte ne repose que sur un seul pilier central, qui paraît si peu proportionné au poids prodigieux qu'il supporte, que cet édifice passe pour un des objets les plus curieux de l'Angleterre.

Wilton, connu des anciens sous le nom d'*Ellandionum*, était autrefois la capitale du comté, à qui même elle a donné son nom; mais dans les tems modernes, elle a été obligée de céder cet honneur à Salisbury. Elle est située sur la rivière de Willey, et possède une belle manufacture de tapisseries. Les comtes de Pembroke y ont une belle maison, où l'on voit une riche collection de monumens antiques; ce Musée contient 56 statues, 173 autels, vases, sarcophages, urnes, tringles bien conservées; des ouvrages travaillés en bosse, des tableaux, et mille autres raretés qui sont tenues dans le plus bel ordre, et remplissent dix-huit salons. Au milieu de la cour, et devant la principale façade de la maison s'élève une colonne de granit égyptien, qui a 32 pieds de hauteur. Wilton envoie deux députés au parlement.

Malmesbury, dans le même comté, est située sur l'Avon, au Nord-Ouest de Salisbury. Cette ville avait autrefois une magnifique abbaye, dont les ruines frappent encore les regards. Son principal commerce consiste en grains, en laine et en bestiaux. C'est la patrie de Thomas Hobbes, qui fit, à l'âge de 12 ans, une tragédie latine, traduite de la Médée d'Euripide, et qui, depuis, se rendit si célèbre par des ouvrages philosophiques, qui sont infectés de matérialisme. Cette ville envoie deux députés au parlement.

Sommerset. — Ce comté jouit en général d'une température bienfesante et douce. Le sol est couvert de gravier, au Nord-Est; de montagnes de bruyères, à l'Ouest; de marécages dans le milieu, de plaines stériles au Nord-Est; mais la partie méridionale est enrichie par la culture; et le Sud-Ouest présente des vallées très-fertiles. On exploite sur les montagnes, des mines de cuivre, de plomb et de charbon

de terre. On y trouve aussi de la pierre appelée *calaminaris*, du cristal qui a l'apparence du diamant, et de la garance pour la teinture. On fait à Chadder, bourg de ce comté, un fromage que les Anglais comparent au parmesan. Les troupeaux y sont presque aussi gras et aussi fournis de laine que ceux du Lincolnshire. On y élève les meilleures oies de l'Angleterre. Le cidre y est abondant. Les draps, les serges et les droguets, sont les principaux objets de fabrique de ce comté.

Bristol est regardée comme la seconde ville de l'Angleterre, sous le rapport de son commerce, de ses richesses et de sa population. Elle est située sur les deux rives de l'Avon, et les deux parties de la ville sont réunies par un pont; elle jouit du droit de cité, et à ce titre elle envoie deux députés au parlement; elle est bien bâtie; on croit qu'elle a 15,000 maisons, et 95,000 habitans. Outre la cathédrale, elle possède 18 paroisses, et 7 ou 8 oratoires consacrés à différens cultes. Au Nord d'une place carrée, nommée Queen's-Squarre, et ornée de plusieurs rangs d'arbres, et de la statue équestre de Guillaume III, on voit la maison de la douane, et un quai d'un demi-mille de longueur, qu'on dit un des plus commodes de l'Angleterre, pour embarquer et débarquer les marchandises. La bourse, où les négocians se rassemblent, est un des plus beaux édifices de ce genre.

La ville de *Bath*, autrefois *Aquæ Solis*, doit son nom à des bains chauds qui y ont attiré de tout tems une grande affluence. Le printems et l'automne sont les deux saisons où l'on a coutume de prendre les eaux. Le printems commence au mois d'avril, et finit en juin; l'automne commence en septembre, et dure jusqu'au mois de décembre. Il y a même des malades qui y séjournent tout l'hiver. Au printems, on se rend dans cette ville pour sa santé, et en automne pour ses plaisirs; les deux tiers de ceux qu'on y trouve à cette époque, sont tous des gens de qualité, qui n'y sont attirés que par les agrémens qui y sont réunis. Il y a des saisons où cette ville compte plus de 8000 étrangers. Quelques-uns des édifices, nouvellement élevés, sont très-élégans; on remarque principalement la place de la Reine, la parade du Nord et du Sud, le Forum royal, le Cirque et le Croissant : cette ville jouit du droit de cité.

Wells, ville du même comté, est petite, mais bien bâtie

et bien peuplée; elle est située au pied d'une montagne dans laquelle est une mine de plomb, dont les travaux sont une ressource toujours ouverte pour les ouvriers et les pauvres habitans de la ville. Son nom signifie *source;* elle possède en effet dans l'intérieur de ses murs, ainsi que dans ses environs, beaucoup de sources d'eaux minérales. Elle a plusieurs églises paroissiales, et une cathédrale qui est un des plus beaux édifices du royaume. C'est près de cette ville que l'on voit la fameuse grotte de Wokey, où l'eau se pétrifie, et prend en tombant mille formes bizarres et singulières. Wells envoie deux députés au parlement.

Glastonbury, ville belle et bien bâtie; elle est située auprès du Tow, montagne très-élevée, sur laquelle était autrefois une célèbre abbaye, dont les ruines font l'objet de l'admiration des curieux. L'affluence des étrangers, qui viennent les visiter, est la principale ressource de la ville. Les moines de ce couvent prétendaient être possesseurs des corps de Saint-Joseph d'Arimathie, du roi Arthur et d'Edouard-le-Confesseur. Le dernier abbé ayant refusé de reconnaître la suprématie de Henri VIII, fut pendu au sommet du Tow, par ordre de ce prince, qui chassa les moines et s'empara de leurs biens. La ville a des manufactures de bas, et envoie un député au parlement.

Wington, bourg du comté de Sommerset, au Midi de Bristol, dont il est éloigné d'environ 2 lieues, nous a paru digne de trouver sa place ici, pour avoir donné le jour à Jean Locke, célèbre philosophe, auteur de l'*Essai sur l'entendement humain*, mort en 1704.

Dorset, habité autrefois par un peuple nommé les *Durotriges*, jouit d'un air doux et bienfesant dans les vallées. Quoique couvert de sable en grande partie, le sol est riche et fertile. Ce comté est divisé en deux parties, par une chaîne de montagnes. Les campagnes du Nord, autrefois couvertes de forêts, produisent aujourd'hui d'excellens pâturages pour le gros bétail; celles du Midi présentent de belles plaines où sont parqués plus de 60,000 moutons, dont la chair est très-délicate, et la laine très-fine. Outre le bétail et la laine, ce comté produit encore du blé, du chanvre et du lin. La volaille, les cignes, les perdrix, les bécasses, les grives y sont très-abondantes. On y trouve des carrières d'un marbre très-

estimé. Ce comté exporte encore des étoffes de laine et une grande quantité de bière.

Dorchester, capitale, située sur la rivière de Frowe, et auprès d'une chaussée romaine, appelée le *Fosway*, est une place d'une grande antiquité. Il paraît, par quelques médailles, que les Romains y tenaient quelques-unes de leurs légions. On voit encore des restes de ses anciennes murailles; elle a des maisons bien construites, et trois rues spacieuses et belles. Tout autour de la ville, règne une magnifique terrasse plantée d'arbres, qui sert de promenade aux habitans. Elle fabrique des serges très-fines, et envoie dans toute l'Angleterre sa bière, qui passe pour la meilleure du royaume. Elle nomme deux députés au parlement.

Paole, dans le même comté, est le meilleur port que l'Angleterre ait sur cette côte; il est à l'abri de tous les vents; mais il ne peut recevoir les gros vaisseaux. L'ancienne ville de Warcham ayant été ruinée par les Saxons, Paole qui était dans son voisinage, devint une place importante. Dans ce siècle, elle s'est enrichie par le commerce, et sa population a fait des progrès rapides. La pêche, le blé et le charbon sont les principales sources de son commerce. Elle a des relations avec la Norwège, la Suède, l'Amérique, et les différentes parties de l'Europe. On pêche dans ses environs les meilleures huîtres de l'Angleterre, qui sont pour cette ville une mine inépuisable. Elle envoie deux députés au parlement.

Weymouth, port situé à l'embouchure de la rivière de Wey qui lui a donné son nom, faisait autrefois un commerce très-actif; mais le sable dont il se remplit tous les jours, et le voisinage de Paole lui enlèvent cette ressource. Il est dédommagé de cette perte par l'affluence des personnes de tout rang que les bains de mer attirent dans ses murs. Le roi et la famille royale y sont venus plusieurs fois prendre ces bains salutaires. Cette ville a un château fortifié; l'air est très-doux, et la campagne des environs présente l'aspect le plus riant. Weymouth envoie deux députés au parlement.

Devon. — L'air de ce comté est doux dans les vallées et très-froid sur les montagnes. Le sol, naturellement ingrat, doit sa fertilité à l'industrie des habitans. Ils vont chercher

sur les côtes un sable qui rend fertile le terroir le plus ingrat, et en couvrent leurs champs. Ceux qui sont trop éloignés de la mer pour se procurer de ce sable, ont recours à la marne et à la chaux. Par ces secours, ils ont en abondance toutes les choses nécessaires à la vie. La partie orientale de ce comté produit une grande quantité de blé, et des pâturages pour la nourriture des troupeaux. La partie méridionale est si fertile qu'on lui donne le nom de grenier du comté. Les arbres fruitiers y viennent très - bien. Le pays est tout couvert de pommiers dont on fait d'excellent cidre. C'est une boisson bienfesante et saine dans les pays chauds. Aussi les vaisseaux marchands en consomment-ils une grande quantité, et c'est avec d'autant plus de raison qu'un seul tonneau de cidre dure autant que trois tonneaux de bière. Tout le canton du milieu est couvert de chevaux, de vaches, de moutons, de chèvres, de volaille et de lapins. Dans la partie occidentale, il y a une si grande quantité de lièvres, de faisans, de bécasses et de gibier de toute espèce, qu'il n'a presque pas de valeur. On voit également dans ce district un oiseau si petit qu'on le prendrait pour l'oiseau-mouche : comme lui, il se nourrit du suc des fleurs, et fait son nid à l'extrémité des branches. Il n'y a point d'insectes dans ce comté, et c'est une opinion reçue parmi les habitans, qu'une créature venimeuse ne peut vivre dans leur pays. Dans les districts du Sud-Ouest, on trouve des carrières de marbre, qui peuvent le disputer aux plus belles productions de ce genre. Ce comté possède encore d'importantes manufactures, qui consistent principalement en serges fines, et en dentelles.

Excester, capitale du comté, fut quelque tems la résidence des rois des Saxons occidentaux; les murs qui la défendaient alors, avaient été bâtis par Athelstan, qui l'environna aussi d'un fossé. Cette ville est une des premières cités de l'Angleterre, tant pour son étendue, sa beauté, sa richesse que pour le nombre de ses habitans. Elle a six portes, et avec ses faubourgs elle a plus de 2 milles de circuit. On y remarque 16 paroisses, plusieurs oratoires, et cinq assemblées destinées à différentes sectes. Excester fait un commerce considérable en serges, en droguets, en gros draps, et autres étoffes de laine. Les vaisseaux remontent jusqu'à la ville.

Plymouth, dans le même comté, est une ville, grande, riche, commerçante et très-peuplée, située entre l'embouchure de la Tamar et celle de la Plym, d'où elle tire son nom. C'est un des meilleurs et des plus fameux ports de l'Angleterre; il tient le premier rang après Portsmouth, et les escadres le fréquentent souvent en tems de guerre. Avant la dernière guerre il était dans un état de défense respectable; mais l'apparition subite des flottes française et espagnole dans la Manche fit craindre qu'il ne pût résister à des forces si considérables. On répara les anciennes fortifications, on en ajouta de nouvelles, de manière qu'il est aujourd'hui extrêmement fort. Plymouth est, à proprement parler, composé de trois ports qui sont: le Catwater, le Suttonpool, et le Hamouze. Le premier qui est à l'embouchure même de la Plym, présente un abri sûr et commode aux vaisseaux marchands; il est peu fréquenté par les vaisseaux de guerre. Le second ne reçoit que des vaisseaux marchands, qui y sont protégés par un bon môle nouvellement construit. Le troisième est destiné à la flotte anglaise: il peut contenir plus de cent vaisseaux de guerre. Tout près de-là sont les chantiers, les arsenaux, et les magasins nécessaires pour la construction de ces belles machines. Ces trois ports sont défendus par un fort situé dans l'île Saint-Nicolas, par une citadelle construite sur une montagne qui domine la ville, par deux autres forts, et une foule d'ouvrages qu'on y a ajoutés depuis quelques années. La ville fait un commerce immense et envoie deux députés au parlement.

Darmouth, troisième place du comté, est située sur le penchant d'une colline et près de l'embouchure de la rivière de Dart, qui lui a donné son nom. Cette ville, défendue par deux bons châteaux, a un port vaste et commode, et une population nombreuse. Elle fait un commerce considérable avec l'Espagne, le Portugal, l'Amérique Septentrionale et les îles. Elle envoie deux députés au parlement.

Torbay, dans le voisinage de cette ville, est une baie célèbre où les escadres anglaises ont coutume de se retirer lorsqu'elles croisent dans ces parages. C'est-là que le prince d'Orange vint descendre en 1688, avec une armée de 14,000 hommes.

Cornouailles, (le comté de) jouit d'un air vif et sain.

Les vapeurs de la mer tempèrent en hiver les rigueurs du froid, de manière que la neige n'y séjourne pas long-tems sur la terre. Il est exposé à des bouffées de vent qui sont pernicieuses aux étrangers ; mais les naturels sont rarement sujets aux douleurs et aux maladies. Le centre du comté est hérissé de montagnes qui attirent les nuages, les pluies et les brouillards ; c'est pour cela que les saisons n'y suivent pas cette marche régulière qu'on remarque dans les autres comtés. Comme l'été y est très-tempéré, les productions de la terre sont plus tardives ; l'on ne recueille les fruits de l'automne que vers la fin de septembre. Le sol qui est léger, est, pour cette raison, peu fertile. Les montagnes sont couvertes de bruyères, mais les vallées produisent beaucoup de pâturages. Le blé croît sur les côtes à l'aide d'une terre grasse que les laboureurs vont chercher dans la mer. Ce pays possède plusieurs plantes que l'on trouve rarement ailleurs, et l'on y remarque sur-tout une avoine naturellement dépouillée de son enveloppe, qualité qui lui fait donner la préférence : on y trouve aussi beaucoup de plantes marines, telles que le camphre, le panicaut et le rasolis ; et ce qui est particulier, c'est que l'églantier odoriférant y croît naturellement et sans exiger les soins de l'homme. Le pays est avantageusement placé pour la pêche des harengs, des maquereaux et des sardines, qui sont pour les habitans une source considérable de richesses ; mais les minéraux que la terre recèle dans son sein, et qui semblent inépuisables, offrent encore plus d'avantages et occupent un plus grand nombre de bras. On trouve du cuivre et de l'étain dans toutes les montagnes, et en si grande quantité, que ce comté peut en fournir à toute l'Europe ; on y a même découvert de l'or et de l'argent, mais en très-petite quantité. On y trouve aussi une espèce de granit dont on fait des meules de moulin. Il tient beaucoup du marbre blanc, entremêlé d'une substance noire et jaune, ce qui le fait ressembler à une substance métallique, et lui donne un éclat singulier lorsqu'il est exposé au soleil. On se sert aussi de cette pierre dans la construction des édifices ; mais quoique très-dure, elle perd avec le tems sa solidité et son éclat. Quand elle est polie elle surpasse le marbre en beauté, et l'on en fait des cheminées, des tables et les meubles les plus riches ; mais elle est si dure

qu'il en coûte beaucoup pour la polir. On trouve aussi dans les rochers des cristaux transparens, et des cornalines qui empruntent de la main de l'homme tout leur éclat. Les habitans de ce comté qui sont sains et robustes, descendent des anciens Bretons, qui y cherchèrent un asyle contre les incursions des peuples du Nord; la langue de ces peuples s'est perdue, après y avoir été long-tems en usage. Egbert, premier monarque d'Angleterre, conquit cette province en 809.

Launceston, capitale, située sur la rivière de Tamar, est une jolie ville, bien peuplée, qui fait un commerce immense en ustensiles d'étain et de cuivre. On y voit une belle église, plusieurs oratoires pour différens cultes, et un château qui tombe en ruine. C'est dans ses murs que se tiennent les assises. Elle envoie deux députés au parlement.

Falmouth, autrefois *Voliba*, dans le même comté, a un bon port, à l'abri de tous les vents, et défendu par deux châteaux. Cette ville n'avait, il y a deux siècles, qu'un petit nombre de maisons; mais sous le règne de Jacques Ier. elle est devenue une place importante de commerce, et sa situation au fond d'un golfe, en a fait un des meilleurs ports de cette côte. Chaque semaine il en part deux paquebots pour Cadix, pour Lisbonne et l'Amérique, d'où il en arrive également deux chaque semaine, ce qui attire dans cette ville un grand concours de voyageurs : elle exporte beaucoup de poissons qu'elle prend sur ses côtes, et nomme deux députés au parlement.

Lesttwithiel, troisième ville de ce comté, est une jolie petite ville située sur la rivière de Fovey. Le travail des mines occupe tous les habitans, qui sont très-nombreux. Elle envoie deux députés au parlement.

Histoire.—Les anciens historiens de la Grande-Bretagne disent que cette île était très-peuplée. Les Bretons logeaient dans des cabanes couvertes de chaume, et nourrissaient d'immenses troupeaux; la plupart vivaient de lait et du produit de leur chasse. Leurs vêtemens étaient de peaux de bêtes; mais ils laissaient à nu les bras, les cuisses, les jambes, qu'ordinairement ils peignaient en bleu; de longs cheveux flottaient sur leurs épaules; et ils se rasaient la barbe de très-près, excepté sur la lèvre supérieure, où ils laissaient croître des moustaches : en un mot, ils ressemblaient aux sauvages,

dont la parure est calculée bien plus pour exciter la terreur, que pour inspirer le respect et l'amour.

Le pays était divisé en plusieurs petites principautés, dont chacune reconnaissait les lois d'un chef unique. En cas de péril, on choisissait, dans une assemblée générale, un chef suprême, entre les mains de qui l'on déposait toute l'autorité, et que l'on investissait du droit de faire la paix et de commander l'armée. La plus grande force des Bretons consistait dans l'infanterie ; cependant ils pouvaient, dans les occasions importantes, lever une cavalerie nombreuse. Ils se servaient aussi de chariots de guerre, aux essieux desquels étaient attachées de courtes faux, qui fesaient de profondes blessures.

Leur religion était cruelle. Ils sacrifiaient des victimes humaines, et les brûlaient dans des idoles d'osier assez grandes pour renfermer un grand nombre de personnes que les flammes dévoraient ensemble. Les Druides, qui présidaient à ce culte barbare, habitaient les forêts, se logeaient dans les cavernes et le creux des arbres, mangeaient du gland, buvaient de l'eau ; et, par une telle vie, ils captivaient le respect et l'admiration d'un peuple ignorant.

Les mœurs des Bretons étaient grossières. L'adultère était permis par la loi, et l'infidélité autorisée par l'usage. Douze ou quatorze hommes épousaient autant de femmes, qui étaient communes à tous ; mais les enfans appartenaient au premier mari.

Telles étaient les mœurs des Bretons lorsque César entreprit de les subjuguer. L'an 52, avant Jésus-Christ, il passa en Bretagne avec une armée nombreuse, et attaqua ces insulaires qui s'étaient rangés sous les ordres de Cassibelaunus, prince qui régnait dans la province d'Hertford et les comtés voisins. Ce chef de barbares se conduisit avec prudence ; battu par César, et abandonné par une partie des siens, il traita avec le général romain, pendant qu'il était encore en état de tenir la campagne. Il se rendit tributaire, et donna des ôtages pour gage de sa soumission. Mais César fut obligé de faire une seconde expédition dans l'île, pour forcer Cassibelaunus à exécuter le traité.

Sous le règne d'Auguste, les Bretons furent plutôt les alliés que les tributaires des Romains. Mais 42 ans avant

Jésus-Christ, l'empereur Claude fit, en personne, une expédition en Bretagne, qui eut les plus heureux succès. Cependant il fallut disputer long-tems la victoire. Caractacus et la reine Baodicée opposèrent aux Romains la résistance la plus opiniâtre. Le premier, fait prisonnier après une bataille sanglante, fut conduit à Rome, où son courage et ses malheurs forcèrent ses vainqueurs à l'admirer.

Baodicée, indignement traitée par les généraux romains, secoua le joug, arma contre ses oppresseurs; mais ayant été vaincue, elle ne put survivre à la liberté de son pays. Enfin Agricola, général de Domitien, étant passé en Bretagne, après avoir entièrement soumis le midi, porta ses armes vers le nord de l'île, où il fut, ainsi que ses successeurs, forcé de disputer, pied à pied, le terrain aux Ecossais. Pendant leur séjour en Bretagne, les Romains élevèrent ces murailles dont on voit encore les ruines, pour mettre les Bretons à l'abri des incursions des Calédoniens, des Pictes et des Ecossais. Il est probable qu'ils regardaient cette île comme la pépinière des recrues qu'exigeait l'entretien des armées qui couvraient la surface de léur vaste empire. Cela paraît du moins prouvé par l'état de dénuement où ils laissèrent les Bretons, lorsqu'ils rappelèrent leurs troupes de l'île.

A l'époque de ces débordemens de nations barbares qui, sous le nom de Goths et de Vandales, envahirent l'empire et menacèrent Rome elle-même, les Romains retirèrent de la Bretagne leurs légions avec la fleur de la jeunesse brétonne, pour défendre la capitale et le centre de leur puissance. Et avant de quitter l'île, ils aidèrent les habitans à relever le mur que Sévère avait fait construire entre Neucastle et Carlisle, et le garnirent de tours et de forteresses. Ce fut vers l'an 448, qu'ils abandonnèrent ce pays dont ils avaient possédé les contrées les plus fertiles pendant 500 ans, à compter de la première expédition de Jules-César.

Les Pictes et les Ecossais commencèrent dès-lors à regarder la Bretagne comme leur propriété; ils attaquèrent le mur de Sévère avec leurs forces réunies, et ravagèrent cette contrée avec la fureur qui, dans cet âge barbare, était naturelle aux habitans du Nord.

Dans cette déplorable position, les Bretons implorèrent le secours des Saxons qui s'étaient rendus redoutables à toute

la Germanie. Sur l'invitation de Vortigern, roi de la Bretagne, ils arrivèrent au nombre de quinze cents sous la conduite des deux frères, Hengist et Horsa, qui débarquèrent à l'île de Thanet. Ils eurent bientôt repoussé les Ecossais; mais trouvant la Bretagne agréable et fertile, ils y formèrent des établissemens, appelèrent un grand nombre de leurs compatriotes qui à leur tour opprimèrent les Bretons et les chassèrent dans le pays de Galles, où leurs descendans conservent encore leur langage.

Les vainqueurs fondèrent en Bretagne sept royaumes, qui prirent le nom d'heptarchie saxonne. Ce fut vers cette époque que Saint-Grégoire envoya des missionnaires dans cette île pour en convertir les habitans au christianisme. Il chargea de cette mission plusieurs moines, sous la conduite d'Augustin, qui, à son arrivée dans l'île de Thanet, envoya des interprètes annoncer à Ethelberth, roi de Kent, qu'ils venaient de Rome dans le dessein de lui enseigner le moyen d'obtenir le salut éternel. Sans se déclarer en faveur de ces moines, le roi ordonna qu'on pourvût à leurs besoins, et alla les visiter. Encouragé par cette réception, Augustin prêcha l'Évangile avec le plus grand zèle. Ethelberth embrassa ouvertement le christianisme; son exemple fut suivi par les grands de sa cour et par le peuple.

L'heptarchie saxonne dura jusqu'au commencement du neuvième siècle, qu'Egbert, roi de Wessex, qui avait appris la politique et la guerre à l'école de Charlemagne, réunit les sept couronnes sur sa tête. Il donna à ces royaumes unis le nom d'Angleterre, que le pays a toujours conservé depuis. La paix et la prospérité furent la suite de cet événement, qui arriva 400 ans après l'arrivée des premiers Saxons. Ce premier roi d'Angleterre mourut à Winchester en 837.

Ethelwof, fils aîné d'Egbert, lui succéda. Ce fut sous son règne que les Danois vinrent fondre sur l'Angleterre. Ils s'emparèrent de l'île de Thanet, et s'y maintinrent malgré une victoire sanglante qu'Ethelwof remporta sur eux. Le règne d'Ethelbald, son fils et son successeur, ne fut pas de longue durée; toutefois ce prince eut le tems de développer un grand nombre de vices qui ont flétri sa mémoire.

Son frère, Ethelbert, ne put, malgré sa bravoure, réprimer les incursions des Danois; il eut constamment pour

compagnon de ses exploits, son autre frère Alfred, qui, dans la suite, acquit tant de gloire. Ce fut sous ce règne que les Danois s'emparèrent de cette province. Le roi voulant les en chasser, reçut dans un combat, près Nottingham, une blessure dont il mourut, laissant à Alfred le royaume qui était sur le penchant de sa ruine.

Alfred semblait né, non-seulement pour défendre sa malheureuse patrie, mais pour faire l'ornement de l'humanité. Il était âgé de 22 ans, lorsqu'il succéda à son frère. Un mois après son couronnement, il fut obligé d'entrer en campagne contre les Danois, leur livra sept batailles en 876, avec des succès divers, et sut, après la défaite, se relever encore plus terrible que jamais. A la fin, ayant été entièrement défait, et se voyant abandonné de tous les siens, il fut forcé de céder à la nécessité. Il quitta les marques de la royauté, renvoya ses serviteurs; et, couvert d'un habit de berger, il chercha un asyle dans la maison d'un paysan. Mais il entretint toujours une correspondance secrette avec ses amis les plus courageux; les ayant réuni dans une forêt, il se mit à leur tête, attaqua les Danois à l'improviste, et les battit. Ce premier succès fut suivi de plusieurs victoires signalées. Il recouvra son royaume, et força les Danois qui s'y étaient établis, de lui prêter serment de fidélité. Toute l'Angleterre se soumit à ses armes, Le pays de Galles même rechercha sa protection.

Alfred rebâtit la ville de Londres qui avait été brûlée par les Danois, et fonda ou rétablit l'université d'Oxford en 895, et appela dans ses domaines les savans les plus célèbres. Il divisa l'Angleterre en comtés et les comtés en centuries et décuries. Il forma une marine pour mettre son royaume à l'abri d'une invasion. Il encouragea singulièrement le commerce et la navigation. Sous son règne, les Anglais naviguèrent dans la Méditerranée, et poussèrent leurs courses, vers le Nord, jusqu'en Russie et en Laponie. Il entretint une étroite alliance avec Grégoire et Donald, deux rois d'Ecosse qui furent ses contemporains. Il se montra inexorable envers les juges prévaricateurs, qu'il fesait pendre sur les grands chemins, pour épouvanter les malfaiteurs. On prétend qu'il livra cinquante-six batailles aux Danois. Il mourut en 901, avec la réputation d'un prince accompli; la postérité lui a donné le surnom de *Grand*.

Alfred eut pour successeur Edouard, le second de ses fils, prince plein de bravoure, sous le règne duquel les Danois recommencèrent leurs incursions et leurs ravages. Il mourut en 925, et Athelstan, son fils aîné, lui succéda. Ce prince donna de grands encouragemens au commerce, et fit une loi pour élever au rang de *thane*, ou de noble de la première classe, tout marchand qui aurait entrepris, pour son compte, trois voyages dans la Méditerranée. Il fit traduire les écritures en langue saxonne. Il paraît que ses domaines étaient bornés au Nord par les Danois, dont quelques chefs étaient au nombre de ses vassaux. Il fut perpétuellement en guerre avec ses voisins, sur-tout avec les Ecossais; mais la victoire lui fut toujours fidelle, il mourut en 941. Les règnes de ses successeurs Edmond, Edred et Edwy furent faibles et sans gloire, ces princes étant tour-à-tour en butte aux incursions des Danois et à l'influence toujours croissante du clergé. Edgard, qui monta sur le trône vers l'an 959, fit revivre la gloire navale de l'Angleterre, et se plaisait, dit-on, à diriger un petit bâtiment dans lequel huit princes ses tributaires fesaient la manœuvre. Il eut un règne pacifique et glorieux, quoiqu'il fût obligé de céder aux Ecossais le territoire situé au Nord de la Tine. Edouard, son fils aîné, qui lui succéda en 975, fut inhumainement assassiné par sa belle-mère, dont le fils Ethelred monta sur le trône en 978. Sous son règne, les Danois firent tant de ravages en Angleterre, que, pour se débarrasser de ces dangereux ennemis, ce prince consentit de leur payer un tribut de 720,000 francs, qui fut nommé *danegelt*, et fut le premier exemple d'un impôt territorial. En 1002, les Danois étaient si puissans en Angleterre, qu'Ethelred permit qu'on en fît un massacre général. Swein, roi de Danemarck, vengea ses compatriotes, en forçant Ethelred, sa femme et ses enfans de chercher, en 1013, un asyle dans la Normandie, province de France qui était gouvernée par des princes particuliers. Swein ayant été tué, fut remplacé par Canut-le-Grand, qu'Ethelred força à son tour de repasser en Danemarck; mais ce prince étant revenu en Angleterre avec une armée nombreuse, obligea Edmond-Côte-de-Fer de partager le royaume avec lui. Edmond mourut assassiné. Canut régna seul sur toute l'Angleterre, et mourut en 1035; Son fils Harold-Hareford ne fit rien de mémo-

rable. Hardicanut, successeur de ce dernier, fut si peu digne de sa race, qu'avec lui finit en Angleterre la domination des Danois.

La famille d'Ethelred fut alors rappelée au trône, qui fut occupé par Edouard-le-Confesseur, au mépris des droits d'Edgar-Atheling qui descendait d'une branche aînée. A la mort d'Edouard, arrivée en 1066, Harold, fils de Godwin, comte de Kent, usurpa la couronne; il eut pour rival Guillaume, duc de Normandie, qui fondait ses droits sur le testament du dernier roi. Guillaume, qui fut surnommé depuis le *Conquérant*, était fils naturel de Robert, duc de Normandie; sa mère, nommée Harlotte, était une jolie fille de Falaise, dont Robert devint amoureux en la voyant sur le seuil de sa porte. Guillaume avait reçu de la nature toutes les qualités qui font les grands princes, et l'ambition qui sert à développer les talens. Edouard-le-Confesseur, indécis sur le choix d'un successeur, fit, au prince normand, des propositions qui éveillèrent dans celui-ci le désir de monter sur le trône d'Angleterre. Le pape seconda ses vues en déclarant qu'Harold était un usurpateur. Guillaume rassembla une armée de 70,000 hommes, une flotte de 300 voiles, et vint débarquer sur la côte de Sussex.

Harold marcha à grandes journées pour s'opposer aux progrès de ce formidable ennemi. Les deux armées se trouvèrent en présence dans la plaine de Hastings. Celle de Harold était composée des Anglais les plus braves, et brûlait d'en venir aux mains; dans celle de Guillaume, se trouvait réunie l'élite du continent. La veille du combat, le prince normand fit proposer à Harold de vider la querelle dans un combat singulier; mais celui-ci refusa, disant qu'il en laissait la décision au dieu des armées.

Les chefs et les soldats déployèrent dans la bataille le courage et l'intrépidité dignes des grands intérêts qu'ils avaient à défendre. Guillaume et Harold volaient de rang en rang, animaient et ralliaient leurs troupes; on les voyait tout à la fois commander et combattre à la tête des rangs. Les Anglais et les Normands furent tour-à-tour vaincus et vainqueurs dans cette sanglante journée; ils avaient combattu jusqu'au soir, et la victoire était encore incertaine, lorsqu'Harold, chargeant avec fureur l'infanterie normande pesamment armée, eut la

tête traversée d'une flèche. Ses deux frères qui combattaient vaillamment à ses côtés, partagèrent son sort. Il tomba tenant son épée à la main, et fut enseveli sous un tas de morts. Ainsi finit, en 1066, la monarchie saxonne, après avoir duré plus de 600 ans.

La noblesse et le clergé se soumirent à Guillaume qui fut reconnu et nommé roi d'Angleterre après la bataille d'Hastings. Guillaume traita d'abord les vaincus avec douceur ; mais ayant découvert que les Anglais, fatigués du joug, avaient formé le projet de massacrer les Normands, il les traita en ennemis irréconciliables. Il dépouilla la noblesse de ses biens et de ses titres, déposa les évêques, et divisa toute l'Angleterre en 62,000 fiefs, qu'il distribua aux compagnons de ses victoires. Il éleva une multitude de forteresses pour contenir les vaincus dans le devoir. Il introduisit dans le pays les lois et la langue des Français.

La fin de son règne fut troublée par la révolte de Robert, son fils aîné, qui s'empara de la Normandie. Guillaume parut bientôt dans cette province, à la tête d'une armée d'Anglais ; il fit rentrer son fils dans le devoir, et déclara la guerre à la France, qui favorisait le jeune prince. Il poussa les hostilités avec vigueur, marcha vers Paris, prit la ville de Mantes qu'il brûla. En poursuivant le cours de ses victoires, il fit une chute de cheval, dont il mourut en 1087, dans la soixante-unième année de sa vie, et la vingt-unième de son règne.

Robert et Guillaume, ses enfans, se disputèrent son héritage ; mais la fortune décida en faveur du dernier, qui s'assit sur le trône d'Angleterre. Guillaume avait la bravoure et l'intrépidité de son père ; mais il fut toute sa vie ennemi du clergé, qui, pour cette raison, le peignit des plus noires couleurs. Il était également détesté des Normands, qui avaient embrassé la cause de son frère, contre lequel il fut obligé de soutenir une guerre longue et opiniâtre. Mais la chaleur de ces divisions s'affaiblit par l'enthousiasme des croisades qui s'empara alors de tous les esprits. Robert, qui fut le premier à prendre la croix, fit la paix avec Guillaume ; et content de céder à son frère le duché de Normandie, pour la modique somme de dix mille marcs d'argent, il alla chercher une nouvelle gloire et de nouveaux périls dans la Palestine.

Depuis

Depuis ce moment, Guillaume II fut paisible possesseur de ses provinces héréditaires, et du trône conquis par son père. Il se montra généreux envers Edgard Atheling, dernier rejeton des rois saxons, et envers la sœur de ce prince qui avait épousé Malcolm III, roi d'Écosse. Un accident malheureux trancha les jours de ce monarque. Une flèche qu'un courtisan avait lancée contre un cerf, repoussée par un arbre, vint frapper le roi au cœur : Guillaume tomba sans vie. Cet événement arriva en 1100 : ce prince était âgé de 44 ans.

Henri Ier., surnommé Beau - Clerc, et frère cadet de Guillaume, s'empara du trône, sans égard pour les droits de Robert, son frère aîné, qui revint à cette époque de la Terre Sainte. Il s'y maintint, en répandant avec intelligence les trésors que Guillaume avait amassés, en accordant aux Anglais les mêmes priviléges dont ils avaient joui sous la dynastie saxonne, et sur-tout par la sage politique qu'il eut d'épouser la princesse Matilde, fille de Malcolm III, roi d'Écosse, et nièce d'Edgard Atheling, confondant par cette union les droits des princes de Saxe avec ceux de sa maison. Il déclara la guerre à son frère Robert, duc de Normandie ; il s'empara de son duché, le fit lui-même prisonnier ; l'enmena en Angleterre, où il le tint dans une dure captivité pendant vingt-huit ans, que Robert vécut encore. On dit même que Henri le priva de la vue, et que pour appaiser ses remords, il fonda une abbaye, ce qui fut alors regardé comme une expiation suffisante de cette barbarie. Ce prince ayant eu le malheur de perdre son fils, qui se noya en passant de Normandie en Angleterre, nomma pour son héritière la princesse Mathilde, sa fille, veuve de l'empereur Henri IV, et qui avait épousé en secondes noces Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou. Henri Ier. mourut d'une indigestion de lamproie, en 1135, dans la soixante-huitième année de son âge, et la trente-cinquième de son règne.

Malgré les dispositions du feu roi, Etienne comte de Blois, fils d'Adèle sœur de Henri, s'empara du trône en l'absence de Matilde et de son fils. Il fut soutenu par son frère, l'évêque de Winchester, qui engagea le clergé dans son parti. Cependant Matilde trouva un généreux protecteur dans David, roi d'Écosse, et un sujet plein de zèle

dans la personne de Robert, comte de Glocester, fils naturel du dernier roi, qui se déclara pour elle. Les deux partis se firent une longue et sanglante guerre ; mais les barons redoutant le pouvoir du clergé qui soutenait Etienne, penchèrent à la fin en faveur de Matilde. Peu de tems après, l'armée d'Etienne qui était composée d'étrangers, ayant été battue, il fut abandonné du plus grand nombre de ses partisans, et ne tarda pas à être fait prisonnier, et, dans cet état, il fut conduit devant Maltide, qui lui reprocha l'injustice de ses prétentions, et le fit charger de chaînes.

Mais cette princesse tout-à-la-fois faible et vaine, mécontenta bientôt un clergé ambitieux et entreprenant, qui, réuni à la noblesse, pouvait aisément ébranler les fondemens du trône. Ces deux ordres n'ayant pu obtenir de Matilde d'être gouvernés suivant les lois saxonnes que Henri Ier. avaient remises en vigueur durant son règne, se soulevèrent contre la reine et la forcèrent de sortir du royaume. Etienne qui venait de recouvrer sa liberté, remonta sur le trône.

Mais il eut bientôt à combattre un rival formidable : c'était Henri, fils de Matilde, alors âgé de seize ans, et qui promettait d'être à la fois bon politique et grand guerrier. Favorisé par les vœux secrets du peuple, le jeune prince résolut de réclamer ses droits, et en conséquence il fit une invasion en Angleterre, dont presque tous les barons se déclarèrent pour lui. Etienne ne pouvant résister au torrent, prit le parti de négocier. Il fut convenu qu'il conserverait la couronne le reste de ses jours, et que Henri lui succéderait au trône d'Angleterre. Etienne mourut un an après à Cantorbery où il fut inhumé.

Henri II, surnommé Plantagenet, monta sur le trône en 1154, à l'âge de 23 ans. Le premier acte de son autorité fit bien augurer de son gouvernement : il s'appliqua à réformer les abus et à révoquer les priviléges arrachés à la faiblesse ou à la crédulité de ses prédécesseurs. Il fit rentrer la noblesse dans le devoir ; chassa les soldats mercenaires, et accorda des chartes à différentes villes, dont les citoyens ne dépendirent plus que de lui. Ces chartes furent la base de la liberté anglaise et dès-lors un troisième ordre, formé des hommes les plus opulens de la bourgeoisie, réclama une part dans l'administration de l'État.

Henri voulut ensuite réformer les grossiers abus qui s'étaient introduits dans le clergé ; mais il trouva un redoutable adversaire dans le fameux Thomas Becket, archevêque de Cantorbery. Ce prélat fut d'abord obligé de se soumettre aux règlemens connus sous le nom de Clarendon ; mais le pape ne les ayant pas ratifiés, l'archevêque tonna contre l'autorité royale, et se déroba secrètement du royaume qui fut aussi-tôt mis en interdit. Henri fut forcé d'en venir à un accommodement, à la suite duquel Becket rentra triomphant en Angleterre, excommuniant les nobles, déposant les évêques qui lui étaient contraires, et déclamant hautement contre l'administration de Henri. Le roi pénétré d'indignation, s'écria : « Ne serai-je donc jamais délivré de ce mauvais prêtre? » Ces paroles, mal interprétées, enflammèrent le zèle de quelques courtisans qui partirent aussi-tôt pour Cantorbery, et massacrèrent Thomas Becket sur les marches de l'autel.

En apprenant cette catastrophe, la consternation du roi fut extrême ; et pour détourner l'attention du public sur un autre objet, il entreprit la conquête de l'Irlande, qui, jusqu'alors avait été un état indépendant.

Il s'y fit précéder par quelques-uns de ses barons qui commencèrent la guerre à leurs dépens ; Henri les suivit de près avec une armée, et en peu d'années il vint à bout de soumettre à ses armes toutes les parties de l'île qui depuis ce tems, est restée inviolablement attachée à la couronne d'Angleterre.

Bientôt après, Henri voulut rentrer en possession des vastes territoires que son prédécesseur avait cédés à l'Écosse. Il s'ensuivit entre ces deux États une guerre dans laquelle Guillaume, roi d'Ecosse, fut fait prisonnier. Pour recouvrer sa liberté, ce prince fut obligé de faire hommage de sa couronne à celle d'Angleterre.

Henri joignit encore à ses vastes domaines, le Poitou et la Guyenne qu'il reçut en dot de la princesse Eléonore que son incontinence avait séparée du roi son premier époux. Ces acquisitions le rendirent le plus puissant prince de la chrétienté ; mais cette prospérité fut troublée par des dissentions domestiques qui abrégèrent la vie de ce prince.

Parmi le petit nombre de vices que l'on peut reprocher à

Henri, il faut compter une galanterie sans bornes. L'amour qu'il conçut pour la belle Rosamonde, enflamma la jalousie de la reine Eléonore qui, pour se venger, força sa rivale de boire du poison, et engagea les trois fils du roi, Henri, Richard et Jean à se révolter contre leur père. Henri, qui aimait ses enfans, fut vivement affecté de leur odieuse ingratitude; il tomba dans l'abattement et perdit toute sa vivacité. Une fièvre lente causée par le chagrin, termina bientôt ses jours et ses malheurs. Il mourut, en 1180, au château de Chinon près de Saumur, dans la cinquante-huitième année de sa vie, et la trente-cinquième d'un règne pendant lequel il fit paraître l'habileté d'un politique, la loyauté d'un législateur, et la magnanimité d'un héros.

Richard Ier., surnommé *Cœur-de-Lion*, à cause de son grand courage, succéda à son père Henri II. Ce prince, né avec la passion de la gloire, fut à peine sur le trône, qu'il forma le projet ruineux d'une croisade dans la Terre-Sainte. Il se procura la somme nécessaire à cette entreprise, en vendant à vil prix les droits acquis sur l'Ecosse pendant le règne précédent. Il se signala dans la Palestine par la prise d'Ascalon, et par des actions dignes de l'antiquité fabuleuse. Après plusieurs campagnes plus glorieuses qu'utiles, il fit une trève de trois ans avec Saladin, le plus illustre des Sarrasins, et partit pour l'Angleterre. Mais, ayant été obligé de traverser l'Allemagne, sous un habit de pélerin, Léopold, duc d'Autriche, eut l'indignité de le charger de fers. L'empereur Henri VI s'étant fait remettre cet illustre prisonnier, le garda plusieurs années enfermé dans une forteresse. Les Anglais, qui fesaient chercher leur roi de tous côtés, ayant enfin découvert sa prison, sollicitèrent vivement le barbare empereur qui consentit enfin à rendre la liberté à Richard, moyennant une somme de 300,000 marcs d'argent que ses sujets payèrent avec joie. Richard fut tué en 1199, en assiégeant le château de Châlons, dans la dixième année de son règne, et la quarante-deuxième de sa vie.

Jean-Sans-Terre, le plus jeune de ses frères lui succéda. Des actes de cruauté sans nombre, des expéditions sans but, des humiliations sans bornes rendirent ce monarque l'objet du mépris et de l'exécration générale. Il tua son neveu Arthur de sa propre main; il se commit avec le pape qui l'excommunia, et,

de son autorité privée, invita le roi de France à prendre possession de son royaume. Jean, craignant de se voir dépouillé par la France, s'humilia devant le légat du pape, se reconnut feudataire du saint siége, et promit de payer tous les ans un tribut de mille marcs d'argent.

Les barons, indignés de cette bassesse, se révoltèrent contre Jean, et le forcèrent, après plusieurs années de guerre intestine, à signer la grande charte. Cet acte, le rempart de la liberté des Anglais, a fait revivre les priviléges dont les barons jouissaient sous les rois saxons, et sert encore aujourd'hui de première base à la constitution.

Jean profita de la première occasion pour violer un traité que lui avait arraché la crainte. Aussi-tôt, les barons coururent aux armes, et implorèrent le secours de la France. Jean, de son côté, en appela au pape. Les deux partis se poussaient à outrance, et l'Angleterre était menacée des plus grands désastres. Heureusement le roi fut attaqué d'une maladie grave qui le conduisit au tombeau dans la quarante-neuvième année de sa vie et la dix-huitième de son règne. Cette mort, arrivée en 1216, délivra, pour un tems, le royaume de l'oppression et du fléau de la guerre civile.

Henri III, son fils, n'avait que neuf ans lorsqu'il parvint au trône. Le comte de Pembrok fit couronner le jeune prince et fut nommé régent; son administration lui concilia l'estime générale. Lorsqu'Henri fut en état de gouverner par lui-même, il fit paraître un caractère plein de bonté, mais il plaça toute sa confiance dans son favori l'évêque de Winchester, poitevin de naissance, qui profita de la faiblesse du roi pour donner à des étrangers les places les plus importantes de l'Etat. Les barons murmurèrent; le favori méprisa leurs plaintes, et continua d'élever ses parens et ses créatures. Alors, Simon de Montfort, comte de Leicester, qui avait épousé la sœur du roi, embrassa la cause des barons, dans l'espoir de se frayer un chemin au trône. Il fut nommé général de la confédération dirigée contre Henri qui fut défait et pris avec ses enfans à la bataille de Lewes en 1264. Cependant le prince Edouard, son fils aîné, ayant recouvré la liberté, rassembla les partisans de son père, et marcha contre Montfort, qui fut battu et tué à la bataille d'Evesham, en 1265. Edouard, après avoir rétabli son père dans tous sse

droits, se croisa pour aller cueillir de nouveaux lauriers dans la Palestine. A peine fut-il parti pour cette pieuse expédition, que la santé du roi déclina. Le monarque, se sentant près de sa fin, écrivit à son fils de hâter son retour : il n'eut pas la satisfaction de le voir, il mourut en 1272, dans la soixante-quatrième année de son âge et la cinquante-sixième de son règne qui est le plus long dont fassent mention les annales d'Angleterre.

Les divisions qui éclatèrent sous ce règne, furent favorables à la liberté. Pour se faire des partisans dans les communes, le roi et les barons leur accordèrent de grands priviléges. Elles eurent des représentans qui s'assemblèrent dans une chambre séparée, coopérèrent à la confection des lois, et portèrent ainsi le premier coup au régime féodal.

Edouard Ier, surnommé *Longues-Jambes*, revint en Angleterre à la première nouvelle de la mort de son père, et prit paisiblement possession de la couronne. La grande connaissance qu'il avait des lois, des intérêts et de la constitution de son royaume, lui mérita le surnom de Justinien-Anglais. Voyant que la paix intérieure était solidement établie par la ruine de toutes les factions, il songea à se venger de Lovelin, souverain du pays de Galles, qui avait profité des troubles civils pour faire des incursions en Angleterre. Il pénétra dans les montagnes du pays de Galles, et força Lovelin à lui prêter serment de fidélité; mais peu de tems après le prince Gallois ayant recommencé les hostilités, Edouard marcha contre lui avec une armée nombreuse. Lovelin fut battu, et périt dans le combat ainsi que David son frère. Avec eux finit le gouvernement et l'indépendance des Gallois dont le pays fut incorporé, en 1284, au royaume d'Angleterre, et fit une principauté dont l'héritier présomptif porte le nom.

Peu de tems après cet événement, Edouard conçut l'espérance de réunir l'Ecosse à ses domaines. Trois princes qui se disputaient à la fois cette couronne, ayant pris Edouard pour juge de leurs droits, ce monarque prononça en faveur de Baliol qui consentit à le reconnaître pour seigneur suzerain. Baliol ne fut pas plutôt roi, qu'il refusa de se soumettre à des conditions si humiliantes. Edouard, qui n'attendait qu'un prétexte pour s'emparer de l'Ecosse, pénètre dans ce royaume à la tête d'une armée considérable; remporte une

victoire signalée, fait prisonnier le malheureux Baliol, et ne trouve plus d'obstacles à ses projets. Cependant les Ecossais, lassés du joug étranger, se réunirent sous les drapeaux de Guillaume Wallace, simple gentilhomme, qui réunissant les talens d'un politique habile et d'un général consommé, chassa en peu de tems les Anglais de son pays. Mais Edouard y revint une seconde fois, força Wallace de se cacher dans les montagnes, où il fut découvert et livré par un traître au monarque anglais qui fut assez peu généreux pour l'envoyer au supplice. De nouveau chassé de l'Ecosse, Edouard se préparait à y rentrer lorsque la mort le surprit, en 1307, dans la soixante-neuvième année de son âge et la trente-cinquième de son règne. Ce prince fit plus pour les intérêts de son royaume qu'aucun de ceux qui lui succédèrent. Il tira de fortes sommes de son parlement; mais ce corps reçut de lui la forme qu'il conserve encore aujourd'hui. La chambre des communes prit une nouvelle forme, et obtint du roi une charte destinée à garantir la nation de tout impôt qui n'aurait pas été consenti par elle.

Son fils Edouard II, qui lui succéda, fut un prince livré aux favoris. Il éleva aux plus hautes dignités un jeune homme de Gascogne nommé Gaveston, qui n'avait d'autre mérite que de l'amuser. Les barons, indignés du mépris dédaigneux que leur témoignait cet imprudent jeune homme, forcèrent le roi de l'exiler; mais Edouard qui n'avait de plaisir que dans la société de son favori, ne tarda pas à le rappeler. Il reparut à la cour plus insolent que jamais. Les barons, furieux, coururent aux armes, assiégèrent une place où s'était enfermé Gaveston, qui s'étant remis par capitulation entre les mains de ses ennemis eut la tête tranchée sans forme de procès. Une leçon si terrible fut perdue pour Hugues-Spencer qui lui succéda dans les bonnes grâces du roi; ce prince se vit forcé de l'exiler, ainsi que son père qu'il avait créé comte de Winchester. La reine Isabelle, sœur du roi de France, femme ambitieuse et emportée, persuada à Edouard de rappeler les deux Spencer, et de se mettre à la tête du peuple, qui, par haine pour les barons, s'était déclaré pour lui. Le roi suivit ce conseil, battit ses ennemis et reconquit tous ses droits; mais, cruel dans la victoire, il fit périr des personnes du plus haut rang, et confisqua leurs biens au profit de son favori. Cependant la

reine, éprise de la plus forte passion pour le jeune Mortimer, l'un des ennemis du roi, ne tarda pas à se déclarer contre les Spencer et à se réfugier en France. Elle reparut bientôt en Angleterre avec son amant, et avec un corps de troupes que lui avait fourni le roi son frère. Elle se signala par des cruautés, fit périr ignominieusement les deux Spencer, confina son mari dans une étroite prison, et le força d'abdiquer la couronne en faveur de son fils Edouard III, qui n'avait que 15 ans. La mort du roi manquait seule à tant de crimes. Ce prince fut cruellement assassiné dans le château de Berkley par ceux que la reine et Mortimer avaient préposés à sa garde. Cette catastrophe arriva en 1328.

Edouard III monta sur le trône en 1327 un an avant la mort de son père. Ce jeune prince ne put souffrir long-tems les désordres de la reine sa mère, qui vivait publiquement avec Mortimer, et prodiguait à d'indignes courtisans tous les revenus de l'État. Ayant gagné le gouverneur du château de Nottingham, où elle demeurait avec son amant, il envoya quelques-uns de ses barons qui les y arrêtèrent. Mortimer fut condamné à mort et pendu à Tyburn ; la reine fut confinée dans une étroite prison jusqu'à sa mort qui arriva 28 ans après. Edouard se déclara contre David Bruce, roi d'Écosse, en faveur d'Edouard Baliol qui battit son compétiteur, le força de sortir du royaume, et fit hommage de sa couronne au roi d'Angleterre. Bientôt après, Edouard tourna ses armes contre la France. Louis-le-Hutin, venait de mourir : ce prince n'ayant laissé qu'une fille, qui selon les lois de cette monarchie ne pouvait lui succéder, la couronne passa sur la tête de Philippe-de-Valois ; mais Edouard qui était, par sa mère, petit-fils de Philippe-le-Bel, prétendit avoir des droits à cette importante succession, et pour les soutenir ; il passa sur le continent avec une puissante armée. Il prit le titre de roi de France dans tous les actes publics, et arbora les armes de cette monarchie. Sa marche fut une suite de combats et de victoires : le 26 août 1349, il gagna la célèbre bataille de Crecy, dont le succès fut principalement dû à la valeur de son fils, le prince de Galles, si connu sous le nom de *prince noir*, qui n'avait alors que seize ans, et qui y fit ses premières armes.

Cette victoire fut suivie des plus grands avantages. Toutes les villes se rendirent à l'approche d'Edouard ; Calais fut la seule qui osa lui résister. Irrité d'avoir été forcé d'en faire le siége, il voulait passer les habitans au fil de l'épée. Six des plus notables citoyens se dévouant pour sauver la vie de leurs compatriotes, se présentèrent au vainqueur la corde au cou, pour être immolés à sa fureur ; mais Edouard cédant aux ardentes prières de la reine Philippe, son épouse, leur accorda la vie.

Peu de tems après cette victoire, le prince noir gagna la bataille de Poitiers, et fit prisonnier le roi Jean, qui fut conduit à Londres, où la modestie et la politesse de ce jeune héros lui firent oublier sa disgrace.

Pendant qu'Édouard triomphait en France, David Bruce qui était remonté sur le trône d'Écosse, fondit tout-à-coup sur l'Angleterre, à la tête d'une armée nombreuse. Philippe, oubliant la faiblesse de son sexe, rassembla à la hâte un corps de troupes, et le conduisit elle-même à l'ennemi. David crut qu'il obtiendrait une victoire facile sur des soldats indisciplinés, et commandés par une femme ; mais son attente fut trompée. Son armée fut taillée en pièces, et lui-même fut fait prisonnier. La captivité de deux rois dans la même cour, et au même instant excita l'enthousiasme de la nation, qui toutefois n'en retira que de la gloire.

La fin d'un règne si brillant ne répondit pas à son commencement. Le prince noir fut attaqué de consomption, et mourut dans la 46e année de son âge. Cet événement releva l'espoir des Français qui, sous la conduite de Charles V et du connétable du Guesclin, réparèrent tous les désastres du roi Jean, et chassèrent peu-à-peu les Anglais de leurs conquêtes. Edouard fut vivement affecté de la perte de son fils ; un an après il succomba à sa douleur, en 1377, dans la 61e année de sa vie et la 45e de son règne. Ce prince qui avait cherché l'admiration plutôt que l'amour de ses sujets, n'emporta aucun regret.

Richard II, fils du prince noir, n'avait que onze ans lorsqu'il monta sur le trône. L'épuisement du trésor public ayant forcé ce prince d'établir la capitation, le peuple se révolta, et prit pour chef un forgeron, nommé Jean Tyler, dont les collecteurs des nouvelles taxes avaient violé la fille. Cet

homme vint à la tête de 100,000 insurgés demander une conférence au roi. Les courtisans choqués de l'insolence avec laquelle il parlait à ce prince, eurent l'imprudence de le tuer pendant la conférence. La multitude s'ébranlait pour venger la mort de son chef, lorsque Richard qui n'avait alors que seize ans, courut au-devant d'elle et s'écria avec une présence d'esprit admirable: « Quoi! voulez-vous » massacrer votre roi? Vous n'avez plus de chef, je serai » moi-même votre général; suivez-moi, et je vous accorderai » tout ce que vous demandez ». Le peuple le suivit machinalement, et sans se porter à aucune violence. Richard dissipa la multitude en lui accordant une charte qu'il fit ensuite annuler par le parlement.

Cette action semblait promettre un prince doué d'un grand caractère; mais Richard n'eut pas plutôt secoué le joug de la régence, qu'il montra une vanité sans bornes et un penchant excessif pour les plaisirs; ses favoris furent les maîtres de l'État. Il se forma bientôt un parti de mécontens, à la tête duquel se mit le duc de Glocester, l'un de ses oncles. Richard dissimula, gagna les uns par de feintes promesses, et les autres en leur accordant des dignités et des honneurs. Lorsqu'il eut dissipé cette faction, il fit arrêter et renfermer dans une prison le duc de Glocester qui y périt sous la main d'un assassin. Richard allait se livrer à de nouveaux crimes, lorsqu'un simple accident vint lui ravir le trône et la vie.

Le duc d'Hereford, fils du duc de Lancastre, et le duc de Norfolk s'étant battus en duel à la suite d'un défi outrageant, Richard les bannit l'un et l'autre du royaume. C'était commettre une injustice au moins à l'égard du premier, qui avait exposé sa vie pour soutenir l'honneur du roi. Le duc d'Hereford, outré de cette conduite, le fut bien davantage lorsqu'il apprit que Richard, sans aucun égard pour ses droits, l'avait dépouillé de la succession du duc de Lancastre, qui mourut pendant son exil. Il trouva bientôt l'occasion de se venger. L'Irlande s'étant révoltée, Richard y passa avec une armée, laissant en Angleterre le champ libre à ses ennemis, qui offrirent la couronne au nouveau duc de Lancastre, qui s'était retiré en France. Ce prince débarqua aussi-tôt en Angleterre, et se vit en peu de jours à la tête de 60,000 hommes. Richard voulut en vain tenir tête à l'orage qui se formait de

tous côtés contre lui ; il ne revint en Angleterre que pour se voir livrer par ses soldats à la merci d'un peuple justement mécontent. Il fut conduit à Londres, où il fut déposé en plein parlement comme coupable de tyrannie et d'inconduite. Bientôt après (en 1399), il mourut de faim dans sa prison, à l'âge de 34 ans, après en avoir régné 23.

Henri IV, fils de Jean de Gaunt duc de Lancastre, et quatrième fils d'Edouard III, usurpa le trône au mépris des droits de la branche aînée de sa maison ; et la haute noblesse favorisa cette entreprise, dans l'espérance de le tenir sous sa dépendance. Il dissipa, par son adresse et son activité, les conjurations qui suivent ordinairement les usurpateurs. La plus dangereuse fut celle qui fut formée par le comte de Northumberland, et Henri Percy, son fils, si connu sous le nom de Hotspur. Le duc ayant fait prisonniers plusieurs seigneurs écossais, le roi exigea qu'ils lui fussent livrés contre les lois de la guerre de ce tems-là, qui les mettaient à la disposition de ceux qui les avaient pris. Northumberland fut forcé de se soumettre ; mais piqué de cette injure, il s'occupa des moyens de renverser du trône le prince qu'il venait d'y placer lui-même. Il arma ses partisans et ses vassaux, et les mit sous la conduite de Henri Percy, qui s'avança vers la capitale ; mais Henri IV, loin de les attendre, alla à leur rencontre, gagna sur eux une bataille dans laquelle Percy fut tué. Sa mort dissipa les rebelles. Northumberland prit sagement le parti de se soumettre. Le roi eut le même bonheur contre un seigneur très-puissant du pays de Galles, qui s'était révolté. Pour se concilier la faveur du peuple, Henri augmenta les priviléges de la chambre des communes, et lui accorda entr'autres celui de nommer des commissaires pour examiner l'emploi des fonds ; ce prince mourut en 1413, dans la quarante-sixième année de son âge, et la treizième de son règne.

Henri V, son fils, qui avait déshonoré sa jeunesse par des vices honteux, parut un nouvel homme dès qu'il fut sur le trône. Il rassembla les compagnons de ses débauches, et les exhorta à renoncer à la licence. Il conserva les ministres qui, sous le règne de son père, s'étaient élevés avec force contre la dépravation de ses mœurs ; il écrivit même à un juge qui l'avait envoyé en prison, lorsqu'il n'était que prince de Galles,

pour l'exhorter à continuer à remplir les fonctions de sa charge avec la même impartialité.

Ce fut en ce tems que l'hérésie de Wicleff se répandit dans le royaume. Ses sectateurs, connus sous le nom de Lollards, formaient dans l'Etat un parti très-nombreux, qui alarma le prince et les évêques. On déploya contr'eux la rigueur du supplice, remède souvent plus dangereux que le mal, en ce qu'il excite l'enthousiasme au lieu de l'éteindre. Le baron de Cobham, chef des hérétiques, fut suspendu par le milieu du corps, au moyen d'une chaîne, et brûlé à petit feu, ou pour mieux dire, rôti tout vif.

Peu de tems après, Henri qui nourrissait un violent ressentiment contre la France qui s'était emparée, sous les derniers règnes, de la Normandie, du Poitou et de la Guyenne, voulut profiter des troubles où la faiblesse de Charles VI plongeait ce royaume, pour y faire une invasion. Il débarqua à Honfleur avec des forces nombreuses; mais après quelques légers avantages, la dyssenterie s'étant mise dans son armée, il se trouva dans une situation désespérée, au milieu d'un pays ennemi. Il se retirait à marches forcées vers la Flandre, où une armée de 100,000 hommes, qui le harcelait, lui coupa sa retraite. Il se vit dans la nécessité de vaincre ou de périr. C'est dans cette occasion que se livra la fameuse bataille d'Azincourt, qui ne fut pas moins funeste à la France que celles de Crécy et de Poitiers. Quatre princes du sang, le connétable, et 10,000 Français, périrent dans cette fatale journée. Henri, vainqueur contre toute espérance, profita de sa victoire, de la démence de Charles VI, et des factions qui désolaient la France, pour épouser la princesse Catherine, fille du roi, et se faire déclarer héritier de cette couronne, au mépris des droits du dauphin, qui fut depuis nommé Charles VII. Après ce traité, il entra à Paris en triomphe, et jouit en France de toutes les prérogatives de la royauté, dont Charles VI ne conserva plus que l'ombre; mais la mort, qui renverse les plus grands desseins, surprit Henri au milieu de sa gloire; il fut attaqué d'une fistule qui, par l'ignorance des médecins, l'emporta en peu de jours. Il mourut en 1422, dans la trente-quatrième année de son âge, et la dixième de son règne.

Henri VI n'était âgé que d'un an lorsqu'il succéda à son

père. Le duc de Bedford, oncle de cet enfant-roi, et protecteur du royaume pendant la minorité, fit les plus grands efforts pour soutenir en France la cause des Anglais; mais Jeanne d'Arc, dont le caractère, la vie et les exploits sont un phénomène unique dans l'histoire, ruina leurs affaires dans ce royaume, et rétablit celles de Charles VII, qui venait de succéder à son père. Bientôt après, le duc de Bourgogne s'étant réconcilié avec le nouveau roi, acheva l'ouvrage de cette héroïne, de manière que ces fiers insulaires ne conservèrent, de toutes leurs conquêtes en France, que la seule ville de Calais, faible compensation du sang et des trésors prodigués pour l'invasion de ce pays.

L'Angleterre à son tour ne tarda pas à être déchirée par les factions. Le duc d'York aspirait secrétement à la couronne; il descendait, par sa mère, de Lionel, l'un des fils aînés d'Edouard III, et Henri, qui régnait alors, n'était que le descendant de Jean de Gaunt, le plus jeune des fils du même prince. Le duc portait dans ses armes une rose blanche, et Henri VI une rose rouge, et ces deux fleurs donnèrent leurs noms aux deux factions, dont les fureurs inondèrent bientôt le royaume de sang.

Le roi n'avait aucune des qualités nécessaires pour gouverner dans un tems critique; il était faible et sans courage. Pour surcroît de malheur, il tomba malade, et les progrès de sa maladie augmentèrent la faiblesse de son esprit; il lui fut impossible de tenir les rênes du gouvernement. On les confia à ce même duc d'York, son ennemi secret, qui fut nommé protecteur du royaume; ce prince fit si bien, que lorsque le roi revint de sa léthargie, il s'aperçut avec douleur qu'il avait perdu son autorité.

Il n'eut plus de ressource que dans le courage de Marguerite d'Anjou, qu'il avait épousée. Cette princesse, qui avait l'âme d'un grand homme, l'obligea de prendre les armes, et l'entraîna, pour ainsi dire, jusques sur le champ de bataille, où les deux partis engagèrent une action dans laquelle celui d'York remporta une victoire complette. Le roi fut blessé, et tomba entre les mains du vainqueur, qui le traita avec beaucoup de respect et de douceur.

Marguerite se mit elle-même à la tête de l'armée, et rétablit ses affaires à Vakefield, où le duc d'York fut tué. Peu de

tems après, elle gagna la bataille de Saint-Alban, contre le comte de Warwick, et s'empara de la personne du roi que ce général traînait à sa suite.

Edouard, fils du duc d'York, parut alors sur la scène. Jeune, vaillant, bien-fait, et chéri du peuple, ce prince fut reçu dans Londres, et proclamé roi. Peu de tems après, il marcha contre l'armée de la reine, et la défit totalement à Towton. Plus de 40,000 hommes restèrent sur le champ de bataille. Le faible Henri fut pris une seconde fois, et enfermé dans la tour de Londres.

Edouard se voyant, par cette victoire, affermi sur le trône, se livra avec sécurité à la cruauté, et à un penchant désordonné pour les plaisirs. Pour l'arracher à ces habitudes vicieuses, Warwick songea à le marier, et de son consentement se rendit en France pour demander Bonn de Savoie, qu'il obtint; mais pendant qu'il négociait ce mariage, Edouard épousa Elisabeth Voodville, veuve de sir John Grey, dont il était amoureux. Vivement offensé d'une telle conduite, Warwick résolut de punir un ingrat. Il forma en effet contre Edouard une conjuration qui fut si bien conduite, qu'il le força de sortir du royaume.

Le malheureux Henri fut alors tiré de sa prison, et replacé sur le trône. Le parlement s'empressa de confirmer le titre de ce prince, et Warwick fut accueilli avec transport par le peuple, qui l'appela le *faiseur de rois*.

Le parti d'Edouard, quoique vaincu, n'était pas détruit. Ce prince reparut bientôt en Angleterre, à la tête d'une armée; et la ville de Londres, toujours prête à se déclarer pour le plus fort, lui ouvrit ses portes. Le malheureux Henri, encore une fois précipité du trône, rentra dans sa prison.

Pour relever la maison de Lancastre, Warwick risqua une bataille, la perdit, et fut tué lui-même à la tête des siens. Marguerite, que rien ne pouvait abattre, tenta encore une fois le sort des armes; mais elle fut battue et prise avec son fils à Tewkesbury. Le jeune prince fut aussi-tôt conduit à Edouard, qui lui donna un coup de son gantelet sur la bouche; à ce signal les ducs de Clarence et de Glocester se jetèrent sur lui, et le poignardèrent. Le malheureux Henri éprouva le sort de son fils. Le duc de Glocester entra dans

sa chambre, et le tua de sang-froid. Marguerite seule conserva la vie. Cette femme extraordinaire, après avoir vu périr son mari, ses enfans, et tout ce qui lui était cher, se retira en France, où elle vécut encore quelques années, sans avoir d'autre droit à la pitié publique, que ceux que lui avaient acquis son courage et ses malheurs.

Edouard IV, paisible possesseur du trône, ne mit plus de frein à ses passions. Il fit périr tous ceux qui lui portaient ombrage, et s'empara de leurs biens. Il s'abandonna à toutes sortes de débauches, ne respectant ni les droits du mariage, ni l'innocence de la jeunesse, et allant chercher ses maîtresses jusque dans le rang le plus bas.

Sous son règne, le plus léger soupçon était regardé comme un crime : un mot inconsidéré conduisait à la mort. Edouard fit périr son frère, le duc de Clarence, pour avoir plaint le sort d'un de ses favoris, injustement condamné à mort. Le choix du supplice fut la seule faveur qu'on accorda à ce prince. Il se noya dans un tonneau de vin de Malvoisie, qu'il aimait beaucoup. Edouard mourut en 1483, à l'âge de 42 ans, après un règne de 23 ans, à compter de la mort du dernier roi.

Edouard V, son fils, âgé de 13 ans, lui succéda; mais ce jeune prince ne fit que paraître sur le trône. Le duc de Glocester, son oncle, qui fut nommé régent du royaume pendant la minorité, forma le projet de supplanter son neveu, et y parvint par un crime. Il fit conduire à la tour le jeune roi et le duc d'York, frère de ce prince, sous prétexte qu'ils y seraient plus en sûreté que dans le palais ordinaire des rois. Lorsqu'il leur eut donné cette prison pour demeure, il les fit déclarer bâtards, en produisant un faux acte de mariage d'Edouard IV, antérieur à celui qui avait uni ce prince à la veuve de sir John Gray, mère du jeune roi. Lord Hastings, voulant s'opposer à cette injustice, eut la tête tranchée sans forme de procès.

Le duc fut aussi-tôt proclamé sous le nom de Richard III; mais ne se croyant pas en sûreté tant qu'Edouard V et le duc d'York seraient vivans, il envoya dans la tour des assassins qui le délivrèrent de l'objet de ses craintes.

Il ne jouit pas long-tems d'une couronne acquise par un crime. Le comte de Richemond, descendant de Jean de

Gaunt, et héritier de la maison de Lancastre, qui s'était vu forcé de sortir du royaume, profitant de la haine que les Anglais nourrissaient contre cet odieux tyran, débarqua en Angleterre avec 2000 hommes, et se vit bientôt à la tête d'un nombreux parti de mécontens.

Richard, dont la bravoure était la seule vertu, rassembla promptement ses forces, et marcha contre un ennemi d'autant plus dangereux, qu'il jouissait de la faveur publique. Les deux armées en vinrent aux mains à Bosworth-Field. Richard fut tué dans le combat, et sa mort termina la querelle qui, depuis 40 ans, avait inondé l'Angleterre du sang de ses enfans : cet événement arriva en 1485.

Richemond fut proclamé roi, sous le nom de Henri VII. Son premier soin fut d'épouser la princesse Élisabeth, fille d'Edouard IV. Par ce mariage, les droits des deux maisons d'York et de Lancastre se trouvèrent à jamais réunis. Henri pardonna à tous ses ennemis, et vécut sur le trône avec la plus stricte économie ; mais ses vertus ne purent captiver un peuple accoutumé à la licence des guerres civiles.

Quelques seigneurs produisirent le fils d'un boulanger, nommé Lambert Simnel, qu'ils firent passer pour le fils du duc de Clarence mort quelques années auparavant dans un tonneau de vin de Malvoisie. Pour colorer cette imposture, ils rendirent des hommages publics à ce vil instrument de leur ambition, et le mirent à la tête d'une armée. Henri VII fut obligé de disputer la couronne à cet aventurier. Après un combat sanglant, Simnel fut fait prisonnier ; ce personnage parut trop méprisable pour exciter les craintes de Henri. Il reçut son pardon, et fut placé dans un des derniers emplois de la cuisine du roi, puis parvint par degré jusqu'à la charge de fauconnier, dans laquelle il mourut.

Ce siècle était celui des imposteurs. Un jeune Anglais, appelé Pierre Varbeck, essaya de se faire passer pour le jeune duc d'York, frère d'Edouard V, et se disait échappé aux assassins envoyés pour le tuer. Son esprit, son éducation, sa bonne mine, lui concilièrent la faveur de la duchesse de Bourgogne, sœur d'Edouard IV, qui le reconnut publiquement pour son neveu. L'exemple de cette princesse fut suivi par un grand nombre d'Anglais, qui donnèrent à ce jeune homme le nom de roi Pierre ou de Perkin, sous lequel il

est

est connu dans l'histoire. Après beaucoup d'aventures, il tomba entre les mains de Henri, qui le fit enfermer à la tour de Londres. Ayant voulu s'échapper de sa prison, il fut condamné à être pendu et fut exécuté. Ce personnage est encore aujourd'hui un être problématique. Il est certain que Henri VII ne put jamais donner de preuves évidentes de la mort du duc d'York, frère d'Edouard V; il n'est pas moins certain que Perkin fut reconnu par la France et l'Ecosse; et l'on n'a aucune raison de croire que la duchesse de Bourgogne, qui le traita comme son neveu, fût disposée à faire entrer un aventurier dans sa famille: ainsi la destinée de ce jeune homme sera toujours couverte d'un voile impénétrable.

Henri, après avoir dissipé tous les partis, songea à policer ses sujets, que 40 ans de guerre civile avaient rendu barbares. Il purgea l'Angleterre des brigands qui l'infestaient, et fit abattre une foule de forteresses qui servaient d'asyle aux mécontens. Il était occupé de ce soin lorsque Christophe Colomb lui proposa de tenter la découverte d'un nouvel hémisphère; sur le refus de ce prince, ce grand homme s'adressa au roi d'Espagne, qui adopta ses vues. Lorsque Henri apprit le succès de cette étonnante entreprise, il envoya vers le Nord le vénitien Cabot, qui découvrit les côtes de la nouvelle Angleterre, et en prit possession au nom de son maître.

Ce prince mourut en 1509: il était âgé de 52 ans, et en avait régné 33.

Henri VIII, fils de ce grand prince, était âgé de 18 ans, lorsqu'il prit en main les rênes du gouvernement. Tout semblait présager un règne heureux; l'Angleterre était tranquille, policée, et le commerce était florissant. Henri ne tarda pas à troubler la paix et la prospérité de son royaume; il eut bientôt dissipé les trésors que son père avait amassés; ensuite il se montra l'ardent ennemi de la réforme de Luther, et composa même, pour réfuter cet hérétique, un ouvrage qui lui mérita, de la part du peuple, le titre de défenseur de la foi. Mais peu de tems après, il devint le plus zélé partisan des principes qu'il venait de combattre. Ce changement fut l'effet d'un violent amour qu'il conçut pour Anne de Boullen, dame d'honneur de Catherine d'Arragon, son épouse. Cette dame, aussi vertueuse que belle, ne voulut point écouter les propo-

sitions de Henri, qui, ne pouvant se vaincre, résolut d'épouser l'objet de sa passion. Il sollicita son divorce en cour de Rome, et ne put l'obtenir. Furieux de ce contre-tems, il fit déclarer invalide son mariage avec Catherine d'Arragon, congédia cette princesse, et donna sa place à Anne de Boullen ; il se fit déclarer chef de l'église en Angleterre, et publia sur les matières ecclésiastiques, des règlemens si obscurs et si compliqués, que chacun ne savait trop ce qu'il devait croire, et que les catholiques et les réformés furent persécutés tour-à-tour. Les bûchers et les échafauds furent dressés sur toute la surface du royaume. On immola, par les ordres du tyran, une foule de victimes, dont les plus illustres furent le chancelier Thomas Morus, et la comtesse de Salisbury, mère du cardinal Polus, qui descendait d'Edouard IV. Bientôt après, Henri abolit les ordres monastiques, et s'empara de leurs biens qui étaient immenses.

Henri eut de son mariage avec Anne de Boullen, une fille qui fut depuis si célèbre sous le nom d'Elisabeth ; mais, dégoûté par la jouissance, il prêta l'oreille aux ennemis de la nouvelle reine, qui l'accusèrent d'avoir violé le devoir de la chasteté. Henri, aussi violent dans sa haine que dans son amour, accusa Boullen devant une cour de justice qui la condamna à perdre la tête. Le lendemain de sa mort, il épousa Jeanne Seymour, qui mourut en donnant le jour à un prince. Il songea aussitôt à prendre une quatrième femme ; il jeta les yeux sur Anne de Clèves qu'il congédia bientôt, pour épouser Catherine Howard, nièce du duc de Norfolk. Celle-ci partagea le sort d'Anne de Boullen, et mourut sur l'échafaud, accusée d'incontinence. Avec elle périrent plusieurs personnes du plus haut rang, qui furent comprises dans cette accusation. Un an après cette sanglante exécution, Henri épousa pour sixième et dernière femme, Catherine Par, veuve de lord Latimer. Cette nouvelle reine, qui joignait beaucoup de prudence à beaucoup de vertu, vint à bout de maîtriser avec succès l'esprit d'un tyran capricieux.

Cependant Henri approchait de sa fin. Depuis long-tems, il était incommodé d'un ulcère à la jambe, auquel se joignirent bientôt des symptômes funestes. Mais, telle était la crainte qu'inspirait le caractère farouche et sanguinaire de ce prince, que personne n'osait l'avertir de son état ; à la fin, il se trouva

un homme assez hardi pour lui révéler ce terrible secret. Alors les plus cuisans remords s'emparèrent de son âme ; il expira dans les angoisses, en 1547, dans la cinquante-sixième année de son âge, et la trente-huitième de son règne.

Edouard VI était âgé de neuf ans, lorsque son père mourut. Le duc de Sommerset, son oncle, grand partisan de la réforme, fut déclaré régent pendant la minorité. Sous son administration, la religion romaine fit place à la nouvelle doctrine qui fut établie en Angleterre, à-peu-près sous les mêmes bases qu'aujourd'hui. Cette révolution fut consolidée par la terreur des supplices ; le blâme en appartient tout entier à Dudley, duc de Northumberland, qui ne déploya un zèle aussi amer contre l'église romaine, que pour éloigner du trône la princesse Marie qui était catholique, et faire tomber la couronne sur la tête de lady Jeanne Grey, sa belle-fille, qui était protestante. Pour Edouard, son extrême jeunesse doit l'excuser aux yeux de la postérité. Il mourut de consomption, en 1553, dans la seizième année de son âge, après un règne de sept ans.

En vertu du testament arraché à ce jeune prince, le duc de Northumberland s'empressa de faire proclamer reine lady Jeanne Grey, fille de la duchesse de Suffolk, sœur cadette de Henri VIII ; mais toute la nation se déclara en faveur de la princesse Marie, fille de ce prince et de Catherine d'Arragon. Lady Jeanne Grey, lord Guilford Dudley, son mari, et son beau-père le duc de Northumberland, portèrent leurs têtes sur l'échafaud.

Marie ne fut pas plutôt sur le trône, qu'elle voulut faire triompher sa religion. Cramer, Ridley, Hooper et Latimer, auteurs de la réforme, périrent dans les flammes. Si cette princesse eût vécu, elle aurait exterminé tous ses sujets protestans : heureusement son règne ne fut pas de longue durée. L'indifférence que lui témoignait Philippe II, son époux, et la perte de Calais, qui fut pris en quelques jours par le duc de Guise, lui causèrent un chagrin si cuisant, qu'elle mourut en 1558, dans la quarante-deuxième année de son âge, et la sixième de son règne.

Sa sœur Elisabeth lui succéda. Cette princesse était protestante, et, suivant l'usage de ce tems, elle voulut que tous ses sujets adoptassent sa croyance ; ainsi l'Angleterre embrassa de nouveau la doctrine des réformés.

Marie, reine d'Ecosse, et veuve de François II, roi de France, persécutée dans le royaume par une foule de mécontens, que la légèreté de sa conduite avait soulevés contre elle, vint chercher un asyle en Angleterre. Elisabeth la reçut avec tous les égards dus à son rang; mais bientôt elle la fit enfermer dans un château fort, où elle la retint 18 ans prisonnière. Tout le monde connaît la fin tragique de cette reine, qui fut condamnée, sans preuve, à perdre la tête sur un échafaud, victime de la jalousie d'Elisabeth, qui ternit par cette action la gloire de son règne.

Elisabeth donna des secours d'hommes et d'argent à Henri IV et aux Hollandais, qui fesaient d'incroyables efforts, le premier pour étouffer la ligue, et les seconds pour secouer le joug de l'Espagne. Philippe II résolut de faire la conquête de l'Angleterre, afin de se venger de cette princesse, qui dédaignait l'offre de sa main, et favorisait ses ennemis. Il épuisa ses royaumes pour équiper la *flotte invincible*, que la valeur des Anglais et la tempête détruisirent en peu de jours.

Drake, Raleigh et Cumberland, marins intrépides, se distinguèrent sous le règne d'Elisabeth; le premier fit le tour du monde; le second fonda des colonies dans l'Amérique septentrionale, et le troisième alla plusieurs fois aux Indes-Orientales. D'après le conseil de ces grands hommes, Elisabeth posa, en 1600, le premier fondement de la Compagnie des Indes, qui prit dans la suite les plus grands accroissemens.

Elisabeth ne se maria jamais; elle eut pour favori le duc de Leicester, auquel succéda le comte d'Essex, qui fut le plus chéri de ses amans; mais ce jeune homme, fatigué de la jalousie et des persécutions éternelles de cette princesse, se mit inconsidérément à la tête d'un parti qui ne tendait à rien moins qu'à lui enlever la couronne. Essex, arrêté et convaincu, fut condamné à perdre la tête. Elisabeth, après mille combats intérieurs, signa cette cruelle sentence, et ne tarda pas à s'en repentir : mais il n'était plus tems. La douleur qu'elle ressentit d'avoir fait périr son amant, la conduisit au tombeau, en 1603, dans la soixante-dixième année de son âge, et la quarante-cinquième de son règne. Elle laissa l'Angleterre tranquille, riche, commerçante, et lui fraya la route qu'elle a suivi depuis pour arriver à la grandeur. Plusieurs

écrivains se distinguèrent sous son règne ; mais Sheakespear et Bâcon les effacent tous.

A la mort de cette princesse, la couronne passa sur la tête de Jacques VI, roi d'Écosse, fils de l'infortunée Marie, qui descendait d'une fille de Henri VII. Ce prince, en montant sur le trône d'Angleterre, prit le nom de Jacques Ier.

L'événement le plus important de ce règne, fut la conjuration des poudres, affreux projet, qui devait faire périr en même-tems le roi, le prince de Galles et le parlement. Les conjurés, à la tête desquels était Percy, né d'un sang illustre, ayant loué une cave au-dessous de la salle du parlement, y avaient pratiqué une mine, à laquelle ils devaient mettre le feu le jour même de la réunion du roi et des deux chambres, pour se défaire, d'un seul coup, de toutes les autorités constituées de l'Angleterre.

Quinze jours avant l'exécution de cet affreux projet, Percy, qui voulait sauver lord Monteagle, son ami, lui écrivit pour le conjurer de ne point assister à la rentrée du parlement. La lettre était pressante, annonçait un danger imminent, inévitable, imprévu. Monteagle ayant conçu des craintes, montra la lettre au roi, qui soupçonna que l'on préparait quelque explosion, et fut d'avis que l'on visitât les caves qui se trouvaient sous les chambres du parlement. Le comte de Suffolk s'y rendit la veille du jour de l'ouverture de la session ; il trouva Guy Fauke, qui disposait une traînée de poudre, et préparait tout pour le coup fatal. La mine fut aussi découverte, sous des piles immenses de fagots. La crainte de la question arracha à Fauke l'aveu de ses complices.

Dicby, Percy et Winter, qui avaient déjà pris les armes, furent vivement poursuivis par les troupes du roi ; les deux premiers furent tués en se défendant avec courage ; le dernier fut fait prisonnier, et ne tarda pas à subir la peine due à un si grand crime. Parmi ceux qui furent condamnés à mort, on remarqua sur-tout deux jésuites, Garnet et Oldeorn, que les catholiques firent passer pour des martyrs de la foi.

Jacques maria la princesse Elisabeth, sa fille, à Frédéric, électeur-palatin ; et c'est de cette princesse que descend Georges III, aujourd'hui régnant.

On reproche à Jacques Ier. son grand attachement pour ses favoris, et sur-tout pour Williers, duc de Buckingham,

qu'il combla avec profusion de biens et de dignités. Ce prince mourut en 1625, dans la cinquante-huitième année de son âge, et la vingt-deuxième de son règne, pendant la durée duquel l'Angleterre jouit de la plus profonde paix.

Charles I. monta sur le trône à l'âge de 25 ans. La guerre qu'il déclara à la maison d'Autriche, pour soutenir les droits de son beau-frère, l'électeur-palatin, qui avait perdu ses Etats, l'obligea de demander des subsides à la chambre des communes, qui se montra peu disposée à satisfaire les vœux du prince. Charles cassa le parlement, et exigea un don gratuit; toute l'Angleterre murmura hautement contre cette mesure. Le roi établit ensuite de nouveaux droits d'entrée et de sortie, ce qui acheva de mettre en fureur une nation exaspérée. Charles ayant usé toutes ses ressources, fut enfin obligé d'assembler un parlement; mais les communes, au lieu de répondre aux désirs du roi, portèrent un acte d'accusation contre Strafford, son premier ministre, que Charles eut la faiblesse de laisser condamner à mort. Laud, archevêque de Cantorbery, qui possédait aussi sa confiance, ne tarda pas à subir le même sort.

La chute de ces deux ministres fut un triomphe pour les communes, qui ne mirent plus de bornes à leurs prétentions. Elles fesaient chaque jour de nouvelles demandes, qui tendaient à dépouiller le roi de son autorité. Charles crut les intimider, en fesant arrêter les membres les plus influens; mais la crainte de voir la capitale se révolter contre lui, l'engagea à rendre la liberté aux prisonniers. La première démarche avait excité l'indignation, la seconde le couvrit de mépris. Les communes le voyant indécis et intimidé, demandèrent que le commandement de la flotte, des ports de Hull et de Portsmourth, fût confié à des officiers de leur choix: Charles eut l'imprudence d'y consentir. Ensuite on lui demanda qu'il renonçât au commandement de l'armée de terre: il refusa. Les communes coururent aussi-tôt aux armes, et l'Angleterre fut inondée de sang.

On connaît trop les circonstances de cette guerre malheureuse qui conduisit un roi à l'échafaud, pour qu'il soit nécessaire de les retracer ici; il suffira de dire que Charles, vaincu à Naseby, et craignant de tomber entre les mains des Anglais, chercha un asyle dans l'armée écossaise, qui

paraissait moins animée contre lui ; mais les commandans eurent l'infamie de le vendre à ses plus mortels ennemis, pour 400 mille liv. sterl. Cromwel, qui commandait l'armée anglaise, s'empara de la personne du prince, le conduisit à Londres, où il le fit juger et condamner par un tribunal qu'il dirigeait secrétement. Charles eut la tête tranchée le 30 janvier 1649, dans la quarante-neuvième année de son âge, et la vingt-huitième de son règne.

La royauté fut alors abolie, et la république proclamée en Angleterre ; mais Cromwel qui avait été envoyé contre les Irlandais et les Écossais, qui avaient pris parti pour le fils de Charles I ., revint bientôt à Londres, à la tête d'une armée peu disposée à obéir au parlement. En effet, peu de tems après son arrivée, ce général parut dans cette assemblée, reprocha à tous les membres la bassesse de leur conduite, et les congédia. Depuis ce moment, il resta seul maître du gouvernement, sous le nom de protecteur. Si Cromwel fut détesté au-dedans, il se fit craindre et respecter au-dehors. L'Angleterre lui doit sa marine, et la considération qu'elle prit en Europe. Cromwel mourut à Whitehall, le 3 septembre 1658, dans la cinquante-neuvième année de son âge; grand guerrier, grand politique, sa gloire aurait été pure, s'il n'avait pas acquis et soutenu sa puissance par le crime.

Richard Cromwel, son fils, fut élu protecteur ; mais ne se sentant pas assez fort pour soutenir le poids du gouvernement et des factions, il abdiqua sa souveraine puissance, et rentra dans la vie privée.

L'Angleterre tourna alors ses regards vers Charles II, qui errait dans les pays étrangers. Fatigué de l'anarchie, le peuple crut qu'il ne trouverait de repos que sous l'égide de la monarchie. Le général Monck, qui observait l'esprit public, devint l'instrument de la restauration. Il assembla un nouveau parlement ; et lorsqu'on s'y attendait le moins, ce général vint annoncer à la chambre des communes l'arrivée d'un ministre de Charles II ; la chambre répondit par des acclamations, et Charles fut aussi-tôt proclamé.

Ce prince parut d'abord uniquement occupé du bonheur de son peuple. Il confirma l'abolition des lois féodales ; encouragea le commerce et l'agriculture ; par ses soins, la

Jamaïque devint une colonie opulente, la société royale fut fondée, Londres, consumé par le feu, en 1666, fut reconstruit avec plus de magnificence. Ainsi l'on vit fleurir également le commerce, les sciences et la liberté. Mais Charles démentit bientôt de si heureux commencemens; il s'abandonna à un goût désordonné pour les plaisirs, et aux dépenses les plus extravagantes. Le besoin d'argent le détermina à épouser l'infante de Portugal, qu'il n'aimait pas, mais qui lui apportait une riche dot. Il vendit Dunkerque aux Français pour la somme de 25,000 liv. sterl. Il rejeta l'odieux de cette mesure sur l'illustre Clarendon, qui l'avait toujours désapprouvée. Ce ministre fut disgracié, et n'échappa à un jugement public que par un exil volontaire.

Charles se réunit en 1672 à Louis XIV, dans le dessein de détruire les Provinces-Unies, que l'intérêt de l'Angleterre l'obligeait de soutenir et de défendre. La marine anglaise se couvrit de gloire dans cette guerre; mais le roi perdit entièrement la confiance de la nation et du parlement. Les murmures devinrent même si forts, que Charles fut obligé de faire la paix avec la Hollande. Ainsi, l'opinion publique réforma, pour cette fois, les erreurs du gouvernement.

Le despotisme de Charles, ses liaisons avec la France, sa haine pour les presbytériens, et ses exactions, exaspérèrent le parlement, qui se déchaîna contre les catholiques, à la tête desquels était le duc d'York, frère du roi, et héritier présomptif de la couronne. Charles craignit une guerre civile, et fit les plus grands efforts pour détourner ce malheur. Les membres les plus influens du parlement jetèrent à cette époque les fondemens de la révolution, qui se réalisa dans la suite, et aboutit à un changement de dynastie. Pour perdre le duc d'York et les catholiques, ils produisirent le fameux Titus Oates, qui accusa les papistes d'avoir formé le complot d'assassiner le roi, et de rétablir la religion catholique en Angleterre. Rien n'était plus ridicule, et plus contradictoire, que toutes les parties de cette déposition. Néanmoins le parlement l'accueillit avec le plus grand empressement. Titus Oates fut encouragé dans ses accusations, et fut récompensé d'une pension de 1200 liv. sterl. Le vieux Coleman, comte de Stafford, secrétaire du duc d'York, plusieurs jésuites et un grand nombre de catholiques, furent condamnés à

mort, par ceux même qui avaient ourdi cette trame, et qui en connaissaient la fausseté. La reine n'échappa qu'avec peine à la honte d'un jugement. Le duc d'York, contre lequel cette *cabale* était dirigée, fut forcé de se retirer dans ses terres. Charles céda au torrent, tout convaincu qu'il était de l'imposture des accusateurs. La faction ne tarda pas à lever le masque.

Le comte de Shaftesbury, qui était à la tête de l'opposition, demanda que le duc d'York fût exclu du trône; le comte fut appuyé par l'imprudent duc de Monmouth. Le bill d'exclusion passa à la chambre des communes; mais il fut rejeté par la chambre haute; toute l'Angleterre fut dès-lors en combustion. Le roi prit sagement le parti de dissoudre le parlement.

Le duc d'York et son parti profitèrent de cet avantage pour diriger à leur tour un acte d'accusation contre leurs ennemis. On eut recours aux délateurs, qui déposèrent qu'on en voulait à la vie du roi, et qu'on se proposait de changer le gouvernement; aussi-tôt lord Russel, Algernon Sydney, et plusieurs personnages, connus par leur attachement pour la religion protestante, furent arrêtés, condamnés et exécutés. Leur mort renversa le parti de l'opposition. Le duc de Monmouth et le comte de Shaftesbury prirent à leur tour le parti de la retraite; et le duc d'York rentra triomphant à Londres. Charles ne survécut pas long-tems à toutes ces agitations; il mourut en 1685, dans la cinquante-neuvième année de son âge, et la vingt-cinquième de son règne. Pendant sa maladie, quelques ecclésiastiques de l'église d'Angleterre vinrent lui offrir les secours spirituels, mais il ne leur montra que de l'indifférence. Des prêtres catholiques se rendirent auprès de son lit, et il se prêta volontiers aux cérémonies de leur religion.

Jacques II, en montant sur le trône, mit d'abord tous ses soins à détruire les préventions que les Anglais nourrissaient contre lui. Il déclara qu'il était dans l'intention de ne rien changer à la religion établie. Sous le dernier règne, l'église anglicane avait soutenu la doctrine de l'obéissance passive. Jacques se fit un devoir de favoriser les partisans d'un principe si favorable au despotisme. Le peuple et l'armée, qui le crurent animé de l'esprit du bien public, déployèrent le plus grand zèle pour sa cause, lorsque le duc de Monmouth, fils

naturel de Charles II, osa se révolter et prendre le titre de roi. Le duc fut vaincu, et paya de sa tête cette téméraire entreprise; avec lui périrent, par les plus affreux supplices, un grand nombre de ses partisans. Jeffery et le colonel Kitke, se firent un barbare plaisir de satisfaire la vengeance du prince. Lorsque le roi vit la nation comprimée par la terreur, il tenta de rétablir dans ses domaines l'exercice de la religion catholique. Il envoya des missionnaires dans toutes les provinces, et fit sacrer plusieurs évêques dans sa chapelle. Il s'attribua le pouvoir de déroger aux lois établies, créa un tribunal ecclésiastique, composé de catholiques; admit à la cour, et jusque dans le conseil privé, les émissaires de la cour de Rome, et leur rendit même plus de respect qu'on n'en doit aux ministres des princes étrangers. Il envoya à Rome une ambassade solennelle, et appela en Angleterre un nonce du pape. Il mit un zèle si aveugle à poursuivre ses desseins, qu'il fut désapprouvé par le pape lui-même, et par les plus sensés des catholiques. Il publia une déclaration pour établir la liberté de tous les cultes, avec ordre au clergé de la lire au peuple dans les églises : le clergé refusa de se soumettre à cette loi, et répondit par une remontrance qui fut traitée de libelle séditieux. Le roi même fit arrêter les évêques qui l'avaient signée, et les accusa devant un tribunal, de désobéissance aux lois du prince; mais ils furent renvoyés absous au grand contentement de la nation.

Ce fut dans ces circonstances que le peuple tourna les yeux vers Guillaume, prince d'Orange, qui avait épousé Marie, fille aînée du roi. Ce prince, dont les talens égalaient l'ambition, partageait la haine des Anglais pour la religion de Rome, et pour Louis XIV, qui menaçait d'asservir l'Europe. Depuis long-tems Guillaume était attentif à ce qui se passait en Angleterre; il accueillait tous les Anglais que l'amour de l'indépendance forçait de chercher un asyle loin de leur patrie. Lorsqu'il vit tous les esprits préparés pour une révolution, il vint débarquer à Torbay, avec 14,000 hommes. A cette nouvelle les Wighs se rendirent à son camp, et la nation se mit sous les armes. Jacques se vit abandonné de ses meilleurs amis. La princesse Anne, sa fille chérie, et son mari, le prince Georges de Danemark, désertèrent aussi sa cause et se joignirent à Guillaume, qui ne se crut

plus obligé de cacher ses prétentions au trône. Cependant Jacques avait encore des partisans ; avec quelque prudence, il aurait pu conserver sa couronne ; mais il était entouré des émissaires de la France et de jésuites ignorans, qui voulaient à tout prix rétablir la religion catholique en Angleterre ; ils lui persuadèrent secrétement d'envoyer en France la reine et le prince de Galles, encore enfant, et de les y suivre lui-même. Jacques se conforma à ce conseil perfide ; sa fuite fut regardée comme une abdication. Ainsi finit le règne de Jacques II en 1688.

Le parlement, formé en convention, procéda aussitôt à l'élection d'un nouveau roi. Guillaume fut élu conjointement avec la princesse Marie ; mais avec cette clause que le prince seul serait chargé du soin du gouvernement.

L'expérience du passé avait éveillé la méfiance de la nation. En décernant la couronne à Guillaume, le parlement crut devoir prendre les plus grandes précautions pour garantir la liberté à l'avenir. Il dressa cette célèbre pétition des droits (*the bill of right*) qui restreignait la puissance royale dans de justes bornes. Guillaume fut obligé de se plier à cette loi qui est devenue constitutionnelle. Pour prévenir la dilapidation des fonds publics, on divisa les revenus de l'État en deux parts : l'une fut appliquée au service public sous la surveillance du parlement, l'autre fut destinée à l'entretien de la maison royale, et prit le nom de liste civile.

Cependant la France fut alarmée d'une révolution si rapide. Elle voyait ses projets d'agrandissement dérangés par la nouvelle puissance de Guillaume qui lui avait voué une haine éternelle. L'intérêt et la générosité commandaient à Louis XIV de soutenir un roi malheureux qui s'était réfugié dans ses États. Il donna au prince détrôné une escadre, des soldats et de bons généraux. Jacques vint débarquer avec ses troupes en Irlande, dont les habitans, presque tous catholiques, embrassèrent avidement sa cause. Il remporta d'abord de grands avantages ; mais ses lauriers se flétrirent à la bataille de Boyne, où Guillaume se montra tour-à-tour soldat et capitaine, tandis que Jacques se contenta d'être de loin paisible spectateur des combats qu'on livrait pour lui. Ce premier revers fut suivi de la perte de la

bataille d'Aughrim, qui ruina pour toujours ses affaires, et le força de repasser en France où il vécut des bienfaits de Louis XIV.

Des conspirations vraies ou supposées éclatèrent alors contre le gouvernement qui en profita pour entretenir l'effervescence du peuple. La crainte perpétuelle d'une invasion de la part des Français fournit à Guillaume un motif puissant pour obtenir les subsides nécessaires à l'entretien des armées dirigées contre la France. On imposa une taxe territoriale, qui se perçoit encore aujourd'hui. Le parlement non-content de fournir au roi tout l'argent qui provenait des impôts de guerre, emprunta encore par hypothèque sur ces mêmes impôts, et accumula des dettes qu'on n'a jamais pu acquitter depuis. Le capital de ces emprunts fut appelé *fonds public*. Milord Hallifax passe pour être l'auteur de ce système ruineux. La principale raison qu'il apporta pour en prouver la bonté : c'est qu'un emprunt était le moyen le plus efficace d'attacher à la révolution les riches particuliers du royaume, que la crainte de perdre leur argent empêcherait de changer de parti.

Cependant la nation était dans un épuisement complet; elle avait retiré de la guerre plus de gloire que de profit, et Guillaume toujours avide d'argent, n'éprouva plus la même complaisance dans le parlement qui refusa des subsides. Guillaume fut obligé de conclure à Riswick, la paix avec la France qui reconnut ses droits à la couronne d'Angleterre.

Mais il entraîna bientôt la nation dans une nouvelle guerre. La crainte de voir passer les vastes États de Charles II, roi d'Espagne, dans les mains d'un prince de la maison de Bourbon, et l'imprudence de Louis XIV, qui proclama le prince de Galles roi d'Angleterre, à la mort de Jacques, réveillèrent les haines des deux nations. La guerre fut déclarée à la France, et le parlement accorda les taxes et les emprunts les plus considérables. Guillaume ne vécut pas assez pour voir renaître le calme en Europe. L'action la plus importante de la fin de son règne, fut la loi qui appela la maison d'Hanovre à la couronne d'Angleterre. Guillaume mourut bientôt après (en 1702) d'une chute de cheval, dans la 52e année de son âge, et la 14e de son règne en

Angleterre. Il laissa ce royaume endetté de 336,000,000 fr.

La princesse Anne fut aussitôt proclamée reine, en vertu de l'acte qui fixait la succession dans la ligne protestante. Elle était fille de Jacques II et de Hide-Clarendon, sa première femme, et avait épousé le prince George de Danemarck. Comme elle n'avait pas lieu de se louer de la conduite de Guillaume à son égard, on crut d'abord qu'elle n'adopterait pas la politique de ce prince ; mais lorsqu'elle vit la France reconnaître le titre de son frère, elle n'eut plus la liberté du choix ; elle résolut de remplir les engagemens que Guillaume avait contractés avec les alliés, et nomma général de l'armée l'illustre Marlborough, qui, accusé sous le dernier règne, d'être favorable à la maison Stuart, avait long-tems gémi dans les fers. Elle ne pouvait faire un meilleur choix, car le comte excellait également dans la guerre et dans la politique. Il ne fut pas plutôt à la tête de l'armée dirigée contre la France, que son génie et son activité fixèrent la victoire, et le rendirent l'idole des Hollandais.

Une grande partie de l'histoire de ce règne consiste en batailles livrées sur le continent, et qui ne produisirent d'autre résultat pour la nation que d'ajouter à sa gloire. De tous ces triomphes il ne reste plus que les noms de Blenheim, de Ramilly, d'Oudenarde et de Malplaquet ; mais un avantage bien important fut la prise de Gibraltar, qui fut enlevé aux Espagnols par sir George Rooke, et qui depuis est resté aux Anglais. Ces succès furent balancés par la perte de la bataille d'Almanza, où dix mille Anglais mirent bas les armes, ce qui ruina entièrement les affaires de l'archiduc Charles en Espagne.

Cependant Louis XIV soupirait pour la paix. Le ministère anglais, qui était du parti des Wighs, consentit à traiter. On ouvrit des conférences à Gertruidenberg ; mais la hauteur de Marlborough et des plénipotentiaires Hollandais fit rompre les négociations. Louis XIV aima mieux tenter encore le sort des armes, que de se soumettre à un traité honteux.

Ce monarque dut son salut à la révolution qui se fit à cette époque dans le ministère anglais. La reine Anne était fort attachée à l'église anglicane, qui professait l'obéissance passive. On vint à bout de lui persuader que les Wighs,

constitution ; il instruisit l'électeur d'Hanovre des dangers de la reine, et l'invita de se rendre en Hollande, d'où une escadre devait le transporter en Angleterre. On prit des précautions pour la sûreté de tous les ports, et l'on confia le commandement de la flotte au comte de Berkeley, ennemi déclaré des Torys. Ces précautions furent jugées nécessaires pour assurer la tranquillité publique. La reine expira le 1er. août 1714, dans la quarante-neuvième année de son âge, et la treizième de son règne. Sa dernière pensée fut pour son malheureux frère, dont elle prononça plusieurs fois le nom dans les angoisses de la mort. Avec elle finit la dynastie des Stuarts qui avaient occupé le trône d'Ecosse pendant 343 ans, et pendant 111 ans celui d'Angleterre. Jacques, le prétendant, fils de Jacques II, et frère de la reine Anne, fut proclamé roi d'Angleterre par Louis XIV, en 1701, et fut quelque tems reconnu en cette qualité, par les cours de France, d'Espagne, de Rome et de Turin. Il fixa sa résidence à Rome, et resta fidèlement attaché à l'église catholique, jusqu'à sa mort, arrivée en 1765. Il laissa deux fils : le premier fut Charles-Edouard, qui fixa quelque tems sur lui les regards de l'Europe, par la hardiesse de ses entreprises. Il perdit la bataille de Culloden, et passa le reste de sa vie à Florence, sous le nom de duc d'Albanie. Le second, nommé Henri, entré de bonne heure dans l'état ecclésiastique, est connu dans le monde sous le nom de cardinal d'York. Charles épousa, en 1772, la fille du prince de Stelberg-Grudern, dont les Etats sont dans le cercle de la Haute-Saxe. Ce dernier rejeton de la famille des Stuarts est mort depuis quelques années.

Conformément à l'acte de succession, George Ier., fils d'Ernest, premier électeur de Brunswick, et de la princesse Sophie, petite-fille de Jacques Ier., monta sur le trône de la Grande-Bretagne. La maturité de son âge fit bien augurer de sa prudence et de son habileté ; mais sa première démarche fut une faute. Au lieu de se montrer étranger à tous les partis, il flatta les Wighs, et se mit pour ainsi dire à la tête de cette faction. Aussitôt, l'ancien ministère fut destitué ; on nomma un comité chargé d'examiner les pièces relatives au dernier traité de paix. Le comte d'Oxford fut accusé de haute trahison, arrêté et conduit à la tour. Le duc d'Ormond et Bolingbroke, craignant le même sort, s'enfuirent sur le conti-

ment ; ils furent rayés de la liste des pairs, et leurs biens furent confisqués. Ces persécutions entretinrent l'esprit de révolte parmi les Torys, qui prirent les armes en Angleterre et en Ecosse, en faveur du prétendant ; mais ils furent défaits par les troupes du roi, et forcés de rentrer dans le devoir. On en fit périr un grand nombre par les supplices ; et tous ceux à qui l'on fit grâce, furent déportés en Amérique.

Quelque tems après, une rupture entre la Grande-Bretagne et l'Espagne, releva les espérances du prétendant et des Torys, qui se flattèrent que le cardinal Alberony, ministre de Philippe V, leur fournirait les moyens d'organiser une nouvelle insurrection en Angleterre. La cour d'Espagne fournit, en effet, au duc d'Ormond, chef de l'entreprise, dix vaisseaux de guerre, et six mille hommes de troupes de débarquement ; mais la fortune se déclara toujours contre le prétendant. La flotte, battue par la tempête, fut forcée de rentrer dans les ports d'Espagne. Cet accident, joint aux mauvais succès qui avaient accompagné les armes du roi d'Espagne, en Sicile, fit désirer la paix à Philippe, qui consentit à signer le traité de la quadruple alliance, dont l'Angleterre ne retira aucun avantage.

Ce fut vers ce tems là que les fortunes des particuliers furent bouleversées en Angleterre par le projet du commerce de la mer du Sud ; mais il en a déjà été question ci-dessus. J'observerai seulement que la France fut, à la même époque, séduite par le système de Law, qui aboutit à la même catastrophe.

Le mécontentement que produisit cette calamité, ranima l'espoir des ennemis du gouvernement ; mais la faiblesse, l'irrésolution et la division régnèrent dans leurs conseils. Les ministres qui avaient constamment les yeux ouverts sur les Torys, renouvelèrent les persécutions. Celui sur qui tombèrent les premiers soupçons, fut François Alterbury, évêque de Rochester, que ses talens pouvaient rendre formidable à tout ministère auquel il était opposé. On se saisit de ses papiers, et il fut renfermé dans la tour. Bientôt après, le duc de Norfolk, le comte d'Arreg, les lords Isorth et Grey, et quelques personnes d'un rang inférieur, furent arrêtés et mis en prison. La loi ne sévit avec rigueur que contre l'évêque, qui fut condamné à un bannissement, et contre M. Layer, qui

qui fut pendu à Tyburn. Le défaut de preuves empêcha de sévir contre les autres accusés.

Peu de tems après, la chambre des communes ayant trouvé qu'il s'était introduit, dans la cour de la chancellerie, des abus, au moyen desquels la justice n'était point rendue, ou ne l'était qu'à prix d'argent, accusa du crime de haute-trahison, le lord chancelier Thomas, comte de Macclesfield. Ce procès, dans lequel l'attaque et la défense furent conduites avec la plus grande habileté, dura 20 jours. Le comte fut convaincu de fraude, et condamné à une amende de trente mille livres sterling.

Ainsi, la corruption, la vénalité, l'avarice, s'étaient accrues à proportion des richesses et du luxe de la nation. Le commerce introduisit la fraude, et l'or amena la prodigalité.

Le parlement fit de nouveaux efforts pour arrêter les progrès du vice et de l'immoralité; mais il ne fut secondé, ni par le ministère, ni par l'opinion publique.

George Ier. fesait de fréquens voyages dans ses Etats d'Allemagne. Etant passé en 1727 en Hollande, pour se rendre dans son électorat, il fut attaqué d'apoplexie au milieu du chemin. Il se fit transporter en diligence à Osnaburgh, où il mourut le 11 juin, dans la soixante-huitième année de son âge, et la treizième de son règne.

Georges II, son fils, qui lui succéda, n'aimait point Robert Walpole, qui était, à cette époque, à la tête de l'Etat; mais le talent avec lequel ce ministre dirigeait la chambre des communes, et l'attention qu'il eut de ménager la prédilection de George pour ses Etats d'Allemagne, triomphèrent de cette répugnance. Jamais ministre ne connut aussi bien que lui le caractère de sa nation, et jamais on ne le heurta plus fortement: le ministère, et le parlement même, étaient remplis de ses créatures; mais il sacrifiait tout au maintien de la paix, parce qu'il croyait que la guerre entraînerait sa chute.

Ce système pacifique exposa l'Angleterre au mépris des puissances maritimes. L'Espagne traita avec la plus grande cruauté des marchands anglais qui fesaient un commerce interlope avec ses colonies. La nation murmurait hautement contre l'indifférence du ministère qui laissait insulter le pavillon anglais. Enfin, le parti de l'opposition s'éleva avec force

contre Walpole. Le prince de Galles, que le ministre avait éloigné des affaires, et à qui il refusait les revenus dont sa naissance lui donnait le droit de jouir, se mit lui-même à la tête de l'opposition, et la guerre fut déclarée à l'Espagne en 1739. Ce premier triomphe de l'opposition annonçait une révolution prochaine dans le ministère. L'amiral Vernon, qui haïssait Walpole, fut envoyé avec six vaisseaux aux Indes-Occidentales, où il prit et ruina Porto-Bello. Ce succès fut exalté par l'opposition. L'amiral ne fut pas si heureux devant Carthagène, où plus de dix mille Anglais furent victimes d'une entreprise mal concertée. L'opposition en rejeta la faute sur le ministre, qu'elle accusa d'avoir fait manquer l'expédition.

On procéda bientôt à l'élection d'un nouveau parlement. Walpole, voyant la majorité de la chambre des communes entièrement dévouée au prince de Galles, prit le sage parti de se démettre de toutes ses places, le 11 février 1742.

La guerre n'avait encore éclaté qu'entre l'Angleterre et l'Espagne ; mais la mort de Charles VI la rendit générale. Le sang coula dans les quatre parties du monde. L'Angleterre résolut de soutenir Marie-Thérèse, que la France voulait dépouiller de ses droits. George II se mit lui-même à la tête d'une armée d'Anglais et d'Hanovriens, et gagna en personne la bataille de Dettingen, le 16 juin 1743. La campagne suivante ne fut pas fertile en grands événemens; mais en 1745 la bataille de Fontenoy ternit pour long-tems l'éclat des armes anglaises sur le continent. L'Angleterre se consola de ce malheur par les avantages qu'elle remporta sur mer. Le commodore Waren enleva aux Français le Cap-Breton et l'importante place de Louisbourg. L'amiral Anson revint de la mer du Sud chargé des riches dépouilles du Pérou. Tel était l'état des affaires lorsqu'un événement auquel on ne s'attendait pas, surprit toute l'Europe, et causa les plus grandes alarmes à l'Angleterre. Charles-Édouard, fils du prétendant, parut tout-à-coup en Écosse à la tête d'un parti de montagnards, défit les troupes du roi, s'empara de Perth, et bientôt après d'Édimbourg. Le gouvernement éprouva dans cette circonstance que la dette publique était peut-être le plus solide appui de la révolution. L'intérêt particulier l'emporta sur les préventions de la haine et sur

l'esprit de parti. Les marchands continuèrent généreusement à recevoir en paiement les billets de banque. Cette mesure salutaire sauva le crédit public, dont la ruine pouvait entraîner celle de l'État. La victoire de Culloden, gagnée en 1746, délivra bientôt l'Angleterre de la guerre civile, et d'une seconde révolution.

En Flandre, les Anglais et les Hollandais leurs alliés, furent battus près de Maëstricht, et peu s'en fallut même que le duc de Cumberland ne fût fait prisonnier. Après cette victoire les Français prirent Berg-op-zoom. Les défaites se succédèrent rapidement, et l'Angleterre crut que la paix était le seul moyen de sauver l'armée d'une ruine totale. Les succès qu'elle remporta sur mer lui firent oublier ces désastres. Anson, Waren, Hawke et d'autres habiles amiraux ruinèrent le commerce et la marine de France, et Boscawen, quoique moins heureux, remporta quelques avantages dans les Grandes Indes.

De cette manière la victoire, les défaites, les trahisons, et la révolte se succédèrent avec une grande rapidité pendant le cours de quelques années, et jusqu'au moment où l'on s'aperçut enfin que l'on ne faisait que s'affaiblir à pure perte. On songea alors sérieusement à la paix. Les puissances envoyèrent à Aix-la-Chapelle, des plénipotentiaires qui convinrent de rendre réciproquement toutes les places prises pendant la guerre. La paix fut conclue sur ces bases au mois d'août 1748. L'Espagne et la Prusse furent les seules puissances qui gagnèrent à ce traité : la première plaça l'infant Don Philippe sur le trône ducal de Parme, et la seconde garda la Silésie.

Mais ce traité n'avait pas fixé les limites des possessions de la France et de l'Angleterre dans le Nouveau-Monde. Chacune de ces puissances violait tous les jours le territoire de l'autre ; on voulut tirer vengeance de ces outrages, et la guerre recommença en 1755. Le général Braddock entreprit de chasser les Français des bords de l'Ohio ; mais il fut lui-même battu et tué auprès du fort Duquesne. D'un autre côté, le général Johnson battit les Français à Crown-Point, et leur tua beaucoup de monde.

La prise du port Mahon par les Français étouffa l'enthousiasme que ces premiers avantages avaient inspiré aux

Anglais ; l'orgueil national en fut blessé, et les clameurs publiques obligèrent le ministère de livrer à la honte d'un jugement public l'amiral Byng, qui fut condamné à mort, et fusillé pour n'avoir pas secouru cette place.

Ce fut vers ce tems que le célèbre Williams Pitt fut fait secrétaire-d'état et placé à la tête des affaires. Il montra autant de talens dans le ministère, qu'il avait déployé d'éloquence dans la chambre des communes. La perte de Minorque fut bientôt réparée. Le général Clive eut en Asie des succès presque incroyables. Il défit Suraja Dowla, nabab du Bengale, et rétablit Jaffier Ally Cawn dans la place importante de nabab de cette province. Peu de tems après Suraja-Dowla qui était allié de la France tomba entre les mains du nouveau nabab qui le fit mourir. Cet événement assura aux Anglais la possession du plus riche territoire de l'Inde.

Pendant toute la guerre ils remportèrent les avantages les plus brillans. En Allemagne, le duc de Brunswick, à la tête des Anglais et des Hanovriens, chassa les Français de l'électorat d'Hanovre, et répara à Minden la honte de la capitulation de Closter-Seven. En Asie, l'amiral Pocoke battit l'escadre française à la hauteur de Saint-David, et la força, quelque tems après de se réfugier sous le canon de Pondichery. Ils obligèrent aussi le général Lally de lever le siége de Madras au moment où l'on désespérait de sauver cette place. En Afrique, ils s'emparèrent de l'île de Gorée. En Amérique, ils formèrent trois entreprises qui furent couronnées du succès. La conquête de la Guadeloupe fut la première ; la seconde fut dirigée contre l'importante ville de Québec, capitale du Canada. M. Pitt confia cette expédition au général Wolfe, jeune homme de la plus grande espérance. Wolfe trouva un adversaire digne de lui dans le marquis de Montcalm, le plus habile et le plus brave des généraux français. Montcalm tira tout le parti possible de ses forces et de la nature du terrain. Le courage et la patience de Wolfe surmontèrent les obstacles de l'art et de la nature. L'un attaqua et l'autre se défendit en héros ; tous deux périrent dans l'action. Wolfe vécut assez pour voir le commencement de son triomphe ; Montcalm ne fut pas témoin de sa défaite. Le général Townshend qui succéda à Wolfe eut la gloire de prendre la ville de Québec.

Le général Amhrest dirigea la troisième expédition. Il eut ordre de soumettre tout le Canada, et de venir joindre le général Wolfe sur les bords du fleuve Saint-Laurent. Amherst réussit au-delà de toute espérance. Ainsi, les immenses possessions des Français dans le Nord de l'Amérique furent conquises dans une seule campagne.

Pour réparer ces désastres, la France imagina de tenter une descente en Angleterre en 1759; mais l'amiral Boscawen battit, près de Gibraltar, l'escadre de Toulon, commandée par M. de la Clue, et prit ou brûla plusieurs vaisseaux. L'amiral Hawke défit l'escadre de Brest, sous les ordres du marquis de Conflans qui, pour échapper à sa poursuite, se réfugia dans la Vilaine avec huit vaisseaux. La marine française fut ruinée dans cette campagne, et l'Angleterre régna en souveraine sur toute l'étendue des mers.

Tel était l'aspect glorieux et imposant qu'offrait la Grande-Bretagne, lorsque George II fut trouvé expirant dans sa chambre le 25 octobre 1760, sans qu'il eût ressenti aucune maladie : il expira quelques instans après. Les chirurgiens qui firent l'ouverture du corps, découvrirent que le ventricule droit du cœur était rompu, et qu'il était sorti par-là une grande quantité de sang. Ce prince mourut dans la 77e année de son âge, et au milieu de ses victoires. Il avait régné 33 ans, et fut regretté de ses sujets, qui ne purent lui reprocher qu'une trop grande prédilection pour ses provinces d'Allemagne.

George III, son petit-fils, aujourd'hui régnant, monta sur le trône sous les auspices les plus favorables. L'avantage qu'il avait d'être né en Angleterre le rendait l'idole de la nation, et la victoire semblait lui promettre un règne brillant et heureux. Ses premiers pas dans le gouvernement prouvèrent que la mort de George II n'apporterait aucun changement dans les plans militaires. En 1761 la forteresse de Belle-Isle, située sur les côtes de France, se rendit à l'amiral Keppel, et le colonel Coote s'empara de l'importante place de Pondichery, sur les côtes de Coromandel. Dans les Indes-Occidentales, la Martinique, la Grenade, Sainte-Lucie, la Grenadière, Saint-Vincent et d'autres îles moins importantes furent conquises avec une rapidité incroyable.

Sur ces entrefaites, M. Pitt ayant été informé des intentions hostiles de la cour d'Espagne, proposa dans le conseil de déclarer la guerre à cette puissance; mais tous les membres du cabinet, à l'exception du lord Temple, combattirent vivement cette idée et la firent rejeter. En conséquence, M. Pitt et ce même lord donnèrent leur démission, le premier de la place de secrétaire-d'état, et le second de celle de lord du petit sceau. Cependant M. Pitt ne quitta point le service public sans recevoir un gage de la reconnaissance du roi et de la nation. Il lui fut accordé une pension de 3000 liv. sterl. réversible sur deux têtes, et son épouse fut créée en même-tems baronne de Chatham.

Le lord Egremont qui lui succéda dans la place de secrétaire-d'état ne tarda pas à avouer la nécessité de déclarer la guerre à l'Espagne, qui venait de s'unir à la France par le traité connu sous le nom de *Pacte de famille*. La guerre fut donc déclarée à cette monarchie le 4 janvier 1762. L'amiral Pococke et le comte d'Albemarle furent chargés des opérations dirigées contre ce nouvel ennemi. Après deux mois de siége, ils prirent la Havanne, qui est regardée comme la capitale de l'empire espagnol dans le Nouveau-Monde. Manille et la Trinité succombèrent également. Le butin qu'on fit dans ces différentes conquêtes fut évalué à 4 millions sterl. Ces avantages furent couronnés par la prise d'un gallion dont le trésor fut estimé un million sterl.

Pour réparer ces pertes, la France et l'Espagne déclarèrent la guerre au Portugal, et firent mine de vouloir l'envahir. Le roi d'Angleterre fut obligé de faire des armemens considérables, pour secourir une puissance qui ne pouvait résister à un ennemi si formidable.

Le roi de Prusse qui était alors le principal ou plutôt l'unique allié de l'Angleterre, se signala durant le cours de cette guerre par des exploits qui ont rendu son nom à jamais célèbre. Attaqué à la fois par la France, l'Autriche, l'électeur de Saxe, la Suède, la Russie, il fit face à tant d'ennemis dont un seul aurait suffi pour l'accabler.

Malgré ses succès, l'Angleterre n'était pas opposée à la paix. Les subsides, quelque grands qu'ils fussent, étaient encore au-dessous des dépenses, et l'on ne pouvait plus faire des levées de soldats qu'avec beaucoup de difficulté. Les

autres puissances avaient encore des raisons plus fortes pour désirer la paix. La France avait perdu sa marine ; l'Espagne avait tout à craindre de la continuation des hostilités. Ainsi, toutes les parties étant lasses de la guerre, ouvrirent à Paris des conférences qui se terminèrent par le traité du 10 février 1763. La Grande-Bretagne reçut la Floride en échange de la Havanne ; elle conserva le Canada ; l'île du Cap-Breton, Tabago, la Dominique, la Grenade, Saint-Vincent, et le Sénégal ; mais elle rendit toutes les autres conquêtes. La paix fut peu de tems après conclue entre le roi de Prusse et l'impératrice Marie-Thérèse, et la tranquillité de l'Europe fut heureusement rétablie. A la fin de la guerre la dette nationale de la Grande-Bretagne se montait à 3,552,000,000f. dont l'intérêt annuel était un peu moins de 120,000,000 fr.

Avant la fin de la guerre lord Bute qui avait pris beaucoup de part à l'éducation du roi, remplaça lord Egremont, mais dès que la paix fut conclue, il fut obligé de céder sa place à M. Grenville. Ces révolutions fréquentes dans le ministère donnèrent lieu à une guerre de plume qui devint très-vive. M. Wilke, membre de la chambre des communes, soupçonné d'être l'auteur d'un journal qui critiquait violemment les discours que le roi prononçait au parlement, fut arrêté par un messager de sa majesté et conduit à la tour. Absous par la cour des plaids-communs, M. Wilke fut poursuivi par la chambre des communes, qui prétendit que les priviléges des membres ne s'étendaient point jusqu'à la composition d'un libelle. Pour éviter des poursuites plus graves, Wilke se retira en France, et son nom fut rayé de la liste des membres du parlement. L'époque des élections pour un nouveau parlement étant arrivée, il reparut en Angleterre, et fut élu par le comté de Middlesex. Se croyant sûr de sa place, il se présenta devant la cour du banc du roi pour mettre fin aux poursuites intentées contre lui ; mais ce tribunal le condamna à deux ans de prison et à une amende de 24,000 fr.

Lorsque le parlement se réunit, le peuple qui s'était imaginé que M. Wilke prendrait séance avec les autres membres, se porta en foule vers la prison pour le conduire en triomphe à la chambre des communes. Les juges-de-paix voulurent faire retirer le peuple qui s'obstina à rester

assemblé. On fit venir des troupes qui firent feu sur la multitude. M. Wilke publia un écrit dans lequel il traitait cette affaire d'horrible massacre. La chambre des communes saisit ce prétexte pour l'expulser; mais les électeurs de Middlesex n'étant pas de cet avis, le réélurent immédiatement à l'unanimité. Cette élection fut déclarée nulle, et l'ordre fut envoyé de procéder de nouveau. Les électeurs persistèrent, et le même candidat fut élu pour la troisième fois et sans opposition. Cette troisième élection fut encore annulée. Enfin, quoiqu'à la quatrième élection, M. Wilke réunît onze cents suffrages, un autre candidat qui n'en avait obtenu que quatre cents, fut admis par la chambre des communes.

Cette décision fut regardée comme une atteinte portée à la liberté publique, et au droit d'élection qui en est la base. Toute la nation prit l'alarme et s'intéressa à l'affaire de M. Wilke. Le gouvernement reçut de tous côtés des pétitions qui réclamaient en faveur de la constitution attaquée jusques dans ses fondemens.

Pour calmer ces agitations, M. Grenville proposa un bill qui régla la marche que devait suivre la chambre des communes en cas d'élection contestée. Il fut convenu qu'à l'avenir un comité de 13 membres choisis par le sort, prononcerait sur les affaires de cette nature. Depuis que cette loi est en vigueur, il ne s'est élevé aucune réclamation sur la justice de ces décisions.

Ce fut pendant cette contestation qu'on aperçut les premières étincelles d'un incendie qui ne tarda pas à embraser l'Amérique septentrionale, et une partie de l'Europe. Les colonies anglaises de l'Amérique avaient toujours eu le droit de se taxer elles-mêmes dans leurs assemblées provinciales. Au mépris de ce privilége le parlement décréta, en 1765, qu'elles seraient soumises à l'impôt du timbre; mais les colonies refusèrent de le payer, et pour obliger le parlement à réformer cette injuste loi, elles prirent la résolution de n'employer aucune marchandise anglaise, tant qu'il persisterait à en exiger l'exécution. Elles envoyèrent des députés qui se réunirent à New-York, et formèrent dans cette ville un congrès national en 1765.

Le roi alarmé de cette résistance se crut obligé de faire

des changemens dans le ministère. Le marquis de Rockingham, qui succéda à M. Grenville, fit annuler l'impôt du timbre. M. Pitt rentra alors au ministère, et fit tous ses efforts pour étouffer les semences de divisions entre la mère-patrie et les colonies. Mais bientôt on vit paraître un acte du parlement qui assujétit à des taxes le verre, le papier qui étaient transportés en Amérique, et pour les percevoir on établit des douanes dans les ports des anglo-américains. Ceux-ci refusèrent de recevoir à ce prix des marchandises anglaises, et résolurent de braver tous les dangers plutôt que de se soumettre. Dans le dessein de voir s'ils mettraient leurs menaces à exécution, on leur envoya du thé que l'on chargea de quelques droits. Les anglo-américains le renvoyèrent avec indignation. Dans le port de Boston, la populace s'étant rendue sur les vaisseaux, s'empara de cette marchandise et la jeta à la mer. Pour réprimer ces actes de violence, on passa deux bills en 1774, dont l'un ordonnait de fermer le port de Boston, et l'autre enlevait le pouvoir exécutif aux colons de Massachusset, pour le donner au roi.

Pour résister à cette oppression, les députés de toutes les colonies se réunirent à Philadelphie, s'y formèrent en congrès le 5 septembre 1774. Ils firent passer au roi une pétition dans laquelle ils demandaient le redressement des griefs. Sur ces entrefaites M. Pitt quitta le ministère, et fut remplacé par lord North, sous les auspices duquel commença cette malheureuse guerre qui sépara pour toujours la métropole de ses colonies.

Ce fut le 19 août 1775 que le sang coula pour la première fois. Le général Gage envoya un corps de troupes pour détruire quelques préparatifs que les Américains avaient faits dans un lieu nommé la *Concorde*. Les Anglais réussirent dans leur entreprise, mais ils perdirent beaucoup de monde en regagnant Boston. Cette ville, où le général Gage avait réuni toutes ses forces, fut bientôt bloquée par les milices de toutes les colonies. Le congrès, déclara en même-tems que le contrat entre la couronne et le peuple de Massachusset était rompu; il défendit de fournir des provisions aux Anglais; se prépara à pousser la guerre avec vigueur, et nomma Wasingthon général de toute l'armée.

Tandis qu'une partie des milices tenait le général Gage bloqué dans la ville de Boston, un autre corps d'insurgens fit, sous les ordres des généraux Montgomery et Arnold, une incursion dans le Canada. Cette armée s'empara des forts de Chambly et de Saint-Jean, et même de la ville de Montréal. Elle essaya d'emporter d'assaut la ville de Québec; mais Montgomery ayant été tué, et Arnold blessé dans cette entreprise, il fallut l'abandonner. Peu de tems après, un corps considérable de troupes arrivé d'Angleterre, força les insurgens à évacuer le Canada.

Cependant les Anglais, renfermés dans Boston, sans vivres et sans munitions, étaient dans une situation désespérée. La ville était bombardée par les Américains, qui avaient élevé tout autour de fortes batteries. Le général Howe, qui avait succédé à Gage, dans le commandement, voyant l'armée et les habitans réduits à l'extrémité, fut obligé d'évacuer la place en 1776. Wasinghton en prit aussi-tôt possession, et y trouva un magnifique parc d'artillerie que les Anglais n'avaient pu emporter sur leurs vaisseaux. La même année, le congrès publia la fameuse déclaration d'indépendance, par laquelle les colonies furent érigées en Etats libres et souverains, sous le nom des treize Etats-Unis de l'Amérique.

L'amiral Parker et le général Clinton essayèrent de s'emparer de Charles-Town; mais cette place fut si bien défendue par les Américains, sous les ordres du général Lée, que les Anglais furent obligés de se retirer, après avoir essuyé des pertes considérables. De son côté, le général Howe reparut en Amérique, avec une escadre commandée par son frère, et qui avait à bord des troupes de débarquement. Il s'empara de New-York, chassa Wasingthon de Long-Island, situé vis-à-vis de cette ville, et le poursuivit jusqu'à White-Plées, où il y eut une petite escarmouche; mais ne pouvant pas forcer les Américains à engager une action générale, il retourna à New-York, où il établit son quartier-général. De leur côté, l'amiral Parker et le général Clinton prirent Rhode-Island, et pénétrèrent dans la Nouvelle-Jersey. Le congrès se trouvait alors dans un état désespéré; tous les forts étaient au pouvoir de l'ennemi, et les milices, qui servaient pour un tems limité, avaient abandonné les drapeaux. Wasingthon, resté seul avec 3000 hommes, fut forcé

de se retirer à Philadelphie. Si le général Howe l'avait poursuivi jusqu'à cette ville, la révolution de l'Amérique eût été étouffée dès sa naissance; mais Howe ne bougea pas. Wasingthon profita de cette faute, pour recruter son armée, et fut bientôt en état de reprendre l'offensive. Ayant passé la Delaware pendant la nuit, il vint fondre sur un corps de Hessois qui était campé à Trenton, fit plus de 900 prisonniers, et se retira. Quelques jours après, il traversa de nouveau cette rivière, tomba sur un corps de troupes anglaises, tua beaucoup de monde, et fit un grand nombre de prisonniers.

La campagne de 1777 fut fertile en grands événemens. Wasingthon fut complettement battu par le général Howe, qui entra triomphant à Philadelphie; mais la défaite de Bourgoine répara bientôt ce malheur. Ce général partit du Canada à la tête de 10,000 Anglais, et d'un train considérable d'artillerie; il dirigea sa marche à travers les déserts, et vint fondre sur les derrières des Etats-Unis. Il eut d'abord de grands avantages, et s'empara même de la forteresse de Ticonderago. Mais arrivé à Saratoga, il fut subitement attaqué par une armée nombreuse, commandée par les généraux Gates et Arnold. Bientôt il fut bloqué et assailli dans son camp; n'ayant plus de vivres, ne pouvant ni avancer ni reculer, Bourgoine fut obligé de mettre bas les armes, et de se rendre prisonnier de guerre avec 5600 Anglais qui étaient sous ses ordres.

La France et l'Espagne, qui étaient attentives à ce qui se passait en Amérique, crurent que le moment était arrivé d'humilier l'orgueil de la Grande-Bretagne. Elles ouvrirent leurs ports aux corsaires américains, firent passer au congrès de l'artillerie et des munitions de guerre, et envoyèrent à Wasingthon des officiers et des ingénieurs distingués. En même-tems elles augmentaient leur marine avec la plus grande activité. Enfin, le 6 février 1778, la France conclut avec les Etats-Unis un traité, par lequel elle s'engagea à défendre leur cause.

L'Angleterre, alarmée de la tournure que prenait cette guerre, se hâta d'envoyer à Philadelphie des commissaires pour tâcher de rétablir la paix entre les colonies et la métropole; mais il n'était plus tems. Le congrès, encouragé par ses

succès et ses alliances, demanda, pour première condition, que les commissaires reconnussent l'indépendance des Etats-Unis, et que les armées et les escadres de l'Angleterre sortissent de leur territoire. La guerre recommença alors, avec plus de fureur que jamais. Le général Clinton, qui avait succédé au général Howe, fut forcé d'évacuer Philadelphie et de se retirer à New-York.

Les hostilités commencèrent bientôt entre la France et l'Angleterre. Les escadres des deux nations se rencontrèrent pour la première fois à la hauteur de Brest. M. d'Orvilliers commandait celle des Français, et l'amiral Keppel celle des Anglais. La victoire fut indécise. Mais c'est dans les Indes-Occidentales que ces deux nations portèrent tout l'effort de leurs armes. Les Anglais prirent Sainte-Lucie. Les Français reparèrent cette perte par la conquête de la Dominique, de Saint-Vincent et de la Grenade. En Amérique, les insurgens perdirent la Georgie; et les efforts réunis du général Lincoln et de M. d'Estaing ne purent la reprendre.

La cour d'Espagne suivant l'exemple de celle de France, reconnut l'indépendance des Etats-Unis. Elle entreprit aussitôt le siége de Gibraltar, qui fut attaqué et défendu avec la plus grande vigueur. Les escadres des deux puissances alliées se réunirent dans la Manche, et jetèrent l'épouvante en Angleterre.

De son côté, l'amiral Rodney s'empara d'un riche convoi de vaisseaux marchands espagnols; ensuite il battit complettement l'escadre de Langara, et lui prit trois vaisseaux de ligne. Dans les Indes-Occidentales, il soutint un combat opiniâtre contre une escadre française, commandée par le comte de Guichen, l'un des héros de cette guerre. Enfin, il remporta en 1782 la victoire la plus signalée contre l'escadre de M. de Grasse, à qui il prit la ville de Paris, vaisseau de 110 canons. Ces succès furent balancés par la perte de 55 vaisseaux marchands très-richement chargés, qui furent enlevés par les escadres des puissances alliées.

Les principaux événemens qui eurent lieu en Amérique, en 1780, furent la prise de Charles-Town et de la Caroline méridionale, par le général Clinton et l'amiral Arbuthnot, la défaite du général Gates, par le lord Cornwalis, l'exécution du major André, adjudant-général de l'armée anglaise, qui

fut arrêté dans les rangs américains, sous un déguisement, et condamné comme espion; et enfin, la défaite du général Arnold, qui abandonna la cause des insurgens pour se réunir à l'armée anglaise.

Les Anglais qui se plaignaient depuis long-tems que les Hollandais vendaient des munitions aux Américains, déclarèrent, en 1781, la guerre aux Etats-Généraux, et leur enlevèrent l'île de Saint-Eustache, que les Français reprirent bientôt après. L'amiral Parker livra la même année un terrible combat à une flotte hollandaise, sous les ordres de l'amiral Zootman; l'action dura 4 heures; la bravoure et les succès furent égaux des deux côtés.

En Amérique, il y eut d'abord quelques escarmouches sur terre et sur mer, où les succès furent balancés; mais enfin, Wasingthon déploya tant de talens, qu'il vint à bout de réduire à l'inaction et de cerner de tous côtés l'armée du comte de Cornwalis, de manière que ce général fut forcé de mettre bas les armes, et de se rendre aux troupes réunies des Américains et des Français; ces derniers ayant à leur tête le marquis de Lafayette.

Ce désastre apprit à l'Angleterre qu'elle ne devait pas espérer de conquérir les Etats-Unis. Cette triste conviction força tous les esprits de songer à la paix. La chambre des communes supplia le roi de faire cesser les calamités de la guerre. Les hostilités continuèrent encore quelque tems, dans la seule vue de relever l'honneur des armes anglaises; mais les pertes se succédèrent rapidement. Les Français prirent Tabago et St.-Christophe; et dans les Indes-Orientales, Cudalow et Trinquemale dont les Anglais s'étaient emparés. Les Espagnols prirent le fort Mahon, les îles de Bahama, Pensacola et la Floride occidentale. Gibraltar fut la seule place qui résista aux armes des alliés.

Le besoin de la paix devenant tous les jours plus pressant, lord North et M. Fox ouvrirent la négociation. Le traité fut conclu en 1783; l'Angleterre céda à la France Tabago, la rivière du Sénégal et ses dépendances, et quelques districts dans le voisinage de Pondichery. Elle rendit les îles de Gorée, de Saint-Pierre, de Sainte-Lucie et de Miquelon, ainsi que Pondichery, Carikal, Mahé, Chandernagor et le comptoir de Surate. Elle renonça à la démolition de Dun-

kerque. De son côté la France rendit à l'Angleterre la Grenade, les Grenadins, Saint-Christophe, Saint-Vincent, la Dominique et Montferrat.

L'Espagne garda la Floride et l'île de Minorque qu'elle avait prise pendant la guerre; et permit aux Anglais de couper du bois de teinture dans un district de la province de Honduras.

Les treize Etats-Unis furent reconnus indépendans et libres. On fixa les limites du Canada, et de cette nouvelle puissance, qui obtint aussi la navigation du Mississipi, et le droit de pêche sur le banc de Terre-Neuve.

Ainsi finit, après 9 ans, cette guerre désastreuse, qui déshonora les armes de la Grande-Bretagne, et lui enleva pour jamais ses plus belles colonies.

L'importance de cette guerre nous a fait oublier l'insurrection à laquelle lord Gordon donna son nom. En 1780, le parlement ayant accordé quelques faveurs aux catholiques, la populace de la capitale, qui crut la religion en danger, s'assembla dans la place de Saint-George dans l'intention de présenter aux deux chambres une adresse pour demander l'observation des anciennes lois contre les non-conformistes. Bientôt après, elle se livra aux plus grands excès; elle pilla et détruisit les chapelles et les oratoires des catholiques, brûla les prisons de Newgate et les maisons de plusieurs particuliers. La ville était abandonnée à l'anarchie et au pillage. Les ministres et les magistrats enfermés chez eux, ne semblaient s'occuper que de leur propre sûreté. Mais déjà la multitude, ennorgueillie par ses premiers ravages, se préparait à attaquer la banque. Alors, les propriétaires et les négocians, craignant pour ce dépôt commun de leurs fortunes, prirent les armes, et se joignirent aux troupes de ligne. On marcha contre les révoltés; et après en avoir tué ou blessé un certain nombre, on vint à bout de les dissiper. Lord Gordon qui avait signé l'adesse contree les non-conformistes, fut arrêté et accusé d'être l'auteur de cette sédition. Mais, comme il parut qu'il n'avait agi que par l'impulsion de ses préjugés religieux, sans prendre part aux horreurs de la révolte, il fut acquitté à l'unanimité.

Après la paix de 1783, le gouvernement porta ses regards sur l'Inde, où les agens de la compagnie commettaient des concussions capables d'occasionner une révolution fatale à la

métropole. M. Fox proposa un bill qui passa dans la chambre des communes, mais qui fut rejeté par celle des pairs. Ce bill excita cependant une si grande fermentation dans les esprits, que la compagnie des Indes, dont il heurtait les intérêts, parvint à renverser son auteur.

C'était la dixième révolution qu'éprouvait le ministère, depuis l'avénement de George III. M. Pitt, fils du célèbre lord Chatham, succéda à M. Fox. La dissolution du parlement fut la première opération du nouveau ministre, qui en convoqua immédiatement un autre. Pour régler les affaires des Indes, M. Pitt proposa un bill qui fut approuvé par les deux chambres, et sanctionné par le roi. Quelque tems après, le ministre s'occupa de réformer les vices de la représentation nationale. Le projet consistait à priver des bourgs ruinés du droit d'élection, pour le transporter à des villes opulentes. Mais, cette fois, la chambre des communes résista à toute l'éloquence du ministre ; et le bill, tout raisonnable qu'il était, fut rejeté par la grande majorité des suffrages.

En 1786, M. Pitt proposa de verser dans la caisse d'amortissement la somme de 24,000,000 de francs, qui formait l'excédant de la recette sur la dépense.

La même année, une femme nommée Nicholson, attenta à la vie du roi au moment où il descendait de carrosse à la porte du palais Saint-James. D'une main, elle porta à ce prince un coup de couteau, tandis que de l'autre elle lui présentait une requête. Heureusement George ne fut pas blessé ; il montra la bonté de son cœur, en retenant ses gardes qui allaient immoler cette malheureuse. On la mit sur-le-champ en prison ; mais, au premier interrogatoire qu'on lui fit subir, on reconnut qu'elle avait l'esprit aliéné. Elle fut conduite à l'hôpital, où on lui donna tous les secours que demandait son état.

On forma, la même année, un établissement dans la Nouvelle-Hollande, pour y déporter les criminels, et civiliser un jour les mœurs des sauvages.

En 1787, fut conclu entre la France et l'Angleterre, un traité de commerce très-avantageux à cette dernière. Vers le même tems, commença le procès de M. Hastings, gouverneur du Bengale. Il était accusé de s'être rendu coupable dans l'Inde, de tyrannie, de concussions et de plusieurs crimes

révoltans. La chambre des communes le cita devant celle des pairs, et nomma les plus éloquens de ses membres pour poursuivre la plainte. Les nombreux amis de M. Hastings, le représentaient comme un homme plus malheureux que coupable, qui n'avait commis des actions si répréhensibles en elles-mêmes, que pour obéir à la nécessité la plus impérieuse des lois, et pour assurer dans l'Inde la puissance de la Grande-Bretagne. La compagnie des Indes déploya toute son influence pour le sauver. Le ministère flotta entre les partisans et les adversaires de l'accusé, jusqu'à ce qu'enfin le tems affaiblit la haine de ces derniers. Il fut acquitté ; la compagnie paya tous les frais de son procès, et lui fit même une pension de 120,000 francs.

Les troubles de la Hollande fixèrent alors l'attention de l'Europe. Les Etats-Généraux, voyant les bases de la constitution détruites par le prince d'Orange, réclamèrent leurs anciens droits, et implorèrent le secours de la France. L'Angleterre, qui favorisait le Stathouder, mit aussitôt sa marine en état de s'opposer aux entreprises de cette puissance. De son côté, le duc de Brunswick entra en Hollande, à la tête d'une armée prussienne, et força les Etats-Généraux de plier sous le joug du Stathouder. Ces succès firent échoner les projets du cabinet de Versailles, qui fut forcé d'être spectateur passif des malheurs d'un peuple qu'il avait promis de défendre.

Peu de tems après, l'Angleterre et la Prusse s'unirent étroitement par un traité d'alliance offensive et défensive, auquel accédèrent le Stathouder et les Etats-Généraux.

Le prince Charles Stuart, petit-fils de Jacques II, surnommé le chevalier de Saint-George, mourut à Rome, en 1788, c'est-à-dire un siècle après que sa maison eut perdu le trône de la Grande-Bretagne. La centenaire de cette révolution fut célébrée en Angleterre, non-seulement par des fêtes, mais encore par des actes de dévotion.

Vers ce tems-là, George III perdit subitement l'usage de la raison. Cet événement donna lieu à une importante discussion sur la manière d'exercer la prérogative royale pendant la maladie du roi. Un comité nommé par la chambre des communes déclara qu'il était d'avis que le prince de Galles exerçât la prérogative royale sous le titre de régent, mais sans avoir

avoir le droit de conférer à qui que ce soit des grâces pécuniaires ou honorifiques, et que la personne du roi fût confiée à la garde et aux soins de la reine. Mais la convalescence du roi mit heureusement fin aux débats très-animés qu'excita cette intéressante question.

Depuis quelque tems, des marchands anglais s'étaient établis dans la baie de Nootka, située vers le Nord-Ouest de l'Amérique. Les Espagnols, inquiétés de ce voisinage, s'emparèrent de cet établissement et des vaisseaux qu'ils y trouvèrent. Le parlement supplia le roi d'exiger la réparation de cet outrage. L'Angleterre fit aussitôt des préparatifs de guerre, et l'Espagne, de son côté, mit en mer une escadre formidable. Cependant les deux cours vinrent à bout d'étouffer les premières étincelles de discorde qui menaçaient d'embraser le monde pour avoir le droit de chasser dans un désert, dont le nom est à peine connu des peuples de l'Europe. Les Anglais conservèrent leur établissement.

Tippoo-Saïb, sultan de Misore, essaya, en 1790, d'inquiéter les possessions anglaises dans les Indes. On présume qu'il y fut, en quelque sorte, excité par la cour de France. Ce sultan ayant attaqué un des princes du pays, les Anglais jugèrent à propos de se joindre à celui-ci pour faire la guerre à Tippoo. Les hostilités durèrent deux ans, et ne finirent qu'en 1792, que lord Cornwallis investit Seringapatan, capitale du Misore, et força le sultan de céder aux Anglais la moitié de ses Etats.

En 1791, la tolérance en matière de religion fit de nouveaux progrès et les non-conformistes furent relevés des peines et des exclusions auxquelles ils étaient soumis. La même année, M. Fox fit passer un bill par lequel les droits des jurés, en matière criminelle, furent clairement établis. On décida qu'ils étaient juges de la loi et du fait. M. Wilberfons, ami intime de M. Pitt, proposa d'abolir la traite des nègres. Il y eut à ce sujet de grands débats dans la chambre des communes. M. Pitt et M. Fox, ennemis irréconciliables, furent, pour la première fois, de la même opinion, et se déclarèrent en faveur du bill, qui, après avoir été abandonné, repris, et écarté plusieurs fois, passa enfin à la chambre des communes; mais il fut rejeté par celle des pairs. On prétend que cette longue discussion ne fut qu'un leurre présenté à l'assemblée constituante de France

pour l'engager à adopter une mesure humaine, mais impolitique, qui devait causer la ruine de ses colonies.

Peu de tems après, les affaires de France se trouvèrent liées à celles de la Grande-Bretagne. La révolution, semblable à un tremblement de terre dont les secousses se font sentir jusque dans les lieux les plus éloignés du foyer de ses ravages, ébranlait avec violence les fondemens de la société en Europe. Ses principes, faits pour séduire les têtes ardentes, pénétrèrent en Angleterre, et y eurent bientôt un grand nombre de partisans. Les assemblées politiques se multiplièrent, et la sédition éclatta en plusieurs endroits. Pour arrêter les progrès d'un mal si contagieux, le ministre proposa un bill tendant à renvoyer tous les étrangers. Alors commença une lutte célèbre entre M. Burke et M. Fox, qui déployèrent, chacun dans leur système, toute la puissance de la parole. Le bill fut adopté à une grande majorité, et fut bientôt suivi d'un autre qui défendit l'exportation du blé en France. Cette puissance se plaignit d'une loi qui violait le traité de commerce conclu en 1787. L'Angleterre se plaignit à son tour des tentatives des Français pour ouvrir la navigation de l'Escaut. Peu de tems après, le ministre de France reçut ordre de sortir du royaume. La convention, qui vit dans ce renvoi un acte d'hostilité, déclara la guerre à la Grande-Bretagne et aux Provinces-Unies.

Une armée d'Anglais, commandée par le duc d'York, vint bientôt se joindre aux puissances liguées contre la France. Elles eurent le sort ordinaire des coalitions. Le duc d'York fut battu à Dunkerque, et Wurmser fut chassé de l'Alsace. Depuis ce moment, les alliés virent chaque jour marqué par une défaite, et les Français par une victoire. Des hommes d'hier chassèrent devant eux des généraux vieillis dans le commandement; et la France, renouvelant les prodiges de l'antique Rome, triomphait au-dehors, lorsqu'elle était déchirée au-dedans par la plus affreuse anarchie.

Ses succès lui firent des amis chez les puissances alliées. Le roi de Prusse abandonna la coalition. M. Pitt, pour réparer cette défection, secourut les Vendéens; il tenta l'expédition de Quiberon, qui ne réussit point; prit Toulon, qu'il fallut abandonner bientôt après. Vers le même tems, l'Espagne reçut la paix, et tourna ses armes contre l'Angleterre.

La Hollande fut conquise, et fournit à la France de nouvelles ressources.

Cependant les Français conquérans sur terre, succombèrent dans les combats de mer, qui demandent moins d'enthousiasme que de tactique, moins de courage que d'ensemble. Là les Anglais triomphaient à leur tour. L'amiral Howe battit les Français, Jervis ruina la marine espagnole. Ils prirent la Martinique, Pondichery, Mahon et la Corse; profitant même des dépouilles de la Hollande, leur ancien allié, ils s'emparèrent du cap de Bonne-Espérance, de l'île de Ceylan, et enfin de la colonie de Surinam. Maître de toutes les sources du commerce, les Anglais firent des ouvertures de paix. Mais la France qui regardait les provinces belgiques comme une partie intégrante de son territoire, refusa de rendre cette importante conquête, et la guerre continua avec plus de vivacité que jamais.

Un jeune homme jusqu'alors inconnu sort tout-à-coup des rangs, et entreprend la conquête de l'Italie avec 20,000 soldats sans armes, sans pain et sans habits. La bataille de Montenotte est gagnée, Coni est pris; le roi de Sardaigne épouvanté implore la paix, et reçoit garnison française dans sa capitale; Tortone succombe; Milan ouvre ses portes, le pont de Lodi est forcé; Mantoue se rend. Le vainqueur poursuit l'ennemi dans des lieux qui n'ont jamais vu les armées françaises. L'empereur tremble dans Vienne, et traite de la paix. Au milieu de ces chocs tumultueux, la république cisalpine est fondée, l'antique Venise disparaît, et Gènes prend une nouvelle forme.

L'Angleterre, abandonnée de ses alliés, songea alors à la paix. Milord Malmesbury vint la demander à Paris; mais on ne put s'accorder sur ses premières bases.

La France rassembla une armée nombreuse sur les côtes de l'Océan les plus voisines de la Grande-Bretagne, et menaça cette île d'une invasion. Cette manœuvre cachait une entreprise comparable à ce que l'histoire offre de plus brillant, et qui avait pour but de ruiner la puissance de l'Angleterre en faisant reprendre au commerce son ancienne route. Des artistes et des savans partent secrètement de Paris, des soldats d'élite s'assemblent dans différens ports de la Méditerranée, et Bonaparte que l'on croyait occupé à jouir dans la capitale

d'un glorieux loisir, s'embarque à Toulon, prend Malte, évite Nelson, et va fonder une colonie de Français dans l'antique berceau des arts.

Nous terminerons ici ce tableau de l'histoire d'Angleterre. Les événemens qui ont eu lieu depuis la prise de l'Egypte sont trop rapprochés de nous et trop présens à la pensée pour qu'il soit nécessaire de les écrire.

PRINCIPAUTÉ DE GALLES.

Cette contrée, quoique réunie à l'Angleterre, en diffère tellement par les mœurs et le langage, que j'ai cru devoir lui consacrer un article particulier.

SITUATION ET ÉTENDUE.

Longueur, 65 lieues. Largeur, 48 lieues. Entre les 51 deg. et 54 deg. de latitude Septentrionale. 5 deg. et 7 deg. de longitude Orientale.

La surface, estimée en lieues carrées, est de 779 lieues.

Nom et langage. — Selon les plus habiles antiquaires, les Gallois sont les descendans d'une colonie de Gaulois Belges, qui vinrent s'établir en Angleterre environ 80 ans avant la première descente de Jules-César, et prirent de-là le nom de Gallois ou de Wallois; car le G et le W se prennaient indifféremment l'un pour l'autre. Chez les anciens Bretons, ce mot *Gallois* ou *Wallois*, signifiait étrangers. Leur langue a une affinité avec le celtique ou le phénicien; et ceux qui l'entendent, font un grand éloge de son énergie, et de ses propriétés descriptives.

Limites. — Le pays de Galles était autrefois plus étendu qu'à présent, et avait pour bornes la Saverne et la Dée; mais lorsque les Saxons se furent rendus maîtres du plat-pays, les Gallois, ou les anciens Bretons, furent resserrés dans d'étroites limites, et forcés de se retirer de plus en plus du côté de l'Ouest. Cependant il ne paraît pas que les Saxons aient poussé leurs conquêtes au-delà des comtés de Montmouth et d'Hereford, qui font aujourd'hui partie de l'Angleterre. Cette contrée est divisée en quatre arrondissemens. *Voyez* l'Angleterre.

Climat, Sol, Eaux. — Les saisons sont à-peu-près les mêmes que dans les parties septentrionales de l'Angleterre ; l'air est vif et piquant, mais très-sain. Le sol, sur-tout vers le Nord, est montagneux ; mais il est sillonné par de riches vallées, où croissent en abondance le froment, le seigle et d'autres grains. Il renferme des carrières de pierres de taille, de l'ardoise, plusieurs mines de plomb, et beaucoup de charbon de terre. Les eaux de cette contrée sont très-saines ; ses principales rivières sont le Clwyd, le Wheeler, la Saverne, la Dée, l'Elwy, et l'Alen qui fournit beaucoup de poissons au Flintshire.

Animaux et Végétaux. — Le pays de Galles ne diffère pas de l'Angleterre à cet égard ; les chevaux y sont petits, mais vigoureux et forts. Les bœufs sont excellens, et les vaches ont beaucoup de lait. Les montagnes sont presque toutes couvertes de troupeaux de chèvres. Quant aux autres productions, voyez l'Angleterre et l'Ecosse. On a découvert quelques mines d'argent, de cuivre, de plomb et de fer, qui promettent beaucoup. La monnaie de cette contrée est empreinte de plumes d'autruche, qui sont les armes du prince de Galles.

Population, Habitans, Mœurs et Usages. — On évalue la population du pays de Galles à 250,000 habitans ; et quoiqu'ils ne soient pas riches, ils jouissent, pour la plupart, des commodités de la vie, et presque tous ont le nécessaire. Depuis quelque tems, l'impôt territorial rapporte 43,752 liv. ster. par an, c'est-à-dire, 1,050,048 francs. Les Gallois sont encore, plus que les Anglais, jaloux de leur liberté ; ils sont aussi plus irrascibles ; mais leur colère ne dure pas ; et l'on connaît leur fidélité et leur franchise. Une de leurs fantaisies est de faire remonter leur généalogie jusque dans la nuit des tems antérieurs ; mais rien n'atteste l'authenticité de leurs manuscrits, dont quelques-uns datent, selon eux, du commencement de l'ère chrétienne. Cependant il est certain que leur histoire, et sur-tout l'histoire ecclésiastique de leur pays, est plus ancienne et plus authentique que celle des Anglo-Saxons. Le pays de Galles avait autrefois des bardes et des poètes renommés, dont le plus célèbre est Thaliessin, qui vivait vers l'année 450, et dont les ouvrages, qui existaient encore à l'époque de la réformation, prouvent claire-

ment que Geoffroy de Monmouth n'est pas l'auteur de l'histoire qui fait descendre les Gallois des anciens Troyens. Ce goût pour la poésie semblait nourrir l'enthousiasme de la liberté dans le cœur des naturels, et l'on assure que c'est pour cette raison qu'Edouard Ier., par un raffinement de cruauté digne de lui, fit massacrer tous les bardes. Les Gallois peuvent être regardés comme un peuple vierge et sans mélange; on est en droit de le croire, d'après leur respect pour l'hospitalité, et l'attachement qu'ils ont pour les usages de leurs ancêtres; les gens riches même qui suivent par-tout le torrent de la mode, conservent chez eux le goût des anciennes mœurs. Cependant la noblesse ne laisse pas d'adopter les modes de France et d'Angleterre. Les gens de qualité parlent anglais, quoique la plupart entendent la langue galloise.

Religion. — On assure que le clergé du pays de Galles, n'ayant pas voulu se soumettre aux rites de l'église romaine, fut massacré par l'ordre d'Augustin, l'apôtre de l'Angleterre. Ensuite cette contrée fut gouvernée par des petits princes, souvent faibles et crédules, dont le clergé romain sut captiver la faveur, en prétendant avoir la puissance de les absoudre de tous les crimes. Après la destruction de l'ancien clergé, le peuple adopta les dogmes et la discipline de l'église romaine. Aujourd'hui le clergé en général n'est pas richement doté; et dans plusieurs églises de la campagne, on prêche en anglais et en gallois. Cet état de pauvreté était jadis un obstacle aux progrès des lumières et de la religion; mais les mesures que le gouvernement a prises pour propager la connaissance du christianisme, ont contribué à faire disparaître la profonde ignorance des dernières classes de la société. En 1749, cent quarante-deux maîtres d'école parcoururent les différens hameaux du pays, afin d'instruire les habitans; et le nombre de leurs écoliers se montait à 72,262. Malgré la faiblesse de ses ressources, le peuple Gallois est peut-être celui qui se soit le plus distingué par des munificences nationales. Il a fait imprimer à grands frais des bibles, des livres de prières et de piété, que l'on distribue aux pauvres. Il n'y a presque pas de ville qui n'ait une école de charité.

La religion anglicane est dominante dans le pays de Galles; mais en beaucoup d'endroits le peuple est si attaché aux an-

ciens usages, qu'il professe encore les dogmes de l'église romaine, et que l'on voit même des catholiques dans les classes les plus distinguées. On dit aussi qu'il y a beaucoup de prêtres catholiques déguisés ; il est certain qu'il se trouve dans cette contrée un grand nombre de dissidens.

Pour les évêchés, *voyez* l'Angleterre. Nous observerons seulement qu'ils sont moins nombreux qu'autrefois ; car, à l'époque de l'invasion des Normands, la plus grande partie du territoire de cette principauté appartenait à l'église.

Sciences et Savans. — Le pays de Galles fut de très-bonne-heure le séjour des lettres ; mais les fréquens massacres des bardes et des prêtres, les en firent bientôt disparaître. Les partisans de Wickleff trouvèrent un asyle dans le pays de Galles, lorsqu'ils furent persécutés en Angleterre. Les Gallois et les Ecossais se disputent l'honneur d'avoir donné le jour à plusieurs savans, et entr'autres à quatre qui portent le nom de Gildas. Giraldus Cambrensis, dont Camden a écrit la vie, était incontestablement gallois ; et Leland parle de plusieurs savans du même pays, qui vivaient avant la réformation. La découverte du tombeau du roi Arthur et de la reine sa femme, est due à quelques vers de Thaliessin, qu'un barde gallois récita en présence de Henri II, roi d'Angleterre. Depuis la réformation, le pays de Galles a produit un grand nombre d'antiquaires et de théologiens distingués. On cite, au nombre des premiers, plusieurs personnes du nom de Llhuyd, et particulièrement l'auteur de l'excellent ouvrage intitulé : l'*Archéologie*. Parmi les derniers, se trouvent Hughes Brougthon et Hughes Holland, catholiques romains, dont Fuller parle dans ses *Mélanges*. Roland, savant auteur de la *Mona antiqua*, était pareillement du pays de Galles, ainsi que Williams, archevêque d'York, qui, sous le règne de Charles Ier., déploya le talent d'un ministre et le courage d'un prélat. Le grand mérite des savans de cette contrée, du moins dans les premiers tems, consistait dans la connaissance des antiquités, de la langue et de l'histoire de leur propre pays. Il est certain que les Anglo-Saxons ont reçu leur alphabet des Gallois. M. Llhuyd l'a clairement démontré dans la préface de l'Archéologie, et cette opinion est confirmée par un grand nombre d'inscrip-

tions (1). Je ne dois pas non plus oublier lord Herbert de Cherbury, qui a composé une excellente histoire de Henri VIII.

Quant à l'état actuel de la littérature, dans cette contrée, il suffit de dire que plusieurs gallois ont aujourd'hui un rang distingué dans la république des lettres, et que la plupart des ecclésiastiques sont très-éclairés.

Antiquités, Curiosités *de la nature et de l'art.* — Le pays de Galles offre par-tout des vestiges d'antiquité. On y voit plusieurs châteaux d'une grandeur imposante; dans quelques-uns on découvre encore des restes d'architecture romaine. Il n'est pas si facile de distinguer celle des autres; elle est en partie romaine, et en partie bretonne. Dans le comté de Brecknock, on voit quelques sculptures grossières sur une pierre de six pieds de haut, appelée Maiden-Stone, c'est-à-dire, la pierre de la Pucelle. Mais c'est sur-tout dans l'île d'Anglesey, qui, au rapport de Tacite, était le principal séminaire des Druides, qu'il faut voir les restes des institutions de ces prêtres, et des lieux consacrés au culte. Cherphilly-Castle, dans le comté de Glamorgan, passe pour avoir été, après Windsor, le plus beau château de la Grande-Bretagne. Ses débris donnent encore la plus grande idée de sa magnificence. Il y avait une tour ronde, dont la moitié est tombée; l'autre moitié, qui dépasse sa base de plus de neuf pieds, mérite de fixer les regards des personnes qui ont vu la tour inclinée de la ville de Pise.

Parmi les curiosités naturelles de cette contrée, on remarque particulièrement les suivantes. Au petit village de Newton, dans le comté de Glamorgan, et tout près des côtes, est une source dont le flux et le reflux agit dans un sens contraire à celui de la mer. Dans le comté de Mérionet est le *Kader-Idris*, montagne très-élevée, sur laquelle on trouve une grande variété de plantes alpines. Dans le comté de Flint, on voit le fameux puits, connu sous le nom de puits de Saint-Vénéfrid, où, suivant les fables accréditées par la légende, se sont opérées des cures merveilleuses. L'eau se précipite du rocher à gros bouillons, et va se jeter dans un beau puits polygone, soutenu par des colonnes, et couvert

(1) Voyez la *Mona antiqua* de Rowland.

d'une arcade très-artistement taillée dans le roc. Au-dessus est une chapelle presque ruinée, mais construite dans le meilleur goût de l'architecture gothique. En 1686, le roi Jacques II alla visiter le puits de Saint-Vénéfrid, et fut récompensé de sa pieuse curiosité par le don qu'on lui fit de la chemise que la reine Marie Stuart, sa bisaïeule, portait le jour de son exécution. Cette source passe pour être une des plus belles de la Grande-Bretagne, et, d'après différens essais faits depuis peu, ne fournit pas moins de vingt et une tonnes d'eau par minute. Elle ne gèle jamais, et la quantité d'eau varie rarement même après la plus grande pluie; elle prend seulement alors une légère teinte blanchâtre. La petite ville qui en est voisine est connue sous le nom de Holi-Well, c'est-à-dire, Saint-Puits. Dans le comté de Caernarvon se trouve la haute montagne de Penmanmooer, sur le bord escarpé de laquelle est assis le grand chemin. Le voyageur est saisi d'effroi. D'un côté c'est un rocher suspendu sur sa tête, et qui menace de l'écraser, de l'autre c'est un abîme immense qui semble prêt à l'engloutir. Dans ces derniers tems, on y a construit un mur pour prévenir les accidens funestes qui auparavant étaient assez fréquens. Le mont Snowdon a 1240 verges de hauteur perpendiculaire.

Le pays de Galles offre à chaque pas des perspectives agréables, et des vues pittoresques qui le rendent digne des regards d'un voyageur curieux.

Commerce et Manufactures. — Les Gallois sont à cet égard sur le même pied que la plupart des comtés septentrionaux de l'Angleterre. Leur commerce est tout intérieur; le seul pays où ils fassent des exportations est l'Angleterre, à laquelle ils fournissent une grande quantité de bestiaux.

Constitution et Gouvernement.—Le pays de Galles fut réuni et incorporé à l'Angleterre par un acte du parlement, la 27e. année du règne de Henri VIII. A cette époque, le gouvernement fut réglé sur celui de l'Angleterre. Toutes les lois, coutumes, redevances contraires à celles de ce dernier pays furent abrogées; les habitans participèrent aux lois et à la liberté des Anglais, ainsi qu'au privilége d'envoyer des députés au parlement; savoir, un chevalier pour chaque comté; et un bourgeois pour chaque ville du comté, à l'exception de Mérionet. Quant à l'administration

de la justice, on divisa le pays en quatre arrondissemens, qui comprirent chacun trois comtés; ainsi, le chef juge de Chester a sous sa juridiction les comtés de Flint, de Denbigh et de Montgomery. Ceux de Caernarvon, de Mérionet et d'Anglesey, sont soumis aux tribunaux du nord du pays de Galles, et les comtés de Carmarthen, de Pembroke et de Cardigan ont aussi leurs cours de justice, ainsi que ceux de Radnor, de Brecknock et de Glamorgan. Le 18e. statut de la reine Elisabeth joignit un suppléant aux premiers juges, de manière qu'aujourd'hui chaque arrondissement a deux juges; savoir, le chef de justice, et un juge suppléant.

Revenus. — La couronne a dans les mines de plomb et d'argent un revenu certain, mais d'une bien faible valeur. Et celui que le prince de Galles tire de sa principauté ne va pas au-delà de 180,000 francs par année.

Armes. Les armes du prince de Galles ne diffèrent de celles du roi d'Angleterre, que par l'addition d'un lambel à trois pointes. Son panache de plumes d'autruche vient d'un trophée du même genre, que le prince Noir, fils d'Edouard III, enleva au roi de Bohême, qui périt à la bataille de Poitiers. La devise est *ich dien*; je sers. Saint-David, communément appelé Saint-Taffy, est le patron tutélaire du pays de Galles. Il a pour attribut un porreau que l'on porte le premier mars, jour de sa fête; on explique de plusieurs manières ce singulier symbole.

Villes et Comtés du pays de Galles. — L'île d'Anglesey qui est le comté le plus occidental et le plus septentrional du pays de Galles, est environnée de tous côtés par la mer d'Irlande, excepté vers le Sud-Est, où elle est séparée de la Bretagne par le canal de Menay, dont les eaux sont quelquefois si basses, qu'on peut le traverser à pied. L'île a environ 8 lieues de longueur, 6 de largeur, et contient 74 paroisses. Elle est connue dans l'antiquité sous le nom de *Mona*. C'est là que les Druides avaient fixé leur principal séjour. On voit encore le lieu où ils célébraient leurs redoutables mystères; ce sont des remparts grossiers, des masses de pierre sans goût et sans élégance. La campagne présente une grande plaine fertile en blé, en beaux pâturages; elle est presque couverte de troupeaux. On y recueille une si grande quantité de grains, que l'île fut long-tems regardée comme le grenier de

toute la principauté. Elle possède une riche mine de cuivre, et, vers l'Ouest, une belle carrière de marbre vert. On y trouve aussi du miel, de la cire, des peaux et des fabriques de draps grossiers.

Beaumaris, sur le canal de Menay, est la capitale de ce comté. Edouard Ier. l'embellit, et y bâtit un bon et joli château. La ville ne fait point de commerce ; mais son port offre un asyle sûr aux vaisseaux qui croisent dans ses parages. Elle envoie un député au parlement.

Caernarvon.—Ce comté est hérissé de rochers et de montagnes. Au milieu, s'élève le Snowdon qui approche presque de la hauteur des Alpes. Les bois qui couvraient autrefois ces déserts, sont depuis long-tems détruits. Toute la richesse du pays consiste dans le gros bétail, les moutons et les chèvres qui sont très-nombreux. Depuis la fin du mois de mai jusqu'au mois de septembre, ils paissent sur les lieux les plus hauts : les paysans abandonnent aussi les vallées pour suivre leurs troupeaux sur les montagnes, où ils se nourrissent du lait et de la chair de leurs bestiaux. En automne, ils reviennent dans les vallées, et passent l'hiver à filer la laine et à fabriquer des étoffes grossières pour leur usage. En un mot, on retrouve au mont Snowdon les mœurs des habitans des Alpes, de manière qu'on pourrait appeler cette montagne les *Alpes-Britanniques*. Ce pays est abondant en gibier et en poisson ; on trouve aussi des végétaux rares dans les endroits les plus élevés : le renard est le seul animal sauvage qu'on y rencontre. On trouve des pierres à aiguiser les rasoirs aux environs du Snowdon, et l'on y exploite quelques mines de plomb et de cuivre.

Caernarvon, anciennement *Seguntium* capitale de ce comté, située sur le canal de Menay, est une ville agréable et bien bâtie, où plusieurs familles nobles ont fixé leur résidence ; elle fait un grand commerce avec l'Irlande et l'Angleterre. Son château, construit par les ordres d'Edouard Ier., est remarquable par sa grandeur. Cette ville a donné le jour à Edouard II, premier prince de Galles. Elle envoie un député au parlement.

Bangore, seconde ville du comté, est située sur le détroit de Menay, à deux lieues Nord-Est de Caernarvon ; elle est petite, mais agréable et bien bâtie, et le siége d'un évêché qui vaut 72,000 francs de rente. La richesse principale des

habitans est la pêche. Cette ville envoie un député au parlement.

Denbigh. — Ce comté a environ quarante lieues de tour ; le sol en est extrêmement varié. Les cantons de l'Est et de l'Ouest sont stériles ; mais la vallée que baigne la Clwyd est très-fertile. Les naturels vivent long-tems, et les glaces de l'âge n'éteignent point leur vivacité. Ce pays abonde en blé, en fromage, en moutons et en gros bétail. On y trouve aussi du cuivre et du charbon de terre.

Denbigh est la capitale de ce comté. Elle est située sur le penchant d'une montagne, dans la vallée de la Clwyd ; le séjour en est mal-sain, à cause de la chaux vive que l'on tire des environs. Au-dessus d'elle, s'élève un vieux château qui lui servait autrefois de forteresse, et qui présente encore un spectacle imposant. Son commerce consiste en tanneries, en fabriques de gants et de souliers qu'elle exporte en Angleterre et en Irlande. Elle envoie un député au parlement.

Flint est un des comtés les plus fertiles du pays de Galles ; les montagnes fournissent du plomb, du *lapis calaminaris*, et beaucoup de pierre à chaux ; les vallées, des pierres de taille et du charbon. Le Nord produit du bois et du froment. Les vaches sont petites, mais elles rendent beaucoup de lait, et la chair en est excellente. Le pays abonde en fromage, en beurre et en miel, dont les habitans font une liqueur agréable semblable à l'hydromel des anciens.

Flint, capitale, située sur la Dée, ne fait aucun commerce. On y voit les ruines d'un château bâti par Henri II, et dans lequel Richard II fut fait prisonnier par Henri IV, son compétiteur. Cette ville envoie un député au parlement.

Saint-Asaph, dans le même comté, est située sur la Clwyd, à trois lieues de Flint. Elle est le siége d'un évêché qui vaut 25,000 francs. Cette ville est absolument sans commerce.

Merionet. — Ce comté, qui a trente-six lieues de tour, est un pays montueux et romantique, qui présente les vues les plus pittoresques. Il est abondant en moutons, en gibier, en poisson, et fait un grand commerce de coton. Ce comté envoie un député au parlement.

Harlech, sa capitale, est bâtie sur un rocher, dans le voisinage de la mer. Elle est très-petite, et n'a de remarquable que son château, bien conservé, quoiqu'il ait été construit sous le règne d'Edouard Ier.

Montgomery. — Ce comté, qui a trente-une lieues de circuit, est parsemé de vallées et de plaines très-fertiles ; les chevaux en sont estimés. Ses nombreux troupeaux de moutons paissent sur les montagnes pendant l'été, et dans les vallées pendant l'hiver ; leur laine est la principale richesse du pays. Cette contrée possède aussi beaucoup de mines de plomb, de l'ardoise et de la chaux. Les rivières abondent en poisson de toute espèce.

Montgomeri, capitale, située sur le penchant d'une colline, est une petite ville bien bâtie, qui ne fait point de commerce. On y voyait autrefois une tour et un château ; mais ils ont été détruits pendant les guerres civiles. Cette ville envoie un député au parlement.

Cardigan. — Ce comté jouit d'une température agréable et douce ; le sol est varié. Au midi et à l'Ouest sont de vastes plaines qui produisent beaucoup de grains ; mais les parties du Nord et de l'Est sont occupées par une chaîne de montagnes où règne une éternelle stérilité. Cependant elles sont couvertes en été de nombreux troupeaux de gros et de menu bétail qui y trouvent leur nourriture. Ce comté est abondant en laine, en volaille, en gibier et en poisson. On y trouve aussi des mines de plomb et de cuivre, et même d'argent.

Cardigan, capitale agréablement située près de la mer d'Irlande et sur les bords de la rivière d'Ygvy, est une grande ville bien peuplée et bien bâtie. On y voit un beau pont de pierres, et la rivière abonde en saumons qui passent pour les meilleurs de l'Angleterre. C'est dans ses environs que se trouvent les mines de plomb et d'argent dont je viens de parler. Elle fait un grand commerce avec l'Irlande, et envoie deux députés au parlement.

Radnor. — C'est le comté le plus stérile du pays de Galles. Les parties méridionales produisent un peu de blé ; le reste de la contrée qui est couverte de rochers stériles, est un désert impraticable qui servit de retraite à Vortigern, lorsque ce prince fut forcé de se soustraire aux poursuites des Saxons qu'il avait appelés à son secours. Ce comté envoie un député au parlement.

Radnor, a le titre de capitale. Cette ville est située dans une jolie vallée, sur le penchant d'une colline, et près de la source de la rivière de Somergill. Elle est petite, peu peu-

plée, mal bâtie, et ne fait aucun commerce. Elle envoie un député au parlement, sans préjudice de celui envoyé par le comté dont elle est la capitale.

Fresteign est une autre ville de ce comté, qui est encore moins peuplée et moins commerçante que la précédente.

Brecknock. — Ce comté, l'ancien pays des Silures, est hérissé d'une chaîne de montagnes très-élevées. On y voit cependant des plaines et des vallées abondantes en blé et en pâturages qui nourrissent une grande quantité de bestiaux.

Brecknock, capitale, appelée autrefois *Leontinum*, est située au confluent de l'Hodney et de l'Usk. Les Romains ont habité cette ville, comme le prouvent beaucoup de médailles romaines que l'on y découvre souvent. A l'Est de la ville, on voit un lac sur les bords duquel était autrefois une grande ville qui fut engloutie par un tremblement de terre. Brecknock, grande, bien bâtie, bien peuplée, fait un bon commerce de draps, et envoie un député au parlement.

Pembroke. — La fertilité de ce comté lui a mérité le nom de *Petite-Angleterre*. Les plaines et les vallées sont extrêmement abondantes en blé, et les montagnes nourrissent d'immenses troupeaux de moutons et de gros bétail. On s'y chauffe avec la poussière d'un charbon de terre nommé *culm*, qui ne produit point de fumée.

Pembroke, capitale avantageusement située sur les côtes, est une ville bien bâtie, habitée par une foule de noblesse de la province. Son port est couvert de bas-fonds qui nuisent à la navigation. Elle fait un assez grand commerce, et envoie un député au parlement. Elle a donné le jour à Henri VIII.

Milford, autre ville dans le voisinage de Pembroke, est, sans contredit, le plus beau port de l'Europe; mais, jusqu'à présent, les Gallois n'en ont retiré aucun avantage, quoique le parlement ait accordé des sommes considérables pour le fortifier. Il conviendrait parfaitement à la marine royale, mais les députés de Cornouailles et des comtés de l'Ouest, s'opposeront toujours à un changement qui priverait Portsmouth et Plymouth de leurs richesses et de leur importance.

Carmarthen. — Ce comté est un des plus agréables et des plus fertiles de la principauté. Il produit des pâturages et des grains en abondance; il jouit d'une température bienfesante et douce. Il abonde en bois, en charbon, en laine et en saumons.

Carmarthen, capitale, appelée autrefois *Mariduscum*, est une ville bien bâtie et bien peuplée, située sur le Towy; elle passe pour être la place la plus importante du pays de Galles. On y voit un pont de pierres sous lequel passent d'assez gros bâtimens. Elle est gouvernée par deux maires, deux shériffs, des aldermen. Elle fait un assez grand commerce avec l'Irlande et différens comtés de l'Angleterre. Elle a un député au parlement.

Clamorgan. — Ce comté est si fertile vers les parties méridionales, qu'on l'appelle le jardin du pays de Galles. Le Nord est couvert de montagnes qui rendent l'air très-froid. Ses productions sont le blé, les pâturages, la laine des troupeaux. On y trouve aussi du plomb, du fer, du charbon et de la pierre à chaux.

Cardiff, capitale, située à l'embouchure du Taff, qui lui forme un bon port, avec un havre commode, est une petite ville assez marchande, et défendue par une citadelle. Elle fait avec Bristol un commerce assez considérable. C'est dans le château de cette ville que mourut, après vingt-huit ans de captivité, Robert, duc de Normandie, et fils aîné de Guillaume-le-Conquérant.

Swansey, autre ville du comté, située à l'embouchure de la Targ, fait un grand commerce de charbon de terre avec l'Irlande et le Midi de l'Angleterre. On y prend des bains de mer. Elle a un chantier pour la construction des vaisseaux, deux églises et un vieux fort.

Landaff, troisième ville du même comté, sur le Taff, est le siége d'un évêché qui vaut 40,000 livres de rente. Elle fait sa principale occupation du commerce des laines.

Histoire. — L'histoire ancienne de ce pays est un chaos difficile à débrouiller à cause de la foule de petits princes qui y ont régné. Il paraît par l'histoire d'Angleterre qu'ils étaient souverains et indépendans. La contrée fut d'abord habitée par trois tribus bretonnes, les Silures, les Dimetes et les Ordivices. Ces peuples firent tant de résistance aux Romains, qu'ils ne perdirent pas entièrement leur indépendance, cependant, une partie de leur pays fut tenue en bride par des garnisons, comme il paraît par les ruines de plusieurs forteresses. Dans la suite, les Saxons conquirent les comtés de Montmouth et d'Herefort; mais ils ne pénétrèrent pas plus

loin, et les Gallois conservèrent leurs princes, leur gouvernement et leurs lois. Vers l'an 870, Roderic, roi de ce pays, qui avait trois fils, divisa ses domaines en trois provinces, et en donna une pour héritage à chacun des jeunes princes. La partie méridionale reçut alors le nom de Démétie; Vénédotie fut celui de la partie septentrionale; et le milieu fut nommé Povésie ou Powis-Land. Ce partage porta un coup mortel à l'indépendance du pays de Galles. Vers l'an 1112, Henri Ier., roi d'Angleterre, établit sur les frontières de cette principauté, une colonie de Flamands pour servir de barrière à l'Angleterre. Les princes gallois ne furent pas assez forts pour s'y opposer; cependant ils firent, en divers tems, les plus grands efforts pour défendre leur indépendance contre les rois normands, établis en Angleterre, et les historiens anglais eux-mêmes conviennent de la justice de leurs droits. En 1237, les rois d'Angleterre eurent enfin le prétexte de tenter un jour la conquête du pays de Galles, dans l'hommage que Levelin, prince vieux et infirme, fit, en qualité de vassal, à Henri II, pour se mettre à l'abri des persécutions de Griffin, son propre fils qui s'était révolté contre lui.

Mais un de ses successeurs, nommé comme lui Levelin, ayant secoué ce joug honteux, l'ambitieux Edouard Ier. résolut aussitôt de réunir la principauté à sa couronne. Il assembla à grands frais une armée formidable, avec laquelle il pénétra jusqu'à Flint; et s'étant emparé de l'île d'Anglesey, il poussa les Gallois jusqu'au mont Snowdon, et les obligea à lui payer un tribut. Cependant les Gallois firent plusieurs tentatives sous la conduite du jeune Levelin qui périt les armes à la main. David, son frère, ne tarda pas à succomber dans la même cause. Il fut trahi et livré à Edouard Ier., qui eut l'insigne barbarie de le faire pendre, et, dès ce moment, prétendit que le pays était réuni à sa couronne. C'est sans doute dans ce même tems que ce prince ordonna le massacre de tous les bardes gallois; mais, s'apercevant que la cruauté n'affermissait pas sa conquête, il envoya, en 1282, la reine faire ses couches au château de Caernarvon, afin que les Gallois, ayant un prince né parmi eux, se soumissent au joug avec moins de répugnance. Ce prince fut le malheureux Edouard II. Depuis cette époque, les fils aînés du roi d'Angleterre ont toujours porté le nom de prince de Galles.

Aujourd'hui

Aujourd'hui l'histoire de cette contrée se confond avec celle de l'Angleterre. Cependant les rois d'Angleterre ont toujours cru devoir ménager la fierté des Gallois par des égards particuliers. Non-seulement leurs fils aînés prennent le titre de prince de Galles, mais il tiennent encore leur cour à Ludlow ; et la couronne nomme un conseil régulier avec un président, pour l'administration de la principauté. Cette politique a toujours été si nécessaire, qu'Henri VIII, avant la naissance de son fils Edouard VI, donna à sa fille Marie la qualité de princesse de Galles.

ISLES DÉPENDANTES DE L'ANGLETERRE.

Isle de Man. — La Mona, mentionnée par Tacite, est l'île d'Anglesey, et non pas celle dont il s'agit dans cet article. Quelques personnes croient que son nom lui vient de *Mang*, terme saxon qui veut dire *parmi*, parce que cette île est située dans le détroit de Saint-George, à une égale distance de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande. Mais je suis porté à croire que ce mot est un nom générique dont les anciens se servaient pour désigner quelqu'île détachée. La longueur de l'île de Man, du Nord au Sud-Est, est d'environ douze lieues, et sa largeur de trois à cinq. La latitude du milieu de l'île, est de 54 degrés 16 minutes. On prétend que dans un jour serein, on peut, de son centre, apercevoir les côtes des trois royaumes. L'air est sain, et le climat est à peu de chose près le même que celui du Nord de l'Angleterre. Les montagnes sont stériles ; mais les plaines et les vallées abondent en blé, orge, seigle, avoine, lin, chanvre, racines et légumes de toutes espèces. La chaîne de montagnes qui divise l'île en deux parties, protége et fertilise en même-tems les vallées qui produisent d'excellens pâturages. Les habitans les plus aisés ont deux espèces de chevaux : les uns sont de taille ordinaire, les autres sont très-petits, mais vifs et pleins de feu. On ne trouve point dans l'île d'animaux venimeux : les côtes sont couvertes d'oiseaux de mer et de plongeons qui, nourris dans des trous de lapins, ne sont presqu'un monceau de graisse, et sont un mets très-délicat. On prétend que cette île a beaucoup de mines de

fer, de cuivre et de plomb, ainsi que des carrières de marbre, de pierres et d'ardoises; mais la plupart ne sont pas exploitées.

L'île de Man contient 70 paroisses, et quatre villes sur le bord de la mer. Castle-Town est la capitale et le siége du gouvernement. Peele fleurit depuis quelques années. Douglas a le meilleur marché et le meilleur commerce de l'île. La sûreté de son port, et la beauté de son môle qui s'avance bien avant dans la mer, l'ont rendue riche, commerçante et peuplée. Ramsey fait également un commerce considérable qu'elle doit à une baie spacieuse où les vaisseaux sont à l'abri de tous les vents, à l'exception de celui du Nord-Ouest. L'inspection seule de la carte, prouvera au lecteur combien cette île était convenablement située pour devenir le séjour des contrebandiers; c'est ce qu'elle était naguères, au grand détriment des revenus de l'État. Ceci me conduit naturellement à dire un mot de l'histoire de cette contrée.

L'île de Man était autrefois le rendez-vous des escadres des Scandinaves, et c'est de-là que partaient ces conquérans pour porter le ravage en Angleterre, en Écosse, en Irlande et dans les Hébrides. L'histoire fait souvent mention des rois de Man; quoique nous n'ayons pas de notions exactes de la succession de ces princes, et que nous en connaissions à peine les noms, il est cependant certain qu'ils furent pendant quelques siècles les maîtres de ces mers. En 1263 Alexandre II, roi d'Écosse, prince doué d'un génie guerrier, défit les Danois, et obligea Owen, ou Jean, roi de Man, de le reconnaître pour son seigneur suzerain. Cette île continua d'être un royaume feudataire de celui d'Écosse, jusqu'à ce qu'elle fut conquise par Édouard Ier. Depuis cette époque, les rois d'Angleterre ont toujours été souverains de cette île. Cependant la postérité des princes Danois la posséda sous leur autorité, jusqu'au règne d'Edouard III qui dépouilla de ses droits la dernière reine de l'île, et donna cette principauté à Montague, comte de Salisbury, qui était fort avant dans sa faveur. Les biens de cette famille ayant été confisqués, Henri IV donna Man, et le patronage de l'évêché de cette île, d'abord à la maison de Northumberland, ensuite à sir John Stanley, dont les descendans l'ont possédée jusqu'au défaut d'hoir

mâle. Cette principauté passa au duc d'Athol, qui avait épousé la sœur du dernier comte de Derby. Des raisons politiques obligèrent la couronne de la Grande-Bretagne d'acheter de la famille d'Athol l'île et ses dépendances ; le marché fut conclu pour la somme de 1,680,000 fr. qui furent payés au duc en 1764. La forme du gouvernement fut aussi-tôt changée ; le duc conserva ses propriétés territoriales ; mais le roi exerça seul le pouvoir souverain dans cette île. Les habitans ont cependant conservé une partie de leurs usages et de leurs lois.

Cette île suit la discipline de l'église anglicane ; l'évêque de Sodon et de Man jouit de tous les droits et prérogatives des évêques ; mais il n'entre pas dans la chambre des pairs, parce que son siége n'a pas été érigé en baronnie de la Grande-Bretagne. Un des prélats qui ont le plus illustré le caractère épiscopal, est le docteur Thomas Wilson, évêque de Man, qui gouverna ce diocèse pendant plus de 57 ans, et mourut en 1755, âgé de 93 ans. Il se distingua toute sa vie par sa piété, sa bienveillance, son hospitalité, et par une attention constante à faire le bonheur du peuple confié à ses soins. Il encouragea l'agriculture, fonda des écoles pour l'instruction des enfans de l'île, traduisit quelques-uns de ses ouvrages de dévotion, dans la langue du pays, afin de les rendre plus utiles, et établit des bibliothèques dans toutes les paroisses de son diocèse. Ses idées, touchant le gouvernement et la discipline de l'église, n'étaient pas des plus libérales ; mais ses défauts étaient si légers, et ses vertus si nombreuses et si éminentes, qu'il fut la bénédiction de son diocèse et l'ornement de l'humanité. Le cardinal de Fleury avait conçu une si grande vénération pour son caractère, que, par égard pour lui, il obtint de la cour de France une défense aux corsaires de ravager l'île de Man.

Le gouvernement ecclésiastique de cette île est bien administré, et les ministres de la religion jouissent d'une honnête aisance. La langue du pays, que l'on appelle le manks, est en usage parmi le peuple ; c'est un mélange de différens idiomes, dont le fonds primitif est la langue erse ou irlandaise. Les habitans, qui sont au nombre de 20,000 âmes, sont d'un naturel doux, charitable et hospitalier. Les gens aisés ont des maisons de pierres ; les plus pauvres habitent

des chaumières. Ils mangent ordinairement du pain d'avoine; leurs exportations consistent en laines, peaux et suif, qu'ils échangent pour des denrées étrangères dont ils ont besoin. Vis-à-vis du promontoire méridional de Man, est une petite île appelée Calf-of-Man (le veau de Man), qui n'a qu'une lieue de tour, et qui n'est séparée de la grande île que par un canal de deux stades de largeur.

Cette île renferme quelques curiosités qui peuvent fixer l'attention d'un antiquaire; ce sont des inscriptions sépulcrales, en caractères runiques, d'anciennes dagues d'airain, et autres armes de la même matière, ou d'or pur, que l'on trouve quelquefois en fouillant la terre, et qui semblent attester la richesse des anciens habitans de cette île.

Isle de Wight.—Cette île est située vis-à-vis de la côte du Hampshire, dont elle est séparée par un détroit qui a depuis une jusqu'à deux lieues et demie de largeur. Elle fait partie du comté de Southampton, et dépend, pour le spirituel, de l'évêché de Winchester. Sa plus grande longueur de l'Est à l'Ouest, est de huit lieues, et sa largeur, du Nord au Midi, est d'un peu plus de quatre; l'air est généralement sain, particulièrement vers le Sud. Le sol est varié; mais sa fertilité est telle, que, d'après les calculs faits, il y a quelques années, l'île produisait plus de blé en un an que les habitans n'en pouvaient consommer en huit; et maintenant l'on est en droit de croire que les améliorations de l'agriculture, et les terres nouvellement exploitées, doivent en augmenter les produits en proportion de la population qui a pris des accroissemens rapides. Une chaîne de collines, qui fournit d'excellens pâturages aux moutons, règne de l'Est à l'Ouest dans le milieu de l'île. Les parties intérieures, ainsi que les côtes, présentent une foule de points de vues pittoresques, champêtres, et romantiques. Les habitans ont su tirer parti de ces beautés naturelles, pour l'emplacement et l'embellissement de leurs demeures. On élève dans l'île une grande quantité de volaille de toute espèce; et les vaisseaux de Spithead, de Mother-Bank et de Cowes, viennent ordinairement y faire leurs provisions.

Telle est la pureté de l'air, la fertilité du sol, la beauté et la variété des sites de cette île, qu'on l'appelle le jardin de l'Angleterre. On y voit de belles maisons de plaisance; et une

foule de curieux s'y rendent de toutes parts pour voir les délicieuses perspectives qu'elle offre aux regards.

L'île est divisée en trente paroisses; et suivant un calcul exact, fait en 1777, le nombre des habitans s'élevait à 18,024 âmes, sans compter les troupes en quartier. La plupart des fermes sont en pierres; les chaumières même de laboureurs ont l'air de l'aisance et de la propreté : toutes ont un petit jardin qui en dépend.

La ville de Newport est située presque au centre de l'île, et peut en être regardée comme la capitale. La rivière de Medina se jette dans le détroit, près de la rade de Cowes; et comme elle est navigable jusqu'au quai, elle fait jouir cette ville des bienfaits du commerce. Les trois principales rues de Newport sont dans la direction de l'Est à l'Ouest, et sont coupées à angles droits par trois autres qui, toutes, sont spacieuses, propres et bien pavées.

Le château de Carisbrook, dans l'île de Wight, est devenu célèbre par la détention du roi Charles Ier., qui, comptant y trouver un asyle, y fut retenu prisonnier depuis le mois de novembre 1647, jusqu'en septembre 1648. Après sa mort, ce château servit de prison à ses enfans; et sa fille, la princesse Elisabeth, y mourut. On voit encore dans l'île plusieurs autres forts bâtis dans la trente-sixième année du règne de Henri VIII, qui fit garnir de forts presque toutes les côtes de l'Angleterre.

Isles Sorlingues. — Les îles Sorlingues, que les anciens nommaient Silures, sont un amas de rochers dangereux, au nombre de 140, situés à environ 10 lieues de l'extrémité du comté de Cornouailles, dont ils font partie. Par leur situation, entre la Manche et le canal de Saint-George, ils ont fait périr un grand nombre de vaisseaux. Quelques-unes de ces îles sont bien peuplées, et ont des ports spacieux et sûrs.

Isles de Jersey, Guernesey et Alderney. — Il y a dans la Manche quatre îles soumises à l'Angleterre; ce sont les îles de Jersey, de Guernesey, d'Alderney et de Sark. Quoique plus voisines des côtes de Normandie que de celles de l'Angleterre, elles dépendent, pour le spirituel, de l'évêché de Winchester. Elles sont groupées dans la baie du mont Saint-Michel, entre le cap de la Hogue, en Normandie, et le cap Frebelle, en Bretagne. Jersey est à quatre lieues de Sark;

Guernesey est à sept lieues de cette dernière; et Alderney est à deux lieues encore plus loin.

Jersey fut connue des Romains, qui lui donnèrent le nom de *Cæsarea*. Elle s'enfonce dans la baie au 49e. degré 7 minutes de latitude, et au 4e. degré et 26 minutes de longitude occidentale; elle est à six lieues de la côte de Normandie, et à vingt-huit de Portland, en Angleterre. La côte septentrionale est hérissée de rochers qui la rendent inabordable; au Midi, elle est presque au niveau de la mer. Le terrain élevé de l'île est couvert de vergers qui fournissent une quantité prodigieuse d'excellent cidre. Les vallées sont fertiles, bien cultivées, et nourrissent de nombreux troupeaux de moutons. L'abondance du cidre, qui est un grand objet d'exportation, les progrès du commerce, et les manufactures de bas, ont fait négliger l'agriculture dans cette île. Elle fournit du miel de la première qualité; elle abonde en poissons et en oiseaux sauvages de toutes espèces; il y en a même de particuliers à cette île, dont la chair est délicieuse.

Jersey n'a pas plus de quatre lieues de longueur. L'air en est si salubre, qu'au tems de Camden, dit-on, un médecin y serait mort de faim. Les habitans, qui sont au nombre de 20,000, sont divisés en quatre paroisses. La ville capitale est Saint-Hélies ou Saint-Hilaire; elle a environ 400 maisons, un bon port, un fort beau château. Cette île appartenait autrefois aux Carterets, famille normande, connue par son attachement au parti du roi, et qui eut le courage de protéger Charles II dans ses malheurs, dans le tems qu'aucune partie de la Grande-Bretagne n'osait se déclarer pour lui. La langue des habitans est un mélange de mots français et anglais. La fabrique de bas et de bonnets est la principale occupation des habitans. Ils font encore un commerce considérable de morue, qu'ils exportent principalement dans les ports de la Méditerranée. Le gouverneur de Jersey est nommé par le roi; mais l'administration civile appartient à un bailli qui a un conseil de 12 jurats. Comme cette île est une ancienne dépendance du duché de Normandie, elle a conservé les formes du régime féodal, et particulièrement une assemblée d'Etats, qui est une image en miniature du parlement d'Angleterre, tel qu'il existait sous le règne d'Edouard Ier.

Guernesey a quatre lieues et demie de longueur du sud-

ouest au nord-est, et un peu moins dans la plus grande largeur de l'est à l'ouest. Cette île n'a que dix paroisses, desservies par huit ministres seulement, parce que quatre de ces paroisses sont réunies. Quoique beaucoup plus belle que Jersey, elle est bien moins riche, n'étant ni aussi peuplée, ni aussi bien cultivée. Elle est abondante en cidre. Les habitans parlent français. Mais ainsi que Jersey, l'île n'a point de bois de chauffage. Elle n'a qu'un port qui est celui de St.-Pierre. Il est défendu par deux forts dont l'un est appelé le vieux Château, et l'autre le château Cornet. Cette île est encore une ancienne dépendance du duché de Normandie.

Alderney a près de trois lieues de tour; c'est la plus voisine de la Normandie, dont elle n'est séparée que par un passage étroit nommé le détroit d'Alderney, qui est très-dangereux dans les gros tems, lorsque les deux courans se rencontrent; autrement il est sûr, et les plus gros vaisseaux y trouvent assez d'eau. Cette île jouit d'une température très-salutaire, et les vaches qu'on y élève sont d'une beauté remarquable. Alderney n'a qu'une paroisse, desservie par un ministre.

Sark est une petite île dépendante de Guernesey. Les habitans y parviennent à un âge très-avancé, et jouissent de toutes les commodités de la vie, que la nature se plaît à leur procurer. Leur nombre est de trois cents. La population des trois dernières îles est d'environ 20,000 âmes.

Les quatre îles dont nous venons de parler suivent la religion anglicane.

DE L'ECOSSE,

ET DES PAYS ADJACENS.

Suivant le plan que je me suis tracé, je parlerai des îles dépendantes de l'Ecosse avant de faire la description de cet ancien royaume ; et pour être plus précis, je comprendrai dans un seul chapitre celles de Shetland, d'Orkney, et les Hébrides ou îles Western.

SITUATION ET ÉTENDUE.

Les îles de Shetland sont au Nord-Est des Orcades, entre le 60e. et 61e. degrés de latitude Nord, et forment une partie du comté d'Orkney.

Les Orcades, ou îles Orkney, sont au Nord du cap Dungby, entre le 59e. et 60e. degré de latitude Nord. Elles sont séparées de l'Ecosse par le détroit de Penland qui est fort sujet aux tempêtes, et qui a 8 lieues de long et 4 de large.

Les Hébrides, ou les îles Western (*Ebudæ*), sont en grand nombre ; quelques-unes sont assez étendues. Elles sont entre le 55e. et le 59e. degré de latitude septentrionale.

Climat. — Le climat de ces îles est à-peu-près le même dans toutes : l'air y est vif, perçant et très-sain ; aussi les habitans y parviennent-ils à une très-grande vieillesse. Dans les îles de Shetland et d'Orkney, on peut lire à minuit aux mois de juin et de juillet ; et pendant quatre mois d'été, les habitans communiquent fréquemment d'une île à l'autre, et avec l'Ecosse. Mais les brouillards, les ténèbres et les tempêtes rendent ces îles inaccessibles le reste de l'année, et alors les habitans sont entièrement séparés du monde. On raconte qu'un pêcheur écossais, arrivé dans ces îles au mois de mai, y fut mis en prison pour avoir raconté publiquement que le prince et la princesse d'Orange avaient été proclamés rois

d'Angleterre le 1er. novembre précédent. Ce malheureux aurait probablement été pendu, s'il n'était arrivé fort à propos un vaisseau qui confirma cette nouvelle.

Isles et Villes principales. — Les îles Shetland sont au nombre de quarante-six; la plupart sont inhabitées: Mainland qui est la plus grande, a vingt lieues de long sur six de large. Lerwick qui en est la ville principale, contient 300 familles; l'île entière n'en contient que 500. *Skallorway*, est une autre ville de l'île, où l'on voit les ruines d'un ancien château, qui sert aujourd'hui de presbytère. Les Hollandais commencent au milieu de l'été à pêcher le hareng sur les côtes de cette île; la saison de la pêche est de six mois.

Les îles Orcades sont au nombre de trente; plusieurs sont entièrement désertes. Pomona est la plus grande; sa longueur est de 11 lieues, et sa largeur de trois en quelques endroits: elle a neuf paroisses et quatre ports excellens.

L'île de Mull, l'une des Hébrides, a huit lieues de longueur et presqu'autant de largeur. Elle a deux paroisses et un château appelé *Duart*, qui en est le chef-lieu. Les autres villes principales des Hébrides, sont Lewis ou Harries. Ces deux îles qui n'en forment qu'une, appartiennent au comté de Ross. Elles ont trente-trois lieues de long, et quatre ou cinq de large; Stornway en est le chef-lieu. Shy, qui dépend du comté d'Inverness, a 13 lieues de longueur, et jusqu'à dix de largeur en quelques endroits; elle est fertile et bien peuplée. Butte, qui a trois lieues de long et une de large, est célèbre par le château de Rothsay, qui donnait le titre de duc aux fils aînés des rois d'Ecosse, comme il le donne encore aujourd'hui au prince de Galles. Rothsay a également le titre de *Bourg royal*, et les îles de Butte et d'Arran forment le comté de Butte. Celles d'Ila et de Jula font partie du comté d'Argyle, et ont une étendue de 40 lieues carrées; mais elles n'ont aucune ville digne de remarque. North-Nist a un excellent port appelé *Lochmaddy*, célèbre pour la pêche du hareng. Je ne parlerai pas des autres Hébrides, parce qu'elles sont peu importantes; mais elles pourront le devenir un jour par les pêcheries qui commencent à s'établir sur leurs côtes. Je ne peux cependant passer sous silence la fameuse île d'Iona, qui était autrefois le siége et le sanctuaire des sciences de ces îles, et le tombeau des rois d'Ecosse, de Norwège et

d'Irlande. Elle est encore célèbre par des reliques d'une antiquité sacrée, dont il sera question dans la suite. Si quelques auteurs ont décrit avec tant de soin l'île de Saint-Kilda ou Hirth, c'est uniquement parce qu'elle est d'un accès difficile, et la plus occidentale des Hébrides, car elle ne contient guères que trente-cinq familles, toutes protestantes, et qui connaissent peu la valeur de l'argent.

Habitans, Population, Mœurs, Langue, Religion. — Je ne suivrai pas l'exemple de bien des auteurs qui ont écrit des volumes sur les habitans de ces îles, qui inspirent moins d'intérêt que de curiosité. Les îles Sethland et les Orcades furent d'abord soumises aux Normands qui en firent la conquête en 1099, peu de tems après que l'Angleterre eut elle-même subi le joug de leur chef, Guillaume-le-Conquérant. En 1263, elles étaient possédées par Magnus, roi de Norwège, qui les vendit à Alexandre, roi d'Ecosse, qui les donna, à titre de fief, à un gentilhomme, nommé Speire. Quelque tems après, elles furent réclamées par le Danemarck, qui en prit possession. Christiern Ier. en céda la propriété à la couronne d'Ecosse, en mariant la princesse Marguerite, sa sœur, à Jacques III; et les Danois renoncèrent à toutes les prétentions qu'ils formaient encore sur ces îles, lorsque Jacques VI épousa Anne de Danemarck. Les îles Shetland et les Orcades, forment un comté qui envoie un député au parlement. Aujourd'hui, les habitans de ces îles ressemblent beaucoup à ceux des plaines de l'Ecosse; seulement ils sont plus honnêtes et plus religieux. Depuis quelques années, les gens riches y ont singulièrement amélioré leurs propriétés. Ils ont introduit dans leurs familles le luxe et la délicatesse. Ils bâtissent leurs maisons dans le goût moderne, et ne font usage que des toiles les plus fines. Quant au peuple, il se nourrit de beurre, de fromage, de poisson, d'oiseaux de terre et de mer, et particulièrement des oies dont le pays abonde; leur boisson principale est le petit-lait, qu'ils ont l'art de faire fermenter au point de lui donner une qualité vineuse. Dans quelques-unes des îles les plus septentrionales, on parle encore le Norwégien. Comme les Hollandais fréquentent beaucoup ces côtes pendant la saison de la pêche, leur langue est devenue très-familière aux habitans des îles Shetland et des Orcades. Le peuple y est aussi habile que les

Norwégiens à dénicher les oiseaux de mer qui établissent leur demeure sur le sommet des rochers, et au-dessus des plus affreux précipices. Telle est aussi la tempérance des habitans, qu'ils ignorent plusieurs maladies qui sont ailleurs le fruit du luxe et de la bonne chère. Ils guérissent le scorbut et la jaunisse, auxquels ils sont très-sujets, avec de la poudre de coquille de limaçon et du cochléaria, dont le pays abonde. Ils professent la religion protestante, suivant le rite admis en Ecosse; leurs institutions civiles sont les mêmes que celles du pays auquel ils appartiennent.

On ne peut rien dire de certain sur la population des différentes îles. L'histoire nous fournit des preuves évidentes qu'elles étaient, il y a 400 ans, bien plus peuplées qu'aujourd'hui, car les Hébrides seules envoyaient souvent en campagne dix mille combattans, sans nuire à l'agriculture; aujourd'hui, on prétend qu'elles n'ont pas plus de 48,000 habitans. Le peuple des Hébrides s'habille et vit de la même manière que les montagnards d'Ecosse dont il sera question plus bas. Il leur ressemble aussi par la physionomie, par le tempérament, les mœurs et les préjugés, avec cette différence, cependant, que les montagnards d'Ecosse prennent peu-à-peu les mœurs polies des habitans de la plaine, de manière que, dans quelques années, on ne retrouvera que dans les îles Hébrides des descendans des anciens Calédoniens.

Ces îles sont le seul pays qui conserve encore des traces des antiques usages des Celtes, tels que les ont décrits d'anciens auteurs très-dignes de foi; mais ils y sont modifiés par les institutions féodales. Leurs *schanachies* ou conteurs, ont pris la place des anciens bardes si fameux dans l'histoire; ce sont tout-à-la fois les historiens, les généalogistes, et les poètes de la nation et de la famille. Le chef, lorsqu'il paraît en public, est pareillement accompagné de son musicien, qui a pour instrument une musette, et qui est habillé, dit-on, plus magnifiquement que les ménétriers anglais des premiers tems. Malgré le mépris dans lequel cette musique est tombée, on ne saurait croire avec quel soin ces insulaires la cultivaient encore au commencement du siècle qui vient de finir. Il y avait des colléges et des professeurs destinés à l'enseigner; les étudians prenaient des degrés selon leur savoir. Plusieurs cérémonies celtiques, qui pour la

plupart étaient trop barbares pour être conservées, et même rapportées ici, sont maintenant abolies. Néanmoins les insulaires ont encore l'affection la plus grande et le regret le plus profond pour leurs divers chefs, malgré les peines que s'est données le gouvernement pour affaiblir des liaisons depuis long tems devenues dangereuses. Le commun du peuple n'est guères mieux logé que les Norwégiens et les Lapons, quoiqu'ils se nourrissent beaucoup mieux, puisqu'ils ont du gruau, du poisson, du gibier, du lait, du fromage et du petit-lait en abondance. Ils ont aussi du mouton, du bœuf, des chèvres, des chevaux et de la venaison. Ils s'abandonnent, ainsi que leurs ancêtres, à un goût romanesque pour la poésie, qui est ennemie de toute industrie, de la propreté et des soins domestiques et personnels. Les deux sexes ont pour les exercices militaires et pour la danse une agilité surprenante; ils ont des airs favoris qui sont les seuls qu'ils adoptent dans leurs parties de plaisirs.

Le lecteur me saurait mauvais gré de ne point parler du don de prophétie qui distingue les habitans des Hébrides, et que l'on appelle la *seconde vue*. Il serait aussi absurde d'attaquer la véracité des prophéties rapportées par des auteurs recommandables, que de croire tout ce qu'on a dit à ce sujet. Les personnes douées de la *seconde vue* prétendent avoir la révélation, ou plutôt ils croient avoir devant les yeux les images de ce qui doit arriver dans l'espace de 24 ou de 48 heures. Je ne vois cependant pas, d'après les meilleures observations, que les adeptes soient d'accord sur le mode et la forme de leurs révélations, ni qu'ils aient une méthode fixe pour interpréter leurs visions. La vérité est que ces insulaires, en s'abandonnant à une habitude d'oisiveté, se font des idées chimériques, et échauffent leur imagination jusqu'à ce qu'elle leur présente ces fantômes qu'ils prennent pour le don de prophétie. Ils commencent aussitôt à prophétiser; et il serait absurde de prétendre, que parmi des milliers de prédictions, il ne s'en soit pas accompli quelques-unes qui, bien attestées, ont servi à sanctionner toutes les autres.

Quelques savans ont pensé que les Hébrides étant les îles les plus occidentales où les Celtes s'étaient établis, la langue de ces peuples a dû s'y conserver dans toute sa pureté. Mais

cette opinion, quelque raisonnable qu'elle soit, n'est pas justifiée par les faits. On retrouve, à la vérité, dans ces îles, des mots ainsi que des usages celtiques ; mais les nombreux rapports que les Hébrides ont eus avec les Danois, les Norwégiens, et d'autres peuples du Nord dont la langue est un mélange de l'esclavon et du teutonique, qui n'ont aucune ressemblance avec le celtique, ont fait de leur langage un idiome très-composé ; de manière qu'il n'approche nullement de la langue celtique, ou erse, que parlaient les Ecossais, leurs voisins, qui descendent incontestablement des Celtes, et qui en ont bien mieux conservé le langage, exempt de tout mélange étranger.

Le presbytérianisme, tel qu'il est pratiqué dans l'église d'Ecosse, est la religion dominante dans les Hébrides. Mais la religion catholique a encore bien des partisans parmi les insulaires, qui d'ailleurs paraissent avoir un penchant naturel aux pratiques superstitieuses.

Sol, Mines, Carrières. Quoique la physique ne puisse en assigner la cause, il est certain que le sol des îles situées au Nord et à l'Occident de l'Ecosse, a éprouvé une altération surprenante. Il suffit de jeter les yeux sur plusieurs de ces îles pour se convaincre qu'elles ont été habitées par les Druides, dont les temples se voient encore dans la plupart. Ces temples étaient environnés de bosquets et de bois touffus ; et aujourd'hui à peine trouve-t-on un arbre dans leur voisinage ; on découvre encore les souches des premiers arbres, ainsi que plusieurs vestiges d'une grandeur postérieure même à l'établissement du christianisme dans ces contrées ; ce qui prouve évidemment qu'elles ont beaucoup perdu de leurs richesses, de leur puissance et de leur population. L'expérience fait voir chaque jour que si le sol des Orcades et des Hébrides a été, dans ces derniers tems, froid, stérile et désolé, cela est arrivé faute de culture ; car les endroits que l'on cultive produisent du blé, des végétaux et des légumes, au-delà du besoin des habitans ; et même les fruits y viennent en maturité. On a découvert dans ces îles de la marne, de l'ardoise, des pierres et du marbre, des mines d'étain, de plomb et même d'argent. Elles ne sont pas non plus dénuées d'eau douce ; elles ont des ruisseaux et des lacs qui fournissent

d'excellentes truites. On doit avouer en même-tems que le sol présente un aspect aride, et n'a d'autres arbres que le petit nombre de ceux que l'on plante dans les jardins.

Commerce, Manufactures. — Le commerce est encore à son enfance dans ces îles. Le hareng, dont les côtes abondent, et qui, lorsqu'il est bien préparé, égale en bonté celui de Hollande, est la principale denrée que recueillent les habitans. Ils font aussi un trafic considérable de plumes et d'édredon; leurs brebis fournissent de la laine, dont ils fabriquent des draps communs. Leurs manufactures de toile font des progrès assez sensibles. Ils conduisent leurs bêtes à corne dans les provinces du voisinage de l'Ecosse, où ils s'en défont par vente ou par échange; il en est de même de leurs moutons qu'ils transportent en grand nombre, tout salés dans leurs peaux. En un mot, il ne manque, à ces îles, que des soins, de l'industrie, et quelques encouragemens pour devenir tout à-la-fois agréables et lucratives à la métropole et aux habitans.

Quadrupèdes, Oiseaux, Poissons. — Il n'y a rien à dire sur ce chapitre qui soit particulier à ces îles. On a déjà fait mention ailleurs des oiseaux et des poissons que l'on y a découverts. On croit seulement qu'elles nourrissent une espèce de faucon, d'un caractère plus noble et plus docile que ceux des autres contrées. On trouve dans les îles de Shetland une race de petits chevaux d'une force, d'une activité et d'une vivacité surprenante, et qu'à Londres l'on voit attelés aux équipages brillans des gens riches et des curieux. Les côtes de ces îles semblaient encore, il y a 20 ans, avoir été créées bien moins pour l'avantage des insulaires que pour celui des étrangers qui leur fournissaient des vins, des liqueurs, des épiceries, et d'autres denrées de luxe en échange des produits de leur sol, et qui gagnaient plus de cent pour cent à ce commerce; mais on peut espérer qu'un trafic si inégal tire à sa fin. On a reconnu que les Hollandais seuls y avaient envoyé 3000 bâtimens pour la pêche du hareng, outre ceux qui étaient expédiés par les villes de Hambourg, de Brême, et les autres ports du Nord.

Raretés et Curiosités *de la nature et de l'art.* — Les églises, les restes des anciens châteaux et des édifices civils et religieux, que l'on voit dans ces îles, fournissent des preuves

évidentes de ce que nous avons dit qu'elles étaient autrefois plus peuplées qu'aujourd'hui. Il n'est pas facile de rendre raison de l'usage auquel tous ces édifices étaient destinés. Dans une profonde vallée de l'île de Hoy, l'une des Hébrides, on voit une espèce d'hermitage taillé dans un rocher appelé pierre de Nain, qui a 36 pieds de longueur, 18 de largeur et 9 d'épaisseur. On y voit un trou d'environ 2 pieds carrés, qui sert d'ouverture, et pour porte une pierre de même grandeur. A l'entrée est une espèce de lit, et un oreiller de pierre, assez large pour deux personnes. A l'autre bout est une couchette ou lit de repos, et dans le milieu un foyer, au-dessus duquel est un trou qui tient lieu de cheminée. L'on ne finirait pas si l'on voulait décrire les ruines des temples druides, que l'on retrouve dans ces îles. On y voit des édifices vraiment étonnans, qui ont dû coûter un travail prodigieux, et qui ressemblent à ce célèbre monument de la province de Salisbury, que l'on nomme *Stone-Henge*. Il y a encore de larges pierres perpendiculaires qui sont des monumens destinés à conserver le souvenir des grands hommes ou des actions vertueuses. Quelques-uns de ces monumens ont été sculptés; d'autres, qui ont servi de tombeaux, sont composés de plusieurs pierres cimentées ensemble. On trouve fréquemment, dans ces îles, de ces monumens qu'on appelle *barrows* en Angleterre; et les ruines des fortifications des Norwégiens et des Danois donneraient bien de l'occupation aux antiquaires qui voudraient les décrire. Des ossemens de grandeur gigantesque que l'on a trouvés dans quelques tombeaux, donnent lieu de penser que les anciens habitans de ces îles étaient d'une taille plus haute que ceux d'aujourd'hui. Il est également probable, d'après neuf boucles ou agraffes d'argent, d'après des catacombes, et d'autres antiquités que trouvées à Stemis, l'une des Orcades, que les Romains connaissaient très-bien ces contrées.

La cathédrale de Kirkwall, capitale des Orcades, est un bel édifice gothique, dédié à St.-Magnus; mais cette église n'est plus aujourd'hui qu'une simple paroisse. La coupole est soutenue de chaque côté par quatorze colonnes; et le clocher qui a une très-belle sonnerie, repose lui-même sur quatre grosses colonnes. Les trois portes de l'église sont construites de pierres rouges et blanches, sculptées avec élégance.

Les Hébrides possèdent des antiquités encore plus remarquables que celles des Orcades et des îles Shetland. Mais nous passerions les bornes dans lesquelles nous sommes obligés de nous renfermer, si nous voulions parler de tous les monumens civils, religieux ou militaires qu'elles recèlent. Nous ne pouvons cependant nous dispenser de donner une notice particulière de l'île célèbre de Iona, appelée Ste.-Colombe. Sans donner ici l'histoire des fondations pieuses faites dans cette île, il suffit de dire qu'elle semble avoir été le sanctuaire de Ste.-Colombe, et l'asyle des plus saints et des plus savans personnages, lorsque l'Irlande, l'Angleterre et l'Ecosse étaient désolées par des barbares. Il paraît que les payens du nord y abordèrent souvent, et n'eurent aucun respect pour la sainteté du lieu. L'église de Sainte-Marie, qui est bâtie en forme de cathédrale, est un fort bel édifice. Elle possède les corps de quelques rois d'Ecosse, d'Irlande et de Norwège; on y voit aussi des inscriptions gauloises ou celtiques. Le tombeau de Ste.-Colombe est sans inscription. Le clocher de cette église est large; la coupole a vingt-un pieds carrés; les portes et les fenêtres ont des sculptures curieuses; l'autel est du plus beau marbre. On ne saurait compter les inscriptions relatives aux cérémonies et aux usages anciens, qui se trouvent de tous côtés dans cette île, et qui justifient l'observation que l'on a faite bien souvent, que lorsque les sciences furent prêtes à s'éteindre dans le continent de l'Europe, elles trouvèrent un asyle en Ecosse, ou plutôt dans ces îles.

Les îles de l'Ecosse renferment aussi des curiosités naturelles qui leur sont particulières. On a trouvé dans les îles Orcades, la féve des Moluques, amenée, comme on le présume, des Indes-Orientales, par les vents d'ouest, qui, souvent, jettent sur le rivage des coquillages curieux et des productions marines, auxquelles les naturalistes attachent un grand prix. Dans la paroisse de Harù, en fouillant de la marne, on a trouvé à une grande profondeur un gros morceau de bois de cerf; et certaines éruptions bitumineuses produisent des phénomènes surprenans que les insulaires regardent comme surnaturels.

La nature opère encore dans ces îles d'autres merveilles, que les habitans n'avaient point observées, que l'on n'avait point encore décrites. Il était réservé au génie scrutateur de

sir

sir Joseph Banks d'en faire la découverte. Voici ce qu'il dit dans la relation du voyage qu'il fit aux Hébrides en 1772 :

« A notre arrivée (dans l'île de Staffa, qui a un mille de » longueur et un demi-mille de largeur) nous fûmes frappés » d'un spectacle dont la magnificence surpassait notre attente. » Toute l'extrémité de cette île est soutenue par des rangs de » colonnes naturelles, dont la plupart ont plus de 50 pieds » de haut, et sont disposées en colonnades qui suivent la » direction des baies et des côtes. Sur ces colonnes s'élève un » lit de rocher informe et solide, sur lequel repose le sol de » l'île dont l'épaisseur varie nécessairement à cause de l'alter- » native des côteaux et des vallées. Chaque colline s'élève » comme un large fronton sur les colonnes qui la supportent. » Quelques-uns de ces frontons ont plus de 60 pieds de » hauteur de la base au sommet ; et les coupures dont la » nature les a sillonnés, leur donne assez de ressemblance à » ceux qu'on emploie dans l'architecture. »

« Que sont, à côté de ces ouvrages imposans, les temples » et les palais élevés par la main des hommes? De frêles es- » quisses, de petits jeux d'enfans, des imitations aussi mes- » quines, que le seront toujours les ouvrages des hommes » comparés à ceux de la nature. Que devient maintenant la » gloire de l'architecte? La régularité, seule partie dans la- » quelle il croyait surpasser la nature qui est son maître, se » trouve ici dans toute sa perfection, et s'y trouve depuis » des siècles, sans avoir attiré les regards des hommes. En » avançant vers le nord-ouest, vous trouvez les plus hauts » rangs de colonnes, dont la magnificence est au-dessus de » toute idée ; ici elles sont nues jusqu'à leurs bases, et l'on » voit aussi le lit qui les soutient. »

M. Banks décrit dans le plus grand détail les particularités de Staffa, et d'une île voisine qui est entièrement composée de colonnes sans lit au-dessous d'elles. En quelques endroits de l'île Staffa, au lieu d'être perpendiculaires, elles sont posées sur le côté, et forment comme un arc de cercle. Mais l'objet le plus frappant que présente ce théâtre de merveilles, est la caverne de Fingal, que M. Banks décrit ainsi :

« L'esprit rempli de ces réflexions, nous avançions le long » du rivage, sur une autre *chaussée de Géant*, dont chaque » pierre est taillée régulièrement en forme de poligones. Nous

» arrivâmes bientôt à l'entrée de la plus magnifique caverne » qui, je crois, ait jamais été décrite par les voyageurs (1). » L'esprit peut difficilement concevoir l'idée d'une perspective plus imposante que celle d'une si grande étendue supportée de chaque côté par des rangs de colonnes, et qui a » pour toit celles mêmes que l'on a rompues pour former la » caverne. Entre les angles des colonnes s'est insinué un » mastic jaune qui sert à distinguer les angles, en même-» tems qu'il en varie la couleur d'une manière très-élégante. » Pour rendre ce spectacle encore plus agréable, il est » éclairé du dehors; en sorte que de l'entrée on voit parfaitement le fond de la caverne; et l'air intérieur continuellement agité par le flux et le reflux de la mer, est pur et » sain, et entièrement dégagé des vapeurs qui se trouvent » dans toutes les cavernes creusées par la nature.»

M. Pennant, qui fit aussi dans la même année le voyage de ces îles, aperçut Staffa en passant d'Iona à Mull; mais il ne put y aborder à cause du mauvais tems. « On découvre à » l'ouest, dit-il, le magnifique groupe des îles *menaçantes*. » La plus voisine est Staffa, nouvelle *chaussée du Géant* qui » s'élève au milieu des flots sur des colonnes une fois plus » hautes que celles d'Irlande, qui réfléchissent au loin les » rayons du soleil levant. Dans l'île de Sky, ajoute-t-il, qui » est beaucoup plus au nord, nous eûmes la perspective » d'une belle suite de colonnes de basalte, ressemblant à » celles de la *chaussée du Géant*. Les colonnes, hautes de plus » de 20 pieds, avaient 4, 5 ou 6 angles, mais plus ordinairement cinq. A une petite distance de là, sur le penchant » d'une colline, est un terrain de quelques perches formé » d'un grand nombre de colonnes rapprochées, et qui pré-

(1) Voici quelles dimensions M. Banks donne à cette caverne :

Longueur depuis l'arcade extérieure.	371 pieds.
Depuis le sommet de l'arcade.	250
Largeur de l'arcade à l'ouverture.	53
A l'autre extrémité.	20
Hauteur à l'ouverture.	117
Au fond.	70
Hauteur d'une colonne extérieure.	39
Hauteur d'un angle au N. O.	54
Profondeur de l'eau à l'entrée.	18
Au fond.	9

» sentent une surface d'une beauté ravissante. Ce sont les » basaltes les plus septentrionaux que je connaisse. Ces » groupes, les plus reculés que possède l'Angleterre, vont » tous du nord au sud, et se trouvent sous le même méridien. » La chaussée du Géant paraît la première; Staffa vient en- » suite; le rocher d'Humbla est environ 20 lieues plus loin; » enfin, on voit les colonnes de Sky. La suite de cette chaîne » se cache probablement dans les profondeurs de l'Océan. »

SCIENCES, SAVANS ET HISTOIRE. — *Voyez* l'Écosse.

ECOSSE.

SITUATION ET ÉTENDUE.

Longueur. lieues 100 } entre { 54 et 59 degrés de latitude Septentrionale.
Largeur. . lieues 60 } entre { 3 d. 20 m et 8 d. 20 m. de longitude Occid.

ON croit que les Celtes et les Gaulois ont été les premiers habitans de ce royaume. Les Ecossais venus de la Scythie, l'envahirent au commencement du quatrième siècle; et lorsqu'ils eurent triomphé des Pictes, le territoire des uns et des autres fut appelé Ecosse. On croit encore que le mot anglais *Scot* (Ecossais), n'est que la corruption du mot *Scuyte* ou *Scythe*, les Ecossais étant originaires de l'immense contrée que les anciens nommaient *Scythie*. L'Ecosse, ainsi nommée par les Français, est appelée *Scotia* par les Italiens, *Escotia* par les Espagnols, et *Scotland* par les Ecossais, les Anglais et les Allemands.

LIMITES. — L'Ecosse, qui contient une surface de 3,200 lieues carrées, est bornée au Midi par l'Angleterre; au N., à l'E. et à l'O., par la mer Deucalédonienne, la mer d'Allemagne et d'Irlande, ou, pour mieux dire, par l'Océan-Atlantique.

DIVISIONS ET SUBDIVISIONS. — L'Ecosse est divisée en comtés. Ceux qui sont au Midi du Firth ou du Forth, ont pour capitale Edimbourg, qui l'est aussi de tout le royaume; et les comtés situés au Nord de la même rivière, ont Aberdéen pour ville principale. Voilà comment l'Ecosse était divisée autrefois. Mais des écrivains modernes, sans avoir égard à l'exactitude géographique, l'ont divisée en pays de montagnes et en pays de plaines, à cause de la différence qui existe dans les usages, les habitudes et les mœurs des habitans de ce pays.

La division du midi a 18 comtés, et celle du Nord en contient 15. Ces comtés sont subdivisés en bailliages et en juridictions de Shérifs, selon les anciens titres et priviléges des propriétaires.

Comtés.	Shérifs et autres subdivisions.	Villes principales.
1 Edimbourg. 297 (*)	Lothian du milieu. . .	Edimbourg, longitude Occid., 5 d. 20 min.; lat. Sept., 6 d. Musselbourg, Leith et Dalkeith.
2 Haddington . . . 137	Lothian Oriental . . .	Dunbar, Haddington et Nord-Berwick.
3 Merse, autrefois Berwick... . . 145 (**)	Les Merches et Lauderdale	Dunse et Lauder.
4 Roxboroug . . . 149	Tiviotdale, Lidsdale, Eskdale et Eusdale.	Jedbourg, Kelso et Melross.
5 Selkirk 25	Forêt d'Ettrick	Selkirk.
6 Peebles	Tweedale	Peebles.
7 Lanerk 536	Clydesdale.	Glascow, 6d.25m.long. Ouest.; 55 d. 52 min. lat. N. Hamilton, Lanerk et Rutherglen.
8 Dumfries. 246	Nithsdale, Anandale.	Dumfries, Annand.
9 Wigtown 89	Galloway, part. Occid.	Wigtown, Stanraer et Whitehorn.
10 Kircudbright . . . 25	Galloway, part. Orient.	Kircudbright.
11 Air. 342	Kyle, Carrick et Cunningham.	Air, Kilmarnock, Irwin, Maybole, Stewarton et Saltcots.
12 Dumbarton 80	Lenox	Dumbarton.
13 Bute. 30	Bute, Arran et Caithness	Rothsay.
14 et Caithness. . . . 67		Wick, 58 d. 40 m. lat. Nord; et Thurso.
15 Renfrew. 186	Renfrew	Renfrew, Paisley, Grenock et Port Glascow.
16 Stirling 194	Stirling.	Stirling et Falkirk.
17 Linlithgow. . . . 70	Lothian Occidental . .	Linlithgow, Burroughstoness et Queensferry.
18 Argyle. 257	Argyle, Cowal, Knapdale, Kintire et Lorn, avec une partie des îles Hébrides, particulièrement Ila, Jura, Mull, Wist, Terif, Col et Lismore.	Inverary, Dunstaffnage, Killonmer, et Campbeltown.

(*) Les chiffres placés à la suite d'Edimbourg et des articles suivans, indiquent dans quelles proportions la milice devait être levée dans chaque comté, d'après le dernier acte du parlement.

(**) Berwick, au Nord de la Tweed, appartenait autrefois à l'Ecosse, et donnait son nom à un comté de ce royaume; mais, maintenant, il forme une ville et un comté par lui-même, distinct et séparé de l'Ecosse et de l'Angleterre, quant à l'état politique, et ayant des priviléges particuliers.

Comtés.	Shérifs. et autres Subdivisions.	Villes principales.
19 Perth 500	Perth, Athol, Gowry, Broadalbin, Monteith, Strathern, Stormont, Glenshield et Raynork.	Perth, Scone, Dumblane, Blair et Dunkeld.
20 Kincardin. . . . 100	Merns. 109	Bervie, Stonhive et Kincardin.
21 Aberdeen 463	Mar, Buchan, Garioch et Strathbogie.	Le vieux Aberdeen, 3 d. de long. Occid. 57 d. 20 m. de lat. Nord. Le nouvel Aberdeen, Frasersbourg, Peterhead, Kintore, Strathbogie, Inverary et le vieux Meldrum.
22 Inverness 288	Aird, Strathglass, Sky, Harris, Badenoch, Lochaber et Glenmorison.	Inverness, Inverlochy, Fort Auguste, Boileau.
23 Nairne 29	Partie Occidentale de Murrey et Cromarty.	Nairne, Cromarty.
24 Cromarty 21		
25 Fife 335	Fife	St.-André, Cowper: Falkland, Kirkaldy, Innerkyten, Ely, Burnt Island, Dumfermline, Dysart, Austruther et Aberdour.
26 Forfar 351	Forfar, Angus	Montrose, Forfar, Dundae, Arbroth et Brechin.
27 Bamff 24	Bamff, Strathdovern, Boyne, Euzy, Balveny, Strathawin et partie de Buchan . .	Bamff et Cullen.
28 Sutherland 52	Strathnawer et Sutherland	Strathey et Dornoch.
29 Clacmannan . . . 46	Partie de Fife	Culross, Clacmannan,
30 et Kinross 26		Allowa et Kinross.
31 Ross 155	Ross orien. et occidental, îles de Lewis, Lochbroom, Lochcarran, Ardmeanach, Redcastle, Ferrintosh, Strathpeffer et Ferrindonald. . . .	Taine, Dingwal, Fortrose, Rosemarkie et New Kleso.
32 Elgin 90	Murray et Strathspey .	Elgin et Forres.
33 Orkney	Iles d'Orkney et de Shetland.	Kirkwall, 5 d. 29 min. long. Ouest. 59 d. 45 m. latit. Nord. Skalloway, 61 deg. de latit. Nord.

Ces 33 comtés nomment 30 représentans au parlement de la Grande-Bretagne ; Bute et Caithness nomment alternativement, ainsi que Nairne et Cromarty, Clacmannan et Kinross. Les communautés royales qui nomment des représentans, sont :

Edimbourg.	1	Innerkythen, Dumfermline, Queensferry, Culross et Stirling.	1
Kirkwall, Wick, Dornoch, Dingwall et Tayne. . . .	1		
Fortrose, Inverness, Nairne et Forres.	1	Glasgow, Renfrew, Rutherglen et Dumbarton. . . .	1
Edgin, Cullen, Bamff, Inverary et Kintore.	1	Haddington, Dunbar, N. Berwick, Lauder et Jedbourg	1
Aberdeen, Bervic, Montrose, Aberbrothe et Brechin. .	1	Selkirk, Peebles, Linlithgow et Lanerk.	1
Forfar, Perth, Dundee, Cowper et St. André.	1	Dumfries, Sanquehar, Annan, Lochmaben et Kircudbright.	1
Crail, Kilrenny, Anstruther oriental et occidental, et Pittenweem.	1	Wigtown, New Galloway, Stranrawer et Whitehorn.	1
Dysart, Kirkaldy, Kinghorne et Burnt Island.	1	Air, Irwin, Rothsay, Campbeltown et Inverary. . .	1

Climat, Sol, Air, Eaux. — Dans les parties septentrionales de l'Ecosse, le jour est en été de 18 heures et 5 minutes ; et dans l'hiver, le jour et la nuit sont dans la proportion contraire. Ce pays jouit d'une température plus douce que ne le ferait croire sa situation vers le Nord. Il doit cet avantage aux collines, aux vallées, aux lacs et aux rivières qui couvrent sa surface ; mais sur-tout au voisinage de la mer, d'où lui viennent, ainsi qu'en Angleterre, des vents chauds qui adoucissent non-seulement la vivacité naturelle de l'air, mais qui, le tenant dans une agitation perpétuelle, le rendent encore pur et salubre, et préviennent les épidémies qui ravagent si souvent les autres pays. Dans le voisinage des hautes montagnes, dont le sommet est presque toujours couvert de neige, l'air est néanmoins vif et perçant pendant près de neuf mois de l'année.

Le sol en général n'est pas aussi fertile en Ecosse qu'en Angleterre ; et en plusieurs endroits il n'est propre qu'au pâturage ; mais il y a aussi des plaines et des vallées d'une singulière fertilité. La terre végétale, continuellement en-

traînée des montagnes par les pluies, déposée dans les vallées, y forme un engrais excellent, qui conduit à la perfection les plantes les plus fortes; quoique l'expérience ait appris que les légumes et les végétaux ne mûrissent pas si promptement en Ecosse qu'en Angleterre. Il y a, à la vérité, dans cette contrée, une grande diversité de sol, d'où naît un mélange charmant des productions de la nature. Si la grande inégalité du terrain n'est pas favorable à l'agriculture, elle est au moins très-agréable à l'œil, et présente ces sites enchanteurs dont la noblesse et la bourgeoisie d'Ecosse tirent un grand parti pour embellir leurs maisons de campagnes. C'est bien moins par leur magnificence, que par la beauté de leur situation, que les habitations des ducs d'Argyle, d'Athol, et de lord Hopton, charment les regards du voyageur. Les eaux d'Ecosse dépendent, comme par-tout ailleurs, des qualités des terres qu'elles traversent; l'eau qui passe à travers des terres fortes, est fangeuse et mal-saine; celle qui filtre à travers le sable et le gravier, est légère, limpide et très-salutaire. Telle est en général l'eau d'Ecosse, qui, en proportion de la mauvaise qualité du sol, y est bien meilleure que dans les contrées méridionales.

Montagnes. — Les principales montagnes d'Ecosse sont les monts Grampian qui courent d'Orient en Occident, depuis les environs d'Aberdeen jusqu'à Cowal, dans le comté d'Argyle, et traversent ainsi presque tout le royaume. Le Pentland-Hill est une autre chaîne de montagnes qui traverse la province de Lothian, et va se réunir aux montagnes de Twéedale. Une troisième chaîne, appelée Lammer-Muir, prend naissance vers la côte Orientale, et court à l'Ouest à travers le comté de Merse. Outre ces chaînes continues, parmi lesquelles il faut distinguer le mont Cheviot ou Teviot, qui est situé sur les confins de l'Angleterre, l'Ecosse contient encore plusieurs montagnes détachées, qui, à cause de leur figure conique, sont quelquefois désignées par le nom celtique *Laws*. La plupart sont d'une hauteur surprenante, et d'une forme pittoresque; mais elles sont trop nombreuses pour être décrites dans cet ouvrage.

Rivières, Lacs, Forêts. — La rivière la plus considérable de l'Ecosse est le Forth (Forchen), qui prend sa source dans le Monteith, près de Callendar, passe à Stirling,

et après avoir fait des circuits charmans, vient se jeter près d'Edimbourg, dans un bras de mer, à qui elle a donné le nom de golfe de Forth. Le Tay est une autre rivière qui sort de Loch-Tay, dans le comté de Broadalbin, coule au Sud-Ouest, baigne la ville de Perth, et se jette dans la mer à Dundée. Le Spey, qui est la rivière la plus rapide de l'Ecosse, sort du lac de même nom dans le comté de Badenoch, coule du Sud-Est au Nord-Est, et se perd dans la mer, près d'Elgin. Les rivières Dée et Don vont de l'Est à l'Ouest, et ont leur embouchure à Abeerden. Le Tweed prend sa source sur les confins du comté de Lanerk, et après plusieurs sinuosités, se jette dans la mer à Berwick; son cours sert de limites entre l'Angleterre et l'Ecosse, du côté de l'Orient. La Clyde est une large rivière de l'Ecosse Occidentale, qui prend sa source dans le comté d'Annandale, coule au Nord-Ouest dans la vallée de ce nom, baigne Lanerk, Hamilton, Glascow, Renfrew, Dumbarton et Greenock, et se jette dans le golfe de Clyde, vis-à-vis de l'île de Bute. Il y a encore en Ecosse d'autres rivières moins considérables, qui abondent en saumons, en truites, et autres poissons, et fertilisent en même-tems qu'elles embellissent le pays. Plusieurs de ces rivières portent le nom d'*Esk*, qui veut dire eau dans l'ancien langage celtique. La navigation intérieure de cette partie de la Grande-Bretagne, a fait de grands progrès qui sont le fruit du zèle patriotique de quelques particuliers qui ont réuni à leurs dépens les rivières de Clyde et de Forth; entreprise qui a ouvert une communication entre les mers de l'Est et de l'Ouest, au grand avantage de tout le royaume.

Les lacs d'Ecosse que l'on appelle Lochs dans le pays, sont trop nombreux pour être décrits en détail. Ceux de Loch-Tay, de Loch-Lomond, de Loch-Ness, de Loch-Au, et un ou deux autres, présentent des scènes pittoresques, telles qu'on en trouve rarement en Europe, si ce n'est en Irlande. Plusieurs de ces lacs sont agréablement bordés de bois, et abondent en poissons d'eau douce. Les Ecossais donnent quelquefois le nom de Loch à des bras de mer, tel que celui de Loch-Fyn qui a 20 lieues de long, et une et demie de large, et qui est renommé pour la bonté des harengs qu'on y pêche. Le Loch de Spince, près d'Elgin, est remarquable par la multitudes des cygnes qui obscurcissent

quelquefois l'air en s'envolant. On croit que les cygnes sont attirés dans ce golfe par l'olorine qui y croît, et porte une tige droite, surmontée d'une grappe de semences. Près de Loch-Ness est une montagne qui a près de 2,000 toises de hauteur perpendiculaire, et sur le sommet de laquelle on voit un lac d'eau douce, long de trente toises, d'une profondeur inconnue, et qui ne gèle jamais, tandis que Loch-Anwin, ou le Green-Lake qui est à six lieues de-là, est couvert de glace presque toute l'année. L'ancienne province de Loch-Aber a reçu probablement ce nom des Lochs qui séparant les Calédoniens, ou les descendans des Celtes, des habitans de la plaine, servaient aux premiers de barrière contre les attaques des seconds. Outre ces rivières et ces lacs et d'autres encore trop nombreux pour être détaillés, les côtes de l'Écosse sont échancrées en plusieurs endroits, et découpées, pour ainsi dire, en larges baies et en bras de mer navigables, telle est la baie de Glenluce; et celle de Wigtown; quelquefois on les nomme Firth, c'est-à-dire golfe, comme le Solway-Firth qui sépare l'Écosse de l'Angleterre vers l'Ouest, le Firth de Forth, le Murray-Firth, et ceux de Cromarty et de Dornoch.

Dans les endroits les moins agréables de l'Écosse, on voit encore évidemment que la surface du pays était autrefois couverte de bois de charpente; on en trouve encore de grosses souches dans les marais. Les eaux de ces marécages sont imprégnées d'une substance de térébenthine qui leur donne la propriété de conserver toutes sortes de matières comme on le voit par les corps humains qu'on y a trouvés. La *Sylva Caledonia*, ou la forêt de Calédonie dont on présume que les bois d'Eteuk dans l'Ecosse méridionale, ne sont que les faibles restes, servait dans l'antiquité de retraites aux sangliers de Calédonie. Aujourd'hui il n'existe pas un seul de ces animaux en Ecosse; néanmoins on y trouve encore bien des forêts; on a essayé d'en convertir le bois en charbon pour l'usage des forges et des fonderies; mais on a été forcé d'abandonner cette intéressante entreprise à cause du trop grand éloignement de la mer et des rivières. Le sapin réussit parfaitement dans presque toute l'Ecosse, et forme des plantations magnifiques. Rien n'égale la bonté du chêne des montagnes, où il y a des bois de huit à dix lieues

de longueur, et de deux ou trois de largeur ; mais les propriétaires n'en retirent aucun avantage à cause de l'inconvénient dont nous venons de parler.

MÉTAUX, MINÉRAUX. — Quoique l'Ecosse ne puisse pas vanter aujourd'hui ses mines d'or, cependant il est certain qu'elle en a, ou du moins qu'elle fournissait jadis tout l'or qu'elle convertissait en monnaie. Jacques V et son père firent des arrangemens avec quelques allemands pour l'exploitation des mines de Crawford-Moor ; et c'est un fait incontestable, que lorsque Jacques V épousa la fille du roi de France, ce prince fit servir au dessert plusieurs plats remplis de monnaies d'or frappées au coin d'Ecosse. Les troubles et les guerres civiles qui désolèrent ce pays sous le règne de sa fille, et pendant la minorité de son petit-fils, forcèrent ces artistes étrangers, dont le chef se nommait Corneille, à renoncer à leur travail, qui depuis ce tems-là n'a jamais été repris. Plus d'une fois on a trouvé dans le pays des parcelles d'or au fond des eaux. Il est également prouvé par les Mémoires du tems que ces belles pièces de monnaie appelées *bonnet*, et frappées sous Charles V, furent fabriquées avec de l'or tiré des mines d'Ecosse, aussi bien que plusieurs autres médailles.

Plusieurs propriétaires écossais tirent un grand profit de leurs mines de plomb qui, dit-on, sont très-riches, et rendent même beaucoup de matières d'argent ; mais nous ne sachons pas qu'on exploite maintenant aucune mine d'argent dans ce pays. On a découvert des mines de cuivre dans le voisinage d'Edimbourg, et l'on trouve dans les comtés de l'Est, de l'Ouest et du Nord d'excellent charbon de terre de plusieurs espèces, dont on exporte une grande quantité au grand avantage des habitans. Il y a une telle abondance de pierre à chaux et de pierre de taille, que les maisons des gens aisés sont bâties des matériaux les plus beaux. L'indolence seule a empêché les habitans des cantons où l'on ne trouve point de charbon, d'y suppléer par des plantations de bois ; aussi ne savent-ils comment se procurer du bois pour le chauffage, aujourd'hui que les tourbes sont épuisées en plusieurs endroits et sur-tout vers le Nord. Cependant le goût des plantations de tout genre, qui commence à se répandre, remédiera bientôt à cet inconvénient.

On dit que l'on trouve du lapis lazuli dans le comté de Lanerck. Dans celui de Bamff, on a découvert des mines d'alun ; en plusieurs endroits on trouve du cristal, des cailloux bigarrés de diverses couleurs, et d'autres pierres transparentes, qui prennent le plus beau poli, et dont on fait des cachets. On y trouve aussi du talc, des pierres à fusil, des écailles de mer, de l'argille et de la terre à foulon. Les pierres que le peuple de la campagne appelle *pointes de flèches*, et auxquelles il donne une origine et des vertus surnaturelles, sont probablement les cailloux dont les Calédoniens et les anciens Ecossais armaient l'extrémité de leurs flèches. Aucun pays ne produit comme l'Écosse une si grande abondance de fer en bloc ou en minérai. Les propriétaires commencent à en goûter les heureux effets dans les fonderies qu'ils ont établies à Carron et dans d'autres endroits.

PRODUCTION ANIMALE, VÉGÉTALE, DE TERRE ET DE MER. — Il est certain que l'Ecosse pourrait en plusieurs endroits devenir aussi fertile que l'Angleterre. On dit même que certains cantons de la plaine produisent bien davantage que des cantons de l'Angleterre de la même étendue, parce qu'ils sont bien moins épuisés que les parties méridionales de l'île ; et maintenant les propriétaires et les fermiers écossais connaissent et pratiquent peut-être aussi bien l'agriculture qu'aucun autre peuple de l'Europe.

La mutabilité des choses et l'influence du commerce ont fait passer en très-peu de tems dans de nouvelles mains la plus grande partie des propriétés foncières ; c'est peut-être un avantage pour le public. Les négocians de Glascow qui sont l'ame et la vie de cette partie du royaume, tout en cultivant le commerce, ne laissent pas de donner aux progrès de l'agriculture des soins particuliers, et en cela ils rendent un service essentiel à leur pays en particulier, et à toute l'île en général. Le génie actif de ce peuple tire même parti des bruyères, des rochers et des marais, qu'on négligeait autrefois à cause de leur stérilité ; mais qui produisent aujourd'hui certaines espèces de bois et de grains auxquels ils sont propres.

Mais c'est principalement dans les comtés de la province de Lothian, situés sur le bord du Forth, que l'on apperçoit les heureux effets de l'industrie et du travail. L'agricul-

ture y est très-florissante, et les fermiers qui ont pour la plupart des baux de 9000 ou 12000 francs, sont bien nourris, bien vêtus et passablement logés. Néanmoins une partie considérable de l'Ecosse présente un spectacle bien différent; la nature y est encore à son enfance, et les propriétaires qui ne connaissent pas leurs véritables intérêts, refusent à leurs fermiers de légères faveurs qui les encourageraient à perfectionner la culture de leurs terres. Le laboureur vit du glanage d'une misérable ferme de 500 à 700 francs. Les bestiaux sont maigres et petits, les maisons chétives au-delà de toute expression, et le pays offre par-tout les traces les plus déplorables de la misère et de l'oppression; il est vrai que par une erreur des habitans de la campagne, la plus grande partie de l'Écosse présente une surface nue et qui n'est pas protégée par des haies vives, et des plantations telles que celles qui ornent la campagne en Angleterre : ils croient que les haies sont inutiles et embarrassantes et qu'elles prennent plus de place que les clôtures de pierre qui, excepté dans la province du Lothian, dont nous avons déja parlé, ne sont autre chose que des pierres posées les unes sur les autres, sans matière ni ciment, et qui sont désagréables à l'œil.

Le sol produit en général du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du chanvre, du lin, du foin et du pâturage. Dans les comtés du Midi, croissent les fruits les plus délicats; on dit même que les abricots, les pèches et les brugnons n'y sont point inférieurs à ceux de l'Angleterre; il en est de même des fruits plus communs. Les parties incultes des montagnes sont couvertes d'une multitude de petits fruits très-sains et d'un goût très-agréable. Il faut cependant convenir qu'il y a des terrains très-vastes qui ne produisent que de la bruyère. On trouve sur les côtes de l'algue-marine, et d'autres plantes maritimes, qui sont des alimens sains et agréables.

Les poissons qui fréquentent les côtes d'Ecosse sont les mêmes que ceux des îles et des pays dont nous avons déjà donné la description. Mais les Ecossais ont perfectionné la pêche autant que l'agriculture et les fabriques. Car il existe aujourd'hui des compagnies qui ont porté cette branche des richesses nationales à un degré de perfection inconnu aupa-

ravant dans le pays; elles rivalisent même avec les Hollandais dans l'art de prendre et de préparer le poisson. Autrefois les Ecossais pêchaient à une lieue de la côte et rarement plus loin. Aujourd'hui ils pêchent dans les eaux les plus profondes avec autant de succès et de hardiesse que leurs voisins. Ils ont l'avantage d'envoyer leurs saumons aux marchés du Levant et du Midi, beaucoup plutôt que les Anglais et les Irlandais; ils en reçoivent le paiement en argent comptant, ou en denrées qui produisent de grands bénéfices.

Les animaux domestiques ou sauvages de cette contrée, sont les mêmes que ceux des pays voisins. Le cerf et le chevreuil se trouvent sur les montagnes; mais ils ne sont point aussi bons que ceux de l'Angleterre. Le lièvre et le gibier y sont très-abondans; on y trouve beaucoup de coqs de bruyère, dont la chair est excellente, ainsi que le stamarcan et le capparkaily, qui sont des espèces de faisans; mais ces oiseaux sont rares, même sur les hauteurs, et leur timidité en rend la chasse très-difficile. Le gros bétail, dont les collines sont couvertes dans le voisinage des hauteurs, et les troupeaux de moutons qui paissent en nombre presque incroyable sur les belles montagnes de Tweedale, et dans les parties méridionales de l'Ecosse, produisaient autrefois des sommes considérables; le gros bétail sur-tout, qui, lorsqu'il s'est engraissé dans les pâturages du Midi, est bien supérieur au bœuf d'Angleterre. Il faut cependant espérer que cette branche de commerce déclinera en proportion du progrès des manufactures qui, consommant une grande quantité de viande dans le pays, en diminuent d'autant l'exportation en Angleterre. Quelques personnes pensent qu'il y a des moyens d'en fournir les marchés intérieurs et extérieurs sans nuire ni à l'une ni à l'autre nation.

Les rois d'Ecosse se donnèrent autrefois des peines infinies pour perfectionner la race des chevaux écossais, en faisant venir du Continent des chevaux d'une race plus grosse et plus belle. Mais la vérité est, que tous ces soins n'ont servi qu'à faire reconnaître que le climat et le sol de l'Ecosse étaient défavorables à ce noble animal, qui y perdait de sa taille et de sa vigueur. Aussi jusqu'à l'époque de la réunion de ce royaume à l'Angleterre, les chevaux écossais n'eurent-ils presque aucune valeur. Depuis quelques années, on a fait de

grands efforts pour introduire dans ce pays des races de chevaux anglais et étrangers; on ne néglige rien pour leur procurer la nourriture et le traitement qui leur sont propres; mais le tems seul nous apprendra le résultat de tant de soins.

POPULATION, HABITANS, MŒURS ET USAGES. — La population de l'Ecosse est communément fixée à 1,500,000 âmes. Mais ce calcul n'est fondé que sur de simples aperçus; et je ne crois pas qu'on ait fait aucune recherche pour lui donner quelque probabilité. En faisant cette évaluation d'après des principes connus, on trouverait que les habitans de l'Ecosse sont beaucoup plus nombreux. On doit regretter que le gouvernement n'ait pas cherché à donner plus de certitude à ce calcul, ce qui serait bien facile en demandant aux ministres du culte le relevé de leurs paroisses. La statistique de chaque partie étant bien connue, on aurait bientôt une statistique générale, quoiqu'on pourrait douter encore de l'exactitude des listes données par le clergé. Si nous consultons les histoires anciennes les plus accréditées, nous trouverons que la population de l'Ecosse dans le treizième siècle devait être bien considérable, puisque je ne trouve pas qu'elle ait souffert de diminution sensible, malgré tant de milliers d'habitans qui tombèrent à cette époque sous le fer des Anglais. Les progrès que l'agriculture, les fabriques et le commerce ont faits dans ce royaume depuis le commencement du dix-huitième siècle, doivent en avoir singulièrement augmenté la population. Aussi je crois que l'on est en droit de conclure que l'Ecosse contient plus de 2,500,000 habitans.

Les Ecossais ont en général les os très-gros, particulièrement ceux des joues; ce qui donne à leur figure un caractère particulier. Ils sont maigres, mais déliés, et peuvent supporter des fatigues incroyables. Ils devaient en général cet esprit entreprenant qu'on leur a reconnu autrefois, à la disposition de leurs lois, qui donnaient l'héritage aux aînés, et ne laissaient aux autres enfans qu'une bien faible portion. Ces derniers étaient par-conséquent obligés de chercher fortune dans les pays étrangers, quoiqu'il n'y ait peut-être pas d'hommes qui soient plus attachés à leur patrie que les Ecossais. Il est vrai que les lois ont établi en Angleterre la même inégalité dans le partage des biens entre les enfans; mais aussi les plus jeunes y trouvent de nombreuses ressources

auxquelles ne peuvent pas être comparées celles d'un pays tel que l'Ecosse, où l'agriculture, les arts et le commerce n'avaient pas encore fait de grands progrès.

Un lecteur intelligent concevra facilement que ce ridicule orgueil de famille, qui n'est peut-être pas encore entièrement éteint en Ecosse, était le fruit des institutions féodales qui régnaient dans ce pays au milieu des horreurs de la barbarie. Les différends, entre les familles, principalement chez les montagnards, familiarisaient les Ecossais avec le sang et le carnage; et la mort, donnée à un ennemi, était toujours un sujet de triomphe. Ces passions sanguinaires n'existaient pas seulement chez le commun des hommes; elles étaient nourries et soutenues par les chefs mêmes du peuple, dont la plupart avaient vu le monde et les principales cours de l'Europe, connaissaient la littérature, et tous les devoirs de la vie sociale. L'autorité de leurs rois, à l'exception de ceux qui reçurent de la nature des qualités extraordinaires, se réduisait presque, en tems de guerre, à celle d'un général d'armée; car elle avait si peu d'influence en tems de paix, que chaque classe ou tribu, dans les provinces les plus civilisées de l'Ecosse, n'avait d'autre souverain que son propre seigneur. Ces idées étaient confirmées par les lois, qui donnaient à ces petits tyrans le droit de vie et de mort sur leurs vassaux; et l'exécution de leurs jugemens se fesait ordinairement 24 heures après l'arrestation du coupable. L'ambition qu'avaient les seigneurs de l'emporter les uns sur les autres par le nombre de leurs partisans, fesait naître des animosités perpétuelles qui finissaient rarement sans effusion de sang; de manière que le peuple, dont la plus belle qualité était un aveugle dévouement à la volonté de ses maîtres et à la gloire de leur nom, vivait dans un état de guerre continuel.

Archibold, dernier duc d'Argyle, est le premier seigneur écossais qui ait eu assez de patriotisme pour réformer les mœurs de ses vassaux, et bannir ces idées barbares de leur esprit. D'autres seigneurs se sont empressés de suivre cet exemple. Ainsi, on a lieu d'espérer que les montagnards ne tarderont pas à prendre des habitudes plus douces et plus sociales.

D'après ce que nous avons dit, il paraît qu'en Ecosse il n'y a pas plus de ressemblance entre l'ancienne manière de

vivre de la noblesse et de la bourgeoisie, et celle d'aujourd'hui, qu'entre le sénat romain et le consistoire des cardinaux. Aucune nation peut-être n'a changé si promptement ses habitudes et ses mœurs.

Les habitans des campagnes ont un caractère particulier; ils n'ont pas des idées bien étendues; mais il n'y a pas de peuple qui sache mieux s'accommoder à sa situation; ils apprennent dès leur enfance à résister à leurs passions, à obéir à leurs supérieurs, et à se renfermer dans les bornes de l'économie la plus étroite. Par ce moyen, ils conservent leur santé et leur argent; aussi les parjures, les assassinats, les vols et les crimes atroces sont aujourd'hui très-rares en Ecosse. Il n'est pas moins rare de voir un Ecossais tenter seul une entreprise hasardeuse; mais lorsque plusieurs agissent de concert dans une tentative désespérée, ils la conduisent avec une sagacité, une discrétion, et une résolution sans égale; la fidélité qu'ils se gardent mutuellement, malgré les besoins pressans auxquels la pauvreté les expose, est encore plus extraordinaire. Ils apportent dans les mouvemens populaires la prudence avec laquelle on conduit une conspiration; témoin l'audace de celui qui, au mépris du gouvernement et des lois, tua Portens au milieu de 20,000 personnes en 1736. Quoique les auteurs de ce crime fussent connus, et quelques-uns déjà en jugement, et qu'on eût promis une récompense de 12,000 fr. à ceux qui déposeraient contre eux, on ne put jamais avoir de preuves suffisantes pour les condamner au supplice. Si la chose n'était attestée par les autorités les plus respectables, on ne croirait jamais que les montagnards écossais, de l'un et de l'autre sexe, ont conservé, malgré les tentatives les plus séduisantes, une inviolable fidélité au jeune prétendant, après la défaite de Culloden.

Ils ont plus d'attachement pour la mémoire et la langue de leurs ancêtres qu'aucun autre peuple du monde; mais cet attachement qu'ils conservent dans les pays étrangers, comme dans leur patrie, n'a rien de désagréable ni d'indécent. Ils sont très-friands des anciens mets écossais, tels que du boudin, des têtes de mouton grillées, du poisson à la sauce, du bouillon de volaille, et des tranches de veau marinées. Dans l'ancienne manière de les accommoder, ces mets étaient très-propres à contenter les personnes d'un grand appétit

appétit ; mais aujourd'hui que la cuisine a fait de grands progrès en Ecosse, ils plaisent aux palais les plus délicats.

Les habitans du pays, dont le principal produit consiste en pâturages, naissent avec un penchant naturel pour la poésie, et la musique, et les amateurs de la nature sont enchantés de la belle simplicité des airs inventés par les Ecossais. L'amour est le sujet ordinaire de leurs chants. Plusieurs de leurs airs ont été joués sous de nouveaux noms sur les théâtres de Londres ; mais les changemens qu'on leur a fait subir afin de les accommoder aux règles, n'ont fait que les dépouiller de cette grâce simple et naïve qui en fait le mérite et qui leur donne tant de pouvoir sur l'oreille et sur le cœur. Les airs où respiraient plus de gaîté et de vivacité, ont obtenu bien plus de succès, puisqu'ils ont été introduits dans la musique des armées, à l'aide d'un fifre, instrument pour lequel ils semblent avoir été faits.

On a très-ridiculement prétendu que l'italien Rizzio, cet infortuné secrétaire de la reine Marie, avait réformé la musique écossaise ; mais c'est une fausseté soutenue par ses compatriotes qui sont jaloux du talent naturel des habitans de l'Ecosse. Ils avaient une musique d'église très-perfectionnée long-tems avant l'arrivée de Rizzio. Il ne paraît pas d'ailleurs que cet italien, qui était principalement employé par la reine à l'expédition des dépêches étrangères, ait jamais composé des airs pendant le peu de tems qu'il vécut en Ecosse. Mais quand il n'y aurait d'autre preuve, le caractère seul de la musique écossaise suffirait pour détruire une prétention si mal fondée.

Les Ecossais n'ont pas autant que les Anglais l'habitude des clubs, des dîners et des assemblées ; mais aussi font-ils éclater dans ces occasions une gaîté plus franche, par cela même qu'ils se livrent beaucoup moins à ces amusemens. Ils ont une institution tout-à-la fois sociale et charitable : c'est que dans ces parties de plaisirs on prélève d'abord sur les assistans une contribution pour les frais des noces des gens de la classe inférieure. Ces fêtes ont quelque ressemblance avec nos anciennes saturnales, et quoiqu'elles soient composées de personnes de tout état et de tout rang, il y règne toujours l'harmonie la plus parfaite. Les convives paient en raison de leurs moyens et de leurs inclinations ; mais ils

donnent rarement moins d'un shelling par tête, et ils ont pour cela un bal et un repas de noces. Lorsque les époux sont au service de quelque famille distinguée, les contributions suffisent souvent pour procurer au jeune couple un établissement indépendant.

Les gens du commun ont conservé dans les funérailles l'appareil décent et pompeux de leurs ancêtres. A la mort d'une personne, le bedeau de la paroisse parcourt toute la ville une cloche à la main ; il s'arrête en quelques endroits, où il prononce d'une voix sonore et lamentable le nom de la personne décédée, et indique l'heure de ses funérailles auxquelles il invite tous ses concitoyens. Le convoi est en effet, suivi d'un nombreux cortége, pour peu que le mort ait été aimé dans son pays; les magistrats mêmes s'y rendent avec leurs officiers. Le défunt est porté au tombeau dans un cercueil, couvert d'un poêle de velours; il est inhumé sans qu'on fasse de prières ou qu'on adresse de discours au peuple; toute la cérémonie consiste en un remercîment que le plus proche parent fait au cortége. Les funérailles de la noblesse et des gens riches se font comme en Angleterre, à l'exception du service funèbre qui n'a jamais lieu en Ecosse. Chez les montagnards, les convois étaient autrefois précédés par des cornemuses qui jouaient des airs funèbres, appelés *coronachs*, que les assistans des deux sexes accompagnaient de chants.

La danse est un amusement favori du pays ; mais l'Ecossais ne recherche point dans cet exercice cette grâce qui en fait ailleurs tout le prix : tout son art consiste dans l'agilité, la justesse et la mesure. Un des divertissemens des gens bien nés est le *golff*, qui demande beaucoup de force et d'adresse. On y joue avec un battoir et une balle qui est plus petite et plus dure qu'une balle de crosse. Le battoir, assez gros à l'un de ses bouts, va en diminuant jusqu'à l'autre extrémité destinée à frapper la balle ; cette partie est plombée et revêtue de corne. Ce jeu ressemble beaucoup à celui du mail, qui était très-usité en Angleterre, au milieu du 17e. siècle. L'habelité consiste à envoyer d'un seul coup la balle à une grande distance. Chaque joueur pousse la sienne sur un terrain uni, et celui qui l'envoie en moins de coups au trou qui sert de but, gagne la partie. Le *curling* est aussi un divertissement particulier aux Ecossais. On

y joue sur la glace avec de larges pierres plates, du poids de vingt à deux cents livres, que l'on lance vers le but désigné ; celui qui en approche davantage est déclaré vainqueur. Ces jeux peuvent être regardés comme les amusemens d'été et d'hiver chez les Ecossais. Ils sont adroits à tous les jeux usités en Angleterre, excepté à celui qu'on nomme la *crosse*, qu'ils dédaignent comme trop machinal, et n'exigeant que la force d'un athlète.

LANGUE ET HABILLEMENS. — Je place ces deux articles dans le même chapitre, parce qu'ils avaient autrefois un rapport intime, étant évidemment l'un et l'autre d'origine celtique. Le manteau des montagnards est d'une étoffe de laine, quelquefois très-fine, appelée *tartan* ; elle est rayée de diverses couleurs qui forment des quadrilles. Les naturels du pays tirent vanité du choix et de l'arrangement de ces couleurs différentes, dont la combinaison est quelquefois d'un effet charmant. Le montagnard porte sur la chemise un juste-au-corps de même étoffe que le manteau qui a ordinairement 12 aunes d'ampleur, et qu'il rejette sur l'épaule à-peu-près comme une toge romaine, telle qu'on en voit dans les statues antiques. Quelquefois le manteau est attaché autour de la taille avec un ceinturon de cuir, de manière qu'il retombe devant et derrière comme un jupon, et tient ainsi lieu de haut-de-chausses ; c'est ce que les montagnards appellent l'habillement *phelig*, et les habitans de la plaine l'habillement *kilt*, expression qui est probablement la même que le mot *celt*. Ils portentencore une espèce de jupe de la même étoffe bigarrée, fixée au milieu du corps par une agraffe. Ce vêtement, qu'ils appellent *phelibeg*, semble être originaire de Milet. Leurs bas, qui sont aussi de *tartan*, sont attachés au-dessous du genou avec des jarretières de laine bigarrée, terminées en glands. Les plus pauvres ont pour chaussure une espèce de sabots de cuir non tanné ; ils se couvrent la tête d'une capote de laine bleue, qu'ils appellent bonnet, et qui est fabriquée d'une manière particulière. Ils suspendent ordinairement à la ceinture de leur *phelibeg* un couteau et une dague qu'ils nomment *dirk*, ainsi qu'un pistolet qui est quelquefois très-artistement fait, et incrusté d'argent. La large épée de l'espagnol André Ferrara, fesait autre-

fois partie de l'équipement des montagnards ; mais l'usage de la porter ne paraît pas remonter au-delà du règne de Jacques III, qui appela en Ecosse cet excellent ouvrier. Les seigneurs montagnards portaient aussi sur le devant de la ceinture une grande bourse de cuir garnie en argent.

L'habillement des femmes de la montagne consistait en une jupe et en une camisole à manches étroites, garnie ou non garnie, selon l'état de la personne ; par-dessus, elles portaient un manteau qu'elles retenaient sous le menton avec la main, ou avec une agraffe d'une espèce particulière. Elles avaient pour coëffure un fichu de toile fine, arrangé de différentes manières. Ce n'est que depuis peu que les dames écossaises ont renoncé au manteau qu'elles portaient avec beaucoup de grâce, en faisant retomber en larges plis la draperie jusqu'aux pieds. Les personnes qui auront la curiosité de comparer ces draperies bigarrées des Ecossais avec celles des Toscans que l'on voit dans les monumens anciens, et qui sont incontestablement d'origine celtique, trouveront entr'elles une grande ressemblance.

L'attachement des montagnards à cet ancien habillement, était pour eux un moyen de ralliement qui a inspiré plus d'une fois des inquiétudes au gouvernement. Après la révolte de 1715, le parlement essaya de les désarmer, et de leur faire adopter le costume des habitans de la plaine. Le désarmement fut ce qui réussit le mieux ; car lorsque la rebellion de 1745 éclata, les gens du peuple n'eurent presque pas d'autres armes que celles qu'ils enlevèrent aux troupes du roi. Après la défaite de Culloden, il ne fut pas difficile au parlement de les faire renoncer à leur ancien habillement. Il est néanmoins si commode pour les soldats, que les régimens de la haute Ecosse le portent encore. Depuis quelque tems, les gens du commun en ont repris l'usage ; et plusieurs gentilshommes de la montagne n'en portent point d'autre en été, parce qu'il est plus léger, et ne gêne point le corps dans ses mouvemens.

Le costume de la noblesse et de la bourgeoisie de la plaine ne diffère presque point de celui des Anglais. Seulement un grand nombre de paysans ont conservé le bonnet écossais à cause de sa légèreté et de la modicité de son prix. Les

femmes de tout rang s'habillent à-peu-près de la même manière dans les deux royaumes ; mais les servantes écossaises n'approchent pas pour la propreté de celles d'Angleterre.

J'ai déjà dit que l'idiome des montagnards, sur-tout de ceux de Lochaber et de Badenoch, dérivait de la langue celtique. Les Ecossais écrivent l'anglais aussi bien qu'on l'écrit à Londres ; mais ils le prononcent pour le moins aussi mal que les habitans du Midi de l'Angleterre. Cependant ils perfectionnent de jour en jour leur prononciation, au point qu'il n'y a pas plus de différence entre un Ecossais et un habitant de Londres, qu'entre celui-ci et un habitant du comté de Sommerset ou de Worchester.

Chatimens. — Ils sont, à peu de chose près, les mêmes en Ecosse qu'en Angleterre. On y tranche la tête avec un instrument qu'on appelle *demoiselle* (maiden). Le modèle, comme on sait, en fut apporté de la ville d'Halifax, en Ecosse, par le régent, comte de Morton, sur lequel, par un hasard singulier, on en fit bientôt après la première épreuve.

Religion. — Les anciens historiens écossais conviennent en général, avec Bede, et d'autres écrivains, que le christianisme fut enseigné dans ce royaume par des disciples de l'apôtre Saint-Jean, qui s'enfuirent dans le Nord pour échapper aux persécutions de l'empereur Domitien. Cependant il n'y fut ouvertement professé qu'au troisième siècle, qu'un prince, que les historiens écossais appellent Donald Ier. reçut solennellement le baptême avec sa femme et plusieurs seigneurs de sa cour. Les Ecossais furent ensuite affermis dans la nouvelle croyance, par les chrétiens du midi de l'Angleterre, qui se réfugièrent chez eux pour se dérober aux persécutions de Marc-Aurèle et de Dioclétien. Le christianisme devint alors la religion dominante de l'Ecosse, sous la direction de certains hommes éclairés et pieux, appelés *Culdées*, qui semblent avoir composé le premier clergé régulier de ce royaume, et qui étaient gouvernés par des surveillans ou des évêques qu'ils choisissaient parmi eux, et qui n'avaient aucune prééminence de rang sur le reste de leurs frères.

Ainsi le christianisme fut enseigné, planté, et finalement affermi et confirmé en Ecosse par une église nationale, indépendante de l'église romaine. Il y conserva sa simplicité pri-

mitive jusqu'à l'arrivée du prêtre Palladius, qui y fut envoyé par l'évêque de Rome, et qui trouva le moyen d'y établir les usages et les cérémonies de l'église romaine, qui prévalurent si bien, que l'Ecosse fut enfin plongée dans les ténèbres, qui ont enveloppé l'Europe pendant tant de siècles. Mais le joug qu'elle consentit à porter était bien léger en comparaison de la soumission aveugle, qui fut le partage des autres nations.

Cependant les Culdées conservèrent long-tems leurs premières mœurs, et malgré la tyrannie du clergé romain, ils formèrent un ordre distinct jusqu'au tems de Robert Bruce, dans le quatorzième siècle, qu'ils disparurent entièrement. Mais une circonstance, digne de remarque, c'est que dans le même-tems que la résistance à l'autorité du pape fut anéantie en Ecosse, par la ruine des Culdées, elle fut ranimée en Angleterre, par Jean Wickleff, homme plein de talens et de lumières, qui, dans l'œuvre de la réformation, fut le précurseur de Jean Hus et de Jérôme de Prague, comme ce dernier le fut de Luther et de Calvin. Mais quoique la doctrine de Wickleff fût, à peu de chose près, la même que celle des réformateurs du seizième siècle, et que l'on parût disposé à l'adopter, les esprits n'étaient point encore mûrs pour une si grande révolution. Il était réservé à Henri VIII de porter en Angleterre le dernier coup à la religion romaine.

Peu de tems après ce grand événement, lorsque les sciences et les arts commencèrent à renaître en Europe, les absurdités de l'église romaine et la corruption de son clergé n'échappèrent pas à l'œil d'un peuple libre et réfléchi, et donnèrent lieu à la réformation en Ecosse ; elle commença sous le règne de Jacques V, fit de grands progrès sous celui de la reine Marie, sa fille, et ce grand œuvre fut enfin achevé par les prédications de Jean Knox qui avait embrassé la doctrine de Calvin, et fut en quelque sorte l'apôtre de l'Ecosse. Ses sectateurs crurent naturellement qu'en renversant la religion romaine, ils jouiraient eux-mêmes des biens du clergé catholique. La grande noblesse qui morcelait les propriétés ecclésiastiques, favorisa d'abord cette nouvelle prétention ; mais Knox n'eut pas plutôt réussi dans ses desseins, que la populace, ivre de fureur, détruisit les plus belles églises du royaume ; alors le parlement, ou plutôt la noblesse, s'empara

des revenus ecclésiastiques, et n'eut pas honte de laisser dans un état voisin de l'indigence le clergé de l'église réformée, qui fit de vains efforts pour obtenir un traitement plus heureux.

La noblesse et les riches propriétaires laissèrent aux nouveaux docteurs le soin de régler la doctrine et la discipline de l'église. Leurs statuts eurent la sanction du parlement. Dans les tems qui suivirent, le clergé presbytérien acquit une grande importance dans l'état ; et il a tellement augmenté ses revenus, que, quoiqu'il n'y ait point de traitement au-dessus de 3,600 fr., il y en a peu au-dessous de 1500 francs, et aucun de 1200. Mais si le commerce, les arts et le luxe font toujours les mêmes progrès en Ecosse, le clergé aura d'excellens motifs pour demander une augmentation de revenus.

Les bornes de cet ouvrage ne nous permettent pas d'entrer dans le détail de la doctrine et de la discipline de l'église d'Ecosse. Il suffit de dire qu'elle reconnaît, dans tous ses membres, une égalité parfaite : c'est là son premier principe. Elle est d'accord avec toutes les églises réformées, sur tous les points de foi sur lesquels est fondée leur séparation d'avec le pape ; enfin, elle est sur-tout modelée sur le plan de l'église calviniste de Genève. Cette église s'est montrée plusieurs fois si tyrannique, par le pouvoir qu'elle avait de lancer sur les laïcs la grande et petite excommunication qui était suivie de la confiscation des biens, quelquefois même de la perte de la vie, qu'on fut enfin obligé de mettre des bornes à cette autorité dangereuse et abusive. On dit même que la ridicule coutume, de faire asseoir les fornicateurs des deux sexes dans la chaise *du repentir*, en présence de tout le peuple, commence à n'être plus suivie, depuis qu'on s'aperçoit que la crainte d'être soumises à cette peine entraîne les femmes d'Ecosse à l'infanticide. En un mot, le clergé écossais jouit aujourd'hui d'un pouvoir renfermé dans les bornes les plus étroites, ou du moins il l'exerce avec la plus grande modération, et l'on ne doit pas lui imputer les extravagances de ses prédécesseurs. Il n'a cessé depuis la révolution de se montrer le zélé partisan de la liberté et de la maison d'Hanovre ; et dans la révolte de 1745, il a déployé une intrépidité digne des plus grands éloges. Les ministres écossais n'ont point

l'habit ecclésiastique ; quelques-uns d'eux paraissent en chaire avec la robe et le rabat des prédicateurs de Genève. Ils n'ont point de formule particulière dans leurs prières ; mais celle de l'oraison dominicale ne leur est point interdite.

Depuis l'abolition de l'épiscopat, les revenus des évêchés sont perçus par le roi, qui les emploie ordinairement en œuvres pies ; sa majesté fait compter tous les ans 20,000 fr. aux écoles protestantes, érigées par acte du parlement dans les Hébrides et dans le Nord de la Grande-Bretagne ; et dernièrement, le clergé écossais a fait des fonds pour le soulagement des veuves et des orphelins. Il y a en Ecosse 890 paroisses ; dans ce nombre sont 30 églises collégiales, c'est-à-dire, desservies par plus d'un ministre.

L'autorité suprême dans les matières ecclésiastiques réside dans l'assemblée générale que l'on peut appeler le parlement ecclésiastique de l'Ecosse. Elle est composée d'ecclésiastiques et de laïcs, qui portent le titre d'anciens, députés les uns et les autres, par les presbytériens, les universités et les bourgs royaux. Ces députés sont nommés tous les ans six semaines avant l'ouverture de l'assemblée. Les anciens sont souvent des gens de la première qualité.

Cette assemblée se tient une fois par année ; le roi la préside par son commissaire. Ce personnage, qui est toujours pris dans l'ordre de la noblesse, n'a pas voix délibérative. Cette assemblée procède toujours avec ordre, quoique le grand nombre de ses membres y jette souvent la confusion ; lorsque cela arrive, il est presque impossible à celui qui est choisi pour veiller à la police de la chambre, d'y rétablir le calme. On appelle des autres cours ecclésiastiques à l'assemblée générale, qui prononce en définitif sur toutes les matières religieuses.

Après l'assemblée générale viennent les synodes provinciaux, qui ont moins d'autorité ; ils sont composés d'un certain nombre de presbytéries, sur lesquelles ils étendent leur juridiction. On en compte quinze en Ecosse. Leurs décisions peuvent être annullées par l'assemblée générale.

Les presbytéries sont subordonnées aux synodes. Il y en a soixante-neuf en Ecosse. Elles sont composées des ministres de plusieurs paroisses, et d'un ancien que l'on renouvelle chaque année. Elles s'assemblent dans la principale ville de la division ; elles prennent connaissance des affaires ecclé-

siastiques de leur arrondissement, au-delà duquel elles n'exercent aucune juridiction. Leur principal emploi consiste à conférer les ordres aux jeunes ministres, et à les instaler dans les bénéfices vacans. Elles s'en acquittent avec beaucoup de décence et de dignité. Le patron d'un benéfice est tenu d'exercer le droit qu'il a de nommer dans les six premiers mois de la vacance, autrement la presbytérie nomme elle-même au bénéfice; mais elle n'a pas ce droit dans les bourgs royaux.

L'assemblée paroissiale (the kirk session) est la moindre des juridictions ecclésiastiques; son autorité ne s'étend pas au-delà de la paroisse. Les membres qui la composent sont les ministres, les anciens et les diacres. Ces derniers sont des laïcs qui sont chargés des affaires de la paroisse, et de prendre soin des pauvres. Ils sont, en Ecosse, ce que les marguilliers sont en Angleterre. La charge d'anciens est toujours occupée par les habitans les plus qualifiés de la paroisse. Ils participent en quelque sorte aux fonctions ecclésiastiques, en assistant le ministre dans l'exercice de ses devoirs.

L'office de ministre ou de prédicateur comprend les fonctions d'ancien et de diacre. Les ministres seuls peuvent prêcher, administrer les sacremens, cathéchiser, prononcer les censures, ordonner les diacres et les anciens, assister à l'imposition des mains sur les autres ministres, et présider toutes les cours ecclésiastiques.

On a déjà observé que le presbytérianisme est, en Ecosse, la religion dominante. Il réunissait autrefois l'austérité du calvinisme, à la sombre intolérance de l'église romaine; mais aujourd'hui il a un esprit de douceur qui le fait aimer. Les sermons et les écrits des théologiens écossais respirent le bon sens et la modération. Il serait cependant à désirer que cette modération ne fût pas si souvent étouffée par le zèle fanatique des dissidens laïcs et de quelques ministres, qui ont le malheureux talent de remettre en vigueur des principes absurdes, et une discipline incompatible avec la nature du gouvernement. Il y a dans les cantons de la plaine un grand nombre de congrégations de dissidens. Elles fournissent elles-mêmes à l'entretien de leurs ministres, quoiqu'il n'y en ait pas deux qui s'accordent sur les points de dogme et de discipline.

Il y a en Ecosse différentes sectes de dissidens, tels que des

épiscopaux, des quakers, des anabaptistes, et d'autres sectaires qui reçoivent des dénominations de leurs ministres. L'épiscopat domina en Ecosse depuis 1660, époque de la restauration, jusqu'à la révolution de 1688; il y dominerait encore si les évêques, la plupart gens faibles et créatures du duc d'York, qui fut depuis roi d'Ecosse, sous le nom de Jacques VII, et d'Angleterre sous celui de Jacques II, n'avaient pas refusé de reconnaître Guillaume III. Les partisans du roi détrôné restèrent attachés à l'épiscopat; et le gouvernement de Guillaume III était si peu populaire en Ecosse, que sous le règne de la reine Anne les épiscopaux étaient en quelques endroits plus nombreux que les presbytériens, et leurs assemblées, qu'ils tenaient en vertu de l'acte de tolérance, non moins suivies. On réprima leur puissance après la révolte de 1715. Mais ensuite ils la recouvrèrent si bien, qu'ils devinrent très-nombreux et se signalèrent dans la rebellion de 1745. Le gouvernement prit alors des moyens sûrs pour leur enlever toute leur influence, et les anéantir. Ils subsistent pourtant encore, mais en très-petit nombre.

Depuis que les grandes familles ont abjuré la religion catholique, la cour de Rome a vu considérablement diminuer le nombre de ses partisans en Ecosse. Le petit nombre de ceux qui lui sont encore attachés, sont confinés dans les îles et dans le nord du royaume. Et quoiqu'il se soit naguère élevé contre eux une violente opposition inspirée par la crainte de les voir étendre leurs priviléges, ils paraissent aussi tranquilles et aussi peu dangereux que les protestans eux-mêmes.

Sous le règne de l'épiscopat, il y avait en Ecosse deux archevêchés, Saint-André et Glascow; et douze évêchés, Edimbourg, Dunkeld, Aberdeen, Murray, Brechin, Dumblain, Ross, Caithness, Orkney, Galloway, Argyle et les îles.

Sciences et savans. — Nous pouvons, sur cet article, renvoyer le lecteur à l'histoire littéraire de l'Europe depuis le quatorzième siècle. Les îles ou les provinces occidentales de l'Ecosse ont donné le jour à St.-Patrick, le célèbre apôtre de l'Irlande, ainsi qu'à bien d'autres savans personnages dont il serait trop long de consigner ici les noms. Dans les écrits qui nous restent d'Adamnarus, et des auteurs qui fleurirent

avant et pendant l'invasion des Normands, on trouve des traits profonds de science et d'érudition. C'est un fait incontestable que Charlemagne eût un commerce de lettres avec les rois d'Ecosse, et fit avec eux une célèbre alliance; et qu'il mit des Ecossais à la tête des colléges et des universités qu'il fonda en France, en Italie et en Allemagne. C'est encore un fait indubitable, tout paradoxal qu'il paraisse, que Barbour, philosophe, historien et poète écossais, qui fleurissait en 1368, et parconséquent avant Chamer, a écrit aussi purement en anglais et même avec plus d'harmonie que ce poète. La destruction des monumens des sciences et de l'antiquité en Ecosse, a rendu imparfaites et fabuleuses les anciennes annales de ce royaume. Mais la manière dont Buchanan a écrit en latin, a fait de son histoire un ouvrage classique. Les lettres que les rois d'Ecosse écrivaient aux autres souverains sont les meilleures productions des siècles où elles ont été faites, et sont exemptes de la barbarie et du mauvais goût qui règnent dans celles qu'ils recevaient en réponse. Ce qui a toujours été regardé comme la preuve que les lettres et les sciences étaient mieux cultivées à la cour d'Ecosse, qu'en aucune autre de l'Europe.

L'invention des logarithmes, qui, par sa simplicité et son utilité, peut le disputer à toutes les découvertes faites dans les tems modernes, appartient toute entière à Napier de Merchiston; depuis cette époque, les mathématiques ont été cultivées en Ecosse avec le plus grand succès. Dans ses Mélanges de physique et de mathématiques, Keil a réuni à la clarté du raisonnement, les couleurs de la poésie; ce qui est d'autant plus remarquable, que non-seulement cet ouvrage en était peu susceptible, mais qu'il est écrit en vieux langage. De tous ceux qui ont écrit sur l'astronomie, Grégory passe avec raison pour le plus parfait et le plus élégant. Maclaurin, le compagnon et l'ami de Newton, avait reçu de la nature cette force et cette précision qui le rendirent particulièrement propre à mettre les idées de ce grand homme au niveau des esprits ordinaires, et à répandre dans l'univers cette lumière que Newton avait réservée à la sphère du monde savant. Son traité du flux et du reflux est regardé, par les gens instruits, comme le tableau le plus clair des spéculations les plus

abstraites et les plus subtiles, sur lesquelles l'esprit humain puisse s'exercer. Tandis que Maclaurin suivait cette nouvelle carrière, un géomètre non moins célèbre se distinguait dans la route plus sûre, mais presque déserte de l'antiquité. C'est le feu docteur Simson, si connu dans l'Europe par les lumières qu'il a répandues sur la géométrie des anciens. Ses élémens d'Euclide, et sur-tout ses sections coniques suffisent pour établir la réputation de son pays.

Mais la gloire de l'Ecosse ne se borne point à un petit nombre d'astronomes et de mathématiciens. On a dit des beaux-arts qu'ils étaient frères : on en peut dire autant des sciences, sur-tout de celles qui sont le fruit de l'observation. La physique et les mathématiques proprement dites, ont été cultivées en Ecosse avec d'autres branches auxquelles elles sont liées. La médecine en particulier peut se glorifier des Pitcairn, des Arbuthnot, des Munro, des Smellie, des Whytt, des Cullen, des Grégory, qu'on citera toujours avec éloge.

Les Ecossais ont aussi cultivé les belles-lettres avec succès. Les habitans des climats chauds, qui s'imaginent que les peuples du Nord sont dépourvus de sensibilité, sont étonnés du génie poétique et de la délicatesse de Tompson.

Mais la morale qui contribue à rendre l'homme meilleur et plus heureux, étant la plus utile des sciences, mérite par conséquent un honneur tout particulier. La philosophie du docteur Hutcheson, (pour ne point parler ici d'autres ouvrages écrits avec plus d'esprit et d'éloquence, mais bien moins instructifs) devrait être méditée par tout ceux qui veulent apprendre leurs devoirs et les mettre en pratique. C'est peut-être, après le livre de l'*Essai sur l'entendement humain*, de Locke, la plus belle analyse de l'homme, que l'on ait faite de nos jours : c'est un digne complément de Locke.

Je ne finirais pas, si je voulais parler de ceux qui se sont distingués dans différentes branches de littérature. L'Ecosse possède plusieurs auteurs vivans qui, dans la carrière de l'histoire, peuvent disputer la palme aux morts les plus célèbres, et qui couvrent leur patrie d'une gloire que l'envie ni le tems ne peuvent détruire.

Universités. — Il y a en Ecosse quatre universités. Celle

de Saint-André, fondée en 1411 (1); celle de Glascow, en 1454 (2); celle d'Aberdeen, en 1477 (3); celle d'Edimbourg, en 1582 (4).

ANTIQUITÉS ET CURIOSITÉS DE LA NATURE ET DE L'ART. — Les antiquités romaines et autres trouvées en Ecosse, ont enfanté un grand nombre de volumes. Les historiens et les antiquaires ont décrits et tracés avec la plus grande précision les campemens, les forts et les murs que les Romains ont élevés dans toute la largeur de l'île, de manière qu'à moins de nouvelles découvertes, le détail de ces antiquités n'apprendrait rien aux savans, et ne serait d'aucun amusement pour ceux qui ne le sont pas, parce qu'à présent l'œil de la critique peut seul en suivre la trace; mais il est à propos de parler de la principale. On distingue encore entre Clyde et Forth

---

(1) St.-André a un chancelier, deux principaux, et onze professeurs en

Grec,	Morale,	Histoire de l'église,
Humanités,	Physique,	Théologie,
Hébreu,	Mathématiques,	Médecine.
Logique,	Histoire civile,	

(2) Glascow a un chancelier, un recteur, un doyen de faculté, un principal, et 14 professeurs en

Grec,	Morale,	Théologie,
Humanités,	Physique,	Droit civil et d'Ecosse,
Hébreu,	Mathématiques,	Médecine,
Langues orientales,	Astronomie pratique,	Anatomie.
Logique	Histoire,	

(3) Aberdeen a, deux colléges, celui du roi et le collége Maréchal. Le collége du roi a un chancelier, un recteur, un principal, et 7 professeurs en

Grec,	Philosophie,	Médecine.
Humanités,	Théologie,	
Langues orientales,	Droit civil,	

Le collége Maréchal a un chancelier, un recteur, un principal, et 7 professeurs en

Grec,	Physique,	Médecine.
Langues orientales,	Mathématiques,	
Morale et Logique,	Théologie,	

(4) Edimbourg a un patron, un principal et des professeurs en

Théologie,	Mathématiques,	Botanique,
Histoire de l'église,	Histoire civile,	Matière médicale,
Grec,	Histoire naturelle,	Instructions de physique
Humanités,	Droit d'Ecosse,	et de médecine,
Hébreu,	Droit civil,	Médecine pratique,
Logique,	Droit de la nature et des	Chimie,
Morale,	gens,	Anatomie,
Physique,	Rhétoriq. et bel.-let.,	Accouchemens.

la direction de la muraille romaine, ou comme on l'appelle dans le pays, *de la digue de Graham*, nom d'un guerrier Écossais, qui passe pour l'avoir franchie le premier. Ce mur, commencé par Agricola, fut achevé par Antonin Pie. On apperçoit aussi dans le voisinage plusieurs camps romains; celui d'Agricola, au pied des monts Grampians, est un beau monument d'antiquité romaine. Il est situé à Ardoch dans le comté de Perth : on croit généralement que ce fut le lieu où Agricola établit son camp avant de livrer la sanglante bataille, dont parle Tacite, à Galgacus, roi de la Calédonie, qui y fut défait. Les inscriptions et les pièces de monnaie, frappées au coin des Romains, qu'on y a trouvées en très-grand nombre, ont fait croire à quelques écrivains que ce monument était un château ou une forteresse des Romains. Quoi qu'il en soit, il est certain que c'est le morceau de ce genre le plus entier et le mieux conservé qu'il y ait dans le Nord de la Grande-Bretagne. Il n'a pas moins de cinq fossés et six remparts du côté du Sud; et des quatre portes qui y conduisent, il y en a trois, la Prétorienne, la Décumane, et la Dextre que l'on distingue encore très-bien (1).

---

(1) A l'extrémité de ce mur, du côté de l'occident, à Duntocher, dans le comté de Dumbarton, un paysan, en ouvrant une tranchée sur la pente d'une colline, où l'on aperçoit les ruines d'une forteresse romaine, découvrit plusieurs tuiles d'une apparence particulière. Ce qui excitant la curiosité des habitans du voisinage, leur fit trouver un bâtiment souterrain et entier, d'où ils tirèrent une charretée de ces matériaux. Un particulier, qui voyageait alors dans cet endroit, parvint, le second jour, à suspendre les progrès de l'ouvrage, dans l'espérance que quelques curieux des monumens antiques, pourraient, en enlevant la surface, mettre le tout à découvert sans démolir cela. Les tuiles sont de sept grandeurs différentes; les plus petites, de 7 pouces carrés, et les plus grandes de 21. Elles ont 2 ou 3 pouces d'épaisseur; sont de couleur rouge, et bien travaillées. Elles composent plusieurs rangées de piliers, qui forment un labyrinthe de petits passages d'environ 18 pouces carrés; et les plus grandes, posées sur le tout, servent de toit, pour supporter deux pieds d'épaisseur de terre qui est dessus. Le bâtiment est entouré d'un mur souterrain en pierres de taille. On trouva dans ces passages, des os et des dents d'animaux, avec une terre semblable à la suie; d'où l'on a conjecturé que ces bâtimens renfermaient des couches où l'on fesait venir des légumes pour les garnisons voisines.

Dans le comté de Stirling, et sur les bords du Carron, on voyait naguères un temple romain, qui avait la forme du Panthéon de Rome, ou du dôme de Saint-Paul de Londres; mais un goth, ou un vandale du voisinage l'a démoli pour réparer, de ses débris, une écluse de moulin. Il avait 22 pieds de hauteur, et 88 de circonférence à la base. C'était un des plus beaux monumens des antiquités romaines qu'il y eût au monde : ce fut probablement l'ouvrage d'Agricola, ou d'un de ses successeurs, qui le bâtirent en l'honneur du dieu Terme, auprès de la muraille qui servait de limites à l'empire Romain, dans le nord de l'île. Près de ce temple s'élèvent quelques tertres faits de main d'hommes et en forme conique, qui conservent encore le nom de *Duni-Pacis*, ce qui concourt à prouver qu'il existait entre les Romains et les Calédoniens un traité solennel par lequel les premiers s'étaient engagés à ne pas pousser plus loin leurs conquêtes vers le Nord.

Les pièces de monnaie, les urnes, les ustensiles, les inscriptions et les autres antiquités romaines de ce genre, que l'on a trouvées dans le nord de l'Ecosse, sont innombrables. Quelques-unes même ont été découvertes au nord de la muraille, au de-là de laquelle il ne paraît pas que les Romains aient fait des établissemens. Une inscription, trouvée dans le voisinage de cette muraille, nous apprend quelles sont les légions qui l'ont élevée, et jusqu'où elles ont poussé leurs travaux. Dans les parties méridionales ont voit fréquemment des restes de voies romaines.

On reconnaît aisément dans quelques cantons du Nord, les camps et les fortifications des Danois, à leur forme carrée, et à leur situation dans des lieux d'un accès difficile. Il y a dans le comté de Ross des maisons et des édifices remarquables; mais rien n'indique s'ils ont été construits par les Danois, les Pictes ou les Ecossais. Gordon, dans son *Itinéraire septentrional*, a donné la hauteur de deux de ces bâtimens. S'ils m'est permis d'avoir une opinion, je crois qu'ils sont l'ouvrage des Norwégiens ou des Scandinaves qui s'y retranchèrent dans le cinquième siècle.

On voyait naguères en Ecosse deux monumens que leur construction extraordinaire a fait attribuer aux Pictes. L'un était à Abernethey, dans le comté de Perth; et l'autre à

Brechin, dans celui d'Angus. C'étaient des colonnes creuses et sans escaliers; celui de Brechin, qui est le moins dégradé, est couvert à son sommet d'un toit de pierre, en spirale; il a trois ou quatre fenêtres au-dessus de la corniche. Il est formé de soixante rangées de pierres posées circulairement les unes sur les autres, et qui s'élèvent jusqu'au sommet, en forme de pyramide. Si ces colonnes sont véritablement l'ouvrage des Pictes, il faut alors que ce peuple ait eu des architectes bien supérieurs à ceux qui ont élevé des monumens contemporains dans les autres parties de l'Europe, car ils sont très-réguliers; on y reconnaît même le goût de l'architecture romaine. Au reste, comme ils se trouvent dans le territoire des Pictes, on est forcé de les en croire les auteurs, et avec d'autant plus de raison, que les sculptures du monument de Brechin indiquent une origine chrétienne. Cependant il serait possible que ces sculptures soient d'une date plus moderne. On trouve en Écosse bien d'autres monumens pictes; mais ils ne sont pas dans le même goût.

Les restes des monumens élevés par les anciens Écossais sont d'autant plus curieux, qu'ils sont liés aux événemens importans de leur histoire. Ce peuple n'avait qu'une notion grossière de la sculpture, par le moyen de laquelle il conservait le souvenir des rois et des grands hommes. On voit encore à Aberlemno, lieu voisin de Brechin, quatre ou cinq anciens obélisques, qu'on appelle les pierres danoises; ils sont ornés de bas-reliefs qui représentent des hommes à cheval et plusieurs figures emblématiques, à présent inintelligibles, mais qui ont été décrites dans le plus grand détail par M. Gordon. On peut découvrir encore bien d'autres monumens écossais; mais il faut convenir que pour expliquer l'obscurité de leurs sculptures, on a imaginé une foule de conjectures toutes plus chimériques les unes que les autres. On ne me pardonnerait pas de passer sous silence la pierre qui se trouve dans le voisinage de la forteresse de Fortrose, dans le comté de Murray. Cette pierre surpasse toutes les autres en grandeur et en magnificence, et selon M. Gordon, c'est peut-être le monument de ce genre le plus élevé qu'il y ait en Europe. Il a 23 pieds d'élévation au-dessus du sol, et on prétend qu'il n'en a pas moins de 12 ou 14 au-dessous; ainsi sa hauteur totale est de 35 ou 37 pieds; il en a 5 d'épaisseur.

d'épaisseur. Ce monument est d'une seule pierre, et couvert de figures en bas-relief, dont quelques-unes sont encore visibles; mais les injures du tems ont effacé celles de la partie supérieure. Quoiqu'on pense généralement que cette pierre soit un monument danois, je suis porté à croire qu'il est écossais, et qu'il a été élevé en mémoire de l'expulsion totale des Danois, du comté de Murray qui avait été leur dernier asyle après la victoire que remporta sur eux le roi Malcolm, peu de tems avant l'irruption des Normands.

A Sandwick, dans le comté de Ross, on voit un ancien obélisque très-beau, entouré, à la base, de larges pierres en forme de degrés. Les côtés de l'obélisque sont couverts de divers ornemens d'un travail exquis. Sur l'un, est une fort belle croix avec la figure de Saint-André; et au-dessous, des fleurs et des animaux bizarres. Le côté opposé est chargé d'un grand nombre d'oiseaux et d'animaux fort curieux.

Les ruines de la cathédrale d'Elgin excitent l'admiration; et quelques parties de ce bel édifice conservent encore de la grandeur et de la dignité. La porte de l'Ouest est richement ornée; les sculptures respirent l'élégance, et tout l'édifice est d'un travail achevé.

Parmi les ruines d'anciens châteaux, on peut ranger le château de Kildrumy, situé dans le Nord de l'Ecosse. C'était autrefois une place très-forte et très-grande, qui, pendant les guerres civiles, servait d'asyle aux familles nobles de la contrée. Le château d'Inverness, ancien séjour des comtes-maréchaux d'Ecosse, est un grand édifice, situé sur les bords escarpés de la rivière. Deux hautes tours qui sont aux angles de la façade, donnent encore au château, dans leur état de décadence, un air de magnificence et d'antiquité. De vastes allées d'arbres antiques qui entourent le jardin, ajoutent à l'effet de ces bâtimens en ruine. Dans le voisignage de la ville de Hunlty, sont les ruines du château de ce nom; à l'extrémité de l'avenue qui y conduit, s'élèvent deux grosses tours carrées qui étaient destinées à en défendre l'approche. Le château paraît très-vieux, et la plus grande partie est démolie; mais il y a un corps de bâtimens d'une date plus moderne, dont les appartemens sont encore en bon état : les plafonds, sur-tout, sont très-curieux; ils représentent une multitude de figures emblématiques, peintes par petits compartimens.

Outre ces restes d'antiquités romaines, pictes, danoises et écossaises, on voit encore plusieurs monumens et plusieurs temples des Druides, dans le Nord de l'Ecosse, et dans les îles qui furent probablement le dernier asyle du paganisme. On les reconnaît aisément à leur forme circulaire; mais, quoiqu'ils soient très-réguliers, ils sont bien moins étonnans que les monumens druides du midi de l'Angleterre. Il y a, dans le comté de Perth, un édifice qui paraît de construction bretonne, et qui est peut-être le plus beau monument de ce genre, qui soit au monde; il a exactement la forme d'un vaisseau renversé. Le peuple lui donne le nom de *Ternay*, que quelques personnes prétendent être l'équivalent de *Terræ navis*, vaisseau de terre. Il paraît être d'une grande antiquité; et sa situation près d'Auchterarder, non loin du théâtre des opérations d'Agricola, ferait augurer qu'il a été élevé en l'honneur de quelque prince breton, qui avait servi les Romains en qualité d'auxiliaire.

On trouve assez fréquemment en Ecosse des traces d'anciens volcans. La montagne de Finehaven en est une preuve, ainsi que celle de Bergonium près de Dunstaffagecastle, qui sont couvertes de laves et de scories de différentes espèces, assez semblables aux matières volcaniques que vomit la montagne enflammée d'Islande. Parmi les autres curiosités naturelles de cette contrée, on cite encore un monceau de pierres blanches, la plupart transparentes comme le cristal, et mêlées avec un grand nombre d'huîtres et de coquillages marins. On les trouve dans le comté de Ross, au sommet d'une montagne appelée Skorna-Lappick, et située à sept lieues de la mer. On voit à Slains, dans le comté d'Aberdeen, une grotte pétrifiante nommée la *Grotte aux gouttes* (dropping Cave), dans le fond de laquelle l'eau se gèle promptement, après avoir filtré à travers un roc poreux et spongieux. On a donné la description et l'histoire particulière de bien d'autres curiosités naturelles de l'Ecosse; mais le merveilleux qu'on leur a prêté, fruit de la crédulité du peuple, s'évanouit au premier examen. On a découvert dans le comté de Fife des cavernes d'une étendue extraordinaire, et qui paraissent l'ouvrage de la nature; elles ont été plus d'une fois le théâtre de bien des cruautés.

Commerce et Manufactures. Le commerce et les manu-

factures ont fait dans ces derniers tems de grands progrès en Écosse. Sans entrer dans la question de savoir si ce pays a retiré quelque avantage de sa réunion à l'Angleterre, il est certain que la tentative que les Ecossais ont faite pour occuper le Darien, et trafiqner avec les deux Indes, était fondée sur les vrais principes du commerce, et a été conduite, à ce qu'il paraît, avec beaucoup de sagesse et de courage : la ruine de cet établissement, formé sous les auspices et la protection solennelle du gouvernement, déshonore le règne sous lequel elle a eu lieu, les Ecossais ayant alors un parlement libre, indépendant, et détaché de celui de l'Angleterre. On doit attribuer le long état de langueur du commerce d'Ecosse, et les malheurs que ce pays a éprouvés, au découragement qui a été la suite de cette disgrace, aux atteintes portées aux droits que l'acte d'union conservait aux habitans. Les substitutions, et quelques restes des institutions féodales, ont pu y contribuer également.

M. Pelham, qui fut mis en Angleterre à la tête des affaires après l'extinction de la révolte de 1745, a découvert le premier la véritable importance de l'Ecosse ; ce pays attira plus que jamais l'attention du gouvernement. Ce grand homme le délivra des entraves de la féodalité. Les bienfaits dont il combla les Ecossais, et l'encouragement qu'il donna à leurs manufactures, à leur commerce, leur firent connaître toute leur importance. M. Pitt, en succédant à ce ministre, s'empressa de marcher sur ses pas. Il rendit en plein parlement un hommage justement mérité au courage, au bon sens, et au patriotisme des Ecossais, qui l'avaient mis en état de soutenir une des guerres les plus importantes que l'Angleterre eût encore faites. Qu'il me soit permis d'ajouter, à l'honneur du gouvernement anglais, que l'on a permis aux Ecossais de se prévaloir de tous les avantages commerciaux que leur ancienne indépendance, le traité d'union, et les actes postérieurs du parlement leur donnaient le droit de réclamer.

Cela paraît évident, d'après l'étendue qu'ils ont donné depuis peu à leur commerce avec les colonies anglaises des deux Indes, et avec toutes les nations chez lesquelles les Anglais trafiquent eux-mêmes. Aussi le nombre de leurs vaisseaux s'est-il considérablement augmenté depuis 30 ans. Leurs exportations consistent principalement en objets fabri-

qués en Ecosse, avec les matières premières que produit le pays même; en échange, ils importent le tabac, le riz, le coton, le sucre et le rhum, des colonies anglaises, et les productions des autres contrées, au grand avantage de leur patrie. L'état florissant de Glascow et des pays environnans, est le fruit des liaisons commerciales que cette ville entretient dans la Virginie et les Indes-Occidentales.

Les Ecossais ne se sont point bornés à établir des pêcheries sur leurs propres côtes, ils ont encore une grande part à la pêche de la baleine qui se fait sur la côte du Spitsberg; ils en retirent d'autant plus d'avantages, que le gouvernement leur accorde une prime de 40 fr. pour chaque tonneau employé à ce genre d'industrie. La prospérité toujours croissante de leurs pêcheries, leur ouvre une source de richesses d'autant plus sûre, que les étrangers et les colons anglais préfèrent leurs poissons à ceux qu'on pêche et qu'on prépare à Terre-Neuve.

Les vaisseaux employés à la grande pêche du hareng, sur les côtes Occidentales de l'Ecosse, sont expédiés du Nord-Ouest de l'Angleterre, du Nord de l'Irlande, aussi bien que des ports nombreux de la Clyde, et des îles voisines. Le rendez-vous général est à Campbeltown, excellent port du comté d'Argyle, situé vis-à-vis de la partie septentrionale de l'Irlande, où se rassemblent quelquefois plus de 300 vaisseaux. Ils en partent le 12 septembre, et doivent être de retour, dans leurs différens ports, le 13 de janvier suivant. Ils sont aussi obligés de suivre certains règlemens concernant le nombre de tonneaux, d'hommes et de filets, etc. Tout cela a été sagement combiné pour augmenter la force, le commerce et la richesse de la nation; mais quoique l'existence politique de la Grande-Bretagne dépende du nombre et de la valeur des gens de mer, la pêche du hareng a ruiné la plupart de ceux qui ont voulu l'entreprendre, et cessera bientôt si on ne s'empresse de donner les plus grands secours à ceux qui s'y livrent encore.

Le parlement avait accordé une prime de 60 francs par tonneau, afin d'encourager les pêcheurs. Mais par l'insuffisance des fonds destinés à cet objet, ou par toute autre cause, le paiement de cette prime fut différé pendant plusieurs années; et en attendant, les entrepreneurs se ruinaient en empruntant à de gros intérêts. On a ensuite réduit la

prime de 60 fr. à 35, en donnant les plus fortes assurances qu'elle serait régulièrement payée. Sur la foi de ces promesses, la pêche du hareng a recommencé; il est à désirer qu'aucune considération ne puisse porter le gouvernement à supprimer un encouragement si nécessaire à la prospérité de ce genre d'industrie.

Les bénéfices provenans des manufactures de l'intérieur du pays, et particulièrement des forges de canon, dans le comté de Sterling, égalent peut-être ceux que produisent la pêche du hareng.

La rivalité de l'Irlande n'empêche pas que les manufactures de toiles ne soient en Ecosse dans l'état le plus florissant. Aucun fil n'égale la beauté de celui qu'on y fabrique; on en fait dans le pays des dentelles qui ornent le front des plus grandes princesses. On disait, il y a quelques années, qu'outre la grande consommation qui se fesait dans le pays même, l'Ecosse exportait annuellement en Angleterre, et en Amérique, pour 9,600,000 fr. de toile de batiste, d'Osnabruck, de rubans de fil, et d'autres marchandises. Il y a lieu de croire que ces exportations sont aujourd'hui bien plus considérables. Les Ecossais ont aussi établi des manufactures d'étoffes de laine, qui promettent les succès les plus heureux. Déjà ils exportent une assez grande quantité de bonnets, de bas, de gants et d'autres objets fabriqués avec leurs laines. A la vérité, ils ne doivent pas avoir la prétention de rivaliser l'Angleterre dans la fabrique des draps fins; mais ils font à présent des draps que les gens riches portent en négligé, et qui égalent en finesse et en bonté ceux que l'on fabrique dans la province d'York. Je ne dois pas oublier les grands progrès que les Ecossais ont faits de nos jours dans l'exploitation des mines, et le travail des métaux qu'ils en retirent. Tout le monde sait quelle quantité de charbon de terre ils fournissent à l'Angleterre. Dernièrement ils ont même tiré parti de leurs pierres, en passant des contrats pour le pavage des rues de Londres; et si le grand commerce des bestiaux, qu'ils fesaient avec l'Angleterre, a souffert quelque diminution, ils y ont encore gagné, puisque la consommation intérieure en est l'unique cause.

C'est principalement du port de Leith et des côtes orientales de l'Ecosse que partent les vaisseaux qui trafiquent

avec l'Angleterre ; et la ville de Glascow était le grand entrepôt du commerce avec les colonies d'Amérique, avant la fatale scission qui les a enlevées à la Grande-Bretagne. Depuis la jonction de la Clyde et du Forth, tous les comtés de l'Ecosse participent aux avantages du commerce. En un mot, plus on connaît les mers, la situation, le sol, les ports et les rivières de cette contrée, et plus on la juge avantageusement située pour le commerce intérieur et étranger.

Il y a bien d'autres manufactures dont nous ne parlons pas, parce que quelques-unes sont encore dans l'enfance. La seule ville de Paisley occupe un nombre incroyable de bras à fabriquer un linon broché d'une façon particulière, dont on fait un grand usage. Par-tout on raffine le sucre, on coule le verre, on tourne la faïence, et on fabrique du papier. Les tapis d'Ecosse sont estimés pour la durée et la propreté, et naguères l'on a fait d'heureux essais pour porter à la perfection cette branche d'industrie; mais malgré tant d'avantages, il faudra encore bien des années avant que le commerce puisse parvenir à sa maturité, et quels que soient un jour ses succès, l'Angleterre n'en concevra jamais aucun ombrage, puisque les deux peuples ont des intérêts communs.

Ce qui contribue le plus à entretenir le commerce de l'Ecosse dans un état perpétuel d'enfance, est le goût que la noblesse et les grands propriétaires du pays ont pour l'Angleterre et les pays étrangers où ils dépensent leurs revenus. Ce mal, suite naturelle de l'acte de réunion, qui a transporté à Londres le siége de la législature, est encore augmenté par un grand nombre d'Ecossais qui se rendent volontairement dans cette capitale. Tant que cela durera, l'Ecosse éprouvera une grande disette d'argent, à laquelle il serait peut-être possible de remédier par l'établissement du papier-monnaie. La plupart des Ecossais qui habitent leur pays, ont remplacé les vins et l'eau-de-vie de France, par le rhum, qui vient des colonies anglaises; et les différentes bières que l'on fait dans le pays même, sont presque aussi bonnes que celles d'Angleterre; on dit même que depuis peu les Ecossais en transportent une grande quantité à Londres, à Dublin, et dans les colonies.

MONNAIE, REVENUS, CONSTITUTION.—*Voyez* ANGLETERRE.

Ordre du chardon. — Cet ordre militaire fut institué, selon quelques historiens écossais, dans le neuvième siècle, par le roi Achaius, lorsque ce prince fit une alliance offensive et défensive avec Charlemagne. Selon d'autres, il le fonda à l'occasion de sa victoire sur Athlestan, roi d'Angleterre, lorsqu'il fit vœu dans l'église de Saint-André, pour lui et sa postérité, de porter toujours dans les armes d'Ecosse une image de la croix qui servit au martyre de ce saint personnage. Cet ordre a été tour-à-tour oublié et rétabli. Il est composé du souverain et de douze chevaliers, qui sont appelés chevaliers du *Chardon*, et qui portent cette devise sur leur enseigne : *Nemo me impune lacessit*; personne ne m'attaque impunément.

Comtés, Villes, Édifices publics et particuliers.— *Edimbourg*, capitale de l'Ecosse, doit naturellement occuper la première place dans cet article, que les bornes de cet ouvrage nous obligent de resserrer. Avant l'invention de l'artillerie, le château passait pour une place imprenable. Il fut probablement bâti par Edwin, roi saxon, dont le territoire s'étendait jusqu'au golfe de Forth, et qui donna son nom à Edimbourg; car il est certain que les Ecossais ne furent maitre de ce château que sous le règne d'Indulphe, qui vivait en l'année 953. La ville n'a été bâtie en ce lieu qu'en considération de la protection de la forteresse; car il serait difficile de trouver une situation plus défavorable pour une capitale. La grande rue est située sur le penchant d'une colline, dans la direction de l'Est à l'Ouest, et les petites rues qui y aboutissent vont du Nord au Sud. Cette ville était autrefois environnée d'eau, excepté à l'Est, c'est pourquoi les Français qui vinrent en Ecosse durant la régence de Marie de Guise, lui donnèrent le nom d'Isle-Bourg. Cette situation donna l'idée de bâtir des maisons très-élevées, divisées en étages composés d'un certain nombre de pièces assez grandes pour former l'habitation d'une famille; ce qui a donné à la grande rue, large, bien pavée, et bâtie en pierres de taille, une très-belle apparence, d'autant qu'elle s'élève par degrés et en ligne droite l'espace d'un mille, depuis le palais d'Holirood-House à l'Est, et se termine à l'Ouest à la masse imposante de son château, placé sur un rocher inaccessible de tous côtés, excepté de celui qui tient à la ville. Le château

domine non-seulement la ville, ses environs, les jardins, la ville neuve et le riche territoire d'alentour, mais il a encore la belle perspective de la rivière de Forth, des vaisseaux qui sont dans le port, de la côte de Fife, qui est vis-à-vis, et même des montagnes de la Haute-Ecosse, jusqu'à la distance de 15 ou 20 lieues.

Néanmoins une population ainsi entassée, eut quelque chose de si choquant pour les Anglais, qui pénétraient rarement dans l'intérieur du pays, qu'ils en rapportèrent des idées si défavorables, que la mal-propreté des Ecossais passa en proverbe. Le château a de beaux appartemens, et des batteries en bon état; il renferme, non-seulement un magasin considérable d'armes et de munitions, mais encore les attributs de la royauté, qui y ont été déposés sous la promesse la plus solennelle qu'ils n'en seront jamais retirés. Tout ce qu'on sait maintenant de ces attributs, est contenu dans l'acte qui fut dressé lors du dépôt, et dans lequel ils sont décrits fort au long.

Vis-à-vis du château, et à un mille de distance s'élève, comme je l'ai déja dit, l'abbaye, ou plutôt le palais de Holirood-House. Le carré intérieur de ce palais, commencé par Jacques V, et achevé par Charles Ier., est d'une belle architecture moderne. Il a été bâti d'après le plan, et sous la direction du chevalier William Bruce, gentilhomme écossais, et l'un des plus grands architectes de son siècle. Autour de ce carré règne un portique soutenu par des colonnes. Dans l'intérieur sont les beaux appartemens du duc d'Hamilton, gouverneur héréditaire du palais, et ceux de plusieurs autres seigneurs. La grande galerie renferme des tableaux, parmi lesquels se trouvent les portraits des rois d'Ecosse, peints par les meilleurs maîtres. Jacques VII, n'étant encore que duc d'Yorck, voulait embellir les environs de ce palais, car rien n'est plus triste que sa situation aux pieds de rochers nus et incultes, sans arbres et sans verdure. La chapelle de ce palais passa pour un beau monument d'architecture gothique, après qu'elle eut été réparée et ornée par les ordres de ce prince. Elle est très-élevée, et a deux galeries en pierre, soutenues par des colonnes très-curieuses. C'était l'église conventuelle de l'ancienne abbaye. A l'époque de la révolution, l'intérieur

de cette chapelle fut démoli et dépouillé de ses ornemens par la populace qui, dans sa fureur ne respecta pas même la cendre des morts, et découvrit un caveau, jusqu'alors inconnu, qui contenait les restes de Jacques V, de sa première femme, et de Henri Darnley. Le toit et les murs de cette ancienne chapelle tombèrent en 1668; cet accident fut occasionné par le poids énorme d'un nouveau toit de pierre, bâti quelques années auparavant, et que les murs n'étaient pas capables de soutenir.

L'hôpital, fondé par George Herriot, orfévre de Jacques VI, et que l'on appelle ordinairement l'ouvrage d'Herriot, s'élève au sud-ouest du château, dans une belle position. C'est l'édifice le plus beau et le plus régulier qu'Inigo Jones, qui vint en Ecosse, en qualité d'architecte de la reine Anne, femme de Jacques VI, nous ait laissé de la manière gothique, et qui est infiniment supérieur à tout ce que l'Angleterre possède en ce genre. Un théologien, nommé Balcangechille, qu'Herriot avait nommé son exécuteur testamentaire, eut assez d'empire sur Jones pour l'engager à placer dans cet édifice des emblêmes d'un goût barbare, particulièrement aux fenêtres, à chacune desquelles il voulut qu'il donnât des ornemens différens. Malgré ces défauts, c'est un édifice très-élégant, et environné de jardins agréables. Son fondateur a voulu que les enfans des pauvres habitans de la ville y fussent élevés et nourris. Ce pieux établissement est sous la direction des magistrats d'Edimbourg.

Parmi les autres édifices publics construits avant la révolution, on remarque aussi le collége qui prétend jouir des droits d'université. Il a été fondé par Jacques VI, qui le mit sous la direction des magistrats qui y exercent en effet la charge de chancelier et de vice-chancelier. On ne peut pas faire l'éloge de cet édifice, qui fut construit suivant le triste état où les lettres étaient à cette époque; mais il est susceptible d'embellissement. Ce qui est bien plus important, c'est que ce collége a d'excellens professeurs dans plusieurs sciences; et il est aussi bien renommé pour la médecine qu'aucune autre université de l'Europe. La bibliothèque qui a été fondée par Clément Little, vient d'être considérablement augmentée. Ce collége a aussi un musée qui lui a été donné par sir André Balfour, médecin renommé : il contient

plusieurs curiosités naturelles, et quelques raretés littéraires que l'on ne s'attendrait pas à trouver à Edimbourg.

La place du parlement que l'on appelle communément l'enclos, était autrefois le plus bel ornement de cette ville. C'est un carré magnifique formé par des édifices, la plupart très-élevés ; au milieu s'élève la statue équestre de Charles II. La salle construite par Charles Ier. pour l'assemblée du parlement, est moins vaste, mais mieux proportionnée que Westminster ; et le toit, quoique dans le même goût, est bien supérieur aux yeux des connaisseurs. Cette salle sert aujourd'hui de tribunal à une cour de justice, qu'un seul juge préside à tour de rôle sous le nom de lord-ordinaire. Les autres juges se tiennent dans une salle voisine. Et près de là se trouvent la chancellerie, la cour du shériff, celle des magistrats de la ville, et la précieuse bibliothèque des avocats. Cette bibliothèque, qui égale en son genre les plus belles de l'Angleterre, et peut-être de l'Europe, a été dans l'origine fondée et entretenue par des gens de loi: Elle contient une quantité prodigieuse de livres imprimés, choisis avec autant de goût que de jugement. Elle possède aussi des manuscrits précieux sur l'ancienne histoire d'Ecosse, des chartes, et d'autres écrits très-anciens, ainsi qu'une belle collection de médailles. Les archives sont déposées dans une salle voisine. Mais ce local, ainsi que celui de la bibliothèque, quoique sous un toit très-élevé, est triste et fort obscur. On dit que l'on prépare pour les livres et pour les archives un endroit plus convenable à leur valeur et à leur importance.

L'ancienne cathédrale d'Edimbourg, appelée St.-Gilles, est maintenant divisée en quatre églises, avec une salle où se tient l'assemblée générale. C'est un grand bâtiment gothique, dont le clocher, surmonté par des arcades, en forme de couronne impériale, présente un coup-d'œil charmant. Les églises et les autres édifices construits avant la réunion n'ont rien de remarquable. Mais le pavé de la ville, commencé il y a deux siècles par un français, nommé Merlin, mérite une attention particulière.

Les édifices modernes d'Edimbourg et de ses environs, tels que la bourse, les bureaux d'administration, les hôpitaux, les ponts, prouvent à quel point le goût des Ecossais est aujourd'hui perfectionné. Au nord d'Edimbourg et dans un

plan parallèle, la noblesse et la bourgeoisie ont élevé une nouvelle ville qui s'agrandit chaque jour ; elle est dans un goût digne de l'âge présent. Les rues et les places sont de la plus grande régularité ; les maisons bâties en pierres réunissent l'élégance à la commodité qui fait tout le prix de celles d'Angleterre. Les façades de quelques-unes déploient toutes les richesses de l'architecture, et sont à la fois la preuve du bon goût de l'architecte, et de l'amour du bien public qui animait le propriétaire.

Entre l'ancienne et la nouvelle ville est une vallée étroite, qui, dans le plan original, devait avoir une belle nappe d'eau bordée d'une promenade en forme de terrasse, et la colline qui conduit à la ville neuve devait être ornée de jardins et de plantations agréables. Mais ce beau projet ne s'est point réalisé à cause de la lésinerie des magistrats qui ont trouvé plus convenable de vendre la place à des artisans ; aussi ce terrain, que la nature semblait avoir formé pour servir d'ornement et d'avenue à une ville très-populeuse, offre à présent une perspective désagréable aux particuliers qui ont pris plaisir à couvrir de belles maisons le sommet de la colline. Mais la chambre des pairs, qui est le sanctuaire du goût ainsi que des lois, a suspendu la construction de ces baraques. A l'Ouest et à l'extrémité supérieure de la vallée, s'élève le château qui n'a pas moins de vingt étages, sur un rocher d'où il domine avec une magnificence imposante. L'extrémité occidentale est bornée par un monument des arts, qui produit un très-bel effet. C'est un pont très-élevé, dont l'arche du milieu a 90 pieds de haut, qui joint l'ancienne ville à la nouvelle, et rend, de chaque côté de la vallée, la descente beaucoup plus commode. Si je donne une description plus particulière de ce lieu, c'est pour que le lecteur puisse se former une idée de sa situation charmante sur une éminence, qui conduit par une pente douce, dans un riche paysage. On voit au midi une ville pittoresque, un château plus pittoresque encore, et des montagnes qui se perdent dans les nues ; la perspective du côté du Nord rejouit les yeux, enchante l'imagination, et remplit l'esprit de ces idées que la nature seule peut inspirer. Il manque encore quelque chose aux charmes de ce tableau. Pour le rendre parfait, il faudrait construire une belle auberge et un café sur la côte qui regarde le Forth. Il serait aisé de

faire l'entreprise par souscription ; l'affluence des voyageurs en aurait bientôt remboursé les frais.

Malgré le château et le mur qui l'environne du côté du Sud, Edimbourg peut être regardé comme une ville ouverte ; aussi il fut impossible aux habitans d'en défendre l'entrée aux rebelles, qui s'en emparèrent en 1745. Edimbourg a une salle de théâtre autorisée par un acte du parlement ; les concerts, les assemblées, les bals et les autres amusemens de bonne compagnie y sont aussi fréquens et aussi brillans que dans aucun autre endroit de l'Angleterre, à l'exception de Londres et de Bath.

Edimbourg est gouverné par un lord-prévôt, quatre baillis, un doyen des arts et métiers, et un trésorier choisi tous les ans dans le conseil de la commune. Chaque compagnie de marchands ou corps de métiers nomme son syndic, et il y en a quatorze ; savoir, les chirurgiens, les orfévres, les pelletiers, les fourreurs, les forgeurs, les charpentiers, les maçons, les tailleurs, les boulangers, les bouchers, les cordiers, les tisserans, les foulons et les bonnetiers. Le lord-prévôt est colonel de la garde d'Edimbourg, la seule ville d'Angleterre qui ait une semblable institution. Cette garde fait le guet pendant la nuit, appaise souvent de petits mouvemens, et assiste à l'exécution des criminels. Elle est divisée en treize compagnies, et porte un uniforme. Elle est sous le commandement immédiat de trois officiers, qui portent le nom de capitaines. Outre cette garde, Edimbourg entretient encore seize compagnies de gardes bourgeoises, qui servent en qualité de milice. Les revenus de la ville consistent principalement en une taxe qui se perçoit maintenant dans presque toute l'étendue de l'Ecosse, et qui est environ de deux deniers par pinte de bière consommée dans l'intérieur de la ville. L'établissement de cet impôt est d'autant plus judicieux, que le pauvre même n'en sent pas le poids. Tel est cependant son produit, qu'il a été suffisant pour fournir la ville de bonne eau que l'on y apporte d'une lieue dans des pipes de plomb, ainsi que pour établir des réservoirs, agrandir le port de Leith, enfin pour faire d'autres ouvrages d'utilité publique.

Cette ville avait une population très-considérable lorsqu'elle était le centre du gouvernement. Aujourd'hui elle ne compte

plus que 80,000 âmes, mais il faut croire que le nombre de ses habitans augmentera progressivement avec la perfection de l'industrie et du commerce.

Leith, quoiqu'à deux milles d'Edimbourg, peut être regardé comme le port de cette ville, à la jurisdiction de laquelle il est soumis. Il n'a rien de remarquable, si ce n'est les restes de deux citadelles, qui peut-être n'en formaient qu'une, et que les Français fortifièrent et défendirent contre les Anglais, sous le règne de Marie de Guise, et que Cromwell fit réparer dans la suite. Les environs d'Edimbourg sont couverts de maisons de plaisance qui se multiplient chaque jour, et dont quelques-unes égalent ce que l'Angleterre a de plus beau en ce genre; mais il serait trop long de les décrire. Je ne peux cependant passer sous silence celle que le comte d'Abercorn possède à peu de distance de la ville, celle du duc de Buccleugh à Dalkeith, et celle du marquis de Lothian à New-Bottle, et Hopton-House, ainsi appelée du nom du seigneur à qui elle appartient. A une lieue et demie d'Edimbourg, on trouve Roslin, dont la belle chapelle gothique passe, avec raison, pour un des plus curieux ouvrages d'architecture qui soient en Europe. Elle fut fondée en 1440 par William Saint-Clair, prince d'Orkney, et duc d'Oldembourg.

Glascow, dans le comté de Lanerck, et à 14 lieues et demie à l'ouest d'Edimbourg, est située sur une colline qui descend en pente douce jusqu'à la rivière de Clyde. Considérée sous le rapport de sa population, de son commerce et de ses richesses, cette ville est la seconde du royaume; mais sous le rapport de sa situation, elle est la première ville de la Grande-Bretagne, comme elle l'est peut-être de l'Europe, à cause de la régularité, de l'élégance et de la beauté de ses édifices. Les rues qui se coupent à angles droits, sont larges, droites, bien pavées, et conséquemment propres. Les maisons, qui ont en général quatre ou cinq étages de hauteur, ont une belle apparence; et dans le centre de la ville, elles sont supportées par des arcades qui forment des galeries, et donnent à l'ensemble un air de magnificence. Quelques-unes des églises modernes sont du plus beau style, et la cathédrale est un bâtiment gothique d'une beauté admirable, et

auquel on ne peut rien comparer de semblable. Il contient trois églises les unes sur les autres ; au-dessus est une tour, dont le sommet est surmonté par une flèche très-élevée. Cette église était dédiée à Saint-Mungo ou Saint-Kentigern, évêque de Glascow, dans le sixième siècle. Il y a plus de 600 ans qu'elle est construite ; et elle a été préservée de la fureur dévastatrice des réformateurs, par le courage des habitans. L'Hôtel-de-Ville, qui est un bâtiment très-élevé, a de fort beaux appartemens pour les magistrats. L'université est regardée comme la plus vaste et la mieux bâtie de l'Ecosse ; les études y sont dans un état florissant. Cette ville a plusieurs hôpitaux bien rentés ; elle a aussi de grandes et bonnes auberges pour les voyageurs de tout état et de tout rang. On y traverse la Clyde sur deux ponts ; mais les bornes de cet ouvrage ne nous permettent pas de les décrire, non plus que plusieurs autres monumens qui font honneur au patriotisme des habitans, et qui sont une preuve de la prospérité de leur commerce. On compte à Glascow 7 églises, et huit ou dix endroits destinés aux assemblées des différentes sectes. On évalue à 70,000 le nombre des habitans de cette ville.

Aberdeen, dont la population et les embellissemens augmentent chaque jour, est la capitale du comté de ce nom. Elle forme deux villes, le vieux et le nouvel Aberdeen ; cette dernière, qui est le chef-lieu du comté, est grande, bien bâtie, et semble faite pour le commerce. Elle a un bon quai sur le bord de la mer ; elle contient trois églises, et plusieurs lieux destinés au culte des épiscopaux ; elle a une nombreuse université et plus de 20,000 habitans ; elle fait, avec l'étranger, un commerce considérable, et son port est toujours couvert de vaisseaux. Le vieil Aberdeen à un mille de distance, est indépendant du nouveau, quoiqu'il y ait entre l'un et l'autre un grand village qui les réunisse. C'est un marché assez considérable, mais il n'a point de port. Chacune de ces villes a un collége bien renté, qui prennent tous deux le nom d'université d'Aberdeen, quoiqu'ils soient totalement indépendans l'un de l'autre.

Perth, capitale du comté du même nom, trafique avec la Norwège et la Baltique ; elle est sur le Tay, dans une situation charmante, et dans le voisinage de Carse de Gowry, l'un des cantons les plus fertiles de la Grande-Bretagne. Elle

une manufacture de toiles qui prend chaque jour de nouveaux accroissemens.

Le comté d'Angus est fertile en grains et en pâturages, et renferme les villes suivantes :

Dundée, est située à l'embouchure du Tay, avec un bon port, et passe pour avoir 24,000 habitans. Elle est remarquable par sa situation, son commerce en toiles, grains, harengs et pelleteries, et par la naissance du fameux Boetius. Cromwell l'emporta d'assaut. On y compte trois églises.

Montrose, petite ville avec un bon port, à l'embouchure de la rivière d'Esk : elle a un commerce très-florissant.

Brochty-Craig, est remarquable par la pêche du saumon, qui est très-considérable.

Aberbrothick, bourg-royal ; sa position est très-avantageuse pour le commerce. Elle est remarquable par ses eaux minérales et par les antiquités qui s'y trouvent.

Forfar, petite ville capitale du comté d'Angus, envoie un député au parlement. Elle est près d'un lac qui forme une rivière qui tombe dans le Tay.

Brechin, bourg sur la rive méridionale de l'Esk, est remarquable par son grand commerce en saumon et en bétail. il envoie un député au parlement.

Renfrew. — Ce comté appartenait autrefois au domaine des Stuart, avant qu'ils parvinssent au trône ; le prince de Galles porte encore le nom de baron de Renfrew. Cette province est riche et très-peuplée.

Renfrew, capitale du comté, est située sur la Clyde. Cette ville, qui est petite, n'a rien de remarquable. Elle jouit du privilége de bourg-royal, et envoie un député au parlement.

Greenock, petite ville bien bâtie ; elle a une bonne rade, qui est protégée par un château : elle fait la plus forte pêche du hareng de toutes les villes de l'Ecosse.

Gowrock, petite ville, avec un port.

Paisley, située sur la rivière de Cert, a eu, depuis 1738, des accroissemens considérables ; cette ville n'avait pas plus de 4000 habitans, et en 1737, elle en comptait 22,000, avec des maisons bien bâties et une banque.

Langlide, petite ville.

Stirling. — Cette province est belle et fertile.

Stirling, capitale de cette province et bourg-royal, est située sur une coline, dans le golfe de Forth. Sa position est semblable à celle d'Edimbourg. Cette ville est grande et bien bâtie ; elle a un château fort, dont les canons dominent sur le pont de pierres, qui est le seul chemin commode pour passer la rivière qui se jette dans le golfe. Lorsque la marée monte, les vaisseaux peuvent arriver jusqu'au pont ; mais le port est un peu plus au-dessous. On y fabrique beaucoup de serges et de galons.

Falkirk, petite ville remarquable par la bataille qui s'y donna en janvier 1746, entre l'armée du prince Edouard et celle des Anglais ; près de cette ville, est le bois appelé Tor.

Le mur de Severe et d'Adrien, qu'on appelle aussi le *Fossé de Graham*, et dont on aperçoit les ruines en plusieurs endroits, traverse cette province, et s'étend depuis la rivière de Forth jusqu'à celle de Clyde. Cette muraille a été élevée par les Romains contre les irruptions des Pictes, des Ires, et d'autres nations sauvages qui habitaient les montagnes.

Kilsyth, bourg assez considérable.

Fife. — Ce comté qui est situé le long du golfe de Forth, est très-fertile, sur-tout vers les côtes. C'est le pays le plus peuplé de l'Écosse ; il envoie un député au parlement. L'air y est bon, et le terroir fertile en blé et en pâturages. Il y a beaucoup de noblesse.

Saint-André, capitale de ce comté, et bourg-royal, avec un port où les petits bâtimens peuvent aborder. Cette ville était autrefois considérable, et le siége d'un archevêque ; mais elle est très-déchue. L'ancienne cathédrale qui était consacrée à Saint-André, et qui passait pour être plus grande que Saint-Pierre de Rome, n'est plus qu'un amas de ruines. L'université, qui est l'établissement le plus remarquable de cette ville, et qui a été fondée en 1412, n'a plus que deux colléges.

Kirkaldy, bourg-royal, le plus peuplé et le meilleur qu'il y ait sur cette côte, a un port assez commode.

Burnt-Island, bourg-royal, avec un port. On y fabrique beaucoup de toiles.

King-Horn, bourg-royal, sur la côte.

Couper, ou *Cowpar*, petite ville située dans une vallée, sur la rivière d'Eden. C'est un bourg-royal.

Dumfries.

DUMFRIES. — Ce comté est traversé par trois rivières : Nithirdale, Annandale et Eskdale.

Dumfries, capitale de toute la province, bourg-royal. Cette ville est à l'embouchure de la rivière de Nith, sur laquelle il y a un beau pont de pierres. Elle est avantageusement située pour le commerce, qui y est très-étendu. Le château est assez bon. Cette ville envoie un député au parlement.

Drumlanrig, château appartenant au duc de Queensberry, situé sur la Nith.

Sangubar, petite ville sur la Nith.

Annan, bourg-royal, situé à l'embouchure de l'Annan; il a un bon port de mer.

Lochmaben, bourg-royal, est environné presque de tous côtés de lacs poissonneux.

Moffat, petite ville sur la rivière Annan; on y trouve des eaux minérales.

Longholm. Cette ville fait un assez bon commerce en moutons et en laine.

Le comté D'AIR renferme plusieurs villes.

Air, (*Erigena*) capitale du comté, et bourg-royal, sur la rivière du même nom, est situé dans une plaine sablonneuse, et a un bon port. Il fait un commerce considérable en charbon de terre.

Irwin, petite ville et bourg-royal, sur la rivière de même nom, avec un beau port.

Largis, petite ville sur le golfe de Clyde.

DUMBARTON. — Ce comté est situé dans le pays montueux de l'Ouest. On y trouve cependant quelques contrées fort propres à l'agriculture, et les montagnes qui sont en très-grand nombre donnent de bons pâturages. Cette province renferme le lac Lhomond, qui a 20 milles d'Ecosse de longueur, huit de largeur, et qui est très-poissonneux.

On y trouve le *paon* ou *pollax*, qui est un poisson très-estimé. Ce lac renferme trente îles, dont il y en a trois qui ont des églises. Cette province appartenait autrefois en propre à la famille des Stuart.

Dumbarton, qui en est la capitale, est située sur le golfe de Clyde, à l'endroit où se jette la rivière de Lavin; elle est bâtie sur la pente d'une colline. C'était autrefois une ville de

commerce, mais elle est bien déchue ; elle est du nombre des bourgs royaux, et a un château fortifié par la nature et par l'art, qui fait un point de vue très-pittoresque.

Inverness. — Ce comté est du nombre des provinces qui sont comprises dans les montagnes du nord de l'Ecosse. Il est peuplé et abondant en pâturages : les bestiaux forment la principale richesse des habitans. On parle dans les campagnes la langue erse ou celtique.

Inverness, capitale et bourg-royal, est une ville assez bien bâtie, située à l'embouchure de la rivière de Ness, sur laquelle est construit un beau pont de pierres, avec un château fortifié, et un port. Elle a deux églises, et fait un commerce assez considérable. Une chose digne de remarque, c'est que la rivière de Ness ne gèle jamais, les eaux en sont tellement échauffées par des sources souterraines, qu'elles fondent les glaçons que la mer y pousse pendant l'hiver. C'est près de cette ville qu'est le château de Culloden, fameux par la bataille donnée le 16 avril 1746, entre les troupes du roi d'Angleterre et le prince Edouard Stuart, prétendant à ce royaume. Ce prince fut vaincu et exposé aux plus grands dangers. Il passa à la hâte la rivière de Ness, et se vit ensuite obligé d'errer dans les affreux déserts des environs, sans provisions, et souvent obligé de coucher à l'air, et toujours sur le point d'être pris par ses ennemis. Il se sauva enfin déguisé en fille, dans le Lochaber, où il évita heureusement d'être découvert par ceux qui le cherchaient, et qui le virent sans le reconnaître. Quelque tems après il profita des vaisseaux de deux armateurs de Saint-Malo, que la France avait fait équiper pour favoriser sa fuite. Il arriva le 29 septembre de la même année à Roscof, près de Saint-Malo, après avoir évité plusieurs vaisseaux anglais.

Le *fort Saint-Georges et le fort Auguste ;* le premier est très-régulier ; il est situé entre le lac de Ness et la ville d'Inverness ; le second est situé au-delà du même lac, et est dominé par les montagnes des environs. Le lac de Ness a 24 milles d'Angleterre de longueur, et depuis 1 jusqu'à 2 milles de largeur ; il est situé entre deux chaînes de rochers élevés ; les eaux en sont très-limpides ; on y pêche des saumons, des truites et des brochets : il ne gèle jamais.

Cromarty. — Ce comté est petit, mais très-fertile et bien

peuplé; il produit du blé, du fil, de la laine; il abonde en bétail et en poisson.

Cromarty, bourg-royal, à l'embouchure d'un golfe, qui en prend le nom; c'est un des meilleurs ports de la Grande-Bretagne, mais il est peu fréquenté.

SUTHERLAND. — Ce comté abonde sur-tout en lacs qui sont au nombre de soixante, en rivières et golfes, de sorte qu'il n'y a presque point de métairie qui ne soit arrosée d'eau fraîche ou salée. Quelques lacs et quelques rivières de cette province donnent des perles d'un grand prix. Elle a des mines d'argent, de fer, des carrières de pierre et de charbon de terre. Elle a aussi un grand nombre de ports qui servent à exporter ses productions, telles que morues, saumons, viandes salées, laines, peaux, talc, beurre, fromages, etc. Les golfes et les rivières abondent en poissons et en veaux marins. On y trouve aussi quelquefois des baleines et des merluches. Il y a sur la côte un banc de sable, sur lequel on pêche tous les ans 25 ou 27,000 morues, que les marchands envoient à Bilbao.

Domock, capitale de ce comté; bourg-royal, avec un château qui appartient au duc de Sutherland.

Dunrobin, château du même comté, situé sur la côte de l'E.

CAITHNESS. — Ce comté est séparé du Sutherland, par une chaîne de montagnes trés-élevées, appelées *Ord*, et a beaucoup de promontoires. Celui qui est nommé *Dungsbey-thead*, est la pointe extrême du Nord-Est, et s'étend jusque dans le détroit de *Pentland* qui le sépare des Orcades. Ce pays abonde en pâturages, et en gibier de toute espèce. On trouve au sein des montagnes, des habitans presque sauvages, qui sont les descendans des anciens Calédoniens. On parle dans les campagnes la langue celtique ou erse.

Wick ou *Wieck* en est le chef-lieu; c'est un bourg-royal assez peuplé, qui a un bon port, dont la pêche fait la principale richesse.

Thurso, petite ville, avec un bon port, située au Nord sur un petit golfe.

MERSE. — Ce comté est situé sur la mer d'Allemagne: il est fertile en blé et en pâturages.

Duns, ville et château: elle a un commerce très-étendu. C'est dans cette ville que l'armée écossaise, qui était contre

Charles Ier., alla camper. Elle est la patrie de Jean Dun-Scot, qui naquit en 1274.

Coldstream, bourg : il s'y tient un marché. C'est dans cette ville qu'on posa la première pierre d'un nouveau pont, bâti sur la Tweed, qui réunit l'Angleterre à l'Ecosse, et qui est, pour cette raison, appelé *Pont de Réunion*. Le parlement accorda pour le construire 96,000 liv. tournois.

Lauder, bourg-royal dans le *Lauderdale*, vallée longue et féconde, qui s'étend le long de la rivière de *Lauder*.

Kelso, bourg sur la Tweed; il y a un marché. Il est situé dans une contrée riante et fertile.

Dans le comté d'Haddington, on trouve les villes suivantes :

Dunbar, bourg-royal, à l'embouchure de la rivière de Forth; il est bien bâti, et a un bon port. Près de ce bourg, au Sud-Ouest, est situé l'endroit où se livra la fameuse bataille entre Cromwell et Lesly, général écossais.

Haddington, bourg-royal sur la rivière de Tyne; il est presque désert.

On remarque encore sur les bords de la mer, les ruines de l'ancien château-fort appelé *Tamtallan*; et à l'embouchure de la Forth, le rocher escarpé connu sous le nom de *Bass*, qui n'est accessible que par un seul endroit.

Le comté de Linlithgow renferme les villes suivantes :

Linlithgow, ville bien bâtie, et bourg-royal; il y a une grande manufacture de lin : les rois d'Ecosse y avaient un palais.

Blackness-Castle, située sur une langue de terre qui s'étend jusqu'à la Forth; on y renferme des prisonniers d'État.

Borrow-Stounness, ville située sur la Forth; elle fait, après Feith, le commerce le plus étendu avec la Hollande et la France.

Guens-Ferry, ville habitée par des pêcheurs, bourg-royal, situé sur le golfe de Forth.

Jedbourg, bourg-royal sur la rivière de Jed; il y a plusieurs manufactures de laine.

Kirkudbright. — Ce comté est grand et fertile; on y remarque les villes suivantes :

Kirkudbright, ville et bourg-royal, situé sur la mer, avec un

bon port, près de l'embouchure de la rivière de Dée, ce qui rend sa position très-avantageuse au commerce.

New-Galloway, ville sur le lac Ken.

WIGTOUN. — Ce comté renferme les villes suivantes :

Wigtoun, ancienne petite ville et bourg-royal. Elle envoie un député au parlement, et elle a un hâvre à l'embouchure du Baldnoth.

Port-Patrick, petite ville où se rendent ordinairement les passagers qui vont à Belfast et à d'autres villes d'Irlande. Cette ville a un assez bon port.

LANERK. — Ce comté est un des plus considérables de l'Ecosse; il produit des grains, des pâturages, et tout ce qui est nécessaire aux besoins de la vie. La mer et les rivières abondent en poissons. On trouve à Leadhills une mine de plomb qui produit beaucoup; cent douze livres de métal donnent 70 livres pesant de plomb. La Clyde le traverse du Sud au Nord. Les terres sont fertiles le long de la rivière; mais le reste est couvert de montagnes.

Lanerk, capitale de ce comté, et bourg-royal, situé sur la rivière de Clyde, sur laquelle il y a un pont de pierres.

Hamilton, petite ville riante et bien bâtie, avec un superbe château, et un beau parc, appartenant au duc d'Hamilton, premier pair d'Ecosse. On trouve près de ce château une belle ménagerie.

Glascow, ville de commerce, grande et bien bâtie, située dans une contrée fertile, sur la rivière de Clyde. On y trouve toutes les denrées de première nécessité; elle renferme environ 40,000 habitans. L'université a été fondée en 1453, par le roi Jacques II. La cathédrale subsiste encore; c'est un chef-d'œuvre d'architecture; il y a un pont magnifique; ses manufactures et son commerce sont dans un état très-florissant; son port est à New-Port Glascow, qui est plus près de l'embouchure de la Clyde; il n'y a que les petits bâtimens qui puissent aborder jusqu'à la ville. On y fabrique de la gaze et des rubans de soie; mais, en général, le commerce se fait par échange.

CLACKMANNAN. — Ce comté est fertile, sur-tout en pâturages; c'est aussi celui, de tous les comtés d'Ecosse, qui renferme le plus de charbon de terre.

Alloway, petite ville, avec un bon port, située sur le golfe de Forth.

Clackmannan, petite ville, avec un château.

Culross, bourg-royal, dans le golfe de Forth : il fait un assez bon commerce.

Argyle ou Inverary. — Ce comté est situé dans les montagnes de l'Ouest, qui nourrissent quantité de bétail, dont la chair est excellente ; il renferme les villes et îles suivantes :

Inverary, bourg-royal, avec un château, sur la rivière Eira ou Lochfyn, c'est la résidence du duc d'Argyle.

Dunstaffnage, château, fut autrefois la résidence des rois d'Ecosse, où plusieurs ont été inhumés.

Isla, c'est une île qui a 8 à 10 lieues de longueur ; elle abonde en bestiaux, blé, mines de plomb, qui est mêlé d'un peu de cuivre, pierres à chaux, et en bêtes sauvages. On trouve dans cette île un peu de vif-argent ; elle a plusieurs rivières qui sont remplies de saumons et d'autres poissons. Le golfe, appelé *Loch in daal*, a une lieue de circuit, et renferme une petite île dans laquelle Macdonald avait autrefois fixé sa résidence ; il en reste encore des vestiges frappans.

Cette île a plusieurs lacs d'eau vive, des eaux minérales qui guérissent plusieurs sortes de maladies ; l'air n'y est pas très-sain : on y compte 8000 habitans.

Jura, île qui a 7 lieues de longueur sur 2 ou 3 de largeur, elle appartient au duc d'Argyle. Il y a de bons pâturages, l'air qu'on y respire est très-sain. Sous le règne de Charles II, il y mourut un homme appelé *Martrain*, à l'âge de 180 ans. Les habitans parlent irlandais et sont protestans.

Près de là, vers le Nord, on trouve la petite île de *Scarba*, dont les habitans meurent dans un âge très-avancé.

Stafla, très-petite île, qui a environ une demie-lieue de longueur ; elle est formée, ainsi que l'île voisine *Boo-scha-lo*, qui est encore plus petite, de colonnes de *basalt*.

On y trouve aussi la caverne appelée *Fingals*, qui est un des plus beaux ouvrages de la nature. Lorsqu'on y entre, on aperçoit des deux côtés de hautes colonnes de basalt dont le sommet forme la voûte.

Murray. — ce comté comprend :

Elgin, bourg-royal, avec un port à l'embouchure de

Lossie ; il est dans un terrain fertile. Il avait autrefois un évêché et une cathédrale, mais l'évêque habite le château appelé *Spynie* qui est à une demie-lieue.

Pindorn, petit port de mer.

Forres, bourg-royal, où l'on voit encore les vestiges d'un vieux château royal. Sur la route qui conduit à Forres, on remarque une grande colonne d'une seule pierre, qui est le monument d'une victoire remportée par Malcom-Mac-Kenneth, sur Sveno, roi de Danemarck.

Ross. — Ce comté comprend les villes suivantes :

Tayne, bourg-royal ; il s'y fait un commerce assez considérable.

Dingwall, bourg-royal, dans un terrain fertile, sur la rivière de Connel où l'on a souvent trouvé des perles.

L'île de *Skye* ; elle a 8 à 10 lieues de longueur ; et est séparée de l'Ecosse par un canal étroit qui est assez profond pour que les forts bâtimens puissent y naviguer. On évalue le nombre de ses habitans à 15,000. Elle abonde en poissons, gibier, cerfs, chevreuils. Elle produit de l'orge et de l'avoine. On y trouve un grand nombre de bestiaux. Les cerfs se tiennent sur les montagnes. Cette île a des golfes et des ports qui sont favorables à la pêche.

A l'est de cette île, on trouve plusieurs petites îles.

Ransay est la plus grande. Elle a cinq lieues de longueur et une de largeur. Elle abonde en gibier ; on y trouve peu de grains, mais beaucoup de bœufs et de bons pâturages.

Vers le Sud, on remarque les îles de *Ruam*, *Canay*, *Egg*. Les habitans de ces deux dernières sont catholiques. L'île *Muack*, appelée communément *Muck*, est la plus considérable ; elle a environ neuf cents arpens d'étendue ; l'agriculture y est en grande activisé.

Lewis ; cette île a, du Nord au Sud, environ 33 lieues de longueur sur 4 lieues de largeur de l'Est à l'Ouest. La partie du Sud est appelée *Harries* ; celle de l'Ouest est susceptible d'être cultivée ; celle de l'Est est très-fertile en grains. Les golfes sont poissonneux. Les bestiaux de cette île sont fort beaux. On n'y trouve rien de très-remarquable, à l'exception

de deux forts et d'un temple des Druides, qui est situé près du village de *Classerness*.

Le comté de Ross, dont on a parlé ci-dessus, et ainsi que les îles mentionnées, appartiennent au pays des montagnes.

NAIRN. — Comté dont la capitale est :

Nairn, bourg-royal, à l'embouchure de la rivière de Naira, sur laquelle il y a un assez bon port.

Il n'est pas inutile d'avertir une seconde fois le lecteur que l'industrie fesant chaque jour de nouveaux progrès en Ecosse, il nous est impossible de donner un état exact de la population de ce pays. Il est même probable que le nombre d'habitans que nous avons assigné aux villes dont nous avons déja parlé, est au-dessous de la vérité, car l'affluence du peuple et le nombre des mariages qui sont toujours en proportion avec la propriété, doivent avoir occasionné d'heureux changemens à cet égard, dans un pays prospère, où par conséquent l'homme a toujours le moyen d'exercer son industrie.

Les anciens Ecossais avaient une si grande idée d'eux, qu'ils comptaient plus sur leur bravoure que sur leurs fortifications pour la défense de leur patrie. Il y a peut-être plus d'héroïsme que de prudence dans cette maxime ; elle leur a du moins causé bien des malheurs. Encore aujourd'hui leurs forts ne résisteraient que faiblement à une attaque régulière. Les châteaux d'Edimbourg, de Stirling et de Dumbarton, qui passaient autrefois pour des places de la plus grande force, ne tiendraient pas 48 heures devant 6000 hommes de bonnes troupes, et contre de l'artillerie. Le fort William, situé dans l'Ecosse occidentale, peut servir à contenir dans le devoir les habitans du voisinage, ainsi que le fort George et le fort Auguste dans le Nord et le Nord-Est ; mais ce ne sont point des barrières qu'on puisse opposer avec succès à des ennemis étrangers.

Je n'ai pas le dessein de donner la description de tous les beaux édifices que les riches particuliers ont fait construire en Ecosse, dans le courant du dix-septième et du dix-huitième siècle ; leur nombre est tel, que je serais forcé de dépasser les bornes de mon plan. Il suffit de dire qu'il y en a plusieurs qui égalent les plus beaux édifices d'Angleterre et des pays

étrangers ; cela étonnera peut-être le lecteur ; mais sa surprise cessera, s'il réfléchit qu'il n'y a pas de peuple au monde plus passionné pour l'architecture que les Ecossais, particulièrement les nobles et les riches propriétaires ; et qu'il n'y a pas non plus de pays où les matériaux et la main-d'œuvre soient à aussi bon compte ; de-là les magnifiques cathédrales dans le goût gothique, et tant d'édifices religieux qui couvraient autrefois la surface de l'Ecosse. La plupart ont été démolis, au tems de la réforme, par une aveugle populace, excitée à cet acte de vandalisme par le clergé réformé, qui était exaspéré des mauvais traitemens et des longues souffrances que lui avait fait éprouver le parti catholique.

Histoire. — Malgré le penchant que les anciens historiens de l'Ecosse ont pour les fables et les systèmes, il est aisé de se convaincre, par le témoignage des écrivains romains, et par d'autres autorités, que l'Ecosse était autrefois habitée par différens peuples ; les Calédoniens en furent probablement les premiers habitans. Les Pictes étaient incontestablement des Bretons, qui, chassés par les Belges, environ 80 ans avant la descente de Jules-César, se refugièrent dans le nord de l'île, où l'invasion des Romains força un grand nombre de leurs compatriotes d'aller les rejoindre. Pour les Ecossais, il est probable que c'étaient des aventuriers originaires de Scythie, qui, après avoir servi dans les armées du continent, passèrent en Ecosse, en subjuguèrent les habitans, et donnèrent leur nom au pays. La contrée qui est au midi du Forth, paraît avoir été la demeure des Saxons et des Bretons, qui y fondèrent le royaume d'Alcuith, qui avait Dumbarton pour capitale ; mais ces peuples subirent avec le tems le joug des Ecossais.

Il paraît qu'Agricola est le premier général romain qui ait attaqué les Calédoniens, ou les anciens habitans de l'Ecosse ; ce fut en l'année 79. Le prince auquel il fit la guerre, se nommait *Galdus*, et selon Tacite, *Galgus*. L'histoire de cette guerre est écrite avec précision ; sa véracité est appuyée sur les restes des camps et des forts romains, qu'Agricola construisit en s'avançant sur Dunkeld, ville capitale des Calédoniens. La courageuse résistance que Galgus opposa au général romain, honore également la valeur des deux peuples ; et on dirait que l'enthousiasme que les Calédoniens avaient pour

l'indépendance et la liberté, a passé jusque dans l'âme du grand historien qui nous retrace cette guerre. Il est vrai, cependant, que Tacite crut devoir, pour l'honneur d'Agricola, passer sous silence une partie des événemens; car, quoiqu'il accorde la victoire à ses compatriotes, il les fait pourtant rétrograder vers le Sud, jusque dans la province Horesti, aujourd'hui le comté de Fife, sans profiter de leurs avantages.

Galgus, que les historiens écossais appellent encore *Corbred*, était le vingt-unième roi de la race de Fergus Ier., qui fut le fondateur de la monarchie. Et quoiqu'on ait élevé des doutes sur l'authenticité de cette généalogie, il est cependant certain, par le témoignage de l'histoire romaine, que les Calédoniens ou les Ecossais furent gouvernés par une suite de rois sages et courageux durant le séjour que les Romains firent dans la Bretagne. Leur résistance força Agricola, et après lui les empereurs Adrien et Sevère, de construire les deux célèbres murailles, l'une entre le golfe de Frith et celui de Forth, et l'autre entre Tinmouth et le golfe de Solway, pour mettre les Romains à l'abri des attaques des Calédoniens et des Ecossais, ce qui prouve que ces derniers conservèrent toujours leur indépendance.

Le christianisme fut introduit en Ecosse environ l'an 201, sous le règne de Donald Ier.

Lorsque les Romains abandonnèrent l'Angleterre, en 448, les Ecossais, au rapport de Gilbas, historien breton, étaient une nation puissante; ils franchirent les murailles de concert avec les Pictes, attaquèrent les Bretons, et les chassèrent jusque vers la mer. Les vaincus implorèrent le secours des Romains; et dans la fameuse lettre qu'ils appellent leurs gémissemens, ils leur disent qu'il ne leur reste point d'autre alternative que d'être engloutis dans les flots, ou immolés par le fer des barbares.

Le prince à qui l'Ecosse dut de si grands avantages, s'appelait Dongard. Vers l'an 969, cette contrée était gouvernée par Achaius. Ce prince avait de si grandes qualités, que Charlemagne rechercha son amitié, et fit avec lui un traité d'alliance qui fut fidèlement observé, tant que dura la monarchie Ecossaise. Il n'y a pas de fait mieux attesté que cette alliance, ainsi que les services importans que les savans écos-

mais rendirent à cet illustre empereur, en transplantant les lettres et les arts dans ses vastes domaines.

Les Pictes avaient toujours formé une nation indépendante et séparée, mais ils furent enfin vaincus et subjugués en 843 par Kenneth Macalpin, roi d'Ecosse, qui ne les extermina pas, comme le disent quelques historiens, mais qui les incorpora avec les vainqueurs, en les forçant d'en prendre le nom, et d'en adopter les lois et les mœurs.

Les Saxons et les Danois qui envahirent l'Angleterre, échouèrent toujours contre les Ecossais. Ce peuple sut également triompher des attaques des étrangers, et des atteintes que ses propres rois voulaient porter à son indépendance. Le système des lois féodales fut introduit chez eux par Malcolm II.

Malcolm III, surnommé Canmore, de deux mots celtiques qui signifient *Grosse-Tête*, est le quatre-vingt-sixième roi d'Ecosse depuis Fergus Ier, fondateur de la monarchie, et le quarante-septième depuis Fergus II, qui en fut le restaurateur. Ceux qui ont vu Macbeth, tragédie de Shakespear, savent l'histoire de ce prince et la destinée de son père. Malcolm monta sur le trône en 1057. Il avoit une âme noble et élevée, et en tout égale à celle de Guillaume-le-Conquérant, avec lequel il fut souvent en guerre. Il épousa Marguerite, petite-fille d'Edmond, surnommé Iron-Side, roi d'Angleterre, à la postérité de laquelle furent dévolus, par la mort d'Edgar Atheling son frère, les droits que les Saxons avaient à cette couronne. Après un règne glorieux, Malcolm fut, ainsi que son frère, tué par trahison au siége d'Alawick.

Après lui règna Donald VII, qui fut délivré par Duncan II. Edgar, fils de Malcolm III, vint ensuite; ce fut un sage et vaillant prince, auquel succéda Alexandre Ier. A la mort de ce dernier, David Ier. monta sur le trône.

David fut un des plus grands rois de son siècle, soit qu'on le considère comme homme, comme guerrier et comme législateur. Ses actions, ses aventures et les ressources qu'il trouva dans son courage l'ont élevé au rang des héros. S'il paraît avoir été trop prodigue envers le clergé, c'est qu'il n'avait pas d'autre moyen pour civiliser ses sujets. Le code

de lois qu'il fit publier, assure à sa mémoire un honneur immortel. Cet ouvrage fut composé sous ses yeux par de savans hommes qu'il avait rassemblés de toutes les parties de l'Europe dans sa magnifique abbaye de Melross.

Le trône fut successivement occupé par Malcolm IV, par William, surnommé le Lion, à cause de sa valeur, par Alexandre II, et enfin par Alexandre III, qui commença à régner en 1249. A sa mort, Jean Baliol, arrière-petit-fils de David, comte de Huntingdon, et Robert Bruce, également petit-fils de ce comte, prétendirent tous deux à la couronne. Il était très-difficile de prononcer sur les prétentions de ces deux princes; ils avaient l'un et l'autre un nombre égal de partisans; et les lois sur la succession n'étaient pas alors aussi clairement établies en Europe qu'elles le sont aujourd'hui. Après quelques années d'un interrègne fort tumultueux, la haute noblesse prit pour arbitre Edouard Ier., roi d'Angleterre, le prince le plus ambitieux et le plus rusé de son siècle. Edouard consentit à prononcer entre les deux compétiteurs; mais comme il jetait depuis long-tems un œil d'envie sur l'Ecosse, il fit revivre d'absurdes prétentions de suzeraineté que l'Angleterre avait selon lui sur ce royaume. Et voyant Baliol disposé à recevoir la couronne à cette condition honteuse, il prononça en sa faveur; mais il le détrôna dans la suite, et le traita en esclave, sans que Baliol témoignât le moindre ressentiment.

Après cela, Edouard fit plusieurs tentatives pour réunir l'Ecosse à ses Etats; mais elles furent infructueuses. Il se rendit, il est vrai, maître de ce royaume; mais il ne trouva jamais les habitans disposés à lui obéir. Cependant, ceux qui étaient sincèrement attachés à l'indépendance de leur patrie, étaient en bien petit nombre, en comparaison de ceux qui s'étaient vendus à Edouard et à Baliol; aussi les premiers furent-ils obligés de temporiser. Edouard profita de leur faiblesse et de son pouvoir. Il fit signer à Baliol un acte d'abdication, l'envoya en Angleterre où il lui accorda une pension. Il fit enfermer dans les prisons de Londres et des environs tous les nobles écossais qui ne lui parurent pas assez dévoués à ses intérêts. Il força les autres de le reconnaître pour roi. Il emporta ou détruisit comme un barbare tous les monumens de leur histoire, et les traces de leur indépendance, et parti-

culièrement la fameuse pierre prophétique que l'on voit encore à l'abbaye de Westminster.

Cette conduite réveilla dans l'âme des Ecossais l'amour de la liberté. Edouard qui s'en aperçut, eut l'air de les flatter et de les traiter avec autant d'égard que ses anciens sujets, en leur proposant d'unir les deux royaumes, à-peu-près comme ils le sont aujourd'hui. Mais les Ecossais repoussant ce projet avec dédain, se réunirent sous William-Wallace, le héros le plus accompli de son siècle, afin de chasser les Anglais de leur pays. Wallace fit des actions dignes d'une renommée éternelle. Mais comme il n'était qu'un simple gentilhomme, et qu'il acquérait chaque jour plus de popularité, la noblesse écossaise craignit qu'il n'aspirât à la couronne au préjudice de Robert Bruce, fils du premier compétiteur, qui combattait avec elle. Elle en conçut tant de jalousie, qu'elle forma les plus violentes cabales contre le brave Wallace. Sur ces entrefaites, Edouard pénétra une seconde fois en Ecosse, à la tête de l'armée la plus formidale que l'Angleterre eût encore levée. Il profita de la division qui régnait parmi les Ecossais pour attaquer leur armée à Falkirk. Wallace, qui venait d'être abandonné par Cumming, le seigneur le plus puissant de l'Ecosse, et par les plus braves de ses concitoyens, perdit la bataille; mais il se retira en bon ordre avec les débris de ses troupes. Il eut une entrevue avec Bruce, et le détourna du projet qu'il avait formé de se réunir aux Anglais. Wallace soutint encore la guerre avec le courage le plus héroïque. Mais ayant été trahi et livré par les siens à Edouard, ce prince peu généreux le fit mettre à mort comme un traître. Il mourut bientôt après lui-même au milieu des préparatifs qu'il fesait pour envahir une seconde fois l'Ecosse, dont il avait immolé plus de 100,000 habitans pour le triomphe de ses prétentions.

Bruce était mort peu de tems après la bataille de Falkirk. Son fils, héritier de ses droits, et animé comme lui du désir de venger son pays, s'échappa de Londres où il était détenu, tua de sa propre main Cumming, qui s'était dévoué aux Anglais, se mit à la tête de quelques patriotes, parmi lesquels étaient ses quatre frères, et prit le titre de roi. Mais ayant été vaincu par les Anglais à la bataille de Methven, il se sauva avec un ou deux amis dans les îles Hébrides, et

dans les cantons incultes de l'Écosse, où il eut beaucoup à souffrir. Sa femme et ses sœurs furent emmenées prisonnières en Angleterre, et deux de ses frères et ses amis les plus chers y furent mis à mort. Mais ces malheurs semblaient enflammer son courage ; il reconquit toute l'Écosse, à l'exception du château de Stirling, et profita de tous les avantages que lui laissait prendre la conduite dissipée d'Edouard II. Cependant ce prince leva une armée plus nombreuse et mieux disciplinée que celle de son père. Au rapport des historiens, elle était de 100,000 hommes. Bruce ne pouvait lui opposer que 30,000 soldats; mais c'étaient autant de héros qui respiraient l'amour de l'indépendance et la haine de la tyrannie.

Édouard qui ne manquait pas de courage, conduisit sa puissante armée vers Stirling, que Bruce tenait assiégée. Edouard avait pour principaux officiers les comtes de Glocester, d'Hereford, de Pembroke, et sir Giles Argenton. Bruce avait avec lui sir Edouard, son frère, qui était, après lui, le chevalier le plus accompli de l'Ecosse, Randolph, son neveu, comte de Murray, et le jeune lord Walter, grand intendant de la couronne. Edouard attaqua l'armée écossaise avec une telle fureur, qu'elle aurait succombé sans le courage et la fermeté de Bruce et de ses amis. Il résista avec tant de succès, qu'il remporta enfin une des victoires les plus signalées, dont on conserve le souvenir. Les historiens écossais font monter la perte des Anglais à 50,000 hommes ; ce nombre est sans doute exagéré ; mais il n'y eut jamais défaite plus complette, quoique les vainqueurs eussent perdu 4000 hommes. L'élite de la noblesse d'Angleterre fut tuée ou faite prisonnière. Le camp, qui était rempli de richesses, et qui semblait préparé plutôt pour un triomphe que pour une campagne, fut pris par les Ecossais. Edouard lui-même ne dut qu'à la vîtesse de ses chevaux le bonheur d'échapper, avec quelques guerriers, au brave Douglas qui le poursuivit jusqu'aux portes de Berwick, d'où il se sauva dans un bateau de pêcheurs. Cette bataille décisive se livra en 1314.

La suite du règne de Robert Bruce fut marquée par les succès les plus glorieux ; mais la noblesse écossaise, en reconnaissant les services qu'il lui avait rendus, n'oublia jamais les principes de la véritable liberté. Elle déclara même, dans une lettre au pape, qu'elle n'avait rejeté Baliol que

parce qu'il s'était rendu vassal de l'Angleterre, et qu'elle traiterait Bruce de la même manière, s'il tenait la même conduite. Après avoir si heureusement affranchi son pays, Robert envoya en Irlande son frère Edouard à la tête d'une armée, avec laquelle ce prince conquit la plus grande partie de cette île, et s'en fit déclarer roi; mais s'étant laissé emporter par sa valeur, il fut tué dans un combat. Robert fit une paix avantageuse avec l'Angleterre, et mourut en 1328, avec la réputation du plus grand homme de son siècle.

On peut dire que la gloire de l'Ecosse parvint à son midi sous le règne de Robert, qui laissa la couronne à David II, son fils, prince doué d'excellentes qualités, mais dont les talens furent éclipsés par ceux d'Edouard III, roi d'Angleterre, son beau-frère et son rival. Edouard, aussi ambitieux que ses prédécesseurs, embrassa la cause de Baliol, fils du premier compétiteur; il eut des succès rapides; gagna plusieurs batailles sur les troupes du roi, et plaça Baliol sur le trône; mais les patriotes écossais chassèrent enfin l'usurpateur. David, qui était tombé entre les mains des Anglais, à la bataille de Durham, après onze ans de captivité, paya 100,000 fr. d'argent pour sa rançon. Il mourut en paix et sans laisser de postérité, en 1371.

La couronne d'Ecosse se trouva alors dévolue à la famille de Stuart, dont le chef avait épousé la fille de Robert Ier. Le premier roi de cette maison fut Robert II, prince qui déploya sur le trône beaucoup de sagesse et de bravoure. Il eut pour successeur son fils, Robert III, que ses infirmités forcèrent de confier les rênes du gouvernement à son frère, le duc d'Albanie, qui paraît avoir eu l'ambition de faire passer la couronne dans sa maison. Robert, qui le craignait, voulut envoyer en France son second fils; mais ce jeune prince fut perfidement arrêté à son passage, par Henri IV, roi d'Angleterre; et, après une longue captivité, fut obligé de payer une forte rançon. Pendant qu'il était prisonnier en Angleterre, les Ecossais acquirent quelque gloire en France, en défendant cette monarchie chancelante contre les Anglais.

Jacques, premier du nom, à son retour en Ecosse, déploya de grands talens pour le gouvernement, fit de sages lois qui lui méritèrent l'amour de son peuple. Il avait reçu une excellente éducation en Angleterre, pendant les règnes

de Henri IV et de Henri V. Il y avait vu le système féodal corrigé de plusieurs vices qu'il retrouvait enracinés dans les lois de son propre royaume. Il tenta de diminuer le pouvoir exorbitant de la noblesse, et de recouvrer les domaines de la couronne qui avaient été aliénés sous les règnes précédens, et pendant sa minorité ; mais l'exécution de ces projets lui coûta la vie ; il fut assassiné dans son lit par quelques-uns des principaux seigneurs, en 1437, à l'âge de 44 ans.

Son règne fut suivi d'une longue minorité. Jacques II aurait probablement égalé la gloire de ses ancêtres par ses vertus guerrières et civiles, s'il n'eût pas été tué par un canon qui prit feu par hasard, lorsque ce prince, n'ayant encore que 13 ans, assiégeait le château de Roxbourg défendu par les Anglais.

Le soupçon, l'indolence, un penchant immodéré pour les femmes, et tous les vices d'un esprit faible, présidèrent à la conduite de Jacques III. Il fut tué en 1488, à l'âge de 35 ans, dans une bataille qu'il livra à ses sujets révoltés.

Jacques IV, son fils, était le prince le plus accompli de son siècle ; naturellement généreux et brave, il aimait la magnificence et la guerre, mais il aimait encore plus la gloire. Il encouragea le commerce et l'industrie de ses sujets, qui acquirent de grandes richesses. Lorsqu'il épousa la fille de Henri VII, sa cour respirait l'élégance et le goût des arts. Cette alliance ne put le guérir de sa prédilection pour les Français, dont il embrassa la cause avec tant d'audace, qu'il fut tué à l'âge de 40 ans, avec la fleur de sa noblesse, à la bataille de Flodden, qu'il perdit sur les Anglais en 1513.

La minorité de Jacques V, son fils, fut longue et orageuse. Devenu grand, il épousa deux princesses françaises, la première, fille du roi de France, et la seconde, de la maison de Guise. Il institua les grandes assises, fit de bonnes lois, donna de grands encouragemens à l'industrie, et particulièrement au travail des mines. Il y avait, à cette époque, un équilibre si parfait entre les puissances de l'Europe, que l'amitié de Jacques était recherchée par le pape, l'empereur, le roi de France et par Henri VIII, roi d'Angleterre, qui tous lui firent les plus riches présens. Mais Jacques prit peu de part aux affaires étrangères ; il s'occupa plutôt, à l'exemple de ses prédécesseurs, à abaisser la puissance de la noblesse. Lorsque

que la réforme pénétra en Ecosse, il se laissa entraîner par l'instigation de son clergé, à la persécution religieuse ; quoiqu'on soit persuadé que s'il eût vécu plus long-temps, il se serait emparé des biens ecclésiastiques comme fit Henri VIII.

Jacques ayant accueilli avec froideur quelques ouvertures amicales du roi d'Angleterre, ce prince en conçut tant d'ombrage qu'il lui déclara la guerre. L'armée anglaise commandée par le duc de Norfolk, pénétra en Ecosse, et ravagea tout le pays situé au nord du Tweed. Après cette expédition, les Anglais se retirèrent à Berwick. Le roi d'Ecosse envoya à son tour sur les frontières un corps de 10,000 hommes, qui entrèrent en Angleterre par Solwayfroth ; il marchait lui-même à peu de distance, prêt à les soutenir au besoin. Mais il indisposa vivement la noblesse en ôtant le commandement de l'armée au général lord Maxwelte, pour le donner à Olivier-Sinclair, simple gentilhomme, dont il avait fait son favori. L'armée fut si mécontente de ce changement, qu'elle allait se débander, lorsqu'un corps de cavalerie anglaise, d'environ 500 hommes, parut tout-à-coup devant elle. Les Ecossais croyant avoir affaire avec toute l'armée anglaise, sont saisis d'une terreur panique et prennent aussitôt la fuite. La cavalerie anglaise les voyant fuir avec tant de précipitation, les poursuit vivement, en tue un grand nombre, fait prisonniers sept lords, deux cents gentilhommes, huit cents soldats, et prend vingt-quatre pièces de campagne. Jacques conçut un si grand chagrin de cette défaite, qu'il en tomba malade et mourut bientôt après, le 14 décembre 1542.

Sa fille Marie qui lui succéda, vit le jour quelques heures seulement avant sa mort. La beauté, les égaremens et les malheurs de cette princesse sont connus de tout le monde. Il suffit de dire que la réforme fit de grands progrès en Ecosse durant sa minorité, et pendant qu'elle était la femme de François II, roi de France. Qu'étant appelée au trône de ses ancêtres, après avoir perdu ce prince, elle épousa le lord Darnley, son cousin germain, dont la mort prématurée occasionna tant de désordre. Son mariage avec Botwelle, qui passait pour l'assassin de son mari, révolta ses sujets à un tel point, que pour se dérober à leur ressentiment elle s'enfuit en Angleterre où elle fut retenue dix-huit ans prisonnière malgré le droit des gens. Enfin, la reine Elisabeth poussa la

barbarie jusqu'à la faire décapiter en 1587. Marie était alors âgée de 46 ans.

Son fils, Jacques VI, qui lui succéda au trône d'Ecosse, fut, par le droit de naissance, appelé à celui d'Angleterre, après la mort d'Élisabeth. Cette union des deux couronnes appauvrit l'Ecosse, et anéantit son indépendance. Dès que le siége du gouvernement fut transporté en Angleterre, le commerce fut entravé, l'agriculture négligée, et le peuple forcé d'aller chercher du pain dans des contrées étrangères. Après un règne brillant, mais orageux, Jacques laissa, en 1625, ses trois royaumes à l'infortuné Charles Ier., son fils. La conduite despotique de ce prince souleva l'Angleterre et l'Ecosse; et ce fut ce dernier pays qui tira le premier le glaive contre Charles. Après la défaite du parti royaliste en Angleterre, ce prince se mit lui-même entre les mains des Ecossais, qui le traitèrent d'abord avec respect, mais qui le livrèrent bientôt après au parlement d'Angleterre, pour la somme de 80,000 fr. : on sait comment il mourut. Ces mêmes Ecossais, qui avaient trahi le père, firent dans la suite tous leurs efforts pour rétablir le fils; mais l'armée de ce prince fut entièrement défaite en 1651, près de Worchester, par Cromwell, qui gouverna l'Angleterre et l'Ecosse sous le nom de protecteur. A la mort de l'usurpateur, Charles II remonta sur le trône de ses pères. Nous avons tracé ailleurs les événemens les plus importans du règne de ce prince, et de celui de son malheureux frère, qui gouverna quelque tems l'Ecosse, sous le nom de Jacques VII, et l'Angleterre sous celui de Jacques II, aussi bien que du roi Guillaume, qui était bien loin d'être aimé des Ecossais, depuis que leur confiance en sa parole pensa causer leur ruine.

Tel était, à l'avènement de la reine Anne, l'état des choses en Angleterre, lorsque les Wights eurent encore une fois recours aux Ecossais, et leur offrirent de réunir les deux royaumes, aux conditions qu'il plairait à ces derniers; il se passa bien du tems avant que le parlement d'Ecosse voulût y consentir; mais enfin le projet réussit, soit par conviction, soit par l'argent que l'on distribua à la noblesse nécessiteuse. Depuis cette époque, l'histoire de l'Ecosse se confond avec celle de l'Angleterre.

IRLANDE.

SITUATION, LIMITES ET ÉTENDUE.

L'IRLANDE est une île située à l'occident de l'Angleterre, entre le 7e. degré 55 minutes et le 12e. degré 55 minutes de longitude occidentale, et entre le 51e. et 55e. degré 30 min. de latitude septentrionale ; c'est-à-dire, entre le cercle parallèle du huitième climat où le jour le plus long est de seize heures et demie ; et le vingt-quatrième parallèle, à la fin du dixième climat, où le jour le plus long est de dix-sept heures et demie.

D'après les calculs les plus exacts, ce royaume a 95 lieues de longueur, depuis Fairhead, au Nord, jusqu'à Missenhead au Sud ; et 53 lieues de largeur, depuis Down à l'Est, jusqu'à Mayo à l'Ouest. Il contient 11,067,712 acres irlandais, qui font 17,972,864 acres mesure d'Angleterre. Sa proportion avec l'Angleterre et le pays de Galles, est comme 18 est à 30. M. Templemann, qui donne à l'Irlande 92 lieues de longueur, et 50 de largeur, estime sa surface à 3052 lieues carrées, à raison de 1161 habitans par lieue. De Wexford, qui est vers l'Est, à St.-David, dans le pays de Galles, on compte 15 lieues ; mais la largeur du détroit, entre Donaygadée en Irlande et Portpatrik en Ecosse, est d'environ 7 lieues ; et le passage d'Holihead, au nord du pays de Galles, est d'un peu plus de 17 lieues.

NOMS ET DIVISIONS ANCIENNES ET MODERNES. — On a formé diverses conjectures sur le nom d'*Hibernia*, que les Latins donnaient à cette île, sur celui d'*Erin* qu'elle reçoit des Irlandais, et sur celui d'*Ireland* que lui donnent les Anglais. Il est probable que ces différens noms viennent de quelque mot phénicien ou celtique, qui signifie l'habitation la plus occidentale.

Il est assez extraordinaire que les auteurs modernes soient peu d'accord sur la division de l'Irlande. Les uns la divisent en cinq arrondissemens, les autres en quatre provinces, qui sont les provinces de Leinster, d'Ulster, de Connaught, et de Munster. Je suivrai cette dernière division, comme la plus ordinaire et la plus ancienne.

PROVINCES.	COMTÉS.	VILLES PRINCIPALES.
LEINSTER, 12 Comtés.	Dublin	DUBLIN { 8 d. 46' long. O. 53 d. 30' lat. N.
	Louth	Drogheda.
	Wicklow	Wicklow.
	Wexford	Wexford.
	Longford	Longford.
	East-Meath	Trim.
	West-Meath	Mullingar.
	Comté du Roi.	Philipstown.
	Comté de la Reine	Maryborough.
	Kilkenny	Kilkenny.
	Kildare	Naas et Athy.
	Carlow	Carlow.
ULSTER, 9 Comtés.	Down	Down-Patrick.
	Armagh	Armagh.
	Monaghan.	Monaghan.
	Cavan	Cavan.
	Antrim	Carrickfergus.
	Londonderry	Derry.
	Tyrone	Omagh.
	Fermanagh	Enniskillen.
CONNAUGHT, 5 Comtés.	Donegall.	Lifford.
	Leitrim	Carrick-sur-Shannon.
	Roscommon	Roscommon.
	Mayo	Ballinrobe et Castlebar.
	Sligo.	Sligo.
	Galoway.	Galoway.
MUNSTER, 6 Comtés.	Clare	Ennis.
	Cork.	Cork.
	Kerry	Tralee.
	Limmerick	Limmerick.
	Tipperary	Clonmel.
	Waterford.	Waterford.

CLIMAT, SAISONS, SOL.—Le climat de l'Irlande diffère peu de celui dont nous avons parlé à l'article Angleterre ; il est seulement plus humide, parce que les saisons y sont généralement pluvieuses. Il résulte des relevés des registres les plus exacts, que les jours de pluie sont, en Irlande, plus nombreux qu'en Angleterre; mais il n'est pas nécessaire de recourir à cette preuve pour être convaincu que l'humidité, même sans pluie, est non-seulement ce qui distingue particulièrement le climat de cette île, mais que c'est encore un fléau très-pernicieux. Un écrivain recommandable dit : « que les vents d'Ouest, si favo-» rables aux autres pays, et si doux même dans celui-ci, » lorsqu'on les compare aux vents du Nord, y sont extrême-» ment nuisibles. Comme, depuis les côtes de l'Amérique,

» ils ne rencontrent point de continent qui brise leur impé-
» tuosité, et qu'ils sont, en général, trop violens pour que
» les vents de l'Est et du continent d'Afrique puissent résis-
» ter à leur action, ils arrivent en Irlande, chargés des va-
» peurs d'un océan immense : aussi le ciel de cette contrée
» est-il toujours sombre. Ces vapeurs se condensent et tom-
» bent en torrens de pluie, qui menacent quelquefois les
» fruits de la terre d'une entière destruction. Ce mal naturel
» et inévitable est encore augmenté par des causes morales ou
» politiques. La main de l'industrie a été long-tems oisive dans
» une contrée dont l'agriculture est presque l'unique res-
» source, et dont les laboureurs n'ont aucun motif d'encou-
» ragement. Depuis le neuvième siècle, époque où la culture
» des terres a commencé à être négligée, les pluies de plu-
» sieurs siècles, accumulées dans les terres basses, ont
» changé de vastes plaines en marais, et la dixième partie de
» cette belle île est devenue ainsi le réservoir d'une masse
» d'eau stagnante, dont l'évaporation remplit l'air d'exhalai-
» sons funestes (1) ».

Cependant le climat d'Irlande est, sous certains rapports, plus agréable que celui d'Angleterre ; l'été y est plus chaud et l'hiver moins rigoureux : on n'y connaît pas ces froids perçans, cette profonde neige, ces redoutables effets des éclairs et du tonnerre, effets qui désolent si souvent l'Angleterre.

Comme l'humidité est particulièrement favorable aux pâturages, les habitans de l'Irlande ont cru qu'ils devaient donner tous leurs soins à l'éducation des troupeaux. En conséquence, ils ont renoncé presque généralement au labourage, ce qui a porté un coup fatal à la population. Cependant le sol y est très-varié, et par-conséquent susceptible de tous les genres de culture analogues à cette latitude ; et sa fertilité est égale à sa variété. Cela est si évident, qu'un voyageur anglais observe : « que si l'on comparait, acre pour acre, le territoire
» des deux royaumes, l'Irlande aurait incontestablement l'a-
» vantage d'une plus grande fertilité naturelle. On n'en peut
» plus douter, si l'on réfléchit que quelques-uns des comtés
» les plus beaux et les mieux cultivés de l'Angleterre,

(1) Voyez les dissertations d'O-Conor.

» doivent presque tout à l'art et à l'industrie infatigable des » habitans ».

Je terminerai cet article par les réflexions du même auteur, M. Arthur Young, dont on ne peut révoquer en doute les lumières et la véracité.

« La plus grande singularité qui m'ait frappé en Irlande, » dit-il, c'est la qualité rocailleuse du sol, qui, au premier » coup-d'œil, semblerait devoir nuire à sa fertilité; mais il ar- » rive précisément le contraire. Ce fonds pierreux qu'on y » trouve généralement, m'a porté à croire que l'île entière » était un vaste rocher composé de différentes couches de » pierres, qui s'élèvent du sein des mers. J'ai rarement » ouï dire qu'on ait creusé à une grande profondeur sans » trouver le rocher; et, en général, on l'aperçoit souvent à » la surface du sol. Dans les cantons les plus unis et les plus » fertiles, tels qu'à Limerick, à Tipperary et à Meath, il » n'est pas nécessaire, pour le trouver, de creuser plus pro- » fondément que dans les endroits condamnés à la stérilité. » Ne doit-on pas reconnaître en cela le doigt de la providence » qui a donné le sol le plus pierreux au climat le plus humide? » S'il tombait une aussi grande quantité de pluie sur l'argile » de l'Angleterre, (espèce de sol très-rare en Irlande, et » qui est toujours mêlé avec une grande quantité de pierres) » qu'il en tombe dans cette île, il serait impossible de cultiver » la terre. Mais, en Irlande, les rochers sont couverts de » verdure; ceux de pierre calcaire, qui sont couverts d'une » couche très-mince de terre végétale, sont revêtus de la plus » belle robe de verdure qu'on puisse voir.

» Cette qualité rocailleuse est si générale, qu'elle domine » dans toutes les parties de l'Irlande. On ne peut employer » dans ce pays les termes d'argile, de torchis, de sable; mais, » pour parler exactement, il faut dire de l'argile pierreuse, » des torchis pierreux, et du sable mêlé de gravier. On parle » souvent d'argile en Irlande, et sur-tout d'argile jaune; mais » c'est parce que la langue ne fournit pas de mot propre pour » désigner ces sortes de terres. Une ou deux fois j'ai vu, sur la » surface, de l'argile pure; mais cela est très-rare. La vérita- » ble argile jaune se trouve ordinairement étendue en couche » légère sur le rocher et sous la surface du sol. On y trouve » fréquemment du torchis dur, tenace, pierreux, très-diffi-

» cile à mettre en œuvre ; mais ces matières sont bien différentes des argiles de l'Angleterre.

» Le torchis friable, sablonneux, sec, mais fertile, y est très-commun, et forme le meilleur sol du royaume pour le labourage et l'éducation des troupeaux. Les territoires de Tipperari et de Roscommon en sont presqu'uniquement composés. Les pâturages de Limerick, et les bords du Shannon, dans le comté de Claw, si renommés pour leur prodigieuse fertilité, ont un sol de torchis mûr, putride et friable.

» Le sable qui est si commun en Angleterre, et encore plus en France, en Allemagne et en Pologne, et, en un mot, depuis Gibraltar jusqu'à Saint-Pétersbourg, est extrêmement rare en Irlande ; on n'y en trouve que dans les défilés des montagnes, et sur les bords de la mer. Je n'ai jamais ouï dire qu'il y ait eu de la craie dans cette île, et je n'y en ai jamais trouvé.

» Outre la grande fertilité du sol, il y a quelques autres particularités que je ne dois pas passer sous silence. Peu de pays ont des rivières aussi belles et aussi grandes ; et l'on doit observer qu'elles baignent les meilleurs terrains du royaume. En effet, le Sniw, le Blacwater, le Sissay, la Boyne, le Now, le Barrow, et une partie du Shannon, arrosent les plus belles campagnes du monde. Mais le cours de la plupart de ces rivières est parsemé de lits de gravier, qui gênent extrêmement la navigation intérieure.

» Les montagnes d'Irlande offrent aux voyageurs cette variété intéressante qu'on ne trouve point dans les pays de plaines. Mais, en même-tems, elles n'y sont point assez nombreuses pour donner à la contrée cet air de pauvreté qu'elles ont par-tout. J'ai visité, ou j'ai vu de fort près les montagnes les plus considérables de l'île, le Mangerton et le Reeks dans le comté de Kerry, les Galties dans celui de Cork, le Mourn dans celui de Down, enfin Crowpatrick et Nephin dans le comté de Mayo ; voilà les principales. Elles sont dignes de fixer l'attention du voyageur par leur hauteur, et par la perspective majestueuse qu'elles présentent ».

Le sol de l'Irlande, quoique rocailleux, est extrêmement fertile, et le serait même plus que celui de l'Angleterre s'il était cultivé avec autant de soin. Les prairies et les terres

labourables y sont également bonnes; mais, dans ces derniers tems, le labourage y a été négligé, quoique le sol soit excellent pour toutes sortes de grains. Dans les cantons septentrionaux, on recueille beaucoup de lin et de chanvre, genre de culture très-avantageux aux manufactures de toiles.

L'Irlande nourrit une multitude de bœufs et de moutons qui rendent une laine excellente. La quantité prodigieuse de beurre et de viande salée que la ville de Cork exporte dans toutes les parties du monde, est une preuve évidente de la fertilité naturelle de cette île.

L'Irlande a des marais d'une grande étendue. Ceux d'Allen ont vingt-six lieues de circuit, et l'on estime qu'ils couvrent une surface de 300,000 acres. Il y en a encore d'autres de différentes grandeurs, répandus çà et là dans cette contrée. Mais on a observé que ces derniers sont nécessaires aux habitans qui en tirent la tourbe dont ils se chauffent en hiver.

Rivières, Baies, Havres, Lacs. — L'Irlande a des rivières nombreuses, des lacs charmans, des baies spacieuses, des ports commodes, des havres et des criques, qui sont pour elle une source inépuisable d'agrémens et de richesses. Le Shannon prend sa source dans les marais d'Allen au comté de Leitrim, sépare le Connaught des trois autres provinces; et après un cours de cinquante lieues, dans lequel il traverse plusieurs lacs magnifiques, il vient se jeter dans la mer, entre Kerry-Point et Loophead. Son embouchure a trois lieues de largeur. La navigation de cette rivière est interrompue par une chaîne de rochers, qui la traverse au Midi de Killaloe. Mais on pourrait remédier à cet inconvénient par le moyen d'un canal qui coûterait tout au plus 240,000 francs. Il serait également facile d'ouvrir une communication entre toutes les rivières du royaume. Le Ban se jette dans l'Océan auprès de Coleraine; la Boyne a son embouchure à Drogheda, dans le canal de Saint-George. Le Liffay, qui se jette dans la baie de Dublin, n'est remarquable que parce qu'il baigne cette capitale, et contribue à embellir son port. Le Barrow, le Noer et le Suir arrosent la partie méridionale du royaume; et après avoir réuni leurs ondes au-dessus de Ross, ils vont se jeter dans le canal, au hâvre de Waterford.

Mais les baies, les ports, les rades et les criques, dont

toutes les côtes sont, pour ainsi dire, dentelées, sont le fondement de la prospérité de l'Irlande, et la rendent plus propre au commerce que toute autre contrée de l'Europe. Les baies et les ports les plus considérables sont ceux de Carrickfergus, de Strongford, de Daundrum, de Carlingford, de Dundalck, de Dublin, de Waterford, de Dungarvan, de Cork, de Kinsale, de Baltimore, de Glandore, de Dunmanus, de Bantry, de Kilmare, de Dingley, de Shannon-Mouth, de Galway, de Sligoe, de Donegal, de Killebegs, de Lough-Swilly et de Lough-Foyle.

On trouve en Irlande un grand nombre de lacs, et principalement dans les provinces d'Ulster et de Connaught. La plupart abondent en poissons excellens. Le grand lac de Neagh, qui est situé entre les comtés d'Antrin, de Down et d'Armagh, est remarquable par la qualité qu'il a de pétrifier tout ce que les eaux recèlent. D'autres lacs offrent les perspectives les plus belles et les plus romantiques. Rien n'égale la scène pittoresque du lac de Killarney, qui tire son nom d'une petite ville du comté de Kerry. Ce lac qui en forme réellement trois, est entièrement environné de montagnes, de rochers et de précipices, qui, depuis leur sommet jusqu'au rivage, sont couverts de bois et d'arbres toujours verts. De nombreux ruisseaux tombent, en écume, des précipices, qui n'ont pas moins de 300 pieds de hauteur. Sur la cime d'une montagne du voisinage, on voit un petit lac rond, d'un quart de mille de diamètre, et que l'on appelle le *Bol de punch du Diable*. Les bords du vase sont éloignés de 300 verges de la surface de l'eau. Ce bassin, vu des hauteurs environnantes, est très-pittoresque. Ses eaux, quoique très-profondes, ne sont cependant pas sans fond, comme le prétendent les habitans. Le surperflu des eaux de ce bassin, qui s'écoule par une large ouverture, forme une des plus belles cascades qu'on puisse voir, et qui n'a pas moins de 150 verges dans sa partie visible. Les montagnes qui environnent ce lac au Midi, sont remplies d'échos dont l'effet est très-curieux. Le comte de Kennare, propriétaire de la contrée, a placé au sein des montagnes quelques canons pour l'amusement des voyageurs. Le bruit en est effrayant; on croit entendre un violent éclat de tonnerre, qui, après avoir parcouru en grondant le sein des mon-

tagnes, va se rendre dans l'éloignement. Des instrumens de musique, tels qu'une trompette et un cor, produisent un effet délicieux, et font plus de bruit que cent musiciens ensemble. Parmi les pointes aiguës et escarpées qui environnent le lac, est un rocher énorme et affreux, taillé en précipice, et appelé le *Nid de l'Aigle*, à cause de la multitude d'oiseaux de cette espèce qui y font leurs nids.

Navigation intérieure. — La navigation intérieure de l'Irlande est susceptible de grandes améliorations; c'est ce que démontrent les canaux qu'on a ouverts depuis peu en différens endroits de ce royaume. Le plus remarquable est celui qui réunit le Shannon et le Liffey. Ce canal a vingt lieues de longueur, et il établit une communication entre le canal de Saint-George à l'orient, et l'Océan-Atlantique au couchant. On a été forcé de conduire ce canal à travers un marais de huit lieues de longueur, et le fond spongieux a exigé des travaux et des dépenses considérables pour asseoir le canal, en fortifier les côtes, et prévenir les éboulemens et les dégradations.

Montagnes. — L'Irlande, comparée à toute autre contrée, n'est point un pays de montagnes. Le Mourne et l'Iseagh, dans le comté de Downe, passent pour les plus élevées de ce royaume. Le Mont-Denard, qui en fait partie, a, dit-on, 1056 verges de hauteur perpendiculaire. On trouve encore dans cette île plusieurs autres montagnes, mais elles ne sont remarquables que par les histoires mythologiques dont elles rappellent le souvenir. Quelques-unes renferment dans leur sein du charbon, des pierres, du marbre, de l'ardoise, et même des veines de fer, de plomb et de cuivre.

Forêts. — Les principales forêts de l'Irlande se trouvent dans les comtés du roi et de la reine, dans ceux de Wexford et de Carlow, qui dépendent tous de la province de Leinster. Cependant la province d'Ulster possède aussi de grandes forêts dans le comté de Donegal et dans la partie septentrionale de Tyrone; dans le comté de Fermanagh, sur le bord du lac de Earne, et dans le nord du comté de Down, on trouve de bon bois de charpente; les chênes même ne le cèdent en rien à ceux que l'Angleterre emploie dans la construction de sa marine.

Métaux et Minéraux. — Les mines d'Irlande sont des découvertes modernes. Plusieurs contiennent du plomb et de l'argent ; on dit même que trente livres de minérai rendent une livre d'argent. La mine de ce métal la plus riche est à Wicklow. A Tipperary on a découvert des mines de cuivre, de plomb et de fer, ainsi que de belles carrières de pierre. Il y a dans cette île un ruisseau fortement imprégné de cuivre, et dont les eaux fournissent une grande quantité de ce métal. Pour l'obtenir, on place de grands bassins de fer dans un endroit d'où l'eau tombe d'une certaine hauteur. L'acide quitte aussitôt le cuivre qu'il tient en dissolution, pour s'attacher au fer avec lequel il a plus d'affinité. Le cuivre reprend alors sa forme naturelle, s'incruste sur le fer, et le pénètre par degré, de manière qu'il ne reste plus qu'une plaque de cuivre ; c'est ce qui a accrédité le bruit public, que ce ruisseau avait le pouvoir de changer le fer en cuivre. Cette espèce de prodige disparaît, quand on réfléchit que le fer, dissout par l'acide, est emporté par le courant, tandis que le cuivre, abandonné par le dissolvant qui le rend invisible, paraît à son tour. On trouve en Irlande des carrières de marbre qui contiennent du porphyre tacheté de rouge et de blanc. Plusieurs comtés ont de belles carrières d'ardoises. Le charbon de terre de Kilkenny produit peu de fumée ; l'eau du même canton ne laisse point de sédiment, et le ciel y est toujours pur et serein. Ces particularités ont donné naissance à un proverbe ainsi conçu : « A Kilkenny, le feu est sans fu-» mée, l'eau sans limon, et l'air sans nuages ».

Végétaux, Animaux *de terre et de mer.* — Les productions de ce genre sont en Irlande à-peu-près les mêmes qu'en Angleterre et en Ecosse. L'île produit de la tourbe et des mousses excellentes qui sont un grand objet d'utilité dans un pays où le charbon de terre et le bois de chauffage sont très-rares. Il y avait anciennement quelques loups en Irlande ; mais ils ont été depuis long-tems exterminés par une race de chiens plus gros que des mâtins, qui ont la forme du lévrier, et le caractère doux et docile de l'épagneul. On élève ces chiens à plonger dans la mer, à en retirer les objets qu'on y a jetés, et même les hommes qui y sont tombés. Aussi les vaisseaux irlandais ont-ils ordinairement à bord quelques-uns de ces animaux utiles. Les viandes salées, qu'exportent les irlandais,

indiquent assez le nombre prodigieux de bœufs, de cochons et de moutons qu'on nourrit dans cette île. Les lapins y sont plus multipliés qu'en Angleterre. On prend aussi sur les côtes d'Irlande plus de poissons qu'en Angleterre; et certaines espèces y sont plus grosses et de meilleure qualité.

Population, Usages, Mœurs et Divertissemens. — On évalue ordinairement à 2,500,000 âmes la population de l'Irlande; mais je crois que ce calcul est trop fort d'un demi-million. Comme il est important de déterminer avec exactitude le nombre des individus des deux religions qui habitent cette île, je vais, d'après les meilleures autorités, donner l'état de la population des quatre provinces, tel qu'il était en 1733.

Provinces.	Familles protestantes.	Familles catholiques.
Ulster.	62,620	38,459
Leinster.	25,238	92,424
Munster.	13,337	106,407
Connaught.	4,299	44,133
Total.	105,494	Tot. . 281,423

En évaluant à cinq individus les familles de la campagne, à dix celles de Dublin, et à sept celles de Cork, on trouvera pour résultat 2,015,229 âmes. Maintenant, que l'on fasse attention aux guerres que la Grande-Bretagne a soutenues sur terre et sur mer, aux émigrations qui ont fixé un grand nombre d'Irlandais en Angleterre, en Amérique et ailleurs, et l'on conviendra que ce calcul, fait il y a plus de 60 ans, est encore applicable au tems présent, quoique les familles protestantes se soient certainement multipliées. Naguères on a soutenu au parlement d'Irlande que l'île avait 3,000,000 d'habitans : mais j'ai d'autant plus de raison de croire que ce nombre est exagéré, que dans ce siècle on a converti beaucoup de terres en pâturages, ce qui n'a pu se faire sans nuire à la population.

Il est difficile de se faire une idée juste des mœurs des anciens Irlandais, à cause des contradictions où les écrivains sont tombés à cet égard. Si l'on consulte les auteurs anglais sur ce sujet, on y trouvera des portraits tracés par la haine et

la partialité; et si l'on a recours aux auteurs irlandais, on trouvera qu'ils ne tarissent point sur les éloges de leurs ancêtres. Les premiers leur accordent à peine quelques vertus; les seconds, animés par l'enthousiasme le plus ardent, découvrent à peine une imperfection dans leurs lois, leur gouvernement et leurs mœurs. Les historiens anglais les traitent souvent comme l'écume et le rebut de l'espèce humaine. Les antiquaires irlandais élèvent leur nation au-dessus de tous les peuples de l'Europe. Cependant si, mettant à part les légendes fabuleuses et les fictions des poètes, on examine attentivement les annales de cette île, ou trouvera qu'à l'époque la plus brillante de leur histoire, les Irlandais étaient encore dans cet état de civilisation imparfaite où les vices et les vertus sont également honorés.

Quant aux descendans actuels des anciens Irlandais, nommés par les protestans, les *Irlandais purs*, on les représente comme un peuple ignorant et grossier. Ils sont peu endurans, et sur-tout extrêmes dans l'amitié comme dans la haine. Du reste, intelligens, infatigables et pleins de courtoisie envers les étrangers : ils diffèrent peut-être bien peu des peuples voisins les moins civilisés. Cependant leur constitution naturelle a moins contribué que certaines causes accidentelles et morales à les retenir dans la barbarie. Les Irlandais sont, pour la plupart, catholiques, et il est de l'intérêt des prêtres qui les gouvernent avec un empire absolu, de les faire croupir dans l'ignorance la plus profonde. Les découragemens qu'ils ont éprouvés dans leur propre pays, ne leur ont pas permis de déployer toutes leurs facultés. Lorsqu'ils sont employés au service des princes étrangers, ils se distinguent toujours par leur courage et leur fidélité. Plusieurs de leurs surnoms commencent par la voyelle *O*, ou par la syllabe *Mac*, qui signifient fils et petit-fils. Autrefois il n'y avait que les chefs, et ceux qui fesaient remonter leur famille à une grande antiquité, qui pussent prendre cette marque de distinction. La cornemuse est leur instrument favori; mais leurs airs respirent généralement la tristesse et la langueur. Cependant ils ont des airs modernes qui ne laissent pas d'être gais et même divertissans; mais il faut pour cela qu'ils soient chantés par un irlandais même. Dans l'intérieur de l'île on parle encore l'ancienne langue du

pays. On y retrouve aussi des usages fort anciens et fort singuliers, par exemple, celui de pousser des hurlemens dans les funérailles, dont on voit quelques traces chez certains peuples du continent. Une coutume plus extraordinaire est de placer un corps mort étendu sur une table, à la porte de leurs maisons, avec un bassin pour exciter la charité des passans; c'est ce qu'on voit tous les jours aux environs de Dublin, quoique le bon sens ait depuis long-tems condamné cet usage. Les Irlandais s'assemblent le dimanche pour danser au son de la cornemuse; mais ces bals sont presque toujours accompagnés de querelles. On doit cependant convenir que ces mœurs étranges appartiennent aux provinces les moins civilisées, et particulièrement au Connaught. Le peuple de ce canton ne connaît pas le frein salutaire des lois et d'un gouvernement protecteur; la seule autorité qu'il respecte est celle des seigneurs, dont il cultive les terres, et qui le traitent sans pitié. Il y a beaucoup de ressemblance entre les mœurs des Irlandais de la classe commune, et celle des anciens Bretons, et des peuplades de l'Amérique, telles que nous les représentent les voyageurs et les historiens. Une misérable hutte de paille et d'argile, séparée dans le milieu par une cloison de la même matière, sert tout-à-la fois de magasin pour les provisions et de demeure pour la famille dont les individus couchent pêle-mêle. Au milieu de la cabane brûle un feu de tourbe, dont la fumée s'échappe par un trou pratiqué au haut du toit.

Une vache, quelquefois un cheval, quelque volaille, et un petit champ pour les pommes de terre, voilà toutes leurs richesses. Ils se nourrissent de pain grossier, de pommes de terre, d'œufs, de laitage et quelquefois de poisson, car ces malheureux mangent rarement de la viande, quoique la campagne soit couverte de troupeaux. Leurs enfans sont gras, frais, robustes et vont presque nus. Dans cet état de simplicité primitive, ils ne craignent pas de se montrer sur les chemins, et de paraître aux yeux des étrangers.

Plusieurs milliers d'Irlandais livrés ainsi à l'ignorance et à la paresse, ont été perdus pour l'État et pour eux-mêmes. S'ils avaient eu, comme leurs voisins, le bonheur de connaître les vrais principes du christianisme, si l'on avait excité

leur industrie et récompensé leurs travaux, ils auraient augmenté la force et la prospérité nationale. Les Espagnols et les Français n'ont jamais manqué de profiter de l'état d'abandon où les Irlandais sont dans leur patrie, pour les engager à servir dans leurs armées ; et en cela, ils ont été puissamment secondés par le clergé qui était intéressé à inspirer aux esprits crédules une haine violente pour le gouvernement anglais. Mais les écoles, les ateliers établis en ce pays, les nouvelles lois sanctionnées par le parlement d'Angleterre, et adoptées par celui d'Irlande, contribueront sans doute à assurer le bonheur des insulaires.

Quoique les descendans des Anglais et des Ecossais qui firent, sous Henri II, la conquête de cette île, ne soient pas aussi nombreux que les Irlandais purs, ils forment cependant la partie la plus riche de la nation. Cette classe est composée de la noblesse, de la riche bourgeoisie, et des principaux négocians ; ils habitent les côtes orientales et septentrionales, qui ont attiré à elles presque tout le commerce de l'île. Ils résident principalement à Belfast, à Londonderry, et dans toute la province d'Ulster qui, quoique la moins fertile, est cependant la mieux cultivée et la plus productive, sur-tout dans le voisinage de Dublin. Sous le règne de Jacques Ier. et de ses successeurs, des presbytériens écossais, persécutés dans leur patrie, vinrent chercher la paix dans cette île, et y établirent des manufactures de toile, qui ont été portées à la plus haute perfection, et qui sont encore aujourd'hui pour l'Irlande une source intarissable de richesses.

Il résulte de ce léger aperçu que les habitans de cette île sont composés de trois classes distinctes. La première est formée des Irlandais purs qui croupissent dans la pauvreté, l'ignorance et l'humiliation, et qui ont fixé leur demeure dans l'intérieur et dans les parties occidentales de la contrée. Dans la seconde sont les descendans des Anglais qui habitent Dublin, Waterford et Cork : ceux-ci ont donné une nouvelle vie à la côte située vis-à-vis de l'Angleterre, en y introduisant les arts, les sciences, le commerce, et sur-tout une connaissance plus saine de la Divinité et des lois du christianisme. La troisième enfin est composée d'émigrés écossais qui se sont établis dans les provinces septen-

trionales où ils conservent encore les mœurs et la religion de leur ancienne patrie. Ainsi il faut encore bien du tems avant que ces différences s'effacent, et que les Irlandais ne fassent plus qu'un seul et même peuple. Les riches irlandais et les gens de qualité diffèrent peu des Anglais par le langage, les mœurs et la manière de s'habiller ; ils se piquent même de les imiter. On sait combien ils sont hospitaliers ; mais ce penchant à la générosité n'a bien souvent chez eux que l'ostentation pour principe.

Religion. — La religion et la discipline ecclésiastique sont en Irlande les mêmes qu'en Angleterre. Cependant la religion catholique domine presqu'exclusivement dans l'intérieur de l'île. Les catholiques d'Irlande ont des évêques et des prêtres, à l'entretien desquels ils pourvoient, par des contributions volontaires. Mais malgré l'aveugle soumission du peuple au clergé catholique, la religion anglicane fait chaque jour des progrès dans les villes et dans les campagnes ; aujourd'hui les deux religions se balancent. Je n'entreprendrai point de décider s'il importe au gouvernement de maintenir ou de rompre cet équilibre.

Les sectaires sont pour le moins aussi nombreux en Irlande qu'en Angleterre : les presbytériens, les anabaptistes, les quakers et les méthodistes y sont tolérés. Depuis le règne de Jacques Ier. on n'a cessé de faire des efforts pour établir des écoles de charité, qui ont pour objet de civiliser les Irlandais, et de convertir les catholiques à la religion protestante. En 1777 on a formé une société dont les travaux ont pour but d'encourager et de soutenir les écoles protestantes. Cette institution a eu les plus grands succès, ainsi que plusieurs établissemens destinés à réveiller dans l'ame des Irlandais le goût de l'industrie et des arts. Il n'est point d'efforts que le gouvernement d'Irlande n'ait tentés depuis, pour parvenir au même but ; mais malheureusement l'on a trop souvent cherché à détruire l'effet de ces lois et de ces institutions salutaires.

Evêchés et Archevêchés. — Il y a en Irlande quatre archevêchés, savoir : Armagh, Dublin, Cashel et Tuam.

Les évêchés sont au nombre de dix-huit, savoir : Clogher, Clonfert, Cloyne, Cork, Derry, Down, Dromore, Elphin, Kildare,

Kildare, Killala, Kilmore, Killaloe, Leighlin, Limerick, Meath, Ossory, Raphoe, et Waterford.

Langage. — La langue des Irlandais a la même origine que celle des Bretons, des Gallois, et que ce dialecte celtique que l'on retrouve chez les montagnards d'Ecosse, qui habitent les côtes situées vis-à-vis de l'Irlande. Dans chacun de ces pays, cette langue a éprouvé de grandes altérations, mais non pas au point qu'un Anglais, un Irlandais et un Montagnard d'Ecosse ne puissent se comprendre réciproquement. Les Irlandais ont une prononciation désagréable qui s'étend à toutes les classes, et que prennent même les personnes qui ne parlent qu'anglais. Cependant, il est probable que dans quelques siècles, l'irlandais sera mis au rang des langues mortes.

Sciences et Savans. — Il paraît que les sciences ont été de bonne heure cultivées en Irlande. M. O'halloran, dit que tout prouve que dès la plus haute antiquité, les Irlandais étaient une nation polie, et qu'ils méritent le nom de pères des lettres. On prétend même que l'Egypte reçut les lettres et les arts du Phénicien Nilus que l'on assure être le premier législateur des Irlandais. Mais toutes ces prétentions sont renvoyées au pays des chimères. On a reconnu, au contraire, que tous les monumens littéraires que l'on a trouvés en Irlande, ne remontent pas au-delà de l'établissement du christianisme dans cette île; et que l'unique preuve que l'on ait des progrès des lettres avant cette époque, est fondée sur la simple assertion des écrivains ecclésiastiques, sur les passages de quelques poëtes, et sur les copies de vieilles annales qu'on suppose avoir été composées pendant le règne du paganisme.

On rapporte encore, qu'à son arrivée en Irlande, Saint-Patrick (1) y trouva un grand nombre de saints et savans prédicateurs chrétiens dont les disciples étaient animés de l'esprit de piété et d'obéissance. « Cambden observe, que les disciples » que Saint-Patrick eut en Irlande, firent de si grands pro» grès dans la connaissance du christianisme, que dès le » siècle suivant l'Irlande fut appelée *Patria sanctorum*. Les

(1) Quelques écrivains assurent que Saint-Patrick était écossais; mais M. O'halloran le fait naître dans le pays de Galles, et prétend avoir acquis la preuve de cette assertion.

» moines irlandais excellaient tellement dans les sciences et » dans la piété, qu'ils envoyèrent dans les différentes parties » de l'Europe une foule d'hommes savans qui fondèrent les » abbayes de Luxeu en Bourgogne, de Bobio en Italie, de » Wirtzbourg en Franconie, de Saint-Gall en Suisse, de » Malmesbury, de Lindisfarran et Plaisaw, et autres monas- » tères dans la Grande-Bretagne. » Nous avons aussi le témoignage du vénérable Bède, qui affirme qu'au milieu du septième siècle, un grand nombre d'Anglo-Saxons, de tout rang et de tout état, quittèrent leur pays pour aller cultiver les sciences en Irlande, et pour s'y adonner à la vie religieuse dans des monastères qui jouissaient d'une grande réputation d'austérité; que là les Ecossais (c'est le nom que Bède donne aux Irlandais) les instruisirent, leur fournirent des livres et tout ce qui était nécessaire à la vie, sans recevoir d'eux aucune récompense. « Ce trait, dit lord Littleton, fait le plus grand » honneur, non-seulement au savoir, mais encore à l'hos- » pitalité, et à la bienfaisance de cette nation. » Le docteur Leland remarque que ce grand nombre d'étrangers qui se rendirent en Irlande dans un tems où l'Europe était plongée dans l'ignorance et la barbarie, fut un beau titre de gloire pour cette île devenue le foyer des lumières. D'après cela on ne voit rien d'impossible, ni de surprenant dans l'assertion des écrivains irlandais, qui donnent 7000 étudians à la seule ville d'Armagh, sans compter ceux qui étaient répandus dans les nombreux colléges de l'île.

Dans les siècles modernes, l'Irlande a produit des hommes distingués dans la république des lettres. L'archevêque Usher a fait un grand honneur à la littérature. Swiff, qui était irlandais, n'a peut-être point d'égal pour l'esprit et la gaîté de ses satires. L'imagination vive de Farquhar est connue de tous ceux qui aiment la bonne comédie. Parmi les hommes de génie que l'Irlande a produits récemment, figurent avec avantage les noms de Richard Steele, de l'évêque Berkely, de Parnel, de Sterne et de Goldsmith.

Université. — Il n'y a en Irlande qu'une seule université, qui est le collége de la Trinité. Les bâtimens de ce collége qui s'élèvent autour de deux cours carrées, forment trente-trois corps-de-logis de huit pièces chacun. Trois des côtés d'une de ces cours sont de brique; le quatrième, qui contient une

magnifique bibliothèque, a été construit avec une pierre de si mauvaise qualité qu'il menace ruine. Dans l'intérieur qui est fort beau et très-commode, on voit les bustes des plus grands hommes de l'antiquité et des tems modernes. La plus grande partie des livres a été recueillie par les soins de l'archevêque Usher, qui fut l'un des premiers membres de cette université, et qui est incontestablement le personnage le plus distingué qu'elle ait encore produit. La cour neuve, dont trois côtés ont été bâtis depuis 20 ans avec les fonds décrétés par le parlement, et qui, pour cette raison, est appelée la cour du parlement, est construite en pierre de taille; et la façade du côté de Dublin est ornée de pilastres, de festons, etc. La maison du principal est bâtie en pierre de Portland et dans le meilleur goût. La chapelle n'a rien de remarquable, de même que la vieille salle dans laquelle se font les exercices du collége; mais la salle neuve où les professeurs et les supérieurs prennent leur repas, est dans les plus belles proportions. On voit dans le Musée une collection de figures de cire représentant les femmes dans les différentes époques de la grossesse. Ces figures faites d'après nature sont l'ouvrage d'un artiste français, qui y a consacré la plus grande partie de sa vie.

C'est à la reine Elisabeth que ce collége doit sa fondation et ses revenus. Dans l'origine, il était composé d'un principal, de trois agrégés et de trois professeurs. Mais ce nombre s'est augmenté depuis; et maintenant il y a vingt-deux agrégés, soixante et dix professeurs, et trente fonctionnaires en sous-ordre. On n'y compte cependant que quatre cents étudians; savoir, les boursiers, les pensionnaires, et ceux qui ont avec la qualité d'écolier quelque fonction dans le collége. Parmi les membres agrégés, il y en a sept qui portent le nom de *Senior*; chacun d'eux a un traitement de 16,000 fr. par année. Le collége de la Trinité a le privilége de conférer les degrés de bachelier, de maître-ès-arts, et de docteur dans toutes les facultés. Les visiteurs sont le chancelier ou le vice-chancelier, et l'archevêque de Dublin.

ANTIQUITÉS ET CURIOSITÉS DE LA NATURE ET DE L'ART. — J'ai déjà parlé des chiens, connus en Irlande sous le nom de chiens-loup. Les vautours et les gerfauts qu'on trouve dans cette île, sont renommés pour leur forme et leur beauté.

On croit qu'elle avait anciennement beaucoup de cerfs ; car on trouve quelquefois, en fouillant la terre, des bois de ces animaux. On assure même qu'on en a vu un qui était d'une grandeur si extraordinaire, qu'il y avait près de onze pieds de distance de l'extrémité de la corne à droite, à l'extrémité de la corne à gauche. Mais la curiosité naturelle de l'Irlande la plus remarquable, est la *chaussée des Géans*, que l'on voit à 3 lieues de Coleraine, dans le comté d'Antrim. Voici la description qu'en a faite le docteur Pococke, évêque d'Ossory, si connu dans le monde littéraire par ses voyages et sa vaste érudition.

« J'ai mesuré, pendant la haute marée, dit-il, la pointe » la plus occidentale de la chaussée des Géans, et j'ai trouvé » qu'elle avait 360 pieds de hauteur ; mais on m'a assuré que » dans la basse marée elle a 60 pieds de plus hors de l'eau, » et que le reste se cache à une grande profondeur dans la » mer. La pointe orientale a 540 pieds ; elle tourne à l'Est, » et se perd comme la première au sein des mers.

» La chaussée est composée de piliers qui sont tous de » forme angulaire, avec cette différence que les uns ont trois » côtés, et les autres huit. La pointe orientale, dans l'endroit » où elle se joint au rocher, se termine en une pente presque » perpendiculaire, qui est formée par les côtés des piliers » dont quelques-uns ont jusqu'à 33 pieds 4 pouces de haut ; « chaque pilier est composé de plusieurs pierres, posées les » unes sur les autres; ces pierres ont depuis six pouces jusqu'à » un pied d'épaisseur ; et, ce qui est plus extraordinaire, » il y en a qui sont si convexes, qu'elles forment presque » des quarts de sphère, autour desquels est un rebord qui les » tient fortement attachées ensemble ; chaque pierre est con- » cave du côté opposé, et s'adapte exactement à la partie » convexe de la pierre correspondante ; les piliers ont depuis » un jusqu'à deux pieds de diamètre, et sont en général com- » posés de quarante pierres, dont plusieurs peuvent être aisé- » ment séparées des autres ; et l'on peut se promener sur le » sommet de ces piliers jusques au bord de l'eau.

» Mais les différentes couches qui composent cette chau- » sée, sont ce qu'elle a de plus extraordinaire et de plus » curieux. Depuis le fond, qui est d'une pierre noire, jus- » qu'à la hauteur d'environ 60 pieds, elles sont séparées, à

» égale distance, par une légère couche de pierre rouge, » qui ressemble à du ciment, et qui a environ 4 pouces » d'épaisseur. Sur cette couche repose une autre couche de » pierre noire, surmontée pareillement d'un lit de pierre » rouge de 5 pouces d'épaisseur; au-dessus de ce lit, est » une couche de 10 pieds d'épaisseur, divisée de la même » manière; ensuite une couche de pierres rouges de 20 pieds » d'épaisseur, sur laquelle s'élève des piliers perpendicu- » laires; sur ces piliers, est une autre couche de pierre » noire de 20 pieds d'épaisseur; et celle-ci est enfin sur- » montée d'un lit de piliers perpendiculaires, dont les uns » s'élèvent jusqu'au sommet du rocher, tandis que d'autres » restent au-dessous; il y en a beaucoup qui le surpassent; » ces derniers s'appellent cheminées. Cet amas de rochers a » environ une lieue de longueur ».

Les cavités, les points de vues pittoresques, les cataractes et les autres objets dignes d'attention, sont trop nombreux en Irlande pour qu'on puisse leur donner le nom de raretés; ils ont déjà été décrits dans une infinité d'ouvrages.

Quant aux curiosités artificielles de l'Irlande, les principales sont les phares ou les tours rondes que l'on trouve sur les côtes, et qu'on croit être l'ouvrage des Danois et des Norwégiens, qui, dans le cours de leurs pirateries, y avaient établis des fanaux et des vedettes.

Commerce et Manufacture. — On peut, en grande partie, appliquer à l'Irlande ce que j'ai dit de l'Angleterre sur cette matière. Les exportations de cette île consistent en toiles, laines filées, linons et batistes, en chevaux et en gros bétail, tel que des bœufs et des porcs, en cuirs verts, cuirs tannés, peaux de veau séchées, en suif, beurre, chandelles, fromages, cornes de bœuf et de vache, poils de bœuf et de cheval, en plomb, cuivre, en harengs, poissons secs et saumons, en peaux de lapins, de chèvres, de loutres, et en quelques autres articles. Mais il est probable que les dernières lois faites en faveur du commerce d'Irlande, augmenteront encore le commerce de ce royaume. Il est certain que les Irlandais ont porté leurs manufactures intérieures, et même celles de luxe, à un grand degré de perfection; les lords-lieutenans, aussi bien que leurs cours, vivifient le commerce par leur exemple; car, pendant leur séjour en Irlande, ils

ne se servent que des marchandises qui sont le produit des manufactures du pays.

Compagnie commerçante. — Je n'en connais point en Irlande, car les maisons de banque ne peuvent pas être rangées dans cette classe ; on ne peut pas non plus donner ce nom à la société de Dublin, fondée en 1750, pour l'encouragement de l'industrie et du commerce. Cependant la halle aux toiles de cette ville, est soumise à des règlemens aussi justes et aussi stricts que ceux des grandes compagnies de commerce de l'Europe.

Revenus. — Les revenus publics de l'Irlande proviennent des impôts, tant héréditaires que temporaires, que le roi perçoit, et qu'il peut employer à des usages particuliers. Le roi jouit encore d'un revenu particulier, qui provient des domaines des anciens souverains du pays, des confiscations pour crimes de trahison et de félonie, des droits de prise sur les vins, des droits sur les fanaux, et d'un petit revenu casuel, qui n'est point accordé par le parlement. La couronne exerce sur ces revenus le même droit illimité qu'un propriétaire exerce sur son franc fief. L'étendu de ce revenu est un secret du gouvernement.

On croit que le revenu de l'Irlande s'élève à présent à plus de 12,000,000 francs. Les Irlandais se plaignent avec raison que sur cette somme on distribue pour 1,680,000 francs, de pensions à des irlandais, la plupart absens de leur patrie. Le parlement d'Irlande accordait aussi des sommes considérables pour des entreprises utiles, qui avaient pour but l'amélioration du pays et la civilisation des habitans. Tels sont, par exemple, la navigation intérieure, les ponts, les grands chemins, les églises, les primes, les écoles protestantes, et plusieurs autres établissemens qui font le plus grand honneur à la sagesse et au patriotisme du parlement.

Monnaie. — Les monnaies d'Irlande ont aujourd'hui la même dénomination, et sont les mêmes que celles d'Angleterre ; seulement le shelling anglais passe en Irlande pour treize sols (pences). Les curieux ont cherché quelles étaient les anciennes monnaies d'Irlande ; mais cette étude qui est par elle-même peu importante, est accompagnée de la plus grande incertitude.

Force militaire. — L'Irlande entretient un corps con-

sidérable de troupes, qui a été souvent très-utile à l'Angleterre. Les forces militaires de l'Irlande ont été considérablement augmentées depuis qu'il s'est formé dans ce royaume des compagnies de volontaires qui sont peut-être nécessaires pour maintenir la tranquillité publique. Les cantons de l'île les moins cultivés sont couverts d'une multitude d'hommes qui méprisent les lois divines et humaines, et que la force seule peut retenir dans le devoir. On se rappelle encore les insurrections des White-Boy et des autres bandits qui furent, dit-on, secrétement dirigés par des prêtres : on a encore moins oublié les scènes de cruauté affreuse qui ont signalé la dernière révolte. Cependant il faut convenir que la cruelle oppression sous laquelle ont gémi les Irlandais, doit excuser en quelque sorte la fureur de leur ressentiment.

Ordre de Saint-Patrick.— Cet ordre fut institué le 5 février 1783, et l'installation des premiers chevaliers eut lieu le 17 mars de la même année : il est composé du roi et de quinze chevaliers. Le lord-lieutenant d'Irlande exerce les fonctions de grand-maître. L'archevêque d'Armagh est le prélat de l'ordre, l'archevêque de Dublin en est le chancelier ; le doyen de Saint-Patrick est le dépositaire des registres. La cérémonie de réception se fait dans l'église de Saint-Patrick, de Dublin. Les robes des chevaliers sont magnifiques. Ils portent une croix surmontée de trois couronnes, et attachée à une couronne impériale par la harpe irlandaise, avec cette devise : *Quis separabit ?* 1783. La croix est entourée d'une étoile à huit pointes, brodée sur l'habit.

Provinces, Comtés, Cités, Villes, Forts, etc. — La province de Leinster, nommée autrefois *Lagen* ou *Lagenie*, est située dans la partie orientale de l'île, et vis-à-vis du pays de Galles. Ce pays, le plus riche et le plus important de l'Irlande, a environ 37 lieues de longueur sur 23 de largeur, et 120 de circuit. Il jouit d'un air doux et serein, sur-tout dans l'intérieur des terres. Il abonde en grains, pâturages, bétail, poissons, oiseaux aquatiques, et en chevaux très-estimés. Cette province contient 12 comtés, 853 paroisses, 53 bourgs, et 16 villes qui envoyaient des députés au parlement. Nous ne parlerons que des principales.

Dublin, capitale du comté de ce nom et du royaume, connue des anciens sous le nom d'*Eblana portus*, est, par son étendue et le nombre de ses habitans, la seconde ville de l'empire britannique. Elle est de la grandeur de Copenhague, de Stockholm, de Berlin ou de Marseille. On évalue sa population à environ 200,000 âmes. Elle est à 90 lieues nord-ouest de Londres, et à 20 lieues de Holihead, ville du pays de Galles, qui est le rendez-vous ordinaire des vaisseaux qui vont de la Grande-Bretagne en Irlande. Dublin, éloignée de la mer d'environ deux lieues et demie, s'élève au fond d'une baie large et spacieuse, à qui elle a donné son nom, et sur la rivière de Liffey, qui la sépare en deux parties égales. Dans toute la longueur de la ville, la rivière est bordée, des deux côtés, par de superbes quais où les vaisseaux viennent jusqu'au-dessous du premier pont embarquer et débarquer les marchandises à la porte même des négocians. En arrivant dans la baie de Dublin, qui a envion trois lieues de largeur, et qui est extrêmement dangereuse dans les mauvais tems, un étranger est agréablement surpris de la belle perspective que couronne dans le lointain le mont Wicklow, auprès duquel l'importante ville de Dublin ne fait qu'une bien petite apparence.

Cette ville a pris des accroissemens surprenans dans le cours du 18e siècle; on compte que depuis le règne de la reine Anne, 7,000 maisons ont été ajoutées à la ville et aux faubourgs. En 1777, le nombre des maisons était de 17,151, et depuis ce tems on n'a cessé d'en construire de nouvelles. Dublin a une grande ressemblance avec Londres : les maisons sont de briques ; les anciennes rues sont étroites et mal-propres ; mais les nouvelles sont aussi élégantes que celles de la capitale de l'empire. La rue Sackeville, que l'on appelle aussi le Mail, est sur-tout très-belle. Les maisons sont hautes, élégantes et régulières; et la rue bordée, dans toute sa longueur d'une promenade sablée, est très-commode pour les gens à pied.

La rivière de Liffey, que les vaisseaux remontent jusqu'à la douane située au centre de la ville, n'est malgré cela qu'une petite rivière, si on la compare à la Tamise. Depuis peu on y a construit deux beaux ponts de pierres sur le modèle de celui de Westminster; il y en a encore trois

autres qui n'ont rien de remarquable. Autrefois le centre de Dublin, dans le voisinage de la douane, était si fort encombré, que le commerce en souffrait; mais ce quartier jouit d'une circulation facile, depuis qu'on a percé une nouvelle rue qui conduit du pont d'Essex au château où réside le lord-lieutenant. On a également élevé une nouvelle bourse. Cet édifice, construit en pierre blanche, est orné d'une coupole et de demi-colonnes d'ordre corinthien.

Les casernes sont agréablement situées sur une éminence et près de la rivière; elles consistent en quatre grandes cours. Ces casernes qui passent pour être les plus grandes et les plus complètes qui soient en Europe, peuvent contenir 3000 hommes d'infanterie et mille hommes de cavalerie. On y entretient perpétuellement quatre bataillons de fantassins et un régiment de cavalerie, d'où l'on tire chaque jour les gardes de la ville et du château.

La halle aux toiles, construite aux frais de l'État, et ouverte en 1718, est destinée à recevoir les toiles que l'on apporte au marché de Dublin. Elles y sont étalées dans des salles disposées pour cela. Cet établissement est sous la direction du lord-chancelier, du primat, de l'archevêque de Dublin, et de la portion la plus distinguée de la noblesse et de la bourgeoisie qui s'occupent sans cesse des moyens de faire fleurir les manufactures de toiles. Cette institution nationale est de la plus grande utilité: elle emploie des milliers de bras, et empêche la fraude de se glisser dans une branche de commerce qui est pour ce royaume une source de richesses.

Stephen-Green est une grande place carrée, autour de laquelle règne une promenade sablée, qui a près d'un mille de longueur. C'est-là que les gens du bon ton et les habitans de la ville viennent se promener dans les beaux jours. La plupart des maisons qui environnent cette place, sont belles, mais irrégulières. Une nouvelle place que l'on construit près de Stephen-Green, n'a pas le même défaut: les maisons en sont hautes, uniformes et construites en pierres jusqu'au premier étage, ce qui donnera à cette place un air de magnificence qui effacera tous les monumens de ce genre que possède l'Angleterre, à l'exception cependant de la grande place de Bath. La façade du collége de la Trinité,

qui a 3000 pieds de longueur, est entièrement bâtie en pierres de Portland, et dans le meilleur style.

Le palais, où s'assemblait le parlement, commencé en 1729, et achevé en 1739, avait coûté 960,000 francs. Il était d'ordre dorique, et passait, avec raison, pour un des plus beaux monumens d'architecture qu'il y eût en Europe. Le portique sur-tout excitait l'admiration des connaisseurs; l'intérieur de l'édifice avait aussi de grandes beautés; il était éclairé d'une manière très-ingénieuse. Le 27 février 1792, ce superbe édifice parut tout en flammes, à cinq heures du soir, lorsque les deux chambres du parlement y étaient assemblées. A la première alarme, un des membres monta sur le toit, et cria, par un ventilateur, à ses collègues, que dans cinq minutes le dôme allait s'écrouler sur eux. Le volume de feu dont le dôme était entouré, après avoir fondu le plomb qui couvrait la charpente, se fit jour de tous côtés, de manière que le toit lançait des flammes comme une fournaise ardente. Une demi-heure après il s'écroula sur le palais avec un fracas épouvantable. On eut à peine le tems de sauver la bibliothèque et les papiers les plus importans des archives.

Mais une des plus grandes et des plus utiles entreprises qu'on a faites dans le siècle qui vient de finir, c'est la construction d'un mur de pierres, de la largeur d'une rue ordinaire, d'une hauteur proportionnée, et de trois milles de longueur. Il est destiné à contenir dans leurs limites les eaux de la baie, et à mettre les vaisseaux à l'abri dans les tems orageux.

Le gouvernement civil de Dublin, est, comme à Londres, confié aux soins d'un lord-maire. Tous les trois ans, ce magistrat, à la tête de vingt-quatre compagnies qui composent la garnison, est obligé, en vertu d'une ancienne charte, de faire, à cheval, le tour de la ville et de la banlieue, cérémonie qui porte dans le pays le nom de la *course de franchise*. A cette occasion les habitans se plaisent à étaler, à l'envi les uns des autres, un luxe qui a quelquefois des suites fâcheuses pour leurs fortunes.

Dublin a deux grands théâtres très-fréquentés, qui sont, en quelque sorte, une pépinière pour ceux de Londres.

Cette ville a dix-huit paroisses, huit chapelles, trois églises françaises, une hollandaise, sept assemblées de presbytériens, une de méthodistes, deux de quakers, et seize oratoires pour les catholiques romains. On y voit un hôpital royal d'invalides semblable à celui de Chelsea; un hôpital pour les malades, beau, bien bâti et orné de jardins; un autre pour les fous, qui a été fondé par le célèbre Swift qui, lui-même mourut fou, et plusieurs autres hôpitaux pour les malades de toute espèce. On a rebâti plusieurs des anciennes églises, et on s'occupe actuellement de reconstruire les autres dans le goût d'architecture le plus élégant. Aussi, de quelque côté qu'un étranger porte ses regards, il voit la magnificence des beaux-arts régner par-tout dans cette opulente cité; et s'il les porte sur toute l'étendue du royaume, il conviendra qu'en Irlande les ouvrages d'ornement ou d'utilité publique peuvent soutenir la comparaison avec les plus beaux monumens de l'Angleterre : car, il faut avouer que, proportion gardée, aucune nation de l'Europe n'a dépensé des sommes plus considérables pour des ouvrages d'utilité publique. Le parlement d'Irlande, qui a été jusqu'à la fin, l'âme et la vie du royaume, s'est toujours montré généreux à cet égard. C'est à lui que l'on doit la construction de tant de beaux édifices, d'églises, d'hôpitaux, de ponts, de chemins, de canaux, de ports, et d'autres monumens publics et particuliers.

On doit cependant être étonné, qu'avec un tel esprit d'amélioration, il n'y a presque pas en Irlande une seule auberge qui soit bonne. La capitale, qui est une des villes de l'Europe du second ordre, n'a pas une auberge passable. Il faut, sans doute, attribuer cela à la longueur et au danger du passage de Chester ou d'Holihead en Irlande, ce qui empêche les Anglais d'aller visiter cette île avec leurs familles. Mais, lorsqu'on aura exécuté l'utile projet de construire des grands chemins à Portpatrick, d'où le passage en Ecosse est très-court et très-sûr, il faut croire que l'Irlande sera plus fréquentée qu'aujourd'hui, sur-tout lorsqu'on aura une idée des beautés qu'elle renferme. La France, l'Angleterre et l'Italie offrent sans doute des perspectives riches et brillantes; mais, dans ces pays, le voyageur est souvent fatigué de l'uniformité des objets. Au contraire, en Irlande, les rochers arides

qui s'élèvent jusqu'aux nues, les lacs parsemés d'îles, les cavités, les cataractes, les oiseaux sans nombre qui voltigent sur les rochers, une foule de curiosités naturelles qui se présentent sous mille formes toujours variées, produisent sur l'imagination un effet charmant, et plaisent à ceux qui aiment la nature que la main de l'homme n'a ni gâtée ni embellie.

Dublin a donné le jour à Usserius, chronologiste célèbre, à Guillaume Molineux, instituteur d'une société de savans, dans cette ville, semblable à la société royale de Londres; à Henri Dowed, professeur d'histoire à Oxford, enfin à Jonathan Swift, si connu dans la république des lettres.

Wicklow, capitale du comté de ce nom, est située à l'embouchure de la rivière de Letrim, à 8 lieues sud de Dublin. Elle a un petit port, jouit du droit de tenir un marché public. Avant l'acte de réunion de l'Irlande à l'Angleterre, le parlement d'Irlande accorda, en 1764, la somme de 57,936 fr. pour l'entretien de ce port.

Wexford, dans le comté de ce nom, est situé à l'embouchure de la rivière de Slawg, à 25 lieues sud de Dublin. Cette ville est belle et forte; elle a un port commode, et tient marché public. C'est l'endroit où la première colonie des Anglais s'établit après la conquête de l'île.

Kilkeny, sur la Nure, capitale du comté de ce nom, est une des villes les plus peuplées, les plus commerçantes et les plus riches de l'Irlande. « Elle est divisée en deux parties, sa-» voir: la *ville vieille* ou *irlandaise*, (*Iris Town*) qui n'a » qu'un faubourg, et la *ville neuve* ou *anglaise*, qui est au-» jourd'hui la ville proprement dite. Elle était autrefois le » siége d'un évêque. Elle fait un bon commerce et tient » marché public (1).

Catherlay, chef-lieu du comté dont il porte le nom, est un assez grand bourg situé sur la rivière de Barrow; il a le droit de tenir marché.

Kildare, capitale du comté de même nom, est une ville

(1) Busching.

considérable dont le premier comte du royaume porte le nom. Elle a un évêque suffragant de Dublin, qui jouit de 62,400 francs. Elle a le droit de tenir marché.

Maryborough, autrement *Queens'Town*, c'est-à-dire, la ville de la reine, chef-lieu du comté de la Reine, qui, avant la conquête, portait le nom de *Leow*, est une jolie petite ville qui jouit du droit de marché.

King's-Town, nommé aussi *Philipp's-Town*, du nom de Philippe II, époux de la reine Marie, est le chef-lieu du comté du Roi, qui s'appelait autrefois *Offaly*; c'est un bourg qui a le droit de tenir marché.

Trim, chef-lieu du comté d'East-Meath, situé sur la rivière de la Boyne, est un ancien bourg, qui a le droit de tenir marché, et qui fait un bon commerce.

Mullingar, gros bourg, chef-lieu du comté de West-Meath, a le droit de tenir marché.

Longford, capitale du comté de ce nom, est située dans un pays fertile, et sur la rivière de Camlin. Elle a le droit d'ouvrir un marché.

Drogheda, capitale du comté de Louth, située à l'embouchure de la Boyne, est une ville très-forte et très-peuplée, avec un port. Il s'y fait un grand commerce; elle est remarquable par la victoire que Guillaume III y remporta sur Jacques II en 1690.

La province d'Ulster, qui formait autrefois un royaume particulier, est la partie la plus septentrionale de l'île. Les Irlandais lui donnent le nom de *Cinguilly*, et les Gallois celui de *Ultw*. Elle contient de grands lacs entourés de bois épais. Le terrain en est assez fertile; les côtes abondent en poissons. Sa surface est de 2,836,837 arpens. Elle est divisée en comtés, contient dix villes à marché, quatorze de commerce, et trente-quatre villes ou bourgs assez considérables.

Cavan, chef-lieu du comté de ce nom, n'est qu'un bourg médiocre Dans le voisinage, on trouve Kilmae, petite ville pauvre, qui est le siége d'un évêque.

Monaghan, capitale du comté de ce nom, est une petite

ville située à cinq lieues sud-ouest d'Armagh, qui jouit du droit de marché.

Armagh, capitale du comté de ce nom, le plus fertile de l'Irlande, était autrefois une ville considérable qui avait une université fameuse; mais, aujourd'hui, ce n'est plus qu'un bourg. Son archevêque, qui est primat du royaume, jouit de 67,200 livres de rente. Sa cathédrale est le seul édifice remarquable qu'elle possède. Au milieu du dernier siècle, elle a eu pour archevêque le savant Usserius qui a débrouillé le chaos de la chronologie (1).

Down-Patrick, capitale du comté de Down, est une jolie ville, siége d'un évêché réuni à celui de Connor. Elle possède une manufacture de toiles très-florissante. Sa proximité de l'Ecosse y fait affluer les étrangers, qui deviendront plus nombreux lorsque les grands chemins seront relevés.

Antrim, capitale du comté de ce nom, est située sur le lac de Neagh, qui a la propriété de pétrifier le bois. En effet, ce lac jette quelquefois sur ses rives des morceaux de bois qui ont la pesanteur et la dureté de la pierre, avec la couleur et la forme du bois. Antrim n'est qu'un bourg.

Carickfergus ou *Knocfergus*, que l'on croit être l'ancienne capitale de la province, est une autre ville du comté d'Antrim, située sur un golfe. Elle a un bon port et un château pour la protéger; mais elle est peu commerçante. En 1760, elle fut prise et pillée par Thurot, célèbre capitaine de corsaires français.

Belfast, dans le même comté, situé sur le Lagen-Water, dans l'endroit où cette rivière se jette dans le golfe de Carrickfergus, est un grand port de mer. Ce n'était autrefois qu'un bourg médiocre; mais il a pris, dans le dix-huitième siècle, des accroissemens rapides qu'il doit à ses manufactures de toiles.

Derry ou *London-Derry*, capitale du comté de ce nom, est une ville moderne, bâtie par des Anglais qui allèrent s'établir sur cette côte au commencement du dix-septième siècle.

---

(1) Busching.

Elle est située sur la rivière de Colmore, au fond du golfe de Foyle où elle a un port commode. Cette ville est célèbre par le siége qu'elle soutint en 1699 contre le roi Jacques II. Tous les officiers ayant été tués sur la brèche, les soldats choisirent, pour les commander, un ecclésiastique nommé Walker. Sous ce nouveau chef, la garnison fit des prodiges de valeur, et donna le tems à l'escadre anglaise d'apporter du secours. Jacques II fut obligé de lever le siége. Cette ville a un évêque, un port commode, et jouit du droit de tenir marché.

Donegal, capitale du comté de même nom, qu'on appelle aussi comté de Tyrconel, est située dans un golfe près de l'embouchure de la rivière d'Eask. Elle est passablement commerçante, et a de belles manufactures de toiles. Dans le lac de Redgle, à deux lieues de cette ville, est une île où l'on voit une petite caverne obscure taillée dans le roc, de la hauteur d'un homme, et pouvant contenir cinq ou six personnes. On racontait autrefois que ceux qui y entraient, y souffraient beaucoup, et voyaient des choses surprenantes. C'est ce qui l'a fait nommer communément le *Purgatoire de Saint-Patrick*.

Dunganon, capitale du comté de Tyrone, est une ville très-forte par sa position sur une montagne. Elle a une manufacture de toile.

Enniskillen, chef-lieu du comté de Fermanagh, est une petite, mais forte ville, située dans une île au milieu du lac Eurne. Elle est protégée par deux forts; elle a des filatures de lin et des manufactures de toile, et jouissait du droit de cité.

La province de Connaught, qui est située à l'occident, a 45 lieues de long sur 30 de large, et contient 2,272,915 arpens, dont la moitié est couverte de bois et de marécages; mais l'autre moitié abonde en gros bétail, en dains, en faucons et en miel; les côtes fournissent beaucoup de poissons. On y compte sept villes à marché, huit de commerce, et douze villes ou bourgs assez remarquables. Elle contient cinq comtés du midi au nord.

Leitrim, capitale du comté de ce nom, située près du fleuve Shannon, est une ville médiocre, où l'on voit des filatures de lin et des manufactures de toiles.

Sligo, capitale du comté du même nom, est une petite ville agréablement située, au fond d'un golfe, avec un port de difficile accès, et un château qui lui sert de citadelle Elle fait un grand commerce de laine.

Killalia, chef-lieu du comté de Mayo, petite ville et siége d'un évêché, est située sur un golfe. Non loin de-là est le village de Mayo, que l'on présume avoir été autrefois une ville considérable, et la capitale du comté. Killalia fait sa principale occupation de la pêche et des filatures.

Athlone, capitale du comté de Roscommon, est située sur le Shannon, qui la divise en deux parties. On y voit un fort beau port, et un bon château fortifié. Cette ville, autrefois plus considérable qu'à présent, a des manufactures de toiles. *Roscommon*, qui a donné son nom au comté, et qui en était autrefois le chef-lieu, n'est plus qu'un petit bourg presque ruiné, qui n'a d'autre importance que celle que lui donne son droit de cité.

Galloway, chef-lieu du comté de ce nom, et capitale de l'ancien royaume de Connaught, est située au fond d'une large baie. Cette ville est riche, marchande et très-peuplée. Elle a des rues larges et droites, de belles maisons, de bons retranchemens, et un port excellent. Elle a le droit de tenir marché public.

La province de Mounster, qui formait anciennement un royaume particulier, est une des plus fertiles et des plus agréables de l'Irlande. Elle est située au Midi. Elle a les meilleurs ports. On y trouve sept villes à marché, et vingt-cinq bourgs assez forts. Elle a une étendue de 3,289,932 arpens, sur lesquels on comptait, il y a quarante ans, 117,197 maisons. Elle est divisée en six comtés.

Killaloe, ancienne capitale du comté de Clare, est tombée en décadence; elle tient marché public, *Ennis-Town*, bourg considérable, situé au fond d'une petite baie, près de l'embouchure du Shannon. La pêche, la filature

de

de laine et de lin, sont les occupations journalières des habitans.

Cashel est la ville la plus importante du comté de Tiperary. Elle est le siége d'un archevêché. *Fethard*, *Clonmel* et *Tharls*, sur la rivière de *Shure*, sont les bourgs les plus importans. Le sol du comté de Tiperary, où ces villes sont situées, est extrêmement varié. Les parties méridionales sont très-fertiles, et couvertes de maisons qui annoncent l'opulence. Mais les parties septentrionales résistent à toute espèce de culture; elles sont formées par une chaîne de douze montagnes, les plus élevées que l'on trouve en Irlande.

Waterford, capitale du comté de ce nom, située à l'embouchure de la *Shure*, a 2,561 maisons, ce qui fait juger de sa grandeur et de sa population. Cette ville a un commerce considérable, un port excellent, toujours rempli de vaisseaux qui partent ou qui arrivent. Elle est dominée, d'un côté, par le fort de *Duncannon*, et défendue de l'autre par une bonne citadelle. Waterford, siége d'un évêché, a le droit de tenir marché public.

Limerik, évêché, capitale du comté de ce nom, est une ville, belle, bien peuplée, bien fortifiée, située sur les deux rives du Shannon. Elle passait, il y a un siècle, pour la seconde ville du royaume, mais Cork lui a enlevé cet avantage. Depuis que cette dernière ville a pris de si grands accroissemens, Limerik a beaucoup perdu de son importance et de ses richesses; cependant on y compte encore 5,257 maisons, et elle fait un grand commerce; ses filatures de lin, ses papeteries, ses manufactures de toiles et d'étoffes de laine, sont dans la plus grande activité; ses exportations sont considérables. Outre la cathédrale et d'autres églises, on y voit plusieurs hôpitaux et des édifices publics d'une grande beauté. Dans la révolution de 1688, Limerik ayant embrassé la cause de la maison de Stuart, Guillaume III en fit le siége en 1690, mais ce fut sans succès. La ville se défendit jusqu'en 1692, qu'elle accepta une capitulation honorable.

Ardfeard, évêché, capitale du comté de Kerry, est une petite ville située sur la mer, près du golfe de *Shannon*.

On a découvert dans le comté de Kerry une carrière d'améthystes qui ne le cèdent point en couleur et en dureté à celles du Levant. Près de Killarny, village du même comté on exploite deux bonnes mines de cuivre.

Cork, évêché, capitale du comté de ce nom, est par son étendue, son commerce et ses richesses, la seconde ville de l'Irlande. Elle est située à 43 lieues sud-ouest de Dublin, et contient plus de 8,500 maisons. Son port est profond, et à l'abri de tous les vents; mais les petits bâtimens peuvent seuls arriver jusqu'à la ville, qui est à trois lieues plus loin sur la rivière de *Lée*. C'est le premier port marchand de l'Irlande. On y embarque peut-être plus de bœufs, de suif et de beurre que dans toutes les autres villes de l'île. De nos jours, on a compté qu'il arrivait dans ce port plus de 1200 vaisseaux par année. Cela vient de ce que Cork est le rendez-vous général des bâtimens qui se rendent de la Grande-Bretagne à la Jamaïque, aux Barbades, et aux îles Caraïbes; ils viennent tous dans ce port se pourvoir de vivres et compléter leurs cargaisons. Du tems d'Edouard IV, cette ville avait onze églises; aujourd'hui elle n'en compte que sept, quoique depuis ce tems elle ait toujours pris des accroissemens successifs. Cependant il faut observer qu'outre les églises, elle a encore six chapelles catholiques, deux assemblées de dissidens, une assemblée de quakers, et un oratoire de protestans français.

Kinsale, dans le même comté, situé à quatre lieues au sud de Cork, est une ville forte, bien peuplée et très-commerçante. Son port, qui est excellent, sert quelquefois de station à la marine royale. A cet effet, on y entretient toujours un grand nombre d'officiers et de gardes-magasins. Cette ville a droit de marché.

La plupart des villes dont j'ai parlé jusqu'à présent, ainsi qu'un grand nombre d'autres moins considérables, sont particulièrement occupées aux filatures de lin et aux manufactures de toiles. Les marchandises qui sortent de ces fabriques sont exportées en Angleterre, et leurs produits servent à payer les denrées qu'on transporte tous les ans d'Angleterre en Irlande. Les bénéfices de ce commerce font rentrer

dans l'île une grande partie de l'argent que les riches propriétaires du royaume consomment dans l'étranger.

Quoique l'Irlande ne contienne point de places fortifiées dans le goût moderne, elle a cependant des forteresses et des garnisons qui servent de retraites aux officiers qui ont bien servi l'Etat. De ce nombre sont les forts de Londonderry, de Calmore, de Cork, de Limerick, de Kinsale, de Duncannon, de Ross, de Dublin, de Charlemont, de Galloway, de Caricfergus, de Mariborough et d'Athlone. Chacun de ces forts a un gouverneur, qui reçoit de la couronne un traitement convenable.

On aurait tort de prétendre qu'il y ait en Irlande des édifices publics aussi beaux que ceux des pays où l'on voit une cour et un souverain. Cependant on y voit des monumens d'architecture qui font honneur au goût et au patriotisme des habitans. Le château, le pont d'Essex, et plusieurs édifices de Dublin, comme je l'ai déjà dit, respirent la plus grande magnificence ; et dans le genre gothique, l'Irlande a des églises et d'autres monumens sinon aussi vastes, du moins aussi bien conservés que ceux qu'on voit ailleurs.

La noblesse Irlandaise et la riche bourgeoisie, ne le cèdent point aux Anglais pour la magnificence et le goût qui décorent leurs maisons. Comme elles sont toutes très-belles, je ne pourrais en citer quelques-unes, sans être injuste envers celles que je passerais sous silence. En parlant des édifices publics, je ne dois pas oublier les nombreuses casernes où les soldats sont logés, à la grande satisfaction des habitans, qui sont par-là dispensés de les loger chez eux.

Histoire. — L'histoire d'Irlande remonte à la plus haute antiquité, et n'est pas mêlée de fables comme celles des autres contrées. Sous le règne d'Edouard II, Ulster, souverain de cette île, se vantait, auprès du pape, d'une succession non interrompue de cent quatre-vingt-dix-sept rois d'Irlande jusqu'en 1170. Les antiquaires irlandais les plus modérés, font remonter leur histoire 500 ans avant l'ère chrétienne ; ils assurent qu'à cette époque, une colonie de Scythes, venus d'Espagne, s'établit en Irlande, et y introduisit la langue phéni-

cienne et le goût des lettres ; et que, quoique l'île eût été peuplée bien avant ce tems par les Gaulois ou les Bretons, cependant Héber, Hérémon et Hith, fils de Milésius, furent, en Irlande, la tige d'une race de rois, qui fut distinguée dans la suite par la dénomination de *Gadeliens*, de *Suicts* ou de *Scots*, c'est-à-dire Ecossais. Mais, comme les bornes de cet ouvrage ne me permettent pas de m'étendre sur un sujet aussi obscur que l'histoire ancienne de l'Irlande, je me contenterai d'observer que ce fut vers le milieu du cinquième siècle que Saint-Patrick, l'apôtre de l'Irlande, vint y prêcher l'évangile avec tant de succès, qu'il convertit au christianisme l'île entière, qui avait déjà reçu par d'autres missionnaires quelques notions de cette salutaire doctrine.

Après cette époque, l'Irlande fut envahie par les rois saxons d'Angleterre; mais, en 797 et en 798, les Danois et les Norwégiens, qu'on appelait alors les Osterlings, envahirent les côtes d'Irlande, et furent les premiers qui construisirent des édifices de pierre dans ce royaume. Jusqu'alors, les Irlandais n'avaient eu que des maisons de claies, couvertes de chaume ; il y en avait très-peu qui fussent construites en bois. Les insulaires se défendirent avec courage contre les Osterlings. Ceux-ci bâtirent Dublin, Waterford, Limérick, Wexford et Cork ; mais ils se fixèrent principalement à Dublin, et dans le voisinage de cette ville, que les Irlandais appelèrent Fingal, c'est-à-dire, la terre des étrangers. Il paraît qu'en 962, les naturels appelèrent à leurs secours le roi anglo-saxon Edgard, qui avait alors sur pied une marine considérable. C'est peut-être la raison pour laquelle son clergé le qualifia de roi de la plus grande partie de l'Irlande. Il est certain que Dublin était à cette époque une cité florissante ; et que les Irlandais firent essuyer des pertes considérables aux Osterlings, quoique ces derniers reçussent des secours de l'île de Man, des Hébrides, et de cette partie du Continent où dominaient leurs compatriotes.

Dans le douzième siècle, Henri II, roi d'Angleterre, forma le projet de réunir l'Irlande à ses domaines. On prétend qu'il y fut excité par les provocations de quelques chefs irlandais, qui avaient donné des secours à ses ennemis. Le pape approuva l'entreprise ; et vers l'an 1168, il eut un beau

prétexte pour envahir l'Irlande. Dermot Mac-Murrough, roi de Leinster, était un tyran cruel qui était en querelle avec tous ses voisins; il avait enlevé la femme d'un petit prince nommé O'Roirk. Il vit bientôt se former contre lui une confédération sous les auspices de Roderik O'Connor, qui paraît avoir été à cette époque le plus puissant roi de l'île. Chassé de ses Etats, Dermot se réfugia à la cour de Henri II, qui lui promit de le rétablir dans tous ses droits à condition qu'il prêterait foi et hommage à la couronne d'Angleterre, en son nom et au nom des petits princes irlandais, qui étaient dans sa dépendance, et dont le nombre était fort grand. Henri II, qui était alors en France, recommanda la cause de Dermot aux barons anglais, et particulièrement à Strongbow, comte de Pembroke, à Robert Fitz-Stephen, et à Maurice Fitz-Gérald. Ces seigneurs tentèrent l'entreprise, et suivirent les principes des Normands et des Bretons, lorsqu'ils firent la conquête de l'Angleterre sous la conduite de Guillaume, surnommé le conquérant. Il fut convenu que Strongbow épouserait Eva, fille de Dermot. Ces aventuriers prirent, en 1169, les villes de Waterford et Wexford; et l'année suivante Strongbow étant arrivé en Irlande avec un renfort considérable, épousa la princesse.

Les descendans des Danois restèrent encore quelque tems maîtres de Dublin. Mais cette ville fut à la fin prise et pillée par les Anglais malgré les tentatives qu'O'Connor fit pour la défendre. Le roi Mac-Turkil, de la dynastie danoise, n'eut d'autre asyle que ses vaisseaux. A la mort de Dermot, Henri II ayant conçu quelque ombrage de la puissance de Strongbow, confisqua les biens que le comte possédait en Angleterre et dans le pays de Galles, et rappela ses sujets d'Irlande. Vers le même tems, les Irlandais au nombre de 60,000 hommes assiégèrent Dublin sous la conduite de leur roi O'Connor. Mais quoique Strongbow fût abandonné de ses partisans et de ses alliés, et que la ville fût réduite à l'extrémité, il força cependant les Irlandais de lever le siége et de se retirer avec une grande perte. Après cette victoire, il passa en Angleterre, appaisa la colère de Henri, en lui prêtant foi et hommage pour lui et pour ses héritiers, et en remettant en ses mains les villes et les forts qu'il avait à sa disposi-

tion. Mac-Turkil profita de l'absence de Strongbow pour reparaître en Irlande avec une escadre nombreuse; il tenta de reprendre Dublin; mais il succomba et fut tué dans cette entreprise. Avec lui s'éteignit en Irlande la race des princes Osterlings.

En 1172, Henri II, suivi de 400 chevaliers, de 4000 vétérans, et de l'élite de la noblesse anglaise, vint débarquer dans le voisinage de Waterford. Aussi-tôt tous les petits princes d'Irlande, et le grand roi Frédéric O'Connor lui-même se soumirent à lui. Le roi d'Ulster seul refusa de rendre hommage au vainqueur; mais Henri prétendit que la soumission d'O'Connor entraînait celle d'Ulster, et qu'il était par conséquent souverain de l'île entière. Quoi qu'il en soit, il se montra environné d'une cour magnifique, et il assembla à Dublin un parlement dans lequel il partagea entre la noblesse anglaise tout le territoire de l'Irlande, comme avait fait Guillaume-le-conquérant, à l'égard de l'Angleterre. Il établit à Dublin une administration civile sur le modèle de celle d'Angleterre. En 1173 il envoya dans cette ville une colonie d'Anglais, partie de Bristol, et qui jouit dans sa nouvelle patrie des priviléges et des franchises dont jouissaient les citoyens de Bristol. Dublin devint alors une ville florissante. Ainsi la conquête de l'Irlande ne coûta pas plus aux Anglais que n'en coûta aux Espagnols celle du Mexique. Le succès de l'entreprise eut pour cause dans l'un et l'autre pays, la faiblesse des naturels, et la division qui régnait entre leurs princes.

Henri donna le titre de seigneur d'Irlande à Jean son fils, qui, en 1184, passa lui-même dans cette île. Mais ce prince et les courtisans insensés qui l'y suivirent, abusèrent de leurs pouvoirs, et devinrent odieux aux Irlandais, qui jusqu'alors avaient été assez favorablement disposés pour les Anglais. Richard I. fut trop occupé des croisades pendant tout son règne pour songer aux affaires de l'Irlande. Mais le roi Jean, qui lui succéda, répara ses premières erreurs. Il suivit et développa le plan de son père, en introduisant en Irlande les lois et la forme du gouvernement d'Angleterre, ainsi que des officiers et des magistrats de cette nation. Il érigea en douze comtés cette partie des provinces de Monster

et de Leinster, qui se trouve située le plus près de l'Angleterre. Cependant il paraît que les descendans des anciens princes qui régnaient encore dans les autres cantons de l'île, ne lui étaient soumis que de nom. Ils gouvernaient d'après les anciennes lois du pays, et exerçaient tous les actes de la souveraineté dans leurs états respectifs. Tel fut même l'état des choses jusqu'au règne de Jacques Ier. Le régne, toujours agité de Henri III, les guerres et la captivité de ce prince, donnèrent aux Irlandais une idée bien défavorable du gouvernement anglais à cette époque. Mais il paraît que sous le règne de son fils Edouard Ier, ils furent soumis et tranquilles. Gaveston, le célèbre favori d'Edouard II, acquit un grand crédit parmi eux, lorsqu'il y fut envoyé en qualité de lieutenant d'Irlande. Mais les succès de Robert Bruce, roi d'Ecosse, faillirent de ruiner dans cette île la puissance des Anglais, et inspirèrent aux Irlandais l'idée de renoncer à l'hommage qu'ils rendaient à l'Angleterre pour le transporter à Edouard, frère de Robert Bruce. Ce prince se rendit aussi-tôt en Irlande, où il défit plusieurs fois les généraux et les armées anglaises. Soutenu par son frère en personne, il fut couronné roi à Dundalt, et peu s'en fallut même qu'il ne se rendît maître de Dublin. Ce jeune prince abusa du souverain pouvoir, et se fit détester; mais son règne ne fut pas de longue durée. Il fut défait et tué par Birmingham, général de l'armée anglaise. Après cette victoire, Edouard II gouverna l'Irlande avec beaucoup de modération, et fit d'excellentes lois relatives à cette contrée.

Pendant la minorité d'Edouard III, les troubles recommencèrent en Irlande, et il en coûta cher aux Anglais pour rétablir le calme. L'année 1333 vit éclater une révolte, à laquelle les habitans d'origine anglaise prirent part; mais une suite de gouverneurs également braves et prudens, réussit enfin à rétablir la tranquillité. Vers l'année 1361, le prince Lionel, fils d'Edouard III, qui avait épousé l'héritière de la province d'Ulster, fut nommé gouverneur d'Irlande, et chargé de faire adopter, s'il était possible, les lois d'Angleterre à tous les habitans de cette île. Il eut quelques succès dans cette entreprise, mais il ne put la voir entièrement achevée. Il paraît que l'Irlande était à cette époque

dans un état très-florissaut, et qu'un des reproches les plus graves qu'elle fesait aux rois d'Angleterre, était que ceux-ci ne lui envoyaient pour la gouverner que des hommes d'une naissance commune. En 1394; Richard II voyant que les projets despotiques qu'il formait sur l'Angleterre seraient sans succès s'il n'était soutenu par l'Irlande, passa dans cette île avec une armée de 34,000 hommes d'élite. Comme il n'abusa point de ses forces, les Irlandais virent dans la démarche de ce prince un compliment flatteur pour leur nation, et admirèrent la magnificence de sa cour. Richard, de son côté, mit tous ses soins à gagner leur confiance. Il allait au-devant de tout ce qui pouvait leur plaire, et accordait à leurs chefs les honneurs de la chevalerie; aussi il régna bientôt sur tous les cœurs. Mais en 1399, après s'être conduit en Angleterre comme un despote, il passa une seconde fois en Irlande, dans le dessein de venger la mort de son lord-lieutenant le comte de la March, qui avait été tué par des Irlandais. Les habitans furent de nouveau frappés de terreur à la vue de l'armée anglaise, et se hâtèrent d'implorer la pitié du prince. Ce fut pendant cette expédition que le comte de Lancastre débarqua en Angleterre. A son retour, Richard se voyant abandonné des Anglais à cause de sa tyrannie, et ne croyant pas pouvoir compter sur les Irlandais, fut contraint de céder le trône à son rival.

Après la mort de Richard, les Irlandais conservèrent toujours l'affection la plus vive pour la maison d'Yorck, dont ils embrassèrent le parti dès qu'elle réclama ses droits à la couronne. Édouard IV, voulant récompenser les services que le comte de Desmond lui avait rendus contre le parti d'Ormond, qui s'était déclaré pour la maison de Lancastre, le nomma lord-lieutenant d'Irlande. Ce fut le premier irlandais de naissance qui obtint cet honneur. L'avénement de Henri VII à la couronne ne reconcilia point les Irlandais avec la maison de Lancastre, dont ce prince était l'héritier. Ils s'empressèrent de se joindre à Lambert Simuel, qui se donnait pour le fils du duc de Clarence, frère d'Édouard IV (1); mais

(1) Voyez dans ce volume l'abrégé de l'histoire d'Angleterre.

ils payèrent bien cher cette prédilection par la défaite qu'ils essuyèrent en tentant une descente en Angleterre, sous la conduite de cet aventurier. Ce malheur les rendit plus circonspects, aussi n'osèrent-ils pas d'abord se déclarer en faveur de Perking, malgré l'art avec lequel celui-ci leur prouvait qu'il était réellement le duc d'Yorck, second fils d'Édouard IV. Cependant ils le reconnurent dans la suite en cette qualité, et le proclamèrent roi. On peut voir à l'article de l'Angleterre les aventures de ce jeune homme, et le fruit qu'il retira de ses prétentions. Henri traita ses partisans avec la plus grande modération, et se contenta d'exiger de la noblesse irlandaise un nouveau serment de fidélité. Cette douceur produisit les plus heureux effets, pendant l'administration des deux comtes de Kildare, et celle des comtes de Surry et d'Ormond. Henri VIII gouverna l'Irlande, en jetant la division parmi ses chefs. Mais ceux-ci ayant été gagnés par l'empereur Charles-Quint, Henri crut devoir nommer le duc de Richemont, son fils naturel, au difficile emploi de lord-lieutenant. Cette précaution n'empêcha point les Irlandais de se révolter en 1540, sous la conduite de Fitz-Gerald, qui ayant exercé dans cette île la charge de lord-député, se laissa séduire par Charles-Quint, et finit par être pendu à Tyburn. Depuis cette époque, la maison d'Autriche dans ses querelles avec l'Angleterre, chercha toujours à nuire à celle-ci en se faisant un parti en Irlande.

Vers l'année 1542, Jacques V, roi d'Écosse, forma des prétentions à la couronne d'Irlande, et eut bientôt un parti très-nombreux parmi ses insulaires. On ne sait pas trop s'il eût vécu, quel eût été le succès de ses tentatives. Quoi qu'il en soit, Henri crut s'apercevoir que les Irlandais n'avaient pas une grande idée de sa dignité, parce que les rois d'Angleterre s'étaient contentés jusqu'alors du titre de seigneurs d'Irlande. Il prit donc celui de roi de cette île. Ce léger changement influa puissamment sur l'esprit des Irlandais qui croyaient indignes d'eux de se soumettre à un simple seigneur. Il est surprenant qu'on n'eût pas songé plutôt à cet expédient. Les Irlandais furent dès-lors plus soumis qu'ils ne l'avaient jamais été, et O'Neil lui-même qui affectait de prendre le titre de roi d'Irlande, prêta serment d'obéissance à

Henri, qui, pour le récompenser, le créa comte de Tyrone. Cependant les papes et les princes de la maison d'Autriche entretenaient toujours un parti dans cette île, en y envoyant de l'argent et en y fesant même passer des troupes. Ils attiraient aussi dans leurs armées un grand nombre d'irlandais qui, naturellement braves, y devenaient bientôt excellens soldats. Ces manœuvres furent pour l'Angleterre une source d'embarras interminables jusqu'au règne d'Édouard VI ; mais il est à remarquer que la réformation religieuse s'établit presque sans opposition dans les parties de l'Irlande qu'habitaient les Anglais ou leurs descendans. La tranquillité la plus parfaite, paraît avoir régné dans l'île pendant le règne de Marie. Il n'en fut pas de même sous celui d'Élisabeth ; les querelles perpétuelles que cette princesse eut avec les catholiques romains, soit au-dedans, soit au-dehors, lui causèrent les plus vives inquiétudes ; et le pape et la maison d'Autriche trouvèrent toujours contre elle de nouvelles ressources en Irlande. Les Espagnols prirent Kinsale, et la rebellion de Tyrone, qui résista au talent et au courage du comte d'Essex, le célèbre favori d'Élisabeth, est un événement bien connu dans l'histoire d'Angleterre.

Le lord député Mount-Joy qui succéda au comte d'Essex porta le premier un coup mortel aux intrigues que les Espagnols entretenaient en Irlande. Il les battit complètement à Kinsale, eux et les Irlandais, fit Tyrone prisonnier et l'envoya en Angleterre, où la reine Élisabeth lui pardonna en 1602. Tant de clémence envers un sujet révolté, est une forte preuve des craintes qu'inspirait à Élisabeth l'influence du pape en Irlande. Jacques Ier. confirma les possessions des Irlandais. Cependant les secrètes intrigues de la cour de Rome et des Espagnols eurent un si grand succès, que les comtes de Tyrone et de Tyronel secondés d'un parti nombreux, formèrent de nouveau un plan de révolte, et tentèrent de s'emparer du château de Dublin ; mais le complot ayant été découvert, les chefs de l'entreprise s'enfuirent au-delà des mers. De leur retraite ils excitèrent à la révolte, sir Calim O'Dogharty, en lui promettant de la part de l'Espagne de prompts secours d'hommes et d'argent. Sir Calim périt dans l'entreprise en 1608, et ses partisans furent pris

et condamnés à mort. Les confiscations que l'on fit des biens des irlandais rebelles pendant les règnes d'Élisabeth et de Jacques, furent évalués à 511,465 acres de terres dans les comtés de Donegal, de Tyrone, de Coleraine, de Fermanagh, de Cavan et d'Armagh. Les rois cédèrent ces terrains à des colons anglais et protestans; et depuis, leur établissement, le nord de l'Irlande, qui avait toujours été le théâtre des plus grands troubles, n'a cessé de jouir d'une profonde paix.

Cependant ces confiscations si justes et si nécessaires produisirent une grande calamité sous le règne de Charles Ier. Les catholiques irlandais, séduits par leur clergé, conçurent le projet de rentrer en possession des biens de leurs ancêtres, et de rétablir en même-tems la religion romaine en Irlande. Ils tramèrent une horrible conspiration qui avait pour but de massacrer tous les Anglais qui résidaient dans cette île. Ils furent encouragés dans leurs affreux desseins par les malheureuses divisions qui éclatèrent alors entre le roi et les deux parlemens d'Angleterre et d'Écosse. La découverte de leur complot sauva la ville de Dublin au moment où ils allaient s'en emparer; cependant ils exécutèrent en partie leur affreux projet de massacre; cet événement eut lieu en 1641. Les historiens ne s'accordent pas sur le nombre des victimes qui furent immolées par ces barbares. Hume et les écrivains protestans ont peut-être exagéré, en le fesant monter à 40,000; d'autres le portent à 10,000 ou à 12,000; d'autres enfin, beaucoup au-dessous. Charles Ier. n'eut pas le loisir de guérir une plaie si profonde; mais Cromwell, quelque tems après, vengea les Anglais, en exerçant à son tour d'horribles cruautés sur leurs assassins. Les Irlandais furent en effet traités avec tant de sévérité, qu'ils n'osèrent remuer pendant le règne de Charles II. Jacques II, qui était catholique, trouva après la révolution un asyle en Irlande, et fut un moment sur le point de reconquérir sa couronne par l'assistance des habitans de cette île; mais il fut trompé dans ses espérances, et ses craintes pusillanimes précipitèrent sa défaite. Il fut chassé d'Irlande par son gendre, après la bataille de la Boyne, qui est la seule que Guillaume III ait gagnée en personne. Cette victoire sauva d'une ruine

entière la religion et la liberté des Anglais. Si Jacques eût été vainqueur, il serait probablement remonté sur le trône, et dès-lors il aurait foulé aux pieds tous les droits religieux et politiques, et aurait poursuivi sans obstacle ses projets despotiques. L'armée de Guillaume était de 36,000 hommes, celle de Jacques n'en avait que 33,000; mais elle était avantageusement postée : Jacques, il est vrai, combattit à la tête d'une troupe indisciplinée, et les Français qui l'accompagnaient, ne se conduisirent point en héros. Mais il faut cependant avouer qu'un homme courageux et brave n'aurait pas quitté si promptement le champ de bataille et le royaume.

Pour ne point porter les Irlandais au désespoir, on ne voulut pas les dépouiller entièrement de leurs biens. On mit de la modération dans les gratifications dont on récompensa les amis de la révolution, et de la religion protestante. On crut donc que la prudence exigeait une grande douceur. Ainsi l'on n'exécuta pas à la rigueur les lois sur les confiscations. L'expérience d'un demi-siècle a confirmé la sagesse de cette mesure. L'esprit d'industrie a fait connaître aux Irlandais leurs forces et leur importance. Des circonstances accidentelles ont aussi contribué à les éclairer à cet égard. L'Irlande, a vu tous ses ports ouverts pour l'exportation de ses laines; et naguère le parlement a également permis d'importer d'Irlande en Angleterre, du bœuf salé, du porc, des bestiaux et du suif; mais il faut cependant convenir que les Irlandais n'avaient pas encore lieu d'être contens. Ils ne pouvaient commercer avec les étrangers, ni même manufacturer leurs propres laines, ainsi ils trouvaient bien des obstacles au développement de leur industrie.

La guerre entre l'Angleterre et les colonies d'Amérique éclaira l'Irlande sur ses droits. En 1779, le parlement de cette île réclama avec énergie auprès du trône la liberté du commerce. On le flatta long-tems de l'espoir de voir un désir si juste accompli; mais lorsque les Irlandais virent que bien loin d'améliorer leur sort, les Anglais s'opposaient au contraire fortement à l'abolissement des lois tyranniques qu'ils imposaient à leur patrie, alors ils prirent, à l'exemple des Américains, la résolution de ne recevoir aucune marchan-

dise fabriquée en Angleterre, et formèrent des associations qui pouvaient devenir fatales à la métropole. Sous prétexte de défendre l'île contre les attaques des Français, et de se garder eux-mêmes, dans un tems où l'Angleterre envoyait toutes ses forces en Amérique, les habitans des villes prirent les armes et s'exercèrent au service militaire. Cet exemple fut bientôt suivi du reste du royaume, et l'on ne compta pas moins de 60,000 hommes enrégimentés.

L'Angleterre prit aussi-tôt l'alarme ; la résistance était inutile. Elle proposa aux associations irlandaises de se laisser diriger par l'autorité du gouvernement ; mais cette proposition fut rejetée avec mépris. Lorsque les Irlandais eurent pourvus à la défense de leur pays, ils expliquèrent la nature de leurs prétentions : une liberté de commerce illimitée avec toutes les nations, était un avantage inappréciable, et pour lequel l'Angleterre ne pouvait leur offrir un équivalent. Ainsi dans l'état où se trouvait la Grande-Bretagne, le ministère n'eut pas la liberté du choix ; il céda à la force de la nécessité, et le 13 décembre 1779, le ministre proposa un bill en faveur des Irlandais, qui fut aussi-tôt adopté par le parlement et sanctionné par le roi. En conséquence, l'Irlande eut le droit d'exporter ses étoffes de laine, soit en Angleterre, soit dans l'étranger, et de faire le commerce avec les colonies sur le même pied que la métropole elle-même.

Mais ces moyens de conciliation ne produisirent qu'une tranquillité passagère ; les Irlandais formèrent bientôt des prétentions nouvelles. Ils déclarèrent que l'autorité que s'arrogeait sur eux le parlement de la Grande-Bretagne, était une usurpation grossière. Le parlement d'Irlande ayant voulu modérer l'effervescence du peuple, on vit se former, au commencement de 1782, des assemblées politiques qui prirent les résolutions les plus violentes, et déclarèrent qu'elles étaient prêtes à sacrifier leur bien et leur vie pour le maintien de la constitution du royaume, qui ne devait être gouverné que par le roi et le parlement d'Irlande. Ces opinions furent bientôt adoptées par tous les habitans de l'île. La cour prit le parti de faire de nouvelles concessions. Le duc de Portland fut envoyé en Irlande en qualité de lord-

lieutenant ; bientôt après le parlement d'Angleterre renonça à la suprématie qu'il exerçait sur celui d'Irlande ; et pour mieux étouffer toute racine de haine et de jalousie, il passa un bill pour s'imposer le devoir de n'intervenir en aucune manière dans les jugemens prononcés par les tribunaux d'Irlande, et de ne faire à l'avenir aucune loi obligatoire pour ce royaume.

Ces concessions si favorables à l'indépendance des Irlandais, et si nuisibles à la Grande-Bretagne, en ce qu'elles rompaient le nœud qui liait les deux îles, ne purent point rétablir le calme. Lorsque par faiblesse ou par imprudence, un gouvernement est réduit à la nécessité de céder aux clameurs populaires, il est bientôt accablé de nouvelles demandes. C'est au moins ce qui arriva en cette circonstance. Les Irlandais, enivrés de leurs premiers succès, s'abandonnèrent bientôt à l'esprit d'innovation ; la réforme parlementaire était un objet trop important, pour qu'elle ne devînt pas le but de toutes leurs poursuites. Les volontaires s'étant aperçu que le gouvernement songeait à secouer le joug qu'ils lui avaient imposé, n'en agirent qu'avec plus de vigueur. Des députés de toute l'armée irlandaise s'assemblèrent en convention nationale à Dublin le 10 novembre 1783. Le comte de Charlemont fut nommé président, et dès le lendemain un comité fut chargé de présenter un plan de réforme pour le parlement. Le 28 de novembre suivant, le comité présenta son travail, qui reçut l'approbation de la convention entière.

Le jour qui suivit cette opération, M. Flord proposa à la chambre des communes de donner au peuple une représentation plus égale dans le parlement d'Irlande. Cette motion fut vivement désapprouvée par la majorité de la chambre. M. Yelverton, procureur-général, soutint que la chambre serait déshonorée si elle accédait à une demande qu'on lui fesait les armes à la main ; en conséquence, le bill fut rejeté, et la chambre prit en même tems la résolution de défendre les droits et les priviléges du parlement tels qu'ils lui avaient été transmis. Elle rédigea aussi un projet d'adresse au roi, pour lui prouver la satisfaction que tous les membres avaient de vivre sous le gouvernement établi, et pour

l'assurer qu'ils étaient prêts à défendre la constitution au péril de leur vie et de leurs fortunes. Cette adresse fut envoyée à la chambre des pairs, qui l'approuvèrent.

Ainsi la fermeté de la législature sauva l'Irlande des troubles que n'auraient pas manqué d'occasionner des innovations politiques. Mais le peuple ne perdit pas de vue son plan de réforme; et attendit un tems plus favorable pour le réaliser. Il crut l'avoir trouvé dans la maladie dont le roi fut attaqué. Cette fois son projet ne se bornait plus à obtenir une égalité plus parfaite dans la représentation nationale, mais il voulait secouer entièrement le joug de la couronne d'Angleterre, et le parlement sembla oublier les conseils de la sagesse par l'attention qu'il donna aux motions les plus dangereuses; mais la courageuse opposition de M. Fitzgibbon, procureur-général, le ramena aux principes d'une politique plus saine. Il prouva combien il était avantageux que la couronne d'Irlande reposât sur la tête du roi d'Angleterre. Il finit par prédire que si dans un moment d'enthousiasme et d'erreur les deux chambres sacrifiaient ce principe salutaire à la poursuite d'une indépendance fantastique, elles seraient bientôt forcées de recevoir la loi qu'il plaisait aux armées anglaises de leur dicter; alors les deux chambres, à l'exemple du parlement d'Angleterre, firent une adresse au prince de Galles, pour le prier de prendre le gouvernement de ce royaume pendant la maladie du roi, sous le titre de régent d'Irlande. Mais l'heureux rétablissement du roi fit évanouir tous ces projets.

La révolution française, qui éclata vers le même tems, réveilla le goût des innovations dans l'esprit des Irlandais. Ils revinrent bientôt au projet de séparer l'Irlande de la Grande-Bretagne, et d'établir une république qui aurait eu pour fondement l'abolition des rangs et la confiscation des propriétés. La société des Irlandais-unis était l'âme de toute cette infernale machination.

Cette société, qui prit naissance en 1791, travailla d'abord à attirer dans son sein tous les hommes qui avaient ou des talens ou un caractère turbulent et inquiet; elle organisa bientôt des clubs politiques sur toute la surface de l'île, et répandit des pamphlets qui firent circuler le poison de la révolte

dans toutes les veines de l'Etat. Aussi le bas peuple d'Irlande, qui croupit dans la plus grossière ignorance, ne tarda pas à être séduit, et à devenir l'instrument des plus horribles cruautés. Les chefs invisibles de ces menées s'occupèrent avec ardeur à donner à la société des Irlandais-Unis la force et la consistance d'une armée révolutionnaire. Ils déployèrent les ressources d'une imagination diabolique, afin d'étouffer dans l'esprit du peuple le sentiment de ses devoirs ; à leur voix le soldat trahit le prince, le vassal s'arma contre son seigneur, le serviteur conspira contre la vie de son maître. D'un autre côté, ils n'oubliaient rien de ce qui pouvait affaiblir le gouvernement, ou le gêner dans sa marche. Leurs menaces intimidèrent les sujets les plus affectionnés ; la justice était muette ; les magistrats n'osaient poursuivre, ni les jurés condamner les accusés ; en un mot, tous ceux qui prenaient le parti de la justice et des lois, étaient notés, et tombaient bientôt sous les coups d'une horde d'assassins qui exerçaient leurs ravages au milieu de la nuit, et n'épargnaient ni le sexe ni l'âge, répandant ainsi la terreur et l'effroi dans cette misérable contrée.

Dès le milieu de l'année 1796, les Irlandais-Unis demandèrent des secours au directoire de France, afin de se soustraire au joug de la Grande-Bretagne. Dans l'espoir d'en obtenir, ils redoublèrent d'ardeur, et se formèrent en corps militaires, bien pourvus d'armes et de munitions. Cette confédération avait poussé de si profondes racines, que dans la seule province d'Ulster, on comptait près de 100,000 Irlandais sous les armes, et prêts à suivre par-tout la direction de leurs chefs.

Lord Fitz-Gerald et M. O'Connor passèrent en Suisse, et s'abouchèrent avec les agens du directoire, à qui ils firent part de leurs ressources et de leurs préparatifs, et à qui ils donnèrent en même-tems des instructions pour faciliter aux Français l'invasion de leur patrie.

Une escadre française sortit en effet du port de Brest, et, à la faveur d'un brouillard, se déroba à la vue de l'amiral anglais Colpoys, qui observait ses mouvemens. Cette escadre vint jeter l'ancre dans la baie de Bantri ; mais la tempête ayant empêché

empêché le général Hoche de tenter une descente, elle remit au large, dans la crainte d'être attaquée par les Anglais, et vint regagner les ports de France.

Cependant le parlement d'Irlande prit les mesures les plus vigoureuses contre les révoltés. Il fit une loi pour défendre les rassemblemens séditieux ; la loi d'*habeas corpus* fut suspendue ; et le lord-lieutenant fut autorisé à mettre hors de la constitution les comtés qui seraient le théâtre des troubles.

Mais ces mesures répressives enflammèrent les Irlandais-Unis d'une nouvelle fureur. Jusqu'alors ils n'avaient obtenu quelques succès que dans la province d'Ulster ; mais ils se répandirent bientôt dans le midi et l'intérieur de l'île ; ils y commirent des cruautés que la plume ne saurait rendre. Les provinces de Leinster et de Munster se couvrirent d'assassins enrégimentés ; invisibles pendant le jour, ils exerçaient leurs brigandages dans l'ombre de la nuit. Chaque aurore fesait connaître de nouveaux crimes ; forts de leur nombre, et plus encore de la terreur qu'ils inspiraient, ils désarmèrent les comtés de Cork, de Limerick, de Tipperary, de Kilkenny, de Carlow, de Kildaw et de Wiclow, dont les habitans, restés fidèles à la cause des lois, furent obligés de se réfugier dans les villes fortifiées. Le lord-lieutenant déploya alors l'appareil de la force militaire pour faire rentrer les rebelles dans le devoir. On arrêta le comité d'insurrection qui dirigeait les Irlandais-Unis de la province de Leinster ; leurs papiers furent saisis, et l'on fut effrayé du vaste plan d'insurrection qu'ils avaient formé. On songea aussi-tôt à prendre les mesures nécessaires pour faire avorter leurs desseins. Les chefs des Irlandais-Unis comprirent alors qu'ils n'avaient point d'autre alternative que la soumission, ou une insurrection générale : ils choisirent ce dernier parti. En conséquence, leur comité militaire fit passer des instructions aux différens chefs subalternes, et fixèrent l'insurrection au 23 mai 1798 ; mais dès le 19, le gouvernement, qui était instruit des projets des conspirateurs, fit arrêter plusieurs de leurs chefs ; le 21 au soir, on annonça au lord-maire de Dublin, le danger dont la ville pouvait être la proie ; et le jour suivant, le lord-lieutenant en instruisit les deux chambres du parlement par un message.

Malgré ces précautions salutaires, l'insurrection éclata au tems marqué dans les environs de Dublin; les mesures qu'on avait prises dans cette capitale empêchèrent que la tranquillité n'y fût troublée. Mais les rebelles attaquèrent la ville de Naas avec des forces considérables; ils en furent repoussés avec perte par la milice d'Armagh, réunie à un régiment anglais de cavalerie légère. On livra, dans cette partie de l'île, plusieurs combats, dans lesquels les insurgés furent toujours battus, et laissèrent beaucoup de morts sur la place. Le 28, on apprit que l'insurrection avait éclatée dans les comtés méridionaux; dans le seul comté de Wexford, on ne comptait pas moins de 4000 hommes, qui avaient pris les armes. Ce canton devint bientôt le centre de l'insurrection; les insurgés, battus de tous côtés, s'y réunirent, et formèrent un corps d'armée de 15,000 hommes.

On ne leur donna pas le tems de former quelqu'entreprise; ils furent vaincus à Enniscorthy par le général Lake, et dans le voisinage de Wexford, par le brigadier-général More. Forcés d'abandonner Wexford, dont ils avaient fait leur place d'armes, ils tentèrent plusieurs fois de rallier les restes épars de leur parti; mais l'armée royale déploya tant d'énergie et d'activité qu'ils n'en eurent pas le tems; ils furent attaqués, poursuivis et dispersés de toutes parts.

A la fin du mois d'août, quelques frégates françaises parurent dans la baie de Killala, et y débarquèrent un corps de 1000 hommes d'infanterie, une grande quantité d'armes et de munitions. Ces troupes, auxquelles se joignirent un petit nombre de rebelles, furent attaquées le 8 de septembre, par le général Lake, qui les força de se rendre prisonnières de guerre. Après une troisième expédition, qui n'eut pas un succès plus heureux, le directoire de France abandonna les Irlandais-Unis à leurs propres forces. Des troupes d'assassins continuèrent pendant quelque tems de ravager les campagnes, dont ils massacraient les habitans, enlevaient les bestiaux, et incendiaient les habitations; mais on les poursuivit enfin jusques dans leurs repaires, et l'on vint à bout d'en délivrer cette malheureuse contrée.

Après ce rétablissement de la paix, en 1800, le ministère anglais songea à réaliser le projet de la réunion de l'Irlande à

la Grande-Bretagne, qui était depuis long-tems l'objet du désir du gouvernement ; M. Pitt le proposa au parlement d'Angleterre. Après plusieurs débats très-importans, il fut adopté par les deux chambres, et sanctionné par le roi. Il fut ensuite porté au parlement d'Irlande, qui a été forcé de consentir à sa propre ruine. La premiere séance des deux parlemens réunis se tint à Westminster le 22 janvier 1801. Dans ce nouvel ordre de choses, l'Irlande n'a plus, comme auparavant, un parlement libre ; mais elle se contente d'envoyer cent représentans à celui d'Angleterre. Elle a perdu sa liberté pour avoir voulu secouer le joug d'une dépendance légitime et sage. Autrefois, sous l'autorité du roi, elle formait un Etat indépendant ; aujourd'hui, elle n'est plus qu'une province de l'empire Britannique. C'est pourquoi nous avons placé cet article ainsi que celui *Ecosse* sous le titre courant Angleterre, ayant adopté, dans le plan de cet ouvrage, le titre de la principale partie d'un Etat pour le tout.

PAYS-BAS.

Les dix-sept provinces connues sous le nom de *Pays-Bas*, firent partie de la Gaule belgique, puis formèrent les cercles de Bourgogne dans l'empire germanique.

Elles étaient bornées au Nord par la mer, à l'Est par l'Allemagne, au Sud par la France, et a l'Ouest par la Manche ou le canal d'Angleterre.

ÉTENDUE ET SITUATION.

Longueur, 120 lieues } Entre les { 49 degrés et 54 degrés de latitude Nord.
Largeur, 87 lieues } { 40 m. Ouest, et 4 d. 40 m. de longit. Est.

Les duchés de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg et de Gueldre, le marquisat d'Anvers, les comtés de Flandre, d'Artois, de Hainaut, de Hollande, de Namur, de Zélande et de Zutphen, les seigneuries de Frise, de Malines, d'Utrecht, d'Ower-Yssel et de Groningue composaient la totalité des Pays-Bas. Cette contrée ayant été divisée, une partie fut appelée les *Provinces-Unies*, et l'autre les *Pays-Bas catholiques*, qui furent ensuite partagés en *Pays-Bas autrichiens* et en *Pays-Bas français*. Cette dernière partie étant aujourd'hui réunie à la république française, il en sera parlé à l'article *France*.

RÉPUBLIQUE BATAVE,

CI-DEVANT PROVINCES-UNIES.

PAR P. F. HENRY.

SITUATION ET ÉTENDUE.

LE territoire de la République Batave s'étend entre le 51 deg. 20 min. et le 53 deg. 30 min. latitude nord, et entre le 0 deg. 40 min., et 4 deg. 40 min. longitude est de Paris.

Il contient de surface 1,728 lieues carrées, dont 303 lieues carrées de terrain inondés, d'où il suit que la population qui, selon le recensement, s'élève à 1,881,881, est, par lieue carrée de terres habitables, de 1,320 environ, en totalité.

DIVISIONS ANCIENNES ET NOUVELLES. — La République des Provinces-Unies, avant 1795, était composée ainsi qu'il suit.

CLASSIFICATION politique DES PROVINCES.	NOMS DES PROVINCES.	POPULATION de 1796.
A. *Sept provinces-unies*, formant chacune une république indépendante, mais liée par *un pacte de fédération*, sous le gouvernement des *Etats-Généraux* et d'un *Stathouder*.	*Hollande* (ancien comté).	828,542
	Zelande (marquisat).	82,212
	Utrecht.	92,964
	Gueldres, avec le comté *Zutphen*.	217,828
	Over-Yssel.	155,060
	Groningue.	inconnu.
	Frise.	114,553
B. *Pays de la généralité*, c'est-à-dire, *pays sujet* à toute la République fédérée.	*Brabant*, dit hollandais (1) (quartier de Bois-le-duc).	430,000
	Flandre, dite hollandaise. . . .	
	Seigneurie de *Maestricht*. . . .	
	Limbourg hollandais, ou *la terre au-delà de la Meuse*.	
	Gueldres de la Généralité, avec Venlo.	
C. *Pays allié* et sous la protection des Provinces-Unies.	Le *Drenthe*.	39,675

(1) On disait proprement *Brabant des Etats*, *Gueldres des Etats*, etc.

Cette division fut abolie par la révolution qui suivit l'entrée des troupes françaises en 1795. Tous les habitans du sol batave furent considérés comme ayant les mêmes droits politiques; plus de sujets, plus de provinces-unies, plus de *stathouder* sur-tout. La nouvelle république, une et indivisible, fut partagée en 8 départemens, qui prirent le nom de quelqu'objet physique, afin d'anéantir jusqu'au souvenir de l'état ancien des choses. Voici comme elle était divisée :

DIVISION DE 1795.

DÉPARTEMENS.	CHEF-LIEUX.	COMPRENANT.
1. De *l'Ems*	*Leuwarde*	Frise, Groningue, partie de Drenthe.
2. Du *Vieux-Yssel*	*Zwoll*	Over-Yssel, parties de Zutphen et de Drenthe.
3. Du *Rhin*	*Arnheim*	Partie de Gueldre, de Zutphen; Utrecht, partie de la Hollande.
4. De *l'Amstel*	*Amsterdam*	Les environs de cette ville.
5. Du *Texel*	*Alkmar*	La Nord-Hollande, avec Harlem et Leyde.
6. Du *Delft*	*Delft*	Sud-Hollande.
7. Du *Dommel*	*Bois-le-Duc*	Parties du Brabant, de Gueldre, de la Hollande.
8. De *l'Escaut et de la Meuse*	*Middelbourg*	Zélande et partie du Brabant.

Cette division n'a subsisté que trois à quatre ans. En 1799 on fit encore une nouvelle division, ou plutôt on se rapprocha de l'ancienne, autant que le permettait le principe de *l'unité et de l'invisibilité*.

Il faut observer 1°. que la Flandre hollandoise, Maëstricht, le Limbourg et Venlo, cédés à la France en 1795, n'entrent plus dans les sommes de population et d'étendue; 2°. que nonobstant l'exactitude du recensement il resta quelques classes non-nombrées, telles que l'armée active, les marins en service, etc. Plusieurs émigrés hollandois sont retournés depuis, et la république a acquis quelques districts du roi de Prusse. Ainsi l'on peut porter la population à *deux millions*.

Voyez le tableau ci-contre.

BATAVE.

DÉPARTEMENS; leurs noms.	FORMÉS des	CHEF-LIEUX et GRANDES VILLES.	SUPERFICIE. En myria-mètres carrés.	SUPERFICIE. En lieues carrées	POPULATION. En totalité.	POPULATION. Par myria-mètre carré.	POPULATION. Par lieues carrées.
I. GRONINGUE.	Province de *Groningue*, y compris *Wied* et *West-Woldingerland*.	*Groningue* ..... 20.1450 Delfzyl..... Dam.....	20.1450	102	93,000	4616.530	911 $\frac{78}{102}$
II. FRISE.	Province de *Frise*, y compris *Ameland*.	*Leuwarde*..... 29.8228 Franecker..... Harlingen.....	29.8228	151	96,846	3247.413	641 $\frac{99}{151}$
III. OVER-YSSEL.	*Over-Yssel* et le pays de *Drenthe*.	*Zwoll*..... 53.3250 Deventer	53.3250	270	170,330	3194.186	630 $\frac{210}{270}$
IV. GUELDRES.	*Gueldres*, y compris *Kuileubourg* et *Buiten*.	*Arnheim*..... 52.3375 Nimègue.. 12,000. Harderwyck.....	52.3375	265.	323,282	6176.871	1219 $\frac{241}{265}$
V. UTRECHT.	*Utrecht*, plus *Vianen*.	*Utrecht*..... 30,000 Amersfort.....	12.8375	65	108,820	8476.728	1674 $\frac{70}{65}$
VI. HOLLANDE.	Hollande, moins Vianen, plus Ysselstein.	*La Haye*..... 38,433 Amsterdam. 200,000 Leyde..... 40,000 Rotterdam.. 53,000 Dordrecht.. 18,000 Harlem.... 24,000	56.4855	286	799,979	14162.680	2797 $\frac{7}{286}$
VII. BRABANT.	Brabant-Hollandais.	*Bois-le-Duc*... 12,000 Breda..... 9,550	45.0300	228	207,708	4612.658	911
VIII. ZÉLANDE.	Zélande.	*Middelbourg*... 14,000 Zirickzée... 10,000	11.4550	58	81,916	7151.113	1412 $\frac{70}{58}$
TOTAL....	.....	.....	281.4383	1425	1,881,881	.....	....

Nom ancien et nom nouveau. — Les anciens habitans de ces provinces étaient les Bataves, qui étaient un peuple adonné au commerce de mer, et qui habitait dans la Belgique à l'extrémité septentrionale de la côte des Gaules. Tant qu'ils furent au-delà du Rhin, dit Tacite, ils firent partie de la nation des *Cattes*, Ceux-ci ayant été chassés de leur patrie par une guerre domestique, s'approprièrent l'extrémité de la côte de la Gaule, où il n'y avait point d'habitans, et une île bornée par l'Océan, et refermée de tous les autres côtés par le Rhin. Ils y prirent un nouveau nom, composé de celui qu'ils portaient auparavant, et du mot *awen*, qui signifie des prairies ou des pâturages. Les Romains, qui le terminèrent et l'adoucirent selon le génie de leur langue, en firent *Batavi*(1). Les Bataves étaient traités en frères et en amis par le peuple romain. Tacite dit positivement qu'on ne les chargeait point d'impôts, et qu'ils ne fournissaient à l'Empire que des troupes courageuses qui avaient long-tems fait la guerre dans la Germanie. Leur cavalerie légère passait le Rhin à la nage par escadrons, sans quitter ni armes ni chevaux.

Les sept provinces des Pays-Bas qui secouèrent le joug de l'Espagne, ayant, en 1579, formé un traité d'union à Utrecht, prirent en conséquence le nom de Provinces-Unies. On nommait aussi ces mêmes provinces la République de Hollande, et tous les habitans, en général, hollandais. Par le traité de paix et d'alliance conclu à la Haye le 25 floréal an 3, entre la République française et les Provinces-Unies, celles-ci furent désignées sous le nom de *République Batave.*

Air, Température, Sol, Surface et Aspect du Pays. —Ces provinces, situées sur le côté oriental de la Manche, sont à l'opposite de l'Angleterre, à la distance d'environ

(1) Le nom de *Bataves* vient plutôt de deux mots germaniques; *awe* ou *aue*, qui signifie prairie, pays-bas, et *watt* qui dénote encore en hollandais, et en bas-allemand, les bancs de sables, entre-coupés de canaux navigables qui entourent les côtes de ce pays. De *Watt-awer*, c'est-à-dire, habitans des côtes basses et sablonneuses, les Romains ont facilement pu faire *Batavi*. Les étimologistes savent combien est commune la commutation de *b* en *w*, et *vice versâ*.

30 lieues. Elles forment une langue de terre, étroite, basse et marécageuse, entrecoupée par les embouchures de plusieurs grandes rivières. Les habitans les ont conquises sur la mer, au moyen de digues élévées et entretenues à force de dépenses et de travaux. Les brouillards dont ce pays est fréquemment couvert, en rendent l'air épais, et l'humidité qui en résulte y fait rouiller les métaux et pourrir le bois plutôt qu'ailleurs. On doit attribuer à cet inconvénient l'usage où l'on y est de frotter et de nettoyer sans cesse, et la propreté si vantée qui règne dans les maisons. Les vents d'est qui soufflent constamment pendant les quatre mois d'hiver, purifient l'atmosphère; et durant cette saison, les ports sont ordinairement fermés par les glaces. Quoique le sol des Provinces-Unies ou de la République Batave ne soit point naturellement favorable à la végétation, les industrieux habitans, en creusant des canaux, l'ont rendu propre aux prairies et aux pâturages, et même, en quelques endroits, au labourage. La Hollande, malgré tous ses avantages pour le commerce, n'est point un pays agréable, sur-tout pour les étrangers. Il n'y a ni montagnes, ni collines, il n'y jaillit aucune source, il n'y tombe aucune cataracte. Lorsque l'on en contemple la surface du haut d'une tour ou d'un clocher, on croit voir un vaste marais entrecoupé de distance en distance par d'innombrables fossés; et les canaux, qui dans cette contrée servent de grandes routes, ne contiennent, la plupart, durant l'été, qu'une eau stagnante, d'où s'exhale une odeur infecte et mal-saine (1).

(1) Ce tableau n'est point entièrement exact. La plus grande partie de la Hollande offre le plus agréable aspect en été; l'œil se promène sur d'immenses prairies d'un vert éclatant, et couvertes de nombreux bestiaux, dont la grosseur annonce la bonté des pâturages, où ils parquent durant sept ou huit mois de l'année. Trois fois par jour, de jeunes paysannes, au teint frais et fleuri, y vont chercher ou en rapportent le lait dans des vases de cuivre, qu'elles tiennent en équilibre sur leurs têtes. Des barques de toute grandeur se suivent à peu de distance les unes des autres, sur les canaux dont le pays est coupé; et l'éloignement, fesant disparaître le corps du bâtiment, ne laisse plus apercevoir que les pavillons et les flammes, dont le mouvement semble annoncer que l'on dispose, de toutes parts, les préparatifs d'une fête. (*Note du traducteur*).

Rivières et Ports. — Les Provinces-Unies sont arrosées par le Rhin, l'un des fleuves les plus considérables de l'Europe, et par la Meuse, la Scheldt et le Vecht, rivières qui en reçoivent beaucoup de petites, et communiquent les unes avec les autres, au moyen d'un nombre prodigieux de canaux. Il y a peu de bons ports dans ces mêmes provinces. Les meilleurs sont ceux de Rotterdam, d'Helvoetsluys et de Flessingue. A l'entrée de celui d'Amsterdam, l'un des plus vastes et des plus sûrs de l'Europe, se trouve une barre de boue et de sable nommée *Pampus*, sur laquelle les vaisseaux pesamment chargés ne peuvent passer sans avoir été allégés.

Productions végétales et animales, de terre et de mer. — Les Provinces-Unies ne produisent point assez de grains pour leur consommation, mais les Hollandais, en saignant leurs marais et leurs fondrières, ont formé d'excellens pâturages, où ils engraissent le bétail qu'ils tirent du Dannemarck et de l'Allemagne; et ils font une prodigieuse quantité du meilleur beurre et des meilleurs fromages de l'Europe. On recueille dans leur pays de la garance, du tabac, quelques fruits; et l'on y trouve de la tourbe et du fer, mais ils sont obligés de tirer de l'étranger tout le charbon de terre, tout le bois de construction dont ils ont besoin, ainsi que la plupart des commodités et même des objets de première nécessité de la vie. Ils ont une excellente race de brebis, dont la laine est très-estimée. Leurs chevaux et leurs bêtes à corne sont plus massifs que ceux de toute autre nation de l'Europe. On dit qu'il y a quelques ours sauvages et des loups en Hollande. Les cicognes y construisent leurs nids et couvent au haut des cheminées; mais étant oiseaux de passage, elles s'en vont vers le milieu d'août avec leurs petits, et elles reviennent au mois de février suivant. Les poissons de rivière sont à-p-eu-près les mêmes que ceux qu'on trouve en France; mais les poissons de mer y sont, en général, beaucoup plus gros, ce qui provient peut-être de ce que les Hollandais pêchent plus au large. Les harengs ne fréquentent point les côtes de la Hollande, mais il s'y trouve sur-tout, autour des îles du Texel, des bancs couverts d'une quantité d'huîtres délicieuses et très-larges. Malgré de nombreux inconvéniens, l'industrie des habitans leur procure en aussi grande abondance, et à tout aussi bon marché (excepté pour

les voyageurs et les étrangers) que dans toute autre contrée, les choses nécessaires à la vie ou qui peuvent la rendre agréable.

Population, Habitans, Mœurs, Coutumes et Amusemens. — Les sept Provinces-Unies sont peut-être, relativement à leur étendue, le pays le plus peuplé de l'univers. D'après les meilleurs calculs, on y compte 113 cités et villes, 1400 villages, et environ 2,000,000 d'âmes (1), indépendamment des 25 villes, et des habitans de ce que l'on nommait *pays de la généralité*, ou des villes et des pays conquis dans les autres parties des Pays-Bas. Les mœurs, les coutumes, et même le caractère des Hollandais, semblent être le produit de leur situation et des besoins qui en résultent naturellement. L'entretien de leurs digues et de leurs canaux exige un travail journalier. Leurs denrées naturelles, le beurre et les fromages demandent des soins continuels. Ils tirent péniblement du sein de la mer la principale partie de leur nourriture, qui consiste en harengs; car l'amour du gain les porte à vendre aux Anglais et aux autres nations, leurs poissons les meilleurs. La température de leur climat les rend flegmatiques et lents, et toutefois ils sont irrascibles, lorsqu'ils ont la tête échauffée par l'effet des liqueurs spiritueuses. Leurs vertus sont même l'effet de leur indifférence pour tout ce qui ne concerne pas directement leur intérêt personnel; car à tout autre égard, ils sont des voisins paisibles et des sujets soumis. C'est à ce même principe qu'on doit attribuer leur attachement à la constitution et à l'indépendance de leur pays, car ils n'ont jamais changé de gouvernement que lorsqu'ils se sont vus à la veille de leur ruine.

Le courage des Hollandais s'enflamme dès que leur intérêt se trouve compromis; ils en ont donné la preuve dans leurs guerres maritimes contre la France et l'Angleterre. Les paysans, en Hollande, ont l'esprit lourd, mais il est facile de les conduire en les traitant avec douceur. Les marins y sont francs,

(1) Au commencement du siècle dernier, M. de Wit calcula la population de la Hollande à 2,500,000 habitans; mais M. Tempelman ne la porte qu'à 2,000,000; et en considérant l'étendue du pays, elle est comparée à celle de l'Angleterre, comme de 6 à 1. Des calculs, faits en 1784, l'élevaient jusqu'à 2,758,600 âmes; en 1796, on n'en trouva que 1,873,074.

brusques, mais grossiers, mais arrogans, et sans esprit public, sans bienveillance, ni la moindre affection les uns pour les autres. Les marchands ont la réputation de traiter honnêtement et d'être sobres en paroles. L'habitude de fumer du tabac est commune aux personnes des deux sexes, qu'elles soient vieilles ou jeunes; et comme les Hollandais rêvent sans cesse aux moyens de gagner de l'argent, ils sont très-insociables. Parmi eux, un homme de la dernière classe, lorsqu'il est dans l'ivresse, se livre à tous les excès de la brutalité. On leur reproche, avec justice, d'exercer au-dehors des cruautés effrayantes, lorsqu'elles peuvent servir leur avarice, et qu'ils espèrent qu'elles ne seront pas découvertes; mais, en général, ils sont paisibles dans leur pays, ce que démontre le peu de violences et de meurtres qui s'y commettent. L'ivrognerie que l'on y reproche aux deux sexes est l'effet de la nature du sol et du climat. En général, tous les désirs, toutes les passions, l'avarice seule exceptée, ont ici moins de force qu'ailleurs. Les Hollandais n'ont pas assez de vivacité dans l'esprit pour se livrer à la joie, ni même aux plaisanteries de la gaîté, et ils sont trop froids pour connaître l'amour, ou du moins il n'est en eux qu'une affection machinale, fondée sur l'intérêt, l'habitude ou la convenance. Leurs jeunes-gens en parlent quelquefois, plus par ouï-dire que par expérience, et comme d'un sentiment qui leur convient plus qu'il ne les affecte.

Dans toutes les matières d'intérêt, les Hollandais sont certainement les plus experts de tous les hommes; et à l'art d'amasser des richesses, ils joignent celui de les conserver. Il est de règle générale parmi eux, de ne dépenser jamais la totalité de son revenu, quel qu'il soit. S'il arrivait à un hollandais de n'avoir rien économisé dans le cours de l'année, il croirait l'avoir perdue. Une telle conduite, si elle était connue, le décréditerait autant parmi ses compatriotes, que le ferait la prodigalité la plus extravagante en d'autres pays. Toutefois cette sévère économie n'est plus, en Hollande, si générale que précédemment. Le luxe et l'amour de la dépense s'y sont introduits comme dans le reste de l'Europe. Les dames du bon ton y ont pris le goût du jeu, et quelques-unes d'entr'elles montrent aujourd'hui plus de penchant à la galanterie qu'on n'en remarquait autrefois.

S'il n'y a point de pays où, proportion gardée, la popula-

tion soit plus considérable qu'en Hollande, il n'en est point non plus où l'on trouve un plus grand nombre d'habitans qui jouissent d'une honnête aisance, et il y en a plusieurs qui possèdent des richesses immenses. Les faillites ou les banqueroutes sont très-rares parmi les Hollandais; et malgré une foule de taxes et d'impôts, ils s'enrichissent et prospèrent.

C'est tant par cet esprit de régularité systématique, qui les dirige en tout, que par leur persévérance, qu'ils ont débarrassé leur pays des déluges d'eau, qui, pendant un si grand nombre de siècles, en couvrirent une considérable partie, qu'ils ont su contenir les mers et les fleuves qui l'environnent, en leur opposant des barrières d'une épaisseur et d'une force incroyable, et qu'ils les ont fait servir de principaux obstacles à l'invasion d'un ennemi. A cet effet, ils ont pratiqué sur leurs frontières et en avant de leurs villes d'innombrables écluses, au moyen desquelles il suffit de quelques heures pour inonder et rendre inaccessible la surface du pays. C'est encore par leur constance et leur économie (on peut dire aussi par leur courage) qu'ils sont parvenus, quoiqu'avec beaucoup de peines, à secouer le joug de l'Espagne, à lui porter les coups les plus sensibles, à s'emparer de ses gallions les plus riches, à fonder à ses dépens des colonies en Afrique et dans les deux Indes, et enfin à transformer une misérable province en une formidable puissance. Les forces de terre et de mer qu'ils ont entretenues, ne sont pas moins étonnantes. Dans la guerre qu'ils soutinrent contre Louis XIV et contre Charles II, roi d'Angleterre, ils leur opposèrent 150,000 soldats, et plus de 80 vaisseaux de ligne. Mais la frugalité n'étant plus une vertu si générale parmi eux, leurs négocians et leurs artisans commencent à imiter, dans leurs vêtemens et leur manière de vivre, le luxe des Français et des Anglais. Leurs nobles et leurs magistrats retirés du commerce, rivalisent, quant à la délicatesse de leur table, à la somptuosité de leurs maisons, de leurs meubles et de leurs équipages, ceux de toute autre partie de l'Europe.

Les Hollandais sont les hommes les plus adroits à patiner sur la glace. Une foule de personnes des deux sexes pratiquent cet exercice avec une telle légèreté, qu'il semble qu'elles aient des ailes.

Vêtemens. — La manière de se vêtir des Hollandais était

autrefois remarquable par les larges culottes des hommes, par les jupons courts, les jaquettes, la coëffure plate des femmes, et par d'autres singularités, qui, avec l'épaisseur naturelle des individus, leur donnaient le plus bizarre aspect. Ces vêtemens ne sont plus en usage que dans les classes inférieures, et principalement parmi les matelots.

Religion. — La religion nationale était la religion prétendue réformée. Il n'y avait que ceux qui la professaient qui pussent exercer des fonctions publiques, ou remplir des places du gouvernement. Néanmoins les autres étaient reçues dans les armées. Toutes les religions et toutes les sectes étaient tolérées, et les juifs et les catholiques romains étaient très-nombreux. La Hollande offrait et offre encore un exemple frappant des avantages qui résultent d'une tolérance universelle. Comme il est libre à chacun d'y adorer Dieu de la manière que lui prescrit sa conscience, les hommes des opinions religieuses les plus opposées, y vivent dans un accord parfait. Nul ne peut s'y plaindre d'être opprimé en raison de ses principes religieux, ni espérer, en propageant sa religion, de former un parti et de renverser le gouvernement. Tous sont réunis par les liens de l'affection, et peuvent, sous la protection des lois et à la faveur d'encouragemens communs, cultiver les sciences, les arts et le commerce.

Les catholiques romains ont, dans les Provinces-Unies, à-peu-près 350 églises, desservies par environ 400 prêtres. On estime qu'ils font le tiers des habitans.

Les luthériens forment 41 communautés, qui sont dirigées par 53 prédicateurs ordinaires.

La société, ou confraternité des Arminiens, dans les provinces de Gueldre, de Hollande, d'Utrecht et de Frise, consiste en 34 communautés, à la tête desquelles sont 43 prédicateurs.

Les anabaptistes, ou memnonites, se divisent en différentes sectes, dont les principales sont celles de Flandre et du Waterland. On en compte 86 communautés dans les Provinces-Unies; quelques auteurs disent 194. Elles sont dirigées par 312 docteurs de leur secte.

Les quakers ou trembleurs sont maintenant en petit nombre dans ce même pays. Les frères alliés évangéliques, ou les frères moraves, ont, au contraires, une grande quantité de

sectateurs. Il faut compter aussi parmi ceux auxquels les Etats ont accordé le libre exercice de leur religion, les chrétiens arméniens, dont la majeure partie résident à Amsterdam. Nous passons sous silence quantité d'autres sectaires, dont les opinions diffèrent les unes des autres, et qui ne forment point de communauté entr'eux.

Depuis 1619, les juifs jouissaient non-seulement du droit de synagogue, mais encore des mêmes priviléges et franchises que les autres habitans, à l'exception cependant qu'à Amsterdam, et en quelques autres endroits, ils étaient exclus des tribus. On les divise en juifs portugais et en juifs allemands; les premiers y sont arrivés en foule du Portugal, en 1530 et en 1550, et ont été singulièrement accueillis.

Langage. — La langue naturelle des Provinces-Unies est un dialecte corrompu de la langue allemande; mais les personnes qui ont reçu de l'éducation parlent l'anglais et le français. Cette dernière langue était celle dont on se servait dans les négociations entre la république et les autres puissances.

Littérature, Littérateurs ou Savans. — Erasme et Grotius, tous deux nés dans ce pays, tiennent un rang aussi distingué parmi les littérateurs que Boerhaave, leur compatriote, parmi les médecins. Harlem conteste aux Allemands l'invention de l'imprimerie; et les magistrats de cette ville conservent deux exemplaires d'un livre intitulé : *Speculum salvationis*, qui fut imprimé par Coster, en 1440. On doit aux presses d'Amsterdam, de Rotterdam, d'Utrecht, de Leyde, et d'autres villes des Provinces-Unies, les plus élégantes éditions des auteurs classiques. Les Hollandais ont excellé dans la controverse théologique, qui, avant que le principe d'une tolérance générale prévalût, faillit être fatale au gouvernement, par les violentes querelles qui eurent lieu relativement à l'arminianisme, au libre arbitre, à la prédestination, etc. Outre Boerhaave, ils ont encore produit d'excellens écrivains dans toutes les parties de la médecine. A la tête de leurs nombreux commentateurs, sur les auteurs classiques, sont placés Grœvius et Burman. Ils ont en latin beaucoup de poêmes et d'épigrammes. On a vu plus récemment chez eux, un van Haaren, qui avait quelque talent pour la poésie, et qui, vers l'an 1747, mit au jour plusieurs poêmes en l'honneur de la liberté; ces poêmes furent admirés, et,

pour ainsi dire, considérés comme des raretés, parce que l'auteur était hollandais. Dans les autres branches de la littérature, leurs ouvrages sont de peu d'importance, et, pour la plupart, relatifs à l'emploi, que l'auteur exerçait dans l'université, dans l'église ou dans l'Etat.

Universités. — Les universités des Provinces-Unies sont celles de Leyde, d'Utrecht, de Groningue, d'Harderwicke et de Franeker.

L'université de Leyde, fondée en 1575, est la plus considérable et la plus ancienne. Elle possède une bibliothèque qui, outre une nombreuse collection de livres imprimés, renferme deux mille manuscrits orientaux, parmi lesquels il y en a beaucoup d'écrits en arabe. On y voit une sphère très-volumineuse, conforme au système de Copernic, et que fait mouvoir une horloge.

L'université d'Utrecht n'en eut le titre qu'en 1636, et c'était précédemment une simple école. Elle ne jouit pas des priviléges de toutes les autres universités, et elle dépend totalement des magistrats. Elle a un jardin des plantes, qui est très-curieux. A l'Est de la ville, et à peu de distance de l'une des portes, on a, pour la récréation des étudians, pratiqué un très-beau mail, qui consiste en sept allées, tirées au cordeau, de la longueur de deux mille pas, et plantées de tilleuls.

La principale noblesse et les gens aisés, de la plupart des peuples de l'Europe, envoient leurs fils à ces écoles; et comme chacun peut y vivre comme il lui plaît, et sans être obligé de faire de considérables dépenses, ou même, pour ainsi dire, sans quitter son appartement pendant des semaines et des mois entiers, on y voit un grand nombre d'étrangers de tous rangs. La force de l'exemple est très-remarquable dans ces universités. La frugalité, l'ordre, une conduite décente, et l'assiduité en toutes choses, formant les principaux traits du caractère des habitans, les étrangers après avoir résidé quelque tems parmi eux, adoptent leurs usages et leur genre de vie. Quoique les étudians aient la liberté de ne se livrer au travail qu'autant qu'ils le veulent, ils se font néanmoins remarquer par leur sobriété, par leurs mœurs, par leur application et leurs succès. Comme on ne leur impose aucun serment, les catholiques romains et même les juifs envoient

envoient leurs enfans aux universités de Hollande, avec tout autant de tranquillité que les protestans.

Antiquités et Curiosités naturelles et artificielles. — Les prodigieuses digues, dont quelques-unes ont, dit-on, plus de 40 toises d'épaisseur, les levées, les canaux que les Hollandais ont construits pour préserver leur pays des inondations, qui jadis y fesaient de si terribles ravages, ont exigé des travaux si prodigieux, qu'il serait presqu'impossible de trouver quelque objet qui pût y être comparé.

On trouve dans la Hollande et dans les autres provinces, mais particulièrement à l'université de Leyde, des musées remplis d'antiquités et de curiosités naturelles et artificielles, telles que l'effigie d'un paysan russe qui avala un couteau de six pouces de longueur, et qui vécut, (si toutefois on doit croire à cette histoire) huit ans après qu'on le lui eut retiré de l'estomac; une chemise faite avec les entrailles d'un homme; deux momies d'Égypte qui, à ce que l'on dit, sont les restes de deux grands princes, qui vivaient dans un tems très-reculé, tous les muscles et les tendons du corps humain, artistement disposés par le professeur Stalpeit-Vander-Weill.

Provinces, Villes, Places fortes et Bourgs. — Hollande proprement dite. Cette province était bornée au Sud par les Pays-Bas autrichiens, à l'Est par les provinces de Gueldre, et d'Utrecht, et par le Zuiderzée, au Nord par une partie de ce golfe, et par la mer du Nord qui lui sert aussi de limite à l'Ouest. C'était la plus étendue des sept provinces. Selon de Witt, elle contenait 400,000 journaux de terre, et selon d'autres auteurs, 440,000. Sa situation est généralement basse; il est même des endroits où le niveau de la mer est plus elevé que celui de la terre. Pour la garantir d'une inondation, ou d'une submersion totale, on a construit des digues immenses, et entrecoupé le terrain, de fossés et de canaux, par lesquels s'écoulent les eaux pendant le flux. Il se forme de côté et d'autre, le long de la mer du Nord, des dunes et des monceaux de sable, qui tiennent lieu de levées ou de digues. La plus grande partie du sol de cette province, que l'on divise en Nord-Hollande et en Sud-Hollande, est en nature de pâturage et de prairie. En conséquence, les bêtes à cornes y sont en grand nom-

bre, et le beurre et les fromages y forment le principal commerce des habitans de la campagne. Le meilleur beurre de la province est celui qui se fait dans les environs de Leyde; quant au fromage, on donne la préférence à celui de la contrée de Goude et de la Nord-Hollande. Il croît de très-bon grain dans la partie la plus méridionale de cette province, c'est-à-dire, dans celle qui avoisine la Zélande. Il n'en est pas de même des parties intérieures, qui, la plupart, ne consistent qu'en terres de tourbe, utiles à la vérité pour le chauffage, mais dont la fouille peut devenir très-nuisible, avec le tems, vu qu'il se forme des espèces de lacs dans les excavations que l'on est obligé de faire : il y en a déja même un grand nombre entre Delft et Goude. Plusieurs ont été desséchés, au moyen des fossés et des canaux que l'on y a pratiqués. La Nord-Hollande est la partie où il y a le plus de lacs desséchés, et ils y sont connus sous le nom de *polder*.

Outre les fleuves et les rivières qui traversent les Pays-Bas et la Hollande, cette province est encore arrosée par différentes rivières moins considérables. Ce sont : 1°. la Vecht, qui vient d'Utrecht, se perd dans le Zuiderzée, près de Muiden, et sert de chemin ordinaire aux bateaux du Haut-Rhin, chargés de marchandises pour Amsterdam, parce que ces bateaux étant d'un grand volume et tirant beaucoup d'eau, ne peuvent passer par les nouvelles écluses, et delà dans la courbure de l'Amstel, qui cependant offrirait le passage le plus court; 2°. l'Amstel, qui reçoit l'Amstel courbe, et qui, après avoir traversé la ville d'Amsterdam, se précipite dans un bras du Zuiderzée, appelé *Y*; 3°. la Zoan, qui arrose la Nord-Hollande, et mêle ses eaux avec celle de l'Y, dans les environs de Zaauredam; 4°. la rivière de Spaaren, qui prend sa source dans le grand lac, ou mer de Harlem, d'où, après avoir traversé cette ville, elle va se jetter dans l'Y. Cette rivière est fréquentée par les grands bateaux, qui partent d'Amsterdam, pour la Zélande et les pays plus éloignés, et qui delà, traversant le lac, ou mer de Harlem, vont gagner l'ancienne Wetering, et continuent leur route par la ville de Goude; 5°. la Schie, qui passe par la ville de Delft, et va se perdre dans la Meuse à Schiedam, ainsi que le fait la Rotter, près de Rotterdam; 6°. la

Gouve, qui sort du Vieux-Rhin, et se joint à l'Yssel, dans les environs de Goude; 7°. l'Yssel-Hollandaise, dont les eaux sortent, entre Vreeswik et Utrecht, du canal, dit *canal du Rhin*, d'où elles dirigent leurs cours vers Ysselstein, Montfoort, Oudewater et Goude, et vont se perdre dans la Meuse, près de bourg d'Ysselmonde; 8°. la Linge, qui sort du pays de Gueldre, vient arroser la province de Hollande, et se jette dans la Meuse à peu de distance de la ville de Gorcum.

Toutes ces rivières sont, en plusieurs endroits, liées par des canaux qui établissent une communication entre les villes, les bourgs et les villages. Ces canaux sont de la plus grande utilité; des bateaux partent à des jours et à des heures fixes, et transportent à peu de frais les voyageurs et les marchandises.

La masse d'eau, appelée *Breile-Wasser*, qui sortant du Zuiderzée, va arroser Amsterdam et divise la province en Nord-Hollande et en Sud-Hollande, ou en Hollande et en West-Frise, porte le nom de *Het y*, que l'on prononce *Het ey*; et elle forme ensuite un volume d'eau, connu sous le nom de *Wykermeer*. A son embouchure dans le Zuyderzée, on l'appelle *Het-Pampus*, quoique ce nom ne convienne proprement qu'au passage qu'elle se fait entre deux bancs de sable. Elle n'est point assez profonde pour que des bateaux pesamment chargés, entreprennent d'y naviguer. En conséquence, on est obligé de les alléger et d'attendre le moment du flux.

Population. — La province de Hollande est fort peuplée et parfaitement cultivée. On y compte 37 villes, 8 bourgs et environ 400 villages, qui sont les plus gros que l'on trouve dans tout l'univers. On porte le nombre des habitans à environ un million. Les maisons sont communément bâties en briques dans les villes. La plupart sont peintes de différentes couleurs. Il en est de même des barrières et des pieux des prairies, et des troncs d'arbres, pour lesquels cependant on préfère le blanc. La plus grande propreté règne au-dedans et au-dehors des maisons, ainsi que dans les rues. Le pavé est en briques, on le lave régulièrement, et on le parsème d'un fin sable blanc.

La Sud-Hollande s'étend depuis les frontières du Bra-

bant jusqu'à la rivière d'Y, ou de *Hety*. Elle contient les villes d'Amsterdam, de Goude, de Rotterdam, de Gorcum, de Dordrecht, de Harlem, de Delft, de Leyde, de Schiedam, de Schoonhaven, qui avaient voix et séance aux États, et celles de Briel, de la Haie, de Riswick, de la Brille et de Leerdam, qui n'y envoyaient pas de députés.

Amsterdam ou *Amsteldam*, appelée autrefois *Amstelredam* (en latin *Amstelodanum*, *Amsterodamum* et *Amstelrodanum*), est située sur la rivière d'*Y* ou d'*Hety*, à l'endroit où la rivière d'Amstel, qui traverse cette ville, et sur laquelle est établie une écluse, va s'y réunir. Elle n'est point très-ancienne, et le premier titre qui en fasse mention n'est daté que de l'année 1272. Elle passe pour la plus commerçante de toute l'Europe. On croirait d'abord que sa situation n'est point favorable au commerce maritime, parce que le *Pampus*, qu'il faut traverser avant d'y arriver, n'est point profond, et que pour ne pas s'y ensabler on allége considérablement les vaisseaux, qui d'ailleurs sont obligés d'attendre le vent d'est ou de nord-est pour passer le détroit de Mardshiep, et de-là gagner la mer d'Allemagne ou du Nord. Ces inconvéniens sont contrebalancés par de grands avantages, tels que la facilité d'y envoyer commodément, et d'en recevoir toutes sortes de marchandises, celle d'y arriver en peu d'heures de toutes les villes de la Frise, de la Nord-Hollande, et des provinces d'Over-Issel et de Gueldre lorsque le vent est favorable, et enfin d'en revenir aussi promptement. L'assiette de cette ville étant très-marécageuse, tous les bâtimens en sont posés sur pilotis. Elle est entrecoupée d'innombrables canaux, qui tous sont navigables, récréent la vue, servent à entretenir la propreté, et favorisent singulièrement le commerce, mais dont s'exhalent, lorsque l'air est tranquille et chaud, une vapeur infecte, qui serait encore plus pernicieuse qu'elle ne l'est, si les eaux n'étaient pas continuellement agitées par trois grands moulins, construits à l'effet d'opérer du mouvement. Ces canaux n'ayant point de parapets, plusieurs personnes y sont tombées en sortant de leur maison, dans une nuit obscure, et ont ainsi perdu la vie. Pour prévenir de pareils accidens, on a placé des lanternes, soit sur les bords des canaux, soit sur les ponts; mais ce moyen n'a pas empêché plusieurs personnes de périr, en

novembre 1796, lors d'un brouillard extrêmement épais, qui couvrit aussi une partie de la France, et notamment la ville de Paris. La communication entre les différentes îles que forment les canaux, est établie au moyen de ponts de pierres ou de bois. La ville d'Amsterdam, vue du côté du port qu'elle a sur la rivière d'Y, offre la forme d'un demi-cercle. Par-tout ailleurs elle est entourée d'un rempart, fortifié de 26 bastions. Les environs en peuvent être entièrement inondés. Vers le port, elle n'est défendue que par deux rangs de pales, qui s'élèvent de quelques pieds au-dessus de l'eau, et sont placés à la distance de 70 pieds les uns des autres. Les gros navires s'arrêtent extérieurement, et le lieu du mouillage porte le nom de *Laog*. Le nombre de vaisseaux y est si considérable, que l'on croit voir une forêt de mâts.

La rivière d'Y baigne une agréable promenade, dans laquelle on jouit d'une très-belle vue. Il est d'autres parties dans l'intérieur de la ville qui méritent d'être fréquentées. On remarque sur-tout les deux rues, appelées l'une *Heeregraft*, et l'autre *Keyszersgraft*, qui sont bordées de beaux édifices, la *Binnen Amstel*, dans laquelle on voit continuellement arriver ou partir des navires, et celle enfin que l'on nomme *Nieuwe Plantagie*, *Nouvelle Plantation*. Une chose très-nécessaire manque à Amsterdam : c'est de l'eau douce. En conséquence, on est forcé d'y recueillir celle de la pluie dans des citernes, et d'en faire venir de la rivière de Wecht.

L'*Amstel* divise la ville en deux parties. Celle qui est située à l'est de cette rivière est appelée le Vieux Côté, *die Alte Feite*, et celle qui est à l'ouest le Nouveau Côté, *die Nene Feite*. Toute la surface des deux côtés réunis peut former près de neuf cents journaux de terre.

Amsterdam n'a point d'édifice plus beau ni plus somptueux que son hôtel-de-ville. Il n'en est même point dans toute la Hollande qui puisse lui être comparé. A l'exception du rez-de-chaussée, construit en briques, il est bâti en pierres de taille, que l'on a fait venir de Brême et de Bentheim. La largeur en est de 282 pieds sur 235 de profondeur, et 116 de hauteur; mais dans ce dernier nombre n'est point comprise la tourelle, qui s'élève de 41 pieds au-dessus du toit. Il repose sur 13659 pilotis, dont le pre-

mier fut placé le 20 janvier 1648, et le dernier le 28 octobre de la même année, jour auquel fut posée la première pierre. La construction en a coûté plus de 30 millions de florins; et les magistrats y tinrent leur première séance le 24 avril 1655, quoiqu'alors il ne fût point entièrement couvert. On y entre par sept portes d'une grandeur au-dessous de la moyenne; et s'il n'y en a point été pratiqué une grande qui réponde à la magnificence du bâtiment, on prétend que la faute en fut volontaire et préméditée. Dans l'intérieur, l'œil découvre par-tout du marbre, du jaspe, des sculptures et des peintures. Une partie des voûtes des caves contient les sommes immenses qui forment la base de la fameuse banque d'Amsterdam. D'autres voûtes servent de prisons à ceux qui sont accusés d'un crime capital, et il y en a encore d'habitées par des gens au service de la ville. Les étages supérieurs sont occupés par les tribunaux où s'administre la justice, et celui qui est le plus élevé renferme une collection d'armures, telles qu'on les portait dans des tems reculés. Dans la tourelle, se trouve un carillon bien organisé, et l'on y jouit de la plus superbe vue. Non-seulement on y découvre toute l'étendue de la ville et des environs, mais l'œil se promène agréablement sur mille objets variés, et se fixe enfin sur le golfe du Zuiderzée, qui tient à la mer du Nord.

La bourse est encore un des ornemens de la ville. On en jeta les fondemens l'an 1608, et elle fut achevée le 1er. août 1613. Ce bâtiment, de 250 pieds de long sur 140 de large, repose sur trois arcades, sous lesquelles passent les eaux de l'Amstel; mais des grilles de fer en ferment le passage, des scélérats ayant voulu y cacher un bateau chargé de poudre pour faire sauter en l'air cet édifice à l'instant même où les négocians y étaient rassemblés. Le rez-de-chaussée consiste en une galerie qui règne autour d'une cour très-propre et bien pavée. Le faîte des salles supérieures est soutenu par 46 piliers numérotés, chacun desquels est affecté à une nation ou aux négocians d'un même genre de commerce.

Les autres bâtimens publics d'Amsterdam, outre les édifices consacrés à différens cultes, parmi lesquels on remarque, pour son élégance et sa propreté, la synagogue portugaise, sont: les Trois Balances, le Mont-de-Piété, l'Ecole Latine, le Gymnase illustre, le collége d'Anatomie et de

Chirurgie, plusieurs salles de spectacle, l'hôtel de l'Amirauté, nommé ci-devant la cour des Princes, le Magasin Maritime de la province, le chantier de l'Amirauté, l'hôtel de la Compagnie des Indes orientales et son magasin maritime, l'hôtel de la Compagnie des Indes occidentales, les arsenaux de la ville, le logement des chefs du Vieux Côté, *Herren Logement*, où les personnes de distinction ont coutume de loger, et dans lequel aussi les mêmes chefs ou magistrats donnent leur repas de cérémonie, le logement des chefs, du Nouveau Côté, et les maisons des tireurs de l'arquebuse, transformées aujourd'hui en autant d'auberges. On trouve aussi dans cette ville plusieurs hôpitaux et des maisons de correction, dont on vante extrêmement l'administration.

La population d'Amsterdam est d'environ 200,000 âmes. Cette ville était autrefois gouvernée par un collége de 36 sénateurs, dont les places étaient à vie. La bourgeoisie avait cédé à ce sénat le droit de nommer à celles qui venaient à vaquer dans son sein. Il choisissait aussi les 12 bourgmestres, parmi lesquels il n'y en avait que quatre en exercice. On en élisait trois tous les ans ; et le quatrième, demeurait en charge, et présidait pendant les trois premiers mois de l'année. Les bourgmestres nommaient à différentes places, réglaient la construction ou les réparations des édifices publics, et gardaient les clefs de la banque, que l'on n'ouvrait jamais qu'en présence de l'un d'entr'eux. C'était dans leur corps et dans le sénat que résidait le pouvoir législatif pour tout ce qui concernait l'avantage et la sûreté de la ville. Leur place était très-honorable, et fort peu lucrative.

La justice civile et criminelle était administrée par les échevins, que l'on nommait autrefois *jurats* ou jurés. Ils étaient au nombre de 9, et tous les ans on en changeait 7. Des 2 qui restaient en fonctions, l'un était président, et l'autre vice-président. On pouvait appeler de leur sentence à la cour provinciale de justice, mais en payant une amende. Les causes criminelles étaient jugées à la poursuite et à l'instance d'un grand officier, appelé *Schout*, ou en son absence à la réquisition du président. Il y avait en outre plusieurs tribunaux particuliers ou spéciaux.

Banque d'Amsterdam. — L'époque de cet établisse-

ment, qui fut formé sous la garantie de la ville, remonte à l'année 1609.

L'opération fondamentale consiste, dans le principe, à accorder un crédit sur des espèces étrangères ou de commerce, tels que ducats et rixdalers, d'après leur valeur intrinsèque, sous la déduction d'un et demi, ou d'un quart, que la banque retient pour le droit de garde pendant six mois. La banque n'étant que dépositaire, et ne payant aucun intérêt pour les sommes qu'elle tient en dépôt, est toujours dans une balance rigoureusement exacte avec ses créanciers.

Le crédit qu'elle accorde sur ses livres, pour une somme déposée, se nomme *argent de banque*. Mais cet argent, représentant exactement celui qui est au titre, a toujours la même valeur réelle, et cette valeur est supérieure à celle de l'argent courant, par la seule raison que le crédit n'est jamais au niveau du dépôt. Cette différence, ou cette supériorité de l'argent de banque sur l'argent courant, fait la base de ce qu'on nomme *agio*, et cet agio est plus ou moins fort, selon l'abondance de l'argent de banque ou de l'argent courant.

Pour les espèces que l'on dépose, la banque délivre un récépissé, qui donne la faculté de retirer le dépôt dans l'espace de six mois. Le terme expiré, si l'on a négligé de renouveler ce récépissé pour six autres mois (ce que l'on est libre de faire à l'infini), le dépôt appartient à la banque pour le prix qu'elle a payé, c'est-à-dire pour le crédit de même valeur qu'elle a donné.

Un crédit et un récépissé sont deux choses différentes, quoiqu'elles puissent provenir d'un seul et même dépôt; et l'on peut être à la fois porteur d'un crédit et d'un récépissé, d'un récépissé sans crédit, et d'un crédit sans récépissé, selon que la différence de l'argent de banque et de l'argent courant, ou de l'agio, engage à rechercher l'un, et à se défaire de l'autre.

Pour retirer un dépôt, il faut représenter un récépissé de même valeur, et dont le terme ne soit pas expiré, ou réassigner à la banque une somme d'argent de banque égale à la valeur du récépissé. L'argent de banque et les récépissés sont donc également recherchés, et l'on peut toujours trouver un

récépissé pour de l'argent de banque, et de l'argent de banque pour un récépissé.

Dans le droit, et selon la loi, tous les paiemens au-dessus d'une certaine somme devraient se faire en banque ; mais cette loi est sans vigueur, et les paiemens des lettres-de-change de plusieurs parties de l'Europe, notamment de presque tout le Nord, se font en argent courant effectif, et sans l'entremise de la banque.

Quant aux paiemens qui se font en banque, rien n'est plus facile ; un simple transport ou assignation des uns aux autres suffit. Celui qui est créancier sur les livres de la banque, cesse de l'être pour le tout, ou pour autant qu'il a assigné de son crédit à un autre, qui devient créancier à son tour, et ainsi de suite des uns aux autres, les parties étant simplement transportées du compte de l'un à celui de l'autre sur les livres de banque.

Le crédit de la banque est appuyé, 1°. sur la responsabilité de la ville ; 2°. sur la loi, qui déclare l'argent de banque insaisissable ; et 3°. sur la certitude morale où l'on est que le dépôt total de la banque, représenté sur le crédit des comptes des divers propriétaires, existe en entier, et pourrait être réalisé en tout tems.

Il y a deux grandes *fermetures* de la banque, qui durent chacune quinze jours, et commencent vers le milieu de janvier et de juillet, et quatre petites chacune, de 6 à 8 jours, qui ont lieu aux fêtes de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte et de Noël.

Les deux grandes fermetures de la banque sont destinées à la balance des livres, et les particuliers sont tenus, après l'ouverture, de vérifier leurs comptes avec ses livres.

La police particulière et l'administration sont fixées par l'ordonnance.

On tient les écritures en argent de banque, dont la différence avec l'argent courant est, comme on vient de le voir, la base de l'agio, lequel varie chaque jour, et roule ordinairement de 4 et demi à 4 trois quarts pour 100.

Amsterdam abonde en artistes et en manufactures. Cette ville peut être considérée comme un entrepôt de toutes les marchandises de l'univers. Le commerce que l'ony fait a sept bases principales. Ce sont, 1°. l'industrie ; 2°. le commerce

d'une partie des provinces d'Allemagne; 3°. les productions des colonies; 4°. les productions étrangères; 5°. la navigation ou le cabotage; 6°. les assurances; 7°. les opérations de banque.

Industrie. — Quoiqu'Amsterdam et les environs renferment toutes sortes de fabriques et de manufactures, néanmoins la cherté excessive de la main-d'œuvre s'oppose à leurs progrès. Il n'y a guères que celles qui se meuvent par de grandes machines qui soient dans une grande activité, ce qui vient de ce qu'elles ne demandent guère que de l'argent, et qu'il est commun dans cette ville.

On y voit quantité de moulins à fabriquer les huiles de grains, à scier les planches, de papeteries, de rafineries de sucre, de moulins à tabac pour le préparer en poudre, soit moulu, soit rapé. On y fait beaucoup d'huile de baleine, et l'on y prépare, en général, la plupart des drogues propres aux arts et à la médecine.

Commerce des Provinces d'Allemagne. — Amsterdam fait presqu'exclusivement le commerce des provinces d'Allemagne situées snr le Rhin; et, concurremment avec Roterdam, celui des provinces situées sur la Meuse. Elle leur fournit abondamment toutes sortes d'articles, et en tire des grains, des bois, des fers, etc.

Productions des Colonies. — Il y en a de deux espèces: celles des Indes-Orientales et celles des Indes-Occidentales. Les premières consistent principalement en canelle, en poivre, en giroffle, en muscade, en blé et en café; et les autres, en sucre, en café, en coton et en cacao. Il faut ajouter à ces dernières, la cochenille, l'indigo et le quinquina, articles que l'Espagne, qui les tire de ses colonies d'Amérique, envoie à Amsterdam, pour en avoir un plus grand débit.

Productions et articles étrangers. — Les objets qui méritent le plus d'attention, sont les laines d'Espagne (elles se trouvent en immense quantité dans cette ville), de Portugal, d'Angleterre, d'Allemagne, de Turquie et d'autres pays étrangers; ce sont les blés, sur-tout ceux du Nord, dont Amsterdam est un des premiers entrepôts; ce sont les vins et les eaux-de-vie, sur-tout de France et d'Espagne: ce sont enfin tous les objets relatifs aux drogueries. Les épiciers en gros de cette capitale, ayant des magasins assortis de dro-

gueries de toutes sortes, tous les débitans de l'Europe s'adressent à eux.

On y trouve, en général, toutes sortes de fers, d'aciers, de cuivres, de plombs, de fils de fer, de cuivre et de laiton; des clous, des bois de toutes espèces et de toutes qualités, des cuirs et des peaux en poil, toutes sortes de draps pour hommes et pour femmes, toutes sortes d'étoffes de soie d'Europe et des Indes, de toiles peintes ou indiennes, de toiles de coton des Indes, de toiles blanches et écrues, de toiles à voiles, de fils de coton et autres; toute espèce de miel, de cire, d'huile et de suif; toutes sortes de grains et de graines; des fruits secs, des aromates, des plumes d'oie et de cigne, des plumes à lit, des cuirs, des savons, des sels, des soufres, des colles de toute espèce, du vert-de-gris, etc.

Navigation ou Cabotage. — Il serait difficile d'indiquer, au juste, le nombre des navires que possède la ville d'Amsterdam, et de démontrer l'influence de la navigation de cette ville sur le commerce; toutefois il est certain qu'elle en retire des avantages immenses. Non-seulement elle reçoit sans cesse dans son port, et même envoie dans les ports étrangers les marchandises de toutes les parties du monde, qu'elle prend pour son propre compte, mais elle voit même continuellement rouler devant elle celles des autres nations de l'Europe, qu'elle transporte pour le compte d'autrui.

A cet avantage, on peut ajouter celui de commission et d'affrétement. Lorsqu'un spéculateur éloigné veut faire une opération dans un pays étranger, il prend un navire en Hollande, soit parce qu'il est plus sûr d'en avoir un là qu'ailleurs, soit parce qu'il trouve mieux son compte à se servir du pavillon hollandais.

Assurances. — Dans la plupart des places de commerce, il y a des chambres d'assurance, mais il en est tout autrement à Amsterdam. Un commissaire est-il chargé de soigner une assurance? Il se présente à la bourse avec une police d'assurance (1), et chacun s'y intéresse plus ou moins. Rien n'est plus simple ni moins dangereux, l'assureur aimant toujours à diviser ses risques.

---

(1) De *Polissa*, terme italien ou lombard, qui signifie un brevet, ou un billet. (*Note du traducteur*).

Le commerce d'assurance ne se bornant point à ce qui regarde les négocians d'Amsterdam, procure de considérables affaires à cette ville. De toutes les parties du monde on s'y adresse pour y faire soigner les assurances, vu qu'on est sûr d'y trouver, sinon plus d'avantage, au moins plus de facilités que par-tout ailleurs. La commission d'assurance est ordinairement comptée à 112 pour 100, et quelquefois moins, par les négocians hollandais. Quant au prix de l'assurance, il varie selon les risques à courir, selon la saison, et selon la quantité des assurances à soigner.

Opérations de Banque. — La plupart des négocians d'Amsterdam ayant de grands capitaux, sont dans le cas de louer leurs fonds à très-bas prix, ce qui leur procure des opérations très-multipliées dans cette espèce de trafic qui se fait de plusieurs manières.

Deux maisons de deux places, l'une du Nord et l'autre du Midi, ont réciproquement des paiemens à se faire : elles les effectuent par l'entremise d'une maison en Hollande. Un négociant qui a de bons effets en porte-feuille, a besoin de fonds pour son commerce, il les présente à un autre négociant qui les escompte. Un Etat, une compagnie, ont besoin de grands fonds, ils les trouvent chez les Hollandais.

On conçoit aisément que les assurances et les opérations de banque donnent une grande activité au commerce d'Amsterdam, vu qu'elles entretiennent une vaste correspondance entre cette place et les pays étrangers.

Une autre cause contribue infiniment aussi à la faire fleurir ; c'est la facilité qu'ont les étrangers de pouvoir s'y établir, et d'y jouir, en achetant le droit de bourgeoisie, des mêmes prérogatives que celui qui en est natif. Ces étrangers, en s'établissant dans cette ville, y apportent de nouvelles relations et de nouvelles affaires.

En traçant le tableau du commerce d'Amsterdam, nous parlons de ce qu'il était avant la guerre, et non de ce qu'il est actuellement. La paix valui rendre sans doute une partie de son éclat ; mais l'ouverture du port d'Anvers lui fera un tort irréparable.

Les Français entrèrent dans cette ville le 2 pluviôse an III.

Près d'Amsterdam est le village de Sardam, célèbre par

ses chantiers de construction et par le séjour qui fit le czar Pierre. *Voyez* article Russie, tom. I, pag. 163.

Goude, communément appelée *Tergow* (prononcez *Tergau*), est située sur la petite rivière de Gow, dont un bras traverse la ville, et l'autre en baigne les murs. On y remarque l'église de Saint-Jean-Baptiste, dont les fenêtres ont été peintes par les plus grands maîtres de l'art. La plupart des bateaux marchands qui soutiennent le commerce entre la Hollande, la Zélande et les départemens de la France connus autrefois sous le nom de *Pays-Bas autrichiens*, sont obligés de passer par cette ville; de-là, ils entrent dans l'Yssel, et de l'Yssel dans la Meuse. On fabrique à Tergow une grande quantité de bonnes pipes, d'une espèce de terre que l'on y apporte du pays de Liége. Cette fabrication et celle des cordes sont un des principaux moyens de subsistance des habitans. Les archives de la province de Hollande sont dans cette ville.

Rotterdam est située sur la Meuse ou la *Merwe*, dans laquelle vient se perdre la rivière de *Rotter*, qui donne son nom à la ville (1). Les plus grands vaisseaux peuvent arriver jusqu'au milieu de Rotterdam, au moyen des profonds canaux dont la ville est entrecoupée. Rotterdam fesant, dans une certaine proportion, à-peu-près le même commerce qu'Amsterdam, ce que nous avons dit à l'article de cette dernière ville, est presque toujours applicable à la première, en remarquant qu'Amsterdam fait particulièrement le commerce des provinces d'Allemagne situées sur le Rhin, et que Rotterdam fait plus particulièrement le commerce de celles qui sont situées sur la Meuse. Mais il est deux branches de commerce (la garance et les eaux-de-vie de grains) qui appartiennent essentiellement à Rotterdam.

Garance. — Depuis que la garance est devenue d'un usage si fréquent, dans les manufactures, pour la teinture en rouge, la culture de cette plante a fait un objet de spéculation pour tous les pays qui se trouvent propres à la produire. On la cultive anjourd'hui avec beaucoup de succès dans plusienrs provinces de Francé, particulièrement en Flandre et

(1) Rotterdam signifie *digue de la Rotter*.

en Alsace ; la Silésie en produit aussi beaucoup, d'une qualité médiocre, il est vrai; mais il n'est point encore de contrée en Europe, où la culture de la garance soit plus répandue qu'en Zélande et en Hollande, et sur-tout dans la prenière de ces provinces où il en croît de très-belle. Rotterdam est, jusqu'ici, le premier entrepôt du monde pour cette précieuse plante. Non-seulement on y trouve la garance de Zélande et de Hollande, mais encore celle de tous les pays qui en fournissent.

L'eau-de-vie de grain ou de genièvre forme une considérable branche d'industrie et de commerce dans les Provinces-Unies, celle que l'on y fabrique étant préférée à la liqueur de même espèce de tout autre pays. C'est sur-tout pour Rotterdam que ce commerce est important. L'entrée des eaux-de-vie de grains, étrangères, est defendue ou sujette à des droits énormes dans presque tout le Nord et en Angleterre, où s'en fait la plus grande consommation; mais Rotterdam étant, par rapport à ce royaume, on ne peut mieux placé pour y faire passer des eaux-de-vie de grains en contrebande, ce commerce interlope lui procure des relations très-lucratives, et d'autant plus étendues, que les peuples de la Grande-Bretagne et de l'Irlande font de cette liqueur un plus grand usage que de l'eau-de-vie de vin, à cause du bas prix où elle est.

La *banque* de Rotterdam date du 18 avril 1635, et par-conséquent est postérieue de vingt-sept ans à la banque d'Amsterdam. On trouve cette banque plus commode, et elle est d'un usage plus général pour les négocians, que celle de cette dernière ville, en ce qu'elle tient ses livres en argent courant et en argent de banque, suivant les paiemens qu'ils ont à faire en l'une ou l'autre de ces monnaies. La différence des valeurs de celle-ci est déterminée par l'agio, qui est de 4 à 4 et demi pour 100, un peu plus, un peu moins.

Rotterdam n'avait que le dernier rang parmi les villes de la province de Hollande. Elle fut fermée de murailles et érigée en ville, en 1270; et elle s'accrut considérablement lorsque les sept Provinces-Unies eurent secoué le joug de l'Espagne. Il vint alors s'y établir une telle foule de Brabançons et de Flamands, que l'on fut plusieurs fois obligé d'en augmenter l'enceinte.

Sept beaux canaux arrosent cette ville, et sont ornés de chaque côté d'un grand quai et de plusieurs allées d'arbres. Les maisons sont bâties à la moderne. L'hôtel-de-ville, la maison de la banque, celle de la compagnie des Indes-Orientales, celle de la compagnie des Indes-Occidentales et les arsenaux, sont des bâtimens magnifiques, ainsi que les églises, qui sont au nombre de huit, savoir : quatre pour les Hollandais, une pour les Français, une pour les Anglais modérés, une pour les épiscopaux, et une pour les Ecossais. Celle que l'on nomme la grande église fut bâtie en 1472. La tour de cet édifice penchait autrefois, mais un architecte trouva moyen de la redresser, comme on le voit par une inscription qui est au pied. Il y a dans la ville de Rotterdam un collége de l'amirauté, qui jouissait du premier rang entre les villes des Provinces-Unies ; et l'amiral de Hollande montait un vaisseau appartenant à ce collége. La ville était gouvernée par une régence, composée de vingt-quatre conseillers, parmi lesquels il y en avait quatre qui étaient bourguemestres, et que le conseil choisissait lui-même. Ils nomment aussi un grand bailli et six échevins. On porte à 50,000 âmes la population de Rotterdam.

Suivant l'opinion commune, le savant *Didier-Erasme* naquit en cette ville, le 28 octobre 1467, dans une petite maison, qui (peut-être) subsiste encore. Cependant, plusieurs auteurs veulent qu'il soit né à Goude, et qu'il ait été seulement élevé à Amsterdam, en 1557. Le magistrat, pour honorer la mémoire de cet illustre citoyen, lui fit élever une statue de pierre ; et, en 1622, il fit couler celle de bronze que l'on voit aujourd'hui sur le grand pont de la Meuse près de la bourse. Cette statue est sur un piédestal de marbre, environnée d'une balustrade en fer. Erasme est représenté en habit de docteur, et tient un livre à la main. En 1771, Etienne Sloogendyk fonda à Rotterdam une académie des sciences, qu'il dota d'une somme de 150,000 florins de Hollande.

Gorcum, communément appelée *Gorichem* ou *Gornichem*, est une place forte située sur les confins du pays de Gueldre. La *Linge* la sépare en deux parties, et va se jeter à peu de distance dans la Meuse. Le commerce des habitans consiste en grains et en beccards qu'ils pêchent en quantité dans la dernière de ces deux rivières.

Dordrecht ou *Dort*, (en latin *Dordracum*, mais plus correctement *Dordrechtum*), est située sur la Meuse, que l'on appelle Merwe en cette partie de son tour, et qui fait une île de cette ville, au moyen du golfe de Biesbos, qui est à l'opposite. Cette île n'existe que depuis l'année 1421, qu'elle fut formée par une inondation qui engloutit 72 villages, et fit périr plus de cent mille personnes. Dordrecht n'est point fortifiée par l'art; mais elle est tellement défendue par sa situation, que jamais ennemi n'a pu s'en emparer. Le port en est commode, et cette ville fait un commerce très-étendu en blé, en vins, sur-tout du Rhin, et en bois de charpente et de construction.

Elle est célèbre par l'assemblée générale que le clergé de la religion prétendue réformée y a tenue en 1618 et 1619.

Harlem est située à une lieue de la mer. La rivière de *Spaar* la traverse, et est la route que sont obligé de suivre les bateaux qui partent de la Frise et des pays voisins pour se rendre dans les villes de Hollande et de Zélande. Harlem fut prise, en 1573, par les Espagnols, qui y répandirent beaucoup de sang, mais ne s'en emparèrent qu'après un long siége. Elle a un grand nombre de blanchisseries. Ses manufactures de draps, d'étoffes de soie et de toiles n'ont plus la même activité qu'autrefois. Elle avait aussi un commerce de fleurs, et sur-tout de tulipes, que l'on vendait à un prix excessif. Ce commerce a diminué sensiblement. Les environs de Harlem sont, du côté du Midi, ornés de belles maisons de campagne. Cette ville donne son nom au vaste lac, connu sous le nom de *mer de Harlem*.

Delft (en latin *Delphi*) est située sur la *Schie*, dans une contrée agréable et fertile. Les rues en sont tirées au cordeau, et la plupart entrecoupées par des canaux, trois desquels la divisent en autant de parties. On y voit un palais où, en 1584, fut assassiné Guillaume Ier., prince d'Orange, à la mémoire duquel les Etats-Généraux érigèrent, en 1609, dans la nouvelle église, un superbe monument, où depuis ce tems furent enterrés tous les princes de sa maison. La vieille église est également digne de remarque par les magnifiques tombeaux de marbre des célèbres amiraux Martin Harbert, Tromp et Pierre Hein. Delft renferme l'arsenal de toute la province

et

et plusieurs magasins à poudre. Nous avons parlé ailleurs de la porcelaine que l'on y fabrique.

Delft-Haven est un grand bourg, de belle apparence; situé sur la Meuse, et qui dépend de Delft. Son port sert de retraite aux vaisseaux des Indes-Orientales, aux bâtimens destinés à la pêche du hareng.

Leyde (en latin *Lugdunum Batavorum*) est située sur le Rhin. Cette ville considérable ne le cède, en grandeur et en beauté, qu'à celle d'Amsterdam. Les rues en sont larges, longues, propres, et la plupart entrecoupées de beaux canaux. Au milieu de la ville et sur une éminence, dont le Rhin baigne la base. On voit un ancien château, qui, selon quelques auteurs, a été bâti par les Romains. Il porte le nom d'*Altebourg*, quoiqu'il n'en reste plus que les murs. Dans l'enceinte de ce château, il se trouve un labyrinthe, que le tems a respecté, et un puits extrêmement profond, mais dépourvu d'eau. On fabrique à Leyde, de beaux draps, dont le débit toutefois est bien ralenti. (*Voyez* l'art. UNIVERSITÉS.)

Schiedam est baignée par la Meuse. Les habitans les plus riches y équipent des bâtimens pour la pêche du hareng, et les autres font les filets nécessaires à cette pêche. Il croît une grande quantité de genièvre dans les environs de cette ville.

Schoonhoven est arrosée par la *Leck*, qui y reçoit la *Vliet*. Cette ville, où l'on ne compte que 588 maisons, forme une importante forteresse, dont tous les environs peuvent être inondés. Il s'y fait assez de commerce, et l'on y trouve des forges d'argent et des papeteries. La Leck y fournit beaucoup de saumons. La ville fut entièrement la proie des flammes, en 1375 et en 1518.

Briel est située du côté septentrional de l'île de Voorne, à peu de distance de la Meuse, et communique à cette île, par le moyen d'un port également vaste et commode. C'est la plus importante forteresse que la Hollande ait à entretenir. La majeure partie des habitans y sont occupés de la pêche. Quelques-uns d'entr'eux sont des pilotes dont on se sert pour faire remonter la Meuse aux vaisseaux, arrivés de la mer du Nord. Briel est la première ville qui fut prise par les Etats-Généraux, et cette conquête fut la base de la liberté des

Provinces-Unies. Elle fut, en 1616, engagée à Elisabeth, reine d'Angleterre, qui la rendit ensuite.

La Haye, communément appelée *der Haag* (*Haga Comitis*), est une belle ville, placée dans une très-agréable contrée, qui d'abord n'était qu'un bois, dans lequel il y avait une simple maison de chasse, où les comtes de Hollande venaient quelquefois. Ce ne fut que vers l'an 1250, que cette ville commença à briller de quelqu'éclat. Elle n'a ni mur d'enceinte, ni portes, et néanmoins elle jouit des droits de ville. De toutes parts elle est entourée d'un large fossé, sur lequel on a jeté des ponts-levis. Elle a plusieurs places, dont quelques-unes sont garnies d'allées d'arbres, ainsi que l'est le terrain qui borde le fossé. La Haye était la résidence du stathouder et des membres des Etats-Généraux des Provinces-Unies, ainsi que celle des ambassadeurs et ministres des puissances étrangères. Elle est aussi le siége du gouvernement de la république batave. On y compte plus de 6,000 maisons, non compris les édifices publics, qui, la plupart, sont vastes, et bâtis selon les règles de l'art. L'ancien palais qu'habitaient les comtes de Hollande, appartenait au stathouder avant la dernière révolution, et maintenant les conseils bataves y tiennent leurs séances. Au centre de la grande place, que forment les bâtimens de ce palais, est une vaste salle, ou plutôt une vieille halle, dans laquelle on dépose les trophées que la république remporte sur ses ennemis, tels que les pavillons des vaisseaux, les étendards, les timballes, etc. Malgré cette noble destination, elle sert de passage ordinaire, et l'on y vend de vieux livres. C'est aussi dans cette salle que se fait l'enchère des objets mis en vente publique.

On n'entretient pas si exactement la propreté des canaux à la Haye qu'à Amsterdam et en différens autres lieux; et quoique l'air y soit réputé plus sain que dans toute autre partie de la Hollande, l'or et l'argent ne laissent pas de s'y noircir aussi.

Les environs de cette ville sont extrêmement rians. Elle a de beaux pâturages à l'est, de somptueuses maisons de plaisance au midi; à l'ouest, se présentent les dunes ou bancs de sable de la mer septentrionale; et au nord, on trouve une belle forêt, nommée *Haag Sche Bossch*, et dans laquelle il

y a une maison de plaisance qui appartenait à la famille du stathouder, et que l'on appelait *Oranien-Saal*, ou *la Maison du Bois*. *Fréderic Ruysch*, célèbre anatomiste, et *Chrétien Huygens*, l'un des plus savans astronomes du dernier siècle, sont nés à la Haye.

Ryswick est un village, situé dans le voisinage de la Haye. Il s'y trouve un beau château, où fut conclu, en 1677, un traité de paix entre la France, d'une part, et la Hollande, l'Espagne, l'Angleterre et l'Allemagne de l'autre.

Helvoetsluis est une petite place que l'on fortifia en 1696. Près de cette ville est un chantier pour la construction des vaisseaux de guerre. Le port a peu d'étendue, mais il est bon; la rade est vaste et sûre.

La Nord-Hollande comprenait trois anciennes contrées, nommées *Kennemerland*, *Waterland*, et la *West-Frise propre*; on comprend quelquefois toute la Nord-Hollande sous ce dernier nom.

Les habitans de cette province se distinguent par une propreté extrême; les maisons, fraîchement peintes, ont tous les jours l'air d'être décorées pour une fête; la batterie de cuisine reluit comme si elle sortait des mains du chaudronnier; les vitres des fenêtres ont la transparence du cristal; un sable fin, dessiné en figures diverses, couvre le seuil de la porte; le pavé des rues même est constamment lavé, *frotté* et *brossé*; aussi les voitures et les bestiaux n'y passent point, les étables sont plus propres que les auberges ne le sont dans le reste de l'Europe; elles sont disposées de manière à n'y laisser séjourner aucune malpropreté; les bestiaux sont étrillés et peignés tous les matins.

La Nord-Hollande est garantie contre les incursions de la mer par des digues très-élevées et très-solides; la partie de ces digues, qui s'étend depuis *Bewerwyck* jusques et compris le *Wieringer-Waard*, a coûté à établir la somme énorme de 88,118,571 florins de Hollande.

Alcmaer se trouve à-peu-près dans le centre de la Hollande septentrionale. La construction en est régulière, et les canaux en sont larges et propres. En 1732, on y a compté jusqu'à 2,581 maisons. Il s'y fait un grand commerce de blé, de beurre et de fromage.

Horne est située sur le Zuiderzée, sur lequel elle a un port très-commode. On y a compté 2,817 maisons lors du

dénombrement fait aussi en 1732. On construit dans cette ville un grand nombre de vaisseaux de guerre et de vaisseaux marchands. Le commerce que les habitans font avec le Danemark est considerable, ils tirent sur-tout de ce pays un grand nombre de bœufs, tant pour les besoins de leur province, que pour les revendre à d'autres. On a planté, dans l'intérieur de cette ville, de très-agréables promenades, l'une desquelles aboutit à une allée pavée de briques, et qui a une lieue d'étendue. A peine a-t-on quitté cette allée, que l'on entre dans une enfilade de villages, qui, de l'un et de l'autre côté, bordent le chemin, sur une distance d'une autre lieue, jusqu'à Enckhuysen.

Enckhuysen est la ville la plus considérable de la Nord-Hollande. Sa situation sur le Zuiderzée est également agréable et commode, en ce qu'elle y a un port qui avance même dans la ville. Un rempart flanqué de sept bastions, forme la défense d'Enckhuysen, du côté du nord et du couchant. Cette ville renferme dans son enceinte un hôtel de la compagnie des Indes-Orientales, et un autre de la compagnie des Indes-Occidentales. On y voit aussi un magasin général de la province, et une belle fonderie de canons. Autrefois on y construisait un grand nombre de bâtimens pour la pêche du hareng. Il en sortait de son port jusqu'à 500 par année, mais il est rare aujourd'hui qu'il en sorte plus de 60,

Edam est située à peu de distance du Zuiderzée, et est entre-coupée de canaux. Le commerce de bois et la construction des navires entretiennent l'aisance parmi les habitans. A ces ressources on peut joindre encore les sauneries et la préparation qu'y reçoivent les huiles de poisson, ce qui occupe une grande quantité de personnes. Cette ville avait autrefois un commerce de fromages très-étendu, et il ne s'en fait point dans toute la Nord-Hollande qui ne porte encore aujourd'hui le nom de fromage d'Edam.

Monnikendam est située sur un petit golfe, appelé *Gat* de Monnikendam, qui est aujourd'hui comblé de sables. Cette ville a pris son nom d'un lac voisin, appelé *Monnike*, qui communique au Zuiderzée au moyen d'une écluse. Elle est considérable. Les habitans fabriquent du savon et des étoffes de soie. Ils s'occupent aussi de la pêche.

Medenblik, en raccourci *Memelik*, est située sur le Zuiderzée, qui la défend d'un côté; et des ouvrages de fortifi-

cations la protégent du côté de la campagne. Elle contient environ 700 maisons et un vieux château. Le plus grand commerce des habitans est celui du bois de charpente, qu'ils vont chercher en différentes parties du Nord, mais sur-tout en Norwège. Medenblik a un fort bon port qui peut contenir plus de 300 bâtimens. On la regarde comme la plus ancienne de toutes les villes de la Nord-Hollande. On croit qu'elle était la résidence des anciens rois de Frise, et que Radbod, évêque d'Utrecht, en habita le château.

Purmerend est située à l'extrémité d'un marais desséché appelé *Purmer*. Elle est composée d'environ 600 maisons. Elle avait un ancien château, qui fut démoli en 1741.

Iles du Zuiderzée.—L'impétuosité des flots de la mer a jadis détaché la terre-ferme des Pays-Bas, différentes îles, qui sont situées dans le Zuiderzée. *Texel* ou *Tessel* est la plus grande de ces îles. Elle est séparée de la terre-ferme de la Hollande septentrionale par un torrent, appelé *Mardshiep*. En 1629 et 1630, on y ajouta, au moyen d'une digue, une terre nommée *Eierland*, qui formait une île séparée. Le sol en est des plus fertiles. Les habitans y élèvent beaucoup de moutons, et font, du lait de leurs brebis, une sorte de fromage vert, que l'on nomme fromage de Texel. La côte orientale de cette île offre une rade commode, que l'on appelle *rade de Moskov*. C'est là que se rassemblent les vaisseaux des Indes-Orientales, qui appartiennent aux amirautés d'Amsterdam, de Horne et d'Enckhuysen. Ils y sont protégés par un fort peu éloigné du village de *Schild*. Ils y attendent le vent d'E. ou de N.-E. pour passer le Mardshiep, et c'est ce qui s'appelle *stationner dans le Texel*. L'entrée de ce détroit est très-dangereuse, lorsque le vent est contraire, et bien plus encore lorsqu'il fait un gros tems, parce qu'il faut passer entre deux bancs de sable, nommés *Noordes* et *Zuider-Haaks*, sur lesquels les vaisseaux échouent fréquemment. Cet endroit est mémorable par deux batailles navales, livrées en 1653 et en 1673. L'amiral Tromp perdit la vie dans la première.

Les autres îles sont celles de *Flieland*, de *Dar* ou *Ter-Schelling*, de *Wierengen*, de *Marken*, d'*Urk* et de *Schokland*. Les deux dernières appartiennent à la ville d'Amsterdam,

et sont d'une grande importance relativement à la navigation sur le Zuiderzée. Des fanaux sont placés sur leurs côtes.

ZÉLANDE. — Toute la Zélande n'est qu'un groupe d'îles, formées par les branches et les écoulemens de l'Escaut. La plus peuplée est celle de *Walkeren*. Les autres sont du Nord au Sud, *Schowen*, *Duveland*, *Nord-Beveland*, *Tolen* et *Sud-Beveland*. Les îles de Walkeren et de Schowen sont continuellement battues par les flots de la mer. Des dunes ou des monceaux de sable les garantissent de leur fureur du côté de l'Ouest; et comme les autres îles, elles sont défendues partout ailleurs par de fortes digues, assez spacieuses pour que deux charriots puissent y passer de front. Malgré leur élévation, la mer ne laisse pas de les franchir, çà et là, lorsque des ouragans l'agitent avec violence.

Les habitans des autres Provinces-Unies et les étrangers, trouvent l'air de la Zélande pesant et mal-sain; mais ceux qui sont nés dans le pays, ne sont pas de même avis. Le sol de cette province est d'une étonnante fertilité. Elle produit d'excellent froment et une grande quantité de garance très-estimée. On n'y manque pas de fruits; mais ce qui entretient l'aisance parmi les habitans, ce sont leurs beaux pâturages, où ils nourrissent de nombreux troupeaux de bétail, dont ceux de moutons sont les plus considérables. Tous les torrens qui environnent la Zélande sont extrêmement poissonneux, et fournissent en quantité des écrevisses et des huîtres.

VILLES PRINCIPALES. — Middelbourg (*Medioburgum*) était la capitale de la province de la Zélande, dont elle occupe le centre. Elle a un port assez large et assez profond pour contenir les vaisseaux les plus gros. Cette ville est grande, belle, riche et bien fortifiée. Les Etats s'y assemblaient ainsi que le conseil souverain de la Flandre hollandaise. Elle a un collége de l'amirauté et une chambre de la compagnie des Indes-Orientales.

Flessingue est située dans la même île, à l'embouchure de l'Escaut oriental, et forme une bonne forteresse. Nulle ville des Pays-Bas n'est mieux placée, soit pour la navigation, soit pour le commerce. Elle a un port assez vaste pour contenir quatre-vingts vaisseaux de ligne. Par le traité de paix de l'an III (1795) entre la République française et les Pro-

vinces-Unies, ce port est commun aux deux nations en tems de guerre. Le célèbre amiral Ruyter naquit dans cette ville.

Ziriczée, dans l'île de *Schowen*, est avantageusement située pour le commerce maritime. Il s'y fait une grande quantité de sel et d'hydromel. Elle a différens puits dans lesquels les huîtres se conservent; et les côtes voisines offrent des bancs de sable, qui en favorisent la multiplication, et d'où on les envoie dans la province de Hollande, ou en d'autres pays. La moitié de la ville de Ziriczée fut la proie des flammes en 1414.

Goes est une ville forte, considérable et riche, dans l'île de Sud-Beveland, la plus grande et la plus agréable de toutes celles de la Zélande.

Tolen, ou *Ter-Tholen* est la capitale de l'île du même nom. Cette ville est fortifiée. Elle fut prise et pillée, en 1712, par les Français.

Les deux autres îles n'ont que des bourgs et des villages.

La Frise a reçu son nom des Frisons, qui l'habitèrent, et furent un peuple belliqueux. Elle est bornée au Nord par la mer d'Allemagne, à l'Ouest par la rivière d'Uliet, au Midi par le Zuiderzée et l'Over-Yssel, et à l'Est par la province de Groningue et le pays de Drente.

Cette province a beaucoup d'analogie avec celle de Hollande, quant à l'air et à la qualité du sol. Cette analogie a lieu principalement pour la partie du N.-O., qui est plus basse que celle qui est près de la mer. Aussi cette dernière contrée abonde-t-elle en excellens pâturages, où l'on entretient de beaux troupeaux de bœufs, de vaches et de moutons. On y élève aussi des chevaux d'une forte taille, dont on fait un commerce considérable, soit en Allemagne, soit ailleurs. Il est des cantons dont les terres moins basses que les précédentes, produisent de très-beaux grains, et sur-tout du froment, que l'on estime par la blancheur et la quantité de la farine qu'il donne.

Comme il ne se trouve point de dunes sur la côte de la Frise, cette province ne peut éviter d'être submergée, qu'au moyen de fortes levées de terre. Jadis les propriétaires des campagnes riveraines étaient chargés de construire ces sortes de digues; mais ils les élevaient si peu, et les tenaient en si mauvais état, la plupart du tems, qu'elles ne résistaient point

à la fureur des vagues. Les eaux couvraient la surface de la province, et quantité de personnes et de bestiaux perdaient la vie. Les habitans, pour mettre leurs jours en sûreté, élevaient, çà et là, des monceaux de terre et de sable, de la hauteur de 20 à 25 pieds, et auquel ils donnaient assez de circonférence, pour qu'ils pussent s'y mettre à l'abri, avec leurs effets et leurs troupeaux. Lorsqu'ils avaient le tems ou la facilité de s'y réfugier, ils y demeuraient tant que durait l'inondation. Dans la langue du pays, ces tertres s'appelaient *waerds* ou *werds*, et postérieurement *terps*. On y bâtit ensuite des maisons, des villages, des bourgs et des villes entières; et c'est pour cette raison, que le nom de plusieurs endroits de la Frise se termine en *werd* ou en *terp*.

La Frise est entrecoupée de presque autant de canaux que la province de Hollande. Celui qui est le plus fréquenté commence à Haarlingen passe à Franeker, à Leuwarden, et à Dokkum, d'où, dirigeant son cours vers Groningue, il s'étend jusqu'à l'extrémité des limites de la Frise orientale.

Les Frisons n'ont point cessé de conserver l'idiôme de leurs ancêtres, leurs anciennes coutumes, et sur-tout leur grand amour pour la liberté. Leur langue leur est tellement particulière, qu'ils ne peuvent se faire entendre dans aucune autre province des Pays-Bas. Il se fabrique dans la Frise des toiles dont l'extrême finesse est renommée dans toute l'Europe.

La Frise était divisée en trois parties, l'Oostergo, le Wertergo et le Zevenwolde, mot qui signifie *sept forêts*. Elle contenait onze villes, voici les principales.

Leuwarden, et selon la langue du pays, *Liewerden*, était la capitale de la province et le siége de tous les colléges supérieurs. Elle l'emporte de beaucoup sur les autres villes de la Frise, par la population, l'étendue et la beauté. L'hôtel de ville est un édifice considérable et d'une belle apparence, qui a été construit en 1715.

Franeker est située sur le canal, entre Harlingen et Leuwarden. Elle n'est ni grande ni fortifiée; mais elle a une université et un jardin botanique. On fabrique dans les environs de cette ville une grande quantité de briques que l'on exporte à l'étranger.

Dokkum est une ville médiocrement grande, mais très-

bien placée pour le commerce, vu qu'elle n'est éloignée que de deux lieues de la mer du Nord, et qu'elle a un canal de communication qui, dans le tems du flux, porte les plus grands vaisseaux. Elle renferme dans son enceinte un bon port, bordé d'un chantier pour la construction et le radoub des vaisseaux. Il se fait une grande quantité de sel dans cette ville. Les environs sont propres à l'agriculture.

Harlingen est une ville maritime. Après Leuwarden, elle est la plus grande et la plus peuplée de toute la Frise. Le port en est assez profond pour contenir les vaisseaux les plus chargés; mais pour y pénétrer il faut alléger le bâtiment. Cette ville est assez bien fortifiée du côté de la terre, et les environs en peuvent être inondés par les écluses. A l'Ouest, de fortes digues la défendent contre les fureurs de la mer. Il se fait dans cette ville une grande quantité de sel, et le voisinage fournit un nombre infini de briques.

Staveren est située sur le Zuiderzée, à la pointe occidentale de la Frise, dont les rois y firent leur séjour. Il s'est formé à l'entrée du port, un banc de sable, qui en a rendu l'accès difficile et même périlleux en de certains tems, ce qui a engagé les principaux négocians à en sortir pour chercher des ports plus commodes. Les flots de la mer ont entraîné successivement différens quartiers de cette ville.

Une inondation, arrivée vers l'an 1225, forma cette mer, ou plutôt ce golfe de trente lieues de longueur, qu'on nomme le Zuiderzée, et qui n'est séparée de l'Océan que par les îles de Texel, de Viteland, de Schellin et d'Ameland.

Groningue. — Cette province est bornée au Nord par la mer d'Allemagne; au Sud, par le pays de Drente; à l'Ouest, par la Lauwers, qui la sépare de la Frise; et à l'Est, par l'évêché de Munster et par l'Ost-Frise. A quelques exceptions près, tout le pays de Groningue est bas, et par conséquent propre à former d'excellens pâturages. On y trouve aussi quelques terres susceptibles de culture. Il produit de la tourbe, mais d'une qualité inférieure à celle de la Frise. Toute la partie voisine du pays de Drente n'est qu'une terre mêlée de sable, et en nature de forêt. Au Nord-Est de cette province est le lac Dollart, formé en 1277, par une inondation de la mer, qui couvrit trente-trois villages. Il communique à l'Océan par l'embouchure de l'Ems.

Cette province était divisée en deux parties, l'une composée des habitans de la ville de Groningue, et l'autre de ceux du plat pays. Leurs députés aux États de la province, gouvernaient avec un pouvoir souverain.

Il n'y avait que trois villes dans la province de Groningue; mais on y comptait 165 villages. Ces villes sont Groningue, Dam et Delfzyl.

Groningue, autrefois capitale de la province, est située au confluent de plusieurs petites rivières, dont se forment celles de Huns et de Firel. Les plus gros vaisseaux peuvent remonter la première, depuis son embouchure jusqu'à la ville, ce dont les habitans tirent un grand avantage pour leur commerce. C'était dans l'enceinte de Groningue que se rassemblaient tous les corps ou colléges supérieurs de la province, et par cette raison, les familles les plus distinguées et les plus opulentes, soit dans la noblesse, soit dans la bourgeoisie, y établirent leur séjour. Elle était anciennement au nombre des villes anséatiques, et avait beaucoup de prérogatives sur ses environs que l'on appelait *ommelandes* (ce qui environne).

Dam, ou *Appinge Dam*, était l'unique ville du pays des ommelandes. Elle est ouverte, peu éloignée de la mer; et située sur la Firel, qui prend-là le nom de *Damster-Diep*. Charles-Quint en fit sauter les remparts en 1536.

Delfzyl, ou *Ecluse de Delft*, est une forteresse construite à l'embouchure de la rivière d'Ems, à l'endroit où la Damster-Diep va s'y perdre.

Le pays de Drentt.—Le terrain de ce pays est sensiblement plus haut que celui des provinces de Frise et de Groningue. Les parties les plus élevées sont couvertes d'un grand nombre de forêts. Celles qui avoisinent les rivières forment de bons pâturages. Il ne croît que peu de grains dans cette contrée, dont la partie méridionale offre un grand nombre de marais. Ce pays fut anciennement un comté qui dépendait de l'empire d'Allemagne. On n'y compte point de villes; mais on y trouve la forteresse de Koeverden ou Koervorden, qui est la plus régulière de toutes celles de la république.

Utrecht. — A l'exception d'un petit district, toute cette province est environnée par celles de Zélande et de Gueldre. L'air en est bon, le sol presque généralement fertile, et

l'on y recueille du blé en quelques endroits. Cette province contient cinq villes et 65 bourgs ou villages. Les villes sont Utrecht, Amersfort, Rhenen, Wyk et Monford.

Utrecht était la capitale de la province. Elle est arrosée par le Rhin. Ce fleuve s'y partage en deux bras, qui se réunissent après avoir traversé la ville dans toute sa longueur. On compte à Utrecht sept églises réformées hollandaises. Celle qui était dédiée à Saint-Martin, et qui est bâtie au centre de la ville, est la principale. Ce qui en existe actuellement formait le chœur de l'ancienne cathédrale. La nef qui s'étendait entre cette même partie et la tour, fut, en 1674, renversée par un ouragan. C'est depuis cette époque, que la tour, qui est fort haute, se trouve à quelque distance de l'église.

La ville d'Utrecht est fameuse par le traité d'union qui y fut conclu en 1579, entre les Sept-Provinces; et par le fameux congrès que suivirent les traités de paix de 1713 et de 1714, par lesquels furent réglées les affaires de l'Europe, et notamment celles qui étaient relatives à la succession d'Espagne. Elle fut prise en 1672 par les Français et rendue la même année. Ils s'en emparèrent de nouveau le premier pluviôse de l'an III. Le pape Adrien VI y prit naissance. (Nous avons parlé de son université).

Amersford est située au pied d'une montagne, dans une contrée agréable et fertile, qu'arrose la rivière d'Eem, qui s'y forme d'un grand nombre de ruisseaux, et devient navigable à sa naissance. On embarque dans cette ville toutes les marchandises que l'on destine pour Amsterdam, et qui arrivent de l'Allemagne par des rouliers du pays de Hesse.

Rhenen est une petite ville adossée à une montagne, et peu éloignée du Rhin, dont elle tire son nom. On y voit un édifice, appelé Honig-Shaus, où Frédéric V, électeur palatin, élu roi des Romains, fit quelque séjour, en 1621. On cultive une grande quantité de tabac dans les environs de cette ville.

En tirant vers l'Est, on trouve, à un quart de lieue de Rhenen, la montagne de Heymenberg, au sommet de laquelle est une table de pierre, entourée d'arbres, et qu'on appelle *Konigstafel*, table du roi. On y jouit d'une vue délicieuse.

Wyk, surnommée *Te* ou *By Dunstede*, est une petite

ville, située sur le Rhin, à l'endroit où le Leck s'en sépare. Elle occupe l'emplacement sur lequel jadis était construite la ville de *Batavodurum*. Tout auprès on trouve les ruines du vieux château de Dunstede, anciennement appelé *Duro-Stadium*, dont la ville a tiré son nom. Le bras principal du Rhin dirigeait autrefois son cours entre Wyk et ce château pour se rendre à Utrecht. Il n'y coule aujourd'hui qu'une sorte de ruisseau, qui sort du Leck, traverse une écluse, et porte le nom de *Rhin-Tortu*.

Monford est une ville peu considérable, située sur l'Yssel-Hollandais. Elle doit son origine à un château fortifié, que Godefroy de Rhenen, évêque d'Utrecht, y fit bâtir en 1175, pour servir de boulevard contre les Hollandais, et que les Français firent sauter en 1672. Elle appartint longtems, sous le titre de bourgraviat, à la famille de Mérode, domiciliée dans le Brabant. Les incendies y firent de grands ravages au commencement du 17e siècle.

Gueldre-Hollandaise, ou Septentrionale, avec le comté de Zutphen, qui en dépend. — Ce pays porte le nom de Gueldre-Hollandaise, ou de Gueldre-Inférieure, pour le distinguer de la Haute-Gueldre, qui en a été séparée en exécution du traité de paix de Westphalie, de 1648. Il confine vers l'Ouest aux provinces d'Utrecht et de Hollande; il est, en partie borné au Nord par le Zuiderzée, et en partie par le pays d'Over-Yssel; il touche à l'Est à l'évêché de Munster et au duché de Clèves; et au Sud, la Meuse le sépare du Brabant.

Climat et Sol. — Si l'on excepte le milieu du quartier de Veluwe, qui, ainsi que le comté de Zutphen, est sablonneux, couvert de broussailles et en landes, le sol de cette province est d'une bonne qualité; il y croît une telle quantité de cerises, de poires et de pommes, que toutes les provinces peuvent s'y en pourvoir pour leur consommation. On n'y manque pas de terres arables; mais les pâturages y sont rares. L'air y est plus pur et plus sain que dans les autres provinces.

Le pays de Gueldre est arrosé par les trois bras du Rhin, qui sont : le Whaal, l'Yssel et le Leck. La Meuse en traverse les frontières méridionales. Au nombre des moindres rivières sont : la Linge, appelée autrefois *Lange Wasser*,

qui prend son cours entre le Rhin et le Whaal, et se perd dans le Merwe, à peu de distance de Gorcum; le Viel-Yssel, qui, près de Dresbourg, se réunit dans l'Yssel; la Berkel ou Borkel, qui s'y jette dans les environs de Zutphen, et que le magistrat de ce lieu, résolut, en 1766, de rendre navigable; et enfin la Grift et les autres rivières du quartier de Veluwe, qui s'unissent à l'Yssel, dans les environs de Hattem.

Cette province se divise en trois quartiers qui sont: 1°. le Betaw ou Betuwe, ou le quartier de Nimègue; 2°. le Velaw ou Veluwe, ou le quartier d'Arnheim; 3°. le Pays ou le quartier de Zutphen. Les principales villes du quartier de Nimègue, sont: Nimègue, Thiel et Bommel.

Nimègue (*Noviomagum*), capitale du pays de ce nom, est située sur différens côteaux, et arrosée par le Whaal, sur lequel il y a un pont volant. La partie qui regarde la campagne est extrêmement fortifiée. On voit intérieurement du côté de l'Est, un vieux château, construit sur une colline, qui porte le nom de *Falkrenhef*; on croit qu'il a été bâti par l'empereur Charlemagne. Tout auprès est une promenade, appelée *Kalverbosch*, que rendent très-agréables les diverses allées que l'on y a plantées. Les États du quartier s'assemblaient à la maison de ville, et les diètes de la province s'y tenaient aussi. C'est dans cet édifice que fut conclu le traité de paix de 1678, entre Louis XIV, Charles II, roi d'Espagne, et les Hollandais. Nimègue fut une ville impériale et anséatique. Le commerce qu'elle fait avec le duché de Clèves, est très-considérable. On y brasse de l'excellente bière blanche, que l'on exporte en grande quantité dans les Sept-Provinces.

L'armée française, connue sous le nom d'*armée du Nord*, s'empara, le 26 nivôse an III, des postes avancés de Nimègue.

Thiel ou *Tiel*, est arrosée par le Whaal. Elle est agréablement située, et son territoire est fertile. Cette ville, qui est très-ancienne, a été ruinée, et même incendiée plus d'une fois, en tems de guerre, et n'est plus, à beaucoup près, aussi étendue qu'elle l'était jadis. Charles-Quint l'assiégea en 1528. Ses ouvrages extérieurs ont été démolis dans la suite. Thiel est très-peuplée, et la navigation de la Meuse est

une ressource importante pour ses habitans. On prétend que cette ville était anciennement la capitale du comté de Tiesterband.

Bommel ou *Salt Bommel*, est située sur le Whaal. Elle fut jadis fortifiée. La navigation et le commerce y sont tombés en décadence, depuis qu'il s'est formé un large banc de sable presqu'attenant à ses murs.

Les villes du quartier d'Arnheim, ou de Velauwe, sont : Arnheim, Harderwik, Wageningen, Hattem et Elbourg.

Arnheim, qui est la capitale de ce quartier, et que l'on peut même regarder comme la principale de toute la province, est située sur le Rhin, au pied de la montagne de Velauwe, et à une forte demi-lieue de l'endroit où la rivière d'Yssel se sépare de ce fleuve. Cette ville est bien fortifiée, et ses remparts plantés de tilleuls, forment une charmante promenade. Elle est assez bien bâtie et bien habitée. Les ducs de Gueldre, et postérieurement les stathouders y fesaient leur résidence. Ils occupaient le vieux palais, qui porte encore aujourd'hui le nom de palais des princes. L'église de Saint-Eusèbe, la principale de la ville, est remarquable par le grand nombre de tombeaux des comtes et des ducs de Gueldre, parmi lesquels se trouve celui de Charles, comte d'Egmont, surnommé le *turbulent*.

Harderwyck (*Harderovicum*), est située sur le Zuiderzée, et fortifiée à l'ancienne manière. L'hôtel de la monnaie y est établi; on y trouve aussi une université. La plus grande ressource des habitans consiste dans le commerce des grains et du bois. Ils pêchent aussi une grande quantité de poissons. Leurs harengs saurs ont beaucoup de réputation.

Wageningen ou *Waningen*, anciennement *Vado*, est peu éloignée du Rhin. Elle communique avec ce fleuve au moyen de son port, à la faveur duquel les bateaux peuvent approcher de la ville. On cultive une grande quantité de tabac dans les environs.

Hattem est une très-petite ville, située à peu de distance de l'Yssel. Ses habitans nourrissent du bétail et cultivent du tabac.

Elbourg est située sur le rivage du Zuyderzée, où elle a un bon port. Cette ville a peu d'étendue. Ses remparts, plan-

tés d'arbres, forment une agréable promenade. On prend à Elbourg beaucoup de poissons et une grande quantité de canards sauvages.

Les principales villes du comté de ZUTPHEN, sont : Zutphen, Doesbourg, Deutikem et Grol.

Zutphen (*Zutphania*), qui en était la capitale, est située sur la rive droite de l'Yssel, que l'on y traverse sur un pont de bateaux. Cette rivière, qui y reçoit celle de Borkel ou de Berkel, partage la ville en deux. La première partie a beaucoup plus d'étendue que l'autre. Zutphen est, en général, très-fortifiée, et au moyen de la Borkel, on en peut inonder les environs. C'était anciennement une ville anséatique, très-riche. Le prince d'Orange la prit, en 1611, sur les Espagnols. Les Français s'en emparèrent, en 1672, et la rendirent aux États-Généraux en 1674. Elle a dans son domaine un vaste pâturage appelé *Marsche*.

Doesbourg est une petite ville bien fortifiée, située au confluent du nouvel et du viel-Yssel. Le lit du premier, appelé aussi canal de *Drusus*, fut creusé par ordre de ce gendre d'Auguste, pour conduire, près d'Arnheim, les eaux du Rhin dans le viel-Yssel. Quantité de catholiques se sont établis à Doesbourg. Les environs de cette ville produisent beaucoup de tabac. Elle fut prise par le comte Maurice de Nassau, en 1591, et par les Français en 1672.

Deutickem ou *Deutichem*, est une petite ville située sur le viel-Yssel, et dont les fortifications sont tombées en ruines. On y convertit en boulets, en bombes et en grenades, le fer que produit le comté de Zutphen.

Grol, anciennement *Groenlo*, est une petite ville, située sur un bras de la Borkel, qui prend le nom de *Slink*. C'était autrefois une place forte, que l'on regardait comme la clef de la province; mais Bernard de Galen, évêque de Munster, en fit sauter les fortifications en 1674. Il y passe un grand nombre de voitures chargées de marchandises, venant de l'Allemagne, et qui y paient un péage et un autre droit, connus sous le nom de *licent*.

L'OVER-YSSEL.— Cette province est bornée à l'Ouest par le Zuiderzée; au Nord par la Frise et le pays de Drente; à l'Est par le comté de Bentheim et l'évêché de Munster; et

au Sud par le comté de Zutphen et le Veluwe. Le nom qu'elle porte indique qu'elle est située au-delà de l'Yssel, relativement aux provinces de Hollande et d'Utrecht, et à une partie de la Gueldre. En général, elle est marécageuse, et ne produit que de la tourbe. Vers l'Ouest cependant, et en s'approchant de l'Yssel, on trouve des terres arables, d'un grand rapport. Les pâturages sont nombreux dans l'Over-Yssel, mais moins bons que ceux des autres provinces. Si l'on excepte une contrée, qui en occupe à-peu-près le centre, et s'étend du Nord au Sud, toute la province n'est qu'une plaine extrêmement basse, où la chasse est très-abondante.

L'Over-Yssel n'est pas si peuplé ni si bien cultivé que les autres Provinces-Unies. On y compte cependant 11 villes, mais on n'y trouve que 80 villages.

Les villes principales sont: Deventer, Zwol, Kampen, Oldenzel.

Deventer (anciennement *Devonturum*), est située sur l'Yssel, dans une contrée agréable et fertile. Son enceinte a peu d'étendue, mais elle est bien fortifiée. Elle est commerçante et très-peuplée, et l'on y bat monnaie. C'était autrefois une ville libre, impériale et anséatique. Les Français la prirent en 1672. Elle jouit d'une belle promenade, située au-delà de l'Yssel, et qui porte le nom de *Werp*.

Zwol est en même tems la ville la plus belle et la plus opulente de l'Over-Yssel. La rivière d'*Aa* en traverse la partie septentrionale. Elle est bien fortifiée, et ses faubourgs lui donnent une étendue assez considérable. Comme Deventer et Kampen, elle jouit du droit de battre monnaie, et fut une ville impériale et anséatique. A peu de distance de Zwol, il y avait sur la montagne de Saint-Agnès un couvent d'Augustins, où demeurait A-Kempis, que l'on croit auteur de l'Imitation de Jésus-Christ.

Kampen a sur l'Yssel un pont de bois de 723 pieds de longueur sur 20 de largeur, qui pose sur de grosses poutres enfoncées en terre, et tellement éloignées les unes des autres, qu'on le croirait suspendu en l'air. Cette ville, autrefois impériale et anséatique, a le droit de battre des monnaies d'or et d'argent. Les Français s'en emparèrent aussi en 1672.

Oldenzel

Oldenzel est une petite ville fort jolie, située à l'est de Deventer. C'est la capitale du pays de Twente. Elle essuya plusieurs siéges dans le tems qu'elle avait des fortifications.

PAYS DE LA GÉNÉRALITÉ, OU FLANDRE HOLLANDAISE, OU BRABANT HOLLANDAIS.—Les différentes parties qui composent ce pays ont été conquises par les troupes combinées des Provinces-Unies, et leur ont été solennellement cédées par plusieurs traités de paix. Les habitans firent de vains efforts pour être déclarés membres de l'état, et ils étaient gouvernés en sujets de la république. Ces pays étaient au nombre de cinq, savoir : une partie du Brabant, une partie de la Flandre, une de la Haute-Gueldre, une du Limbourg, et une enfin de l'évêché de Liége.

Par le traité de paix conclu à la Haye le 27 floréal an 3, la république française s'est réservé la *Flandre Hollandaise*, y compris tout le terrain qui est sur la rive gauche du Hondt (1). Les villes qui s'y trouvent, sont *Sluys* ou l'*Ecluse*, le *Sas-le-Gand*, *Usel* et *Hulst*. (*Voyez* art. FRANCE).

Brabant Hollandais, au nord du Brabant Autrichien.

Breda est arrosée par la Merk, qui communique à la mer septentrionale. C'est une ville forte, entourée de marais, et dont les environs peuvent être inondés. Elle est bien bâtie, et son enceinte renferme environ 1500 maisons. Les rues en sont larges et bien percées, et dans quelques-unes il y a des canaux. Cette ville est fameuse par un traité de paix conclu en 1667, entre les Anglais et les Hollandais. Les Français s'en rendirent maîtres le 26 février 1792, et l'évacuèrent en 1793, mais ils la reprirent le 2 pluviôse an 3.

Les environs de Breda sont très-agréables. On y trouve trois différens bois, dont le premier, qui est le plus beau, est planté en forme d'allées, toutes tirées au cordeau. Aucun des trois n'est éloigné de plus d'une demi-lieue de la ville.

Les princes de Nassau, à qui appartenait la baronnie de Breda, y avaient un beau château, dont les jardins étaient magnifiques, et ornés de statues.

Berg-op-Zoom était la capitale du marquisat du même nom. Cette ville est adossée à une colline, et forme depuis

(1) Nom que l'Escaut prend à son embouchure.

long-tems une forteresse importante. Tous les environs de la place peuvent être inondés. Elle a un très-grand canal, qui vient de la mer, et par lequel on peut la secourir. Les Français, sous M. de Lowendal, la prirent en 1747, et ils la rendirent en 1749, à la conclusion de la paix. Ils s'en emparèrent de nouveau, le 2 pluviôse an 3 (1).

Bois-le-Duc, appelée vulgairement *Den-Bosch*, est située au confluent des rivières de Dommel et d'Aa, qui, réunies, prennent le nom de *Diest*. Elle est défendue par plusieurs forts, et l'on y compte plus de cent ponts. Godefroi III, duc du Brabant, la fit bâtir en 1184, et fit couper une petite forêt dont elle occupe la place, ce qui lui a fait donner le nom qu'elle porte encore. Elle a une magnifique église sous l'invocation de Saint-Jean. Les Hollandais l'enlevèrent aux Espagnols en 1629. Les Français s'en emparèrent le 19 vendémiaire an 3.

Par le même traité du 27 floréal an 3, la république française peut mettre garnison dans les places de Bois-le-Duc et de Berg-op-Zoom, au cas où l'une ou l'autre république serait attaquée du côté du Rhin et de la Zélande.

Eindhoven est une ville ouverte, située au confluent de la Dommel et du Leyns. Elle était la capitale d'un pays qui fesait partie de la mairie de Bois-le-Duc, et qu'on nommait la Campine-Brabançonne, comme pour la distinguer de la Campine-Liégeoise. On y lisse beaucoup de toiles; elle appartenait à la maison de Nassau-Orange.

Haute-Gueldre ou *Gueldre Autrichienne*. Par le traité, cité

---

(1) *Longitude et latitude de quelques villes de la Hollande et des Pays-Bas, extraites de la Géographie allemande de Fabri, édit. de* 1800.

Villes.	Longitude E. de Paris.	Latitude boréale.
Amsterdam. . . .	2° — 39' — »	52° — 21' — 56"
La Haye.	1 — 25 — »	52 — 3 — »
Leyde.	2 — 6 — 15	52 — 8 — 40
Rotterdam. . . .	1 — 51 — 30	51 — 55 — »
Harlem.	2 — 13 — »	52 — 21 — »
Alkmaer.	2 — 18 — »	52 — 37 — »
Utrecht.	2 — 48 — 45	52 — 5 — »
Berg-op-Zoom. .	1 — 57 — »	51 — 30 — »

Nous avons réduit la longitude de l'île de Fer, dont se sert l'auteur allemand, à celle de Paris, en diminuant par-tout vingt degrés.

ci-dessus, la république française s'est réservé Venloo et ses dépendances (*Voyez* art. FRANCE), ainsi que les possessions des Provinces-Unies, situées au sud de cette ville, et de l'un et de l'autre côté de la Meuse.

Le *Limbourg.* — *Valkenbourg*, (en latin *Falconismons*, et en français *Fauquemont*), est une très-petite ville, située dans une vallée sur la rivière de Geul, et qui était le chef-lieu du comté de ce nom. Les anciens comtes de Fauquemont avaient un château sur une montagne voisine.

Dalem, ou *Daalhem Gravendal*, est une petite ville située sur la rivière de Berwine, et qui était aussi chef-lieu d'un comté. Il y avait autrefois un château que les Français détruisirent, en grande partie, en 1672. Les habitans de cette ville étaient exempts d'impôts.

Evêché de Liége. — La république française a réservé, par le même traité de la Haye, Maëstricht et ses dépendances et enclaves, situés dans le territoire de cet évêché. (*V.* France).

NAVIGATION INTÉRIEURE, CANAUX ET MANIÈRE DE VOYAGER. — Pour passer d'une ville à l'autre, par eau, on se sert ordinairement, dans ce pays, de bateaux couverts, appelés *Treck-Schuyts.* Ces bateaux sont tirés par des chevaux qui vont constamment au petit trot, de sorte que les voyageurs arrivent toujours à l'heure précise au lieu de leur destination. Cette manière de voyager, qui paraît très-lente aux étrangers, est aussi peu coûteuse que commode pour les Hollandais. Les nombreux canaux des Provinces-Unies, non-seulement facilitent dans les provinces la circulation d'un commerce intérieur très-actif, mais, communiquant avec le Rhin et les grandes rivières, ils servent à transporter, à peu de frais, en diverses contrées de l'Allemagne, et dans les Pays-Bas autrichiens et français, les différentes productions de l'univers. Un *treck-schuyt* est divisé en deux parties, appelées, l'une le *roof*, et l'autre le *ruim.* La première est destinée aux personnes aisées, et la seconde aux gens du peuple, qui peuvent y lire, fumer, manger, boire, ou causer avec des individus de toutes les nations. Dans les environs des grandes villes, mais principalement d'Utrecht à Amsterdam, d'Amsterdam à la Haie, et de la Haie à Utrecht, le voyageur peut contempler les admirables effets d'un commerce étendu et florissant. Les canaux y sont, pour ainsi

dire, d'une ville à l'autre, bordés d'élégantes maisons de campagne situées au milieu de jardins et de parcs, décorées de temples et de kiosks, de statues et de bustes. Les propriétaires de ces maisons, cherchant peu d'objets de divertissement hors des limites de leurs possessions, passent ordinairement, pendant la belle saison, une partie de leur journée dans ces différens pavillons où ils s'amusent au milieu de leur famille, à fumer, à lire, ou à regarder les voyageurs, pour lesquels ils ont beaucoup de politesse et d'égards.

Commerce et Manufactures. — Avant la guerre actuelle, le commerce des Hollandais était presqu'universel. A peine y avait-il un seul genre de manufactures qui n'eût pas été établi dans leur pays, ni un seul Etat avec lequel ils n'eussent pas des relations commerciales. Ils étaient redevables de ces avantages à leur étonnante population, au bas prix de la main-d'œuvre, et principalement à leurs canaux. Les Provinces-Unies sont le grand entrepôt de l'Europe; et quelquefois on y achète des objets à meilleur marché que dans les lieux d'où les Hollandais les tirent. Depuis plus d'un siècle, leur compagnie des Indes-Orientales fesait le commerce exclusif des épices les plus chères, et elle était très-riche et très-puissante. Leur principale ville dans l'Inde, est Batavia, qui, par son commerce, ses richesses et sa magnificence, surpasse, dit-on, toutes les autres villes de l'Asie. Le vice-roi y déploie plus de faste que le stathouder en Hollande, et une partie des habitans se considèrent presque comme indépendans de la mère-patrie. Les Hollandais possèdent d'autres établissemens dans l'Inde, mais nulle part ils n'en ont un plus avantageux, soit pour la salubrité de l'air, soit pour l'agrément et l'utilité, que le cap de Bonne-Espérance (1), qui est le rendez-vous général des vaisseaux qui vont aux Indes et qui en reviennent. Lorsque Louis XIV envahit la Hollande avec une armée de 80 mille hommes, les Hollandais se disposèrent à s'embarquer pour se rendre dans leurs colonies de l'Asie, tant était grande alors leur aversion pour le gouvernement français. Sans parler ici des pêcheries de harengs et de ba-

(1) D'après les préliminaires de paix signés entre la France et l'Angleterre, le 9 vendémiaire an 10, la Hollande perd cette possession que l'Angleterre acquiert; et la France aura le droit d'y commercer concurremment avec cette dernière puissance.

leine, dont ils ont dépouillé les propriétaires naturels, ils ont perfectionné chez eux plusieurs branches de commerce, telles que leurs poteries, leurs pipes à fumer, leurs porcelaines, leurs sels rafinés et leurs sucres, leurs moulins à huile et à scier les bois de charpente et de construction, leurs superbes papiers, leurs manufactures d'empois, leurs chanvres et leurs lins, leurs toiles fines, leur linge damassé, leurs immenses manufactures d'étoffes de soie, de laine et de coton, leurs blanchisseries pour les cires et pour les toiles, leurs tanneries, etc. A ces avantages, il faut ajouter la grande circulation des espèces, facilitée par les banques, et sur-tout par celle d'Amsterdam, le commerce des Indes-Orientales, et enfin l'industrie et la frugalité des Hollandais.

La position de leur pays les porta à s'occuper essentiellement de la navigation; et dès la fin du 15e. siècle, leur nombreux vaisseaux voituraient toutes les marchandises de l'Europe.

La découverte du passage aux Indes-Orientales par le cap de Bonne-Espérance et celle de l'Amérique, qui furent faites presque dans le même tems, donnant une nouvelle direction et de nouvelles ressources au commerce, l'Europe parut, pour ainsi dire, trop resserrée pour le génie actif des Hollandais, dont on vit bientôt le pavillon se faire respecter dans toutes les parties du monde.

Située presqu'au centre de l'Europe, la position des Provinces-Unies les en rend pour ainsi dire l'entrepôt. Elles reçoivent des contrées septentrionales, et reversent dans les pays méridionaux principalement des chanvres, des cordages, des fers, des bois de sapin, et sur-tout des blés. Le Midi leur fournit pour le Nord des vins, des eaux-de-vie, des laines, du tabac, des drogueries de toutes sortes, etc. etc.

Compagnie des Indes-Orientales. — Cette compagnie, formée en 1602, rapporta des sommes immenses dans les premiers tems. Vers l'année 1660, les dividendes annuels se montaient à 40 pour cent, et quelquefois à 60. Ils sont aujourd'hui fort diminués; mais suivant un calcul exact de la masse totale qu'ils produisirent, durant une révolution de 124 ans, les actionnaires ont reçu annuellement un peu plus de 24 pour cent de leur mise.

On peut considérer la compagnie hollandaise des Indes-

Orientales comme une espèce de république souveraine. Elle jouit aux Indes d'une autorité absolue. Elle nomme son gouverneur-général, ses magistrats, ses amiraux, et tous ses officiers de terre et de mer; elle fait la guerre et la paix; elle reçoit les ambassadeurs des rois qui veulent traiter avec elle, et leur en envoie; elle a obligé plusieurs princes de lui céder leurs Etats, ou de se rendre ses tributaires; elle fonde des colonies, bâtit des forts et des villes par-tout où elle le juge nécessaire; elle entretient un grand nombre de troupes réglées, et une quantité innombrable de vaisseaux, qui couvrent les mers des Indes, ou reviennent en Hollande, chargés des richesses de l'Orient.

Cette compagnie possède, aux Indes, de considérables établissemens, qui sont:

Java, ou plutôt la côte nord de cette île, où se trouve la ville de *Batavia*. La même compagnie a aussi les îles d'*Amboyne*, de *Banda*, de *Ternate*, de *Malaca*, de *Ceylan*, de *Macassar*, et le *cap de Bonne-Espérance*. *Guenepatam*, *Sadrespatam*, *Mazulipatam*, *Paliacate*, *Datskorom* et *Benlispatam*, sont des lieux sur la côte de Coromandel, où elle a des comptoirs. Elle possède en outre la ville de *Negapatam* et le *fort de Gueldre* sur la même côte. Elle a sur celle de Malabar, *Cochin*, *Cananor* et *Coula*.

Elle fait un grand commerce avec *Moka*, *Gameron*, *Surate*, le *Bengale*, le *Japon*, la *Chine*, le *Tunquin*, *Sumatra* et *Borneo*.

Elle porte à *Moka* des épiceries dont les Arabes font une grande consommation, et elle en rapporte de l'encens, de la myrrhe, diverses autres sortes de gomme, de la manne, de la casse, du baume, de l'aloës, du sang de dragon, du café et d'autres marchandises. Ses vaisseaux fréquentent aussi les autres ports de l'Arabie, comme *Adem*, *Mascatte* et *Bassorah*, ou *Basrah*.

Gameron ou *Bandarabisse*, ou enfin *Bender-Abassi*, est une ville située sur le golfe Persique, et le seul port considérable que le roi de Perse ait sur la mer des Indes. Les Hollandais y font un grand commerce, qui s'étend jusqu'à Ispahan, et ils n'y payent aucun droit d'entrée ni de sortie, moyennant une certaine quantité de balles de soie, que la compagnie est obligée d'y prendre tous les ans, à un prix réglé. Elle en tire

aussi des étoffes d'or et d'argent, et des tapis d'une richesse et d'une beauté incomparable, de même que des laines de Caramanie, des perles, des turquoises et d'autres marchandises. Elle y envoie des épiceries, du sucre, de l'anis, du gingembre, de l'indigo, du bois de Siampan, du vermillon, de l'encens, du benjoin, du vif-argent, du plomb, de l'étain, du cuivre, des draps, des toiles et des piastres.

La compagnie fait passer à *Surate* des épiceries, du cuivre, de l'écaille de tortue, du camphre, du vermillon, de l'étain, du benjoin, des draps et d'autres marchandises. Elle en tira des soies, du coton, toutes sortes d'étoffes de soie, de l'indigo, du salpêtre, de la laque, des agathes, de l'amphion et du gingembre.

Le royaume de *Pégu* lui fournit de la laque, de l'or, de l'argent, des rubis et des saphirs. Elle y envoie des épiceries, de l'amphion, du bois de sandal, et des toiles de coton de Golconde et du Bengale.

Elle a une loge à *Siam*, où elle entretient quelques commis, pour avoir soin de son commerce dans ce pays. Elle y trouve abondamment du riz, des dents d'éléphant, de l'étain, du plomb, du bois de Siampan, des peaux de cerfs, beaucoup d'or et de très-belle porcelaine. Les Hollandais fournissent en échange aux Siamois, des épiceries, de l'ambre, du corail rouge, du vif-argent, du bois de sandal, des draps, des toiles de Coromandel, etc. La compagnie a seule le privilége d'acheter l'étain à Ligoa, ce dont elle en tire un assez grand profit, tant aux Indes qu'en Europe.

Elle envoie au *Japon* de la soie, des étoffes de soie, des draps, deux cent mille peaux de cerf, cent mille peaux vertes, du chanvre, des toiles, de la laine, du vif-argent, des épiceries, du sucre, du musc, du camphre, du borax, du bois de Siampan et du bois de Brésil, de la porcelaine, du calembac, des dents d'éléphant et des merceries de la Chine. Les principales marchandises que les Hollandais en rapportent, consistent en argent, en cuivre et en porcelaine; mais quoique l'or soit abondant au Japon, la sortie en est très-rigoureusement défendue.

La compagnie fait un trafic très-avantageux à la *Chine*. Elle en tire des soies et des étoffes de soie, de l'étain, du cuivre, de l'acier, du fer, du coton, des toiles de coton, de

beaux camelots, du chanvre et des toiles de chanvre, de l'or très-fin, des pierres précieuses, de la pierre d'azur, du très-beau marbre, des bois d'aquila, de rose et d'ébène, du thé, du sucre, du musc, du gingembre confit, du vif-argent, de la rhubarbe, de l'ambre jaune et rougeâtre, des porcelaines, des cabinets et d'autres ouvrages vernissés d'une manière inimitable. Elle y envoie des épiceries, des toiles, des draps, des serges, des étamines, des dents d'éléphant, du bois de sandal, de l'ambre, du corail pâle et rouge, et de l'argent en échange de l'or.

Le royaume de *Tunquin* fournit à la compagnie, des soies, dont on fait de très-belles étoffes, du musc et du bois d'aloës. Elle y porte des épiceries, du vif-argent, du vermillon, de l'ambre, des draps et d'autres étoffes.

Les Hollandais sont les seuls européens qui aient des établissemens à *Sumatra*, et ils en font tout le commerce, qui consiste en poivre, et qu'ils paient en toiles. Les principaux comptoirs de la compagnie sont à Palimbourg, à Jambi et à Padangue. Elle fait, dans ce dernier lieu, un grand débit de toiles et de sel, et en retire du poivre et du camphre, du benjoin et de la mine d'or.

La compagnie fait deux ventes générales chaque année. La première, qui consiste en épiceries, a lieu en avril et en mai. La seconde, où l'on vend toute autre espèce de marchandises des Indes, se fait en novembre et en décembre.

Le commerce d'épiceries est, sans contredit, le plus important pour la compagnie des Indes. Le girofle, la muscade et le macis lui procurent d'immenses bénéfices.

La direction de la compagnie en Europe est partagée en six chambres, dont l'administration est confiée à 66 directeurs. Ces chambres sont celle d'Amsterdam, dite chambre présidiale, celles de Middelbourg, de Delft, de Rotterdam, de Horne et d'Enkkuysen. Chacune équipe un certain nombre de vaisseaux, et règle ce qui a rapport à leur service et à leur cargaison. Mais la direction générale de la compagnie est confiée à 17 directeurs, qui s'assemblent trois fois par an; alternativement à Amsterdam pendant six années consécutives, et à Middelbourg pendant deux.

Outre la compagnie des Indes-Orientales, il y a aussi en Hollande celle des Indes-Occidentales ou d'Amérique, et la société de Surinam.

Compagnie des Indes-Occidentales. — L'établissement de cette compagnie remonte à l'an 1621. Elle fut entièrement dissoute en 1674, et rétablie par octroi des Etats-Généraux, en date du 20 septembre de la même année. Cet octroi a été, depuis, renouvelé à-peu-près tous les trente ans. Les principales colonies qu'elle possède en Amérique, sont :

Surinam. — Les Etats de Zélande, à qui cette colonie appartint d'abord, la transportèrent à la nouvelle compagnie des Indes-Occidentales. Celle-ci n'étant pas en état d'y envoyer par elle-même tous les secours nécessaires, elle en céda un tiers aux magistrats d'Amsterdam, un autre à M. d'Aarssens, seigneur de Somelsdyk, et ne s'en réserva que le troisième tiers. C'est ce qu'on nomme la société de Surinam. Les productions de cette colonie sont le sucre, le café, le cacao, le coton et l'indigo. Celles des colonies de *Berbiche*, d'*Esséquébo* et de *Demerary* sont de même nature.

Curacao, *Aruba* et *Bonaire*, trois petites îles de l'Amérique-Méridionale, près de la *côte de Caraque*, ne sont guère importantes pour la république qu'à raison du commerce interlope qu'elle fait avec les colonies espagnoles. Les îles de *Saint-Eustache*, de *Saba*, et une partie de celle de *Saint-Martin*, qui sont au nombre des Antilles, sont des entrepôts de commerce pour les Hollandais. Leurs ports sont francs.

La compagnie ne fait presque point d'expédition pour son compte. Il est permis à tout le monde de faire le commerce des Indes-Occidentales, en lui payant les droits qui lui sont dus. On peut même faire les armemens hors de la république, en y prenant toutes les expéditions requises et en en acquittant les droits ordinaires. Mais tous les navires, sans exception, sont obligés de revenir en Hollande avec leur cargaison de retour.

Outre ses établissemens en Amérique, la compagnie en possède quelques autres en Afrique, comme dans la petite île de Gorée, près du cap Vert, les forts de *Gor* et de *Nassau*, qui lui sont d'une très-grande importance pour le commerce de ce cap. Mais celui qu'elle a sur la côte d'Or est beaucoup plus considérable ; et elle y possède deux forts importans, qui sont ceux de *Saint-George* de *Las-Minas* et de *Nassau*. Elle y a encore les forts d'*Achem*, de *Darmbo*, d'*Acara*, de *Sanca* et de *Benden*. Le fort d'*Arquin*, situé sur la même côte, lui fut enlevé, en 1723, par la compagnie des Indes-Orientales de France, et elle s'en désista en 1726, moyennant

quelques centaines de mille florins. Cette compagnie trafique depuis la côte d'Or jusqu'à celle des Caffres, dans les royaumes d'*Arden*, de *Benin*, de *Congo* et d'*Angola*.

Les principales marchandises qu'elle en tire en échange des quincailleries qu'elle y envoie, sont de l'or, de l'ivoire, des cuirs, des gommes, du riz et des esclaves.

Elle ne permet à personne de négocier sur les côtes d'Afrique.

La direction est partagée en cinq chambres, dont l'administration est confiée à 57 directeurs. Ces chambres sont celles d'Amsterdam, de Zélande, de la Meuse, de la Nord-Hollande et de Groningue.

La compagnie a un conseil, composé de neuf directeurs et d'un député des Etats-Généraux. Ce conseil s'assemble alternativement pendant six années consécutives à Amsterdam, et pendant deux années en Zélande.

Pêche du hareng. — Avant l'établissement de la compagnie des Indes-Orientales, la pêche du hareng était la branche la plus considérable du commerce des Provinces-Unies. Aussi l'appelait-on alors la mine d'or de la république. On la nomme encore aujourd'hui la grande pêche, pour la distinguer de celle de la baleine, qu'on appelle la petite pêche, parce qu'on n'y emploie qu'environ 250 bâtimens par an.

La pêche du hareng pour toutes les nations de l'Europe se fait présentement par 2000 bâtimens. Ainsi, comme c'est celle des Hollandais qui est la plus considérable, on peut faire monter à 1000 le nombre des bâtimens qu'ils y emploient. Le revenu qu'elle leur produit, déduction faite de la mise dehors, se monte à deux millions de florins.

Chaque navire occupé de cette pêche, fait deux ou trois voyages par an. Les pêcheurs se rendent, vers la fin de juin, sur les côtes d'Angleterre, à la hauteur d'*Hirland* et de *Fairhilt*, où ils demeurent à-peu-près un mois. Delà ils viennent aux environs de *Bookeness*, où ils restent sept semaines. Ils se rapprochent ensuite, à la hauteur d'*Yarmouth*, où la pêche continue pendant deux mois et demi; et à la fin de novembre, ils reviennent vers les côtes de Hollande.

Les harengs des Hollandais sont plus tendres, de meilleur goût, et moins salés que ceux des Anglais. On distingue, en Hollande, trois sortes de harengs, qui ont des prix différens: les harengs à fin sel, ou à grand feu, qui sont les plus chers;

les harengs à gros sel, qui sont moins chers d'un quart, et les harengs vides, qui se vendent un tiers de moins que les harengs à gros sel. Cette dernière sorte de harengs est prohibée en Hollande, et cependant on la tolère parce qu'elle sert à la nourriture des pauvres.

Cent navires environ partent chaque année des divers ports des Provinces-Unies pour la pêche de la morue qui se fait à la hauteur de l'Islande. Cette morue, que l'on nomme cabillaud quand elle est fraîche, stokfiche quand elle est sèche, et aberdeen quand elle est salée, est à-peu-près semblable à celle que les Français et les Anglais pêchent au banc de Terre-Neuve, et que l'on nomme morue sèche ou morue verte, selon la préparation qu'on lui donne.

Pêche de la baleine. — La baleine se pêche communément sur les côtes de la *Nouvelle-Zemble*, du *Groenland*, du *Spitzberg* (1), et en général dans les régions les plus septentrionales. On y emploie de 2 à 300 navires, du port de 2 à 300 tonneaux, et de quarante hommes d'équipage. Les navires partent en février et en avril, et reviennent aux mois d'août et de septembre. Les villes qui équipent le plus de navires pour cette pêche, sont Amsterdam et Rotterdam.

Nota. En parlant du commerce des Provinces-Unies, ou de la république batave, nous l'avons considéré tel qu'il était avant la guerre actuelle. La paix va l'indemniser, sans doute, des pertes immenses que cette guerre lui a occasionnées.

Ancienne Constitution des Provinces-Unies. — Cette constitution était très-compliquée; car, malgré la confédération générale, chacune des provinces avait un gouvernement particulier, que l'on nommait les Etats de la province. Les députés de ceux-ci formaient les Etats-Généraux qui exerçaient le pouvoir souverain de toute la confédération. Quel que fût le nombre de ses députés, chaque province n'avait qu'une voix dans les délibérations, dont le résultat devait, pour avoir force de loi, être approuvé, non-seulement par toutes les provinces, mais par chaque ville et par chaque république, qui s'y trouvaient enclavées. Lorsque l'affaire était pressée, ou le péril imminent, on n'observait point cette formalité. Toutes les ré-

(1) Les baleines les plus grosses se trouvent à la hauteur du Spitzberg.

solutions des Etats d'une province devaient être prises à l'unanimité.

Le conseil d'Etat était aussi composé de députés des différentes provinces ; mais il avait une organisation qui différait de celle des Etats-Généraux. On y comptait douze membres ; deux de la Gueldre, trois de la Hollande, deux de la Zélande, deux de la province d'Utrecht, un de la Frise, un de l'Over-Yssel, et un de la province de Groningue. La plupart d'entr'eux ne siégeaient que pendant trois années, ou autant de tems que le jugeaient à propos ceux qui les avaient nommés. Ils votaient par tête et non par province. Ils s'occupaient principalement de ce qui était relatif aux revenus de la république, et de toutes les affaires que l'on devait porter aux Etats-Généraux, devant lesquels, en de certaines occasions, tout le conseil d'Etat était obligé de comparaître.

Les membres réunis des Etats des provinces prenaient le titre de *nobles* et *puissans seigneurs ;* mais ceux de la province de Hollande, en particulier, étaient qualifiés de *nobles* et *très-puissans seigneurs.* On donnait aux Etats-Généraux le titre de *hauts* et *puissans seigneurs*, ou de *seigneurs des Etats-Généraux des Provinces-Unies :* on les appelait aussi *leurs hautes puissances.*

Il y avait une chambre des comptes composée de quatorze députés, que les sept provinces envoyaient, à raison de deux chacune. Cette chambre était subordonnée au conseil d'Etat et aux Etats-Généraux. Les principales fonctions de ses membres consistaient dans l'audition et l'apurement des comptes des provinces en particulier. On les traitait de *nobles* et *puissans seigneurs.*

Pour donner une juste idée du *stathouderat*, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails sur les événemens qui ont occasionné l'établissement de cette dignité, que plusieurs politiques considèrent comme une sorte de superfétation dans la constitution des Provinces-Unies. Ces provinces avaient à peine secoué le joug de l'Espagne, qu'elles sentirent, dit-on, le besoin de placer à la tête des affaires, un chef qui pût leur conserver la liberté qu'elles venaient d'acquérir. Elles firent choix de Guillaume Ier., comte de Nassau et prince d'Orange, gouverneur, pour sa majesté catholique, des comtés de Hollande, de Zélande et d'Utrecht. Cinq provinces le chargèrent

de leur gouvernement, et le créèrent même amiral et capitaine-général. Son pouvoir sur les comtés de Hollande et de Zélande, était presque absolu, et ce prince eût peut-être usurpé la souveraineté de toute la république, s'il n'eût été assassiné d'un coup de fusil. Maurice, son fils, fit de vains efforts pour parvenir au même but; mais il fut supplanté par son frère, du premier lit, Frédéric-Henri. Ce dernier étant mort, Guillaume II, son fils, fut élu capitaine-général et gouverneur de cinq provinces. En 1654, on refusa ces dignités à Guillaume III, fils de ce prince; mais il les obtint en 1672, les rendit héréditaires dans sa famille, et les conserva, même après avoir monté sur le trône d'Angleterre. Etant devenues vacantes à son décès, elles ne furent point supprimées; mais la république en exerça elle-même les fonctions jusqu'en 1747; il faut excepter cependant les provinces de Frise, de Groningue et de Gueldre, qui, pendant ce long intervalle, élurent pour gouverneur Guillaume-Charles-Henri Friso, prince d'Orange, connu depuis sous le nom de Guillaume IV. Les Français ayant, en 1747, pénétré dans la Flandre Hollandaise, les habitans de Terveere firent tous leurs efforts pour engager leurs Etats à nommer ce prince, gouverneur de la province de Zélande, dans laquelle était située cette ville. Non-seulement les Etats consentirent à cette proposition, mais ils déclarèrent Guillaume amiral et capitaine-général de leurs troupes, exemple que suivirent les provinces de Hollande et de West-Frise, ensorte qu'en très-peu de tems, il fut reconnu par toutes les Provinces-Unies, *gouverneur ou stathouder, amiral et capitaine-général.* La nomination se fit dans une assemblée que tinrent les Etats-Généraux, le 4 mai 1747; et le 16 novembre suivant, le stathoudérat fut déclaré héréditaire dans la maison d'Orange, au point qu'à défaut de mâles, il passerait aux femmes, à condition toutefois qu'elles n'épouseraient ni tête couronnée, ni aucun prince électoral.

Le stathouder était président des Etats de chacune des provinces, et de la sorte il avait une grande part à la formation des Etats-Généraux, où cependant il n'avait point de voix. Parmi ses prérogatives, on comptait celle d'accorder des lettres de grâce et de pardon, mais du consentement seulement du président et de la cour supérieure de la province, et non pour assassinat ou pour tout autre grand crime, com-

mis de dessein prémédité. Il avait le droit de changer les bourguemestres, les échevins et les statuts, en se conformant toujours aux priviléges particuliers, et en suivant les instructions que pourraient lui donner les Etats-Généraux. Outre les revenus attachés à ses dignités, il possédait, de son chef, plusieurs principautés et domaines très-considérables.

Guillaume V, prince d'Orange et de Nassau, fils de Guillaume-Charles, et de la princesse royale Anne, d'Angleterre, est le dernier qui fut revêtu de la dignité de stathouder. Les troupes de la république française étant entrées en Hollande, ce prince jugea que toute résistance serait vaine; et le 19 janvier 1795, il s'embarqua au village de Schevelling, à moins d'une lieue de la Haye, dans un petit navire, qui n'avait que trois hommes d'équipage : il se rendit en Angleterre. *Voyez* la fin de l'article Histoire.

Administration de la justice. — La justice était administrée selon les statuts des villes et des provinces, selon les ordonnances des Etats-Généraux, et selon le droit romain. Chaque province avait une cour supérieure, où l'on portait les appels des sentences rendues dans les justices subalternes des villes et du plat-pays. Il faut toutefois en excepter celles qui étaient prononcées en matière criminelle. Si celui qui avait perdu sa cause désirait qu'elle fût examinée de nouveau, il pouvait s'adresser aux Etats de sa province, qui commettaient des hommes versés dans les lois et les coutumes du pays. Ceux-ci approfondissaient la question, la combinaient avec la sentence, dont il y avait appel, et finissaient par rendre la leur. On se flattait dans les Provinces-Unies que la justice y était mieux administrée que par-tout ailleurs.

Impôts et revenus. — Les impôts que l'on payait dans les Provinces-Unies, et particulièrement dans celle de Hollande, étaient si multipliés, que l'on disait que tout y était sujet à des droits, excepté l'air qu'on y respirait. On en percevait sur les marchandises, à l'entrée et à la sortie, sur les maisons, sur les biens de campagne, sur les bêtes à corne, etc. etc. L'État exigeait le 40e. denier du prix de l'acquisition de tous les biens-fonds, au nombre desquels on comptait les navires du port de plus de quatre lasts (1); et

(1) Le last est de 4,500 livres, poids de marc.

le produit annuel de ce droit se montait à plus de sept tonnes de florins d'or. On prélevait le 20e. denier sur les successions en ligne ascendante et collatérale ; et dans quelques provinces on payait la capitation. Il y avait des accises sur les denrées, et principalement sur celles qui sont de première nécessité. Il y avait une taxe du tiers du prix sur le pain et sur la bière ; le vin était taxé un peu moins. On avait aussi établi des droits sur les domestiques, sur les chevaux et sur les voitures. Le papier timbré produisait des sommes considérables ; et la province de Hollande payait annuellement, pour cet objet, quatre tonnes de florins d'or. La feuille de papier y coûtait depuis 3 stuyvers jusqu'à 150 florins (1).

Le tableau suivant présente la proportion, selon laquelle chacune des sept provinces supportait les charges du gouvernement.

De chaque million de ducats (2), la province de la Hollande en fournissait.	420,000
Celle de la Zélande.	130,000
Celle de Frise.	170,000
Celle d'Utrecht.	85,000
Celle de Groningue.	75,000
Celle de Gueldre.	70,000
Celle d'Over-Yssel.	50,000

Des 420,000 ducats, payés par la province de Hollande, la ville d'Amsterdam en fournissait plus de 320,000. Malgré des charges si multipliées et si lourdes, les Provinces-Unies étaient dans un état très-florissant avant la guerre actuelle. Les sommes immenses que les Hollandais ont placées en Angleterre avaient fait croire que leur pays était surchargé de dettes; mais le modique intérêt de 2 et demi pour 100 que payait l'État, en était uniquement la cause. Tout porte à croire que les taxes et les impôts ne sont pas moindres dans la république batave, qu'ils l'étaient dans les Provinces-Unies.

Forces de Terre et de Mer. — Chacune des Pro-

(1) Le stuyver, ou sou commun, vaut, en monnaie de France, 2 s. 2 d., et le florin 2 liv. 3 s. 5 d. 1/6.

(2) Le ducat de Hollande est de 11 liv. 8 s. 5 den.

vinces-Unies entretenait autant de forces sur pied qu'elle en pouvait payer. Il n'y avait que les régimens suisses ou écossais qui fussent à la solde des Etats-Généraux, et ils formaient une armée d'environ 25,000 hommes. Rarement l'état militaire de la république excédait le nombre de 40,000 hommes; et ordinairement, lorsque cette puissance avait une guerre à soutenir, elle fesait venir des régimens d'Allemands. La qualité de capitaine-général, dont était revêtu le stathouder, lui donnait le commandement suprême sur toute l'armée; mais il le déléguait presque toujours à un feld-maréchal général. En vertu du traité de paix, conclu en 1794, (an 3), entre les républiques française et batave, celle-ci est obligée d'entretenir chez elle 25,000 hommes de troupes que lui fournit la première.

Les forteresses de la Hollande étaient, la plupart, avantageusement situées et parfaitement entretenues. Il y en avait un grand nombre dont, en peu de tems, on pouvait inonder les environs, ce qui en rendait l'approche extrêmement difficile. L'entretien de l'état militaire de terre, se montait en 1766, à 11,316,123 florins. Il n'y avait, dans les places fortes, des sept Provinces, que des commandans. Les bourguemestres régens y exerçaient les fonctions de gouverneurs.

La puissance maritime de la république était si formidable autrefois, qu'en tems de guerre elle pouvait mettre 100 vaisseaux de ligne en mer; mais en tems de paix elle n'en entretenait communément que trente, dont une partie n'étaient point appareillés. On assure qu'avec le secours des provinces particulières, les colléges de l'amirauté pouvaient équiper, en très-peu de tems, depuis 40 jusqu'à 50 vaisseaux de ligne. Ces colléges que, par leurs fortes et inutiles dépenses, on considérait comme un fardeau pour l'Etat, étaient chargés de veiller à la sûreté des ports et à celle de la navigation, tant sur la mer que sur les fleuves.

La marine de la république batave a essuyé plusieurs échecs. En 1795, l'amiral Lucas livra, près du cap de Bonne-Espérance, toute sa flotte aux Anglais, et l'amiral Dewinter, dans le terrible combat qu'il soutint contre eux, perdit un grand nombre de vaisseaux. En 1799 (an VIII), les équipages de la flotte, commandée par l'amiral Story, se révoltèrent

révoltèrent à l'approche de quelques bâtimens anglais qui pénétrèrent dans le Zuyderzée, et conduisirent leurs vaisseaux à l'ennemi, aux cris répétés de *vive Orange !*

Histoire. — Nous avons déjà parlé des anciens habitans des dix-sept provinces, formant les Pays-Bas.

Au déclin de l'empire romain, les Goths et d'autres peuples du Nord, qui allaient attaquer plusieurs parties de ce même empire, et notamment la Gaule, s'emparèrent, en passant, de ces mêmes provinces, et les divisèrent ensuite en petits gouvernemens, dont les chefs jouirent d'une autorité despotique dans leur territoire respectif.

La Batavie et la Hollande devinrent indépendantes de l'Allemagne, à laquelle, au commencement du dixième siècle, elles avaient été réunies par un des petits-fils de Charlemagne. L'autorité suprême fut alors exercée par trois pouvoirs réunis, par un comte, par la noblesse et par les villes. En 1433, la maison de Bourgogne ajouta les dix-sept provinces à ses autres Etats.

L'empereur Charles-Quint ayant hérité de cette maison, les transféra, en 1477, à la maison d'Autriche, et les fit reconnaître partie intégrante de l'empire, sous le nom de cercle de Bourgogne. La tyrannie de Philippe II, son fils et son successeur au trône d'Espagne, détermina les habitans à secouer le joug de la domination de ce prince, et ils se soulevèrent de toutes parts. Les comtes de Hoorn et d'Egmont, et le prince d'Orange, se mirent à leur tête ; et la réforme de Luther fesant alors des progrès dans les Pays-Bas, la persécution en contraignit les sectateurs à se joindre aux mécontens. Dans ces circonstances, Philippe II créa une espèce d'inquisition, qui déploya tant de cruautés, qu'on le nomma le tribunal de sang. Des milliers de luthériens périrent sur les échafauds et dans les combats. Les comtes de Hoorn et d'Egmont furent faits prisonniers, et décapités ; mais le prince d'Orange, qui avait été revêtu du titre de stathouder, s'étant retiré en Hollande, les provinces qui avoisinent celle-ci, formèrent à Utrecht, en 1579, une confédération pour leur défense commune. Ces révoltés, que leurs tyrans avaient, par mépris, surnommés les mendians,

déployèrent, sous la conduite du prince d'Orange, tant de courage et de persévérance, qu'avec les secours d'hommes et d'argent que leur fournit Elisabeth, reine d'Angleterre, ils forcèrent, en 1609, la couronne d'Espagne à renoncer à toute prétention sur leur pays, qui fut ensuite généralement reconnu pour un Etat indépendant, sous le nom de *Provinces-Unies*. Dans leurs guerres maritimes avec l'Angleterre, sous le protectorat de Cromwell et le règne de Charles II. Ces provinces acquirent, à juste titre, la réputation d'une puissance maritime formidable. Lorsque la maison d'Autriche, qui, depuis des siècles, commandait en Allemagne, en Espagne et dans une grande partie de l'Italie, ne fut plus si redoutable, et que la jalousie générale eut pour objet la maison de Bourbon, favorisée par le gouvernement de la Hollande, qui avait destitué du stathoudérat le prince d'Orange, le peuple alarmé, rétablit unanimement cette dignité en faveur de ce prince, qui, ensuite, occupa le trône d'Angleterre, sous le nom de Guillaume III. Ce prince et la reine Anne qui lui succéda, furent, durant leur règne, les principaux chefs de cette puissante ligue, formée contre Louis XIV.

Les historiens anglais ont discuté la conduite des Hollandais envers l'Angleterre, dans les guerres de 1742 et de 1756, ainsi que les circonstances qui, en 1780, ont occasionné leur rupture avec cette même puissance. Comme on prétendit qu'ils avaient refusé de remplir les engagemens résultans des traités conclus entr'eux et la Grande-Bretagne, celle-ci les considéra, dès ce moment, comme nuls et non-avenus. Le commerce des Hollandais souffrit considérablement de cette guerre; mais, par le traité de paix qui la suivit, ils recouvrèrent tout ce qu'ils avaient perdu, excepté Negapatan dans les Indes-Orientales.

L'empereur Joseph II, ayant considéré l'épuisement de plusieurs puissances de l'Europe, comme une circonstance favorable au succès de ses vues ambitieuses, obtint, en 1781, la démolition de la barrière que les Hollandais avaient si opiniâtrement maintenue du tems de la reine Anne, et parut se disposer à empiéter sur leur territoire. On proposa aux Etats-Généraux une conférence, relative aux limites des deux pays; mais en attendant qu'on l'ouvrît, l'empereur fit commettre

quelques actes d'hostilités, et s'empara des deux petits forts Saint-Donat et Saint-Paul, et de quelques terrains marécageux, dans les environs de Sluys ou l'Ecluse. Il demanda formellement la faculté pour ses sujets de naviguer librement sur l'Escaut, jusqu'au pays de Saftingen, et il exigea d'avance que les Hollandais retirassent le vaisseau de garde qu'ils avaient en face du fort Lillo. L'état de toutes ses réclamations fut délivré le 4 mai 1784, à leurs plénipotentiaires, qui s'étaient rendus à Bruxelles. La plus importante était relative aux prétentions de ce prince sur la ville de Maëstricht et le territoire d'Outre-Meuse, pays qui avait été détaché du reste des possessions brabançonnes du côté de la Flandre.

Les Hollandais ayant refusé d'accéder à ces demandes, firent de vives instances près de la cour de Versailles, pour en obtenir la médiation. L'empereur, dans son *ultimatum*, remis le 23 août, offrit, comme moyen de conciliation, d'abandonner ses droits sur Maëstricht, et de modérer ses autres prétentions, à condition qu'on lui accorderait la libre navigation des deux branches de l'Escaut jusqu'à la mer. Il pensait, disait-il, que les Etats-Généraux accepteraient avec empressement cette offre. En conséquence, il annonçait qu'il regarderait comme un acte formel d'hostilité, et comme une déclaration de guerre de la part de la république, toute insulte qui, sur cette rivière, serait faite à son pavillon.

La réponse des Hollandais fut péremptoire. Ils déclarèrent qu'ils ne consentiraient jamais à la libre navigation de l'Escaut. L'empereur, quoiqu'il ne s'empressât pas d'exécuter son projet, y persistait néanmoins. Au commencement d'octobre, un petit navire, parti d'Anvers, ayant paru devant le fort Lillo, fut arrêté à son passage. L'officier hollandais ayant, de la manière la plus amicale, mais vainement, pressé le commandant de ce vaisseau, de ne pas aller plus loin, envoya toute sa bordée au navire impérial, qui fut obligé de se rendre. Quelques jours après, un autre bâtiment autrichien s'avança vers l'embouchure de la même rivière, où il fut retenu par l'amiral hollandais. L'empereur ne s'attendait peut-être pas à tant de fermeté, mais il s'était trop avancé pour reculer. Il rappela son ambassadeur, donna l'ordre à son plénipotentiaire de rompre les conférences ouvertes à Bruxelles ; il écrivit à toutes les cours de l'Europe pour se plaindre des

inexcusables procédés et des actes d'hostilités des Provinces-Unies. Les Hollandais s'empressèrent de se justifier (1). Ils soutinrent la légitimité de leurs droits, firent valoir la modération de leurs procédés, et déclarèrent qu'ils persistaient dans leurs dispositions pacifiques ; mais que si, contre leur espérance, elles ne produisaient aucun effet sur sa majesté impériale, la république se verrait dans la triste nécessité d'avoir recours aux moyens autorisés par les droits de la nature et par ceux des nations.

Tout annonçait la guerre, et l'on pourrait dire que les hostilités commencèrent le 7 novembre, jour où les garnisons de Lillo, de Frédéric-Henry et de Cruckshauk, craignant une soudaine attaque de la part des Autrichiens, percèrent leurs digues, ouvrirent leurs écluses et inondèrent, à plusieurs lieues à la ronde, le plat-pays, qui environne les forts situés sur l'Escaut. Des deux côtés on fit de grands préparatifs pour ouvrir la campagne au printems ; mais la médiation de la France et de la Russie, appaisa cette querelle, qui pouvait embraser de nouveau l'Europe.

Durant le cours de leurs contestations avec l'empereur, les provinces unies furent agitées par des dissentions intestines; ce n'avait été que par l'influence du parti patriotique des Français, en Hollande, que la république était entrée en guerre contre la Grande-Bretagne. Toutes les opérations de cette guerre furent aussi malheureuses que lentes et mal combinées. Les Anglais prirent aux Hollandais une grande partie de leurs vaisseaux, s'emparèrent de tous leurs établissemens dans les Indes-Occidentales, et ruinèrent leur commerce. Le parti patriotique ne manqua pas d'imputer ces malheurs au stathouder, et lui reprocha de n'avoir point employé, avec énergie, les forces qui lui étaient confiées, d'avoir honteusement négligé la marine, et de l'avoir mal dirigée. L'aversion bien connue du stathouder pour toute liaison politique avec la France, et principalement son refus constant de traiter avec les colonies anglaises d'Amérique, alors soulevées contre la mère-patrie, fournirent des prétextes plausibles à ces accusations. Le prince eut beau représenter que l'affaiblisse-

(1) La lettre circulaire des Hollandais était datée du 3 novembre, et celle de l'empereur l'était seulement du 2.

ment de la marine l'avait empêché d'agir comme on l'espérait ; que conséquemment le blâme ne devait tomber que sur les Etats-Généraux, auxquels il avait représenté plus d'une fois les inconvéniens de leur négligence pour ce département, en leur fesant sentir que puisque toutes leurs mesures tendaient à amener la guerre, ils devaient se préparer convenablement à la soutenir; mais que toutes ses représentations avaient été vaines, et que la fermentation était telle alors, que l'on ne voulait ni écouter la raison, ni adopter aucune mesure conciliatoire. D'un autre côté, le parti monarchique accusait les patriotes d'avoir entraîné leur pays dans une guerre à laquelle il n'était nullement préparé.

De déplorables scènes de tumulte, de trouble et de désordre eurent bientôt lieu de toutes parts. Le Stathouder était publiquement insulté. Le comité des Etats de la province de Hollande, rendit un décret par lequel il le dépouillait de ses dignités, et défendait aux troupes de lui obéir en aucune sorte, et même de lui rendre les honneurs militaires. Un tel affront au premier magistrat de la république, annonçait l'approche d'une violente crise. Le Stathouder ne le dévora pas en silence. Il adressa aux Etats de Hollande une lettre, dans laquelle, après leur avoir observé qu'il considérait leur résolution comme un sanglant outrage, et comme une usurpation sur son autorité légitime, il leur fesait sentir, avec force, combien ils manquaient d'accord entr'eux, et qu'un membre de la confédération n'avait pas le droit de le priver des dignités que la nation lui avait unanimement conférées. Cependant le beau-frère du stathouder, Frédéric-Guillaume, qui venait de monter sur le trône de Prusse, fesait les plus grands efforts pour effectuer une réconciliation. L'offre de sa médiation, réunie à celle de la Grande-Bretagne, ayant été rejetée, il proposa de remplacer cette dernière puissance par la France; et alors commencèrent des négociations, dont de défavorables augures firent craindre l'inefficacité. L'événement justifia bientôt ces pressentimens. La correspondance entre Nimègue, où se tenaient les conférences, et la Haye, où le stathouder tenait sa cour, dura quelques semaines, mais fut bientôt interrompue, M. de Rayneval, ministre du roi de France, étant parti pour Paris, dans le milieu du mois de janvier 1787.

Sur la fin de l'année 1786, le parti des républicains fit une perte considérable par la défection du sénat d'Amsterdam. Bientôt après, il essuya un échec non moins funeste, par le changement qui s'opéra dans les sentimens et la conduite des Etats de Hollande. La ville d'Utrecht était le centre des principes démocratiques. On y avait renversé l'ancien gouvernement, et on l'avait remplacé par des établissemens populaires. La violence des esprits était si forte, qu'il n'y avait aucun espoir de réussir par une négociation. En conséquence, les Etats de la province résolurent de tout employer pour rétablir l'ordre dans leur turbulente capitale, et de s'emparer de Vreeswick, près d'Utrecht, qui était un poste très-important pour l'un ou pour l'autre parti. Il s'ensuivit une escarmouche qui se termina à l'avantage des patriotes. Bientôt après, Amsterdam devint le théâtre d'un violent tumulte, et les scènes de dévastation et de pillage qui s'y passèrent, remplirent de terreur les paisibles habitans de cette ville.

La plus grande partie des troupes régulières de la Hollande se rangèrent du côté du stathouder; et cependant, malgré les avantages remportés par ce prince, l'agitation ne diminuait pas. Les patriotes se saisirent même de la princesse d'Orange, et la retinrent prisonnière toute une nuit. Mais le 13 septembre 1787, une armée prussienne, commandée par le duc de Brunswick, entra dans la province de Gueldre et fit de rapides progrès. Elle se répandit de tous côtés, et rien ne résista. Les villes fortifiées se rendirent à l'instant, et celle d'Amsterdam finit par ouvrir aussi ses portes aux Prussiens. Les Etats de la province de Hollande, rassemblés à la Haye, rétablirent le stathouder dans ses offices, droits et dignités. Les députés d'Amsterdam qui n'avaient pu s'y réunir qu'après la reddition de cette ville, confirmèrent tous les décrets rendus en leur absence. Ainsi, les divisions qui semblaient devoir entraîner les suites les plus funestes, prirent fin heureusement, et la tranquillité fut complettement rétablie. Des traités d'alliance offensive et défensive furent négociés entre la Hollande et la Grande-Bretagne, et entre la Hollande et la Prusse.

Les Français s'étant emparés des Pays-Bas exigèrent la libre navigation de l'Escaut. Il s'établit, à ce sujet, entre la Grande-Bretagne et la France, une correspondance qui se

termina par une déclaration de guerre faite par cette dernière puissance à la première, et aux Provinces-Unies, qui furent bientôt conquises par les armes françaises. Le 20 janvier 1794 (an III), le général Pichegru entra dans Amsterdam, à la tête de son armée. L'ancien gouvernement fut renversé ; on le remplaça par un autre gouvernement provisoire, qui appela une convention nationale ; et celle-ci établit, sur le modèle de la constitution qui existait alors en France, deux conseils législatifs et un directoire exécutif. Cette sorte de gouvernement n'ayant produit que des troubles, vient d'être renversé par la majorité des cinq membres du directoire. Un projet de constitution présenté en ce moment à l'acceptation du peuple batave, transforme les deux conseils, des anciens et des jeunes, en un corps législatif de 55 membres, et le directoire en une sorte de conseil exécutif, composé de 12 membres.

Peu de tems après l'entrée des troupes françaises en Hollande, un traité d'alliance offensive et défensive fut conclu (le 27 floréal an III), entre la République française et les Provinces-Unies, qui prirent ou reçurent le nom de République Batave.

Par suite de ce traité, la République Batave déclara la guerre à la Grande-Bretagne ; elle la soutint avec désavantage jusqu'au 9 vendémiaire an X, que les préliminaires d'un traité de paix furent signés entre la France et l'Angleterre ; en vertu de ce traité la République française conserve son influence sur la république Batave ; elle lui fait restituer toutes ses possessions dans l'Inde, à l'exception de l'île de Ceylan.

Addition à l'article, LITTÉRATEURS ET SAVANS, *page* 399.

GROTIUS n'est pas le seul écrivain que la Hollande ait produit. *Bynkershoeck* et *Wiquefort* jouissent aussi d'une très-haute estime ; Wiquefort a donné une excellente introduction à la diplomatie.

Pierre *Camper* a rendu de grands services à la médecine et à l'astronomie. Parmi les disciples et successeurs de de Bœrhave, il faut nommer *Van-Swieten*, un des plus célèbres médecins de l'Europe.

Les sciences physiques et mathématiques doivent beaucoup à la patience laborieuse des Hollandais. Ch. *Huygens*, très-savant astronome, perfectionna les pendules et les télescopes ; *Hartsoeker*, et dans les tems modernes *s'Gravesande*, *Muschen-broeck* et *Van-Swinden*, ont fait des expériences et des recherches très-importantes en physique. Quel amateur de l'histoire naturelle ne cite pas avec respect les noms d'un *Leuwenhoeck*, d'un *Swammerdam !*

Les lettres n'ont pas été cultivées avec un succès égal par les Bataves. Leur meilleur tragique est *Vondel* ; on retrouve chez lui toutes les extravagances de Shakespeare, mais il ne rachète pas ses défauts par des beautés supérieures. *Vos*, rival de Vondel, a fait des tragédies tellement sanglantes, qu'à la fin du cinquième acte il ne reste de vivant sur la scène que le *soufleur*. Le poète le plus généralement lu en Hollande se nomme *Jacob Cats ;* il a sur-tout donné des fables un peu longues, mais purement écrites et bien versifiées. *Wagenaar* a donné *l'Histoire Batave* en 19 volumes ; ouvrage très-savant et qui n'est pas sans mérite du côté du style. Parmi les causes qui empêchent les Hollandais de porter à un haut degré de perfection leur langue nationale, on doit compter la prédilection

que les savans de ce pays ont pour la langue latine. Dans aucun pays du monde les Muses latines ne trouvent d'adorateurs plus nombreux et plus fidèles.

La langue hollandaise, qui n'est qu'un dialecte du bas-allemand, offre cependant de très-grands avantages à ceux qui voudraient la polir et la perfectionner. Elle est plus douce et plus mélodieuse que l'allemand ou l'anglais ; elle est infiniment plus riche en *substantifs* qu'aucune autre langue moderne ou ancienne, le grec seul excepté. On peut en hollandais exprimer les noms de toutes les sciences, leurs termes les plus composés et leurs principes les plus abstraits, sans emprunter un seul mot du latin ou du grec. La versification hollandaise se rapproche plus des règles de la prosodie française que celles des Allemands ; par exemple, ils éludent les voyelles pour éviter les *hiatus*.

Peintres hollandais. — Il serait très-injuste, surtout dans un ouvrage publié à Paris, de ne pas rendre hommage aux grands maîtres que la Hollande a produit dans l'art d'imiter la nature par les couleurs. Ne voyons-nous pas leurs chef-d'œuvres dans la vaste collection du *Musée central des Arts* ?

Les fleurs de *Van-Huysum* font encore le désespoir des artistes qui s'adonnent à ce genre gracieux, qu'on pourrait appeler l'idylle ou le madrigal de la peinture: Comme ces fleurs sont fraîches et pleines ! comme les perles de la rosée brillent sur leurs calices veloutés ! on est tenté de chasser avec la main cet insecte, qui semble ramper sur ce divin tableau, tant l'illusion est complète. Mais même lorsqu'en y regardant de près, on découvre que ces bouquets, ces mouches, ces vases n'existent qu'en peinture ; on ne cesse d'admirer l'art avec lequel l'artiste les a groupés, et la touche délicate de son pinceau. Van-Huysum naquit à Amsterdam en 1682.

Wouwermanns, né à Harlem en 1620, a également immortalisé son nom, quoique dans un genre différent. Ses batailles, ou pour parler plus précisément, ses *chocs de cavalerie*, comptent, selon nous, parmi les premiers chef-d'œuvres que possède le Musée des Arts. Ce peintre a saisi le vrai naturel, sans jamais tomber dans le vulgaire, défaut ordinaire de ses compatriotes. Il excelle sur-tout dans les

chevaux; ces superbes animaux prennent sous son pinceau un caractère aussi poétique que dans les beaux vers de Virgile.

Hinc bellator equus campo sese arduus infert!

Un génie indépendant porta malheureusement le célèbre *Rembrandt* à négliger l'étude de l'antique; aussi son dessin est-il rarement correct. Mais, quelle expression naïve et énergique dans ses portraits! ses figures semblent sortir de la toile; on ne trouve rien qui soit comparable à ses *têtes de vieillards*; elles ont un caractère de vérité et de vie qu'on ne se lasse point d'admirer. On a de lui quelques paysages excellens pour l'effet. *Rembrandt-van-Ryn* naquit près de Leyde en 1606. Il fut fils d'un meunier, et ce n'est qu'à son propre génie qu'il dût les vastes connaissances qu'il acquit, sur-tout dans la partie du clair-obscur.

Gerard-Dov étudia sous Rembrandt; mais il se fit une manière très-différente; dans ses tableaux, qui tous sont ce qu'on appelle *tableaux de genre*, on retrouve bien la belle carnation de Rembrandt et la parfaite entente du clair-obscur; mais ce qu'on y admire encore plus, c'est l'extrême *fini* de l'ouvrage; on ne découvre tout le travail de cet artiste qu'au moyen de la loupe. Mais Gerard-Dov savait allier cette extrême perfection du travail avec un grand degré de vérité, et ses figures ont beaucoup de vie et de mouvement. C'est la réunion de qualités si opposées qui fait regarder comme chef-d'œuvres presque tout ce qui est sorti des mains de cet artiste laborieux, né à Leyde en 1613.

Saft-Leven, né à Rotterdam en 1609, nous paraît tenir beaucoup de la manière de Gerard-Dov; mais il a sur-tout travaillé dans le paysage. Il est un des premiers maîtres dans ce genre.

Van-der-Werff, né à Rotterdam en 1659, donnait à ses ouvrages le plus precieux fini; mais ses carnations approchent de l'ivoire; ses compositions ne sont pas animées de ce feu du génie, toujours préférable à la patience laborieuse. Ses chefs-d'œuvres sont dans la galerie de Dusseldorf.

Van-den-Welde (Adrien) avait le pinceau délicat et moëlleux, son coloris est on ne peut plus suave; il fesait

sur-tout les petites figures avec beaucoup d'agrément et d'esprit. Il était élève de *Wynant*, très-bon paysagiste. *Van-den-Welde*, le *neveu*, est célèbre par ses *marines*; on assure que personne n'a mieux su rendre le limpide, les reflets, la transparence de l'eau, la fureur des ondes, la légèreté des vapeurs. Nous n'avons rien vu de lui; il y a deux marines au Muséum, de son père *Guillaume Van-den-Welde*, frère d'Adrien; toute cette famille était d'Amsterdam.

Nés dans un pays de plaines, loin des sublimes horreurs des Alpes, sous un ciel nébuleux et inconstant, les paysagistes hollandais (et l'on peut ajouter flamands) ont dû envier aux Italiens cette belle nature, qui, dans les champs de l'Ausonie, offre par-tout, à l'imagination de l'artiste, des tableaux si riches et si variés. Mais c'est une raison de plus pour admirer l'art merveilleux qui se montre dans les paysages d'un *Berghem* ou d'un *Ruysdael*. Le premier, né à Amsterdam en 1624, avait une facilité étonnante; il se jouait des difficultés de son art; une touche libre et élégante, de piquans effets de lumière, des ciels beaux de vérité et brillans de coloris; beaucoup d'adresse à varier les détails, soit dans les sites, soit dans les figures, tels sont les caractères qui assureront toujours aux ouvrages de Berghem une place parmi les chefs d'œuvre de la peinture. *Ruysdael*, né à Harlem en 1640, étudia peut-être plus sa composition; ses effets de lumière sont encore plus frappans que ceux de Berghem; son coloris est très-vigoureux. *Asselyn*, *Potter*, et quelques autres, méritent encore d'être distingués dans ce genre.

Le nom de *Bamboche* nous rappelle un genre qu'on peut appeler la *peinture burlesque*. Après avoir admiré les grands maîtres, on aime à se reposer en contemplant les scènes d'auberge, les paysans ivres, les jeux d'enfans et toutes les autres farces, sorties du pinceau de cet ingénieux artiste, dont le vrai nom est *Pieter van Laar*, et qui naquit à Laar, près Naarden, en 1613.

Verburg, né en 1608 à Zwoll, a sur-tout peint des *bambochades* et des scènes galantes. Il a presque le fini de *Dov*; on ne peut porter plus loin l'intelligence du clair-obscur; il excellait à imiter le satin; on croit réellement voir dans ses draperies les ondulations et les reflets de ces tissus bril-

lans qu'il y prodigue outre mesure. Ses attitudes, ses airs de tête ne méritent pas le même éloge que les autres parties.

Terburg eût un imitateur heureux dans *Metzu*, né à Leyde en 1615. Nous trouvons même plus d'esprit dans les ouvrages de ce dernier, du moins d'après les échantillons qu'on en voit au Musée du Louvre.

Adrien *Van-Ostade*, natif de Lubeck, mort à Amsterdam en 1685, surpassa peut-être tous les peintres de bambochades, quant à la vérité avec laquelle il rendit la nature grossière. Ses scènes de cabarets et de villages sont recherchées de tous les connaisseurs; dans son dessin on remarque entr'autres imperfections, que les figures sont trop courtes; mais ce défaut peut être regardé comme un mérite historique; ce sont réellement la figure, la taille, les proportions des paysans hollandais, frisons, holstenais; *Van-Ostade* ne peignit que ce qu'il avait vu.

Nous aurions encore beaucoup de choses à dire sur les paysages de *Mieris* (le vieux), sur les fleurs et les fruits de *Van-Heem*, digne précurseur de Van-Huysum, sur *Eckhout*, dont les tableaux se distinguent difficilement de ceux de son maître Rembrandt, sur les deux frères *Both* et sur beaucoup d'autres artistes auxquels la Hollande se vante d'avoir donné le jour. Mais cette notice est déjà assez étendue pour faire sentir que la nation hollandaise a montré beaucoup plus de génie pour les beaux-arts que les *Anglais*, qui, dans leurs descriptions de voyages, se permettent de représenter toutes les nations continentales comme dépourvues de génie, de talent et de sentiment.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

616751

TABLE DES MATIERES

CONTENUES

DANS LE TROISIEME VOLUME.

AVANT-PROPOS de l'éditeur. . . . . Page v

ANGLETERRE 1
Situation et étendue . . . . . *ibid*
Tableau des divisions 3
Sol, air, saisons, eaux. 9
Montagnes et aspect du pays . . . . . , 11
Rivières et lacs 12
Forets . . . . . , 14
Métaux et minéraux 15
Végétaux et animaux 16
Recherches sur la population des Isles britanniques, et spécialement de l'Angleterre . . . . . , 20
Ier. Tableau de statistique, relatif à la population et à la consommation de blé, ... *vis-à-vis* 20
Mœurs et usages, habillemens 26
Religion, clergé anglican, sectes 33
Langage 44
Sciences et savans 45
Universités 52
Antiquités et curiosités de la nature et des arts . . . *ibid*
Commerce et manufactures 58
IIe. Tableau de statistique, relatif au commerce, à la navigation, aux manufactures, etc. etc. . . . . *vis-à-vis* 58
Fonds publics de l'Angleterre. 69
Compagnie des Indes Orientales 73
Banque d'Angleterre 78
Compagnie de la mer du sud 82
Constitution et loix . . . . . , 87
Ordre chronologique des rois. 91
Du Parlement 96
Cours judiciaires et tribunaux 112
Châtimens 122
Revenus de la Grande-Bretagne, taxe, dette publique . 126
Forces de terre et de mer 135
Titres royaux, armes, ordres de chevalerie 141

Topographie des comtés, cités, villes, forts, etc. etc . 144
Londres . . . . . *ibid*
Northumberland et Cumberland 154
Westmorland et Durham 155
York 156
Lancarter 157
Chester 158
Derby et Nottingham 159
Lincoln, Shrop et Stafford 161
Leicester, Rutland, Hereford, Worcester, Warwick . 163
Northampton, Huntington, Monmouth 165
Glocester, Oxford, Buckingham 167
Bedford, Norfolk 168
Suffolk, Cambridge, Hartford 169
Essex, Middlesex, Kent 171
Sussex et Surrey 173
Hant ou Southampton 175
Berks . . . . . *ibid*
Wilts 177
Sommerset. 178
Dorset 180
Devon 181
Cornouaille 183
Histoire d'Angleterre 185
Alfred-le-Grand 189
Canut-le-Grand 190
Guillaume-le-Conquérant. 191
Henri-le-Plantagènet. 194
Richard-cœur-de-Lion 196
Bataille de Crecy 200
Henri V 203
Rose-Blanche et Rose-Rouge 205
Henri VIII 209
Elisabeth 212
Conjuration des poudres 213
Charles I de Cromwell 214
Restauration des Stuarts. 215
Révolution de 1688 218
Marlborough. 221
Avénement au trône de la maison de Brunswick . 223
Charles Edouard, le prétendant 226
Georges III, roi actuellement régnant 229
Révolution d'Amérique 232

PRINCIPAUTÉ DE GALLES 244
Nom, situation, limites . . . . . *ibid*
Climat, sol, productions 245

Population, mœurs et usages . . . . . *ibid*
Religion 246
Sciences et savans 247
Antiquités et curiosités de la nature et des arts . . . 248
Constitution et gouvernement 249
Topographie des comtés et des villes 250
Histoire 255

Isles de Man 257
Isle de Wight 260
Isles Sorlingues 261
Isles de Jersey, Guernesey etc . . . . . *ibid*
Isles de Shetland, les Orcades et les Hébrides 264
Habitans, mœurs, langage, religion 266
Sol, mines, carrières 269
Curiosités de la nature et de l'art 270
Grotte de Staffa 273

ECOSSE 275
Tableau des divisions 276
Climat, sol, air, eaux 278
Montagnes, rivières, lacs, forets 279
Métaux, minéraux 282
Productions animales et végétales 283
Habitans, mœurs et usages 286
Langage et habillemens 291
Religion 293
Sciences et savans 298
Universités 300
Antiquités et curiosités 301
Commerce et manufactures 306
Ordre du chardon 311
Topographie des comtés et villes 311
Edimbourg . . . . . *ibid*
Glasgow, Aberdeen et Perth 317
Comtés d'Angus, de Renfrew, de Stirling, de Fife, de Dumfries, de Dumbarton 319
Inverness 322
Comtés de Sutherland, Merse, Caithness, de Haddington, de Kirkudbright 323
— de Wigtoun, Lanerk, Clackmanan, Argyl et Murray 325
— de Ross et de Nairn 327
Histoire de l'Ecosse 329

IRLANDE 339
Situation, étendue, noms . . . . . *ibid*

Divisions....340
Climat, saisons, sol; observations d'*O-Connor* et d'*Arthur-Young*....340
Rivières, baies, havres, lacs....344
Navigation intérieure....346
Montagnes et forets....*ibid*
Métaux et minéraux....347
Végétaux et animaux....*ibid*.
Usages, mœurs et divertissemens....348
Religion....352
Langage, sciences et savans....353
Universités....354
Antiquités et curiosités de la nature et de l'art....355
Commerce et manufacture....357
Revenus....358
Forces militaires....*ibid*
Ordre de St.-Patrick....359
Topographie des comtés, des villes....*ibid*
Dublin....360
Suite de la province de Leinster....364
Province d'Ulster....365
——— de Connaught....267
——— de Mounster....368
Histoire d'Irlande....371
Conquête par Henri II....374
Massacre des Anglais....379
Indépendance du parlement d'Irlande....381
Irlandois unis....383
Réunion à la Grande-Bretagne....386

PROVINCES-UNIES ou RÉPUBLIQUE BATAVE....389
Etendue, situation, divisions anciennes....*ibid*
Tableau des divisions actuelles, avec la population....391
Climat, sol, aspect du pays....392
Rivières et ports....394
Productions végétales et animales....*ibid*
Mœurs, amusemens....395
Religion, sectes, tolérance....398
Langage, littérature, universités....399
Antiquités et curiosités....401
Topographie de la province de Hollande....*ibid*
Amsterdam....403
Banque d'Amsterdam....407
Commerce de cette place....410
Rotterdam....416
Dordrecht, Harlem, etc....416
La Haye....418

Nord-Hollande ou Westfrise.....419
Isles du Zuiderzée.....421
Topographie des villes de la Zélande.....422
De la Frise.....423
De Groningue.....425
Du pays de Drenthe.....426
d'Utrecht.....*ibid*
De la Gueldre.....428
De l'Over-Yssel.....431
Du Brabant hollandois.....433
Navigation intérieure, canaux et manière de voyager....435
Commerce et manufactures.....436
Compagnie des Indes-Orientales.....437
Des Indes-Occidentales.....441
Pêche du hareng.....442
———de la baleine.....443
Ancienne constitution fédérative des Provinces-Unies....*ibid*
Impôts et revenus.....446
Forces de terre et de mer.....447
Histoire.....449
Addition sur les savans, les littérateurs et les peintres hollendais.....456

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

E R R A T A.

Page 3, lig. 10, après *Angles Orientaux;* ajoutez, en anglais, *Ostangles.*
—— 48, lig. 26, Harvey; *lisez*, Hervey.
—— *id.* lig. *id.*, Conley; *lisez*, Cowley.
— 49, lig. 18, Shaftersbury; *lisez* Shaftesbury.
—— 92, lig. 21, Maud; *ajoutez*, ou Mathilde.
—— 165, lig. 1, Coventri; *lisez*, Cowentry.
—— 166, lig. 3, Hungtington; *lisez*, Huntington.
—— *id.*, lig. 22 et 35, Montmouth; *lisez*, Monmouth.
—— 173, lig. 9, *Douvres;* ajoutez, en anglais, *Dover.*
—— 182, lig. 11 *inférieure*, *Excester;* lisez, *Exéter.*
—— 187, lig. 4, Baodicée; *lisez*, *Boodicée.*
—— 188, lig. 6 *inf.*, Ethelwof; *lisez*, Ethelwolf.
—— 247, lig. 26, *Llhuyd;* ajoutez, prononcez *Louyd.*
—— 300, lig. 6, *lisez*, L'Ecosse, qui a produit les immortels historiens, *Robertson* et *Hume*, possède, etc.
—— 326, lig. 9, *Stafla;* lisez, *Staffa.*
—— *id.*, lig. 6, Fingals; *lisez*, grotte de Fingal.
—— *id.*, lig. 3, ajoutez, *Voyez* ci-dessus pag. 273.
—— 421, lig. 17, *Mardshiep;* lisez, *Mars-Diep.*
—— 426, lig. 13 *inf.*, *Drentt;* lisez, *Drenthe.*
—— 427, lig. dernière, *T'e* ou *By Dunstede;* lisez, *te*, c'est à dire, auprès de *Duerstede.*
—— 429, lig. 19, *Falkrenhef;* lisez *Falkenhof.*
—— 433, lig. 1, *Oldenzel;* lisez, *Oldenzael.*
—— *id.*, lig. 4, *ou;* lisez, *et.*
—— *id.*, lig. 18, *Usel;* lisez, *Axel.*

Notes.

A la page 48, *en bas.* Les anglais n'ont jamais eu de peintre national célèbre. *Kneller* et *Holbein*, allemands, ne furent occupés, en Angleterre, qu'à faire les *portraits* des hauts et puissans *mylords.* Les *mylords* conserveut encore le même goût.

A la page 52, *en haut.* Les anglais savent très-bien que les français sont leurs rivaux dans l'*horlogerie* et dans la *coutellerie.*

A la page 144, *au milieu.* Le terme *gentle-man* n'a aucun rapport aux distinctions honorifiques légales. Ce mot veut dire *un homme bien élevé, et d'une profession honorable.*

A la page 264, *en haut.* *Western* veut dire *occidentales;* parce que ces îles sont à l'ouest de l'Ecosse.

A la page 383, *en bas.* Tous les troubles de l'Irlande viennent de la tyrannie que les anglais et les irlandais protestans exercent contre les *irlandais catholiques.* M. Pitt promit aux catholiques l'égalité des droits civils; mais le roi Georges III n'a pas voulu remplir cette promesse.

A la page 437, *en bas.* La compagnie des Indes-Orientales a été supprimée pendant les dernières révolutions de la Hollande; il est incertain si on la rétablira après la paix générale.

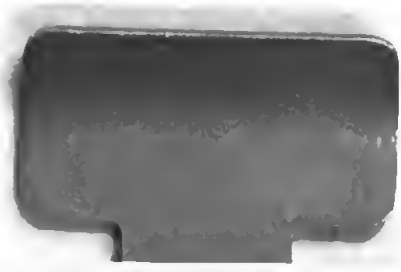

Digitized by Google